This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

p. 106

AN
(SABLÉ)
COUSIN

(Sablé)
COUS
AN

MADAME

DE SABLÉ

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOÎT.

MADAME

DE SABLÉ

ÉTUDES

SUR LES FEMMES ILLUSTRES ET LA SOCIÉTÉ
DU XVIIe SIÈCLE.

PAR

M. VICTOR COUSIN

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1854

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction.

AVANT-PROPOS

Voici encore une figure de la galerie que nous avions projetée et que nous n'achèverons jamais. Mme de Sablé a occupé une place élevée dans l'estime de ses contemporains, et elle nous a paru mériter encore notre attention par la réunion de qualités peu communes. Elle avait de la naissance, de la beauté, de la raison et du cœur. Si elle n'a pas beaucoup fait par elle-même, elle a eu l'heureux don d'inspirer des esprits plus hardis que le sien, elle a donné l'impulsion à un nouveau genre de littérature, les Pensées et les Maximes, et par là mêlé son nom à plus d'un nom illustre. Elle serait digne de servir aujourd'hui de modèle à quelque femme aimable, bien née et bien élevée, qui, revenue des illusions et des troubles de la première jeu-

nesse, mettrait son bonheur dans des occupations solides et élégantes, et se piquerait d'exercer autour d'elle une utile et noble influence. A ces divers titres, nous espérons que Mme de Sablé, si recherchée de son temps, ne sera pas mal accueillie du nôtre.

Mais, nous l'avouons, malgré tout son mérite, Mme de Sablé n'est point ici notre unique sujet. Elle continue en quelque sorte dans ce livre le rôle de toute sa vie : elle paraît moins qu'elle ne sert à faire paraître les autres. Elle nous mène à travers les meilleures parties du XVIIe siècle; elle nous introduit dans les salons les plus célèbres, et nous y fait faire connaissance avec la plus haute et la plus gracieuse compagnie. Nous assistons avec elle aux derniers jours de l'hôtel de Rambouillet, aux Samedi un peu bourgeois de Melle de Scudéry, aux brillantes réunions du Luxembourg; et des délassements de la plus fine aristocratie nous voyons naître une littérature agréable et sérieuse, celle des Portraits, qui déjà contiennent les Caractères de La Bruyère. Mme de Sablé va terminer sa carrière à Port-Royal : nous la suivons dans ce salon modeste, où

vieillissante, presque sans fortune, ne vivant plus que de réflexions et de souvenirs, elle reçoit encore et sait retenir longtemps autour d'elle une société incomparable, et donne ses propres goûts à Pascal lui-même. et à La Rochefoucault. A côté d'eux nous rencontrons leurs dignes contemporaines, Mme de Sévigné et Mme de Lafayette, Marie de Hautefort duchesse de Schomberg, l'aimable abbesse de Caen et de Malnoue, et l'ingénieuse et savante abbesse de Fontevrault.

A l'écart et dans l'ombre, souriant aux graves amusements de la noble compagnie, mais n'y participant point, nous trouvons aussi chez Mme de Sablé une autre personne, jadis l'idole de l'hôtel de Rambouillet, la reine de la mode et du bon ton, alors vouée à la plus austère pénitence, la sœur de Condé, cette La Vallière de la Fronde, dont nous avons essayé de peindre la pieuse enfance et l'aventureuse jeunesse. Ce n'est plus cette beauté, à la fois languissante et passionnée, naïve et coquette, que tous les poëtes chantaient, que Melle de Scudéry a célébrée sous le nom de Mandane, pour laquelle Coligny est mort, qui troubla un

moment le cœur de Turenne, et qui elle-même, lorsque enfin elle connut l'amour, lui prodigua tous les sacrifices! A trente-cinq ans, Mme de Longueville a dit adieu au monde; elle a rejeté ses plaisirs les plus innocents, qui cachent souvent ses plus grands dangers; elle fuit tout ce qui l'a perdue, la comédie et les romans; elle a oublié Voiture et Corneille, et ne veut connaître ni Molière ni Racine; elle est toute entière au repentir et au devoir, à son vieux mari et à ses enfants. Et pourtant elle est toujours la même : elle demeure aussi gracieuse que majestueuse; à la moindre occasion, son esprit, son cœur, sa fierté, son énergie reparaissent, et enlèvent l'admiration. C'est encore pour elle que ce livre a été fait : elle en est la véritable héroïne. Nous la montrons sous un aspect nouveau, dans la dernière partie de sa vie, entre les Carmélites et Port-Royal, douce et humble comme la sœur Marthe de Jésus et la sœur Louise de la Miséricorde, et quelquefois aussi fière, aussi énergique, aussi sublime que Jacqueline Pascal et Angélique Arnauld. Nous appelons particulièrement l'attention de quiconque, en nos jours

d'abaissement et d'affaissement moral, a conservé le sentiment de la grandeur du caractère, sur les combats douloureux et l'héroïque délicatesse de cette mère infortunée refusant de sacrifier son fils aîné à moitié imbécile, mais qui est son fils enfin et celui de M. de Longueville, au brillant comte de Saint-Paul, le dernier souvenir des enchantements de sa jeunesse et l'unique espoir de sa maison. Les pages vraiment Cornéliennes où elle exprime ses longues angoisses et ses résolutions magnanimes, ces pages qui voient ici le jour pour la première fois, achèvent de peindre Mme de Longueville et sont comme les traits suprêmes du tableau que nous avons entrepris.

Ainsi nous aurons fait connaître les deux extrémités de la carrière de Mme de Longueville, sa première jeunesse et ses derniers jours. Il nous reste à raconter l'époque intermédiaire, le temps des passions, des orages, des fautes de tout genre : tâche délicate et pénible, devant laquelle nous reculons en vain, et qu'il faudra bien remplir, pour faire comprendre la nécessité et la sainteté de l'expiation.

D'austères censeurs nous demanderont peut-être pourquoi à notre âge nous dérobons à la philosophie le peu d'heures qui nous restent et les perdons sur de pareils travaux. Notre réponse sera bien simple : nous ne considérons pas la littérature comme une chose frivole; loin de là, nous la croyons tout aussi sérieuse que la philosophie, et presque aussi puissante sur le cœur et l'imagination que la religion elle-même. Hélas ! de nos jours, quelle n'a pas été l'influence d'une littérature dépravée, complaisante à la faiblesse et au vice ! N'avons-nous pas vu naguères, en quelque sorte à l'ordre du jour, dans les romans, dans la poésie même et sur le théâtre, le dénigrement de toute autorité, l'insulte prodiguée à tout ce qui était élevé à un titre ou à un autre, la royauté calomniée et travestie, les gloires du passé avilies dans des récits mensongers, les maux trop réels du peuple exagérés et envenimés à ses yeux dans le dessein manifeste de les lui rendre insupportables ; la liberté, si chèrement achetée par nos pères, répudiée comme un présent inutile sans une égalité chimérique, sans les satisfactions de la vanité et de la

fortune; le christianisme traité de superstition surannée; l'art réduit au rôle de serviteur de la fantaisie et des sens; l'amour même déshonoré, et, au lieu de Chimène et de Pauline, de Bérénice et de la princesse de Clèves, les marquises de la Régence et les héroïnes de la Révolution offertes à l'imitation de nos sœurs et de nos femmes? A cette conspiration de la licence et du mauvais goût ne serait-il pas temps d'opposer celle de l'art véritable et d'une littérature généreuse, digne fille de celle qu'inaugurèrent au commencement de notre siècle, l'auteur de *Corinne* et de *l'Allemagne*, le chantre du *Génie du Christianisme* et celui des *Méditations*? Pour nous, en même temps que nous essayons de rappeler la jeunesse française au culte du Vrai, du Bien et du Beau, et qu'au nom d'une saine philosophie nous ne cessons de combattre le matérialisme et l'athéisme de nouveau répandus dans le monde par les derniers et extravagants systèmes de la métaphysique allemande, il nous a paru que ces Études sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle, pourraient servir à inspirer aux gé-

nérations présentes le sentiment et le goût d'autres mœurs, d'une autre vie, d'autres salons, leur faire connaître, honorer et aimer une autre France, puissante au dehors et au dedans animée et vivante, guerrière et littéraire tout à la fois, où les femmes étaient, ce semble, assez belles, et excitaient d'ardentes amours mais des amours dignes du pinceau de Corneille, de Racine et de Mme de Lafayette, une France, en un mot, qu'il ne fallait pas renverser en un jour de fond en comble, mais élever et perfectionner encore en lui donnant la liberté, cette noble compagne de la religion, de la philosophie et des arts.

1er juin 1854.

V. COUSIN.

LA
MARQUISE DE SABLÉ

CHAPITRE PREMIER.

Des sources auxquelles nous avons puisé. — Naissance et famille de Madeleine de Souvré. — Son mariage avec Montmorency-Laval, marquis de Sablé, fils du maréchal de Bois-Dauphin. — Sa personne, son esprit, son caractère. — Sa liaison avec Henri de Montmorency. — Tendre amitié de madame de Sablé et de la comtesse de Maure. — Sa crainte extrême de la contagion. — Mort de son mari en 1640 et de son fils Guy de Laval en 1646. — Elle quitte le quartier du Louvre pour la Place-Royale. — Elle prend part aux *Samedi* de mademoiselle de Scudéry. — Et à la société de Mademoiselle. Cette société. Ouvrages de Mademoiselle. — Madame de Sablé se convertit, devient janséniste et se retire à Port-Royal de Paris. — Son salon de Port-Royal.

La marquise de Sablé est le modèle de la femme aimable et distinguée de la première moitié du XVIIe siècle. Elle n'a pas eu la beauté de Mme de Montbazon, l'audace de Mme de Chevreuse, la capacité de la Palatine, la vertu de Mme de Rambouillet, le charme de Mme de Longueville, le génie de Mme de Sévigné. Mais elle possédait au plus haut point ce qu'on appelait alors la politesse, qui, sans exclure les qualités éminentes, ne les supposait pas, et était un heureux mélange de raison, d'esprit, d'agrément et de bonté. C'était là le mérite particulier de Mme de Sablé; c'est par là qu'elle a été comptée et très-considérée dans la société de son temps, cette société à

jamais évanouie, qui, avec ses misères et ses grandeurs, est encore ce que l'humanité a produit de moins imparfait.

Pour éclairer la vie de Mme de Sablé, les livres ne fournissaient point assez; il nous a fallu avoir recours à deux célèbres collections de manuscrits auxquelles déjà en d'autres occasions nous avons beaucoup emprunté, mais qui sont inépuisables.

Conrart, le premier secrétaire de l'Académie française, était un curieux universel : il prenait le plus vif intérêt à toutes les choses de quelque importance qui se passaient dans les lettres, dans le monde, dans la politique même, car il était du conseil d'État aussi bien que de l'Académie, et il se piquait d'être honnête homme, dans le sens qu'on donnait alors à ce mot. Très-répandu dans les meilleures compagnies, il recherchait les pièces de tout genre, en prose et en vers, qui circulaient sans être publiées; il les recueillait en original ou en copie, et ces recueils très-volumineux sont aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal [1]. Nous y avons trouvé plus d'une lettre inédite adressée à Mme de Sablé ou même écrite par elle pendant sa jeunesse et son âge mûr. Plus tard, retirée à Port-Royal, elle brûla en quelque sorte sa vie passée, tous ses papiers; heureuse-

1. Les manuscrits de Conrart à la Bibliothèque de l'Arsenal se divisent en deux séries : vingt-quatre volumes in-4°, et dix-huit volumes in-folio ; ajoutez-y, à la même Bibliothèque, un recueil du même genre en deux volumes in-4°, intitulé : *Recueil de Pièces*.

ment elle prit à son service, pour être à la fois son médecin, son intendant et son secrétaire, le docteur Valant, homme instruit, aimant assez la belle littérature, et surtout fort curieux. Mme de Sablé lui abandonnait ou il s'appropriait lui-même toutes les lettres qu'elle recevait, même les plus intimes, aux dépens de l'amitié et au grand profit de l'histoire; car, après la mort de la marquise, Valant rassembla ces papiers, les mit en ordre, et les déposa à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où ils sont arrivés à la Bibliothèque nationale [1]. Là se rencontre une foule de lettres précieuses de toute la société de Mme de Sablé, hommes et femmes; quelques-unes de Pascal, un assez grand nombre de La Rochefoucauld, avec de charmants billets de Mme de La Fayette, un entre autres qui trahit le secret et donne presque la date de sa liaison naissante avec l'auteur des *Maximes*, et qui, échappé de son cœur, est venu tomber des mains de sa négligente amie dans celles de l'indiscret docteur, lequel l'a très-soigneusement conservé, afin qu'un jour un autre indiscret le découvrît et le mît sous les yeux du public.

Voilà les deux sources où tour à tour nous puiserons. Conrart nous fera connaître dans Mme de Sablé la femme du monde demeurant près du Louvre et à

1. Fonds intitulé : *Résidu de Saint-Germain*, quatorze portefeuilles in-folio. Il y faut joindre deux volumes in-4°, *Supplément français*, n° 3029, et un in-folio sous ce titre : *Lettres de madame de Sablé à divers*.

la Place-Royale, les deux quartiers à la mode. Valant nous permettra de la suivre dans sa retraite de Port-Royal ; il nous montrera tout ce ce qu'il y avait de mieux à Paris se donnant rendez-vous chez l'aimable recluse, et son salon devenant le berceau d'un nouveau genre de littérature. Enfin, grâce à la riche correspondance que le docteur nous a conservée, nous pourrons pénétrer dans les amitiés et les événements qui remplirent les dernières années de Mme de Sablé ; ici les affaires de Port-Royal ; là ses intimes et affectueuses relations avec plusieurs éminentes personnes, surtout avec celle dont nous avons retracé la brillante jeunesse, et que nous retrouverons à la fin de sa carrière et dans toutes les rigueurs de la pénitence aussi gracieuse et aussi attachante qu'en ses plus beaux jours.

Madeleine de Souvré était fille de Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, qui suivit le duc d'Anjou en Pologne, se trouva à la bataille de Coutras, et rendit des services considérables à Henri IV, qui le choisit pour être gouverneur de Louis XIII, charge importante qui lui valut le bâton de maréchal de France, comme plus tard à Nicolas de Neuville, le premier duc et maréchal de Villeroy. Elle eut deux sœurs : l'aînée, qui fut Mme de Lansac, fort remarquée à la cour de Marie de Médicis ; la cadette,

qui, s'étant faite religieuse, devint abbesse de Saint-Amand, à Rouen, et paraît avoir apporté cette abbaye dans la maison de Souvré, puisque après elle deux de ses nièces lui succédèrent à la tête de ce monastère. De ses quatre frères, le plus connu est Jacques de Souvré, chevalier de Malte, qu'on nommait ordinairement le commandeur de Souvré, qui devint grand prieur de France, fit bâtir le superbe hôtel du Temple pour être la demeure ordinaire des grands prieurs, et mourut en 1670 [1]. Disons aussi qu'une des nièces de Madeleine de Souvré, Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, épousa Louvois en 1662, et qu'une de ses petites-filles, la fille du marquis de Laval, fut mariée la même année à un autre favori de Louis XIV, le marquis de Rochefort, depuis maréchal de France.

Jusqu'ici on a fait naître [2] Madeleine de Souvré en 1608; mais un document authentique, le *Nécrologe de Port-Royal*, dit qu'elle mourut « le 16 janvier 1678, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. » Elle était donc née certainement en 1599, à peu près avec le XVIIe siècle, et elle l'a presque accompagné jusqu'au terme fatal où, parvenu au faîte de la grandeur en toutes choses, il n'avait plus qu'à décliner.

Une fille de gouverneur de roi, qui d'ailleurs avait

1. On en a un très-beau portrait in-folio, gravé par Lenfant, en 1667, d'après Pierre Mignard. Son mausolée et sa statue, de la main de Michel Anguier, étaient autrefois à Saint-Jean-de-Latran, et on les voit encore au musée du Louvre.

2. Les éditeurs de Tallemant des Réaux, tome II, page 320.

beaucoup d'agréments personnels, ne pouvait manquer d'être fort recherchée. Un *Journal* inédit *de la cour et de Paris, depuis le 1er janvier 1614 jusqu'au 31 décembre 1619* [1], nous apprend que c'est le 9 janvier 1614 que Madeleine de Souvré épousa Philippe-Emmanuel de Laval-Montmorency, seigneur de Bois-Dauphin, fils du maréchal de Bois-Dauphin, et marquis de Sablé [2]. On ne sait pas autre chose de son mari, sinon qu'il mourut en 1640, et qu'elle en eut quatre enfants : une fille, Marie de Laval, religieuse à Saint-Amand de Rouen; Henri, doyen de Tours, évêque de Saint-Pol-de-Léon, puis de La Rochelle [3]; Urbain de Laval, marquis de Bois-Dauphin, mort en 1661; et ce beau et brave Guy de Laval, d'abord appelé le chevalier de Bois-Dauphin, puis le marquis de Laval, qui périt tout jeune et déjà lieutenant général au siége de Dunkerque en 1646.

Telle est la famille de la marquise de Sablé : elle y tenait parfaitement sa place.

Avec son rang et tous ses avantages, il est impossible qu'il n'y ait pas eu d'elle quelque portrait, et même plusieurs, de la main des meilleurs artistes du temps, Ferdinand, Champagne, Juste ou Bau-

1. Manuscrits de Conrart, in-4°, tome XI, page 197.

2. Sablé est une petite ville du Maine, dont Ménage a écrit l'histoire, *Histoire de Sablé*, Paris, 1686, in-4°.

3. L'évêque de La Rochelle est mort en 1693 : on en a quatre beaux portraits gravés; les deux meilleurs sont ceux de Boulanger et de Lenfant.

brun, soit quand elle était jeune fille, soit à son mariage, ou dans quelque autre circonstance importante de sa vie; mais ces portraits ont péri dans le grand naufrage, ou, s'ils y ont échappé, ils sont perdus dans le coin de quelque château de province ou dans le grenier de quelque marchand. Quant à des portraits gravés de Mme de Sablé, il est fort vraisemblable qu'il n'y en a jamais eu; le père Lelong n'en indique aucun [1], et il n'y en a point au cabinet des estampes. Nous en sommes donc réduits à nous en rapporter sur sa personne au témoignage de Mme de Motteville, qui l'avait vue à la cour dans leur jeunesse, et qui lui donne « une grande beauté [2]. »

Pour de l'esprit, on s'accorde à lui en reconnaître beaucoup, et Tallemant lui-même, qui ne voit dans les gens que leurs mauvais côtés et les peint en caricature, ne peut s'empêcher de convenir que « elle avait bien de l'esprit [3]. »

Mme de Motteville se complaît à faire l'éloge de son caractère : « J'ai toujours reconnu, dit-elle, dans Mme de Sablé beaucoup de lumière et de sincérité [4]. »

Voilà bien des moyens de plaire, et, comme on le pense bien, la jeune et belle marquise ne manqua

1. *Bibliothèque historique de la France*, tome IV, *Portraits gravés des Français et Françaises illustres*, etc.

2. *Mémoires de madame de Motteville*, édit. d'Amsterdam, 1750, tome I, page 13.

3. Tallemant, tome II, page 320.

4. Mme de Motteville, tome IV, page 24.

pas d'adorateurs dans une cour à moitié italienne et à moitié espagnole, où la galanterie était à la mode. Mais Mme de Sablé était une élève de l'*Astrée :* elle concevait l'amour de cette façon idéale et chevaleresque que Corneille a empruntée à l'Espagne, et elle contribua beaucoup à répandre le goût de ces grands sentiments à la fois passionnés et purs, ou ayant la prétention de l'être, dont se piquait Louis XIII, et qui régnèrent dans la littérature et dans le beau monde jusqu'à Louis XIV. « La marquise de Sablé, dit Mme de Motteville [1], était une de celles dont la beauté faisait le plus de bruit quand la reine [2] vint en France. Mais, si elle était aimable, elle désirait encore plus de le paraître : l'amour que cette dame avait pour elle-même la rendit un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignaient. Il y avait encore en France quelques restes de la politesse que Catherine de Médicis y avait rapportée d'Italie, et on trouvait une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venaient de Madrid, qu'elle avait conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avaient apprise des Maures. Elle était persuadée que les hommes pouvaient sans crime avoir des sentiments tendres pour les femmes, que le désir de leur

1. Tome Ier, page 13.
2. La reine Anne vint en France en 1615; cela prouve bien que Mme de Sablé n'était pas née en 1608.

plaire les portait aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnait de l'esprit et leur inspirait de la libéralité et toutes sortes de vertus; mais que, d'un autre côté, les femmes, qui étaient l'ornement du monde et étaient faites pour être servies et adorées, ne devaient souffrir que leurs respects. Cette dame, ayant soutenu ses sentiments avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avait donné de l'autorité dans son temps, et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *fucezas* [1]. »

Ce langage et cette peinture ne nous transportent-ils pas à l'hôtel de Rambouillet? Mme de Sablé fut une des idoles de l'illustre hôtel et le type de la parfaite précieuse. Aussi les lettres de Voiture sont-elles remplies de son nom; plusieurs lui sont adressées à elle-même [2], et sur un ton de respect et de considération que Voiture ne garde pas avec tout le monde.

Parmi les jeunes seigneurs, passionnés pour l'esprit et pour la beauté, qui lui offrirent leurs hommages, était au premier rang ce brillant duc et maréchal Henri de Montmorency, le digne frère de la belle Charlotte-Marguerite, princesse de Condé, plus soldat peut-être que capitaine, qui pourtant sut

1. Lisez : *Finezas*.

2. *Œuvres de Voiture*, édit. de 1745, t. I, p. 29, 32, 34, 36, 37, 201, 232.

tenir tête au duc de Rohan et gagna la bataille de Veillane[1], mais qui, ayant eu la folie d'entrer dans la conspiration et la révolte de Gaston, duc d'Orléans, fut battu, fait prisonnier, et monta sur un échafaud à Toulouse, le 30 octobre 1632, à l'âge de trente-sept ans. Quoiqu'il eût quelque chose d'un peu égaré dans les yeux, il était difficile de rencontrer un plus beau et plus accompli cavalier. Ses portraits gravés lui donnent la taille et la tournure d'un héros[2]. Il était un peu léger, mais généreux et magnifique, et répondait assez à l'idéal que s'était formé Mme de Sablé. Montmorency l'aima. « Son cœur, dit Mme de Motteville, avait été occupé d'une forte passion pour Mme de Sablé », et il paraît que celle-ci n'y fut pas insensible. D'ailleurs aucun détail sur le moment précis et la durée de cette liaison. On sait seulement qu'au bout de quelque temps, Montmorency ayant paru lever les yeux sur la reine, Mme de Sablé, en digne Espagnole, rompit avec lui. « Je lui ai ouï dire à elle-même, quand je l'ai connue, dit encore Mme de Motteville, que sa fierté fut telle à l'égard du duc de Montmorency, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement, elle ne voulut plus le voir, ne pouvant

1. Sur la bataille de Veillane et la conduite qu'y tint Montmorency, voyez Richelieu lui-même, t. VI de ses *Mémoires*, dans la collection Petitot.

2. Voyez le charmant petit portrait de Mellan et ceux de G. Huret et de Michel Lasne, in-fol.

recevoir agréablement des respects qu'elle avait à partager avec la plus grande princesse du monde. »

Tallemant dit, mais que ne dit pas Tallemant? que Mme de Sablé eut plusieurs autres liaisons : nous n'en voyons pas la moindre trace dans aucun des auteurs imprimés ou manuscrits que nous avons consultés, et après Montmorency nous n'apercevons plus en elle qu'un sentiment bien marqué, l'amitié. Dans l'âme d'une vraie précieuse, l'amitié n'était guère au-dessous de l'amour : elle en avait les délicatesses, les raffinements, quelquefois même les orages. Dès qu'elle entra à la cour de Marie de Médicis, Mme de Sablé connut une jeune dame belle et spirituelle, d'une sensibilité voisine de l'exaltation, Anne Doni d'Attichy, depuis la comtesse de Maure, qui n'était pas encore mariée, et fut assez longtemps une des filles d'honneur de la reine-mère. Les deux jeunes femmes se prirent l'une pour l'autre d'une tendresse fort vive, qui survécut à toutes les vicissitudes et fit jusqu'à l'heure suprême la consolation et la douceur de leur vie.

L'année 1632 leur fut diversement douloureuse. Quoique Mme de Sablé eût rompu avec Henri de Montmorency, elle n'avait pu sans doute rester indifférente à sa destinée. Quelles ne durent pas être ses anxiétés lorsqu'elle apprit qu'il s'était engagé dans la guerre civile, et combien le coup de hache frappé à Toulouse dut retentir cruellement dans son âme!

Mlle d'Attichy ne fut pas moins éprouvée. Elle était la nièce du garde des sceaux Michel de Marillac et du maréchal de ce nom, que Richelieu brisa sans pitié après s'en être longtemps servi, quand au lieu d'instruments ils lui devinrent des obstacles. Il envoya le garde des sceaux mourir en prison à Châteaudun, et fit tomber la tête du maréchal sur un échafaud. Anne d'Attichy frémit d'indignation et de douleur, et elle voua au cardinal une haine qui ne s'est jamais démentie. Elle quitta Paris, et elle était à la veille de partir pour Sablé, où la marquise était alors : tout à coup elle apprend que Mme de Sablé a écrit à Mme de Rambouillet une lettre où, lui parlant de sa fille, la célèbre Julie, depuis Mme de Montausier, elle disait que son plus grand bonheur serait de passer sa vie avec elle. Anne d'Attichy a par hasard connaissance de cette lettre, et sa fière tendresse en est blessée comme d'une trahison. Son amie a beau la rassurer, excuser sa lettre sur le style accoutumé du lieu et traiter même ce qu'elle a écrit de galimatias : Mlle d'Attichy n'admet point ces explications; elle renonce au voyage qu'elle avait projeté, et après le coup affreux qui venait de ruiner sa maison et de faire périr misérablement ses deux oncles, elle aime mieux rester seule avec le chagrin qui l'oppresse que d'aller l'épancher dans un cœur qui n'est pas à elle tout entier. Il y a quelque chose non-seulement de la délicatesse raffinée de l'hôtel de

Rambouillet, mais de l'humeur tendre et farouche de l'Alceste de Molière, dans le billet suivant trouvé par nous dans les papiers de Mme de Sablé. On y sent une âme ardente et pure qui, ne connaissant pas l'amour, en transporte involontairement les vivacités et les ombrages dans le seul sentiment qu'elle se permette. Vers la fin de sa vie, la belle marquise, devenue dévote, brûla, comme nous l'avons dit, toutes les lettres de sa jeunesse; mais, à ce qu'il paraît, elle s'était complu à garder celle-là comme un cher souvenir d'une rare et exquise amitié, et le docteur Valant y a mis cette petite note à notre usage : « Cette lettre a été écrite à Saint-Denis, au mois d'octobre, l'année de la mort de M. le maréchal de Marillac, et c'est à Sablé que Mme la marquise l'a reçue. » Nous la transcrivons fidèlement [1] :

« J'ai vu cette lettre où vous me mandez qu'il y a tant de galimatias, et je vous assure que je n'y en ai point treuvé du tout. Au contraire, j'ai treuvé que toutes choses y sont très bien expliquées, et entre autres une qui l'est trop bien pour mon contentement, qui est que vous avez dit à Mme la marquise de Rambouillet que, lorsque vous vous vouliez figurer une vie tout à fait heureuse pour vous, c'estoit de la passer toute seule avec Mlle de Rambouillet. Vous savez si personne peut estre plus persuadée

1. Bibliothèque nationale, *Portefeuilles de Valant*, tome VII.

que moi de son mérite; mais je vous advoue que cela n'a pas fait que je n'aye esté surprise de voir que vous eussiez pu avoir une pensée qui fait une si grande injure à nostre amitié. Car de croire que vous n'ayez dit cela à l'une, et que vous ne l'ayez escrit à l'autre que pour leur faire un compliment agréable, j'estime trop vostre courage pour pouvoir imaginer que la complaisance vous fît trahir de cette sorte les sentiments de vostre cœur, surtout en un subject où je crois que vous auriez plus de raison de les cacher, puisqu'ils ne m'estoient pas favorables, l'affection que j'ai pour vous estant si fort dans la connoissance de tout le monde, et surtout de Mlle de Rambouillet, que je doute si elle n'aura pas esté plus sensible au tort que vous me faites qu'à l'advantage que vous lui donnez. L'adventure que cette lettre me soit tombée entre les mains m'a bien ramentevé ces vers de Bertaut que :

Malheureuse est l'ignorance,
Et plus malheureux le savoir.

Ayant perdu par ce moyen-là une confiance qui seule me rendoit la vie suportable, il n'y a pas moyen de songer à accomplir le voyage tant proposé; car y auroit-il de l'apparence de faire soixante lieues dans cette saison pour vous charger d'une personne si peu agréable, qu'après tant d'années d'une passion sans pareille vous n'ayez pu vous défendre de faire consister le plus grand plaisir de vostre vie à la passer

sans elle? Je m'en retourne donc dans ma solitude examiner les défauts qui me rendent si malheureuse, et à moins que de les pouvoir corriger, je ne pourrois avoir tant de joie en vous voyant que je n'eusse encore davantage de confusion. Je vous baise très humblement les mains, et suis, etc. »

Dès que Mlle de Bourbon, après avoir essayé d'échapper à sa destinée en se faisant carmélite, parut à la cour et à l'hôtel de Rambouillet, elle y enleva tous les suffrages, désarma toutes les rivalités et se fit adorer des femmes elles-mêmes [1], séduites par sa grâce, sa candeur et sa douceur. Mme de Sablé, qui avait vingt ans de plus qu'elle, guida ses premiers pas, et ne contribua pas peu à entretenir et à cultiver en elle cet idéal de délicatesse et d'héroïsme qui était déjà dans tous ses instincts, et qu'elle poursuivit inutilement à travers bien des orages. A peine Mlle de Bourbon était-elle mariée et devenue Mme de Longueville, qu'elle eut une maladie assez grave, la petite vérole. La crainte de la contagion était alors fort répandue : c'était une suite de l'épouvante qu'avait laissée après elle la peste qui désola Paris au commencement du XVIIe siècle. Est-il donc si étonnant que cette crainte troublât des femmes, d'ailleurs raisonnables et même courageuses, et ne faut-il pas Tallemant pour leur en

1. Mme de Motteville, tome II, pages 16-17.

faire un crime? On en badinait agréablement à l'hôtel de Rambouillet, et Voiture, écrivant à Mme de Sablé d'une maison où il y avait eu des malades et une mort, lui dit : « J'ai peur que vous ne vous épouvantiez trop. Sachez donc que moi qui vous écris ne vous écris point, et que j'ai envoyé cette lettre à vingt lieues d'ici pour être copiée par un homme que je n'ai jamais vu [1]. » En 1642, quand Mme de Longueville eut la petite vérole, Mme de Sablé ressentit ses frayeurs accoutumées, et malgré la plus vraie tendresse, elle eut de la peine et, ce semble, d'autant plus de mérite à les surmonter. Elle n'osa pas d'abord aller voir Mme de Longueville, ni même Mlle de Rambouillet, qui, ayant été assidue auprès de la belle malade, était devenue presque aussi redoutable à la peureuse marquise. Mlle de Rambouillet la menace, en style de Voiture, d'une visite de sa part. Mme de Sablé répond de la même façon; mais, comme elle a tort, elle laisse percer un peu d'humeur. L'autre se pique à son tour, et le prend sur un ton toujours poli, mais assez froid et presque sévère. Mme de Sablé, ainsi avertie, fait effort sur elle-même, et va faire visite à Mme de Longueville, qui entrait en convalescence; mais elle charge Voiture d'exprimer son mécontentement à sa moqueuse amie. Celle-ci s'aperçoit qu'elle a été trop

1. *Œuvres de Voiture*, tome Ier, page 29, lettre XIV.

loin, et s'empresse d'écrire une nouvelle lettre flatteuse et caressante, qui termine cette petite querelle en donnant à tout ce qui s'est passé un air de plaisanterie. Voici ces divers billets, dont le tour est d'une délicatesse peu commune, et qui montrent comment on s'écrivait, dans le commerce le plus journalier, à l'hôtel de Rambouillet.

MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET A LA MARQUISE DE SABLÉ [1].

« Mademoiselle de Chalais [2] lira, s'il lui plaît, cette lettre à Mme la marquise, au-dessous du vent. »

« Madame,

« Je croi ne pouvoir commencer de trop bonne heure mon traité avec vous, car je suis assurée qu'entre la première proposition que l'on me fera de vous voir et la conclusion, vous aurez tant de réflexions à faire, tant de médecins à consulter et tant de craintes à surmonter, que j'aurai eu tout loisir de m'aérier [3]. Les conditions que je vous offre pour cela sont de n'aller point chez vous que je n'aye esté trois jours sans entrer dans l'hostel de Condé [4], de changer de toutes sortes d'habillemens, de choisir

1. Manuscrits de Conrart, in-4°, tome XIV, pages 57-62.

2. Dame de compagnie de la marquise, à laquelle Voiture et d'autres beaux-esprits n'ont pas dédaigné d'écrire. Voyez Voiture, *Œuvres*, etc., t. I, p. 31. On trouve aussi dans les manuscrits de Conrart, in-4°, t. XI, p. 929, une lettre en vers de M. de Maulévrier à Mlle de Chalais.

3. *S'aérier*, prendre l'air, chasser le mauvais air.

4. Où Mme de Longueville était malade.

un jour qu'il aura gelé, de ne vous approcher que de quatre pas, de ne m'asseoir que sur un même siége. Vous pourrez aussi faire faire un grand feu dans votre chambre, brûler du genièvre aux quatre coins, vous environner de vinaigre impérial, de rue [1] et d'absinthe. Si vous pouvez treuver vos suretés dans ces propositions, sans que je me coupe les cheveux, je vous jure de les exécuter très religieusement, et si vous avez besoin d'exemples pour vous fortifier, je vous dirai que la reyne a bien voulu voir M. de Chaudebonne [2], qui sortoit de la chambre de Mlle de Bourbon, et que Mme d'Aiguillon [3], qui a bon goût sur ces choses-là, et à qui l'on ne sauroit rien reprocher en pareils sujets, me vient de mander que si je ne la voulois aller voir, elle me viendroit chercher. »

RÉPONSE DE LA MARQUISE DE SABLÉ A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

« Je vous ai treuvée si bien instruite dans toutes les précautions de la poltronnerie, que je doute un peu si j'avois raison, il y a deux jours, de disputer avec une personne de vos amies que vous aviez vu Mlle de Bourbon sans aucune frayeur. Ce n'est pas,

1. Plante aromatique.

2. Chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, un des habitués de l'hôtel de Rambouillet. Voyez les lettres de Voiture, *passim*.

3. La nièce du cardinal de Richelieu. Il semble par là qu'elle n'était pas exempte de peur à l'endroit de la contagion; c'était pourtant une personne du plus ferme esprit et d'un mâle caractère.

comme vous pouvez juger, que je veuille oter à vostre générosité tous les avantages qu'elle mérite, car je sais fort bien que, si vous en aviez besoin, elle vous feroit surmonter toutes ces choses, pour ne manquer jamais à aucun devoir; mais je vous advoue que je ne suis guère plus persuadée de l'amitié que vous avez pour vos amis, que je la [1] suis de votre hardiesse. Néantmoins vous avez fait de si belles réflexions sur la timidité, que j'ai sujet d'espérer que, puisque vous connoissez si bien les dangers, vous pourrez un jour les craindre, et qu'enfin vous ferez ce plaisir à vos amis de vous conserver mieux à l'avenir. Au reste, vous avez dit tout ce qui se peut penser sur la frayeur, et vous n'avez jamais rien écrit de plus mignon; mais je vous répons que, quoi que vous en pensiez, vous avez été bien loin au-delà de mes précautions. Je ne prends pas plus de sûretés avec mon médecin que vous m'en offrez, en me promettant de changer d'habit; car, lorsque j'ai besoin de lui, je me résous fort bien à le voir en sortant de la petite vérole, pourvu qu'il quitte une soutane grasse qui est plus capable de prendre du mauvais air qu'une robe bien nette; et tout de bon, j'ai lu vos lettres à Mme de Maure et les miennes sans les faire chauffer; enfin je sais, et j'en suis ravie, que

1. Au XVIIIe siècle, on aurait mis *le*. Tous les auteurs du XVIIe, ceux du moins qui se sont formés dans la première moitié du siècle, à commencer par Mme de Sévigné, écrivaient comme le fait ici Mme de Sablé.

Mlle de Bourbon est guérie. En toutes façons j'aurai une joye non pareille d'avoir l'honneur de vous voir. »

Nouvelle lettre de Mlle de Rambouillet à la marquise de Sablé :

« Je suis assez satisfaite que vous fassiez semblant de me vouloir voir; je vous garderai ce respect de ne vous point prendre au mot. Mais, ma très chère, imaginez-vous que Mme d'Aiguillon vit hier Mlle de Bourbon, et que je tire de là cette conséquence nécessaire que l'on ne craint jamais de voir ceux que l'on aime. Je voudrois avoir donné beaucoup, et que cela ne fût point arrivé. »

Dernière lettre de Mlle de Rambouillet :

« Je suis ravie de voir que la plus honnête personne du monde ait pris, une fois dans sa vie, une raillerie de mauvais biais; car, si cela m'arrive jamais, je me sauverai par un si bel exemple, et s'il ne m'arrive point, j'en tirerai une grande vanité. Enfin, ma belle mignonne, quand vous devriez estre plus mal satisfaite de cette lettre que de l'autre, il faut que je vous die que votre colère est un reste de cette humeur que vous aviez du temps de la première présidente de Verdun [1], et qu'elle a si peu de

1. Nicolas de Verdun fut premier président du parlement de Paris, de 1611 à 1627. C'est à ce président de Verdun que Voiture a dédié la

rapport à tout ce que vous estes maintenant, que j'ai fait jurer cent fois Voiture pour croire ce qu'il me disoit; et, à l'heure qu'il est, il me vient de venir à l'esprit que vous me voulez attraper tous deux. Je ne vous dis point, pour me justifier, les raisons que j'avois préparées; elle sont trop claires pour que vous ne les voyez pas comme moi. Bon soir, j'en dormirai en repos, ce que je n'aurois pas fait, si mon esprit ne se fût ouvert à la fourbe que vous me voulez faire. Mme la princesse m'a dit ce soir qu'elle vous a des obligations très grandes du soin que vous avez eu de Mme sa fille. »

Mme de Sablé avait perdu son mari en 1640. L'année 1646 lui porta un coup bien autrement rude en lui enlevant le second de ses fils, celui qu'elle aimait d'une tendresse particulière, et sur lequel elle avait fondé ses plus grandes espérances. Guy de Laval était un de ces fameux petits-maîtres, les camarades de Condé, élevés avec lui ou attachés à sa fortune, qui ne le quittaient ni dans les plaisirs ni dans les combats, qui brillaient dans les fêtes du Louvre et de Chantilly, et à la voix de leur jeune chef s'élançaient sur les champs de bataille, toujours aux postes les plus périlleux, se chargeant des manœuvres les plus difficiles, et acquérant ainsi le coup

première pièce de vers qu'il ait faite à l'âge de quinze ans; voyez ses *Œuvres*, t, II, p. 460. Il y a dans Malherbe des vers de consolation à M. le premier président de Verdun sur la mort de sa femme.

d'œil et la décision qui font les hommes de guerre : admirable école d'où est sorti le plus grand des Montmorency, le vainqueur de Guillaume, Montmorency-Luxembourg. On a beaucoup reproché à Condé d'avoir trop fait pour ses jeunes amis, et de leur avoir prodigué les grades et les commandements ; mais il ne faut pas oublier qu'eux aussi ils prodiguaient leur sang et servaient avec un dévouement extraordinaire. La plupart ont été tués de bonne heure. Potier de Gèvres a été enseveli sous une mine à Thionville, quand il allait passer maréchal ; Châtillon a péri au combat de Charenton, et le bâton de maréchal n'a été déposé que sur sa tombe ; Pisani, le fils de Mme de Rambouillet, est resté à Nordlingen ; La Moussaye est mort tout jeune, ainsi que Chabot, Nemours et tant d'autres. Guy de Laval était le plus beau de tous les petits-maîtres, et l'un des plus braves et des plus spirituels. Il faut qu'il ait été bien aimable pour avoir séduit jusqu'à Tallemant. « C'était, dit Tallemant, un des plus beaux gentilshommes et des mieux faits de France.[1] » Il avait l'âme aussi belle que la figure ; il était généreux, humain, affable, et le plus obligeant des hommes. Il se faisait aimer de tout le monde, et sa mère l'adorait. Il n'avait guère plus de vingt ans à Rocroy, où il commença à se faire remarquer, et il se distingua tellement à la prise de Thionville, que

1. Tome IV, page 152.

Condé le récompensa en lui donnant la flatteuse commission d'en porter la nouvelle à Paris. « Il avait acquis tant de réputation, dit encore Tallemant, que M. d'Enghien le regardait comme un appui de sa grandeur. » Par les grâces de sa personne, il avait gagné le cœur et la main de la fille du chancelier Séguier, veuve du marquis de Coislin, et par le crédit de son beau-père et celui de Condé, surtout par sa propre capacité et ses services, il était destiné aux plus grands commandements et à renouveler le maréchalat dans sa famille. Il était déjà lieutenant-général en 1646, dans la campagne de Flandre, qui se termina par ce siége de Dunkerque, un des plus grands siéges du XVIIe siècle. C'est là qu'il périt à la fleur de l'âge; il avait à peine vingt-quatre ans. Laissons parler Sarazin dans son *Histoire du siége de Dunkerque*[1] : « La nuit du 1er octobre (1646), Noirmoustier et Laval entrèrent aux deux tranchées, et résolurent ensemble, à quelque prix que ce fut, de se rendre maîtres de la contr'escarpe, que tous nos assauts n'avoient pu jusqu'alors entièrement emporter. Laval commandoit en cette occasion les régimens d'Anguien et de Conty, avec une troupe de Polonois. Il sépara à droite et à gauche les officiers et les soldats qu'il vouloit qui commençassent l'attaque, et prenant le milieu avec ceux qu'il choisit pour combattre avec lui, il fit donner l'épée à la

1. *Les Œuvres de monsieur Sarazin*, Paris, 1656, in-4°, p. 63.

main par trois endroits. Tout fut renversé d'abord au lieu où il combattoit, et la contr'escarpe du bastion gagnée; mais lorsqu'il commençoit à s'y couvrir, travaillant lui-même parmi les soldats, comme il posoit une barrique, il fut porté par terre d'un coup de mousquet qu'il reçut à la tête, et mourut quelques jours après de cette blessure, qu'on avoit au commencement jugée favorable. La douleur de sa perte fut commune à toute l'armée. Le prince en particulier en tesmoigna un sensible desplaisir. C'estoit un jeune homme d'illustre naissance, ambitieux d'honneur et capable de porter bien loin ses espérances, si la mort, qui le prit dans la plus belle fleur de sa vie, lui eut laissé le temps d'ajouter l'expérience à la valeur. Il étoit au reste fort bien fait de sa personne, et tesmoignoit dans sa conversation une bonté et une franchise naturelle qui faisoient souhaiter son amitié, et qui le rendoient agréable à tous ceux qui le pratiquoient. Aussitost qu'il fut blessé, on l'emporta dans sa tente, où le prince le vint visiter. » Tallemant ajoute quelques détails intéressants : « Laval se piqua de faire un logement qui était si important que de là dépendait le succès du siége; il y alla après que deux autres maréchaux de camp en eurent été repoussés. Il avait avec lui un ingénieur huguenot, nommé Dutens, qui lui dit qu'il n'y irait pas sans casque. Laval lui donna un chapeau de fer qu'il avait, et après fit le logement;

mais il y reçut un coup de mousquet par la tête, dont il mourut au bout de dix-sept jours. Le chevalier Chabot, autre maréchal de camp, garçon de cœur et de mérite, y fut aussi tué en même temps. Cependant, quoiqu'il fût fort estimé, Laval l'obscurcit de telle façon qu'on ne songea pas à le plaindre. »

Tous les témoignages sont unanimes sur les regrets de la cour et de l'armée, et particulièrement de Condé [1]. Mme de Sablé demeura longtemps accablée de cette perte, et insensible aux compliments de condoléance qui lui furent adressés de toutes parts. Il lui fallut plusieurs mois pour se remettre un peu et trouver la force de répondre à quelques amis d'élite. Dans le nombre était le comte d'Avaux, Claude de Mesme, homme d'infiniment d'esprit, un des anciens habitués de l'hôtel de Rambouillet et correspondant de Voiture, diplomate éminent, qui alors, sous M. de Longueville, représentait la France au congrès de Munster. Il avait écrit à Mme de Sablé en cette occasion une lettre des plus affectueuses. La réponse de la marquise n'a rien de fort remar-

1. Mme de Motteville, t. Ier, p. 385 : « Laval, gendre du chancelier et fils de la marquise de Sablé, bien fait et honnête homme à la mode du monde, mourut dans ce siége. Il fut regretté de toute la cour et particulièrement du duc d'Enghien, qui l'aimait. » *Mémoires de Monglat*, t. L de la collection Petitot, p. 42 : « Le marquis de Laval Bois-Dauphin, gendre du chancelier de France, reçut un coup de mousquet dont il mourut, au déplaisir du duc d'Enghien et de toute la cour, pour les bonnes qualités qui étaient en lui. »

quable, elle est très-simple et devait l'être, mais on y sent je ne sais quoi de distingué et d'aimable, qui, dans les moindres choses comme dans les plus importantes, est le trait particulier de tout ce qui sortait de la plume de Mme de Sablé.

LETTRE DE M. D'AVAUX[1] A MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ, SUR LA MORT DE M. LE MARQUIS DE LAVAL, SON FILS.

« De tant de visites et de lettres que vous recevez sur le sujet de la perte que vous avez faite, il n'y a rien certainement qu'on vous die ni qu'on vous écrive avec un plus véritable regret que je fais ces trois mots. Les autres vous plaignent et sentent une partie du mal qui vous presse; mais pour moi je suis accablé de toute votre douleur et de ma honte. Depuis que j'ai appris cette fatale nouvelle, je me dépite trois fois par heure contre la fortune qui vous a oté un tel fils, et contre moi-même qui me treuve engagé de rompre le silence par un si fâcheux entretien. Sans mentir, Madame, il me déplaist fort de vous faire un compliment de cette sorte pour un premier devoir; et, après tant d'occasions perdues pour vous écrire quelque chose d'agréable, je ne souffre pas peu de me voir attaché à un évènement funeste, qui réveille trop durement ma paresse. Mais il blesse encore davantage l'affection que j'ai pour

1. Manuscrits de Conrart, in-4°, t. X, p. 677 et 269.

vous. Et plût à Dieu, Madame, que je pusse vous servir ou vous soulager en cette rencontre! Vous connoistriez au moins que si je ne suis pas soigneux de flatter mes amis quand leurs affaires vont bien, je ne les perds point de vue dans leur affliction. Quel secours pouvez-vous attendre de qui que ce soit que vous ne treuviez plus abondamment en vous-mesme? Une raison si droite et si éclairée que la vostre, cette force et ces belles lumières que Dieu vous a données, n'ont pas besoin de nos consolations; l'on ne vous peut rien présenter que vous ne possédiez déjà, et s'il nous reste quelque chose à faire, c'est à vous prier de vous servir de vos biens. Je joindrois volontiers, Madame, à ce devoir funèbre un remercîment des faveurs que je reçois en cette cour, parce que n'en treuvant pas la cause en moi, je vous en soupçonne un peu[1]; mais cet entretien seroit trop doux à présent. Il me suffit de vous dire que si vos bons offices et vos reproches mesme sont obligeants, vos déplaisirs sont mortels à qui est au point que je suis votre passionné, etc.

Munster, le 9 novembre 1646.

1. Lui-même écrit de Munster à Voiture qu'il doit à Mme de Sablé et à Mme de Montausier les bonnes grâces de Mme de Longueville. Voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, page 316.

RÉPONSE DE MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ A M. D'AVAUX.

« Vous avez si bien compris l'affliction que je sens de la perte que j'ai faite, que je ne doute pas que vous ne compreniez bien aussi la difficulté que j'ai d'écrire sur ce sujet-là, et ainsi je crois que vous me ferez aisément la grace de me pardonner si j'ai tardé jusqu'à cette heure à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. En vérité, Monsieur, je puis vous assurer que tout ce qu'on m'a dit et écrit en cette malheureuse occasion n'a fait aucune impression sur mes sentiments, et que vos seules paroles soit en flattant mon déplaisir, ou même en me causant une secrète satisfaction de me voir encore dans l'honneur de votre souvenir, ont eu la force de me faire treuver quelque sorte de bien qui ne se peut quasi nommer en l'état où je suis. C'est assez vous dire, Monsieur, pour vous faire connoître de quelle sorte vous estes dans mon cœur et dans mon esprit, et pour vous faire encore un peu honte de m'avoir si longtemps privée de vos nouvelles, moi qui sur toutes les personnes du monde honore votre mérite, et suis, avec une véritable passion, votre, etc.

Décembre 1646 [1]. »

1. Voici encore un billet du même genre de Mme de Sablé, que nous trouvons dans les manuscrits de Conrart, in-4o, t. XIV, et dont nous ignorons la date et l'occasion. Il ne dit rien, mais le style est

A la douleur de cette perte cruelle succédèrent des chagrins tout différents. La fortune de Mme de Sablé était en assez mauvais état, on ne sait par quelles causes. Son mari avait laissé une succession très-embarrassée, qui ne put être acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Elle eut recours aux bons offices d'un de ses amis, René de Longueil [1], sei-

de la meilleure qualité et d'une légèreté tout à fait remarquable :

DE MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ A MADAME LA DUCHESSE DE LA TRÉMOUILLE.

« Je croi qu'il n'y a que moi qui face si bien tout le contraire de ce que je veux faire, car il est vrai qu'il n'y a personne que j'honore plus que vous, et j'ai si bien fait qu'il est quasi impossible que vous le puissiez croire. Ce n'estoit pas assez pour vous persuader que je suis indigne de vos bonnes grâces et de votre souvenir, que d'avoir manqué fort longtemps à vous écrire ; il falloit encore retarder quinze jours à me donner l'honneur de répondre à votre lettre. En vérité, Madame, cela me fait paroître si coupable, que vers* tout autre que vers vous j'aimerois mieux l'estre en effet que d'entreprendre une chose si difficile qu'est celle de me justifier. Mais je me sens si innocente dans mon âme, et j'ai tant d'estime, de respect et d'affection pour vous, qu'il me semble que vous devez le connoître à cent lieues d'ici, encore que je ne vous en dise pas un mot. C'est ce qui me donne le courage de vous écrire à cette heure, mais non pas ce quai m'en a empêché si longtemps. J'ai commencé à faillir par force, ayant eu beaucoup de maux, et depuis je l'ai fait par honte, et je vous advoue que si je n'avois à cette heure la confiance que vous m'avez donnée en me rassurant, et celle que je tire de mes propres sentimens pour vous, je n'oserois jamais entreprendre de vous faire souvenir de moi ; mais je m'assure que vous oublierez tout, sur la protestation que je vous fais de ne me laisser plus endurcir en mes fautes, et de demeurer inviolablement, Madame, votre, etc. »

1. Il y en a plusieurs très-beaux portraits gravés, de Mellan, de Morin d'après Champagne, et de Nanteuil en 1660.

* *Vers* pour *envers;* partout au XVIIe siècle, dans La Rochefoucauld, dans Retz, dans Mme de Sévigné.

gneur de Maisons, un des présidents au parlement de Paris, homme d'esprit, riche, influent dans sa compagnie, qui arrangea ses affaires, il est vrai, en ôtant aux Laval la terre de Sablé[1]. Tallemant prétend qu'à cette occasion Mme de Sablé et le président se brouillèrent, ce qu'il prend soin de démentir bien vite en nous apprenant qu'au blocus de Paris, en 1649, Mme de Sablé se sauva à Maisons[2]. Mme de Motteville laisse entendre[3] aussi que le crédit de la marquise ne fut pas inutile à Longueil en 1651 pour devenir chancelier de la reine-mère, et quelque temps surintendant des finances. Quant aux méchantes insinuations de Tallemant sur les relations de Mme de Sablé et du président Maisons en 1649, il suffit de répondre que Mme de Sablé avait alors cinquante ans : elle était agréable encore, mais la saison des amours était depuis longtemps passée.

Elle avait toujours été beaucoup plus propre à de tendres amitiés qu'à la passion. Voiture le lui avait dit autrefois : « Sans mentir, Madame, il faut que ceux qui tâchent à vous écrire du côté de la ten-

1. Un arrêt du parlement du 29 août 1648 adjugea la terre de Sablé au président de Maisons. Le 14 novembre 1652, Abel Servien, le célèbre diplomate, acquit le marquisat entier, et c'est de là qu'il prit le titre de marquis de Sablé. Torcy l'acheta en 1711, abattit l'ancienne demeure des Sablé et éleva à sa place un très-beau château, arrivé par droit de succession à M. le marquis de Rougé, qui le possède aujourd'hui.

2. Très-belle terre avec un château magnifique à quelques lieues de Paris.

3. Tome IV, page 137. « La marquise de Sablé était mon amie : elle m'avait engagée dans les intérêts du nouveau surintendant. »

dresse avouent que, si vous n'êtes la plus aimable personne du monde, vous êtes au moins la plus obligeante. La vraie amitié ne sauroit avoir plus de douceur qu'il y en a dans vos paroles, et toutes les apparences d'affection sont si belles en vous, qu'il n'y a point d'honnête homme qui ne s'en pût contenter. » L'obligeance, c'est là le caractère que tous les auteurs donnent à Mme de Sablé. Elle avait une multitude d'amis, fort souvent opposés les uns aux autres, qu'elle ménageait et servait avec un soin égal. Tout le monde lui demandait des services ou des conseils. Insinuante et discrète, on s'épanchait volontiers avec elle; elle portait aisément les secrets les plus contraires, et elle avait toujours mille affaires sur les bras.

A la fronde, tous ses amis se divisèrent. A l'exemple de Mlle de Rambouillet, alors Mme de Montausier, à l'exemple aussi de son frère le commandeur de Souvré, Mme de Sablé demeura invariablement attachée à la reine et à Mazarin, et, comme son frère et Mme de Montausier, elle tira de la cour d'assez grands avantages. Lenet[1] nous dit, sur la foi de Gourville, qu'elle eut 2,000 écus de pension; mais en restant fidèle au roi, elle ne se brouilla avec aucun de ses amis du parti opposé. La comtesse de Maure, dont le mari était le plus obstiné

1. Édition Michaud, 1re partie, p. 317.

frondeur, ne cessa pas un moment d'être sa meilleure amie, et elle entretint constamment une correspondance affectueuse avec Mme de Longueville. Sans avoir le génie politique de la Palatine et sans être mêlée autant qu'elle aux agitations des partis, Mme de Sablé intervint toujours, comme la Palatine, pour adoucir les divisions et concilier les intérêts. C'est elle, selon Lenet, qui fit proposer en 1650 à Mme de Longueville, alors à Stenay, le mariage du prince de Conti avec une nièce du cardinal, et elle fit faire la même proposition au prince de Condé, pendant qu'il était en prison à Vincennes, par le chirurgien d'Alencé. Enfin, pour éteindre toutes les inimitiés, elle eut l'idée de marier les trois nièces de Mazarin au duc de Candale, fils du duc d'Épernon, à un fils du duc de Bouillon, et à Marcillac, le fils du duc de La Rochefoucauld.

Aussi la guerre civile n'ôta pas un seul ami à Mme de Sablé, et, l'orage passé, elle put de nouveau les rassembler tous autour d'elle. Depuis longtemps, elle avait quitté le faubourg Saint-Honoré, où elle habitait d'abord, pour aller demeurer à la Place-Royale [1], avec son amie la comtesse de Maure. Là, ces deux dames, autrefois brillantes, alors sur le

1. Tallemant, t. II, p. 325 et p. 124. — Scarron, dans son *Adieu au Marais et à la Place Royale*, t. VII de l'édition d'Amsterdam, met madame de Sablé parmi les habitants de la place :

La nonpareille Bois-Dauphine
Entre dames perle très-fine.

retour, sans grande fortune, mais avec une naissance qui s'en pouvait passer et d'assez grands restes de beauté, ne songèrent plus qu'à vivre doucement dans la culture ou du moins dans le goût des lettres.

Il y avait en ce temps à Paris un certain nombre de sociétés qui s'étaient formées à l'exemple et des débris de l'hôtel de Rambouillet, fermé vers 1648, aux approches de la Fronde, quand M. de Montausier était allé et avait emmené sa femme dans son gouvernement de Saintonge et d'Angoumois. La plus célèbre de ces sociétés est celle qui se rassemblait tous les samedis chez Mlle de Scudéry. M. Rœderer nous a donné une histoire de l'hôtel de Rambouillet : il nous manque une histoire des *Samedi*. Elle pourrait être piquante par le contraste des deux sociétés. A l'hôtel de Rambouillet, tous les gens d'esprit étaient bien reçus, quelle que fût leur condition : on ne leur demandait que d'avoir de bonnes manières ; mais le ton aristocratique s'y était établi sans nul effort, la plupart des hôtes de la maison étant de fort grands seigneurs, et la maîtresse étant à la fois Rambouillet et Vivonne [1]. La littérature n'était pas le sujet unique des entretiens : on y parlait de tout, de guerre, de religion, de politique. Les affaires d'État y étaient de mise aussi bien que les nouvelles

1. Sur la société de l'hôtel de Rambouillet et sur madame de Rambouillet elle-même, voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, ch. II.

les plus légères, pourvu qu'elles fussent traitées avec esprit et avec aisance. Les gens de lettres étaient recherchés et honorés, mais ils ne dominaient pas. Voilà pourquoi l'hôtel de Rambouillet a exercé une influence générale sur le goût public. Les fameux *Samedi* étaient tout littéraires. C'était une réunion en général très-bourgeoise, qui, avec la meilleure volonté d'imiter celle de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, restait bien loin de son modèle. Quelques rares grands seigneurs, quelques grandes dames y paraissaient encore de temps en temps, mais le fond de la compagnie était d'un ordre inférieur par les manières comme par la naissance. L'esprit n'y manquait pas, mais il était à tous égards d'une assez mince qualité : nulle vraie grandeur, nulle simplicité; de la fadeur et de la recherche. Chez la marquise de Rambouillet, régnait la suprême distinction, la noblesse, la familiarité, l'art de dire simplement les plus grandes choses; chez Mlle de Scudéry, on disait avec prétention les plus petites; on affectait le bon ton, le ton galant, parce qu'on ne l'avait pas naturellement. Ici Condé, Richelieu, Malherbe, Balzac, Corneille, Bossuet tout jeune encore, et pour mettre en train la société, Voiture; en femmes, la princesse de Condé et sa fille Mme de Longueville, la princesse Marie, la future reine de Pologne, quelquefois aussi, et toujours bien accueillie comme elle méritait de l'être, Mlle de Scudéri et son

frère, qui venaient chercher des sujets de descriptions et de portraits pour *le Grand Cyrus*. Là, cette même Mlle de Scudéry, devenue la Sapho du Marais, et pour habituées ordinaires, Mme d'Aragonais, Mlle Legendre, Mlle Robineau, et quelques dames auteurs, telles que Mme de Plabuisson, Mlle de Serment, Mlle De la Vigne, Mlle Desjardins, depuis Mme de Villedieu. Il y avait un ordre du jour, un appareil presque académique, un procès-verbal, des actes, une chronique, un secrétaire, qui était Pélisson, et un conservateur des archives de la société, Conrart. Conrart, en effet, nous a transmis une partie des papiers de la compagnie, entre autres une sorte de procès-verbal d'une des séances rédigé par Pélisson, la séance du 20 décembre 1653. La pièce est intitulée : *La Journée des Madrigaux, fragment tiré des Chroniques du Samedi*[1]. Et il y a une foule d'autres pièces du même genre, car ce qui dominait dans le salon de Mlle de Scudéry, c'était la passion des petits vers et de la poésie légère. Les madrigaux, les sonnets, les stances, les élégies, les bouts rimés,

1. Manuscrits de Conrart, in-folio, t. V, p. 91 à 127. On lit dans *la Journée des Madrigaux* ce passage curieux que Molière semble avoir connu : « La poésie, passant l'antichambre, les salles et les gardes-robes même, descendit jusques aux offices. Un escuyer qui estoit bel esprit ou avoit volonté de l'estre, et qui avoit pris la nouvelle maladie de la cour, acheva un sonnet de bouts rimés sans suer que médiocrement, et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques. » Avec cette note : « Il est effectivement vrai que les valets de la maison firent des vers ce jour-là. »

les lettres mêlées de vers et de prose, surabondent dans les manuscrits de Conrart. Un assez grand nombre a paru successivement dans les recueils de Sercy, de Barbin, de Quinet, les libraires de la poésie agréable et des choses galantes; mais il en reste tout autant d'inédit, et de quoi défrayer bien des almanachs des muses et des grâces.

Les Samedi durèrent assez longtemps, ils eurent leur influence à la fois bonne et mauvaise, entretenant et répandant le goût des lettres, mais aussi l'altérant et l'abaissant. Ces réunions en firent naître d'autres, encore plus mêlées, qui décrièrent les précieuses bien avant Molière. On en a une preuve assurée dans un ouvrage aujourd'hui bien justement oublié [1], mais qui dans son temps fit assez de bruit, *la Précieuse ou le Mystère de la Ruelle*, par l'abbé de Pure, qui, après avoir fréquenté les précieuses, finit par s'en moquer, distinguant d'ailleurs avec

1. Il a presque péri : nous n'en connaissons pas quatre ou cinq exemplaires, et la Bibliothèque nationale n'en possède pas un seul; il n'est donc pas mal à propos d'en donner une très-courte description. — *La Prétieuse ou le Mystère de la Ruelle, dédiée à telle qui n'y pense pas;* première partie, chez Guillaume de Luyne, 1656, in-12. Le privilége est du 15 décembre 1655, sous ce titre : *La prétieuse ou les Mystères de la Ruelle,* et en effet les autres parties portent *les Mystères* et non pas *le Mystère.* Le nom de l'abbé de Pure n'est pas sur le titre, mais il est dans le privilége : A. D. P. Vers la fin de cette première partie, p. 357, on trouve un éloge de Corneille assez bien fait et bien senti, un autre, p. 382, un peu exagéré de Mlle de Scudéry, du *Cyrus* et de la première partie de la *Clélie,* qui paraissait en cette même année. En tête du volume est une petite gravure représentant une ruelle. — Seconde partie, chez Pierre Lamy, 1656. A la fin du privilége :

soin les vraies des fausses, et faisant un très-grand éloge de Mlle de Scudéry et même de sa société. Cet ouvrage est en quatre volumes, dont le premier et le plus instructif a paru au commencement de l'année 1656. L'auteur y donne une description complète de la précieuse, de l'espèce en elle-même et de ses variétés; il peint leurs occupations, leurs intrigues, leurs travers; il les déchire sans pitié et sans scrupule, et s'il ne les nomme pas, il annonce qu'un jour il y aura des clés. C'est un pamphlet, un véritable libelle, plus méchant que spirituel. Un peu plus tard, l'abbé de Pure en fit une comédie [1], qui fut représentée par les bouffons italiens sur le théâtre du Petit-Bourbon. Toutes les voies étaient donc préparées, il ne manquait plus qu'un homme de génie; il vint à son heure. Le 18 novembre 1659, Molière donna sur ce même théâtre *les Précieuses Ridicules*, suivant le goût public plutôt qu'il ne le devançait, se

Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 juin 1656. — Troisième partie, chez Pierre Lamy, 1657. Achevé d'imprimer pour la première fois le 30 décembre 1656. — Quatrième et dernière partie sous ce titre: *Le Roman de la Prétieuse, ou les Mystères de la Ruelle*, à Paris, chez Guillaume de Luyne, 1658. Achevé d'imprimer pour la première fois le 9 mai 1658; avec une dédicace à l'abbé de Clermont-Tonnerre. « Je connois trop le peu de rapport qu'il y a entre des fausses prétieuses et un véritable prétieux, entre de défectueuses copies et un parfait original. » Dans l'avant-propos : « Il y a peu de choses qui n'ayent un sens caché... : tost ou tard on entendra la force de mon jargon. Il y aura des clefs et des ouvertures de mes secrets, et tel condamne mon coq-à-l'asne qui un jour en justifiera le bon sens. »

1. *Histoire du Théâtre-François* (par les frères Parfait), t. VIII, p. 318 et 321.

faisant l'interprète d'une opinion déjà puissante et lui assurant la victoire, accablant les précieuses ridicules, mais ne leur portant pas les premiers coups. Lorsqu'il imprima sa comédie, en 1660, il y mit une préface, où il prend les mêmes précautions que l'abbé de Pure, et dit avec raison que « les véritables précieuses auroient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules, qui les imitent mal. » Ce sont en effet ces mauvaises imitations répandues à Paris et dans toute la France qu'a voulu attaquer l'implacable ennemi de toute exagération, et nullement l'hôtel de Rambouillet, qui depuis longtemps n'était plus, et dont les nouvelles précieuses n'avaient retenu que les défauts pédantesquement exagérés.

On pense bien que Mme de Sablé, dont le goût était si délicat, sentait autant que personne les ridicules des samedi; mais enfin c'était un reflet des beaux jours de sa jeunesse, et comme elle habitait la Place-Royale, voisine de Mlle de Scudéry, elle la visitait de temps en temps, avec la comtesse de Maure, et se plaisait à rencontrer chez elle Chapelain, Pélisson, Conrart. Les recueils de celui-ci contiennent plus d'une lettre de Mme de Sablé, où elle se fait un honneur de le recommander à de hauts personnages en diverses occasions.

Presque dans le même temps, mais dans un quartier bien différent de Paris, au Luxembourg, s'était formée une tout autre société, qu'on ne peut pas ap-

peler une société littéraire, et qui pourtant a laissé une trace profonde dans la littérature nationale.

Mademoiselle, fille unique de Gaston, duc d'Orléans, après avoir pris, ainsi que son père, une assez grande part à la Fronde, et y avoir fait un moment le général d'armée avec ses deux aides de camp, Mme de Fiesque et Mme de Frontenac, vivait tranquillement au palais du Luxembourg, dans une disgrâce que lui rendaient facile à supporter sa naissance et sa fortune. Elle avait une cour, et l'esprit y était le bienvenu. Elle-même en avait beaucoup, d'un genre un peu fantasque, mais assez relevé, capricieuse, mais sincère, et plus portée aux aventures qu'aux bassesses. Elle avait voulu faire elle-même sa destinée, et elle n'avait pas su la conduire. Plus d'une fois elle avait pu s'asseoir sur un trône; elle avait rêvé celui de Louis XIV, et elle avait fini par se prendre d'une passion ridicule pour un gentilhomme dépourvu de toute grande qualité, et qui n'avait pas même celle de l'aimer. Jeune, elle avait eu quelque beauté[1]. Sans nulle étude, elle prenait plaisir à se rendre compte de ce qu'elle avait pensé ou voulu et à mettre sur le papier tout ce qui lui passait par la tête. On a d'elle des mémoires écrits tout entiers de sa main[2], où il n'y a pas un mot d'orthographe et

1. Voyez le portrait de Juste gravé par Falet et celui de Poilly.
2. On en peut voir à la Bibliothèque nationale le manuscrit autographe.

où les détails insignifiants surabondent, mais qui sont pleins des renseignements les plus précieux, et d'un style qui n'est pas vulgaire et sent fort bien sa princesse royale. Pendant sa disgrâce, de 1654 à 1659 et 1660, Mademoiselle, n'ayant rien de mieux à faire, s'occupa de littérature. Elle avait pour secrétaire de ses commandements Segrais, de l'Académie française, poëte et bel esprit, qui a laissé un nom dans les lettres, et qui naturellement s'efforçait de donner ses goûts à sa maîtresse. *Les Nouvelles françoises et les Divertissements de la princesse Aurélie,* qui parurent en 1656 [1], sont un récit allégorique de la manière dont la princesse Aurélie, Mlle d'Orléans, passait son temps au château des Six-Tours, c'est-à-dire à Saint-Fargeau, avec cinq de ses amies, Gilone d'Harcourt, comtesse de Fiesque, et Mme de Frontenac, peu déguisées sous les noms de Gilonide et de Fronténie; Mme de Valençay, la sœur de Mme de Châtillon et du maréchal de Luxembourg, appelée ici Aplanice, de la devise célèbre de sa maison [2]; la jolie marquise de Mauny, qu'on nomme Silerite, et Uralie, qui est Mme de Choisy, la femme du chancelier du duc d'Orléans, l'amie de la princesse Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui, avec Mme Cornuel, avait la

1. 2 vol. in-8°, chez Sommaville, 1656. Segrais n'y a pas mis son nom, mais il en est l'auteur et il a signé la dédicace. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui vient de la bibliothèque des Sully, contient une clef manuscrite dont nous avons fait usage.

2. Απλανος est la devise des Montmorency.

réputation d'un des esprits les plus libres et les plus piquants. Ces dames s'amusent à se raconter chacune une histoire, un petit roman, une nouvelle galante à la façon du *Cyrus*, mais beaucoup plus courte, et avec cette différence considérable, que les personnages n'y sont pas, comme dans Mlle de Scudéry, empruntés aux Grecs et aux Romains, mais à l'Europe moderne et surtout à la France : de là le titre de *Nouvelles françoises*. C'était déjà un pas vers une littérature plus vraie et plus nationale, et ce sont ces nouvelles qui ont préparé et amené quelques années après *Mademoiselle de Montpensier* et *la Princesse de Clèves*.

Avec les dames que nous venons de citer, il y avait aussi, à la cour de Mademoiselle, la sœur de Mme de Montespan, Mme de Thianges, tant célébrée par La Fontaine, la comtesse de Maure, l'amie intime de Mme de Sablé, et sa nièce, la fière et spirituelle Mlle de Vandy; bien d'autres encore qui, sans avoir d'emplois au Luxembourg, y fréquentaient assidûment, telles que la belle comtesse de Brégy, qui écrivait avec agrément en vers et en prose; l'aimable duchesse de La Trémouille, célèbre par ses goûts élégants, et qui a laissé le plus charmant recueil des devises de toutes les grandes dames de son temps [1]; la duchesse de Châtillon, une des idoles du

1. On le peut voir à la bibliothèque de l'Arsenal.

jour; la fille vertueuse et spirituelle de la beauté la plus ignorante et la plus effrontée, Mlle de Montbazon, abbesse de Caen, puis de Malnoue; la duchesse de Schomberg, l'ancienne Mlle de Hautefort, le digne objet d'une des passions platoniques du roi Louis XIII; enfin Mme de Sévigné et Mme de La Fayette. Par les femmes, vous pouvez juger des hommes : ils étaient à l'avenant; au premier rang était La Rochefoucauld.

Un jour, à la campagne, en 1657, Mademoiselle eut l'idée de demander à toutes les personnes de sa société de faire leur portrait, et sur-le-champ elle fit elle-même le sien, en commençant par une description physique assez détaillée, et passant de là à la peinture de son esprit, de son âme, de ses mœurs et de toutes ses qualités morales. Elle fit aussi les portraits de M. de Béthune, qui était son chevalier d'honneur, de Mlle de Vandy, de M. d'Entragues, de Mme de Montglat, et beaucoup d'autres, parmi lesquels ceux du roi, de Monsieur, de monsieur le Prince avant même qu'il fût réconcilié avec la cour, et on peut dire que ce dernier portrait est le meilleur que nous ayons de Condé. Après avoir donné l'exemple, elle voulut qu'on le suivît. Mlle de Montbazon, l'abbesse de Caen, fit son portrait en 1658, par ordre de Mademoiselle, comme elle le dit : plusieurs autres dames s'exécutèrent de bonne grâce. Il était reçu qu'on dirait de soi le bien qu'on en pensait; mais qu'on oserait dire aussi le mal. La belle

duchesse de Châtillon ne trouva que des éloges à se donner. Celles qui ne se sentaient pas aussi habiles ou aussi hardies s'adressaient à de plus exercées. Mme de Brégy, qui était une des muses du temps, avec Henriette de Coligny, la comtesse de La Suze, se chargea de faire le portrait de la princesse d'Angleterre, l'aimable Henriette, avant qu'elle fût mariée, sous le nom de la princesse Cléopâtre, avec celui de la reine de Suède, alors à Paris. On emprunta aussi le secours de quelques plumes viriles. Le marquis de Sourdis peignit la comtesse de Maure et la duchesse de Créqui; M. de Jussac, la jolie Mme de Gouville, que les mémoires de Lenet nous font si bien connaître; Vineuil, bel esprit un peu subalterne, à moitié homme du monde, à moitié homme de lettres, et qui aurait bien voulu rappeler Sarazin et Montreuil, car personne alors n'aurait osé songer à l'héritage de Voiture, s'arrêta si complaisamment à retracer la beauté de la comtesse d'Olonne, qu'il oublia de dire le reste. C'est en cette occasion que Mme de La Fayette fit le premier usage de sa plume délicate en faveur de son amie, la marquise de Sévigné; elle l'annonçait en quelque sorte et s'annonçait elle-même, car il est impossible de faire un portrait plus agréable, plus flatteur et plus fidèle tout ensemble. Ce devait bien être là Mme de Sévigné, jeune encore, n'ayant pas toute sa renommée, retenant un peu sa verve et sa malice et ne

laissant paraître qu'un enjouement plein de charme. Il y eut aussi des portraits dont les auteurs et les originaux ne voulurent pas être connus, et qui sont mis sous des noms de fantaisie. N'oublions pas de dire, à l'honneur de la société de Mademoiselle, qu'une main ignorée y a tracé un *Portrait des précieuses* que Molière a dû connaître, et qui, bien mieux encore que le livre et la comédie de l'abbé de Pure, le préparait et l'autorisait. Remarquez enfin que, parmi tous les auteurs du Luxembourg, il n'y a guère que des personnes du grand monde; que Mademoiselle n'employa pas d'hommes de lettres proprement dits, aucun des habitués des Samedi, et que Mlle de Scudéry elle-même, si considérée et si honorée, si habile ou du moins si célèbre dans l'art des portraits, n'en a pas fait ici un seul.

Tel fut le passe-temps de Mademoiselle et de ses amis pendant les années 1657 et 1658 : de ce passe-temps est sortie toute une littérature. En 1659, Segrais revit ces portraits [1], en ajouta un assez bon nombre en prose et même en vers, et publia le tout dans un beau volume in-4° admirablement imprimé, et aujourd'hui devenu fort rare [2], sous ce titre : *Divers Portraits*. On n'en tira que trente exem-

1. *Œuvres diverses* de Segrais, édit. d'Amsterdam, t. Ier, *Mémoires anecdotes*, p. 172.

2. Un de ces exemplaires, de condition très-médiocre, vient d'être vendu 350 fr. à la vente de la bibliothèque de M. de Bure.

plaires[1], qui ne furent pas mis dans le commerce, et dont Mademoiselle fit des présents. L'ouvrage eut un succès prodigieux. Ce qui avait fait la fortune des romans de Mlle de Scudéry, le plaisir de voir son portrait un peu embelli, la curiosité de voir aussi celui des autres, la passion qu'a toujours eue et qu'aura toujours la bourgeoisie de savoir ce qui se passe dans le monde de l'aristocratie, qui ne s'ouvrait pas alors très-facilement, les noms des personnes illustres qui se trouvaient là pour la première fois décrites avec le plus grand détail au physique et au moral, de grandes dames transformées tout à coup en écrivains, et inventant sans s'en douter une nouvelle manière d'écrire dont aucun livre ne donnait la moindre idée, et qui était le parler ordinaire des gens de qualité; ce je ne sais quoi de naturel, de familier, d'aisé, et en même temps d'agréable et de souverainement distingué, tout cela charma la cour et la ville, et les premiers jours de l'année 1659 étaient à peine écoulés, qu'on vint demander à Mademoiselle la permission de donner de l'ouvrage privilégié une édition nouvelle à l'usage de tout le monde.

Cette édition ne suffit pas; il en fallut une autre

1. Segrais, *ibid.*, p. 171 : « On n'en a tiré que trente exemplaires, et afin qu'on n'en tirât pas davantage, nous étions présens lorsqu'on tiroit chaque feuille, et à la trentième nous faisions rompre la planche, de sorte qu'il n'a pas été possible à l'imprimeur d'en tirer un plus grand nombre. »

encore et dans cette même année [1]. On avait déjà le goût des portraits en France ; ils devinrent à la mode, et la paix des Pyrénées, le mariage de Louis XIV, les longues fêtes qui suivirent dans toute la France, étant venus animer et augmenter la passion générale pour les divertissements des arts et des lettres, on se jeta en quelque sorte sur le genre nouveau que les *Divers Portraits* avaient mis en vogue. C'étaient de petites compositions qui semblaient faciles et qui étaient agréables à faire. La vanité y trouvait son

1. On nous permettra ici quelques détails de bibliophilie qui ne sont pas sans intérêt littéraire. Les *Divers Portraits* ont été composés pendant les années 1657 et 1658. Ils ont paru in-4° avec ce seul titre : *Divers Portraits, imprimés en l'année* 1659, et au milieu les armes de Mademoiselle. On ignore la date précise de l'impression, parce qu'il n'y a point de privilége ; mais il faut qu'elle soit des premiers jours de janvier, car la seconde édition, donnée par Sercy et Barbin, en un volume in-12 de 325 pages, sous ce titre : *Recueil des portraits et éloges en prose, dédié à Son Altesse Royale Mademoiselle,* non-seulement porte ce même millésime de 1659, mais contient ces mots à la fin du privilége : *achevé d'imprimer le* 25 *janvier* 1659. Cette seconde édition n'est pas une pure réimpression des *Divers Portraits :* on en a négligé quelques-uns, et des meilleurs, tels que celui de Mademoiselle par elle-même, celui de M.me de Châtillon par elle-même, etc., et on en a ajouté plusieurs qui sont fort bons, par exemple ceux de Mlles d'Orléans par M. de Bouillon, avec un plus grand nombre de très-médiocres, et dont les originaux ne valent guère mieux que les auteurs. C'est un recueil infiniment inférieur à tous égards à celui de Mademoiselle : il n'a point de table, et il y a des fautes souvent grossières à chaque page ; mais il y faut remarquer une préface d'une plume inconnue, où l'on fait voir que les *Portraits* ne viennent point d'une imitation de Philostrate ou de Théophraste, que ces dames n'avaient pas lu, mais tout simplement du succès du *Cyrus* et de la *Clélie*. Dans cette même année 1659, les mêmes libraires publièrent une nouvelle édition du *Recueil des portraits et éloges,* sous le même titre et dans le même format, mais avec des additions très-considérables, qui portent ce volume, dont l'impression est assez grosse et bien plus soignée que la précédente, à 912

compte, et à peu de frais. On s'occupait de soi et on en occupait les autres. Bien entendu on ne se maltraitait guère, et ce n'était pas par ses plus mauvais côtés qu'on se montrait. Les portraits se multiplièrent à Paris et dans les provinces; ils descendirent du grand monde dans la bourgeoisie; il y en eut d'excellents, il y en eut de médiocres et aussi de détestables, jusqu'à ce qu'en 1688 La Bruyère renouvela et éleva le genre, et, sous le nom[1] de *Carac-*

pages. Il y a des exemplaires divisés en deux parties, avec des titres visiblement ajoutés; mais, dans celui que nous avons sous les yeux, la pagination se suit. C'est là que pour la première fois se trouve un certain nombre de portraits excellents, tels qui celui de la duchesse de Schomberg, surtout celui de La Rochefoucauld par lui-même; mais ils sont en quelque sorte noyés dans une foule de portraits mal faits de personnes vulgaires. Enfin, en 1663, Sercy réimprima ce *Recueil* en deux parties bien distinctes et en deux volumes in-12, avec ce long titre : *La Galerie des Peintures ou Recueil des Portraits et éloges en vers et en prose, contenant les portraits du Roy, de la Reyne, des princes, princesses, duchesses, marquises, comtesses, et autres seigneurs et dames les plus illustres de France; la plupart composés par eux-mêmes; dédiée à Son Altesse Royale Mademoiselle.* Cette *Galerie des Peintures* n'est autre chose que la troisième édition de 1659, avec quelques noms propres de plus et le portrait de Mazarin par Mme de Brégy. On ne sait pourquoi, dans les éditions venues après celle de Mademoiselle, le style de plusieurs portraits, par exemple du portrait de la comtesse de Maure, a été changé, et pas du tout en mieux.

1. Ce nom de caractères n'est pas même une invention de La Bruyère ou un emprunt qu'il aurait fait à Théophraste. Il était déjà très-répandu et en usage : on disait caractère pour portrait, et dans le second *Recueil des portraits et éloges* de 1659, p. 534 à 560, on trouve un nouveau *Caractère de madame la comtesse d'Olonne*, avec une lettre d'envoi où ce mot est répété : *Lettre écrite à madame la comtesse d'Olonne en lui envoyant son* CARACTÈRE. L'auteur dit à la comtesse : « Paroissez, madame, au milieu des portraits et des CARACTÈRES, et vous défaites toutes les images qu'on sauroit donner de vous. »

tères, au lieu de quelques individus, peignit son siècle et l'humanité [1].

Mme de Sablé allait beaucoup au Luxembourg, et y prenait part à tous les divertissements littéraires, ainsi que son amie la comtesse de Maure. Elle ne tenait guère la plume, mais elle était consultée, et Mademoiselle prisait fort son opinion. Quand elle publia la *Relation de l'Ile imaginaire*, Mme de Sablé fut au nombre des personnes dont elle rechercha le suffrage, et la comtesse de Maure s'empressa d'en écrire à la marquise, lui disant que Mlle de Scudéry était ravie de ce petit morceau et lui demandant son avis à elle-même, évidemment afin de le transmettre et d'en faire sa cour à Mademoiselle. Mme de Sablé se prête de la meilleure grâce du monde à l'intention de son amie, et elle lui adresse ce billet qui n'a pas dû déplaire à l'illustre auteur [2] :

« Je mourois d'envie de vous dire mon avis sur la

1. On a une clef de La Bruyère; mais ici la plus grande circonspection est nécessaire, car non-seulement La Bruyère s'est servi souvent de plusieurs originaux, mais ces originaux n'ont été pour lui qu'une occasion, un point de départ, la matière d'une première esquisse, sur laquelle il a ensuite librement travaillé, sans consulter aucun modèle particulier et l'œil fixé sur un caractère général et abstrait que son pinceau énergique rendait aussi vivant, aussi réel qu'un individu, mais où nul individu ne se pouvait reconnaître. Quelle clef appliquer à un pareil ouvrage? La Bruyère seul pourrait la donner. On dit qu'il l'a fait. Il est permis d'en douter, et de considérer la *Clef des Caractères* publiée en Hollande, à quelques exceptions près, comme de simples conjectures, curieuses et intéressantes, sur les contemporains de La Bruyère.

2. Manuscrits de Conrart, in-folio, t. XI, p. 79.

Relation de l'Isle imaginaire; mais vous m'en avez oté le pouvoir en me mandant que Mlle de Scudéry en a déjà dit le sien. Car comme elle pense bien mieux que je ne fais sur toutes choses, et qu'elle sait aussi bien mieux exprimer ses pensées, il ne me reste rien à vous dire, pour vous peindre l'admiration que j'ai de tant de belles imaginations et de tant d'esprit, que les mêmes choses que cette habile personne en a déjà dites. C'est pourquoi, dans l'impossibilité de m'en taire, je ne sais point d'autre moyen pour me satisfaire sur cela que de marquer dans le livre quelques-uns des endroits qui m'ont donné le plus de plaisir et d'étonnement. Je vous supplie de les relire, car, encore que vous en ayez déjà si parfaitement reconnu toutes les grâces, je croi que si vous les considérez avec cette réflexion, que c'est dans la grandeur et sous la couronne que ces belles imaginations se sont trouvées conduites avec tant de jugement, vous en direz admirablement tout ce que j'en voudrois pouvoir dire, et je suis persuadée que personne ne peut me contenter sur cela si ce n'est vous. Je vous renvoye le livre avec un grand regret; j'en voudrois bien avoir un qui fût tout à moi, et qu'il me fût permis d'en récréer la solitude de certains anachorètes de nos amis. Je vous supplie d'avoir la bonté de travailler à cela, etc. »

Mme de Sablé est bien plus intéressée dans un autre

petit roman de Mademoiselle, plus piquant que la *Relation de l'Ile imaginaire*, parce qu'il continue les *Divers Portraits* sous des noms inventés, et contient des peintures de mœurs dont la vérité perce à travers la fiction. Nous voulons parler de l'*Histoire de la Princesse de Paphlagonie*. C'est un tableau de l'intérieur de Mademoiselle, de sa cour et des querelles qui l'agitaient, sous le gouvernement fantasque de la princesse. Mme de Sablé y fait un personnage ainsi que la comtesse de Maure : celle-ci s'appelle la reine de Misnie, et Mme de Sablé y est mise sous le nom de la princesse Parthénie [1]. On s'y moque fort de leur peur de la contagion, du soin qu'elles prennent de leur santé, et aussi d'un autre défaut de Mme de Sablé, que nous n'avons pas encore indiqué et qu'elle avait pris avec l'âge, le goût et le génie de la friandise ; en même temps on vante sa politesse et son esprit, et sous les bouffonneries que le genre permettait et exigeait même, on sent pour elle comme pour son amie la sérieuse considération qui leur était due. Voici le récit burlesque et fidèle que fait Mademoiselle de la manière dont les deux amies passaient leur temps à la Place-Royale; on croit lire Talle-

1. Nous trouvons à madame de Sablé deux noms de Précieuse, celui de Stéphanie dans *la Clef du grand dictionnaire historique des Prétieuses* de Somaize, p. 26, Paris, 1661; et celui de Falmasie dans *le Cercle des Femmes Savantes*, Paris, in-12, 1663. La comtesse de Maure est Melistrate dans *le Cercle des Femmes Savantes* et *Madonte* dans Somaize.

mant, mais un Tallemant de bonne compagnie : « Il n'y avoit point d'heures [1] où elles ne conférassent des moyens de s'empêcher de mourir, et de l'art de se rendre immortelles. Leurs conférences ne se faisoient pas comme celles des autres : la crainte de respirer un air ou trop froid ou trop chaud, l'appréhension que le vent ne fût trop sec ou trop humide, une imagination enfin que le temps ne fût pas aussi tempéré qu'elles le jugeoient nécessaire pour la conservation de leur santé, étoit cause qu'elles s'écrivoient d'une chambre à l'autre. On seroit trop heureux si on pouvoit trouver de ces billets et en faire un recueil. Je suis assurée que l'on y trouveroit des préceptes pour le régime de vivre, des précautions jusques au temps propre à faire des remèdes, et des remèdes même dont Hippocrate et Gallien n'ont jamais entendu parler avec toute leur science ; ce seroit une chose fort utile au public, et dont les facultés de Paris et de Montpellier feroient bien leur profit. Si on trouvoit leurs lettres, on en tireroit de grands avantages en toutes manières, car c'étoient des princesses qui n'avoient rien de mortel que la connoissance de l'être. Dans leurs écrits, on apprendroit toute la politesse du style et la plus délicate manière de parler sur toutes choses. Il n'y a rien dont elles n'ayent eu connoissance : elles ont su les affaires

1. *Histoire de la princesse de Paphlagonie*, imprimée en 1659, avec la *Relation de l'Ile imaginaire*, petit in-4°, p. 79 et 80.

de tous les États du monde, par la participation qu'elles y ont eu de toutes les intrigues des particuliers, soit de galanterie ou d'autres choses où leurs avis ont été nécessaires, tantôt pour appaiser les brouilleries et les querelles, tantôt pour les faire naître selon les avantages que leurs amies en pouvoient tirer; enfin c'étoient des personnes par les mains desquelles le secret de tout le monde avoit à passer. La princesse Parthénie avoit le goût aussi délicat que l'esprit : rien n'égaloit la magnificence des festins qu'elle faisoit; tous les mets en étoient exquis, et sa propreté a été au-delà de tout ce qui s'en peut imaginer. C'est de leur temps que l'écriture a été mise en usage : auparavant on n'écrivoit que des contracts de mariage, et des lettres il ne s'en entendoit pas parler; ainsi nous leur avons l'obligation d'une chose si commode pour le commerce. »

Un autre passage de l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie* nous apprend qu'un grand changement était récemment survenu dans la vie et les habitudes de Mme de Sablé, et que depuis quelque temps elle avait quitté la Place-Royale pour aller habiter au faubourg Saint-Jacques, auprès de Port-Royal : « La princesse Parthénie s'éloigna de la cour, et alla demeurer parmi un grand nombre de vierges qui s'étoient retirées pour servir aux dieux; c'étoit un lieu comme l'on pourroit dire maintenant un monastère. Là, elle conversoit quand elle vouloit avec ces

dames, et quand elle vouloit aussi, elle voyoit ses amies. Pendant le voyage du roi de Misnie (le comte de Maure), la reine sa femme alloit quelquefois se retirer avec elle..... Elle ne confirmoit pas la prin cesse Parthénie dans la résolution qu'elle avoit prise de devenir dévote. Je dis de le devenir, car je sus qu'elle s'étoit retirée avant que d'être fort touchée, espérant cet effet du bon exemple. Assurément le lieu de sa retraite étoit fort propre à inspirer de bons sentiments; c'étoit une société de personnes d'une vertu et d'un mérite tout extraordinaire, qui causoit même de l'envie aux gens du siècle, par ce qu'il y avoit peu de personnes ailleurs qui pussent s'égaler à ceux qui composoient cette assemblée. » Voilà les anachorètes dont parlait Mme de Sablé à la fin du billet à la comtesse de Maure sur la *Relation de l'Ile imaginaire*.

Déjà, en effet, depuis plusieurs années, avant 1659, les chagrins domestiques, la perte de sa fortune et de ses espérances, l'âge surtout, les approches de cette fin toujours présente à son imagination, lui avaient inspiré des pensées de plus en plus sérieuses. Suivant la coutume du temps, elle avait songé à mettre un intervalle entre la vie et la mort, et à se retirer du monde.

On ne peut méconnaître une teinte assez marquée de mélancolie mêlée à une politesse affectueuse dans ce billet, écrit vraisemblablement vers l'époque où

nous sommes arrivés, et adressé à un ancien ami qui la négligeait :

« Il y a longtemps que je souhaitois de vous entretenir pour faire des réflexions avec vous sur vous-même; mais comme j'apprens que vous ne me voulez plus voir, il faut que je vous écrive tout ce que j'ai pensé sur la misère et sur le néant du monde. Avouez qu'il n'y a jamais eu une amitié qui parût si bien établie que la nôtre; elle estoit fondée sur l'estime, sur l'agrément de part et d'autre et sur une confiance réciproque. Cependant, sans qu'il se soit rien passé qui ait dû détruire ni ébranler de tels fondemens, vous m'avez quittée, et mesme dans un temps où je faisois toutes choses pour vous retenir. Il ne s'est point passé de jour dans votre maladie que je n'aye envoyé savoir de vos nouvelles. Vous avez dit à un de mes gens, quand vous commenciez à guérir, que la première de vos visites seroit pour moi. J'ai parlé de vous avec les mêmes sentiments que j'ai toujours eus. Et parmi tout cela vous m'abandonnez. N'est-ce pas là un grand exemple de la foiblesse humaine? Je parle ainsi, parce que j'aime mieux m'en prendre à tout le genre humain que de vous accuser en particulier. Je ne fais donc que vous y comprendre, et détester le néant de cette nature qui, même dans les hommes les plus parfaits, ne peut rien faire qui ne soit défectueux. Votre procédé avec moi en est

une grande preuve, car n'ayant point de raisons à dire pour vous excuser, vous n'en avez pas même cherché la moindre apparence. Quoique l'artifice empire toujours les choses, selon moi, je ne sais pourtant s'il ne m'auroit point esté plus supportable. J'ai regret à vous, je vous l'assure, et d'autant plus, que j'espérois que lorsque vous seriez à vous je vous posséderois davantage. Je croyois qu'après les choses que j'avois prié M. de V.... de vous dire, il n'y avoit plus rien à faire; mais je n'ai pu vous enterrer sans vous parler encore une fois. Je le fais donc, et du moins dites-moi que j'ai raison, et que je méritois une plus heureuse destinée [1]. »

Nul doute que ce que Mme de Sablé entendait dire de la nouvelle vie de Mme de Longueville, ne fît sur elle une vive impression. Au milieu de l'année 1654, à trente-cinq ans, dans tout l'éclat de la beauté, Mme de Longueville avait renoncé à tous les plaisirs que le monde lui promettait encore pour se donner à Dieu; elle s'était remise entre les mains de son vieux mari, et était allée ensevelir son esprit et ses charmes au fond de la Normandie. De toutes parts il n'était question que de cette illustre pénitence. Mme de Sablé, qui connaissait si bien le cœur de son ancienne amie, ce cœur qui avait été la source de ses fautes, ce besoin de plaire et d'être aimée, cette

1. Manuscrits de Conrart, t. XIII, in-folio, p. 289.

passion de paraître et de briller, comprit plus que personne tout ce qu'il y avait de douloureux et de magnanime dans un pareil sacrifice. Elle aussi, elle se convertit, comme on disait alors, c'est-à-dire que les sentiments religieux, qu'elle partageait avec ses contemporains, prirent un caractère plus prononcé. Mais en pensant davantage à Dieu, elle ne changea pas de nature et demeura elle-même. Avec la tournure de son esprit, le goût et l'habitude de la distinction et de l'importance, elle ne pouvait se contenter de la piété commune, et après avoir été précieuse, elle devint une dévote raffinée. Visant toujours au sublime, comme les femmes de sa jeunesse, elle échangea la galanterie espagnole pour le jansénisme.

N'oublions pas les dispositions générales qui portaient Mme de Sablé et toutes les âmes d'élite vers la doctrine nouvelle. Plus l'homme était grand au XVIIe siècle, plus il se sentait petit devant Dieu, et les plus forts étaient les plus humbles. Tout ce qui était de l'homme avait été si souvent mis à l'épreuve et convaincu d'infirmité, les événements avaient tellement déjoué les espérances les mieux conçues et les calculs les plus habiles, qu'on se jetait volontiers entre les bras de celui qui ne trompe point, et qu'on en venait aisément jusqu'à demander à sa bonté souveraine, seule efficace, victorieuse et irrésistible, non-seulement le salut, mais le désir même du salut.

Comme en philosophie la pensée avait été glorifiée aux dépens de la volonté mal définie et un peu confondue avec des facultés étrangères [1], de même en théologie la liberté humaine courait grand risque d'être sacrifiée à la grâce. Ajoutez à cela l'autorité de la vertu et de la science, l'empire d'une morale austère comparée à la morale relâchée du probabilisme et des jésuites, les séductions de la disgrâce et bientôt de la persécution auprès des âmes généreuses, et vous aurez le secret de l'attrait et des conquêtes rapides du jansénisme.

Mme de Sablé n'était pas étrangère à cet état des esprits; mais outre ces motifs élevés et sérieux, elle en avait d'un autre ordre : elle allait chercher à Port-Royal un asile à la fois honorable et modeste, où à peu de frais elle pouvait soutenir son rang, ne pas rompre tout à fait avec le monde, et en même temps s'éloigner du bruit, conserver ses amitiés les plus hautes et les plus chères et avoir sous ses yeux d'édifiants exemples, vaquer enfin à son aise aux soins de son salut et à ceux de sa santé.

Telles furent les raisons diverses qui déterminèrent Mme de Sablé. Comme le dit Mademoiselle, quand elle quitta la Place-Royale elle n'était pas encore dévote, elle avait plutôt l'espérance et le

1. Voyez dans nos *Fragments de philosophie Cartésienne* une dissertation intitulée *Des Rapports du Cartésianisme et du Spinozisme*, p. 464, etc., et dans la IVme série de nos ouvrages la Préface des *Pensées* et les dernières pages de *Jacqueline Pascal*.

désir de le devenir : une fois à Port-Royal, elle le devint de jour en jour davantage; elle prit peu à peu l'esprit du lieu qu'elle habitait; elle finit par être tout à fait janséniste, et elle attira au jansénisme toutes les âmes pieuses de sa connaissance.

Elle échoua sur sa meilleure amie, la comtesse de Maure, qui avait de la religion, mais sans excès, et qui était même un peu philosophe. Mlle de Vandy, qui pensait comme Mme de Maure, résista également. Mme de Choisy alla plus loin : pénétrant bien vite les côtés faibles du jansénisme, dès les premiers symptômes du changement de Mme de Sablé, elle se moqua d'elle et de ses nouveaux amis dans une lettre vive et sensée adressée à la comtesse de Maure. Cette lettre étant la seule que nous connaissions[1] de cette personne singulière, si considérable au XVIIe siècle, et peignant assez bien la tournure de son caractère et de son esprit, nous la donnons ici, en l'abrégeant un peu. Mme Cornuel appelait les jansénistes des *importants spirituels*, et on sait le mot[2] sur les religieuses de Port-Royal : « pures comme des anges,

1. Voyez dans les *Divers Portraits* deux portraits de Mme de Choisy, l'un par Mme de Bregy sous le nom de Philis, l'autre par Mademoiselle elle-même sous le nom de la charmante exilée. Voyez aussi Segrais dans *les Divertissements de la princesse Aurélie*. On n'a rien de Mme de Choisy que le portrait de la duchesse d'Épernon dans les *Divers portraits*, p. 253. Tallemant, t. IV, p. 247, dit de Mme de Choisy : « Elle a été jolie, a de l'esprit et dit les choses plaisamment. »

2. Il est d'Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, dans la visite épiscopale qu'il fit à Port-Royal des Champs.

orgueilleuses comme des démons. » Mme de Choisy, en badinant, dit quelque chose de tout cela.

« Décembre 1655 [1].

« A l'exemple de l'amiral de Chastillon, je ne me décourage pas dans la mauvaise fortune. J'ai senti avec douleur la légèreté de Mme la marquise, qui, persuadée par les jansénistes, m'a oté l'amitié que les Carmélites m'avoient procurée auprès d'elle. Je vous prie, madame, de lui dire de ma part que je lui conseille en amie de ne s'engager pas à dire qu'elle ne m'aime plus, parce que je suis assurée que, dans dix jours que je suis obligée d'aller loger à Luxembourg [2], je la ferai tourner casaque en ma faveur. Entrons en matière. Elle trouve donc mauvais que j'aye prononcé une sentence de rigueur contre M. Arnauld. Qu'elle quitte sa passion comme je fais la mienne, et voyons s'il est juste qu'un particulier, sans ordre du Roy, sans bref du Pape, sans caractère d'évêque ni de curé, se mesle d'escrire incessamment pour réformer la religion, et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits qui ne font autre effet que de faire des libertins ou des impies. J'en parle comme savante, voyant combien

1. Manuscrits de Conrart, in-folio, t. XI, p. 279.

2. Le mari de Mme de Choisy était chancelier du duc d'Orléans, qui était alors à Blois, mais dont les affaires se faisaient au Luxembourg. Mme de Choisy demeurait ordinairement dans son hôtel de la rue des Poulies, à côté de l'hôtel Longueville, et elle avait une charmante maison de campagne à Bas-le-Roi.

les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tous moments : Hé! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque si nous avons la grâce, nous serons sauvés, et si nous ne l'avons pas, nous serons perdus. Et puis ils concluent par dire : Tout cela sont fariboles... Avant toutes ces questions-ci, quand Pasques arrivoit, ils étoient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules; présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : Ce qui est écrit est écrit. Voilà ce que les jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. Pour les véritables chrétiens, il n'étoit pas besoin qu'ils écrivissent tant pour les instruire, chacun sachant fort bien ce qu'il faut faire pour vivre selon la loi.. Que MM. les jansénistes, au lieu de remuer des questions délicates, et qu'il ne faut point communiquer au peuple, prêchent par leur exemple, j'aurai pour eux un respect tout extraordinaire, les considérant comme des gens de bien dont la vie est admirable, qui ont de l'esprit comme des anges, et que j'honorerois parfaitement s'ils n'avoient point la vanité de vouloir introduire des nouveautés dans l'église. Je croi fermement que si M. d'Andilly savoit que j'eusse l'audace de n'approuver pas les jansénistes, il me donneroit un beau soufflet, au lieu de tant d'embrassades amoureuses qu'il m'a données autrefois. Je ne vous écris point de ma main, parce

que je prends les eaux de Sainte-Reyne, qui me donnent un froid si épouvantable, que je ne puis mettre le nez hors du lit. Mais, madame, la colère de Mme la marquise ira-t-elle, à votre avis, à me refuser la recette de la salade? Si elle le fait, ce sera une grande inhumanité dont elle sera punie dans ce monde et dans l'autre... »

Mme de Sablé réussit mieux auprès de celles de ses amies dont la sensibilité l'emportait sur le jugement, et qui aussi avaient plus à expier. Elle donna à Port-Royal plusieurs belles pécheresses, entre autres Mme de Longueville. Mais ne devançons pas les temps. Nous en sommes à l'année 1659; Mme de Longueville n'est pas encore janséniste, et Mme de Sablé l'est fort modérément. Elle menait à Port-Royal de Paris une vie pieuse, mais agréable et fort douce. Elle s'y était fait bâtir un corps de logis séparé du monastère, mais renfermé dans son enceinte, et là elle s'occupait de la grande affaire de son salut, sans en négliger aucune autre, le soin de sa santé, le goût de toutes les délicatesses, y compris la friandise, celui de la belle littérature, surtout la passion d'un certain crédit pour soi, pour ses amis, pour tout le monde. Toujours bien avec le ministère, elle ménageait aussi l'opposition, comme on dirait aujourd'hui, et recevait d'anciens frondeurs, devenus de fins courtisans. Elle voyait la meilleure et la plus haute com-

pagnie. Elle avait fait de son appartement à Port-Royal un autre hôtel de Rambouillet en petit, très-aristocratique, encore un peu galant, toujours très-bel esprit, d'une dévotion élégante et d'abord assez peu sévère. Il y avait des habitués médiocres dont le nom a surnagé à peine : l'abbé Testu, l'abbé de La Victoire, Esprit, l'abbé d'Ailly, le médecin Cureau de La Chambre et son fils l'abbé de La Chambre, le marquis de Sourdis ; quelques visiteurs d'un ordre plus relevé : Nicole, Arnauld, Domat, Pascal avec sa sœur Gilberte Mme Périer, la duchesse d'Aiguillon nièce de Richelieu, Anne de Rohan la belle princesse de Guéméné, la duchesse de Schomberg, la duchesse de Liancourt, M. et Mme de Montausier, le prince et la princesse de Conti, M. le Prince, quelquefois même Monsieur, le frère de Louis XIV, très-souvent La Rochefoucauld et Mme de La Fayette, constamment et dans le plus particulier la comtesse de Maure et Mme de Longueville. En même temps qu'on faisait chez Mme de Sablé du bel esprit, de la dévotion et de la politique, on y faisait aussi des confitures et de merveilleux ragoûts ; on y composait des élixirs pour les vapeurs et des recettes contre toutes les maladies. Mme de Sablé suffisait à tout, s'occupait de tout, de nouvelles littéraires et d'affaires sérieuses, sans beaucoup sortir de chez elle, et sur la fin presque sans quitter sa chaise et son lit. Il lui prenait quelquefois des accès de dé-

votion ou des vapeurs, et pendant ce temps elle fermait sa porte à tout le monde, même à ses meilleurs amis; mais ces moments étaient rares et duraient peu, et c'était en général une maîtresse de maison accomplie. Elle possédait tout ce qu'il faut pour cela : un assez grand nom, le goût de l'influence, un cœur au repos, un esprit actif et aimable, peu ou point d'originalité, ce qui est la condition essentielle de ce genre de succès. En effet, comme nous l'avons dit et comme on l'a vu par nos citations, l'esprit de Mme de Sablé consistait surtout en une parfaite politesse. Elle ne s'élevait guère au-dessus de cette heureuse médiocrité, soutenue par le bon ton et le bon goût, qui sied si bien à une femme qui aspire à tenir un salon. Rien en elle d'éminent et de fort rare, comme aussi rien de vulgaire ; aucune de ces qualités qui éblouissent et souvent offusquent, et toutes celles qui attirent et qui retiennent. Elle avait de la raison, une grande expérience, un tact exquis, une humeur agréable. Quand je me la représente telle que je la conçois d'après ses écrits, ses lettres, sa vie, ses amitiés, à moitié dans la solitude, à moitié dans le monde, sans fortune et très en crédit, une ancienne jolie femme à demi retirée dans un couvent et devenue une puissance littéraire, je crois voir, de nos jours, Mme Récamier à l'Abbaye-aux-Bois.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Mme de Sablé à Port-Royal. — Occupations de la compagnie qui se rassemblait chez elle. — Ouvrages inédits de Mme de Sablé : *De l'Éducation des Enfants*, *De l'Amitié*. — Ses *Maximes*. — Celles de l'abbé d'Ailly. — Celles d'Esprit. — Pensées de Domat; Pensées de Pascal et Discours sur l'Amour. — La Rochefoucauld ; l'homme, l'écrivain ; ses premiers essais. — Comment ses Maximes ont été composées. — Leur valeur philosophique, et leur valeur littéraire. — Mme de Sablé les communique à diverses personnes pour en avoir leur opinion. — Les hommes sont partagés. — Toutes les femmes sont contre La Rochefoucauld. — Opinion de la comtesse de Maure, — de la princesse de Guémené, — de la duchesse de Liancourt, — de la duchesse de Schomberg, — de Mlle de Montbazon, abbesse de Malnoue, — de Mme de La Fayette. — Article de Mme de Sablé, dans le *Journal des Savants*, sur le livre des Maximes. — Dernier jugement sur ce livre par le petit-fils de l'auteur.

Transportez-vous au haut du faubourg Saint-Jacques, dans une rue assez étroite qui porte le triste nom de rue de la Bourbe, au delà de la rue nouvelle du Val-de-Grâce; arrêtez-vous devant un édifice d'une modeste apparence, qu'on appelle aujourd'hui *Hospice de la Maternité*. Là était Port-Royal [1]. Entrez dans la cour : en face était l'église, dont le chœur seul subsiste et tient lieu de l'église entière; à droite et autour de l'église s'étendait le monastère; derrière, de vastes jardins se prolongeaient, entre la rue d'Enfer et la rue Saint-Jacques, jusqu'à la rue qui depuis a reçu le nom de Cassini;

1. Dans ces derniers temps, on a fort justement donné à la rue de la Bourbe le nom de *rue de Port-Royal*.

à gauche, à une très-petite distance de l'église, est un groupe de maisons moitié anciennes et moitié nouvelles. C'est de ce côté que Mme de Sablé s'était fait bâtir un corps de logis à la fois séparé du monastère et renfermé dans son enceinte. Son appartement était tout voisin du chœur de l'église, et elle avait à deux pas le parloir des religieuses. Sa maison, fort réduite, se composait de son médecin et intendant le docteur Valant, de Mlle de Chalais, son ancienne dame de compagnie, devenue pour elle une amie, d'un excellent cuisinier, de quelques domestiques, et elle eut assez longtemps un cocher et une voiture. Elle pouvait recevoir une assez nombreuse compagnie, sans que l'ordre du couvent en fût le moins du monde troublé. Ses liaisons les plus chères étaient dans son voisinage et presque à sa porte. Elle avait enlevé à la Place-Royale et attiré dans son quartier la comtesse de Maure, qui ne pouvait se passer de la voir ou de lui écrire à tout moment. Près d'elle étaient les Carmélites, où elle comptait plus d'une amie, la belle Lancry de Bains, ancienne fille d'honneur de la reine Marie de Médicis, devenue la grande et sainte prieure Marie-Madeleine de Jésus; la sœur Marthe, autrefois la charmante Mlle du Vigean, l'unique passion véritable de Condé, qu'elle avait tant vue au Louvre et à Chantilly; Mlle d'Épernon, qui avait fui dans la pieuse maison la couronne de Pologne; surtout l'ai-

mable, spirituelle et judicieuse Mlle de Bellefond, si connue sous le nom de la mère Agnès de Jésus-Maria [1]. Elle n'avait pas grand chemin à faire pour aller rendre ses devoirs à la reine Anne dans ses fréquentes retraites au Val-de-Grâce, ou à Mademoiselle au Luxembourg. L'hôtel de Condé n'était pas bien loin, à la place où sont aujourd'hui le théâtre et la rue de l'Odéon. La duchesse d'Aiguillon habitait au Petit-Luxembourg, et Mme de La Fayette rue de Vaugirard. Pascal demeurait sur la fin de sa vie avec sa sœur, Mme Périer, rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont. L'hôtel de La Rochefoucauld était rue de Seine, l'hôtel de Conti près de là. Mme de Longueville était presque la seule amie qu'elle eût au delà des ponts, d'abord rue des Poulies, et un peu plus tard rue Saint-Thomas-du-Louvre; mais Mme de Longueville passait sa vie à l'hôtel de Condé, et elle avait un logement aux Carmélites, d'où elle venait sans cesse à Port-Royal. On peut donc dire que Mme de Sablé, bien que retirée à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, conservait autour d'elle toutes ses amitiés, et les avait en quelque sorte sous sa main.

Quelquefois l'esprit du lieu qu'elle habitait la saisissait, et elle s'enfonçait dans une solitude où elle ne laissait pénétrer personne. Elle disparaissait du

1. Voyez la *Jeunesse de madame de Longueville*, chapitre Ier.

monde, à ce point que l'abbé de La Victoire, mécontent de n'être pas reçu, dit un jour en parlant d'elle : « Feu Mme la marquise de Sablé [1]. » Il paraît qu'elle en usait ainsi avec La Rochefoucauld lui-même, car il lui écrit : « Je ne sais plus d'inventions pour entrer chez vous, on m'y refuse la porte tous les jours, etc. [2] » Elle évitait alors jusqu'à Mme de La Fayette, et nous trouvons parmi les papiers de Valant le débris d'une lettre inédite, à demi épargnée par le temps et les amateurs d'autographes, où Mme de La Fayette se plaint, même assez vivement, de n'avoir pas été admise. « Je sens bien, dit-elle, que j'en suis très-offensée, et je connois par là que j'étois encore plus attachée à vous que je ne pensois, car assurément il y a un bien petit nombre de personnes au monde qui m'offensassent en ne me voulant plus voir. Je ne vous dis pas tout ceci pour vous faire changer de résolution, mais pour vous faire un peu de honte de l'avoir prise, en vous faisant voir que je méritois que vous me distinguassiez un peu des autres par les sentiments que j'ai pour vous, mais non pas de la manière que vous m'avez distinguée [3]. » Si dans ces temps-là Mme de Longue-

1. Tallemant, t. II, p. 329.

2. *Œuvres complètes de La Rochefoucauld*, chez Ponthieu, in-8°, 1825 (édition donnée par le marquis Gaëtan de La Rochefoucauld), p. 458.

3. Voici un autre billet inédit de Mme de La Fayette à Mme de Sablé dans une occasion semblable, et que nous tirons aussi des *Portefeuilles de Valant* : « Il y a une éternité que je ne vous ai vue, et si vous

ville n'était pas tout à fait enveloppée dans la disgrâce commune, elle était au moins un peu négligée. C'est ce qu'elle remarque doucement et avec grâce[1] : « Si on pouvoit vous laisser là, vous en seriez bien contente, car vous ne prévenez jamais les gens. Je souhaite au moins que ce ne soit que par esprit de solitude, et de peur d'attirer quelqu'un dans vostre désert ; car encore que je prétende estre une exception à la règle que vous pratiquez là-dessus, je m'accommoderois toujours mieux de cette raison que d'une autre. »

Il est certain, quoique un peu singulier, que Mme de Sablé avait gardé à Port-Royal la fine cuisine, le soin extraordinaire de sa santé et la fertilité d'inventions médicales dont Mademoiselle se moque agréablement dans *la Princesse de Paphlagonie*.

croyez, madame, qu'il ne m'en ennuye point, vous me faites une grande injustice. Je suis résolue à avoir l'honneur de vous voir, quand vous seriez ensevelie dans le plus noir de vos chagrins. Je vous donne le choix de lundy ou de mardy, et de ces deux jours-là je vous laisse à choisir l'heure, depuis huit du matin jusques à sept du soir. Si vous me refusez après toutes ces offres-là, vous vous souviendrez au moins que ce sera par une volonté très-déterminée que vous n'aurez pas voulu me voir, et que ce ne sera pas ma faute. Ce dimanche au soir. » — Autre billet de la même et du même genre : « Ce mardy au soir. De peur qu'il n'arrive quelque changement à la bonne humeur où vous estes, j'envoye vistement sçavoir si vous voulez me voir demain. J'irai chez vous incontinent après disné, car je vous cherche seule ; et si vous envisagez des visites, remettez-moi à un autre jour. Il est vrai qu'il faut que vous ayez de grands charmes, ou que je ne sois guère sujette à m'offenser, puisque je vous cherche après tout ce que vous m'avez fait. »

1. Bibliothèque nationale, *Supplément français*, n° 3029.

Passe encore pour le premier point, car enfin ce n'était là que l'excès d'une délicatesse qui se peut comprendre, et une sorte de fidélité au caractère de précieuse. Comme la précieuse ne faisait rien suivant le commun usage, elle ne pouvait aussi dîner comme une autre. Nous avons cité un passage de Mme de Motteville[1] où Mme de Sablé est représentée dans sa première jeunesse, à l'hôtel de Rambouillet, soutenant que la femme est née pour servir d'ornement au monde et recevoir les adorations des hommes. La femme digne de ce nom devait toujours paraître au-dessus des besoins matériels, et retenir même dans les détails les plus vulgaires de la vie quelque chose de distingué et d'épuré. Manger est une opération assez nécessaire, mais dont la vue est très-peu agréable. Mme de Sablé voulait qu'on y apportât une propreté toute particulière. Selon elle, il n'appartenait pas à la première venue d'être impunément à table avec un amant : c'était assez, disait-elle, de la moindre grimace pour tout gâter[2]. On devait abandonner aux bourgeoises les gros repas faits pour le corps, et avoir l'air de prendre un peu de nourriture pour se soutenir seulement et même pour se divertir, comme on prend des rafraîchissements et des glaces. Peu de mets, mais exquis et apprêtés d'une certaine façon. La fortune n'y

1. Voyez le chapitre Ier, p. 8.
2. Tallemant, t. XI, p. 156.

suffisait pas, il y fallait un art particulier. Mme de Sablé était maîtresse en cet art. Elle avait transporté l'esprit aristocratique et précieux, le bon ton et le bon goût, jusque dans la cuisine. Ses dîners, sans aucune opulence, étaient célèbres et recherchés. Elle formait ses amis à goûter les bonnes choses, et elle tenait école de friandise. La Rochefoucauld était un de ses meilleurs élèves. Il lui demande sans cesse des leçons : « Vous ne pouvez faire une plus belle charité, lui écrit-il, que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans les mystères de la marmelade et de vos véritables confitures, et je vous supplie très-humblement de faire en sa faveur tout ce que vous pourrez..... Si je pouvois espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritois pas de manger d'autrefois, je croirois vous estre redevable toute ma vie [1]. »

Mais, comme on le pense bien, ce n'était pas la table de Mme de Sablé, encore bien moins la savante

1. *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 454 et 468. Le texte cité est pris sur la lettre autographe qui est dans le IIe portefeuille de Valant, p. 180. L'imprimé donne sans nul motif : « Vous ne *sauriez* faire plus belle charité, » omettant le mot *une*, et donnant ainsi à la phrase un air plus ancien. Ce sont là des riens, mais ces riens multipliés changent le caractère du style. On ne peut comprendre pourquoi les éditeurs ont si mal copié et tant défiguré les lettres de La Rochefaucauld, bien faciles à lire pourtant avec leur longue et grande écriture à la Louis XIV. Ces lettres si bien tournées, souvent si intéressantes, attendent encore un éditeur intelligent et soigneux. Si nous étions plus jeune, nous tâcherions d'être cet éditeur-là, d'autant plus que nous pourrions joindre aux lettres déjà connues bien des lettres nouvelles, parmi lesquelles il en est de fort importantes.

pharmacie qu'elle avait aussi transportée à Port-Royal, qui attiraient chez elle tant de personnes du plus grand mérite et du plus haut rang ; c'était la sûreté et l'agrément de son commerce, une obligeance inépuisable, toujours prête à prodiguer les services ou les conseils, une raison aimable, le goût très-vif des choses de l'esprit, l'art heureux de faire valoir celui des autres, l'habitude et le talent des belles conversations et des occupations élégantes. Ainsi se rassembla peu à peu autour d'elle une compagnie d'élite qui prit rapidement une place considérable dans le beau monde d'alors, et subsista assez longtemps. Si nous voulions donner un nom à cette société, nous l'appellerions la société mondaine de Port-Royal, car Port-Royal et ses amis en faisaient le fond, et c'est de là qu'elle a tiré le trait qui la distingue : le sérieux y dominait, sans que l'agréable en fût exclu.

Les portefeuilles de Valant sont en quelque sorte les archives de la société de Mme de Sablé, comme ceux de Conrart sont celles de la société de Mlle de Scudéry : ils montrent clairement quelles étaient les occupations favorites du cercle intime de la marquise. Sans doute il y a de tout dans ces portefeuilles, des vers et de la littérature légère ; mais la plupart des pièces qu'on y trouve ont un autre caractère et un objet plus relevé. Dans ce coin de Port-Royal, on cultivait de préférence la théologie, la

physique elle-même et aussi la métaphysique, surtout la morale prise dans sa signification la plus étendue. Par exemple, c'est chez Mme de Sablé, en 1663, que se tinrent des *conférences sur le calvinisme*, dont une sorte de procès-verbal nous a été conservé. Lorsque Rohault inventa ses tuyaux de verre pour servir aux expériences barométriques que Pascal avait mises en vogue, le marquis de Sourdis lut ou communiqua un écrit de sa façon intitulé : *Pourquoi l'eau monte dans un petit tuyau.* Le cartésianisme, qui agitait alors tous les esprits à Paris et en province, qu'on attaquait chez les jésuites, qu'on défendait à Port-Royal et à l'Oratoire, qui pénétrait dans les universités et dans les cloîtres même, que Retz discutait dans sa retraite de Commercy [1], qui faisait enfin l'objet de tous les entretiens d'un bout de la France à l'autre, depuis les Rochers de Mme de Sévigné, dans le fond de la Bretagne, jusqu'au château de Mme de Grignan, sur les bords de la Durance, le cartésianisme troublait aussi le salon de Mme de Sablé. On y prenait parti pour et contre, et on y lisait des *Pensées sur les opinions de M. Descartes*, résumé d'une conférence qu'un habitué de la société avait eue avec un habile homme, d'un esprit indépendant, M. de la Clausure. Nous savions qu'après avoir composé le discours qui est

1. Voyez, dans nos *Fragments de philosophie cartésienne*, le morceau intitulé *le Cardinal de Retz cartésien.*

en tête de la première édition de la *Logique de Port-Royal*, Arnauld le soumit en manuscrit[1] à l'aimable et sérieuse marquise; les portefeuilles de Valant nous apprennent que celle-ci le goûta fort et l'adressa avec son avis à un M. de La Brosse, que nous ne connaissons pas, mais qui paraît avoir été un homme de mérite, à en juger par la lettre judicieuse et fort bien faite qu'il répondit à Mme de Sablé. Nous-même autrefois nous avons tiré de ce précieux recueil une lettre jusqu'alors inédite de Pascal[2] sur un ouvrage du médecin Menjot. On y rencontre aussi deux billets de Mme de Brégy sur une vie de Socrate et sur une traduction d'Épictète qui paraissaient alors, et il est assez piquant de voir l'éloge de Socrate et celui d'Épictète sortir d'une plume galante et ordinairement assez fade. A côté de ces deux billets sont des lettres bien différentes du marquis de Sourdis *sur l'amour*. Et il paraît que l'amour était un des sujets ordinaires de conversation, car, outre les lettres de l'ancien ami de Mme Cornuel, il y a des *Questions sur l'amour*. Le marquis de Sourdis est encore l'auteur d'un *Jugement du livre de Charron*, et ce jugement est très-sévère. Voilà des *Pensées sur la guerre*, d'une main inconnue, et d'autres *Pensées sur l'esprit*,

1. *Œuvres d'Arnauld*, t. Ier, p. 206. La lettre d'Arnauld est du 19 avril 1660; la première édition de la *Logique* est de 1662; cette édition ne contient que le discours d'Arnauld; Nicole est l'auteur du second discours ajouté dans les éditions qui ont suivi.

2. Quatrième série de nos ouvrages, *Littérature*, t. Ier, p. 463.

par l'abbé de La Chambre. Évidemment tout tourne à la dissertation morale, presque toujours sous sa forme la plus abrégée, celle de pensées, de sentences, de réflexions, de maximes.

Tel est le genre de compositions qui charma et occupa davantage les loisirs de la noble compagnie dont Mme de Sablé était le centre. Et on le conçoit aisément : c'était là comme une suite et un écho de la conversation ordinaire. On y trouvait encore le moyen de parler de soi sans en avoir l'air. On tirait de sa propre expérience, de ce qu'on avait éprouvé soi-même ou découvert chez les autres, quelques observations, que l'on généralisait un peu, sur l'esprit et sur le cœur, sur les vertus et sur les vices, sur nos mœurs, nos goûts, nos faiblesses, particulièrement sur la galanterie qu'on avait connue et sur la religion à laquelle on se réduisait ; puis l'effort, comme le talent, était de resserrer ces observations dans le cadre le plus étroit possible et de leur donner un tour agréable. L'hôtel de Rambouillet a particulièrement favorisé le genre épistolaire qu'un de ses plus anciens et plus illustres habitués, Balzac, a créé, et qu'une de ses dernières écolières, Mme de Sévigné, a porté à la perfection. Les réunions de Mlle de Scudéry, et celles qui en sont sorties, ont cultivé avec passion la littérature légère et donné à Voiture une innombrable famille d'imitateurs plus ou moins heureux. Mademoiselle a mis à la mode les

portraits et les caractères; Mme de Sablé y mit les maximes, les sentences, les réflexions, les pensées. Par là, le salon de Port-Royal occupe un rang plus élevé encore que celui du Luxembourg dans l'histoire des lettres françaises. Nous pouvons donc nous permettre de raconter avec un peu d'étendue cet intéressant épisode de la vie de Mme de Sablé et de la littérature du XVIIe siècle.

Le titre d'honneur de la marquise de Sablé, et qui soutiendra son nom auprès de la postérité, est d'avoir donné l'essor au genre des pensées et des maximes. Elle-même s'y essaya. Ce genre en effet sortait naturellement de la disposition de son esprit, de sa situation, de ses habitudes. Nous l'avons dit, Mme de Sablé était née plus raisonnable que passionnée. Tout son génie était le goût et la politesse; elle aimait à réfléchir; elle avait soixante ans en 1659; elle connaissait parfaitement le monde, et ses observations lui suggéraient des pensées qu'elle se plaisait à communiquer à ses amis comme une sorte de retour innocent sur le passé de leur vie, et comme une matière à des entretiens à la fois sérieux et agréables. Nous inclinons même à croire que les prétendus écrits de Mme de Sablé ne sont autre chose que des maximes et des réflexions un peu plus développées, mais auxquelles ses flatteurs seuls pouvaient donner le nom d'ouvrages.

Les lettres de La Rochefoucauld nous révélaient

déjà et nos manuscrits confirment pleinement l'existence de deux écrits de Mme de Sablé, l'un sur l'éducation des enfants, l'autre sur l'amitié. Nous ne pouvons dire certainement ce qu'était le premier, ne l'ayant pu découvrir malgré toutes nos recherches [1]; mais nous avons retrouvé le second parmi les pa-

1. Nous voulons du moins rassembler les moindres renseignements sur cet écrit. Quand La Rochefoucauld aspirait, ou quand ses amis songeaient pour lui à la charge de gouverneur du dauphin, qui fut donnée à M. de Montausier, il fait ce compliment à la marquise : « C'est ce que vous m'avez envoyé qui me rend capable d'estre gouverneur de M. le dauphin depuis l'avoir lu... Je n'ai en ma vie rien vu de si beau ni de si judicieusement écrit. Si cet ouvrage-là étoit publié, je crois que chacun seroit obligé, en conscience, de le lire, car rien au monde ne seroit si utile; il est vrai que ce seroit faire le procès à bien des gouverneurs que je connois. » *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 447. Ailleurs : « L'*Éducation des enfants* que Mme de Sablé m'a envoyée. » *Ibid.*, p. 471. Ailleurs encore : « Je vous supplie.... de vous souvenir que vous m'avez promis le traité de l'amitié et ce que vous avez ajouté à l'*Éducation des Enfants*. » *Ibid.*, p. 468. Quelques lignes de Mme de Longueville porteraient à croire que l'écrit de Mme de Sablé avait pour titre *Instruction pour les Enfants* : « Rien n'est plus beau que votre *Instruction pour les Enfants*; je l'ai lue aux miens sans leur dire que cela vînt de vous. Je ne la montrerai point, à mon grand regret; mais vous voulez bien qu'on en prenne copie. » *Supplément français*, 3029. Les deux billets suivants, l'un de la comtesse de Maure; l'autre d'Arnauld d'Andilly, montrent que l'écrit de Mme de Sablé était déjà composé, non-seulement avant l'année 1663, époque de la mort de la comtesse, mais dès l'année 1660. Mme de Maure parle comme La Rochefoucauld : « En vérité, plus je vois cette *Instructions des Enfants* et plus je trouve que c'est une très-belle chose, et ce que vous y avez adjouté est encore admirable. J'ai toujours songé en la lisant que c'est grand dommage que vous n'ayez eu le roi dans vostre gouvernement... » M. d'Andilly à Mme de Sablé, 1er février 1660 : « Je doute qu'on vous ait assez dit jusques à quel point je fus satisfait de ce certain discours. J'en fus d'autant plus touché, qu'il me parut d'abord un paradoxe; mais vous faites voir si clairement ce que vous avez entrepris de prouver, qu'il faudroit renoncer à la raison pour n'en pas demeurer d'accord. Rien n'est plus judicieux ni plus solide, et si les

piers de Conrart, et celui-là nous laisse entrevoir par analogie ce que devait être l'autre. Ce n'est pas du tout un traité [1], comme celui de Saci, dédié à Mme de Lambert; c'est une suite de maximes placées les unes après les autres sans autre unité que celle du sujet, et formant à peine deux petites pages; c'est évidemment une réponse à quelqu'un de la société de Mme de Sablé qui devant elle avait exprimé de basses pensées sur l'amitié. Ce quelqu'un là est, à n'en pouvoir douter, La Rochefoucauld. Il avait communiqué à Mme de Sablé sa maxime sur l'amitié : « L'amitié [2] la plus désintéressée n'est qu'un trafic où notre amour-propre se propose toujours quelque

enfans étoient instruits de cette manière, il est sans doute que par la connoissance qu'ils auroient d'eux-mesmes ils pourroient former en mesme temps et leurs mœurs et leur esprit, et, lorsqu'ils liroient ensuite l'histoire, en faire des jugements dont les vieillards mesme sont incapables, à cause de la manière dont ils l'ont apprise dans leur jeunesse, qui fait, comme vous le dites si bien, que leur jugement n'y ayant eu nulle part, il ne leur reste seulement que le souvenir des noms qui se sont conservés dans leur mémoire. » *Supplément français*, 3029, 8.

1. C'est ainsi pourtant que l'appelle La Rochefoucauld. M. d'Andilly le vante encore plus que l'écrit sur l'éducation des enfants : « Ce 28 janvier 1661. En vérité, c'est moi qui puis dire sans vous flatter que, quelque bien que vous ayez toujours écrit, vous écrivez encore mieux que vous n'avez jamais fait; ce qui vient, à mon avis, de ce que le jugement croist sans cesse et se sert ainsi avec plus d'art et de conduite des lumières de l'esprit. Il n'en faut point de meilleure marque que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer touchant l'amitié. Rien n'est plus beau, plus juste et plus véritable. Mais ce qui me le fait encore plus estimer, c'est que, quelque grands que soient vostre jugement et vostre esprit, ils y ont beaucoup moins de part que vostre cœur. Il faut sentir ces choses-là pour les pouvoir penser et les pouvoir dire. » *Supplément français*, 3029, 8.

2. Édition de 1665, maxime XCIV.

chose à gagner. » Loin d'effacer cette triste maxime, deux ans avant sa mort il l'étendit de la façon suivante : « Ce que les hommes ont nommé amitié[1] n'est qu'une société, qu'un mesnagement réciproque d'intérests, et qu'un eschange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » Le cœur de Mme de Sablé lui fournit des pensées d'un ordre bien différent. Elle prend à tâche de combattre sur tous les points la maxime de La Rochefoucauld, sans s'écarter jamais de cette parfaite mesure qui est le trait distinctif de son esprit et le signe de la vérité en toutes choses, mais qui rarement est accompagnée d'un grand éclat. Elle sépare nettement l'amitié de l'intérêt ; elle montre qu'il se fait bien dans l'amitié un échange de bons offices, mais que l'amitié est autre chose encore que l'espoir de cet échange. Elle va jusqu'à distinguer, et selon nous avec raison, l'amitié de l'inclination naturelle, du goût qu'on a pour une personne ; l'inclination commence l'amitié et en fait le charme, l'estime seule l'achève et lui donne un fondement solide et durable. Voilà certes des pensées justes et vraies, de nobles sentiments. Mme de Sablé comptait, à ce qu'il paraît, sur leur effet propre, car elle ne s'est guère appliquée à les soutenir par l'expression.

1. Édition de 1678, maxime LXXXIII.

DE L'AMITIÉ[1].

« L'amitié est une espèce de vertu qui ne peut estre fondée que sur l'estime des personnes que l'on aime, c'est-à-dire sur les qualités de l'âme, comme la fidélité, la générosité et la discrétion, et sur les bonnes qualités de l'esprit. — Il faut aussi que l'amitié soit réciproque, parce que dans l'amitié l'on ne peut, comme dans l'amour, aimer sans estre aimé. — Les amitiés qui ne sont pas establies sur la vertu et qui ne regardent que l'intérest et le plaisir ne méritent point le nom d'amitié. Ce n'est pas que les bienfaits et les plaisirs que l'on reçoit réciproquement des amis ne soient des suittes et des effets de l'amitié; mais ils n'en doivent jamais estre la cause. — L'on ne doit pas aussi donner le nom d'amitié aux inclinations naturelles, parce qu'elles ne dépendent point de notre volonté ni de notre choix, et, quoiqu'elles rendent nos amitiés plus agréables, elles n'en doivent pas estre le fondement. » — « L'union qui n'est fondée que sur les mêmes plaisirs et les mêmes occupations ne mérite pas le nom d'amitié, parce qu'elle ne vient ordinairement que d'un certain amour-propre qui fait que nous aimons tout ce qui nous est semblable, encore que nous soyons très-imparfaits, ce qui ne peut arriver dans la vraie amitié, qui ne cherche que la raison

1. Manuscrits de Conrart, in-folio, tome XI, page 175.

et la vertu dans les amis. C'est dans cette sorte d'amitié où l'on trouve les bienfaits réciproques, les offices reçus et rendus, et une continuelle communication et participation du bien et du mal qui dure jusqu'à la mort sans pouvoir estre changée par aucun des accidents qui arrivent dans la vie, si ce n'est que l'on découvre dans la personne que l'on aime moins de vertu ou moins d'amitié, parce que l'amitié estant fondée sur ces choses-là, le fondement manquant, l'on peut manquer d'amitié. — Celui qui aime plus son ami que la raison et la justice aimera plus en quelque autre occasion son plaisir ou son profit que son ami. — L'homme de bien ne désire jamais qu'on le défende injustement, car il ne veut point qu'on fasse pour lui ce qu'il ne voudroit pas faire lui-mesme. »

Les *Maximes*, qui ont paru après la mort de Mme de Sablé, n'étaient pas faites davantage pour le public, mais pour elle-même et pour ses amis. Elles lui venaient la plupart du temps, ainsi que nous l'avons dit, selon les hasards de la conversation, qui amenait tel ou tel sujet, et de sa part donnait naissance à des réflexions honnêtes et judicieuses qu'ensuite elle écrivait à son aise, se contentant de les amener à une forme claire et polie. Aussi, parmi les quatre-vingt et une maximes imprimées[1], à peine

1. *Maximes de madame la marquise de Sablé et Pensées diverses*

s'il y en a huit ou dix qui soient un peu remarquables. Nous en pouvons citer quelques-unes :

« Être trop mécontent de soi est une faiblesse ; être trop content de soi est une sottise. » — « Il n'y a que les âmes fortes qui sachent se dédire et abandonner un mauvais parti. » — « Il y a un certain empire dans la manière de parler et dans les actions qui se fait faire place partout et qui gagne par avance la considération et le respect. » — « Une méchante manière gâte tout, même la justice et la raison. Le *comment* fait la meilleure partie des choses, et l'air qu'on leur donne dore, accommode et adoucit les plus fâcheuses. » — « Dans la connoissance des choses humaines, nostre esprit ne doit jamais se rendre esclave en s'assujettissant aux fantaisies d'autrui. Il faut étendre la liberté de son jugement et ne rien mettre dans sa tête par aucune autorité purement humaine. Quand on nous propose la diversité des opinions, il faut choisir, s'il y a lieu ; sinon, il faut rester dans le doute. » — « Il n'y a rien qui n'ait quelque perfection. C'est le bonheur du bon goût de la trouver en chaque chose ; mais la malignité naturelle fait découvrir un vice entre plusieurs vertus pour le révéler et le publier, ce qui est plus tost une marque du mauvais naturel qu'un avantage du dis-

de M. L. D. Paris, 1678, in-12. Il y en a une réimpression d'Amsterdam à la suite des *Maximes* de La Rochefoucauld en 1712. Voyez maximes VI, VII, XXVI, XLVIII, LXI, LXXXI.

cernement, et c'est bien mal passer sa vie que de se nourrir toujours des imperfections d'autrui. »

Une des maximes de Mme de Sablé qui fut le plus goûtée dans sa société et même au delà, est celle sur la comédie. On sait quelle controverse s'éleva dans le temps à propos du théâtre. Les plus grands esprits y prirent part. Racine et Molière défendirent leur cause; Port-Royal, avec Bossuet, Bourdaloue et tous les gens sévères, entre autres le prince de Conti et Mme de Longueville [1], se prononça contre la comédie, et Mme de Sablé suivit Port-Royal. Elle fit un petit écrit sur le sujet qui était à l'ordre du jour, et le communiqua à plusieurs femmes de ses amies, qui comme elle autrefois avaient fort connu le monde, et qui aujourd'hui comme elle étaient devenues dévotes et même jansénistes. Parmi ces beautés sur le déclin était la princesse de Guémené, Anne de Rohan, que Retz a trop fait connaître, qui inspira au pauvre de Thou une passion mal partagée, comme le fait voir la lettre touchante qu'il lui adressa avant de monter sur l'échafaud. M. d'Andilly, l'âge et des malheurs, qui bientôt devaient s'accroître [2], l'avaient attirée vers Port-

1. Il y a un écrit du prince de Conti intitulé : *Traité de la Comédie et des Spectacles*, édit. in-4°, 1668; et dans ses lettres, Mme de Longueville s'exprime à peu près comme son frère. Voyez l'APPENDICE, IIe partie.

2. On sait que son fils, le chevalier de Rohan, impliqué dans une conspiration, périt sur l'échafaud.

Royal. Elle commençait à penser comme Mme de Sablé, et Valant nous en a conservé ce petit billet[1] : « Je serois persuadée de tout ce que vous m'avez envoyé sur les comédies, quand il ne seroit pas si convainquant et si bien escrit qu'il est. Je trouve toutes vos pensées si raisonnables et si vraies que je les crois comme des articles de foi. » Cet écrit de Mme de Sablé est tout simplement une maxime un peu plus longue que les autres. On y voit que Mme de Sablé était bien revenue de l'enthousiasme de sa jeunesse pour les mœurs espagnoles, du moins en ce qui regarde le théâtre :

« Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrestienne; mais entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour, principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête; car plus il paraît innocent aux âmes innocentes, et plus elles sont capables d'en être touchées. Sa violence plaît à notre amour-propre, qui forme aussitôt un désir de causer les mêmes effets que l'on voit si bien représentés, et on se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnesteté des sentiments qu'on y voit, qui éteint

1. *Portefeuilles de Valant,* tome VII, page 298.

la crainte des âmes pures, lesquelles s'imaginent que ce n'est pas blesser la pureté d'aimer d'un amour si sage. Ainsi l'on s'en va de la comédie le cœur si rempli de toutes les douceurs de l'amour et l'esprit si persuadé de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à rechercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mesmes plaisirs et les mesmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la comédie [1]. »

Toutes ces maximes partent assurément d'une âme bien faite, et montrent un certain talent d'observation et de réflexion; le style en est d'une bonne qualité, le tour aisé et même agréable : c'est à peu près ainsi qu'un jour pensera et écrira Mme de Lambert; mais chez l'une comme chez l'autre marquise la raison et l'esprit ne sont point assez relevés par le travail et par l'art, et en particulier les maximes de Mme de Sablé auraient eu besoin de recevoir d'une

1. Nous tirons cette maxime des manuscrits de Conrart où elle se trouve à la suite des maximes sur l'amitié. Dans l'imprimé, elle occupe la dernière place : elle est la maxime LXXXI; elle a subi quelques légers changemements de style qui ne sont point heureux, mais qui ne valent pas la peine d'être relevés. — Il est bien étrange qu'on ait pu attribuer ce petit morceau à Pascal. D'abord il n'est pas dans le manuscrit autographe; de plus il n'a point l'accent inimitable du grand écrivain. D'ailleurs le billet de Mme de Guémené à Mme de Sablé ne peut laisser aucun doute : « Je trouve toutes *vos pensées* si raisonnables, etc.» Et Valant y a mis ce titre : « Mme la Princesse de Guymenée, sur l'écrit que Mme de Sablé a fait contre la comédie. »

main exercée la concision, le tour piquant, l'arête saillante et vive, le trait qui frappe et qui dure : faute de tout cela, elles sont restées à l'état d'une médiocrité convenable.

Quand la maîtresse de la maison donnait ainsi l'exemple, on eût été assez mal venu de ne pas le suivre. Aussi, chez Mme de Sablé, chacun faisait des maximes et des pensées, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. Parmi ces derniers était l'abbé d'Ailly, précepteur des enfants de Mme de Longueville, ecclésiastique mondain, attentif à faire sa cour à la marquise en flattant ses goûts, parce qu'elle était toute puissante sur la princesse. C'est d'Ailly qui, après la mort de Mme de Sablé, s'empressa de recueillir et de mettre au jour les maximes qu'elle avait laissées, avec un éloge de l'aimable auteur, et en ayant bien soin d'y joindre ses propres pensées. Il s'en excuse dans un petit avant-propos, parce que, dit-il, « ces pensées sont d'un de ses amis particuliers et que c'est elle en quelque façon qui les a fait naître. » Il nous apprend que « les *Pensées* et les *Maximes* étaient déjà mises ensemble en diverses copies manuscrites », et il nous fournit une preuve de plus que tout ce petit travail de pensées et de maximes se faisait presque en commun. A mesure qu'il les composait, « il les communiquait à son incomparable amie, ou de vive voix ou par lettres. » Le voisinage des pensées de l'abbé d'Ailly ne fait ni

tort ni honneur aux maximes de Mme de Sablé. Il y en a de savantes[1], il y en a de mondaines; les moins fades sont celles sur les femmes et sur l'amour.

Jacques Esprit, de l'Académie française, est un écrivain plus exercé que d'Ailly et qui tenait une place bien plus considérable dans le salon de Port-Royal. Personnage mobile et divers, il est assez malaisé de le distinguer de ses frères, de le reconnaître et de le suivre parmi tous ses changements. Dans sa jeunesse, il s'était fait à l'hôtel de Rambouillet une certaine réputation de bel-esprit, et la protection du chancelier Séguier lui avait ouvert l'Académie. Tombé en disgrâce auprès du chancelier pour n'avoir pas connu ou lui avoir caché les amours de Guy de Laval et de sa fille, Mme de Coislin, il s'était attaché à Mme de Sablé. Mme de Longueville

1. Les savantes ont bien l'air d'être empruntées à Pascal, et aux conversations de Domat, de Nicole et d'Arnauld, celles-ci, par exemple : « La trop grande soumission aux livres et aux opinions des anciens, comme à des vérités éternelles révelées de Dieu, gaste bien des testes et fait bien des pédants. » — « Hors des choses qui regardent la religion, on doit toujours soumettre ses études et ses livres à la raison, et non pas la raison à ses livres. » — « Ces mots de sympathie, de je ne sçai quoi, de qualités occultes, et mille autres de cette nature, ne signifient rien ; on se trompe quand on pense en estre mieux instruit. On les a inventés pour dire quelque chose quand on manque de raisons et qu'on ne sçait plus que dire. » — « Le bon sens doit estre l'arbitre des règles, tant anciennes que modernes; tout ce qui ne lui est pas conforme est faux. » — « La nature est donnée aux philosophes comme une grande énigme où chacun donne son sens, dont il fait son principe. Celui qui, par ce principe, rend raison plus clairement de plus de choses, peut au moins se vanter d'avoir l'opinion la plus vraisemblable. » — « La raison et l'expérience doivent estre inséparables pour la découverte des choses naturelles. »

lui avait fait obtenir une pension de 2,000 livres[1], et l'avait emmené avec elle à Munster; puis il se mit dans l'Oratoire, puis il en sortit et se maria. Toujours pour complaire à son amie, Mme de Longueville le plaça auprès de ses neveux, les petits princes de Conti. Tour à tour on l'appela l'abbé Esprit et M. Esprit. Sarrazin, dans ses vers sur les deux sonnets de Benserade et de Voiture, dit en 1649 : *monsieur Esprit, de l'Oratoire.* Sans nous engager dans ces obscurités, disons seulement que vers 1660, Esprit était dans l'intimité de Mme de Sablé et très-janséniste. Personne plus que lui ne s'occupa de maximes et de pensées. Il en faisait en prose, il en faisait même en vers, et en 1669 il a dédié à Montausier, alors gouverneur du dauphin, des *Maximes politiques mises en vers par monsieur l'abbé Esprit*[2]. Si ses maximes en prose n'ont paru qu'en 1678, comme celles de d'Ailly et de Mme de Sablé, elles avaient aussi été composées bien auparavant. On a dit et on répète sans cesse que le livre d'Esprit est une paraphrase de celui de La Rochefoucauld. Il y a là du vrai et du faux. Oui, l'académicien semble souvent reproduire et commenter le grand seigneur; mais il ne l'imite pas : ils tirent leur frappante ressemblance du fonds commun sur lequel ils travaillent tous les deux. Si même entre eux il y a un disciple et un

1. Tallemant, IV, page 70 et suiv.
2. Paris, in-12.

maître, le disciple serait La Rochefoucauld. Celui-ci ne parle jamais d'Esprit dans ses lettres qu'avec une déférence marquée; il loue ses maximes, qui déjà circulaient; il le consulte sur les siennes, il lui adresse des sujets et des ébauches de maximes pour qu'il y mette la dernière main [1]. Esprit le lui rendait bien, il prenait parti pour lui chez Mme de Sablé et ailleurs, et son ouvrage est un développement de leurs communs principes, encore exagérés par le jansénisme. Nous pouvons recommander cet ouvrage à ceux qui, sans doute pour s'absoudre eux-mêmes, s'instruisent à mépriser la nature humaine, à considérer la liberté des actions comme une chimère, tout ce que les hommes ont honoré et admiré comme n'étant au fond que mensonge et hypocrisie ou légèreté et sottise, et l'amour-propre et l'égoïsme comme les seuls sentiments vrais et permanents. Par-dessus cette belle doctrine vient celle de la grâce, à la fois gratuite et irrésistible, qu'on ne peut pas même invoquer efficacement s'il ne lui plaît de nous prévenir, qui nous emporte invinciblement lorsqu'elle nous visite, et hors de laquelle toutes les lumières de la

1. *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 461 : « Je trouve la sentence de M. Esprit la plus belle du monde »; page 450 : « A M. Esprit. Je vous prie de mettre sur le ton de sentence ce que je vous ai mandé de ce mouchoir et des tricotets, sinon renvoyez-moi ma lettre pour voir ce que j'en pourrai faire »; page 451 : « Je vous prie de montrer à Mme de Sablé nos dernières sentences; cela lui redonnera peut-être l'envie d'en faire, et songez-y aussi de votre côté, quand ce ne seroit que pour grossir notre volume, etc. »

raison, toutes les inspirations du cœur, tous les enseignements de l'expérience, tous les efforts de l'éducation, en un mot tout le travail de la volonté humaine n'aboutit qu'à de fausses vertus. De là le titre du livre d'Esprit, *la Fausseté des Vertus humaines*[1]. Ce ne sont pas, à proprement parler, des pensées et des maximes, c'est une suite de chapitres, où l'on passe en revue la plupart des vertus pour en montrer la vanité radicale; mais le ton général de l'ouvrage est sentencieux et les maximes y sont semées. Le style vise à une certaine élévation. Il y a quelque érudition. Sénèque avec Cicéron, c'est-à-dire les représentants de la vertu purement humaine, y sont la matière d'une réfutation continuelle. L'auteur s'efforce d'engager dans sa cause Aristote, et il ménage Platon, parce que saint Augustin est platonicien déclaré. Il s'applique à décrier tout ce qui a paru de bon dans l'antiquité, comme « rendant la venue de Jésus-Christ inutile ». Il y dit de Socrate : « Ses vices étaient très-réels, et toutes ses vertus feintes et contrefaites[2]. » Qu'est-ce à ses yeux que le désintéressement? « C'est l'intérêt qui a changé de nom, afin de ne pas être reconnu, et qui ne paraît pas sous sa figure naturelle, de peur d'exciter l'aversion des hommes; c'est un chemin contraire à celui qu'on tient ordinairement, par lequel les plus fins et les plus

1. 2 vol. in-8°, Paris, 1678.
2. Tome II, page 387.

déliés parviennent à ce qu'ils désirent ; c'est le dernier stratagème de l'ambition ; c'est la plus effrontée de toutes les impostures de l'homme[1]. » Voulez-vous du La Rochefoucauld terni et effacé, lisez la maxime d'Esprit sur l'amitié ; au style près, c'est celle de La Rochefoucauld. Encore une fois, ils ne se sont copiés ni l'un ni l'autre : dans le débat avec Mme de Sablé sur la nature de l'amitié, ils avaient soutenu la même opinion, ils l'ont écrite chacun à sa manière[2]. Le chapitre *de la Gravité* est un développement d'une pensée bien connue de Pascal. Il y a aussi des variations plus ou moins bien tournées sur un des thèmes les plus en vogue dans toute la société de Mme de Sablé, et qui revient sans cesse dans Pascal et dans La Rochefoucauld, que l'esprit est le serviteur et même la dupe du cœur[3]. Il y en a d'autres aussi sur la paresse comme étant le fondement de la plupart de nos vertus, surtout de celles des honnêtes femmes, et comme le meilleur et même l'unique remède contre l'ambition[4].

Mais hâtons-nous d'arriver à des jansénistes d'un

1. *Ibid*, page 456.

2. Tome Ier, page 164. « Les amitiés ordinaires sont des trafics honnêtes où nous espérons faire plusieurs sortes de gains qui répondent aux prétentions différentes que nous avons. »

3. Tome II, page 374.

4. Tome II, page 121 et 322.—Les passages qui peuvent encore soutenir aujourd'hui l'attention sont ceux qui ont trait aux mœurs du XVIIe siècle, par exemple : *Des amitiés en apparence les plus saintes des hommes avec les femmes*, t. I, p. 179 ; *De la fausse sensibilité*, ibid,

ordre un peu plus relevé, à des penseurs et à des écrivains d'une autre trempe.

En fréquentant le salon de Mme de Sablé, le grave Domat et Pascal lui-même y trouvèrent tellement établi le goût des sentences et des maximes, qu'ils n'échappèrent point à l'influence régnante et qu'il leur fallut sacrifier au génie du lieu. Les portefeuilles de Valant contiennent plusieurs lettres de Domat et même des vers de sa façon, par exemple une inscription en vers pour l'entrée du Louvre. Lui aussi il a fait des *Pensées* qui nous révèlent des côtés tout à fait nouveaux de l'esprit et de l'âme du grand jurisconsulte[1]. Il prit de la compagnie de Mme de Sablé l'habitude de s'observer, de s'analyser, d'étudier ses goûts, ses sentiments, jusqu'à son humeur, et de donner à ses réflexions une tournure vive et piquante qui contraste fort avec le style simple et uni des *Lois civiles dans leur ordre naturel*. Qui jamais se serait attendu à trouver sous cette plume austère des pensées telles que celles-ci : « Toutes les sottises et les injustices que je ne fais pas m'émeuvent la bile. » — « Je ne serois ni de l'humeur de Démocrite, ni de celle d'Héraclite; je prendrais un tiers-parti pour mon naturel, d'être tous les jours en colère contre

p. 397; tout le chapitre, *De l'honnêteté des femmes*, t. II, p. 100; ceux de *la vaillance*, de *la bravoure des duels*, *la mort de Caton d'Utique*, etc.

1. Bibliothèque nationale, Recueil de Marguerite Périer, page 273. Voyez nos *Œuvres littéraires*, tome III.

tout le monde. » — » Un peu de beau temps, un bon mot, une louange, une caresse me tirent d'une profonde tristesse, dont je n'ai pu me tirer par aucun effort de méditation. Quelle machine que mon âme, quel abîme de misère et de foiblesse ! » — « J'ai une expérience réglée d'un certain tour que fait mon esprit du trouble au repos, du repos au trouble, sans que jamais la cause ni de l'un ni de l'autre cesse, mais seulement parce que, la roue tournant, il se trouve tantôt dessus, tantôt dessous. » — « Mon sort est différent du vôtre ; vous changez souvent d'état, et moi je suis à la même place ; nous sommes pourtant tous deux également tourmentés : vous roulez dans les flots, et je les sens rouler sur moi. » N'est-ce pas l'âme même de Port-Royal qui a dicté les pensées suivantes : « Cinq ou six pendards partagent la meilleure partie du monde et la plus riche ! C'en est assez pour nous faire juger quel bien c'est devant Dieu que les richesses. » — « On se sert du prétexte de ce que l'on mendie pour ne pas donner à l'hôpital, et de l'hôpital pour ne pas donner aux mendiants. » — « On doit plus craindre d'avoir trop à l'heure de la mort que trop peu pendant la vie. » Voici maintenant des pensées qui rappellent davantage celles de Mme de Sablé : « Nous voulons tellement plaire, que nous ne voulons pas déplaire aux autres lorsque nous nous déplaisons à nous-même, et que nous voulons plaire à ceux qui nous déplaisent. » —

« Les louanges, quoique fausses, quoique ridicules, quoique non crues ni par celui qui loue ni par celui qui est loué, ne laissent pas de plaire ; et si elles ne plaisent pas par un autre motif, elles plaisent au moins par la dépendance et par l'assujettissement qu'elles marquent de celui qui loue. »

Il est à nos yeux de la dernière évidence que nous n'aurions point le livre des *Pensées* de Pascal et qu'Arnauld, Nicole et Étienne Périer n'auraient jamais songé à réduire sous ce titre et à mettre sous cette forme ce qu'ils avaient recueilli des papiers de l'auteur des *Provinciales*, s'ils n'eussent trouvé autour d'eux cette forme et ce titre en honneur et presqu'à la mode, surtout depuis l'immense succès de l'ouvrage de La Rochefaucauld. Nous allons plus loin : nous croyons fort vraisemblable que Pascal a composé plusieurs de ses pensées pour la compagnie d'élite qui s'assemblait à Port-Royal ou du moins en vue ou en souvenir d'elle. Dès l'origine [1], il y allait souvent avec sa sœur, Mme Périer. Il est donc

1. A peu près vers 1655 ou 1657. *La Princesse de Paphlagonie* prouve que Mme de Sablé était retirée à Port-Royal en 1659, quand cet ouvrage parut; mais il ne faut pas oublier que, s'il parut en 1659, il fut composé en 1658; de plus, la lettre de Mme de Choisy sur le jansénisme (premier chapitre, pag. 59), qui est de la fin de l'année 1655, semble indiquer qu'alors Mme de Sablé habitait déjà Port-Royal, puisque la spirituelle chancelière remet sa dispute avec la marquise au temps où elle ira au Luxembourg, ce qui marque bien que Mme de Sablé n'était plus à la Place-Royale, mais aux environs du Luxembourg, dans le quartier Saint-Jacques.

assez naturel qu'il ait pris part à ce qui s'y faisait et payé son tribut au goût dominant. Ouvrez le manuscrit autographe de Pascal ; examinez ces papiers de toute sorte transportés plus tard sur des feuilles uniformes : vous y rencontrerez une foule de réflexions, de pensées, de maximes, qu'avec la meilleure volonté du monde il est impossible de considérer comme des matériaux amassés par Pascal pour son grand ouvrage sur la religion, et qui sont manifestement des pensées, des maximes détachées, exactement comme celles qu'on faisait chez Mme de Sablé. Si ces pensées-là n'avaient été pour lui que des notes destinées seulement à fixer ses souvenirs, comme il y en a tant d'autres dans le précieux manuscrit, pourquoi aurait-il pris la peine de les travailler avec tant de soin, de les remanier souvent trois ou quatre fois pour les amener à une forme achevée? Nous savons que Pascal écrivit les *Pensées* après *les Provinciales*, de 1658 à 1662, c'est-à-dire dans tout l'éclat de la société de la marquise. Comment cette société aurait-elle été sans influence sur lui? Comment Mme de Sablé ne lui aurait-elle pas aussi demandé des sentences, des maximes, et pourquoi lui en aurait-il refusé? Il ne faut pas oublier qu'il y a un assez bon nombre de pensées de Pascal dans les portefeuilles de Valant ; il y en a même plusieurs qui y sont plus développées que dans le manuscrit original, probablement d'après les conversations de l'auteur, ce qui prouve à quel

point Mme de Sablé et ses amis entraient dans les travaux de Pascal. Beaucoup de ses pensées mondaines ne se rapportent-elles pas, pour la vivacité du tour et pour l'effet dramatique, au modèle même qu'on se proposait chez Mme de Sablé, et que La Rochefoucauld a plus d'une fois atteint? Relisez les deux fameuses pensées sur le gravier de Cromwell et sur le nez de Cléopâtre. Il y a là sans doute un fond puissant, une vigueur qui n'appartient qu'à Pascal; mais, à ne considérer que leur forme et le caractère général du style, ne pourrait-on les attribuer à La Rochefoucauld? Prenez surtout la dernière pensée : « Qui veut connoître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est un je ne sais quoi (Corneille), et les effets en sont effroyables. Ce je ne sais quoi, si peu de chose qu'on ne peut le reconnoître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier. Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre auroit changé [1]. » Est-ce que cette pensée n'aurait pu être lue dans le salon de Mme de Sablé avec tant d'autres sur l'amour, du marquis de Sourdis, de d'Ailly, d'Esprit, de La Rochefoucauld, de Mme de Sablé elle-même?

1. Nous citons Pascal d'après le texte original très-souvent altéré par ses amis. Voyez notre travail sur les *Pensées de Pascal*, *Œuvres littéraires*, tome Ier, et l'édition de M. Havet, qui est bien l'édition critique et savante que nous avions demandée : c'est la récompense de nos efforts de les avoir vus couronnés et terminés par un tel ouvrage.

Qui sait même si ce n'est pas le désir de plaire à l'aimable marquise, de tenir sa place dans cette compagnie à moitié dévote, à moitié galante, qui a inspiré un autre écrit de Pascal, antérieur aux *Pensées* et aux *Provinciales*, qui appartient à sa vie mondaine ou qui du moins la rappelle, nous voulons dire le *Discours sur les passions de l'amour* que nous avons découvert et publié il y a dix ou douze années [1] ? Ce discours convient si merveilleusement à la société de Mme de Sablé, qu'il paraît bien avoir été fait tout exprès pour elle. Que de choses y semblent à l'adresse des galants gentilshommes et des belles dames du temps passé que Mme de Sablé réunissait autour d'elle! Combien le passage sur le charme des hautes amitiés devait parler au cœur de ces nobles dames! En revenant à plusieurs reprises sur les rapports de l'amour et de l'ambition, Pascal ne témoigne-t-il pas qu'il parle à des hommes et à des femmes qui toute leur vie avaient mêlé l'ambition et l'amour, et dont plusieurs n'avaient encore tout à fait renoncé ni à l'un ni à l'autre? N'est-ce point comme un abrégé de la vie de Mme de Chevreuse ou de La Rochefoucauld que Pascal leur présente, et une sorte de flatterie qu'il exerce à leur égard, lorsqu'il dit : « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour

1. *Œuvres littéraires*, t. Ier, p. 476.

et finit par l'ambition? Si j'avois à en choisir une, je prendrois celle-là. Tant que l'on a du feu, l'on est aimable; mais ce feu s'éteint, il se perd : alors que la place est belle et grande pour l'ambition! » Mme de Sablé a écrit cette maxime sur l'amour : « Partout [1] où il est, l'amour est toujours le maître... Il semble véritablement qu'il est à l'âme de celui qui aime ce que l'âme est au corps de celui qu'elle anime. » Dans sa première édition, La Rochefoucauld avait emprunté cette maxime à la marquise; il la retrancha dans les éditions suivantes, rendant à Mme de Sablé son bien ou mettant le sien à sa disposition. Pascal les avait prévenus, et il les efface l'un et l'autre dans ces lignes d'une incomparable beauté : « L'ambition peut accompagner le commencement de l'amour; mais en peu d'instants il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon; il veut être seul, il faut que toutes les passions ployent et lui obéissent. » La Rochefoucauld dit ingénieusement [2] : « L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continuel. » Pascal dit grandement : « Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nouveaux. Comme le dedans est en mouvement, il faut aussi que le dehors le soit, et cette manière de vivre est un merveilleux acheminement à la passion. C'est de là

1. Maxime LXXIX.
2. Maxime LXXXV.

que ceux de la cour sont mieux reçus dans l'amour que ceux de la ville, parce que les uns sont tout de feu, et que les autres mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe. La vie de tempête surprend, frappe et pénètre. » La Rochefoucauld et Pascal ont cela de commun qu'évidemment ils écrivent pour des femmes du grand monde ; mais La Rochefoucauld, qui les connaît à fond, se met fort à l'aise avec elles, et ne se gêne pas pour déchirer les voiles dont elles aimaient à s'envelopper. Pascal au contraire est tout rempli de l'esprit de Platon, et l'amour qu'il analyse et qu'il peint est l'amour à la façon de Corneille. Son analyse est subtile et fine, ses peintures chastes et passionnées. C'est le vrai genre précieux dans toute sa perfection. Et puisque l'hôtel de Rambouillet n'était plus, où mieux placer la scène d'un pareil discours que chez Mme de Sablé, devant de belles précieuses, les unes jeunes encore, les autres un peu sur le retour, mais toujours faites pour plaire : la comtesse de Maure et Mlle de Vandy ; Anne de Rohan, princesse de Guémené ; Mme de Brégy, une des plus belles muses de la poésie galante ; la duchesse de Schomberg, veuve depuis quelque temps, toujours belle, spirituelle, d'une vertu et d'une piété qui n'ôtaient rien à ses grâces ; enfin, à côté de Mme de Sévigné, très-vive au moins si elle n'était pas fort tendre, le futur auteur de *la Princesse de Clèves*, celle qui devait retracer un jour avec tant de charme

les tourments et les douceurs d'une passion contenue? N'est-ce pas à des femmes de cet ordre que Pascal a dû présenter l'amour comme une adoration respectueuse, comme un sentiment qui ennoblit et agrandit l'âme, ardent à la fois et délicat, tour à tour silencieux et éloquent, heureux de la moindre faveur, et avec lequel, ce semble, il n'y aurait pas de trop grands risques à courir?

Mais laissons les conjectures, si vraisemblables qu'elles nous paraissent, pour revenir aux faits certains dont nous voulons marquer la suite. Du moins il est indubitable que les *Maximes* de La Rochefoucauld sont sorties du salon de Mme de Sablé. La Rochefoucauld n'y a pas introduit le goût de ce genre d'occupation, il l'y a trouvé, et il a fait des maximes parce que tout le monde en faisait autour de lui. Otez la société du Luxembourg et les *Divers Portraits* de Mademoiselle ; vous n'auriez jamais eu le *Portrait de La Rochefoucauld par lui-même*. De même, ôtez la société de Mme de Sablé et la passion des sentences et des pensées qui y régnait, jamais La Rochefoucauld n'eût songé ni à composer ni à publier son livre. Il est bien loin de se donner pour l'inventeur de cette manière de passer le temps. Dans ses lettres, il se plaint assez souvent que d'un délassement on lui ait fait une fatigue, et il reproche à Esprit d'avoir suscité en lui le goût des sentences pour troubler son repos. Il en envoie à Esprit pour obéir à ses

instances, il en envoie à Mme de Sablé, et lui demande en retour quelque bon plat ou quelque bonne recette. « Voilà tout ce que j'ai de maximes ; mais comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage aux carottes[1], un ragoût de mouton, etc. » C'est ainsi que les *Maximes* ont été faites. La Rochefoucauld a la courtoisie de dire à Mme de Sablé et à Esprit qu'elles sont à eux autant qu'à lui, et il y a eu de bonnes gens, même de nos jours, qui l'ont pris au mot ; mais il faut bien s'entendre ici. Oui, encore une fois, La Rochefoucauld a trouvé la matière de la plupart de ses maximes dans les conversations qui avaient lieu chez Mme de Sablé, dans leur commun retour sur le passé, dans les aventures dont s'entretenait la compagnie et qui faisaient alors du bruit, dans l'histoire de monsieur tel et de madame telle, surtout dans sa propre histoire. Cela est si vrai qu'avec les *Maximes* on éclaire la vie de La Rochefoucauld et l'histoire même de son temps, comme on peut suivre la marche opposée et répandre un grand jour sur certaines maximes en les rapportant aux circonstances, aux choses et aux personnes qui vraisemblablement leur ont donné naissance. Il y avait chez Mme de Sablé, comme dans toutes les petites sociétés, une sorte de fonds commun ; on s'occupait à peu

1. Les éditeurs mettent « un potage *avec* carottes. » Quelle distraction, bon Dieu ! et comme Mme de Sablé se serait emportée contre ces maladroits éditeurs qui gâtent ainsi ses potages !

près des mêmes sujets, mais chacun y apportait une tournure d'esprit particulière et mettait son cachet à ce qu'il faisait. Quand La Rochefoucauld avait composé quelques sentences, il les mettait sur le tapis avant ou après dîner, ou il les envoyait au bout d'une lettre. On en causait, on les examinait; on lui faisait des observations dont il profitait; on a pu lui ôter des fautes, mais on ne lui a prêté aucune beauté : il n'y a pas un tour délicat et rare, un trait fin et acéré, qui ne vienne de lui, ou ces messieurs et ces dames ont donné généreusement tout leur talent à La Rochefoucauld, et n'en ont pas gardé pour eux-mêmes.

Je ne m'en défends pas, je n'aime pas La Rochefoucauld : je veux dire l'homme et le philosophe; mais je mets très-haut l'écrivain. Sans doute, comme on a pu le voir dans les passages analogues que nous avons cités de l'un et de l'autre, La Rochefoucauld pâlit devant Pascal; mais Pascal, c'est un homme de génie, un grand esprit inspiré par un grand cœur et servi par un art consommé. Il a tour à tour la hauteur et le pathétique de Corneille, la plaisanterie profonde de Molière, la magnificence et la sublimité de Bossuet : il occupe avec eux les sommets de l'art. Au-dessous de Pascal et de ces maîtres incomparables, La Rochefoucauld a encore une belle place; son vrai rival, celui avec lequel il a des rapports de tout genre, c'est le cardinal de Retz. Peut-être la nature

avait-elle plus fait pour Retz : elle lui avait donné autant d'esprit, plus d'imagination, de force, d'étendue. Retz a des moments admirables; il démêle et expose avec une netteté supérieure les affaires les plus difficiles; sa narration est pleine d'agrément; il excelle dans les portraits, il y déploie les plus grandes qualités, et particulièrement une étonnante impartialité à l'égard même de ceux qui l'ont le plus combattu, Condé ou Molé, Mazarin seul excepté; il est unique pour la profonde intelligence des partis et la peinture vivante de l'intérieur de chacun d'eux; il a de la finesse, de la vigueur, de l'éclat, et par-dessus tout cela une parfaite simplicité, une aisance du plus haut ton. Une seule chose lui a manqué : le soin et l'étude. L'art n'a point achevé son génie : il est négligé, quelquefois même incorrect, et il se perd souvent dans des détails infinis. C'est que Retz voulait seulement[1] amuser Mme de Caumartin et se divertir lui-même dans sa retraite de Commercy, et que s'il regardait aussi le public et la postérité, c'était d'un regard détourné et lointain, tandis que La Rochefoucauld, après avoir commencé à écrire par occasion, par complaisance même, pour faire sa cour à Mademoiselle et à Mme de Sablé, peu à peu enhardi par ses succès de société, s'en proposa de plus grands,

1. Nous possédons à la Bibliothèque nationale le manuscrit autographe des *Mémoires* de Retz : il est écrit facilement et presque sans ratures.

et songea à paraître devant le public. Là est le trait particulier de La Rochefoucauld, qui le distingue entièrement de Retz, de ces grands seigneurs et de ces grandes dames dont Mme de Sévigné et Saint-Simon sont les représentants les plus illustres, qui avaient tant d'esprit et écrivaient si bien sans en faire profession et sans penser à se faire imprimer, au moins de leur vivant. Grâce à sa liaison avec Segrais et avec Mme de La Fayette, qui elle-même était un auteur, La Rochefoucauld a su qu'il y a un art d'écrire, et il s'est exercé dans cet art. A peu près vers 1660, il est devenu un homme de lettres, bien entendu en mettant tout son soin à ne le pas paraître.

Il avait infiniment d'esprit et d'agrément dans l'esprit, et il y joignait la délicatesse et le goût. Dans le monde où il vivait, entre Condé et sa sœur, entre Retz et la Palatine, chez Mademoiselle et même chez Mme de Sablé, le ton du grand seigneur devait dominer. On lui savait gré de la malice, de la vivacité, de la grâce de ses pensées et de son style, pourvu que l'air aisé et une certaine négligence de grand goût y fussent toujours, sans quoi on eût trouvé qu'il dérogeait. Aussi M. le duc de La Rochefoucauld se donne-t-il l'air de produire tout ce qu'il fait sans nul effort et sans mettre enseigne, comme dit Pascal, en honnête homme et nullement en homme du métier, et pourtant il en est. Il porte le soin du bon style jusqu'au raffinement, et ce travail

secret et qui ne se sent pas l'a conduit à une perfection que son rival a trop souvent manquée.

La Rochefoucauld était scrupuleux et réfléchi jusqu'à l'irrésolution en toutes choses. Il n'avait pas de ces instincts puissants qui poussent malgré eux certains hommes. Il se battait bien par honneur, mais il n'a jamais eu aucune des inspirations de l'homme de guerre. Cette grande passion pour Mme de Longueville, qui, dit-on, l'entraîna dans la Fronde, commença, c'est lui-même qui nous l'apprend, par un calcul, par la considération des avantages qu'il pourrait tirer de cette liaison pour sa fortune, en gagnant le frère par la sœur. Il n'était pas non plus un véritable homme de parti, n'ayant ni la fermeté d'esprit ni la constance nécessaires, entrant aisément dans une affaire et en sortant de même, s'étant mêlé d'intrigues dès son enfance, comme le dit Retz [1], sans en avoir poussé aucune à fond, ne s'attachant à rien fortement et cherchant toujours son intérêt au milieu de tous les mouvements contraires. Enfin, comme Retz le conclut fort bien aussi, avec sa raison, sa douceur et une facilité de mœurs fort voisine d'une élégante indifférence, il était né pour être « le courtisan le plus poli de son siècle et le plus honnête homme à l'égard de la vie commune. »

C'était là sa vraie carrière ; il s'y était réduit après

1. *Mémoires*, tome Ier, page 218.

la Fronde. Il fit sa paix avec Mazarin ; il poussa habilement son fils Marsillac auprès du roi ; il ouvrit sa maison, y reçut la plus brillante compagnie, se lia avec plusieurs membres de l'Académie française, et plus tard, après les succès de son livre, il en aurait été, on le lui offrit même, mais il ne se sentit pas le courage, assez facile pourtant, de prononcer le compliment d'usage. C'est en 1659 qu'il débuta devant le public avec son *Portrait fait par lui-même*, inséré dans une des éditions des *Portraits* de Mademoiselle. Ce petit écrit montre bien que La Rochefoucauld n'était pas novice dans l'art d'exprimer heureusement ses pensées. Nous avons sous les yeux plus d'une lettre inédite de la première moitié de sa vie, où perce déjà le soin précoce de bien dire et de bien écrire ; nous possédons même un mémoire étendu et habile composé par lui en 1649, à la fin de la première Fronde, pour être communiqué à Mazarin. Retz a fait cette remarque que « l'air de honte et de timidité qu'avoit La Rochefoucauld dans la vie ordinaire s'étoit tourné dans les affaires en air d'apologie, et qu'il croyoit toujours en avoir besoin [1]. » La pièce qui est entre nos mains, et qui n'a jamais vu le jour, est en effet intitulée : *Apologie de M. le prince de Marsillac*. Quand elle paraîtra, tout ce que nous avons dit des motifs intéressés et personnels qui en-

1. Tome Ier, page 218.

gagèrent La Rochefoucauld dans la guerre civile semblera bien faible devant les explications qu'il y donne lui-même de sa conduite ; mais en même temps on y reconnaîtra tous les caractères de son talent, je ne sais quoi de spirituel, d'aisé, d'agréable à la fois et de mordant. *Le Portrait de La Rochefoucauld* partait donc d'une plume exercée : il annonçait l'auteur des *Maximes*, son style et aussi plus d'une de ses pensées. Le futur apologiste de l'égoïsme ne se révèle-t-il pas dans le superbe contempteur des misérables, qui veut bien qu'on soulage leur affliction, mais sans la partager, qui laisse au peuple la pitié, et interdit à l'homme d'esprit de souffrir parce que d'autres souffrent? « Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrois ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée, et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal, car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde; mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder bien soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affoiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple. » Voilà en quelque sorte le stoïcisme de l'indifférence. On s'aperçoit bien aussi que La Rochefoucauld commence à faire la cour à Mme de La Fayette, car il

parle de l'amour bien autrement qu'il fera dans les *Maximes;* il le célèbre comme un grand sentiment, et qui se peut même accommoder avec la plus austère vertu; il dit que si jamais il aime, ce sera avec cette force et cette délicatesse : déclaration bien engageante pour Mme de La Fayette; mais il la gâte en ajoutant qu'il doute fort s'il est capable d'aimer. D'ailleurs ce *Portrait de La Rochefoucauld* peint à merveille la disposition d'esprit où il était en 1659, son goût pour les lettres, ses premiers essais et l'intention de les poursuivre : « J'aime la lecture en général, surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit, car de cette sorte on réfléchit à tous moments sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile... La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus; j'aime qu'elle soit sérieuse et que la morale en fasse la plus grande partie... Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée... J'écris bien en prose, je fais bien en vers[1], et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation. » Nous ne sommes pas dupes de cet air de négligence et d'indifférence. En affectant de ne pas être un auteur, La Rochefoucauld nous

1. C'est là le seul indice que nous connaissions de poésies de La Rochefoucauld.

convainc d'autant mieux qu'il songe à l'être, ou plutôt qu'il l'est déjà.

Lorsqu'à peu près vers ce temps-là il entra dans une société occupée à faire des maximes, il était admirablement disposé et comme préparé à ce genre de composition. Il y apportait l'expérience de sa vie, remplie des aventures les plus diverses, où il avait pu reconnaître les ressorts secrets de bien des conduites et voir sans masque bien des cœurs. Il était revenu de toutes les illusions; il avait cinquante ans : c'est le bon âge pour se replier sur soi-même et réfléchir après avoir agi.

Et pouvait-il faire autre chose que des mémoires et des maximes? Il n'avait aucune instruction; plusieurs des femmes de sa société savaient le latin mieux que lui. Il tire donc, et forcément, tout ce qu'il écrit de son propre fonds. Les *Mémoires* racontent ce qu'il a vu; les *Maximes* en expriment la philosophie : à proprement parler, il ne sort jamais de lui-même.

On n'a pas assez remarqué qu'à le prendre littérairement, c'est là un grand moyen de naturel à la fois et de vigueur. De quoi en effet parlera-t-on avec simplicité, avec force, avec charme, si ce n'est de soi? Là du moins tout a sa vérité, tout coule de source avec limpidité et avec grâce.

Tel est le caractère des *Mémoires* de La Rochefoucauld; ils ont fait époque en 1662, pour la net-

teté, l'aisance, l'agrément. Les *Maximes*, en 1665, en gardant les mêmes avantages, firent paraître des qualités nouvelles, d'un ordre encore plus relevé. Ce sont, pour la plupart, de petites médailles de l'or le plus fin et du relief le plus vif. On sent que l'artiste y a travaillé avec amour. Je le crois bien : il gravait son portrait.

Ce portrait est auss celui de l'homme de son temps, tel que La Rochefoucauld l'avait vu, et même de l'humanité tout entière ; car nous sommes tous de la même famille, nous avons tous les mêmes misères, auxquelles se mêle un rayon de grandeur. Ce rayon-là, qui souvent ne brille qu'un moment et à travers mille nuages, La Rochefoucauld ne l'apercevant pas en lui, quoiqu'il y fût sans doute, mais bien caché, ne l'a pas reconnu dans les autres, ni dans Condé, ni dans Bossuet, ni dans Vincent de Paul, ni dans la mère Angélique, ni dans Mlle de La Vallière, ni, hélas! dans Mme de Longueville. Vain par-dessus tout, il a donné la vanité comme le principe unique de toutes nos actions, de toutes nos pensées, de tous nos sentiments ; et cela est très-vrai en général, même pour le plus grand des hommes qui n'en est que le moins petit ; il y a néanmoins tel instant où, du fond de cette vanité, de cet égoïsme, de cette petitesse, de ces misères, de cette boue dont nous sommes faits, sort tout à coup un je ne sais quoi, un cri du cœur, un mouvement instinctif et irréfléchi,

quelquefois même une résolution qui ne se rapporte pas à nous, mais à un autre, mais à une idée, à notre père et à notre mère, à notre ami, à la patrie, à Dieu, à l'humanité malheureuse, et cela seul trahit en nous quelque chose de désintéressé, un reste ou un commencement de grandeur, qui, bien cultivé, peut se répandre dans l'âme et dans la vie tout entière, soutenir ou réparer nos défaillances, et protester du moins contre les vices qui nous entraînent et contre les fautes qui nous échappent. Admettez un seul acte ou même un seul sentiment vraiment honnête et généreux, et c'en est fait du système des *Maximes*. Mais je ne les considère ici qu'au seul point de vue littéraire, et à ce point de vue on ne peut trop les admirer.

Faites bien attention, je vous prie, à un procédé de La Rochefoucauld, qui montre au plus haut degré l'homme de lettres amoureux de son art. Avant d'affronter l'œil du public, il avait grand soin de laisser ses maximes courir les salons, et de les soumettre à l'épreuve des jugements les plus divers, pour se préparer sans doute des admirateurs et des partisans, mais surtout aussi pour avoir des avis éclairés, et sur eux perfectionner son ouvrage. Voici à peu près comme les choses se passaient : Mme de Sablé, sans avoir l'air d'agir au nom de La Rochefoucauld, communiquait les *Maximes* à ceux ou à celles qui lui paraissaient les plus capables d'en ju-

ger. Elle exigeait que l'on n'en tirât pas de copie, et qu'on lui envoyât par écrit son opinion ; puis elle montrait toutes ces lettres à La Rochefoucauld. L'année qui précéda la publication se passa dans ce travail de révision et de correction. Il est curieux de le suivre dans les papiers de Mme de Sablé.

En général, les hommes approuvent La Rochefoucauld, et les femmes le condamnent. On ne sait pas le nom des hommes : ils ne signent point ; mais la plupart sont évidemment des ecclésiastiques ou des dévots d'un esprit assez médiocre, qui, accoutumés avec Port-Royal à exagérer la doctrine du péché originel pour exagérer ensuite celle de la grâce, triomphent de voir étaler la perversité de la nature humaine. Cependant il y a ici un danger immense : c'est que, si on ne va jusqu'au jansénisme, on s'arrête, avec La Rochefoucauld, à un égoïsme sans limite et sans remède.

Voici deux lettres favorables à La Rochefoucauld :

« A considérer superficiellement l'escrit que vous m'avez envoyé, il semble tout à fait malin, et il ressemble fort à la production d'un esprit orgueilleux, satyrique, ennemi déclaré du bien sous quelque visage qu'il paroisse, partisan très passionné du mal auquel il attribue tout, qui querelle toutes les vertus, et qui doit enfin passer pour le destructeur de la morale et pour l'empoisonneur de toutes les bonnes actions,

qu'il veut absolument qui passent pour autant de vices déguisés[1]. Mais quand on le lit avec un peu de cet esprit pénétrant qui va bientost jusqu'au fond des choses pour y trouver le fin, le délicat et le solide, on est contraint d'avouer, ce que je vous déclare, qu'il n'y a rien de plus fort, de plus véritable, de plus philosophe, ni mesme de plus chrestien. C'est une morale très délicate qui exprime d'une manière peu connue aux anciens philosophes et aux nouveaux pédants la nature des passions qui se travestissent dans nous si souvent en vertu. C'est la découverte du foible de la sagesse humaine et de ce qu'on appelle force d'esprit. C'est une satyre très ingénieuse de la corruption de la nature par le pesché originel, de l'amour-propre et de l'orgueil, et de la malignité de l'esprit humain qui corrompt tout quand il agit de soi-mesme sans l'esprit de Dieu. C'est une agréable description de ce qui se fait par les plus honnestes gens quand ils n'ont point d'autre conduite que celle de la lumière naturelle et de la raison sans la grâce. C'est une école de l'humilité chrestienne où nous pouvons apprendre les défauts de ce que l'on appelle si mal à propos nos vertus. C'est un parfaitement beau commentaire du texte de saint Augustin, qui dit que toutes les vertus des infidelles sont des vices. C'est un anti-Sénèque qui abat l'orgueil du

1. Ces petites incorrections, qui de la conversation passent dans le style, trahissent un homme qui n'est pas un auteur.

faux sage que le superbe philosophe élève à l'égal de Jupiter... Enfin, pour dire nettement mon sentiment, quoiqu'il y ait partout des paradoxes, ces paradoxes sont pourtant très véritables, pourvu qu'on demeure toujours dans les termes de la vertu morale et de la raison naturelle sans la grâce. Il n'y en a point que je ne soutienne, et il y en a mesme plusieurs qui s'accordent parfaitement avec les sentiments de l'Ecclésiastique qui contient la morale du Saint-Esprit. Enfin je n'y trouve rien à reprendre que ce qu'il dit, qu'on ne loue jamais que pour estre loué; car je vous jure que je ne prétends nulle louange de celles que je suis obligé de lui donner, et dans l'humeur où je suis je lui en donnerois bien d'autres. Mais il y a là-bas un fort honneste homme qui m'attend dans son carrosse pour me mener faire l'essai de vostre chocolat. Vous y avez quelque intérest, et moi aussi, parce que vous estes de moitié avec Mme la princesse de Guémené pour m'en faire ma provision. [1] »

« Lundi 8 février [2] 1664.

« Je vous suis infiniment obligé, Madame, de m'avoir donné la pièce que je vous renvoie; et encore que je n'aye eu que le loisir de la parcourir

1. Sur cette fin, on serait fort tenté de soupçonner Arnauld d'Andilly, ami bien connu de Mme de Guémené comme de Mme de Sablé; mais ce n'est pas sa belle écriture

2. Presque déchiré.

dans le peu de temps que vous m'aviez prescrit pour la lire, je n'ai pas laissé d'en retirer beaucoup de plaisir et de profit, et une estime si particulière pour l'auteur et pour son ouvrage qu'en vérité je ne suis pas capable de vous la bien exprimer. L'on voit bien que ce faiseur de maximes n'est pas un homme nourri dans la province ni dans l'université; c'est un homme de qualité qui connoît parfaitement la cour et le monde, qui en a gouté autrefois toutes les douceurs, qui en a aussi senti souvent les amertumes, et qui s'est donné le loisir d'en estudier et d'en pénétrer tous les détours et toutes les finesses. Mais, outre cela, comme la nature lui a donné cette étendue d'esprit, cette profondeur et ce discernement joint à la droiture, à la délicatesse et à ce beau tour dont il parle en plusieurs endroits de cet escrit, il ne faut pas s'estonner s'il a prononcé si judicieusement sur des matières qu'il avoit si parfaitement connues. Pour ce qui est de l'ouvrage, c'est, à mon sens, la plus belle et la plus utile philosophie qui se fit jamais; c'est l'abrégé de tout ce qu'il y a de sage et de bon gout dans toutes les anciennes et les nouvelles sectes des philosophes, et quiconque saura bien cet escrit n'a plus besoin de lire Sénèque, ni Épictète, ni Montaigne, ni Charron, ni tout ce qu'on a ramassé depuis peu de la morale des sceptiques et des épicuriens. On apprend véritablement à se connoistre dans ces livres, mais c'est pour devenir plus

superbe et plus amateur de soi-mesme. Celui-ci nous fait connoistre, mais c'est pour nous mépriser et pour nous humilier; c'est pour nous donner de la méfiance et nous mettre sur nos gardes contre nous-mesmes et contre toutes les choses qui nous touchent et nous environnent; c'est pour nous donner du dégout de toutes choses du monde, et, en nous en détachant, nous tourner du costé du bien, qui seul est immuable et digne d'estre aimé, honoré et servi. On pourroit dire que les chrestiens commencent où vostre philosophie finit, et l'on ne pourroit faire une instruction plus propre à un catéchumène pour convertir à Dieu son esprit et sa volonté... Quand il n'y auroit que cet escrit au monde et l'Évangile, je voudrois estre chrestien. L'un m'apprendroit à connoistre mes misères, et l'autre à implorer mon libérateur... Si cette pièce ne s'imprime pas, je vous prie très-humblement, Madame, de m'en faire avoir une copie. »

Donnons de courts extraits de deux autres lettres, sans signature aussi, mais écrites dans un esprit différent :

« L'auteur de ces maximes affecte dans ses divisions et ses définitions, subtilement mais sans fondement inventées, de passer pour un Sénèque, ne prenant pas garde néanmoins que celui-ci, dans sa morale, tout payen qu'il estoit, ne s'est jamais jeté

dans cette extrémité de confondre toutes les vertus des sages de son temps, ni de les faire passer pour des vices. Il a cru qu'il y en avoit de tempérants et de dissolus, de bons et de mauvais, d'humbles et de superbes... Je lui donnerois néanmoins cette louange de sçavoir puissamment invectiver... Considérant que par ces maximes il n'y a aucune vertu chrestienne si solide qu'elle soit qui ne puisse estre censurée... j'aime mieux ne passer pas pour complaisant en approuvant sa doctrine que d'estre dans un perpétuel danger de déclamer contre les belles qualités ni médire des plus vertueux. »

« Je vous ai beaucoup d'obligation d'avoir fait un jugement de moi si avantageux, que de croire que j'estois capable de dire mon sentiment de l'escrit que vous m'avez envoyé. Je vous proteste, Madame, avec toute la sincérité de mon cœur, quoique l'auteur de l'escrit n'en croye point de véritable, que j'en suis incapable, et que je n'entends rien en ces choses si subtiles et si délicates; mais puisque vous commandez, il faut obéir... Après la raillerie [1], il est bon d'entrer un peu dans le sérieux, et de vous dire que les auteurs des livres desquels on a colligé ces sentences les avoient mieux placées; car si l'on voyoit ce qui estoit devant et après, assurément on en seroit plus édifié ou moins scandalisé. Il y a beau-

1. Nous l'avons supprimée comme n'étant pas fort plaisante.

coup de simples dont le suc est un poison, qui ne sont point dangereux lorsqu'on n'en a rien extrait et que la plante est en son entier. Ce n'est pas que cet escrit ne soit bon en de bonnes mains, comme les vostres, qui sçavent tirer le bien du mal mesme; mais aussi on peut dire qu'entre les mains de personnes libertines, ou qui auroient de la pente aux idées nouvelles [1], cet escrit pourroit les confirmer dans leur erreur, et leur faire croire qu'il n'y a point du tout de vertu et que c'est folie de prétendre de devenir vertueux, et jeter ainsi le monde dans l'indifférence et dans l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. J'en parlai à un homme de mes amis qui me dit qu'il avoit vu cet escrit, et qu'à son avis il descouvroit les parties honteuses de la vie civile et de la société humaine sur lesquelles il falloit tirer le rideau; ce que je fais de peur que cela ne fasse mal aux yeux délicats comme les vostres, qui ne sauroient rien souffrir d'impur et de deshonneste. »

Nous avons l'avantage de connaître les noms des femmes qui adressèrent à Mme de Sablé leur opinion sur les *Maximes*. La première qui se présente est la comtesse de Maure.

C'était, comme nous l'avons dit, la plus ancienne amie de Mme de Sablé, une personne très-considérée,

1. Probablement l'opinion des sceptiques et des épicuriens, de Lamothe-Levayer, Gassendi, Bernier, etc.

qui, avec quelques travers fort innocents partagés par la marquise, possédait un grand fonds de mérite, d'honneur et d'esprit. Ajoutez qu'elle n'était pas dévote, ni moliniste ni janséniste. Dans les affaires de Port-Royal, elle montra le plus grand bon sens et le plus noble caractère. En vain les deux factions s'agitaient autour d'elle, elle ne se laissa entraîner ni par l'une ni par l'autre. Tout en respectant et en admirant ces religieuses héroïques qui préféraient ce qui leur semblait la vérité au repos et à toutes les douceurs de la vie, elle était ouvertement opposée à la doctrine outrée de l'absolue corruption de la nature humaine, comme trop dure à son esprit et à son cœur. Elle appuyait sa vertu sur un christianisme modéré et sur une philosophie élevée. Elle ne pouvait donc être favorable à La Rochefoucauld. Lui-même écrit à Mme de Sablé [1] : « J'avois toujours bien cru que Mme la comtesse de Maure condamneroit l'intention des sentences, et qu'elle se déclareroit pour la vérité des vertus. » La comtesse nous apprend en effet, dans un petit billet conservé par Valant, qu'elle avait donné son opinion sur les *Maximes* de La Rochefoucauld; et cette opinion était si sévère et si peu mêlée de compliments qu'elle supplie son amie de ne pas la communiquer à La Rochefoucauld, connaissant fort bien l'amour-propre

1. *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 461.

du personnage. Elle la lui redemande pour l'adoucir, ou du moins pour y ajouter des éloges qui la fassent passer. Nous voudrions bien avoir cet avis dans sa première ou dans sa seconde forme, avec ses sévérités un peu fortes ou même avec ses tempéraments; du moins le billet que nous mettons sous les yeux du lecteur nous conserve-t-il une ligne de la pièce égarée, et cette ligne est décisive : « Il me semble que M. de La Rochefoucauld n'y est pas assez loué[1] pour le lui envoyer, et du moins il y faudroit remettre quelque chose que j'ai oublié, avant de dire : mais je trouve qu'il fait à l'homme une âme trop laide. Renvoyez-le moi, s'il vous plait. »

La belle et altière Anne de Rohan, princesse de Guémené, jadis l'idole de tant de cœurs, alors réduite au bel esprit et au jansénisme, n'hésita pas à se prononcer aussi contre La Rochefoucauld. Avec sa pénétration et sa fermeté, elle va droit à la source du mal; elle accuse La Rochefoucauld de juger de tous les hommes par ses propres sentiments :

« Je vous allois écrire, quand j'ai reçu vostre lettre, pour vous supplier de m'envoyer vostre carrosse aussitost que vous aurez dîné. Je n'ai encore vu que les premières maximes, à cause que j'avois hier mal à la teste; mais ce que j'en ai vu me paroit plus fondé sur l'humeur de l'auteur que sur la vérité, car

1. Dans l'avis que nous n'avons plus.

il ne croit point de libéralité sans intérest ni de pitié; c'est qu'il juge tout le monde par lui-mesme. Pour le plus grand nombre, il a raison; mais assurément il y a des gens qui ne désirent autre chose que de faire du bien. »

La duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, qui jouissait d'une assez grande réputation d'esprit et de vertu, célèbre aussi par son goût pour les beaux bâtiments et les beaux jardins, et qui a créé la magnifique résidence de Liancourt, janséniste éclairée, auteur d'un excellent traité d'éducation [1], et dont la fille épousa le fils de La Rochefoucauld, fut choquée, et, comme elle le dit, scandalisée à la première lecture; puis elle se radoucit, peut-être un peu par politique, par condescendance pour Mme de Sablé et La Rochefoucauld, et grâce à une distinction qui ôte en effet le scandale, mais aussi tout le piquant des *Maximes :*

« Je n'avois qu'une partie d'un petit cahier des *Maximes* que vous savez, quand j'eus l'honneur de vous voir, et il débutoit si cruellement contre les vertus, qu'il me scandalisa, aussi bien que beaucoup d'autres; mais depuis j'ai tout lu, et je fais amende honorable à vostre jugement, car je vois bien qu'il

1. *Réglement donné par une dame de haute qualité à madame sa petite-fille;* composé, en effet, pour l'éducation de la petite La Rochefoucauld, publié en 1698, réimprimé en 1779.

y a dans cet escrit de fort jolies choses, et mesme, je crois, de bonnes, pourvu qu'on oste l'équivoque qui fait confondre les vraies vertus avec les fausses. Un de mes amis a changé quelques mots en plusieurs articles qui raccommodent, je crois, ce qu'il y avoit de mal. Je vous les lirai un de ces jours, si vous avez le loisir de me donner audience. »

Mme de Liancourt n'avait pas vu que cette équivoque, qu'elle relève avec raison dans le livre des *Maximes*, est le livre tout entier; quelques mots ajoutés ne justifieraient le système qu'en le renversant.

Parmi les diverses lettres féminines que reçut en cette occasion Mme de Sablé, nous rencontrons celle d'une personne dont nous avons déjà dit un mot et que nous regardons comme une des dames les plus accomplies du XVIIe siècle, la belle-sœur de Mme de Liancourt, la duchesse de Schomberg, Marie de Hautefort, que La Rochefoucauld avait autrefois assez particulièrement connue. Mme de Sablé goûta fort la lettre de Mme de Schomberg et elle en fit part à plusieurs personnes; mais, en amie zélée de La Rochefoucauld, elle commença par en retrancher ce qui pouvait lui moins convenir; elle l'abrégea et en fit une sorte de discours sur les *Maximes*, comme l'appelle La Rochefoucauld. On l'a publiée en cet état, entièrement défigurée et disant souvent le contraire de ce que dit la lettre originale. Nous allons

la rétablir dans son texte vrai, non d'après la lettre autographe que nous n'avons pu retrouver, mais sur une copie qui est dans les papiers de Mme de Sablé avec les corrections malencontreuses qui gâtaient jusqu'ici une des plus jolies lettres que nous connaissions, et où se sent encore ce parfum de délicatesse raffinée et de nobles sentiments qu'on respirait, dans la jeunesse de Marie de Hautefort, à l'hôtel de Rambouillet et à la cour de Louis XIII [1].

1. Sur Marie de Hautefort, voyez *La Jeunesse de madame de Longueville*, p. 241. Nous déplorons qu'il n'y ait pas un seul portrait du temps, ni peint ni gravé, de cette belle et aimable personne. Le père Lelong n'en indique aucun, et on ne se peut contenter de celui que Desrochers a donné dans la collection d'Odieuvre au milieu du XVIIIe siècle, sans indiquer l'original sur lequel il a travaillé. Voici du moins quelques lignes de Mme de Motteville, t. I, p. 48 et 49 : « Ses yeux étoient bleus, grands et pleins de feu, ses dents blanches et égales, et son teint avoit le blanc et l'incarnat nécessaire à une beauté blonde.» — *Vie de madame de Hautefort, duchesse de Schomberg*, par une de ses amies, publiée d'abord en 1799, puis réimprimée en 1807 avec l'*Histoire de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano*, p. 124 : « Mme de Hautefort est grande et d'une très-belle taille; elle a les cheveux du plus beau blond cendré que l'on ait jamais vu; son teint est d'un blanc et d'un incarnat admirables; elle a les plus beaux yeux du monde, si vifs et si pleins de feu, que l'on en voit sortir le même éclat qui sort de ses diamants si brillants et si beaux; sa bouche est parfaitement belle, et d'un rouge si beau que l'art n'en saurait imiter la couleur; ses dents sont blanches, bien faites et bien rangées; elle a le nez aquilin, et aussi grand qu'il faut pour lui donner un air de majesté admirable. Elle a dans son visage et dans toute sa personne un certain air de bonté et de majesté tout ensemble, si particulier, que tous ceux qui la connoissent assurent que l'on sent en la voyant de la joie, de la tendresse, du respect et de la crainte; l'on est d'abord ravi de la voir, et l'esprit tout prévenu aussitôt de sa bonté et de sa vertu, fait que le cœur est rempli de respect et d'amitié pour elle. » Voyez encore un portrait fort détaillé de Mme de Schomberg, sous le nom d'*Olympe*, dans la troisième édition des *Portraits* de Mademoiselle; nous n'en savons pas l'auteur.

« Je[1] crus hier tout le jour vous pouvoir renvoyer vos *Maximes*, mais il me fut impossible d'en trouver le temps. Je voulois vous escrire et m'estendre sur leur sujet. Je ne puis pas vous dire mon sentiment en détail. Tout ce qui me paroist en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on

1. Nous mettons ici pour les amateurs de ces sortes de curiosités littéraires les principaux changements introduits par madame de Sablé dans la lettre de madame de Schomberg. Dans cette phrase : « Je ne suis pas encore parvenue... » madame de Sablé supprime *encore*. — « Cependant,... l'on demeure persuadé qu'il n'y a...; » madame de Sablé : « *Je suis comme persuadée qu'il n'y en a point.* » Le reste de la phrase est supprimé, ainsi que les deux ou trois phrases qui suivent et qui ont paru trop défavorables à La Rochefoucauld. — « ... quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits. » Madame de Sablé a encore supprimé tout cela. — « Il y en a une qui me paroît bien véritable, *et à quoi le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blament le gout des autres :* c'est celle qui dit... » Elle supprime et met seulement : « bien véritable : c'est celle qui dit... » — « Que dites-vous aussi, Madame... qu'il met en la place de ce que l'on veut paroître au lieu de ce que l'on est ? » Madame de Sablé, plus correctement, mais sans abandon : « De ce qu'*il* veut paroître au lieu de ce qu'*il* est ? » — « Il y a longtemps que je l'ai pensé, etc. » Madame de Sablé supprime la fin de la phrase depuis *Louvre*. — « Voici de ces phrases nouvelles, etc... » Madame de Sablé supprime tout ce paragraphe. — « Mais je ne sçay si cela réussira imprimé comme en manuscrit. » Supprimé. — « Si j'estois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour ces mystères... » Madame de Sablé : « Mais si j'..., *je serois d'avis qu'il ne mit point au jour* ces m... » — « Il en sçait tant là-dessus, et il paroist si fin, qu'il ne peut plus mettre... » Madame de Sablé : « *Il montre qu'*il en sçait tant là-dessus, qu'il ne peut plus mettre. » — « Si vous les gardez, etc. » Madame de Sablé supprime toute cette phrase jusqu'à : « je ne pense qu'à... quelque sottise que je puisse dire, » et elle termine là la lettre.

ne connoist dans le monde ni honneur ni bonté ni probité. Je croyois qu'il y en pouvoit avoir. Cependant, après la lecture de cet escrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empescher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces maximes sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien escrit en françois, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de la cour que d'un auteur, et cela ne me déplait pas. Ce que je puis vous en dire de plus vrai est que je les entends toutes comme si je les avois faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits [1]. Il y en a qui me charment, comme « l'esprit est toujours la dupe du cœur. » Je ne sçay si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment. Et voici comment : c'est que l'esprit croit toujours par son habileté et par ses raisonnements faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe : il en est la dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit. L'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait, et l'on les suit mesme sans croire les suivre. Cela se connoist mieux en galanterie qu'aux autres actions ; et

1. Mme de Sévigné dit aussi : « A ma honte, il y en a que je n'entends pas du tout. »

je me souviens de certains vers, sur ce sujet, qui ne seroient pas mal à propos :

La raison sans cesse raisonne
Et jamais n'a guéri personne;
Et le dépit le plus souvent
Rend plus amoureux que devant.

« Il y en a encore une qui me paroit bien véritable, et à quoi le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blament le gout des autres : c'est celle qui dit que la félicité est dans le gout et non pas dans les choses. C'est pour avoir ce qu'on aime qu'on est heureux et non pas ce que les autres trouvent aimable. Mais ce qui m'a esté tout nouveau et que j'admire est que la paresse, toute languissante qu'elle est, détruit toutes les passions. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable que nulle de ces maximes ne l'est davantage, et je suis ravie de sçavoir que c'est à la paresse à qui l'on a l'obligation de la destruction de toutes les passions. Je pense qu'à présent l'on la doit estimer comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices. Comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite.

« Que dites-vous aussi, Madame, de ce que chacun se fait un extérieur et une mine qu'il met en la

place de ce que l'on veut paroître au lieu de ce que l'on est? Il y a longtemps que je l'ai pensé et que j'ai dit que tout le monde estoit en masquarade, et mieux déguisé qu'à celle du Louvre, car l'on n'y reconnoît personne. Enfin, que tout soit *arte di parer honesta*[1] et non pas l'estre, cela est pourtant bien estrange.

« Voici de ces phrases nouvelles : « la nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre. » Ces modes de parler me plaisent, parce que cela distingue bien un honneste homme qui escrit pour son plaisir et comme il parle d'avec les gens qui en font mestier.

« Mais je ne sçay si cela réussira imprimé comme en manuscrit. Si j'estois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour ces mystères qui osteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui. Il en sçait tant là-dessus, et il paroist si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paroistre point en avoir.

« Je vous dis à bâtons rompus tout ce qui me reste dans l'esprit de cette lecture. Si vous les gardez, je les lirai avec vous, et je vous en dirai mieux mon avis que je ne fais à cette heure, où je n'ai pas le temps de faire une réflexion qui vaille. Je ne

1. *Arte di parer honesta* est du Guarini dans le *Pastor fido*, livre que toutes les belles dames d'alors savaient par cœur et citaient sans cesse. Voici la phrase du Guarini, *P. Fid.*, att. III, sc. v : « *L'honestate altro non è che un' arte di parer honesta.* »

pense qu'à vous obéir ponctuellement, et en le faisant je crois ne pouvoir faillir, quelque sottise que je puisse dire. Je n'ai point pris de copie, je vous en donne ma parole, ni n'en ai parlé à personne. Je vous prie aussi de ne dire à qui que ce soit ce que je pense. J'espère avoir l'honneur de vous voir demain [1]. »

Mme de Sablé se garde bien de faire ce que lui

1. Cette charmante lettre confirme tout ce que disent les contemporains de l'esprit et du goût de Mme de Schomberg, et nous regrettons de n'avoir pu, malgré tous nos efforts, en retrouver autre chose que deux billets écrits à l'occasion d'une petite querelle de Mme de Sablé et de M. d'Andilly. Mme de Sablé avait proposé pour juge Mme de Schomberg, et d'Andilly l'avait acceptée en en faisant le plus grand éloge. Mme de Sablé transmit cet éloge à Mme de Schomberg, alors malade, et celle-ci s'empressa de répondre au bas même du billet qui lui avait été adressé les lignes suivantes :

Supplément français, 3029-8 : « Bon Dieu ! quel avantage l'on a d'estre louée de vous ! Cela fait qu'on passe dans le monde pour tout ce que l'on n'est point. Ce bon homme, M. d'Andilly, n'a point pris la peine de rien penser après vous, ce qui est cause qu'il me traite d'une si admirable créature; car sur quoi juger que j'ai de si belles qualités que sur ce que vous lui avez dit? Si j'osois, je me plaindrois de cette excessive bonté. Si vous lui aviez parlé vingt fois moins avantageusement, il ne lui seroit pas venu dans l'esprit tant de si grandes choses dont je demeure accablée de confusion, et très reconnoissante des bontés que vous avez pour moi, qui ne suis pas mieux que quand j'eus l'honneur de vous aller voir. Je ne suis sortie que pour aller chez Mme de Louvois (nièce de Mme de Sablé). Vous jugez bien que je ne puis avoir de santé, puisque je n'ai pas la satisfaction d'aller moi-mesme vous dire de mes nouvelles. Si j'osois, je vous supplierois de brûler la lettre de M. d'Andilly pour son honneur, car si on la voyoit, cela feroit voir que c'est un homme qui se prévient sans se servir de son jugement et de sa considération; car, s'il s'en étoit servi, il eût dû voir si vous ne railliez point, quand vous lui avez parlé de moi. Je crois tout de bon que c'est pour cela que vous lui en avez dit du bien, afin de voir jusques où vous le pourriez faire aller sans faire aucune réflexion.

demande Mme de Schomberg : elle communique sa lettre à tous ses amis après l'avoir arrangée à son goût et à celui de La Rochefoucauld, et elle y répond par le billet suivant, où elle insinue tout bas sur La Rochefoucauld ce que Mme de Guéméné en disait sans faire de façons.

« L'explication que vous donnez à cette maxime :

Vous devez être contente de sa foy, car elle ne peut pas aller plus loin (une ligne illisible)... La paix de M. d'Andilly et de vous fera finir vos commerces ; c'est un dommage tout à fait grand, car cela vous eût fait dire à tous deux des merveilles. Votre lettre, sans faire la louangeuse, est tout autrement belle que la sienne, etc. »

Autre lettre de Mme de Sablé à Mme de Schomberg :

« A MADAME DE SCHOMBERG, 3 JUILLET 1663.

« Hélas! mon adorable madame, vous estes donc malade ! Je vous envoye M. Valant afin que vous en disposiez comme moi-même, pour vous servir comme il me sert dans mes frayeurs, qui sont aussi grandes pour vos maux que pour les miens, car vostre vie m'est toute précieuse. »

Réponse de Mme de Schomberg :

« Vos extrêmes bontés me touchent si vivement, qu'il est impossible de dire le ressentiment que j'en ai. Je pourrois dire sans exagération que je passerois la comparaison des courtisans de Rome, qui appellent une apostille de la main du cardinal patron dans une lettre d'un secrétaire, un saint beaume qui la parfume tout entière. J'espère de même que le billet que vous me faites l'honneur de m'écrire fera plus d'effet et de bien que toute la science d'Esculape et de Galien. M. Valant est trop raisonnable pour n'en tomber pas d'accord. Voilà qui feroit un grand chapitre, si on le vouloit approfondir. Je vous rends de très humbles grâces de la bonté avec laquelle vous m'avez envoyé M. Valant, dont je suis fort contente, bien qu'il m'ait ordonné une saignée à laquelle je me soumets, quelque répugnance que j'y puisse avoir. Il me semble qu'ayant votre approbation, cela doit me faire passer par-dessus toutes mes aversions. »

que l'esprit est toujours la dupe du cœur, est plus que joliment entendue; mais ce joliment-là est fort joliment dit, et vous avez admirablement bien achevé la maxime. Il est vrai que l'amour la fait mieux entendre que les autres passions, mais cela n'empesche pas qu'il ne soit vrai que l'esprit est partout la dupe du cœur.

« L'auteur a trouvé dans son humeur la maxime de la paresse, car jamais il n'y en a eu une si grande que la sienne, et je crois que son cœur, aussi inofficieux qu'il est, a autant ce défaut par sa paresse que par sa volonté. Elle ne lui a jamais pu permettre de faire la moindre action pour autrui, et je crois que parmi ses grands désirs et ses grandes espérances, il est quelquefois paresseux pour lui-mesme.

« Ce que vous dites, que l'auteur ne pourra mettre en usage sa finesse, est fort bien pensé. Vous verrez dans une de mes maximes que nous nous sommes rencontrées. En vérité, vous estes une habile personne. »

Voici maintenant une femme d'une époque un peu plus avancée du XVIIe siècle, qui n'a pas connu l'hôtel de Rambouillet, et qui vient de la société de Mlle de Scudéry et de la cour de Mademoiselle, une amie de Huet, de Ménage, de Pélisson, qui porta dans le cloître le goût du bel esprit, en retenant celui de

sa profession, une digne abbesse, mais une abbesse un peu précieuse et d'une amabilité assez mondaine, religieuse irréprochable et même édifiante, mais propre aux amitiés délicates et particulières avec une pointe de chaste coquetterie, la fille, qui le dirait? de Mme de Montbazon, mais la nièce aussi de la noble Mlle de Vertus, en un mot Marie-Éléonore de Rohan, d'abord abbesse de Caen, puis de Malnoue, et en dernier lieu supérieure du monastère de Notre-Dame-de-Consolation [1]. Elle a composé plusieurs ouvrages de piété, ce qui ne l'a pas empêchée de prendre part aux amusements littéraires de Mademoiselle et aux *Divers Portraits;* elle y a fait son portrait à elle-même et celui de Huet, tournés d'une façon assez galante pour une abbesse. On trouve dans les manuscrits de Conrart une correspondance inédite d'Éléonore de Rohan, qui contient plus d'un détail curieux sur la société de Mlle de Scudéry. Nous y avons surtout distingué sept lettres, où elle prend

1. Monastère situé dans la rue du Cherche-Midi. Elle y mourut en 1681, à l'âge de cinquante-trois ans. La religieuse qui lui succéda lui fit élever un tombeau sur lequel Pélisson grava une épitaphe vraiment touchante, qui se trouve à la fin du troisième volume de ses *Lettres historiques*. Huet, qui l'avait connue à Caen, en parle avec éloge dans ses *Mémoires*. Elle a donné au monastère de la rue du Cherche-Midi des *Constitutions* très-admirées et qui ont été imprimées. On a aussi imprimé plusieurs des *Exhortations* qu'elle avait faites aux vêtures ou aux professions de ses religieuses à Caen et à Malnoue, une *Paraphrase des Psaumes de la Pénitence* et la *Morale de Salomon*, commentaire des livres des Proverbes, de l'Ecclésiaste et de la Sagesse, qui a eu plusieurs éditions du vivant d'Éléonore de Rohan et après sa mort.

le nom d'Octavie, et qui sont adressées à un personnage qu'elle appelle Zénocrate, et qui pourrait bien être Godeau ou Pélisson. Sa naissance et son esprit donnaient de l'importance à son suffrage. La Rochefoucauld lui avait donc envoyé ses *Maximes*. L'aimable religieuse lui répondit par l'éloge le plus vif, sans toutefois s'engager sur le système ; elle abandonne volontiers les hommes, mais elle défend les femmes ; elle n'accorde pas du tout que leur vertu ne soit jamais que l'effet du tempérament, de la paresse, du hasard ; elle n'ose s'en prendre au caractère même de La Rochefoucauld, et elle aime mieux mettre sa triste opinion sur le compte des femmes qu'il avait connues, poursuivant ainsi, ce semble, les hostilités de sa mère contre Mme de Longueville. Elle finit en se plaignant que Mme de La Fayette et elle ne l'aient pas ramené à de meilleurs sentiments. Cette lettre [1], comme tout ce qui est sorti de la plume d'Éléonore de Rohan, est d'une correction et d'une politesse parfaites, mais, selon nous, bien inférieure à celle de Mme de Schomberg ; déjà l'élégance y remplace la grâce et l'abandon.

1. Brotier l'a donnée sans dire où il la prenait ni de qui elle était ; voyez son édition des *Maximes*, p. 191 : *Lettre d'une Dame au duc de La Rochefoucauld*. Nous la tirons, avec le billet inédit de La Rochefoucauld, des manuscrits de Conrart, in-folio, t. XIII, p. 1183.

LETTRE DE MADAME DE ROHAN, ABBESSE DE MALNOUE, A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, EN LUI RENVOYANT LES MAXIMES.

« Je vous renvoye vos maximes, Monsieur, en vous en rendant mille et mille grâces très humbles. Je ne les louerai point comme elles méritent d'être louées, parce que je les trouve trop au-dessus de mes louanges. Elles ont un sens si juste et si délicat, quoiqu'il soit quelquefois un peu détourné, qu'il ne faudroit pas moins de délicatesse pour vous dire ce qu'on en pense qu'il vous en a fallu pour les faire. Vous avez une lumière si vive pour pénétrer le cœur de tous les hommes, qu'il semble qu'il n'appartienne qu'à vous de donner un jugement équitable sur le mérite ou le démérite de tous ses mouvements, avec cette différence pourtant qu'il me semble, Monsieur, que vous avez encore mieux pénétré celui des hommes que celui des femmes; car je ne puis, malgré la déférence que j'ai pour vos lumières, m'empescher un peu de m'opposer à ce que vous dites, que leur tempérament est toute leur vertu, puisqu'il faudroit conclure de là que leur raison leur seroit entièrement inutile. Et quand mesme il seroit vrai qu'elles eussent quelquefois les passions plus vives que les hommes, l'expérience fait assez voir qu'elles savent les surmonter contre leur tempérament, de sorte que quand nous consentirons que vous mettiez de l'égalité entre

les deux sexes, nous ne vous ferons pas d'injustice pour nous faire grâce. Il est mesme bien plus ordinaire aux femmes de s'opposer à leur tempérament qu'aux hommes lorsqu'elles l'ont mauvais, parce que la bienséance et la honte les y forceroient quand mesme leur vertu et leur raison ne les y obligeroient pas. Voilà les trois de vos maximes que j'aime le mieux et qui m'ont le plus charmée :

« 1. Il ne faudroit point estre jaloux quand on nous donne sujet de l'estre ; il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles.

« 2. La fortune fait paroître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paroître les objets.

« 3. La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité. »

« Je vous avoue, Monsieur, que quoique toutes vos maximes soient très-belles, ces trois-là me paroissent incomparables, et qu'on ne sait à qui donner le prix, ou au sens ou à l'expression. Mais comme vous m'avez engagée à vous parler franchement, trouvez bon que je n'entende pas bien votre première maxime, où vous dites : « L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage. » Je crois que cela est fort bien et fort juste, mais je ne connois point ces accents qui demeurent dans l'esprit et dans le cœur.

Je crois que c'est ma faute de ne les pas entendre ni de ne les pas sentir, et cette maxime me fait connoître ce que vous dites dans la quatrième, que les occasions nous font connoître aux autres et à nous-mesmes.

« Cette autre maxime, où vous dites « que l'on perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé, et d'autres dont on est affligé quelque temps et qu'on ne regrette guères », n'est pas à mon usage, car la mesure de ma douleur seroit toujours la mesure de mon regret, et j'ai grand' peine à comprendre que je puisse séparer ces deux choses, parce que ce qui auroit mérité mon attachement mériteroit également et mon regret et mes larmes et ma douleur.

« La maxime sur l'humilité me paroît encore parfaitement belle; mais j'ai été bien surprise de trouver là l'humilité. Je vous avoue que je l'y attendois si peu, qu'encore qu'elle soit si fort de ma connoissance depuis longtemps, j'ai eu toutes les peines du monde à la reconnoître au milieu de tout ce qui la précède et qui la suit. C'est assurément pour faire pratiquer cette vertu aux personnes de notre sexe que vous faites des maximes où leur amour-propre est si peu flatté. J'en serois bien humiliée en mon particulier, si je ne me disois à moi-mesme ce que je vous ai déjà dit dans ce billet, que vous jugez encore mieux du cœur des hommes que de celui des dames,

et que peut-estre vous ne savez pas vous-mesme le véritable motif qui vous les fait moins estimer. Si vous en aviez toujours rencontré dont le tempérament eut été soumis à la vertu et les sens moins forts que la raison, vous penseriez mieux d'un certain nombre qui se distingue toujours de la multitude, et il me semble que Mme de La Fayette et moi méritons bien que vous ayez un peu meilleure opinion du sexe en général. Vous ne ferez que nous rendre ce que nous faisons en votre faveur, puisque malgré les défauts d'un million d'hommes nous rendons justice à votre mérite particulier, et que vous seul nous faites croire tout ce qu'on peut dire de plus avantageux sur votre sexe. »

RÉPONSE DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD A MADAME DE ROHAN.

« Quelque déférence que j'aye à tout ce qui vient de vous, je vous assure, Madame, que je ne crois pas que les maximes méritent l'honneur que vous leur faites. Je me défie beaucoup de celles que vous n'entendez pas, et c'est signe que je ne les ai pas entendues moi-mesme. J'aurai l'honneur de vous en dire ce que j'en ai pensé dans un jour ou deux, et de vous assurer que personne du monde, sans exception, ne vous estime et ne vous respecte tant que moi. »

Enfin, et c'est là le dernier témoignage que nous citerons contre La Rochefoucauld, Mme de La Fayette,

son amie, car l'intime liaison est à peu près vers ce temps-là, pense des *Maximes* comme Mme de Schomberg et Mme de Maure, et elle le dit assez nettement dans un petit billet à Mme de Sablé, déjà publié en partie, mais que nous donnons tout entier pour augmenter le trésor des lettres trop peu nombreuses de Mme de La Fayette :

« Vous me donneriez le plus grand chagrin du monde si vous ne me montriez pas vos *Maximes*. Mme Du Plessis [1] m'a donné une curiosité estrange de les voir, et c'est justement parce qu'elles sont honnestes et raisonnables que j'en ai envie, et qu'elles me persuaderont que toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de La Rochefoucauld. Je vous rends mille et mille grâces de ce que vous avez fait pour ce gentilhomme; je vous en irai encore remercier moi-mesme, et je me servirai toujours avec plaisir des prétextes que je trouverai pour avoir l'honneur de vous voir; et si vous trouviez autant de plaisir avec moi que j'en trouve avec vous, je troublerois souvent votre solitude [2]. »

1. Isabelle de Choiseul, fille puinée de Charles, marquis de Praslin, maréchal de France, et femme de Henri de Guénegaud, seigneur du Plessis et garde des sceaux. C'était une personne de beaucoup de mérite, fort liée avec Mme de La Fayette et Mme de Sévigné.

2. Ces derniers mots rappellent la plainte de Mme de La Fayette dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre.

Ainsi il est certain que Mme de La Fayette condamnait le système de son ami. Nous ne lui attribuerons donc pas les *Remarques* écrites à la marge d'un exemplaire des *Maximes* appartenant à un membre de la chambre des députés de la Restauration, M. de Cayrol. M. Aimé Martin a publié plusieurs de ces remarques à la fin de son édition de La Rochefoucauld, sur la foi d'une tradition qui les donne à Mme de La Fayette. Nous n'avons pas vu l'exemplaire de M. de Cayrol; mais quand M. Aimé Martin nous dit : « On sait que l'auteur de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves* approuvait le système de La Rochefoucauld », nous répondons qu'il se trompe; et si, comme il l'assure, on trouve le plus souvent au bas de chaque maxime ces mots : *vrai*, *excellent*, *sublime*, cela prouverait certainement que ces remarques ne sont point de Mme de La Fayette; il y en a d'ailleurs un assez grand nombre qui ne lui peuvent appartenir. La Rochefoucauld avait dit : « L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés. » Est-ce la femme avisée et prudente, mais loyale et sincère, et que La Rochefoucauld lui-même a appelée *vraie*, qui sera tombée en admiration devant cette belle maxime et se sera empressée d'y apposer cet élégant commentaire : « On est toujours dupe de ses bonnes intentions » ? Est-ce la fleur des beaux-esprits de la cour de Madame qui n'aura pas compris le sens du mot *honnête*

homme dans sa propre société, et qui, en bourgeoise qui se rengorge et fait l'entendue, lorsque La Rochefoucauld écrit, avec Pascal, avec Méré, avec tout le monde : « Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien », le reprend et l'avertit « qu'il y a bien d'autres choses pour un honnête homme. Cela est bon pour un galant homme, et non pour un honnête homme »; ce qui est parfaitement vrai aujourd'hui et l'était déjà au commencement du XVIIIe siècle, mais ne l'était pas du tout au milieu du XVIIe. Il faut donc ôter ces remarques à Mme de La Fayette, bien qu'il y en ait plus d'une qui ne soit pas indigne d'elle [1]. Si nous avions à les juger, nous dirions qu'on les pourrait attribuer à une personne telle que Mme de Lambert par exemple, de qualité, mais non pas de grande qualité, plus de la ville que de la cour, d'un esprit agréable et poli, mais sans grande portée. Pour Mme de La Fayette, sa vraie

1. Maxime LII de La Rochefoucauld : « Quelque différence qu'il paroisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. » — Remarque : « Et qui prouve la providence. Le crocheteur a son bon endroit pour la vie et le ministre d'État son mauvais. » Max. LXVII : « La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit. » — Rem. : « Plus justement. La bonne grâce est au corps ce que la délicatesse est à l'esprit. » Max. LXXVII : « L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, et où il n'a non plus de part que le doge à ce qui se fait à Venise. » — Rem. : « L'amour ne prête pas son nom, mais on le lui prend. » Max. CCCLXVII : « Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier. » — Rem. : « Il n'y a pas de métier plus lassant lorsqu'on le fait par métier. »

pensée sur les *Maximes* est dans le billet authentique que nous avons cité.

Je doute aussi beaucoup de la vérité de ce propos si souvent attribué à Mme de La Fayette : « M. de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » Personne, pas même La Rochefoucauld, n'avait à donner de l'esprit à l'auteur de *Mademoiselle de Montpensier*, déjà publiée en 1662, et personne aussi n'a réformé La Rochefoucauld, car, depuis sa liaison avec Mme de La Fayette jusqu'à sa mort, il a donné bien des éditions différentes des *Maximes* sans jamais toucher au système.

Le livre tant travaillé, revu et corrigé d'avance, pour ainsi dire, parut enfin au commencement de l'année 1665. La Rochefoucauld s'était ménagé bien des appuis, de pieux et puissants protecteurs, d'illustres et gracieuses protectrices. Il fit plus : il écrivit un *Avis au lecteur* pour le séduire aussi, et Segrais, dont la plume était au service de La Rochefoucauld comme de Mme de La Fayette, composa un long *Discours* qu'on mit en tête de l'ouvrage, et qui en est une apologie régulière en quatre points. Toutes les difficultés qui avaient été et peuvent encore être faites y sont méthodiquement réfutées. La Rochefoucauld a grand soin d'y faire dire par Segrais qu'il n'est pas un auteur, qu'il n'y prétend pas, et qu'on lui a arraché cet écrit. « Il est aisé de voir que cet ouvrage n'étoit pas destiné pour paroistre au jour.

C'est une personne de qualité qui l'a fait, mais qui n'a écrit que pour soi-mesme, et qui n'aspire pas à la gloire d'estre auteur. Si par hasard c'étoit M***, je puis vous dire que son esprit, son rang et son mérite le mettent au-dessus des hommes ordinaires, et que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres qu'il n'a pas besoin de composer des livres pour se faire connoistre. Enfin, si c'est lui, je crois qu'il n'aura pas moins de chagrin de savoir que ces *Réflexions* sont devenues publiques, qu'il en eut, lorsque les *Mémoires* qu'on lui attribue furent imprimés [1]. »

Pour soutenir et achever la comédie, La Rochefoucauld demanda à Mme de Sablé de lui faire un article dans le seul journal littéraire du temps, qui commençait à paraître cette année même, le *Journal des Savants*, et la complaisante amie écrivit un article qu'elle lui soumit. Mme de Sablé y faisait en quelque sorte l'office de rapporteur; elle exposait les deux opinions qui partageaient sa société, et à côté de grands éloges elle avait mis quelques réserves. Tout cela ne plut guère à La Rochefoucauld, qui pria Mme de Sablé de changer un peu ce qu'elle avait fait. Celle-ci, à ce qu'il paraît, n'y put réussir, et elle adressa de nouveau son projet d'article à La Rochefoucauld, lui avouant qu'elle a laissé ce qui

1. Sur les *Mémoires de La Rochefoucauld*, voyez le chapitre qui suit.

lui avait été sensible, mais l'engageant à user de son article comme il lui plairait, à le brûler ou à le corriger à son gré. Ce billet d'envoi dont on a donné quelques lignes, mérite bien d'être fidèlement reproduit, parce qu'il est joli et qu'il éclaire les ombrages et les petites manœuvres de l'amour-propre de La Rochefoucauld :

« Ce 18 février 1665.

« Je vous envoye ce que j'ai pu tirer de ma teste pour mettre dans le *Journal des Savants*. J'y ai mis cet endroit qui vous est le plus sensible [1], afin que cela vous fasse surmonter la mauvaise honte qui vous fit mettre la préface [2] sans y rien retrancher, et je n'ai pas craint de le mettre, parce que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer, quand mesme le reste vous plairoit. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée, si vous en usez comme d'une chose qui seroit à vous pour le corriger ou pour le jetter au feu, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres grands auteurs, nous sommes trop riches pour craindre de rien perdre de nos productions. Mandez-moi ce qu'il vous semble de ce dictum. »

La Rochefoucauld prit au mot Mme de Sablé ; il usa très-librement de son article, il supprima les cri-

1. Il y avait d'abord : « Cet endroit seul par où l'on vous condamne. »
2. Probablement la préface de Segrais.

tiques, garda les éloges, et le fit mettre dans le *Journal des Savants* ainsi amendé et parfaitement pur de toute prétention à la moindre impartialité [1].

L'ouvrage de La Rochefoucauld, publié en 1665, eut tout le succès que l'auteur pouvait souhaiter et qu'il avait si industrieusement préparé ; mais encore ici remarquez la conduite du véritable artiste : au lieu de s'endormir sur un succès qui allait toujours

1. Nous mettons en regard le projet d'article et l'article imprimé pour qu'on en saisisse mieux les différences.

PROJET D'ARTICLE.	ARTICLE IMPRIMÉ.
Pour le *Journal des Savants* sur les *Maximes* de M. de La Rochefoucauld.	*Journal des Savants*, 1665, p. 116. *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, à Paris, chez C. Barbin, au Palais.
« C'est un traité du mouvement du cœur de l'homme qu'on peut dire lui avoir été comme inconnues jusques à cette heure. Un seigneur aussi grand en esprit qu'en naissance en est l'auteur, mais ni sa grandeur ni son esprit n'ont pu empescher qu'on en ait fait des jugements bien différents.	« Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour estre auteur de ces *Maximes;* mais quelque lumière et quelque discernement qu'il ait fait paroistre dans cet ouvrage, il n'a pas empesché que l'on n'en ait fait des jugements bien différents.
« Les uns croyent que c'est outrager les hommes que d'en faire une si terrible peinture, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-mesme. Ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour, qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais les bonnes actions que par de mauvais principes, on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu, puisqu'il est impossible de l'avoir, si ce n'est en idée; que c'est enfin renverser la morale de faire voir que toutes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères, puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins.	
« Les autres, au contraire, trouvent	« L'on peut dire néanmoins que ce

augmentant, il y puise des forces nouvelles pour perfectionner son œuvre et la rendre de plus en plus digne des suffrages des connaisseurs et de la postérité. La Rochefoucauld continua toute sa vie à corriger et à accroître l'édition de 1665 : il en donna une seconde en 1666, une troisième en 1671, une quatrième en 1675, et deux ans avant sa mort, en 1678 [1] une cinquième, plus étendue et plus par-

ce traité fort utile parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mesmes, et leur fait voir que sans la religion ils sont incapables de faire aucun bien; qu'il est bon de se connoistre tel qu'on est, quand mesme il n'y auroit que cet advantage de n'estre pas trompé dans la connoissance qu'on peut avoir de soy-mesme.

« Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour connoistre le véritable estat de l'homme, à ne regarder que la nature, que toutes les personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses qu'ils auroient peut-estre ignorées toute leur vie, si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur de l'homme pour le mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et comprendre sans peine. »

traité est fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mesmes, qu'il leur fait voir que sans le christianisme ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit meslé d'imperfection, et que rien n'est plus advantageux que de se connoître tel qu'on est en effet, afin de n'estre pas trompé par la fausse connoissance que l'on a toujours de soi-mesme.

« Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour démesler la vérité des sentiments du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles qu'elles auroient peut-estre ignorées toute leur vie, si l'auteur des *Maximes* ne les avoit tirées du chaos pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine. »

1. Cette année 1678 fut véritablement une année épidémique en fait de maximes et de pensées. C'est dans cette année que parurent, ainsi que nous l'avons dit, les *Maximes* de Mme de Sablé, les *Pensées* de d'Ailly, le livre d'Esprit, et qu'un autre ami de Mme de Sablé, un grave disciple de Port-Royal, Vallon de Beaupuis, tira des lettres de Saint-Cyran des *Maximes chrétiennes*. — En 1684, un M. Boucher s'avisa de mettre en assez mauvais vers les *Maximes* de La Rochefoucauld, et en 1695, Mme de Pringy, imitant à la fois, mais de bien loin, La Rochefoucauld et La Bruyère, publia *les Différens Caractères des Femmes du siècle avec la description de l'amour-propre*, etc.

faite, et qui est son dernier mot. Nul ne sait si les maximes trouvées dans ses papiers n'étaient pas de simples ébauches par lui condamnées, ou des maximes achevées et destinées à une édition nouvelle. Personne n'a le droit de se mettre à la place de La Rochefoucauld, de toucher à son travail suprême, d'y rien ajouter ni d'en rien retrancher. On doit sans doute recueillir avec soin les moindres notes, les pensées, les réflexions qu'il a laissées, et en composer un précieux appendice; mais il faut respecter avec religion l'édition de 1678 comme le monument auquel est à jamais attaché son nom. Nous regrettons donc vivement qu'un siècle après, en confiant à l'Imprimerie royale le soin de procurer enfin une belle édition des *Maximes*, avec le portrait de leur auteur admirablement gravé sur l'émail de Petitot, la famille de La Rochefoucauld, égarée par sa piété même, ait donné l'exemple d'altérer un livre consacré.

Si nous sommes bien informé, celui qui prépara cette célèbre et charmante édition est ce bon, grand et infortuné duc de La Rochefoucauld, un des hommes les plus éclairés de son temps, l'ami et l'élève de Turgot, le partisan déclaré de réformes nécessaires, l'avocat de la nation auprès de la royauté, le défenseur de la royauté auprès de la nation, un des pères et des martyrs de la monarchie constitutionnelle. Quand l'édition de 1778 parut, le duc de

La Rochefoucauld en envoya un exemplaire à l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux*, Smith, qui dans son ouvrage avait fait des *Maximes* une critique, selon nous, fondée, mais très-sévère. Le noble éditeur joignit à cet envoi la lettre suivante, retrouvée dans les papiers de Smith, et que son digne biographe, Dugald-Stewart, a publiée :

« Paris, 3 mars 1778.

« Le désir de se rappeler à votre souvenir, Monsieur, quand on a eu l'honneur de vous connaître, doit vous paraître fort naturel; permettez que nous saisissions pour cela, ma mère [1] et moi, l'occasion d'une nouvelle édition des *Maximes* de La Rochefoucauld, dont nous prenons la liberté de vous offrir un exemplaire. Vous voyez que nous n'avons point de rancune, puisque le mal que vous avez dit de lui dans la *Théorie des sentiments moraux* ne nous empêche point de vous envoyer ce même ouvrage. Il s'en est même fallu de peu que je ne fisse encore plus, car j'aurais eu peut-être la témérité d'entreprendre une traduction de votre *Théorie;* mais comme je venais de terminer la première partie, j'ai vu paraître la traduction de M. l'abbé Blavet, et j'ai été forcé de renoncer au plaisir que j'aurais eu de faire passer dans ma langue un des meilleurs ouvrages de la vôtre.

« Il aurait bien fallu pour lors entreprendre une

1. La duchesse d'Anville.

justification de mon grand-père. Peut-être n'aurait-il pas été difficile premièrement de l'excuser, en disant qu'il avait toujours vu les hommes à la cour et dans la guerre civile, deux théâtres sur lesquels ils sont certainement plus mauvais qu'ailleurs, et ensuite de justifier par la conduite personnelle de l'auteur des principes qui sont certainement trop généralisés dans son ouvrage. Il a pris la partie pour le tout, et parce que les gens qu'il avait eus le plus souvent sous les yeux étaient animés par l'amour-propre, il en a fait le mobile général de tous les hommes. Au reste, quoique son ouvrage mérite à certains égards d'être combattu, il est cependant estimable même pour le fond, et beaucoup pour la forme. »

Nous acceptons volontiers ce jugement de M. le duc de La Rochefoucauld comme la meilleure expression du nôtre. Oui, l'auteur des *Maximes* a pris la partie pour le tout; il a trop généralisé ses principes; parce que la plupart des hommes sont animés par l'intérêt et l'amour-propre, il a eu tort d'en faire le mobile unique de tous les hommes, et son ouvrage mérite d'être combattu. Nous trouvons une réfutation suffisante de La Rochefoucauld dans la lettre aimable et généreuse, surtout dans la vie et dans la mort de son noble descendant : admirables représailles exercées par le petit-fils contre les écrits et la conduite de son grand-père!

Arrivé à la fin de cette longue histoire des *Maximes* nous sentons le besoin de demander grâce au lecteu pour cette multitude de pièces, de lettres, de documents de toute espèce que nous y avons comme entassés; mais ces documents étaient presque tous inédits, et on sait combien ceux qui consument leur temps et leurs yeux à rechercher et à déchiffrer des pièces nouvelles ont de faiblesse pour leurs laborieuses découvertes. Il nous eût été facile et commode d'en prendre et d'en présenter seulement la fleur, mais nous aurions sacrifié la solidité à l'agrément, tandis que nous nous proposions de donner quelque chose de définitif et de complet sur ce sujet mille fois touché, jamais approfondi dans toutes ses parties, de faire en un mot, comme le dit Leibnitz, un véritable *établissement* sur ce point important de l'histoire littéraire du XVIIe siècle. La Rochefoucauld a donné à la France un genre de littérature agréable et sérieux, délicat et élevé, une école d'observateurs ingénieux de la nature humaine, dont le premier père est sans doute Montaigne, mais dont La Rochefoucauld est plus particulièrement le fondateur et le promoteur. Sans les *Maximes* et leur immense succès, comme sans les *Portraits* de Mademoiselle, nous n'eussions pas eu les *Caractères* de La Bruyère. Les *Caractères* sont en effet un heureux mélange des deux genres : ce sont des portraits, mais fort généralisés, ainsi que nous l'avons dit, des réflexions sur le cœur

et l'esprit humain, sur les mœurs et sur la société, qui sont tout à fait de la famille des *Maximes*, mais empreintes d'une tout autre philosophie. Vauvenargues diffère encore plus de La Rochefoucauld que de La Bruyère, mais il en vient aussi; il prend tour à tour ses inspirations dans La Rochefoucauld et dans Pascal, surtout, il est vrai, dans son âme, dans cette âme mélancolique et fière qui, sous la régence, sous le règne de l'esprit en délire, lui dicta cette maxime, le meilleur abrégé de la philosophie la plus profonde : Les grandes pensées viennent du cœur.

Arrêtons-nous et résumons tout ce travail dans une dernière réflexion. Toute la littérature des maximes et des pensées est sortie du salon d'une femme aimable, retirée dans le coin d'un couvent, qui, n'ayant plus d'autre plaisir que celui de revenir sur elle-même, sur ce qu'elle avait vu et senti, sut donner ses goûts à sa société, dans laquelle se rencontra par hasard un homme de beaucoup d'esprit, qui avait en lui l'étoffe d'un grand écrivain.

CHAPITRE TROISIÈME.

Commerce épistolaire de Mme de Sablé, depuis sa retraite à Port-Royal, avec des hommes célèbres de la cour, de l'église, de l'armée; – avec des religieuses, la mère Agnès de Port-Royal, la mère Agnès la Carmélite, l'abbesse de Fontevrault; — avec d'autres dames, et particulièrement avec Mme de Longueville, depuis 1660 jusqu'à la fin de leur vie. — Caractère et importance de cette correspondance. — Vie pénitente de Mme de Longueville. — Son indulgente tendresse pour Mme de Sablé. — Les Mémoires de La Rochefoucauld en 1662. — Douloureux effet de cet ouvrage sur Mme de Longueville.— Son humilité. — Son renoncement au bel esprit et à toute occupation littéraire.

Cependant les années s'écoulaient, et Mme de Sablé s'avançait vers le terme inévitable, parmi les occupations que nous venons de retracer, les soins de sa santé, ceux de son salut, la multitude de petites affaires qu'elle prenait sur elle pour obliger tout le monde, surtout la correspondance étendue qu'elle entretenait avec sa famille et ses nombreux amis.

Cette correspondance est le seul monument qui reste des quinze ou vingt dernières années de sa vie. On ne saurait dire tout ce qu'elle embrasse, à combien de choses et de personnes elle touche. On y voit d'abord tout Port-Royal, Antoine Arnauld, Pascal, Domat, d'Andilly, l'abbé de Saint-Cyran, assez médiocre neveu d'un grand homme égaré par l'esprit de système, l'intrépide et obstiné Pavillon, évêque d'Alet; Henri Arnauld, le frère de l'illustre

docteur, évêque d'Angers; Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, le frère du maréchal de Praslin, d'abord évêque de Comminges, puis de Tournay, prélat savant et modéré; Sainte-Marthe, et bien d'autres encore de la grande famille janséniste; à côté d'eux, des ecclésiastiques d'un tout autre caractère, l'abbé de La Victoire, plus occupé de littérature que de théologie et connaissant mieux Cicéron [1] que saint Augustin; Godeau, évêque de Vence, un des beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet et de la société de Mlle de Scudéry, ayant un peu changé de style avec l'âge, et adressant alors des lettres mystiques aux objets vieillissants de ses anciens hommages; l'évêque de Laon, depuis l'habile cardinal d'Estrées, mêlé à toutes les grandes affaires de son temps, ambassadeur plein d'autorité auprès du saint-siége; le cardinal Rospigliosi, qui par son influence sur le pape Clément IX, son oncle, et grâce aux sollicitations de Mme de Sablé et de Mme de Longueville, contribua tant à donner à l'Église de France la paix ou du moins la trêve célèbre de 1669. Voilà certes de quoi intéresser ceux qui voudraient étudier encore la plus grande querelle religieuse du XVIIe siècle. D'autres noms s'adressent à une curiosité plus profane et promettent un autre genre d'instruction. Une

1. On trouve de sa main la traduction de bien des lettres de Cicéron dans le tome V des *Portefeuilles de Valant*. Sur l'abbé de La Victoire, voyez Tallemant, t. II, p. 330.

lettre [1] de l'aimable et empressé d'Hacqueville, l'ami de Mme de Sévigné, nous apprend que le cardinal de Retz connaissait aussi et appréciait fort Mme de Sablé. Une autre, du maréchal de Grammont [2], qui remonte à 1654, contient ce renseignement, que depuis la Régence, c'est-à-dire depuis une dizaine d'années, il y avait eu neuf cent quarante gentilshommes tués en duel, et cela après toutes les rigueurs et les exécutions terribles de Richelieu. On connaît par les mémoires du temps ce gentilhomme gascon, spirituel et brave, qui se distingua à la fois dans les salons et sur les champs de bataille, et avant La Rochefoucauld fit une cour très-pressante à Mme de Longueville, César Phœbus, comte de Miossens, depuis le maréchal d'Albret. Nous ne croyons pas qu'il y ait de lui une seule ligne imprimée; on en trouvera ici plusieurs lettres fort agréables, qui pour la politesse et le bon ton peuvent le mettre à côté du maréchal de Clérembault, le héros du chevalier de Méré. Qui s'attendrait à rencontrer dans les papiers de Mme de Sablé des billets de ce marquis de Vardes que Mme de La Fayette a si bien fait connaître dans son *Histoire*

1. *Portefeuilles de Valant*, t. V, p. 171 : « ... M. le cardinal de Retz vint ici sur la fin, et j'appris de lui, madame, qu'il avoit eu l'honneur de vous voir : vous aurez pu juger par la longueur de sa visite du goût qu'il y a trouvé. Il l'a trop bon et trop délicat pour que j'aie pu être surpris du respect et de l'estime qu'il m'a témoignés pour vous, avec un extrême regret d'avoir eu si tard l'honneur de vous voir. »

2. *Ibid.*, tome II, p. 273.

d'Henriette d'Angleterre, traître à la fois envers celle sur laquelle il avait osé lever les yeux, envers son ami, l'aimable, chevaleresque et imprudent comte de Guiche, et envers son roi, dont il surprit un moment la confiance, mais qui le punit bientôt de toutes ses déloyautés? Les portefeuilles de Valant en ont conservé quatre ou cinq billets assez bien tournés [1]. Mme de Sablé paraît aussi avoir été fort liée avec Monsieur, frère de Louis XIV, prince médiocre assurément, mais dont une triste politique se complut à cultiver les goûts frivoles, qui finirent par être honteux. Il n'était ni sans esprit ni sans courage, et si son frère l'eût bien voulu, il en aurait pu faire l'égal de bien des archiducs. Mme de Sablé, comme beaucoup d'autres dames, s'intéressa vivement et très-innocemment au jeune et beau Philippe d'Orléans, et elle le poussa à se distinguer; lui, de son côté, rechercha son estime et lui témoigna de la confiance et de l'amitié, comme on le voit par plusieurs lettres qu'il lui écrivit en diverses occasions [2], particulièrement dans la campagne de Flandre, où il fit preuve de bravoure et d'une certaine capacité militaire.

Mais, nous l'avouons, ce qui a le plus attiré notre attention, ce sont les lettres de femmes, plus confidentielles et plus intimes, qui font mieux pénétrer dans le cœur et les habitudes de la marquise, et

1. *Portefeuilles de Valant,* tome II, p. 277, etc.
2. *Ibid.*, tome II, p. 265, etc.

montrent en même temps combien il y avait d'esprit et de goût pour l'esprit dans les grandes dames d'alors, soit qu'elles brillassent à la cour et dans les salons, soit qu'une piété précoce ou de secrètes blessures ou la politique de leurs familles les eussent jetées dans des couvents. On peut partager en deux classes les amies de Mme de Sablé, les religieuses et les mondaines, et on ne sait trop en vérité auxquelles donner la préférence. Commençons par les religieuses.

Mme de Sablé avait une nièce, abbesse de Saint-Amand à Rouen [1], qui s'était fait une certaine réputation d'esprit, car dans un ouvrage assez ridicule, mais qui n'en est pas moins fort curieux par les nouveaux renseignements qu'il donne sur les précieuses, *le Cercle des Femmes savantes*, publié en 1663, on lit au nom d'*Amestris* : « La Normandie n'a pas seulement produit de grands hommes, elle peut encore se vanter de la naissance de Mme l'abbesse de Saint-Amand. » Deux ans auparavant, en 1661, le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses* désignait Mme de Saint-Amand sous le nom de *Siridamie* [2]. Somaize nous y apprend qu'elle était visitée à la grille de son parloir par ce qu'il y avait de mieux à Rouen, et qu'elle avait près d'elle une autre nièce de Mme de Sablé qui devait lui succéder. Sa

1. Voyez notre premier chapitre, p. 5.
2. Tome II, page 313.

correspondance avec sa tante ne dément point sa réputation provinciale.

Mme de Sablé étant liée à la fois avec Port-Royal et avec les Carmélites, on trouve dans ses papiers des lettres qui viennent de l'un et de l'autre monastère. Du côté de Port-Royal, nous n'avons pas un seul billet de la grande Mme Angélique, morte en 1661, au commencement de la persécution, et avant d'avoir eu à signer le fameux formulaire ; mais il y en a plusieurs de sa digne sœur, la mère Agnès Arnauld, et de sa nièce, la mère Angélique de Saint-Jean, qui ont gouverné tour à tour la sainte maison dans l'une et l'autre fortune. Ces billets sont écrits à la hâte et sans aucune prétention ; aussi rien de bien saillant, mais toujours du naturel et un naturel aimable, et une nuance de délicatesse féminine ajoutée à la gravité des Arnauld. Nous en donnerons un seul exemple. Mme de Sablé, un peu gâtée par toutes les attentions et les douceurs qu'on lui prodiguait, s'était plainte de la sécheresse et de l'indifférence que semblait avoir pour elle la mère Angélique de Saint-Jean ; l'austère abbesse répond à ces plaintes avec un heureux mélange de force et de raillerie contenue :

« 2 septembre 1669 [1].

« Depuis tant d'années que nous gardons le si-

1. *Supplément français*, 3029, etc.

lence [1], je crois, Madame, que j'ai oublié comme on parle; car si je m'en tenois aux idées qui m'en restent, je croirois que vous m'auriez dit des injures, et encore des plus offensantes, ne sachant rien de plus atroce contre l'amitié, la charité et la reconnoissance, que l'accusation d'indifférence dont il me semble que vous me vouliez charger. Cependant, comme je sais qu'une des loix de l'amitié est de ne pas se rendre facile à croire du mal de ses amis, encore qu'on y voye de l'apparence, je suspends mon ressentiment, qui seroit fort juste, pour vous donner le temps de vous expliquer, et je demeure cependant fort tranquille sur le témoignage de ma bonne conscience, qui ne me reproche rien de tout ce que vous m'imputez. Quand il vous plaira d'interpréter ce que vous dites contre moi dans un autre sens et que vous ne m'attribuerez plus que des défauts qui nous rendent la plus sincère amitié désagréable quand elle manque de certains petits ornements, dont j'avoue que je suis mal pourvue, je vous dirai franchement que vous avez raison de vous plaindre de la mienne; mais pour moi, je me consolerai de ma pauvreté, étant persuadée par beaucoup d'expériences toutes récentes qu'en matière d'affection la fermeté vaut mieux que la tendresse; jusques là, que j'oserois bien préférer ma rusticité et ma sécheresse

1. Pendant la persécution qui venait de finir, les religieuses de Port-Royal avaient été dispersées et forcées de se cacher et de se taire.

aux caresses et aux douceurs de quelques personnes que vous avez vues depuis nous. C'est mon sentiment et celui de quelques autres qui croyent savoir quelque chose dans l'amitié, et je suis assurée qu'ils ne me refuseront pas leur protection si vous me déclarez la guerre. Pensez-y un peu, ma très chère sœur, avant que d'en prendre la résolution, car je vous réponds que j'ai de quoi me bien défendre si vous ne m'attaquez que du côté de la charité et de la reconnoissance, où je me sens si forte à votre égard que vous pourriez bien avoir du regret si vous m'y blessiez; car vous seriez vous-même vaincue d'avoir si peu de compassion pour des affligées comme nous, qu'au lieu d'essuyer leurs larmes par des témoignages agréables de votre bonté, vous leur voulussiez faire sérieusement des reproches d'un défaut dont elles ne furent jamais coupables. »

Les portefeuilles de Valant contiennent aussi deux petits billets fort agréables de la sœur Marthe la carmélite, Mlle du Vigean, l'Aurore de Voiture, la Valérie de Somaize[1], et plus d'une lettre d'une autre mère Agnès, bien faite pour être comparée à la sœur d'Arnauld, la mère Agnès de Jésus-Maria, Mlle de Bellefond, dont l'esprit est si vanté par Bossuet et par Mme de Sévigné. Mais pour tirer

1. Voyez le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, t. II, p. 195, et la *Clef*, p. 36; Mlle du Vigean y est donnée comme une *ancienne précieuse du temps de Valère* (Voiture).

de la mère Agnès tout ce qui était en elle de force, d'élévation ou de délicatesse, il fallait des circonstances heureusement rares, ou la longue lutte de Mlle d'Épernon contre sa famille, ou le désir d'arracher à la cour Mlle de La Vallière et de la purifier dans les pénitences du Carmel. C'est alors que l'humble servante de Dieu trouvait ces accents persuasifs et touchants qui revivent dans plusieurs lettres de Bossuet; mais d'ordinaire elle ne montrait qu'une grande justesse, de la sérénité et même un certain enjouement, et ce n'était vraiment pas sa faute si elle ne pouvait rien écrire qui ne trahît par quelque endroit une nature distinguée. Quand la sainte prieure Marie-Madeleine, autrefois la charmante Marie de Bains, tomba gravement malade en 1673, Mme de Sablé, qui l'avait fort connue à la cour de Marie de Médicis, ne pouvant ou n'osant aller la voir à l'infirmerie des Carmélites, lui envoya son portrait[1], pour récréer les yeux et l'esprit de la malade de l'image et du souvenir d'une amie. Elle était représentée jeune encore

1. Preuve certaine qu'il ne manquait pas de portraits de Mme de Sablé au XVIIe siècle. Nous avons vu chez M. le baron de Schweiter, qui n'est pas seulement un amateur éclairé des arts, mais lui-même un artiste fort distingué, un dessin de Daniel Demonstier représentant une personne jolie sans être belle, avec de petits yeux bleus et des cheveux blonds, et qui est appelé dans l'inscription *Madame la marquise de Sablé*. Mais la date 1621, écrite de la main même de Demonstier, ne permet pas de voir dans ce portrait celui de Mme de Sablé, car la personne représentée n'a pas moins d'une quarantaine d'années, et en 1621 Mme de Sablé avait vingt-deux ans.

et assez parée. Le gracieux portrait fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, et la mère Agnès raconte cette petite scène à l'ancienne précieuse avec un agrément qui n'est pas exempt aussi de quelque préciosité.

« Lundi, 14 juillet, 1673[1].

« Madame la marquise de Sablé a été la très bienvenue dans l'infirmerie de notre bonne mère. Elle l'a fait parfaitement bien souvenir de sa chère sœur et moi très bien aussi du jour qu'elle avoit des fleurs de jasmin et de grenade mêlées avec ses cheveux. Ensuite de ce que l'on a vu et de tout ce que l'on s'est rappelé, elle a reçu de très grandes louanges; mais on lui doit encore celle-ci qu'elle y a paru insensible. Comme vous estes de ses amies, ma chère sœur, nous vous faisons part de nos sentiments pour elle et de l'extrême satisfaction que nous avons eue de sa visite. Il faut néanmoins confesser qu'il s'est dit une petite chose à son désavantage, qui est, sans flatterie, qu'elle n'égaloit pas à beaucoup près l'original. »

Nous rencontrons maintenant une autre religieuse, estimée aussi de Bossuet, qui n'appartient ni à Port-Royal ni au Carmel, l'abbesse de Fontevrault, Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, fille du duc de Mortemart et de Diane de Grandseigne, nièce du

1. *Portefeuilles de Valant*, tome VII, p. 372.

comte de Maure, sœur du duc de Vivonne, de Mme de Thianges et de Mme de Montespan. Elle avait l'esprit des Mortemart et quelque chose de la beauté de ses sœurs, ainsi qu'on peut le voir dans le portrait de Gantrel, qui la représente sur le déclin de l'âge, avec les traits les plus nobles et un grand air de majesté et de douceur[1]. Son goût la portait vers le monde, et elle eût peut-être succombé comme ses sœurs; le cloître la sauva, et lui fut tout ensemble un asile à sa vertu et une école où toutes ses qualités se développèrent. Elle ne savait pas seulement l'italien et l'espagnol, les deux langues alors à la mode, mais elle parlait le latin et l'écrivait d'une façon à étonner les plus habiles. Un peu plus tard, elle apprit assez le grec pour entreprendre du *Banquet* de Platon, en s'aidant beaucoup, il est vrai, du latin de Ficin, une traduction d'un style coulant et agréable. Elle l'envoya à Racine, qui en refit le commencement, surpassant aisément la docte religieuse, mais restant lui-même bien au-dessous de l'original, et remplaçant par une savante élégance la naïveté, la grâce, le charme incomparable du mo-

1 In-folio, 1693, c'est-à-dire quand l'abbesse de Fontevrault avait quarante-huit ans, étant née en 1645. Mignard l'avait peinte en 1675, à l'âge de trente ans, à ce que nous apprend Mme de Sévigné, t. III, p. 456 de l'édition de M. de Montmerqué. Mme de Sévigné dit à cet endroit qu'ayant vu Mme de Fontevrault dans l'atelier de Mignard, elle ne la trouva pas du tout jolie. Il faut être pour cela bien difficile; nous renvoyons au portrait de Gantrel et au témoignage unanime des contemporains.

dèle antique[1]. Vainement Mme de Mortemart, frappée de tant de mérite, voulut regagner sa fille au monde : celle-ci, qui d'abord était entrée au couvent avec répugnance, s'y était attachée et n'en voulut plus sortir[2]; elle fit profession à l'Abbaye-aux-Bois, à l'âge de vingt ans, en 1665 ; elle fut nommée abbesse de Fontevrault en 1670, ayant à peine vingt-cinq ans, et elle y mourut en 1704. Il paraît que le goût des lettres anciennes et de Platon était héréditaire dans la famille, car Huet nous raconte qu'étant aux eaux de Bourbon avec l'abbesse de Fontevrault et sa nièce, Marie-Élisabeth de Rochechouart, une des filles du duc de Vivonne, devenue depuis la marquise de Castries, dame d'atours de la duchesse d'Orléans,

1. *Le Banquet de Platon, traduit un tiers par feu Monsieur Racine, de l'Académie française, et le reste par Madame de* ***. Paris, 1732. Voyez aussi les notes du *Banquet*, t. VI de notre traduction de Platon.

2. Nous tirons ce renseignement de la lettre circulaire qu'après la mort de Mme de Fontevrault, la religieuse qui lui succéda écrivit à tous les couvents de l'ordre pour leur annoncer la perte qu'ils venaient de faire. Cette circulaire est d'autant plus digne de foi qu'elle est de la main d'une autre Mortemart, nièce de la défunte et troisième fille du duc de Vivonne. Il y est dit qu'on eut d'abord bien de la peine à faire entrer Mlle de Mortemart au couvent de l'Abbaye-aux-Bois pour y recevoir l'éducation accoutumée, mais que peu à peu elle s'y plut et y resta malgré tous les efforts de sa famille. « Madame sa mère n'oublia rien pour la retenir dans le monde ; elle employa la douceur, les prières, les promesses, les reproches, lui proposa des mariages, lui offrit des avantages de son bien; mais Mlle de Mortemart persévéra dans sa résolution. Elle rentra dans l'Abbaye-aux-Bois sous prétexte de s'y éprouver encore. Là elle souffrit de nouvelles attaques; une infinité de personnes considérables dans le monde et dans l'église la sollicitoient sans cesse de se conformer aux volontés de madame sa mère; mais elle ne pouvoit plus écouter d'autre voix que celle de Dieu. »

il trouva la nièce tout aussi savante que la tante, et la surprit un jour lisant en secret un livre qu'elle s'efforça de cacher et qui était un volume de Platon. Ils lurent ensemble le *Criton*, et Huet ne sut qu'admirer le plus de son intelligence ou de sa modestie [1]. Mme de Sévigné, aussi sévère envers ceux qu'elle n'aime pas qu'indulgente pour ceux qui lui plaisent, et qui ne pouvait souffrir tout ce qui tenait à Mme de Montespan, dit avec sa malice accoutumée : « L'abbé Testu la gouverne fort [2]. » L'abbé Testu ne la gouvernait point, et l'agréable commerce qu'ils avaient ensemble, et que Mme de Sévigné relève en divers endroits avec une affectation marquée, était tout aussi public et aussi innocent que celui de Mme de Sévigné avec Corbinelli, de Mme de Sablé avec Esprit, de Mme de La Fayette avec Ménage [3]. La nièce de Mme de Maintenon a peint avec beaucoup plus de vérité et de justice la sœur de Mme de Montespan : « On ne pouvoit, dit Mme de Caylus dans ses *Souvenirs* [4], rassembler dans la même personne

1. *Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus.* Amstelodami, MDCCXVIII, p. 380.

2. Édition de Montmerqué, tome III, page 295.

3. Jacques Testu, de l'Académie française, abbé mondain, fort lié avec les dames les plus célèbres de son temps, non-seulement avec l'abbesse de Fontevrault et ses deux sœurs, mais avec Mme de Sévigné elle-même, et surtout avec Mme de Maintenon, sur laquelle il avait beaucoup de crédit. Malgré toutes ces belles protections, ses *Stances chrétiennes* et ses fréquentes retraites à la Trappe et à Saint-Victor, Louis XIV ne voulut jamais le faire évêque, trouvant qu'il ne se conduisait pas assez bien lui-même pour conduire les autres.

4. *Souvenirs*, édition de Renouard, page 116.

plus de raison, plus d'esprit et plus de savoir; son savoir fut même un effet de sa raison. Religieuse sans vocation [1], elle chercha un amusement convenable à son état; mais ni les sciences ni la lecture ne lui firent rien perdre de ce qu'elle avoit de naturel. » Toutes ces qualités paraissent dans le petit écrit que l'aimable religieuse composa sur la politesse [2], en réponse à une de ces questions qui s'agitaient alors dans les cercles précieux, et qui ont inspiré à la Palatine, Anne de Gonzague, cette défense de l'espérance [3], les seules pages qui soient restées d'elle. On peut dire que l'écrit de Mme de Fontevrault n'est pas seulement un traité, mais un modèle de politesse. C'est tout à fait la manière de Mme de Sablé; tout y est marqué au coin de la raison, et respire une simplicité du meilleur goût. Sa correspondance a le même caractère; on en pourra juger par quelques fragments.

Lorsqu'en 1670, Mlle de Mortemart, religieuse à l'Abbaye-aux-Bois, fut nommée abbesse de Fontevrault, Mme de Sablé lui adressa le billet suivant :

« L'honneur [4] que j'ai eu de vous voir, Madame,

1. Voyez la note de la page 160, qui contredit et en même temps peut expliquer ce bruit assez répandu.

2. *Recueil de divers ecrits* (par Saint-Hyacinthe), Bruxelles, 1736, page 85.

3. On la trouvera dans Mme de Sévigné, édition de Monmerqué, t. II, p. 344.

4. *Portefeuilles de Valant*, tome VII, page 439.

et tous les biens qu'on m'a dit de vous, m'empêchent de vous faire les complimens que vous recevez de beaucoup d'autres. Car je vous advoue que je ne saurois me réjouir d'une chose qui vous éloigne d'ici, surtout après avoir fait tant de beaux châteaux en Espagne sur le plaisir qu'il y auroit de se trouver quelque jour auprès de vous. Cependant, Madame, il est vrai que vous avez un petit royaume, et que cela mérite bien qu'on s'en réjouisse ; mais comme il n'est pas permis de regarder ces choses-là par des sentimens humains, je ne sais ce que je vous dois dire, si ce n'est que ne puis résister à l'abondance de mon cœur en vous disant qu'il me semble qu'à moins d'estre comme M. de la Trappe, la situation est plus à compter dans la vie que la richesse et la magnificence des maisons [1]. Peut-estre que si j'occupois le voisinage de la vostre, comme j'ai fait autrefois (lorsqu'elle demeurait à Sablé), je me trouverois trop heureuse pour en faire cette médisance. Enfin, Madame, vostre mérite a portant en cela tout ce qu'on lui pouvoit donner, et je crois, puisque vous l'avez bien voulu ainsi, qu'il faut se dépouiller de ses propres sentimens pour prendre les vostres et ceux des personnes pour qui on a toute sorte d'estime et de respect, et qu'ainsi je dois m'estudier à m'y con-

1. C'est en effet Mme de Rochechouart qui a restauré et embelli l'Abbaye de Fontevrault, avant elle assez délabrée. Voyez la circulaire déjà citée.

former. Quoi qu'il en soit, je serai toute ma vie, avec toute sorte d'estime et de respect, vostre, etc. »

Leur correspondance est souvent interrompue, mais toujours aimable et affectueuse :

« Advouez [1], Madame, que vostre révérence voudroit bien que je l'oubliasse tout à fait, afin d'avoir une raison de ne vous plus souvenir de moi ; mais ne vous y attendez pas, s'il vous plaist ; vous avez fait une trop forte impression sur mon cœur, pour qu'elle en puisse estre effacée mesme par vostre volonté. Au reste, Madame, nous avons parlé quasi de vous deux jours durant, M. l'abbé Testu et moi. Il me semble qu'il ne lui manque rien pour estre un bon directeur que d'estre un peu plus dévot [2]. A la vérité, je n'y dois pas trouver à redire, moi qui suis si humaine et qui ne vis que par l'amour-propre. Il m'a fait part de vos règlemens et de vos desseins, que je trouve également admirables. Je souhaite que vous fassiez toutes choses aussi bien par le sentiment de vostre cœur que par la droiture de vostre entendement. »

Quelquefois Mme de Sablé s'efforce d'attirer Mme de Fontevrault au parti de Port-Royal, et se moque du parti contraire avec une liberté de langage bien permise à son âge : elle avait alors soixante-quinze ans.

1. Tome VII, page 434.
2. C'était l'avis de Louis XIV. Voyez la note 3 de la page 161.

« 1674[1].

« Il n'y a rien de si obligeant ni de si généreux que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, et je voudrois bien vous pouvoir mander quelque chose qui pût rendre cette lettre un peu agréable... Le prédicateur de Montmartre prescha dimanche dernier sur la tentation, et dit qu'il ne falloit pas se mettre tant en peine lorsque l'on estoit tenté; qu'il n'y avoit qu'à dire non; que David, estant vieux et comme usé lorsqu'il fit tuer le mari de Betsabée, ne pouvoit pas avoir une grande tentation; qu'il y succomba parce qu'il ne sut pas dire non; que Joseph, au contraire, qui estoit jeune, sanguin et vigoureux, en devoit avoir une fort grande; qu'il n'y succomba pas pourtant, parce qu'il sut dire non, et mesme laisser sa casaque, mais que si elle avoit tenu au bouton il ne savoit pas ce qui en seroit arrivé. N'est-ce pas là un bon entretien pour des religieuses? Je ne sais comment Mme de Montmartre[2] l'aura pris, mais je gagerois toujours cent contre un qu'elle en sera très mécontente... »

« 13 octobre 1674[3].

« Ce seroit, Madame, un grand bien pour moi,

1. Tome VII, p. 437.

2. Françoise Renée de Guise, fille de Charles de Lorraine, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, d'abord abbesse de Saint-Pierre de Reims, puis abbesse de Montmartre en 1657, morte en 1682. Elle avait aussi pour médecin le docteur Valant, qui nous en a conservé un assez grand nombre de lettres.

3. Tome VII, page 182.

aussi bien qu'un grand honneur, si j'avois une de vos lettres à porter toutes les fois que je vais à Montmartre. Cela me donne un rehaussement d'estre, comme il arrive aux ambassadeurs des grands princes. J'ai beaucoup de joye que vous ayez vu le livre que l'on appelle *Monita*[1], et la belle lettre que M. de Tournay a escrite sur cela... Que l'on est heureux quand on a de quoi voir par soi-mesme comme vous, et de n'estre point conduit comme un oison bridé par des gens qui, estant aveugles, tombent les premiers et font tomber ceux qui les suivent ! »

Mme de Fontevrault ne devint pas janséniste, malgré son respect et sa déférence pour Mme de Sablé, mais on lui en fit un peu la réputation à l'Abbaye-aux-Bois : elle-même nous l'apprend dans une lettre adressée à une religieuse de ce monastère :

« A Fontevrault, ce 16 mars 1679[2].

« ... Je suis très aise que madame (la prieure de l'Abbaye-aux-Bois) parle de moi avec amitié ; mais

1. *Monita salutaria beatæ virginis Mariæ ad suos cultores indiscretos*, ouvrage contre le culte de la sainte Vierge, dont l'auteur est un jurisconsulte allemand nommé Adam Windelfets; il en parut une traduction française de Dom Gerberon, sous ce titre : *Avertissemens salutaires de la bienheureuse Vierge Marie à ses dévots indiscrets*, Gand, 1673. Mgr l'évêque de Tournay, Gilbert de Choiseul, avait approuvé cette traduction; mais cette approbation ayant été fort attaquée, le savant évêque avait dû la défendre, en 1674, dans la lettre pastorale dont parle ici Mme de Sablé. Voyez la *Bibliothèque Janséniste*, 2e édition, de 1731, p. 26.

2. Tome VII, page 422 et suivantes.

assurément elle se trompe de me croire janséniste. Pour la doctrine qu'on leur impute, je ne l'ai pas; mais il est vrai que les livres de ces messieurs me paroissent au-dessus de tout ce qu'on peut lire en notre langue, et que la morale qui y est enseignée, quoique très-rude à la nature, ne laisse pas de me plaire, parce qu'elle est conforme à la seule et véritable règle, qui est l'Évangile. Voilà ma profession de foi en raccourci. Je ne m'estonne pas qu'elle soit un peu suspecte chez vous, puisque les gens qui y gouvernent, ne me croyant pas de leur cabale, seroient bien aises de faire croire que je suis aussi séparée de l'Église que de leur empire. Comme leurs jugemens ne sont pas ceux de Dieu, je me console, et je suis mesme assurée que dès ce monde les vrais honnestes gens me feront justice. Vous serez peut-estre ennuyée, ma chère sœur, d'un aussi grand prône que celui-là; mais comme je n'ai nulle nouvelle à vous mander et que je suis bien aise de vous escrire, je me suis estendue sur la première chose qui m'est tombée dans l'esprit... »

L'avantage des lettres intimes est qu'au milieu de bien des détails inutiles, elles nous instruisent d'une foule de choses qui ne sont point passées dans l'histoire et qui méritent d'être sues. Nous ignorions, par exemple, que l'abbesse de Fontevrault avait eu à se plaindre de sa sœur, Mme de Thianges, et que celle-ci

avait fini par devenir fort dévote, et par suivre les exemples et les conseils de Mme de Sablé et de ce Tréville, l'Arsène, dit-on, des *Caractères* de La Bruyère, et si célèbre au XVIIe siècle par son esprit, sa galanterie et ses perpétuels changements.

« A Fontevrault, ce 19 juin 1674 [1].

« Je suis trop heureuse, Madame, que vous vous soyez aperçue de mon silence et que vous m'ordonniez de vous en rendre raison. Il m'est très-aisé de le faire, et je n'ai pour cela qu'à vous dire que j'ai esté deux mois occupée à mon chapitre général, qui est la plus grande et la plus longue affaire que puisse avoir l'abbesse de Fontevrault. Je n'en suis pas encore absolument quitte, mais je puis vous assurer que, dans le temps qu'elle m'occupoit le plus, je songeois à trouver quelque moment de loisir pour vous faire ressouvenir de moi. Vous avez eu la bonté de me prévenir, et vous m'avez donné une très sensible joie, car je ne souhaite rien tant que de trouver que vous me faites l'honneur de m'aimer, et outre cela, j'aime vos lettres pour elles-mesmes. Je me fais un plaisir extrême de les lire mille fois. Ma sœur de Fourille [2] en aura un le plus grand du monde quand

1. Tome VII, page 453.

2. Serait-ce une fille ou une parente du lieutenant-général de Fourille, excellent officier, tué à Senef cette même année 1674? Dans le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, on trouve une *demoiselle de Fouril* sous le nom de *Florelinde*, mais elle est donnée comme mariée : ce ne peut donc être celle-ci.

elle saura qu'il lui est permis d'aller chez vous. C'est une fille qui a beaucoup d'esprit et le goût très-fin. Ainsi il ne peut rien lui arriver de plus heureux dans tout son voyage que d'avoir l'honneur de vous entretenir. Comme elle est une de celles de cette maison que j'aime le mieux, je lui ai dit cent fois ce que je savois sur vostre sujet, et vous jugez bien, Madame, que je serai ravie qu'elle vous ait vue pour que nous puissions, elle et moi, avoir le plaisir de parler souvent de vous. Je n'ai esté nullement surprise de la froide réception que Mme de Thianges lui a faite : cela ressemble à tout le reste de sa conduite à mon esgard, et je commence à croire qu'elle se fait un point de conscience de me maltraiter, voyant que ce deschaînement a commencé presque en mesme temps que sa dévotion, et qu'il subsiste sans que j'en puisse deviner le fondement; car enfin, Madame, je ne lui ai rien fait en ma vie, et il me semble mesme que, quand je l'aurois offensée, l'esloignement et l'abandon où je suis devroient naturellement faire cesser ses persécutions. Je vous dis cela, parce que j'aime à vous faire part de ce que je pense, et nullement pour que vous en fassiez usage. Je suis résolue à prendre patience, à me passer des gens et à me souvenir toujours de ce dont ils sont capables, non pas pour leur en vouloir du mal, mais afin de n'estre jamais assez sotte pour faire aucun fond sur eux. Voilà, Madame, tout ce que je pense sur ce sujet. Si

je m'y suis un peu trop estendue, vous vous souviendrez, s'il vous plaist, que vous m'avez mandé de vous dire toutes mes pensées sur cette affaire... Il me semble que j'ai respondu à tous les articles de vostre dernière lettre, excepté aux louanges qu'il vous plaist de donner à ce petit discours qui est tombé entre vos mains [1]; mais je suis si honteuse que vous l'ayez vu, que je ne puis vous en rien dire. Je vous prie de ne pas prendre cela pour une façon, etc. »

« A Fontevrault, ce 3e de janvier [2].

« ..... Vous m'avez fait un plaisir sensible de vous estendre un peu sur la dévotion de Mme de Thianges. Il me paroît, de la manière dont vous en parlez, qu'elle pourroit estre très solide, si elle quittoit la cour; mais je ne puis croire, non plus que vous, qu'on puisse soutenir dans ce pays-là une vie aussi austère que le doit estre celle des véritables chrestiens, surtout de ceux qui, ayant été engagés dans le monde, doivent songer à faire une sérieuse pénitence. Je pense, Madame, que vous et M. de Tréville lui aurez souvent presché cette vérité, et que bientôt elle la mettra en usage. Je trouve qu'elle n'est pas à plaindre d'avoir de tels directeurs; car, Madame, je vous mets de ce nombre, et je sais bien

1. Probablement le discours sur la politesse. Il aurait donc été composé avant 1674.
2. Tome VII, page 443.

que personne ne peut mieux que vous persuader de bien faire. J'ai ouï parler aussi il y a longtemps du mérite de M. de Tréville; je l'ai même vu une fois ou deux pendant que j'estois à Paris. Je ne soupçonnois point du tout alors qu'il pust estre à deux ans de là le directeur de Mme de Thianges; mais Dieu change les cœurs quand il lui plaist, et je me réjouis bien quand j'appris l'année passée cette célèbre conversion. Je suis ravie, Madame, que ma sœur soit assez heureuse pour estre tout à fait bien avec vous. Je lui envie furieusement le plaisir qu'elle a de vous entretenir quelquefois, et je voudrois au moins que vous voulussiez vous souvenir de moi quand vous estes ensemble. Croyez qu'il ne se peut rien adjouter à l'admiration que j'ai pour vous, et puisque vous voulez que je vous traite familièrement, je vous aimerai avec toute la tendresse et la fidélité possible. »

Mais quittons Port-Royal, les Carmélites et Fontevrault pour revenir à la société mondaine de la marquise de Sablé. Nous avons déjà fait connaître plusieurs des femmes qui en faisaient l'ornement, Mme de La Fayette, la duchesse de Schomberg, la duchesse de Liancourt, la princesse de Guémené, la comtesse de Maure, Mme de Choisy, Mme de Montausier. A ces nobles dames il faut en ajouter bien d'autres dont nous trouvons des lettres plus ou moins nombreuses dans les portefeuilles de Valant : la

petite-fille de Mme de Sablé, la maréchale de Rochefort, spirituelle et jolie, mais un peu plus que légère, et que Saint-Simon n'a pas ménagée [1]; la marquise de Gouville, dont on peut voir le portrait parmi les *Portraits* de Mademoiselle et les premières aventures dans les *Mémoires* de Lenet, fille aînée du comte de Tourville, premier gentilhomme de Condé et l'un de ses meilleurs officiers, qui le suivit sur tous les champs de bataille, et préluda dignement à la gloire de l'un de ses enfants, le grand amiral de Tourville; la maréchale de La Mothe-Houdancourt, Louise de Prie, marquise de Toussy, qui, après Mlle du Vigean, toucha un moment encore le cœur de Condé [2], aussi vertueuse que belle, dont le burin délicat de Poilly nous a conservé la ravissante figure, et que Louis XIV, par un juste respect de son mérite et de sa vertu, donna pour gouvernante à ses enfants; Marie de Brissac, duchesse de La Meilleraye, belle aussi [3] et d'une humeur moins sévère; la maréchale de L'Hopital, Mme de Vassé, Mme de Gèvres, Mme de Canaples, Mme de Créqui, Mme de Puisieux; cette jolie Mme de Saint-Loup si passionnément aimée du beau duc de Candale, et qui finit par mêler si bizarrement, à ce que nous apprend Gourville [4],

1. Tome Ier, page 30, etc.
2. Mme de Motteville, tome Ier, page 419.
3. Voyez le joli portrait de Moncornet fait en 1659.
4. *Mémoires de Gourville*, collection de Petitot, t. LII, p. 304.

les restes d'une galanterie assez vive avec les commencements d'une dévotion équivoque; la duchesse d'Aiguillon, la digne nièce de Richelieu, belle et fière, habile et courageuse, fidèle à la politique de son oncle et inviolablement attachée au parti de la royauté; Mlle d'Aumale de Haucourt[1], l'amie de M^mr^ de Grignan, dont Mme de Sévigné loue plus d'une fois le mérite, et qui épousa le dernier maréchal de Schomberg, un des hommes de guerre faits pour tenir tête, avec Luxembourg, Catinat et Villars, à Guillaume, à Eugène, à Marlborough, et que la révocation de l'édit de Nantes chassa de France et poussa dans les rangs de l'ennemi; Mlle de Vertus, une des sœurs de Mme de Montbazon, la tante de l'abbesse de Caen et de Malnoue, qui avait fort connu le monde et qui, jeune encore, se convertit, devint une austère janséniste, et, avec Mme de Sablé, entraîna vers Port-Royal Mme de Longueville[2]; enfin l'une et l'autre duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre et la palatine de Bavière.

Tant de lettres inédites ne peuvent manquer de contenir bien des renseignements nouveaux et précieux pour l'histoire des femmes distinguées de cette grande époque. Mais comment embrasser toutes ces

1. Et non de Harcourt, comme on le met fort souvent et à tort, même les plus instruits, tels que M. de Monmerqué, dans Mme de Sévigné, t. IV, p. 445.

2. Voyez le chapitre quatrième.

lettres, ou bien auxquelles s'arrêter? Dans ce vaste recueil se détachent deux correspondances particulières, plus considérables que toutes les autres, celle de la comtesse de Maure et celle de Mme de Longueville, les deux amies les plus intimes de Mme de Sablé. Et dans ces limites mêmes il faut faire un choix, car chacune de ces correspondances exige une étude spéciale et étendue. Forcé de choisir, on se doute bien de quel côté seront nos préférences. Dès que Mme de Longueville paraît, le charme agit, et il ne nous reste qu'à la suivre, d'autant plus volontiers qu'avec elle nous aurons l'avantage d'accompagner Mme de Sablé presque jusqu'à sa dernière heure, tandis que la comtesse de Maure l'abandonne avec la vie au milieu de l'année 1663. Ajoutez que les lettres de Mme de Longueville se rapportent à des affaires bien plus relevées. Parlons-en donc, comme on dit, tout à notre aise, et, selon l'usage, commençons par reconnaître d'où viennent et en quoi consistent ces documents, jusqu'ici entièrement ignorés, et qui vont voir le jour pour la première fois.

La correspondance dont nous allons rendre compte devait faire partie autrefois des papiers de Valant, puisqu'on y trouve des notes de la main bien connue du docteur; mais elle en a été distraite depuis fort longtemps, et elle reposait à part sous une assez vieille poussière dans un coffret de fer-blanc, d'où M. Hau-

réau, l'un des plus instruits et des plus zélés conservateurs qu'ait jamais eu la Bibliothèque nationale et qu'elle a malheureusement perdu, l'a tirée en 1850 pour en composer deux volumes inscrits aujourd'hui au *Supplément français* sous le n° 3029. Ce sont des autographes, la plupart du temps non signés, quelquefois avec la signature A. G. (Anne Geneviève). Les cachets sont encore intacts ainsi que les attaches de soie dont on se servait alors pour fermer les lettres. Il y en a là plus de deux cents, toutes de la main de la princesse; mais on n'a point les réponses de la marquise : elles ont été détruites, conformément à la promesse que les deux amies s'étaient faite de brûler leurs lettres à mesure qu'elles les auraient lues. Les traces de cette convention sont partout dans Mme de Longueville : « Brûlez ce billet ici tout à l'heure, je vous supplie, et tous ceux que je vous escris aussi, et mandez-moi qu'il est brûlé. — Ne craignez point pour votre lettre : je la brûlerai dès que je l'aurai lue. — Ne craignez pas d'escrire clairement, car je brûle vos lettres à l'instant que je les ai lues. — Brûlez ceci au nom de Dieu, etc. » Mais si Mme de Longueville obéissait fidèlement à la convention, Mme de Sablé ne l'exécutait guère. Tandis que l'une écrivait : « Brûlez mes lettres, » l'autre les abandonnait à Valant; celui-ci les recueillait, et il en faisait même des copies qu'il collationnait sur les originaux, comme on le voit par cette note qui re-

vient très-fréquemment : *Longueville. Copie, numéro... collationné, page...* Ces copies de Valant ont disparu, on ne sait quand ni comment; mais, grâce à Dieu, les originaux subsistent. Très-peu de lettres sont datées; en les étudiant avec soin, nous nous sommes convaincu que pas une n'est antérieure à l'année 1659 ou 1660, c'est-à-dire à l'époque même où nous en sommes, quand déjà depuis plusieurs année Mme de Sablé était retirée à Port-Royal, et que Mme de Longueville ne vivait plus que pour le devoir et le repentir. Il y en a un assez bon nombre de 1663, de 1664 et de 1669; d'autres ont trait à des événements politiques ou religieux arrivés en 1670 et en 1672; une d'elles est datée de 1674; quelques-unes même paraissent aller au delà, en sorte que cette correspondance comprend certainement une quinzaine d'années et conduit Mme de Longueville et Mme de Sablé jusqu'à la fin de leur carrière.

En la faisant connaître, nous nous efforcerons de suivre ou plutôt de rétablir l'ordre chronologique autant qu'il nous sera possible; nous nous attacherons surtout à pénétrer dans l'âme des deux amies, et à faire voir dans quels sentiments s'écoulèrent leurs derniers jours. Leurs pensées deviennent de plus en plus sérieuses avec les années. Le goût du bel esprit, qui avait été si vif chez Mme de Longueville, et qui avec sa beauté avait fait sa réputation avant la Fronde, est éteint depuis longtemps; elle écrit par pure né-

cessité, au courant de la plume, pour dire ce qu'elle veut dire, et sans songer le moins du monde à la façon. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici de ces petites et charmantes compositions qu'on appelle les lettres de Mme de Sévigné, si naturelles à la fois et si soignées, qui s'échappaient avec une fécondité inépuisable de son esprit et de son cœur, mais que le goût le plus fin surveillait aussi, parce qu'elle savait bien qu'on les montrerait, et qu'elles feraient le tour d'une société nombreuse et brillante. Mme de Longueville est retirée du monde et même livrée à une austère pénitence; elle est revenue de toutes les vanités, et elle ne fait pas les moindres frais pour une vieille amie. Cependant ces billets si négligés se recommandent encore par un style aisé et du plus haut ton, par je ne sais quelles grâces secrètes et sévères, à jamais perdues, et qui même aujourd'hui, pour être aperçues et un peu goûtées, demandent un instinct bien délicat et un sentiment particulier de la langue jeune et flexible qui semble les porter naturellement.

Voici une lettre dont le lieu et la date ne sont point marqués, mais qui nous paraît la première de ce recueil, et doit avoir été écrite de Normandie, vraisemblablement de Rouen, au milieu de l'année 1660, lorsque Condé, grâce à l'intervention de l'Espagne et de son ministre don Luis de Haro, fit sa paix avec la cour et fut rétabli dans ses biens, ses titres et ses gouvernements. Mme de Longueville reçut alors les

compliments de toute la France. Par quelque motif que nous ignorons, Mme de Sablé ne s'était pas pressée de joindre ses félicitations à celles de tout le monde. Mme de Longueville la gronde de son silence; en même temps elle lui déclare qu'elle ne compte point se servir des prospérités nouvelles qui surviennent à sa maison, et qu'au lieu de reparaître sur la scène, elle ne désire que de pouvoir de temps en temps aller lui faire visite dans sa solitude de la rue Saint-Jacques :

« Il y a déjà assez longtemps que je me demandois quelle raison vous pouvoit empescher de m'escrire dans un temps où tant de gens, qui ne sentent rien pour moi assurément, me donnent des marques de leur souvenir. Cela ne me faisoit pas douter du vostre ni de vos sentiments; mais comme j'aime à en recevoir des preuves, je les attendois tous les matins avec impatience, et je souffrois d'en estre privée avec mortification. J'aurai encore longtemps, selon les apparences, celle de ne pas vous voir, car comme la cour ne reviendra point à Paris cet hiver, il est à croire que monsieur mon frère n'ira pas non plus, et que par conséquent je ne quitterai point encore la province. Je vous assure que vous estes la personne du monde dont la vue me sera la plus agréable, et sur le commerce de laquelle je fonde une plus vraie satisfaction. Cela est admirable que dans tous les temps

et dans tous les changements ce goût-là subsiste en moi, et si on devoit remercier Dieu des joies qui ne vont point au salut, je le remercierois de tout mon cœur de m'avoir conservé celle-là dans un temps où il m'en a osté tant d'autres. Je comprends le mieux du monde celle que vous avez de voir la glorieuse conduite de vos bons amis les Espagnols [1]. En vérité, elle est digne d'une grande estime, et doit donner un grand goût pour eux à ceux qui n'en auroient pas eu jusqu'ici. Vous m'advouerez aussi que voilà une grande étoile pour monsieur mon frère, et qu'il est bien destiné aux aventures relevées. Il faut bien se garder d'estre trop sensible à de telles choses et de se répandre sur des événements qui portent avec eux autant de malignité, surtout pour les gens qui ont esté aussi touchés de la grandeur et de l'élévation que je l'ai esté. Voici un point où le monde m'a bien attendue, dès qu'il a esté persuadé que je ne jouois point la comédie, et je suis assurée qu'on me guettera avec bien de l'attention. J'espère parler avec vous de toutes ces choses et de bien d'autres, et je me fais une idée la plus agréable du monde d'estre hermite avec vous quelques jours de la semaine, si

1. Il y a dans une lettre de La Rochefoucauld à Mme de Sablé un passage tout à fait semblable à celui-ci (*Œuvres complètes de La Rochefoucauld*, p. 445) : « Je suis fâché que Gourville n'ait rien remarqué *de vos bons amis les Espagnols* qui les fasse juger dignes de l'estime que je vous en ai vu faire. » On se rappelle combien dès sa jeunesse Mme de Sablé avait montré de goût pour le genre espagnol en toutes choses.

vous me voulez bien souffrir ; ce sera là où nous agiterons et où nous approfondirons bien des choses, et où je vous montrerai mon cœur aussi à découvert que vous l'avez vu jadis, dans lequel vous trouverez toujours les sentiments les plus tendres du monde, je vous en assure. »

Mme de Sablé, qui s'était laissé prévenir par Mme de Longueville, touchée de ce retour d'amitié, y entra elle-même si vivement, qu'elle eut un peu d'humeur en apprenant que Mme de Longueville avait fait un voyage à Paris, et qu'elle avait été même dans son voisinage, aux Carmélites, sans lui faire visite. Mme de Longueville, en se défendant, nous apprend qu'elle avait obtenu à grand'peine de son mari la permission d'aller à Paris, et qu'elle avait dû y ménager les ombrages de la cour, qui redoutait toujours son humeur entreprenante. La cour se trompait. Une fois que le mobile tout à fait particulier qui poussa Mme de Longueville dans la Fronde, lui eut manqué, elle était redevenue ce qu'elle était naturellement, la personne du monde qui avait le moins de goût pour les affaires et la politique :

« De Coulommiers, ce 31 décembre 1660.

« Comme j'ai reçu deux de vos lettres en passant à Paris, et que je n'eus que le temps de les lire et non pas celui d'y faire réponse, je la fais en arrivant ici. Je commencerai par vostre lettre de gron-

derie, et je vous dirai que vous apprenez par le public, et non pas par moi, que je devois passer auprès de Paris, parce que je ne pouvois pas déclarer ce dessein devant que M. de Longueville l'eût approuvé, et que l'on souhaitoit que je ne visse personne à Paris pour les conséquences d'une première entrée, qui falloit qui fût tout à fait précautionnée, à cause de la cour, qui auroit eu peut-estre désagréable qu'on n'y eût pas observé quelque circonspection. Vous voyez par ce que je vous dis, qui est la pure vérité, que vous avez esté un peu bien vite à juger de moi, et que vous me devez cette justice de croire fermement que quand je ne fais pas une chose qui vous peut montrer mon amitié, c'est qu'elle n'est point faisable, car voilà qui est vrai au pied de la lettre; et ainsi quand en mille ans vous verrez, non pas une chose contraire, mais une douteuse, suspendez vostre jugement tout au moins, et attendez de mes nouvelles. Voilà ma réponse à vostre première lettre; venons à la seconde. Tout le jansénisme du monde ne m'eût pas empeschée de vous aller voir, si j'eusse esté plus longtemps ou plus libre à Paris; mais puisque je n'y voulois voir personne, je ne pouvois, par la mesme raison, sortir des Carmélites pour aller chez vous. Il est certain qu'à tout ce que l'on a dans le cœur et dans l'esprit, on aimeroit bien mieux ne vous point voir que de ne vous voir qu'en passant; car enfin que ne vous dira-t-on point, et quel

chapitre ne traitera-t-on pas à fond? Je vous assure que voilà la chose du monde qui attire le plus mes souhaits et qui me donnera la plus sensible satisfaction, car je vous aime d'une manière si particulière, que rien assurément ne vous le peut faire comprendre comme cela est. »

Elle témoigne sans cesse à Mme de Sablé combien elle désirerait l'entretenir, et ce désir est si vif, qu'elle se le reproche. Elle voudrait l'avoir auprès d'elle en Normandie :

« Pour avoir un peu (lui écrit-elle) en vous parlant mes coudées libres; mais cela ne se peut, car vous ne pouvez vous résoudre à faire un pas, et tout de bon l'imagination du plaisir qu'on auroit à vous entretenir de toutes choses me met quasi en colère contre vous de ce qu'on n'en sauroit espérer ce petit effort. Vous estes trop bonne de craindre de vous émouvoir un peu trop pour moi; c'est signe que rien n'est éteint, et que tous vos sentiments sont en leur entier. Je ne sais si je fais bien de m'en réjouir, et s'il n'y a pas un peu trop d'amour-propre d'aimer mieux ma satisfaction que vostre perfection; mais comme je suis bien éloignée de la mienne, il me reste, avec beaucoup d'autres défauts plus considérables, cette inclination d'Adam. »

Peu à peu la vie retirée que continua à mener en Normandie Mme de Longueville, même après que le

retour en grâce du prince de Condé aurait pu lui permettre d'en mener une toute différente, éclaira le roi et la cour sur son vrai caractère, et inspira assez de confiance en sa parole pour que plus d'une fois M. de Longueville la chargeât de venir elle-même plaider ses intérêts auprès du roi. Elle se soumettait à la volonté de son mari, venait à Paris, voyait le roi, lui disait ce qu'elle avait à lui dire, et, sans se donner aucun air d'importance, s'en retournait le plus tôt possible. Cependant Mme de Sablé, qui, de sa cellule, voulait tout savoir, en supposait toujours plus qu'il n'y en avait, et demandait à Mme de Longueville ce qu'elle avait dit au roi :

« Vraiment, cela est plaisant (lui répond celle-ci) qu'on parle de ce que j'ai dit au roi, comme si c'estoit quelque chose; ce n'est rien du tout de considérable. Ainsi il me seroit impossible de vous l'envoyer, car j'ai esté si éloignée de l'escrire que je ne l'ai quasi pas mesme retenu. Je lui représentai bien simplement, et le plus succinctement que je pus, les griefs de M. de Longueville et les raisons qu'il avoit de prétendre qu'on ne lui mît pas ces gens-là devant lui. »

N'ayant pu se dispenser d'aller à Fontainebleau pour les couches de la nouvelle reine, Marie-Thérèse, elle raconte en ces termes à Mme de Sablé comment elle vit à la cour :

« De Fontainebleau, ce 30 octobre 1661.

« C'est plutost une consolation à la fatigue qu'on a à Fontainebleau de vous faire response que ce n'est une nouvelle fatigue, et rien n'est plus mal nommé que cela; mais vraiment il ne faut pas une chose moins agréable que le sont les marques de vostre souvenir pour adoucir un peu le chagrin que j'ai ici. Je n'ai pas l'incommodité que vous pensiez, car mon frère a pris la chambre où j'avois tant de bruit, et m'a donné la sienne où il n'y en a point du tout. C'est la seule douceur de Fontainebleau pour moi, car la mesme extresme hauteur, qui la rend tout à fait exempte de bruit, la rend si inaccessible aux gens qui n'ont pas une furieuse envie de me voir, que, comme il y en a fort peu dans cette disposition, j'y suis dans une assez grande solitude pour estre à la cour. J'y passe une partie de ma vie, par bien des raisons, et je ne vois guères la reine-mère que le matin, ou pour l'accompagner à des vespres devant le saint-sacrement qui est exposé et qui le sera jusqu'aux couches de la reine. Il n'y a nul moyen à une personne qui seroit mesme plus aguerrie que moi à demander, de prétendre des grâces en ce temps ici. Les justices se refusent quasi toutes, comment donc oseroit-on demander des faveurs? Quand je vous verrai, je vous dépeindrai la cour, et puis je m'assure que vous m'advouerez qu'elle n'excite

point à se faire violence pour en exiger des bienfaits. »

Quand la comtesse de Maure mourut à Paris, au mois d'avril 1663, dans le temps même où M. de Longueville était à l'agonie, Mme de Longueville eut la force de surmonter ses propres émotions pour partager celles de Mme de Sablé :

« De Rouen, ce 2 mai 1663.

« Je n'ai garde d'estre plus longtemps sans vous escrire pour vous dire combien je sens pour vous aussi bien que pour moi la mort de cette pauvre comtesse de Maure. Je comprends si bien ce que cet accident peut produire en vous par tant de raisons, que j'en suis toute transie [1] quand j'y pense. Si mes prières estoient bonnes, je vous assure que je les offrirois de bon cœur à Dieu pour vous soulager. En vérité, c'est une grande perte que celle de cette pauvre femme. Je demande partout où je puis des particularités de sa mort, je veux dire celles qui regardent ses dispositions vers Dieu. J'en ai demandé à M. le comte de Maure, quand il sera en estat de le pouvoir faire. Sa douleur m'est si présente et si sensible qu'il ne se peut davantage. Je ne sais s'il aura

1. Mme de Longueville se sert souvent de cette forte expression, alors aussi usitée au figuré qu'au propre. Pascal a dit : « J'entre en une vénération *qui me transit de respect* envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus. » Voyez notre *Pascal*, p. 444.

reçu ma lettre, car on me mande qu'on ne sait où il est : je prie Nostre Seigneur qu'il l'assiste. Je ne sais quasi ce que je vous dis, estant dans un tel abattement de corps et d'esprit que je n'en puis plus, car je suis partie malade de Paris, et vous jugez bien que mes occupations présentes ne me guérissent pas. »

Après la mort de son mari, Mme de Longueville vint s'établir à Paris et se consacrer à l'éducation de ses enfants. Elle vendit au roi le vieil hôtel de la rue des Poulies, lorsqu'on voulut achever le Louvre et bâtir la fameuse colonnade, et elle acheta, rue Saint-Thomas-du-Louvre, l'hôtel que le duc d'Épernon avait récemment acquis de Mme de Chevreuse, et qui depuis a reçu et longtemps conservé le nom d'hôtel de Longueville. Elle avait aussi un logement dans la première cour du couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, et l'hiver, quand elle était à Paris, elle y allait faire de fréquentes retraites. Elle était donc à deux pas de Mme de Sablé, et leur commerce devint plus assidu et plus intime. Vivant si près l'une de l'autre, c'était dans leurs entretiens qu'elles répandaient ce qu'elles avaient dans l'âme, revenaient sur les événements auxquels elles avaient pris part, sur leurs affections, sur leurs fautes, et qu'elles se disaient de ces choses que nous aimerions tant à recueillir, soit pour l'histoire du XVIIe siècle, soit

pour celle du cœur humain, et surtout du cœur de la femme. Leurs lettres devaient être d'autant plus vides, que leurs conversations étaient plus fréquentes et plus remplies. Quelquefois ce ne sont que des billets assez courts où Mme de Longueville donne des nouvelles de sa santé, s'enquiert de celle de son amie, s'invite ou refuse à dîner et raconte les détails de son intérieur; souvent elle exprime le besoin d'un entretien où elle puisse épancher son cœur; mais cet entretien, nous ne l'entendons pas, et les lettres qui sont sous nos yeux n'en retiennent qu'un reflet obscur, des allusions si voilées que l'œil le plus pénétrant y surprend à peine quelques traits incertains. Ce qu'on saisit parfaitement dans cette longue correspondance, c'est le caractère des deux amies, leurs occupations, leurs opinions, leurs petites querelles, leurs raccommodements, leur vie intime : toutes deux spirituelles et aimables, celle-ci curieuse encore et affairée dans la solitude, celle-là ayant véritablement renoncé au monde, n'y tenant plus que par ses devoirs, mais laissant paraître encore ce naturel charmant que la dévotion et le chagrin n'ont pu détruire; aussi dévouée en amitié qu'elle l'avait été en amour, donnant toujours mille fois plus qu'elle ne reçoit; d'une générosité et d'une délicatesse dans les sentiments quelquefois poussée jusqu'à la subtilité, et opposant aux négligences et aux ombrages de son amie une douceur d'ange,

comme diraient encore ici Mme de Motteville et Mlle de Vandy [1].

Nous donnerons d'abord quelques billets assez insignifiants, mais qui plaisent encore par la façon dont ils sont tournés : ils trahissent partout la grande dame et la femme d'esprit.

« Vous avez des bontés qui me sont si sensibles et qui font une si profonde impression sur mon cœur, que je ne puis m'empescher de vous escrire encore ce petit mot pour vous reconfirmer [2] ce que je vous ai mandé par ma dernière lettre, je veux dire que je suis sur le point de partir. Je crois que cette nouvelle vous donnera de la joie. On ne peut en vérité avoir une plus grande envie de vous voir que j'en ai. »

« ...Je vous assure qu'on s'ennuie furieusement de n'ouïr point parler de vous, surtout quand il n'y a pas longtemps qu'on vous a vue ; car Dieu sait comme on se raccoutume à vous, et tout ce que cela fait souffrir à ceux qui ont regoûté [3] le plaisir de votre conversation... »

« Je suis enrhumée à mourir, et je vous assure que j'en suis quasi aussi faschée par ce que cela m'em-

1. Voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, INTRODUCTION, pages 9 et 10.

2. *Reconfirmer*. La langue était alors bien plus souple qu'aujourd'hui et se prêtait beaucoup plus à des compositions et combinaisons nouvelles, pourvu qu'elles fussent naturelles.

3. *Se raccoutumer*, *regoûter*, compositions de mots parfaitement naturelles, commodes et agréables. Dans une autre lettre : « M. de Montausier a sollicité, puis il a *désollicité*. »

pesche de vous voir tous les jours que mes tracas me laissent libres, que par l'incommodité que j'en ai. J'espère que ces deux jours ici, où je ne sortirai point du coin du feu, me désenrhumeront et me mettront en estat de vous voir la semaine qui vient. J'en meurs d'envie, car on a mille choses à vous dire. Au reste, je suis bien faschée d'un mot que vous avez dit de moi, que vous ne viviez plus que d'aumosnes. Hélas! au lieu de me plaindre des embarras qui remplissent ma vie et qui m'empeschent de vous voir, vous en grondez : cela est bien vilain. »

« Vraiment non, je ne savois point du tout que vous eussiez esté malade, quand je vous escrivois des Carmélites. Vous le deviez bien juger, puisque je n'y ai pas envoyé et que je n'y suis pas courue moi-mesme dans les instans que j'ai eus libres, qui n'ont pas esté en grand nombre, car depuis Pasques il a fallu faire perpétuellement sa cour. Mlle d'Orléans s'estant mariée, il a fallu estre à tout cela, et voir toutes ces reines, ces madames, ces mademoiselles, dont la plupart s'en vont. J'en ai encore à voir ici, et monsieur mon frère qui s'en va aussi. J'envoie donc savoir comment vous vous portez, en attendant que je vous voie, dont j'ai une merveilleuse impatience. »

Toujours indulgente, Mme de Longueville évite soigneusement les sujets de querelle, et les détourne par quelques mots bien sentis d'amitié :

« De Trie, ce 1er juin 1663.

« Je vous demande pardon de mon « s'il vous plaist », puisque c'est ce mot qui a tout gasté, et qui vous a fait croire que je prenois vostre dessein autrement que je ne dois le prendre. L'abbé d'Ailly [1] vous aura pu dire tout ce que je lui dis là-dessus, et combien je crains de vous desplaire en la moindre chose comme en la plus grande. Mais en voilà assez sur un aussi médiocre sujet ; laissons-le là... Vous dites que vostre lettre est longue, et vous me promettez que ce sera pour longtemps. D'où vient que vous tournez cette menace en promesse ? Je vous avoue que j'en suis scandalisée, et que je ne prétends pas vous laisser passer de telles choses sans les relever. Je vous prie de croire que c'est une de mes plus grandes joies que vos lettres, et que les plus grosses sont les meilleures. En vérité, c'est une charité que de me donner quelque consolation ; car je n'en ai guère en ce monde, et il n'y a point de jour où il ne m'arrive des embarras nouveaux dans ma famille. »

Elle souffre sans impatience et tourne en plaisanterie les distractions, les refroidissements momentanés, les petites humeurs de Mme de Sablé ; mais quand cela va trop loin, la princesse se réveille : douter d'elle lui est une injure qu'elle ne supporte point ;

1. Sur l'abbé d'Ailly, voyez le chapitre précédent, et l'APPENDICE, IIe partie.

après cela, elle s'apaise et rentre dans sa douceur accoutumée.

« De Trie, ce 2e d'octobre (1669).

« Je vois bien que vous dormiriez toujours à mon égard, pour ne pas dire quelque chose de pis, si je ne vous réveillois en vous demandant de vos nouvelles et d'où vient ce profond silence. Il est difficile de le rompre quand on n'a nulle matière, et c'est à ceux qui sont à Paris d'en fournir à ceux qui ne savent rien du tout comme nous, si ce n'est qu'ils s'ennuient de ne recevoir aucune marque de vostre souvenir, et il paroit que vous ne vous souciez guère de leur en donner. Voilà une vraie argoterie [1], et quand ce seroit vous, vous ne feriez pas mieux. Cela vous plaira sans doute plus que des douceurs, ou pour mieux dire ce sont des douceurs pour vous... »

« De Tancarville, ce 9 octobre.

« Est-il possible que mes chagrins et mes embarras m'ayent de telle sorte changé l'humeur, que j'aye mis quelque chose dans mes lettres qui signifie que je suis fatiguée des vostres? Et si je ne l'ai pas fait, est-il possible que vous ayez pu appliquer ce que je vous dis des autres à vous? Je vous advoue que ces petites choses font voir qu'il n'y a personne au monde qui n'aye en elle quelque chose qu'on voudroit qu'elle

1. C'est le mot propre et bien formé dérivant d'*argot*, et se liant à *arguer, argutie, argument, argumenter*, etc.

n'eût point; car comment voulez-vous qu'on suppose sans gronder que vous ne croyez pas fermement, sur la foi d'une amitié de vingt-cinq ans, que dis-je d'une amitié? mais d'un agrément et d'une approbation perpétuelle, que vos lettres ne peuvent que me plaire, et faut-il que je vous en assure tous les jours pour vous le persuader? En vérité, cela n'est pas bien, et je vous en gronde de très bon cœur. Mais c'est trop grondé; je ne vous en ferai pourtant pas d'excuse, car vous voyez bien d'où cela sort en moi, qui n'ai pas ce style fort à commandement... »

« J'ai bien peur que si je vous laisse le soin de m'avertir quand je pourrai vous voir, je ne reçoive de longtemps cette joie, et que rien ne vous sollicite de me la procurer, y ayant toujours eu une certaine tiédeur dans vostre amitié depuis nos éclaircissemens, dont je ne vous ai jamais vu revenir bien nettement; et c'est pourquoi je crains les éclaircissemens, car quelque bons qu'ils soient en eux-mesmes, puisqu'ils raccommodent les gens, il faut toujours advouer à leur honte qu'ils sont au moins les effets d'une mauvaise cause, et que s'ils l'ostent pour quelque temps, quelquefois ils laissent une certaine capacité de se refascher[1] tout de nouveau, qui, sans diminuer l'amitié, en rend au moins le commerce moins agréable. Il

1. Encore un mot dans le genre de ceux que nous avons signalés, comme se raccoutumer, regoûter, désolliciter, etc.

me semble que j'éprouve tout cela dans vostre procédé ; ainsi je n'ai pas tort d'envoyer savoir si vous me voulez aujourd'hui. »

Nous rencontrons dans les papiers de Mme de Sablé le brouillon d'un billet qui est bien vraisemblablement la réponse à une des lettres précédentes :

« Je ne fais point d'excuse à votre altesse sérénissime de ce que j'ai esté si longtemps sans lui escrire et sans me donner l'honneur de respondre à celui de son souvenir, car bien loin d'avoir esté en peine de la faute que j'ai faite, j'avoue que j'aurois bien voulu vous mettre un peu en colère contre moi : mais je n'ai pas eu ce bonheur, et j'ai été bien affligée de vous voir si bonne et si douce après que j'ai tant failli. Je me suis flattée pourtant que parmi toutes ces épreuves vous ne sauriez douter que mon cœur vous puisse jamais manquer, et que je ne sois toujours en volonté de faire pour vostre service tout ce que je puis faire de dessus mon lit et dedans ma chaise... »

Mais ces nuages passent vite, et la correspondance est toujours sur le ton de l'affection et de la confiance. Les deux amies se convenaient et se plaisaient par le contraste même de leur caractère. La princesse était passionnée, facile à émouvoir et à entraîner, cherchant surtout les satisfactions de son cœur, et, comme il appartenait à une femme du sang

de Bourbon, comptant pour assez peu de chose la commodité et les aises dans la vie. La marquise était par-dessus tout raisonnable et prudente, fort occupée de ses amis, mais ne se négligeant point elle-même. L'instinct de Mme de Longueville la portait du côté du danger ; celui de Mme de Sablé l'inclinait au repos. Dès que l'une eut fait le sacrifice de ses affections, tout le reste, pouvoir, fortune, succès de société, agréments de la vie, lui devint indifférent, et Dieu seul, avec la grande attente de la vie future, put remplir le vide de son âme. L'autre, en s'éloignant du monde, avait gardé dans sa retraite tous ses goûts, toutes ses faiblesses, et même, ainsi que nous l'avons dit, elle avait trouvé le moyen d'allier la dévotion et la friandise. Mme de Longueville n'était pas si habile. Comme on le pense bien, la bonne chère ne lui avait jamais été de rien, mais depuis sa conversion elle suivait avec une rigueur inflexible les règles les plus étroites de l'austérité chrétienne, et souvent il fallait lui rappeler ce qu'elle devait aux convenances de son rang et de sa maison. Elle aime les dîners de Mme Sablé, mais pour causer plus librement avec elle, et elle fuit tous les raffinements où se complaisait le génie de la marquise. Si elle fait grâce aux confitures, elle interdit les ragoûts, elle réclame les mets les plus simples : elle veut qu'on la traite à Port-Royal comme une religieuse de Port-Royal. Ses scrupules, ses craintes, ses prières con-

trastent étrangement avec les requêtes épicuriennes de La Rochefoucauld [1].

« Je vous rends grâce de vos confitures... Je vous demande, au nom de Dieu, que vous ne me prépariez aucun ragoust... Surtout ne me donnez point de festin... Au nom de Dieu, qu'il n'y ait rien que ce qu'on peut manger, car vous savez que cela est inutile pour moi; de plus, j'en ai scrupule..... Vraiment, vous n'avez nul besoin de me faire souvenir de la parole que je vous ai donnée, ou plutôt je me suis donnée à moi-mesme. Mon cœur fera toujours cet office sans vous, et d'une manière à se faire obéir infailliblement. Mais quoique les conversations que nous avons ne blessent rien de tout ce qu'on doit à Dieu, je n'irai point néanmoins les chercher par esprit de retraite; car véritablement ce n'est pas le moyen de faire pénitence que d'aller vous entretenir. Je le ferai jeudi, s'il plaist à Dieu. Vous me donnerez ce jour-là une portion de religieuse. Vous savez qu'outre les bonnes raisons qui vous doivent empescher de me donner de festins, c'est que j'en suis indigne par mon misérable goût. »

Quand Mademoiselle, dans *la Princesse de Paphlagonie*, se moque agréablement des frayeurs excessives de Mme de Sablé à l'idée seule de quelque maladie, de ses précautions infinies contre le mau-

1. Voyez le chapitre précédent, page 70.

vais air, et des remèdes qu'elle inventait sans cesse à faire envie aux facultés de Paris et de Montpellier, il semble en vérité qu'elle ait tenu entre ses mains les portefeuilles de Valant, si riches en recettes de tout genre, et qu'elle ait connu le manuscrit de la Bibliothèque nationale intitulé *Lettres de madame de Sablé à divers* [1]. Nous y voyons en effet la pauvre marquise se consumant jusque dans sa retraite en soins extraordinaires pour éloigner les causes et les apparences même de la maladie, et invoquant toutes les ressources et jusqu'aux illusions de la science humaine. Disons vite à l'honneur de Port-Royal qu'il ne s'accommodait point de pareilles dispositions dans une personne qui se disait dévouée à la bonne cause. Aussi, quand Mme de Sablé écrit qu'elle voudrait bien aller à Port-Royal-des-Champs, à la condition qu'il n'y eût en ce moment ni malades ni mauvais air, Arnauld lui répond avec sincérité : « Ne songeons point tant à fuir ce qui tôt ou tard est inévitable. Nous voulons nous bien porter, et le désir que nous en avons n'empesche point que nous ne soyons malades ; nous voulons estre sans incommodités, et nous en ressentons de continuelles. » Sévigny, qui transporta dans la dévotion l'humeur un peu rude de l'homme de guerre, va plus loin et lui déclare que ce qu'il faut venir chercher à Port-Royal, c'est

1. *Supplément français*, 3029,8.

la crainte de Dieu et non pas celle de la souffrance. Malgré tous ses soins, elle n'avait pu échapper aux effets de la vieillesse, et à l'âge de soixante-dix ans elle perdit ou crut perdre l'odorat. Elle s'en affligea fort, et sachant que la mère Agnès avait éprouvé le même accident, elle s'empressa de lui écrire dans l'espoir d'en obtenir quelque adoucissement à ses peines. Elle en reçut un sermon qui l'édifia sans la consoler. « Hélas! lui répond-elle, ma très-chère mère, je suis trop éloignée de vostre vertu pour qu'elle me puisse être un exemple. Vous dites parfaitement bien que la privation de ce sens peut me servir de pénitence, sur le plaisir que j'ai pris aux bonnes odeurs. J'en suis tout à fait persuadée, ma raison et ma volonté s'y soumettent; mais je vous avoue que mon imagination souffre de me voir toute vivante porter une espèce de mort dans une partie de moi-même. Je voudrois bien savoir si ces peines, qui viennent de mon amour-propre, peuvent entrer dans ma pénitence. » Les lettres de Mme de Longueville nous montrent Mme de Sablé sous ce même aspect, adouci et voilé par la plus indulgente amitié. Connaissant ses faiblesses, elle y entre complaisamment; elle lui demande la recette de ses eaux merveilleuses qui guérissaient tant de maux; elle la consulte, comme elle ferait un médecin, et elle fait consulter à son intention les médecins les plus célèbres des pays où elle se trouve. Elle a scrupule de lui faire

des visites ou d'en recevoir d'elle, lorsqu'elle est malade ou qu'elle a quelqu'un de malade dans sa maison, ou dans son quartier, ou dans ses domaines. Elle va bien plus loin : a-t-elle la moindre incommodité, elle interrompt sa correspondance et ne la reprend que lorsqu'elle est mieux et que ses lettres ne peuvent plus être suspectes de communiquer aucun mal. Et elle ne se moque point d'une si étrange pusillanimité ; elle glisse dessus, et enveloppe le mot discret, qui nous révèle à demi les faiblesses de son amie, des expressions les plus affectueuses ; elle lui témoigne une tendre compassion de ses peines, et jusque dans ses moindres billets on sent ce cœur si bon et si doux qui la faisait adorer de tout le monde.

« On ne peut en vérité estre plus touchée que je la suis de l'estat de vostre esprit sur les incommodités de vostre corps, que nous voyons, Dieu merci, bien moins considérables que vous ne les croyez ; ce qui console les gens qui prennent autant de part que je fais à tout ce qui vous regarde. Mais ces peines que vous souffrez par vous croire plus malade que vous n'estes, sont si réelles que je ne puis les savoir sans en estre vraiment affligée. Je voudrois de bon cœur en porter la moitié pour vous en décharger... »

« Si vous me parliez tout de bon en me disant que je puis me moquer de ce que vous m'avez mandé

de vos maux et des consultations que vous m'avez priée de faire, je serois dans un vrai chagrin contre vous; car se pourroit-il qu'il vous tombât dans la pensée que je fusse capable d'un si vilain sentiment et d'un tel manque d'amitié? Ne pouvant pas estre assez heureuse pour soulager vos maux, j'aime à les savoir, afin de les sentir, et d'y participer au moins par là en la manière que l'on peut. S'il y avoit eu en ce pays des médecins à vostre mode, je les aurois bien consultés et vous en aurois rendu un compte fort exact; mais je n'en connois qu'un seul, qui est très-bon assurément, mais de cette bonté des médecins de Paris qui ne vous convient point. Néanmoins, si vous voulez, je le consulterai, et je vous manderai son sentiment; mais encore une fois, c'est un homme tout tourné à la méthode de Paris... »

Et remarquez que celle qui a tous ces ménagements pour la santé de son amie les ignore pour elle-même. Aux Carmélites, elle couchait à terre sur un plancher sans parquet [1]; elle s'enfermait des semaines entières dans le désert humide de Port-Royal-des-Champs; elle portait presque toujours une ceinture de fer [2]. Ce sont ces austérités multipliées et

1. Villefore, *la Véritable vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville*, édit. de 1739, 2e partie, page 164.

2. L'usage des instruments de pénitence lui était devenu si familier qu'un jour, tenant son conseil dans sa chambre, en tirant son mouchoir, il tomba de sa poche une ceinture de fer que M. Lenain, assis près d'elle, s'empressa de ramasser. Villefore, *ibid.* p. 165.

toujours croissantes qui accablèrent ce corps délicat et abrégèrent sa vie, sans toucher presque aux grâces immortelles de sa personne, car un contemporain [1] assure que « les progrès de l'âge ne paroissoient presque pas en elle, que sa beauté n'estoit point effacée, que sa piété lui seyoit bien, et que sa candeur, sa modestie, sa douceur, ennoblies par son air de dignité, la rendoient dans les derniers temps aussi propre à plaire que jamais. »

Mais il est temps d'arriver aux parties de cette correspondance qui se rappportent à de plus importants sujets.

Ce qui, à dire vrai, lui donnerait le plus de prix à nos yeux, ce serait d'en pouvoir tirer quelques lumières nouvelles sur La Rochefoucauld et Mme de Longueville, d'y apprendre quels sentiments ils avaient pu conserver l'un pour l'autre après la grande rupture, si jamais ils s'étaient rencontrés chez l'amie où ils allaient tous deux si fréquemment, si Mme de Longueville prit part aux occupations ingénieuses qui charmèrent les loisirs de Mme de Sablé de 1660 à 1665, et où La Rochefoucauld joua le principal rôle, si enfin elle n'aurait point aussi donné son opinion sur le livre des *Maximes*, ainsi que la comtesse de Maure, Mme de Guémené, Mme de Liancourt, Mme de Schomberg, Mlle de Montbazon et

1. Villefore, page 170.

Mme de La Fayette. Elle qui avait été nourrie dans le culte des choses galantes et délicates, l'élève et l'idole de l'hôtel de Rambouillet, le modèle de la vraie précieuse, la Mandane du *Grand Cyrus*, la Ligdamire de Somaize et du *Cercle des Femmes savantes*[1], qui, au milieu des agitations de la Fronde, s'était fait une affaire du triomphe du sonnet de Voiture sur celui de Benserade, qui pesa leurs mérites et leurs défauts avec tant de goût et de finesse[2], on voudrait bien avoir son avis sur tous ces mystères du cœur qu'elle était si bien faite pour démêler et pour mettre en lumière. On se demande si Mme de Sablé ne l'avait pas consultée, comme elle fit toutes les femmes d'esprit de sa connaissance, si Mme de Longueville n'a pas répondu comme elles, et on espère quelque jolie lettre un peu subtile, mais d'un agrément suprême, à mettre à côté de la charmante lettre de la duchesse de Schomberg. Vaine espérance! Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à la découverte de quelques billets dont le plus grand intérêt est de faire voir à quel point Mme de Longueville était changée.

Convertie en 1654, à trente-cinq ans, à la suite

1. C'est le nom de précieuse de Mme de Longueville dans le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, t. Ier, p. 290, et dans *le Cercle des Femmes Savantes* au mot *Ligdamire*; mais dans ces deux ouvrages de 1661 et de 1663 il n'est question que du passé, et on déclare que Mme de Longueville n'est plus occupée que de son salut.

2. Voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, p. 328-340.

des plus violents chagrins de tout genre, Mme de Longueville s'était comme précipitée dans la dévotion : elle avait rompu avec tout ce qui lui pouvait rappeler le passé et la rengager dans le monde. En se rapprochant en 1660 de Mme de Sablé, elle n'avait pas voulu revoir La Rochefoucauld. Elle n'en parle jamais, et ce nom ne se rencontre pas une seule fois dans cette correspondance de quinze années. En était-il toujours ainsi dans les entretiens intimes? Tout à l'heure on verra que non. Peut-être, à l'insu même de Mme de Longueville, le charme qui l'attachait à Mme de Sablé tenait-il encore à La Rochefoucauld, et trouvait-elle un plaisir secret à écouter ce que lui en pouvait dire, même à demi-mot, une personne qui était entrée autrefois dans leurs tendresses et qui leur était un dernier lien. Que peuvent signifier en effet, surtout dans les commencements de leur nouveau commerce, ces désirs si vifs qu'exprime à tous moments Mme de Longueville d'être auprès de son amie pour lui ouvrir son cœur, et le lui laisser voir tout entier, comme dans l'ancien temps? Cela ne se peut guère rapporter qu'à La Rochefoucauld. En dire du mal, c'était en parler, c'était y penser encore. On ne devait pas, on ne voulait pas le revoir, mais on n'était pas fâchée de savoir de ses nouvelles, d'être au courant de ses affaires, peut-être même de ses nouveaux sentiments.

Mais combien ce cœur si délicat et si fier ne dut-il

pas être blessé lorsqu'en 1662 parurent les *Mémoires* où La Rochefoucauld livrait à la malignité publique les faiblesses les plus cachées de celle qui s'était donnée à lui? Jamais outrage ne fut plus inattendu et plus révoltant. Encore s'il était parti d'une âme récemment offensée, et qui, dans le premier emportement, se soulage par la vengeance! mais non : La Rochefoucauld écrivait ses *Mémoires* au sein de la vie la plus heureuse, ayant parfaitement oublié ses anciennes amours et en méditant de nouvelles. Il ne fait paraître aucun reste de passions d'aucune sorte; il n'est ni frondeur ni royaliste; il juge et il peint tous les partis avec la facile impartialité et le sang-froid impitoyable de l'indifférence; il n'est occupé que de lui-même et du soin de se composer un personnage intéressant. Hors de là, il est très-véridique, et c'est un des meilleurs guides à suivre dans l'histoire de la Fronde, avec Mme de Motteville et surtout M. de Montglat. C'était la première fois qu'on osait ainsi prévenir la postérité, et mettre à nu ses contemporains à leurs propres yeux. Il est même à croire que La Rochefoucauld ne forma pas véritablement ce dessein, et qu'on imprima ses *Mémoires* malgré lui ou à son insu; mais il les avait beaucoup laissés courir, et il ne se lavera jamais de la honte d'avoir si mal gardé les secrets d'autrui. Le succès et aussi le scandale furent immenses. Le duc de Saint-Simon, le père du grand écrivain qui nous a

conservé cette anecdote[1], irrité qu'on lui imputât d'avoir jamais songé à trahir le parti du roi, courut chez le libraire, et écrivit de sa main sur tous les exemplaires à l'endroit qui le regardait : *l'auteur en a menti*. La Rochefoucauld dut dévorer cet affront. Le prince de Condé, dont le portrait n'était pas flatté, se plaignit et menaça. Il n'y eut qu'un cri contre ce qui concernait Mme de Longueville. Une femme livrée ainsi à tous les regards dans sa vie la plus intime et dans toutes ses fautes, de son vivant, du vivant de son mari, en face de ses enfants et de ses frères, et par celui qui avait le plus profité de ses faiblesses, et encore une telle femme, si douce dans la prospérité et alors si humble et si pénitente! La conscience publique se souleva, et La Rochefoucauld ne se put dispenser de désavouer formellement ses *Mémoires*. Une copie de ce désaveu se trouve dans les portefeuilles de Valant[2]. En voici les passages les plus importants : « Les deux tiers de l'escrit qu'on m'a monstré, et que l'on dit qui court sous mon nom, ne sont point de moi, et je n'y ai nulle part. L'autre tiers, qui est vers la fin, est tellement changé et falsifié dans toutes ses parties et dans le sens, l'ordre et les termes, qu'il n'y a rien qui soit conforme à ce que j'ai escrit sur ce sujet-là ; c'est pourquoi je le

1. Tome Ier, page 91.
2. Tome II, page 168. Voyez M. Petitot, dans sa notice sur La Rochefoucauld, en tête des *Mémoires*, t. LI de la 2e série de la collection.

désavoue comme une chose qui a été supposée par mes ennemis ou par la friponnerie de ceux qui vendent toute sorte de manuscrits sous quelque nom que ce puisse estre. Mme la marquise de Sablé, M. de Liancourt et M. Esprit ont vu ce que j'ai escrit pour moi seul; ils savent qu'il est entièrement différent de celui qui a couru, et qu'il n'y a rien dedans qui ne soit comme il doit estre dans ce qui regarde M. le Prince. M. de Liancourt le lui a témoigné, et il en a paru persuadé... Il faut aussi dire la même chose pour ce qui regarde Mme de Longueville..... » Ce désaveu si net était un mensonge nécessaire, et il ne peut tromper que ceux qui voudraient absolument être trompés [1].

Sans doute il y a dans le petit volume, si souvent réimprimé [2], des pages qui ne sont pas de La Rochefoucauld; mais celles qui dans le temps révoltèrent le plus tous les honnêtes gens lui appartiennent incontestablement. On n'a point, il est vrai, le manuscrit autographe des *Mémoires*, mais la Bibliothèque nationale possède de nombreuses copies anciennes, une entre autres, qui est bien du XVIIe siècle,

1. M. Petitot n'est pas de ce nombre : « Il est permis de douter de la sincérité de ce désaveu... Il paraît que le véritable motif de la démarche de La Rochefoucauld fut la crainte de déplaire au prince de Condé et à la duchesse de Longueville, sa sœur, sur lesquels il s'était exprimé fort librement. » Tome LI, p. 326.

2. La première édition parut à La Haye en 1662, format elzevirien, à la sphère; il y en a eu une seconde en 1663, deux autres au moins en 1664, et je ne sais combien dans les années suivantes.

et qui a ce titre : *Mémoires de M. de La Rochefoucauld tels qu'il les avoue*[1]; or on y trouve sur Mme de Longueville ce qu'il y a de pis dans les éditions de Hollande. Il y a plus : M. Renouard et M. Petitot ont eu à leur disposition d'autres manuscrits des *Mémoires*, anciens aussi et meilleurs encore ou du moins plus étendus. Nous avons étudié nous-même celui qui a servi de texte à l'édition de M. Petitot, et qui[2] vient de la bibliothèque de Louis le Bouthillier de Chavigny, marquis de Pont, autrement dit de Pont-Chavigny, l'un des fils d'Armand-Léon le Boutillier de Chavigny, fils aîné de Léon de Chavigny, ministre secrétaire d'État sous Louis XIII et sous la Régence, mort en 1652, un des amis particuliers de Condé et aussi de La Rochefoucauld, qui en parle souvent dans ses *Mémoires*. Ce manuscrit porte en tête l'avis suivant, d'une main aussi ancienne que tout le reste : « Ces Mémoires sont les véritables de M. D. L. R. F., et différents de ceux qui ont été imprimés en Hollande, soit pour la beauté du stile, soit pour l'ordre des choses et la vérité de l'histoire. Les imprimés ont été compilés par Cérizay pendant qu'il étoit son domestique, et partie de ces pièces, qui sont assez mal cousues ensemble, sont de M. de Vineuil, partie de M. de Saint-Évremond; le reste a

1. Fonds de Harlay, nº 352. Voyez Petitot, *ibid.*

2. Il appartient aujourd'hui à un bibliophile américain très-instruit, M. Coppinger, qui a bien voulu nous le communiquer.

été pris dans les manuscrits de M. D. L. R. F.; mais ceux-ci sont entièrement de lui. » Si ce manuscrit contient véritablement l'ouvrage de La Rochefoucauld, l'édition désavouée n'est donc pas infidèle, car elle s'y retrouve presque tout entière, corrigée il est vrai, et surtout augmentée. Un des passages fâcheux sur Mme de Longueville a été adouci; le plus triste, où La Rochefoucauld décrit l'intrigue et, comme il dit, la machine qu'il inventa et qu'il conduisit pour brouiller le frère et la sœur, et donner Condé à l'ennemie de Mme de Longueville, Mme de Châtillon, servant les intérêts sordides de celle-ci [1], parce qu'elle servait ceux de son dépit, ce déplorable passage a été scrupuleusement conservé. Le portrait de Mme de Longueville se transformant dans les sentiments de ceux qui avaient pour elle une adoration particulière et recevant la loi au lieu de la donner, a disparu, et nous le regrettons vraiment, car il était d'une touche trop fine pour n'être pas de La Rochefoucauld, et, sans le vouloir, très-flatteur pour Mme de Longueville qu'il montrait au moins désintéressée et dévouée. A la place de ce portrait, il y a deux ou trois pages nouvelles, aussi fort bien tournées, où les origines et, du côté de La Rochefoucauld, les raisons

1. C'est La Rochefoucauld qui l'encouragea à se partager à peu près entre Nemours et Condé, à garder Nemours pour son cœur et Condé pour sa fortune, et qui porta ce dernier à donner en toute propriété la terre de Merlou à sa belle cousine.

fort peu chevaleresques de la liaison si mal terminée sont racontées dans le plus grand détail, et, il faut bien le dire, avec une rare effronterie. Enfin partout dans ce manuscrit, et particulièrement aux endroits les plus coupables, l'excellence du style trahit la main de La Rochefoucauld. Non, certes, ce n'est pas l'académicien Jacques Cérizai ou Serizay, intendant de la maison de La Rochefoucauld, disciple assez fade de Balzac et mort d'ailleurs en 1654 ; ce n'est pas Vineuil, l'auteur maniéré et médiocre des portraits de Mme Cornuel et de Mme d'Olonne dans les *Portraits* de Mademoiselle ; ce n'est pas Saint-Évremond, étranger à cette société ; c'est La Rochefoucauld lui-même qui seul a pu écrire tout ce qui se rapporte à Mme de Longueville, à ses qualités, à ses défauts, à son histoire secrète, parce que seul il en avait une aussi exacte connaissance.

Mme de Longueville ne s'y trompa point : elle reconnut parfaitement La Rochefoucauld, et pour lui faire un très-mauvais parti, elle n'avait qu'à dire un mot à son frère Condé, déjà fort irrité pour son propre compte; mais ce mot, elle se garda bien de le dire. Triomphe admirable de l'esprit chrétien sur tous les sentiments de la nature ! Cette fière créature qui avait lutté contre la royauté, bravé l'exil, la mer et la guerre civile, qui, enfermée dans Stenay et enveloppée par une armée victorieuse, ne s'était pas rendue, et à force de courage avait un moment

triomphé de la fortune et de Mazarin, courbait alors la tête sous le joug de la croix. Elle venait de se remettre entre les mains de l'austère Singlin, et sous ce maître consommé elle avançait à grands pas dans les voies de la perfection chrétienne. Elle s'appliquait à combattre celui de ses défauts qui l'avait tant égarée, cet amour-propre habile à prendre toutes les formes, tantôt celle de la coquetterie, tantôt celle de l'ambition, ce besoin de plaire, ce désir immodéré de la louange qu'on appelle flatteusement la passion de la gloire, ce goût de l'élévation et de la grandeur dont elle s'accuse elle-même dans la première lettre qu'elle écrit en 1660 à Mme de Sablé [1]. Contre cet instinct superbe qu'elle tenait de sa mère et qu'elle partageait avec son frère, elle invoquait toutes les mortifications, et s'exerçait à les supporter avec la même magnanimité qu'elle avait montrée autre ois au milieu des plus grands périls.

Au risque d'être un peu long, donnons quelques exemples de l'incroyable humilité que le christianisme enseigna à Mme de Longueville, et qui a été sa gloire suprême.

Un jour qu'elle avait en vain demandé au roi quelque grâce pour une personne qui l'intéressait, car elle ne demanda jamais rien pour elle-même, elle fut si vivement émue du refus du roi, qu'oubliant toutes ses résolutions et emportée par sa nature il

1. Voyez plus haut, page 179.

lui échappa, dit un auteur contemporain [1], « des paroles fort indiscrètes et fort peu respectueuses, pour ne rien dire de plus. » Un seul homme les avait entendues, et ne lui fut pas fidèle. Le roi le sut et en parla au prince de Condé, qui l'assura qu'on l'avait trompé. « Je l'en croirai elle-même », répondit Louis XIV. Le prince va voir sa sœur, qui ne lui cache rien. Il s'efforce de lui persuader qu'en cette occasion la sincérité serait une sottise, et qu'elle fera même plus de plaisir au roi de nier que d'avouer sa faute. « Voulez-vous, lui dit-elle, que je la répare par une plus grande, non-seulement envers Dieu, mais envers le roi? Je ne saurois gagner sur moi de lui mentir, quand il a assez de générosité pour m'en croire et s'en rapporter à moi. Ce gentilhomme a eu grand tort, mais après tout il ne m'est pas permis de le faire passer pour un imposteur et un calomniateur, puisqu'en effet il ne l'est pas. » Le lendemain, elle alla trouver le roi, et, tombant à ses pieds, elle lui confessa la vérité.

Lorsque ce malheureux Bussy, qui, avec plus de conduite et en cultivant mieux ses belles facultés naturelles, eût pu devenir à volonté un grand homme de guerre ou un grand écrivain, après s'être perdu auprès de Turenne pour des chansons, mit le comble à toutes ses imprudences en laissant circuler le

1. Pélisson, dans Villefore, dont nous empruntons le récit.

manuscrit de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, comme La Rochefoucauld avait fait celui des *Mémoires*, Condé, poussé, dit-on, par Mme de Châtillon fort maltraitée dans cet ouvrage, témoigna publiquement sa colère de l'insolence de l'auteur. Il n'en fallait pas davantage. Un des gentilshommes de Condé, pensant plaire à son maître, fit armer tous les domestiques de l'hôtel dans le dessein d'aller à leur tête assommer Bussy. Heureusement Mme de Longueville n'avait pas été épargnée dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Ayant appris ce qui se passait à l'hôtel de Condé, elle y courut, et conjura son frère les larmes aux yeux de pardonner pour elle au coupable[1].

Un peu plus tard, allant un jour des Carmélites à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse, un officier s'approcha de sa chaise pour lui demander quelque service. Mme de Longueville lui ayant répondu poliment qu'elle ne pouvait faire ce qu'il souhaitait, cet homme irrité hausse la voix, et bien instruit du passé de sa vie, grâce à Bussy[2] et à La Rochefoucauld, il se met à le lui rappeler dans les termes les plus outrageants. Les valets de pied qui entouraient la princesse allaient se jeter sur lui : « Arrêtez, leur dit-elle ; qu'on ne lui fasse rien ; lais-

1. Villefore, 2e partie, page 162.
2. Le livre de Bussy fut imprimé en 1665, et il y en eut bien vite un grand nombre d'éditions avec la clef.

sez-lui dire tout ce qu'il voudra : j'en mérite bien d'autres [1]. »

Mais en 1662, quand Mme de Longueville apprit ce qu'avait écrit sur elle La Rochefoucauld, l'épreuve fut bien autrement dure. Elle aussi, malgré toute son humilité, elle dut s'écrier dans l'amertume de son cœur, comme Mme de Sévigné après le pamphlet de son cousin : « Être dans les mains de tout le monde, être le livre de divertissement de toutes les provinces, se rencontrer dans toutes les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui [2] ! » Nous avons relu bien des fois avec l'attention la plus scrupuleuse toutes les lettres de Mme de Longueville à Mme de Sablé qui se peuvent rapporter aux années 1662 et 1663, pour y surprendre une phrase, un mot qui trahît l'émotion douloureuse qu'elle dut ressentir. La plume n'a rien dit; mais dans les entretiens particuliers le cœur ne s'est pu contenir, et c'est La Rochefoucauld lui-même qui nous l'apprend dans une lettre dont nous pouvons fixer à la fois le sens et la date.

Pour toute vengeance, Mme de Longueville avait laissé éclater une colère généreuse dans le sein de Mme de Sablé. Averti par celle-ci, que fait La Rochefoucauld ? Il renouvelle avec le plus grand air de bonne foi un désaveu dont nous connaissons la va-

1. Villefore, *ibid.*, p. 163.
2. Édition de Monmerqué, tome Ier page 130.

leur, et après s'être ainsi mis à couvert il continue ses études sur les femmes; il demande à Mme de Sablé de bien sonder l'âme de Mme de Longueville, de rechercher et de lui dire si le calme qui avait bientôt succédé aux premiers mouvements de l'indignation est un fruit de la piété ou simplement un effet de la lassitude, selon son principe favori. Odieuse anatomie d'un cœur qu'on a déchiré, et dont on étudie avec une froide curiosité les derniers battements et les apaisements magnanimes! Le détracteur de tout noble sentiment examine en badinant d'où vient qu'on ne le hait plus; il ne peut admettre qu'une âme naturellement grande, et encore agrandie par le christianisme, soit capable de finir par accepter volontairement le déshonneur comme une sévère mais juste punition, et de pardonner pour être pardonnée à son tour; il ne croit pas plus au pouvoir de la religion qu'à celui de la vertu; il calomnie Mme de Longueville jusque dans ses derniers sacrifices; il y cherche le sujet d'une maxime nouvelle, à l'honneur de la lassitude, de la paresse, dont la prétendue puissance étonnait si fort Mme de Schomberg [1]. La maxime paraît déjà dans la lettre, il n'y manque plus que le trait et la pointe.

1. Voyez chapitre deuxième, page 125.

« A La Tesne, le 21 juin (1662)[1].

« J'étois assez persuadé que vous trouveriez des raisons pour justifier votre silence; mais je ne croyois pas que vous voulussiez en mesme temps me reprocher de manquer de soin pour vous et de curiosité pour savoir l'état où vous avez trouvé la personne que vous avez vue depuis peu. On m'en a dit des choses si différentes sur les sentiments qu'elle a pour moi, que j'avoue que vous m'obligerez sensiblement de me dire sans façon ce que vous en avez remarqué; car, à vous parler franchement, je ne puis comprendre qu'une personne qui donne tous les jours des marques d'une piété si extraordinaire ait mieux aimé prendre le parti de se plaindre de moi avec aigreur et de m'accuser d'avoir fait un ouvrage qu'elle cognoist bien que je n'ai pas fait, que d'adjouster foi au tesmoignage que vous lui en avez rendu. Ce que je vous en dis ne changera jamais rien à la conduite respectueuse que je me suis imposée sur son subject; mais je voudrois bien sçavoir par une personne qui voit comme vous les replis du cœur quels sont ses véritables sentiments pour moi, je veux dire si elle a cessé de me haïr par dévotion ou par lassitude, ou pour avoir cognu que je n'ai pas eu tout le tort

1. *Portefeuilles de Valant*, t. II, p. 265; *Œuvres de La Rochefoucauld*, p. 446.

qu'elle avoit cru. Enfin je vous demande de m'apprendre ce qui vous a paru là-dessus[1]. »

Au reste, il ne faut pas s'étonner que La Rochefoucauld aille chercher jusque dans le fond du cœur de Mme de Longueville la matière d'une maxime sur la vraie cause de la fin de la haine, car nous trouvons dans les portefeuilles de Valant un papier de la main de La Rochefoucauld où Mme de La Fayette pourrait bien être intéressée et prise elle-même comme le sujet d'une expérience. C'est en tous cas un morceau fort curieux. Au dos est écrit : « M. de La Rochefoucauld donne ceci à juger. »

« J'ai cessé d'aimer toutes celles qui m'ont aimé, et j'adore Zayde qui me mesprise. Est-ce sa beauté qui produit un effet si extraordinaire, ou si ses rigueurs causent mon attachement? Seroit-il possible que j'eusse un si bizarre sentiment dans le cœur, et que le seul moyen de m'attacher fut de ne m'aimer pas? Ah! Zayde, ne serai-je jamais assez heureux pour estre en estat de cognoistre si ce sont vos charmes ou vos rigueurs qui m'attachent à vous? »

Un autre petit papier, joint au précédent, donne cette variante sur la dernière phrase :

1. Et ailleurs : « Tout ce que j'apprends de cette morte dont vous me parlez me donne une curiosité extrême de vous en entretenir. Vous savez que je ne crois que vous sur de certains chapitres, et surtout sur les replis du cœur. » *Ibid.*

« Ah ! Zayde, ne me mettrez-vous jamais en estat de cognoistre que ce sont vos charmes et non pas vos rigueurs qui m'ont attaché à vous? »

Nul passage analogue à celui-là ne se trouvant dans *Zayde*, il faut bien en conclure que ce n'est pas ici une addition ou une correction proposée, mais une question de morale amoureuse et peut-être une déclaration subtilisée, adressée sur un air de badinage à la Zayde qui était alors l'objet des soins et des désirs de La Rochefoucauld. Mais revenons à Mme de Longueville.

Après le court moment de bien juste indignation qu'elle éprouva en 1662, à l'apparition des *Mémoires*, la paix rentra dans son âme, et depuis la surface au moins paraît tranquille. Elle connaît les occupations littéraires de Mme de Sablé, elle témoigne s'y intéresser par égard pour son amie, mais elle n'y prend aucune part. Mme de Sablé lui parle des sentences et des maximes auxquelles tout le monde travaillait autour d'elle, des divisions qu'elles causaient dans sa société, et elle lui adresse des questions qu'elle retire bien vite, les trouvant un peu trop délicates. Mme de Longueville accueille affectueusement ces communications ; elle se défend d'entrer dans ces querelles qu'elle n'a pas l'air de bien comprendre, mais elle tient son cœur ouvert devant Mme de Sablé, et elle l'enhardit à y pénétrer :

« M. Esprit (alors précepteur des enfants de son frère, le prince de Conti), qui est ici, m'a parlé de ces sentences, mais il ne me les a pas assez expliquées pour comprendre vostre dissentiment sur leur subject, je veux dire pourquoi cette mesme chose que vous trouvez qui fait honneur à leur esprit fait honte à leur âme [1]. Je suis toute honteuse de ce que vous me dites que je vous ai fait ravaler par mon silence les questions que vous aviez envie de me faire. Ce n'a pas été mon dessein, car, bon Dieu! que ne me pouvez-vous pas demander, et à quoi ne vous respondrois-je pas avec la dernière ouverture? Vous le cognoistrez bien quand vous me tiendrez dans cet hermitage, qui est un des lieux où je me souhaite... Questionnez-moi toutes les fois que vous en aurez envie, au nom de Dieu, et sans réserve. »

Mme de Sablé n'hésite plus : au risque de toucher à d'anciennes blessures, elle envoie à Mme de Longueville la lettre de Mme de Schomberg sur les *Maximes*, dont elle répandait, comme nous l'avons dit, des copies arrangées. Dans la réponse de Mme de Longueville, pas un seul mot des *Maximes :* elle garde un absolu silence et sur l'ouvrage et sur l'auteur; mais elle admire aussi l'aimable lettre, et s'étonne qu'elle vienne de Mme de Schomberg, ce qui nous apprend que la grande réputation de piété de

1. Nouvelle preuve de l'opinion de Mme de Sablé sur les *Maximes*.

cette dame avait fait un peu tort à celle de son esprit, ou que Mme de Longueville la connaissait mal, étant entrée dans le monde quand Marie de Hautefort en sortait presque, et l'ayant déjà quitté elle-même lorsque l'autre y reparut un moment.

« 5 avril 1664.

« Quand on a commencé à lire la lettre que vous m'avez envoyée, on n'a pas de peine à vous obéir en la lisant tout du long, car elle est la plus spirituelle du monde, et d'une sorte d'esprit que je n'avois pas soupçonné en Mme de Schomberg. Je vous la renvoye, et je la trouve tout comme vous. Il y a bien de la délicatesse et de la lumière. »

Pour elle, la réputation de bel esprit ne la tente guère, et ayant appris qu'on songeait à imprimer une lettre qu'elle avait écrite sur un point de religion qui lui tenait fort à cœur, elle prend l'épouvante, et supplie Mme de Sablé de lui épargner un honneur dont elle serait inconsolable.

« Vraiment je me remets si peu de la frayeur d'être imprimée que je voudrois de tout mon cœur tenir une lettre que j'écrivois il y a quelque temps à M. de Saint-Roch (le curé de Saint-Roch), en lui envoyant quelque chose de la part de M. Ciron (le célèbre janséniste). Comme c'était un certain ouvrage touchant la cause de la morale, je pensai qu'il falloit lui dire quelque mot de louange des soins

qu'il prend pour la condamnation de la morale corrompue, et je laissai voir mon sentiment sur ces matières. J'ai peur qu'ils ne s'advisent de m'imprimer en quelque occasion. Il n'y a qu'une chose qui me rassure, c'est que ces testes-là ont bien la mine de mespriser les femmes et de compter leurs sentiments pour rien. Je prie Dieu qu'ils me traitent ainsi, car vraiment je serois inconsolable qu'ils me fissent l'honneur de m'imprimer. S'il y a quelque moyen de l'empescher, vous me sauverez d'une grande crainte. »

Qu'est-ce à dire, et est-ce bien là celle dont nous avons raconté la brillante jeunesse, la reine du bel esprit, l'arbitre des élégances? Non, c'est une autre Mme de Longueville, c'est la pénitente de M. Singlin, ne combattant pas seulement ses instincts héréditaires de gloire et de grandeur, mais instituant avec elle-même une lutte bien autrement difficile. Comme les sens ne l'avaient jamais entraînée, c'était à son esprit et à son goût pour l'esprit qu'elle s'en prenait par-dessus tout de ses fautes. Elle-même nous le dit dans ses réflexions sur sa retraite, monument singulier de ce qui se passait alors de plus intime dans son cœur : « L'amour du plaisir a partagé mon âme avec l'orgueil durant les jours de ma vie criminelle. Quand je dis le plaisir, j'entends celui qui touchoit mon esprit, les autres naturellement ne m'attirant

pas[1]. » Elle faisait donc la guerre à son esprit, elle s'en défiait comme de ce qu'il y avait de plus dangereux en elle, et elle se faisait scrupule de le cultiver. Elle s'était interdit ce qui naguère lui plaisait tant, les romans et la comédie; elle se refusait aux lectures, aux conversations, aux correspondances agréables; elle fuyait jusqu'à l'ombre de la plus simple galanterie. Quelqu'un lui ayant adressé une lettre un peu aimable, vraisemblablement sur l'ancien ton, elle écrit à Mme de Sablé : « Ce billet est un vrai poulet. J'ai bien peur que le mien n'y réponde pas dignement. Mon esprit ne me fournit plus rien du tout pour le commerce. » Mais Mme de Longueville avait beau faire. Elle pouvait mettre une ceinture de fer à son esprit comme à son corps : elle le comprimait, elle ne le détruisait pas, et en dépit d'elle il gardait ses agréments naturels dans les moindres choses et reprenait toute sa force dans les grandes circonstances. Qu'il ne s'agisse plus d'elle-même, de ses goûts et de ses plaisirs d'autrefois, d'occupations élégantes et frivoles, mais d'affaires sérieuses, importantes, où elle croira sa conscience engagée, par exemple, la défense de Port-Royal persécuté, ou le soin de l'éducation et de la destinée de ses enfants, l'héroïne reparaîtra,

1. Voyez ce curieux écrit dans le supplément au *Nécrologe de Port-Royal*, p. 137-150, et l'édition bien plus fidèle que nous en avons donnée d'après les manuscrits de plusieurs bibliothèques, IVe série de nos ouvrages, t. III, p. 201.

et nous allons la voir déployer un rare esprit avec une intrépidité digne de la sœur de Condé, et quelfois même, dans les lettres intimes écrites à Mme de Sablé ou à son frère, trouver des accents énergiques et une vigueur de langage qui rappelleront la contemporaine de Corneille.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Suite de la correspondance de Mme de Sablé et de Mme de Longueville. — C'est Mme de Sablé et Mlle de Vertus qui, vers 1661, ont rendu Mme de Longueville janséniste. — Progrès du jansénisme de Mme de Longueville. — Le formulaire. — Persécution de Port-Royal. — Conduite généreuse de Mme de Longueville. — Son zèle et son habileté dans la négociation de la paix de 1669.

L'affaire la plus considérable où Mme de Sablé ait mis la main, après la composition des *Maximes*, est la défense de Port-Royal. Par cet endroit encore elle appartient à l'histoire. Et elle joue toujours le même rôle : elle provoque, elle inspire, elle soutient ; mais elle fait plus par les autres que par elle-même. Son plus grand mérite littéraire n'est pas d'avoir écrit quelques maximes d'une parfaite politesse, mais qui ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre : c'est d'avoir tourné de ce côté l'ambition et le talent de La Rochefoucauld. De même elle a surtout servi Port-Royal en lui donnant Mme de Longueville.

On a peine à comprendre comment Mme de Longueville, consacrée en quelque sorte aux Carmélites par ses traditions domestiques : par sa belle-mère Catherine de Gonzague-Clèves, par ses deux tantes Catherine et Marguerite d'Orléans, toutes les trois bienfaitrices de l'ordre ; par sa mère, la princesse de

Condé, qui faisait de longues retraites au couvent de la rue Saint-Jacques, et voulut y être enterrée; par toutes les habitudes de son enfance et de sa jeunesse [1], par les plus tendres et les plus nobles amitiés; comment elle, qui appartenait naturellement à la famille de sainte Thérèse, qui avait tant désiré être carmélite, qui regrette sans cesse de ne l'être pas, qui avait un appartement dans la pieuse maison et y passait sa vie, qui voulut y reposer auprès de sa mère et de ses deux filles; comment elle enfin, la femme du monde la moins propre et la moins portée à des discussions d'école, s'est éprise tout à coup d'un système de théologie, et, encore mal remise des orages de la Fronde, est allée en chercher d'autres et entreprendre une guerre nouvelle, presque aussi difficile que la première. C'est que dans Mme de Longueville, à côté de l'angélique douceur que le témoignage unanime de tous les contemporains lui attribue, il y avait une fierté qui lui rendait odieuse toute tyrannie et l'inclinait du côté des opprimés; c'est que Port-Royal avait auprès d'elle l'attrait d'une cause persécutée; c'est que l'instinct et le goût du grand, qui ne l'abandonnèrent jamais, trouvaient là les plus dignes objets : une doctrine qui, fondant la sublimité de ses maximes sur le néant de la nature humaine, permettait d'unir, en

1. Voyez *La Jeunesse de madame de Longueville*, ch. I.

toute sécurité de conscience, l'orgueil de l'élu sauvé par la grâce à la plus profonde humilité de la personne, surtout des esprits et des cœurs tels qu'elle n'en avait pas encore rencontré, d'une candeur et d'une force incomparables, le doux et altier Saint-Cyran préférant les cachots de Vincennes à la pourpre que lui montrait Richelieu; des hommes comme Arnauld, Pascal, Sacy, Domat et tant d'autres, accoutumés à ne se jamais considérer eux-mêmes et à ne penser qu'à la vérité; des femmes comme la mère Angélique, sa sœur la mère Agnès, leur nièce la mère Angélique de Saint-Jean, leur disciple Jacqueline Pascal, âmes héroïques qui aimaient la souffrance comme d'autres recherchent le plaisir. Génie, vertu, magnanimité, infortune, l'épreuve était trop forte pour le cœur de Mme de Longueville : elle y succomba, et fit deux parts de son âme et de sa vie, l'une aux Carmélites, l'autre à Port-Royal, demeurant, en se divisant ainsi, dans la vérité de sa nature, humble et fière, douce et intrépide. Ajoutez cette particularité touchante de son caractère : ses affections avaient sur elle un grand empire; ainsi que La Rochefoucauld le lui reproche avec une cruelle ingratitude, elle se transformait aisément dans les sentiments de ceux qu'elle aimait, et on a vu avec quelle tendresse elle aimait Mme de Sablé.

Avant qu'elle eût renoué son ancien commerce avec Mme de Sablé, c'est-à-dire avant la fin de 1659

ou le commencement de 1660 et le retour en France de son frère Condé, on ne découvre en elle aucune pente aux opinions nouvelles. Elle est convertie : sa piété, animée par le repentir, est fort vive mais toute simple. Le bruit même des *Provinciales*, en 1656, ne semble pas avoir été jusqu'à elle; on n'en sent pas le plus faible écho dans ses lettres de cette époque. Sa foi était absolue; elle la tenait de son temps, de sa famille, de toutes ses habitudes. Nul doute n'avait traversé son esprit. Elle aimait la religion comme elle aimait sa mère. La difficulté pour elle était de la pratiquer, de réparer ses fautes, et de faire quelques progrès dans la voie de la perfection chrétienne, telle que la lui montraient les exemples des saints dans la tradition de l'Église, et les admirables modèles qu'elle avait sous les yeux à Moulins, auprès de sa tante Mme de Montmorency, chez ses chères carmélites, et dans toutes ces congrégations pieuses et charitables que l'énergie renaissante de l'esprit chrétien faisait éclore et multipliait chaque jour d'un bout à l'autre de la France, dès les premières années du XVIIe siècle. Dans les ardents repentirs, les continuelles alarmes, les troubles intérieurs de Mme de Longueville, il n'y a pas l'ombre d'un système de théologie. Elle ne semble avoir pris d'abord aucun intérêt à une querelle obscure et compliquée, étrangère à toutes ses habitudes; mais il lui fallut bien faire attention à des questions qui

agitaient le dernier asile de son amie. Elle s'indigna d'une persécution qui tombait sur des femmes dont la vie était sainte, et peu à peu elle devint janséniste par générosité, par admiration, par amitié.

Il est intéressant de suivre pas à pas les progrès du jansénisme de Mme de Longueville; ils sont parfaitement marqués dans la correspondance conservée par Valant.

Nous avons dit [1] qu'en 1660, après la réconciliation de son frère Condé avec la cour, elle avait fait un voyage à Paris et était allée aux Carmélites, dans le voisinage de Port-Royal, sans rendre visite à Mme de Sablé; celle-ci l'accusa en badinant d'avoir eu peur de se compromettre en venant voir une janséniste; preuve assurée que Mme de Longueville ne l'était pas encore. Elle répond le 31 décembre 1660 à Mme de Sablé : « Tout le jansénisme du monde ne m'eust pas empeschée de vous aller voir, si j'eusse été plus longtemps ou plus libre à Paris. » Dans les premiers mois de l'année 1661, elle va déjà un peu plus loin : « Le vacarme qui se fait chez vous ne m'empeschera pas d'y aller; quand je n'aurois pas eu ce dessein, je le prendrois là-dessus. Je vous verrai donc mercredi, et nous parlerons de cette affaire et de mille autres choses. » En parlant de « cette affaire » elle y prend goût, et quelque temps après

1. Chapitre troisième, p. 181.

elle exprime le désir de faire connaissance avec la mère Angélique, dont Mme de Sablé l'avait entretenue. Elle n'est pas encore passée du côté de Port-Royal, mais elle gémit de ses malheurs et voudrait les soulager : « Vraiment non, je n'ai point perdu la pensée d'aller demain disner chez vous, car outre l'envie que j'ai toujours de vous voir, j'ai encore celle de voir ces pauvres filles, c'est-à-dire la mère Angélique, avec laquelle cette disgrâce m'a déterminée de faire connoissance. » Cette entrevue avec la mère Angélique, vieille et mourante, mais qui avait conservé toute sa foi et toute son intrépidité [1], la toucha jusqu'au fond du cœur. Cette candeur et cette force qui lui rappelaient la mère Madeleine de Saint-Joseph, l'objet de la vénération de sa première jeunesse, ce zèle désintéressé de la vérité, ce courage prêt à tout, réveillèrent sa fierté mal assoupie,

1. Voyez *Jacqueline Pascal*, IVe série de nos ouvrages, t. II, p. 329 : « En général, les femmes de Port-Royal se montrèrent plus décidées et plus courageuses que les hommes. La sœur d'Arnauld, la mère Angélique, accablée d'ans et d'infirmités, soutint le courage de la communauté éplorée. « Quoi! dit-elle, je crois que l'on pleure ici? Allez, mes « enfans, qu'est-ce que cela? N'avez-vous point de foi? Et de quoi « vous étonnez-vous? Quoi! les hommes se remuent; eh bien! ce sont « des mouches qui volent et qui font un peu de bruit. Vous espérez en « Dieu, et vous craignez quelque chose! Croyez-moi, ne craignons que « lui, et tout ira bien. » Des prières publiques et particulières furent instituées. On fit une neuvaine de processions de pénitents; la mère Angélique y porta la croix avec un maintien qui la faisait voir si anéantie en la présence de Dieu, que les religieuses ne purent retenir leurs larmes. Elle se trouva mal en rentrant dans le chœur, et ce fut là le commencement de la maladie dont elle mourut. »

et achevèrent de la séduire au jansénisme. Il ne faut pas oublier qu'avec Mme de Sablé Port-Royal avait encore une autre amie auprès d'elle, une personne qui, l'ayant même précédée dans la piété et dans le repentir, avait aussi quelque puissance sur son cœur.

Mlle de Vertus descendait par son père, le comte de Vertus, de la maison de Bretagne, entrée par la reine Anne, femme de Louis XII, dans la noblesse et dans la monarchie française. Sa mère, fille d'un serviteur peu scrupuleux de Henri IV, Lavarenne Fouquet, fit très-grand bruit dans son temps par sa beauté, sa galanterie et ses folies [1]. Mlle de Vertus avait plusieurs frères et bien des sœurs dont l'aînée est la fameuse duchesse de Montbazon. Elle n'en avait pas l'éclatante beauté; mais, selon Tallemant, elle était la plus belle des autres sœurs. Sa mère ne lui donna rien, et ne s'étant pas faite religieuse, comme quelques-unes de ses cadettes, elle fut réduite à chercher un asile d'abord chez la comtesse de Soissons, puis chez Mme de Rohan, enfin chez Mme de Longueville. Tallemant dit qu'elle avait du mérite, qu'elle savait le latin, qu'elle écrivait fort raisonnablement, et lui qui recueille avec tant de complaisance tous les bruits propres à grossir sa chronique scandaleuse, il ne prête à Mlle de Vertus aucune

1. Voyez Tallemant, t. III, p. 404 et suivantes.

aventure, malgré la liberté qui lui avait été laissée et les exemples dont elle était environnée dans sa famille et dans un monde où la galanterie était à la mode. Nous ne savons pas à quelle époque précise elle entra chez Mme de Longueville. Nous les trouvons réunies à la fin de la Fronde, dans l'automne de 1653, quand la princesse, en quittant Bordeaux, s'était rendue à Montreuil-Bellay, en Anjou, pour y attendre les ordres de son mari et de la cour[1]. Mademoiselle, qui commence en ce temps-là seulement à parler de Mlle de Vertus, nous la montre[2] « ayant beaucoup d'attachement pour Mme de Longueville et la servant en tout ce qu'elle pouvoit pour son raccommodement avec son mari. » Elle était avec elle à Moulins dans le couvent des filles de Sainte-Marie, où, frappée sans relâche de coups inattendus et terribles, et successivement abandonnée par toutes ses espérances, Mme de Longueville prit le parti de se donner à Dieu le 2 août 1654. Parmi les personnes dont les exemples et les conseils la portèrent le plus à cette grande résolution, si on doit mettre au premier rang sa tante, Mme de Montmorency, la veuve de l'illustre décapité de Toulouse, supérieure des filles de Sainte-Marie de Moulins, il est impossible de ne pas compter aussi Mlle de

1. Voyez une lettre de Mme de Longueville du 25 octobre 1653, dans les papiers de Lenet, t. X, à la Bibliothèque nationale.
2. *Mémoires*, t. III, p. 24 de l'édition d'Amsterdam, 1735.

Vertus, car elle était elle-même convertie depuis quelque temps; et une autorité irrécusable, le *Nécrologe de Port-Royal*[1], affirme qu'elle contribua à la conversion de son amie. En 1654, Mme de Longueville avait trente-cinq ans, et Mlle de Vertus en avait trente-sept[2]. Il faut avouer qu'à cet âge dire adieu au monde, avec tant de moyens d'y plaire encore, n'était pas un médiocre sacrifice : des deux côtés il fut entier et irrévocable.

On ignore comment Mlle de Vertus devint janséniste, mais il est certain qu'elle l'était avant de connaître Mme de Sablé. Mme de Longueville formait un lien naturel entre deux personnes qui lui étaient chères et qui pensaient de même : sous ses auspices, elles se rapprochèrent pour ne plus se séparer. Valant nous a conservé leur correspondance[3]. On peut y voir les commencements et la suite de leur liaison, leur commun dévouement à la cause de Port-Royal, et leurs efforts concertés pour y attirer et y engager de plus en plus l'illustre amie. Vers la fin de l'année 1661, elles la déterminèrent à franchir un grand pas.

1. *Nécrologe de Port-Royal*, p. 438 : « Elle prit trop de part aux intrigues et aux plaisirs qu'elle désapprouvoit... Dieu la fit enfin se ressouvenir de ses premiers sentimens : il lui montra le sentier droit qui mène à la vie, et la princesse Anne de Bourbon l'y ayant suivie, etc. ; » ce qui veut bien dire que la conversion de Mlle de Vertus précéda et prépara celle de Mme de Longueville.

2. Elle devait être née en 1617, car le *Nécrologe de Port-Royal* la fait mourir le 21 novembre 1692, à l'âge, dit-il, de soixante-quinze ans.

3. Cette correspondance se compose de cinquante-six lettres, t. VII des *Portefeuilles de Valant*, p. 35-150.

Mme de Longueville s'était d'abord remise entre les mains d'ecclésiastiques d'un esprit médiocre et d'une sévérité peu éclairée, qui, abusant de son repentir et de son humilité, lui avaient imposé les pratiques les plus étroites d'une dévotion vulgaire. La pauvre femme s'étant accusée d'avoir trop aimé l'éclat, les plaisirs de l'esprit et les affections délicates, on lui avait interdit les compagnies élégantes et toute autre lecture que celle de livres de piété souvent fort insipides. Contre cette beauté qu'il était impossible de lui ôter, on lui avait fait scrupule des moindres parures et de l'habillement ordinaire des personnes de sa condition. On avait enseveli ses blonds cheveux, éteint ses yeux si doux, dissimulé cette taille charmante sous les longues robes et dans les grandes coiffes d'une religieuse. Mme de Longueville s'était soumise avec la docilité d'un enfant et avec son courage accoutumé. Mais la nature en elle se révoltait, et, n'osant pas se soustraire à l'autorité de ses directeurs, elle tombait dans des troubles et des dégoûts intérieurs voisins du désespoir. Mme de Sablé et Mlle de Vertus, qui savaient l'état de son âme et ses misères secrètes, lui conseillèrent de voir l'abbé Singlin, directeur de Port-Royal, dont les lumières égalaient l'austérité. Mais dans la persécution qui était tombée sur Port-Royal, Singlin avait été forcé de se cacher ainsi que ses amis, et il lui était bien difficile de quitter sa re-

traite pour paraître dans l'hôtel d'une princesse. Il lui fallut se déguiser, prendre le manteau court et la perruque, et se présenter chez Mme de Longueville comme un médecin qui l'irait voir pour sa santé, ce qui, en un sens, était très-véritable, ainsi que le remarque le bon Fontaine dans ses naïfs et touchants Mémoires [1]. « Il alla ainsi, dit-il, où la charité le poussoit. Dès qu'il fut revenu de sa première visite, il avoua à ses amis les plus confidents, dont il imploroit le secours et les prières pour cette princesse, qu'elle avoit le cœur et l'habit d'une pénitente. Il demeura d'accord qu'après que Dieu avoit commencé si bien, elle méritoit d'être assistée, et qu'elle le pouvoit être aisément, parce qu'elle témoignoit une grande docilité et une grande résolution. A chaque fois qu'il en revenoit, il avoit toujours l'esprit plein de ce qu'il avoit vu, ne se lassant pas d'offrir à Dieu et de lui faire offrir par tous ses amis une personne qui méritoit si fort qu'on la recommandât à sa miséricorde. »

On ne saurait s'imaginer que de peines se donnèrent Mme de Sablé et Mlle de Vertus dans toute cette affaire, que de démarches, que de négociations pour décider Singlin, que de pieux artifices pour le dérober à la curiosité des gens de la maison, quelle anxiété sur le succès de la première entrevue, quelle joie lorsqu'elle eut si bien réussi ! « On vous supplie,

1. *Mémoires de Fontaine*, t. II, p. 226.

écrit Mlle de Vertus à Mme de Sablé, de faire en sorte que votre ami (l'abbé Singlin) vienne demain ici. Il faut qu'il vienne en chaise et qu'il renvoie ses porteurs; je lui donnerai les miens pour le reconduire où il lui plaira. On le mettra dans une chambre où personne ne le verra. Une fille l'attendra sur la porte de la salle. On ne lui demandera pas qui il est. Ainsi, ma bonne Madame, il ne doit craindre aucun embarras. Je demande seulement de savoir l'heure précise, afin de me défaire des étrangers qui peuvent estre avec moi. S'il vient en chaise, qu'elle entre dans la cour tout droit. J'ai grande envie que cela soit fait, car cette pauvre femme n'a pas de repos. Si je la puis voir en de si bonnes mains, j'aurai une grande joie, je vous l'avoue. Il me semble que je serai comme ces personnes qui voyent leurs amies pourvues et qui n'ont plus qu'à se tenir en repos. » — « Vostre amie est tellement satisfaite de la conversation, qui dura trois heures, qu'elle n'étoit plus elle-même quand je la retrouvai. Je passai quelques petits moments avec lui (Singlin); mais comme il avoit besoin de parler longtemps avec vostre amie, je ne voulus pas user sa voix, et je me mortifiai en le quittant, car il me disoit des choses admirables. » — « Vous saurez plus particulièrement de Mme de Longueville comme elle est satisfaite de la conversation de M. de Montigny (c'était le nom qu'avait pris Singlin); elle me dit qu'elle avoit trouvé la der-

nière facilité avec lui et une solidité admirable, enfin tout ce qui est nécessaire à un véritable directeur. »

Fontaine nous apprend comment Singlin régla à la fois et tempéra la piété de Mme de Longueville. Il nous raconte leurs entretiens sur les points les plus délicats de la vie chrétienne, et nous avons fait connaître ailleurs les belles réflexions que mit par écrit la sincère pénitente, par l'ordre même de son directeur, à la suite d'une confession générale qu'elle fit en novembre 1661 [1]. C'est Singlin qui, en 1663, à la mort de son mari, lui représenta que son principal devoir était de se consacrer à l'éducation de ses enfants, et l'empêcha de quitter le monde, comme elle le désirait et l'avait promis à ceux qui la gouvernaient précédemment. Sous cette main ferme et habile, les deux amies firent des progrès rapides; mais bientôt elle leur manqua : Singlin mourut le 17 avril 1664. Sacy lui succéda jusqu'à ce que lui-même fut arrêté, le 14 mai 1666, en se rendant à l'hôtel de Longueville, et mis à la Bastille, pour n'en sortir qu'en 1669, à la paix de l'Église.

La signature du fameux formulaire fut, comme on le sait, l'écueil où Port-Royal pensa périr. Sans nous engager dans l'histoire compliquée de cette affaire, qui dura dix années [2], il suffira de rappeler

1. Quatrième série de nos ouvrages, *Littérature*, t. III, p. 204.

2. Pour tout ce qui regarde l'histoire de Port-Royal, nous renvoyons le lecteur à l'excellent écrit de Racine, que Boileau regardait « comme

que le formulaire se pouvait diviser en deux parties : l'une dogmatique, où était résumée la doctrine déclarée contraire à la foi, et qu'on voulait proscrire; l'autre, purement historique, où cette doctrine était attribuée à Jansénius. En signant tout le formulaire, on s'engageait sur un point de théologie qui était de la compétence de l'Église et où elle avait droit d'exiger la soumission de tout fidèle, et en même temps sur un point d'histoire dont elle n'était pas plus juge que de tout autre fait non révélé, où nul fidèle n'était tenu d'avoir un avis, et ne pouvait en avoir un, pour ou contre, qu'après avoir lu l'*Augustinus*. Il est évident qu'exiger la signature sur le second point était une nouveauté et une tyrannie; il n'est pas moins évident que perdre Port-Royal, rompre l'obéissance, pour une chose qui n'intéressait pas la foi, où la déférence et, comme on disait alors, une soumission de respect et purement humaine était seule demandée, était une résolution médiocrement prudente.

Nous peindrons d'un seul trait toute la différence de Port-Royal et des Carmélites, en disant que les Carmélites, prieure, sous-prieure et religieuses, signèrent à l'unanimité tout le formulaire sans hésiter et sans distinguer, tandis qu'à Port-Royal il y eut

le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions en notre langue. » C'est en effet un petit chef-d'œuvre de clarté, d'exactitude, de sobre élégance. La bonne édition est celle de 1767, in-12.

bien des délibérations, que Pascal et Domat furent d'avis de ne rien signer, de périr plutôt que d'accepter le formulaire dans aucune de ses parties, que Nicole et Arnauld jugèrent qu'on pouvait en sûreté de conscience le signer tout entier, particulièrement en distinguant le droit et le fait, que les religieuses ne signèrent qu'avec cette distinction, et qu'encore Jacqueline Pascal mourut de douleur d'avoir donné une signature entourée de tant de réserves : en sorte que, dans l'opposition de ces deux conduites, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de l'humilité sans réserve des unes ou de la courageuse sincérité des autres.

Sur cette question délicate, Mme de Longueville a passé successivement par les opinions les plus diverses, à commencer par la plus raisonnable, à finir par la plus hardie.

On pense bien que la sage marquise de Sablé fut toujours d'avis de la signature pure et simple, et Mme de Longueville partagea cet avis au début de son jansénisme. Quand elle apprit que Port-Royal était divisé, et que plus d'une religieuse répugnait à signer, elle en fut épouvantée, prévoyant le parti qu'on tirerait d'une pareille conduite. Elle écrit à Mme de Sablé le 23 mai 1661 : « Cet incident que vous me mandez me fait grand'peur, car il paroistra bien étrange que des filles qui ne peuvent pas par elles-mesmes sçavoir de quoi il est question ne se

soumettent pas. » Quelques jours après, elle écrit dans le même sens; elle invite à tout signer pour en finir, ou du moins à signer avec l'explication convenue : « 25 mai. Si ces messieurs croyoient pouvoir signer en conscience, je suis toujours dans le sentiment que cela seroit bien mieux, puisque cela termineroit tout; mais au moins je persiste à penser que si on veut bien recevoir leur restriction dans la signature, ils doivent s'y présenter. » Elle applaudit d'abord, ainsi que Mme de Sablé, au mandement des grands-vicaires de l'archevêché de Paris, qui était fort modéré et expliquait le formulaire dans les termes les plus acceptables. Elle espéra qu'on ne ferait plus aucune difficulté de signer, et que la persécution allait cesser; mais en voyant que la persécution, loin de s'arrêter, devient plus violente, sa prudence fait place à une douleur déjà mêlée d'indignation : « 30 août (1661). Je ne puis m'empescher de vous décharger mon cœur de la douleur où il est des tristes adventures de nos saintes amies. Hélas! nous en sommes outrées d'affliction. Voilà enfin le sacrifice consommé. Je ne sais si Dieu ne sera point apaisé après une telle offrande. Je vous sens là-dessus très-tendrement, je vous assure. Mlle de Vertus, Mlle de Mouchy, M. Le Nain, le père Du Breuil, toute nostre petite société est accablée d'affliction et pénétrée d'indignation d'un tel traitement. Au nom de Dieu, faites-nous-en savoir le dé-

tail, et surtout où est cette pauvre mère Agnès (elle avait été transportée au couvent de la Visitation), qui sont celles qu'on a ostées; que je sache aussi où est cette pauvre sœur Anne-Eugénie (une des filles de M. d'Andilly et sœur de la mère Angélique de Saint-Jean); mandez-nous un peu tout ce qui se peut savoir là-dessus, ce que vous ferez, enfin toutes choses. » — « Vous faites fort bien de ne point entrer dans ce couvent, car d'entrer pour leur estre inutile, votre cœur pour elles s'y oppose, et de le faire pour manquer de parole, cela n'est pas possible à une telle exactitude de fidélité que la vostre. Ainsi je comprends bien que vous en avez dû user comme vous faites. Hélas! vous estes trop bonne d'avoir esté saisie de ce que je ne passerai pas l'hiver à Paris. Je vous puis dire avec vérité que la privation de vous voir est la seule chose qui m'en déplaise, si vous en exceptez cette pauvre sœur Marthe (Mlle du Vigean), que j'aime à voir par son amitié pour moi et par sa raison sur toutes les choses où je m'intéresse; mais hors vous deux, et vous dans un ordre unique, je ne me soucie nullement de n'estre pas à Paris. »

Elle demande sans cesse à Mme de Sablé des nouvelles, des explications et même des mémoires, afin de les faire circuler parmi les personnes de sa connaissance, et de gagner des appuis à la bonne cause. Elle compte sur la violence des ennemis de Port-Royal pour lui faire des amis de tous ceux

que révolte la tyrannie : « 4 septembre (1662). Je suis si pleine de l'indigne traitement qu'on fait à nos saintes amies, que je ne puis vous parler d'autre chose. Plus nous avançons, plus nos cœurs en sont pénétrés de douleur, et nous ne nous voyons pas sans larmes. Vous nous feriez un singulier plaisir de nous faire faire des relations de tout ce qui se passe : elles ne seroient pas inutiles. Je ne vous les demande pas pour nostre seule édification, mais parce que j'en puis faire de fort bons usages. Qu'elles soient, s'il vous plait, exactes et modérées, c'est-à-dire que l'indignation n'y paroisse pas, et qu'on montre seulement, en ne célant aucunes des circonstances dures qui ont accompagné cette cruelle action, combien elle en mérite, et non pas combien ceux qui écrivent en ressentent... »

Peu à peu, à l'exemple de Mme de Sablé, elle devint une sorte de théologienne. Nous ne voulons pas traîner les lecteurs du XIXe siècle dans les détours et les aridités d'une controverse qui passionna le XVIIe, et à laquelle prirent part tous les grands esprits du temps, les femmes aussi bien que les hommes, Mme de Sévigné et Mme de Grignan comme Mme de Sablé et Mme de Longueville. De la longue correspondance qui est sous nos yeux, nous détachons seulement quelques lettres où paraît le zèle toujours croissant de la noble néophyte.

On avait ôté de Port-Royal l'abbé Singlin, et on

avait mis à sa place M. Bail [1], curé de Montmartre, sous-pénitencier du diocèse de Paris, qui s'était empressé de composer un catéchisme à l'usage des religieuses. Mme de Longueville se moque fort dédaigneusement de l'ouvrage et de l'auteur : « Après avoir lu le catéchisme de M. Bail, je n'ai pas compris pourquoi vous me l'avez envoyé, si ce n'est pour me donner une idée générale de cet homme, et me faire déplorer le malheur qu'ont ces pauvres filles d'avoir cela au lieu de M. Singlin. »

Lorsque Chamillard, docteur et professeur de Sorbonne, publia contre Port-Royal un écrit qui fit alors assez de bruit, Mme de Sablé se hâta de l'adresser à Mme de Longueville. Celle-ci, du haut de sa théologie de fraîche date, n'épargne pas la raillerie au docteur : « J'ai lu l'escrit de M. Chamillard, mais je ne vous le renvoie pas encore, car Mlle de Vertus ne l'a pas lu ; mais vraiment je ne puis retarder plus longtemps à vous dire que, s'il veut faire un livre comme celui-là tous les ans, il faut que nos amis se cotisent pour lui donner pension. Comment, voilà donc tout ce qu'il sait dire, et ce bon homme croit avoir répondu, quoiqu'il n'ait pas dit un mot de la question ! Il semble à l'ouïr qu'il a esté reclus avec celui du Mont-Valérien depuis que cette affaire a esté embarquée. Il n'en sait pas un mot. On peut

1. Sur M. Bail, voyez Racine, *Histoire de Port-Royal*, p. 228 et 252.

dire qu'il y a dix ans quelque partie de son livre eût esté assez propre à frapper l'esprit; mais on a tant répondu par avance à tous les lieux communs dont il se sert, que je ne sçais pas si on en prendra encore la peine. Aussi il est reçu dans le monde comme il mérite, car il est trouvé pitoyable, et si nos amis n'ont point d'autre adversaire, ils demeureront sans peine et sans gloire maîtres du champ de bataille. »

Sa nature ardente et extrême lui fait tout voir sous un jour tragique. Un prédicateur cordelier, nommé le père Soier, avait cru devoir déférer au tribunal de la Sorbonne un livre de Port-Royal qui autrefois avait été approuvé par l'autorité épiscopale, représentée par les grands-vicaires de l'archevêché de Paris. Ceux-ci intervinrent, se plaignirent qu'un particulier eût eu la hardiesse de vouloir faire juger par d'autres un livre couvert par leur approbation, et ordonnèrent au cordelier de comparaître devant eux pour leur rendre compte de sa conduite. Le père Soier en appela au conseil du roi, qui lui défendit de comparaître devant les grands-vicaires et autorisa sa démarche auprès de la Sorbonne. Cet arrêt du conseil était un peu exorbitant. Mme de Longueville s'écrie à ce propos : « Voilà donc le roi qui se constitue juge de tout le droit ecclésiastique ! Je ne vois pas que le roi d'Angleterre (Henri VIII) ait fait pis dans le commencement de son hérésie. »

Le 7 juin 1664 parut le mandement d'Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, que deux ans auparavant Mme de Longueville aurait trouvé conciliant et modéré; mais elle avait fait bien du chemin, et elle traite ce mandement de galimatias. En même temps, son expérience des affaires humaines ne l'abandonne point; elle voit parfaitement que tout tient aux jésuites, qu'ils sont les maîtres de la position, qu'ils possèdent le cœur du roi par le père Annat, son confesseur, et que tout le monde ploiera devant eux. Elle part de là pour s'animer dans la résistance, comme elle faisait autrefois contre Mazarin victorieux. Elle va jusqu'à rejeter sa première opinion sur la convenance de la signature : déplorable effet de la persécution sur les âmes généreuses! « 25 juin 1664. Je n'attends rien de ce pourparler d'accommodement, car la même raison qui a obligé M. l'archevesque de faire ce galimatias mandement l'empeschera de le démesler par une explication publique. Le père Annat ne veut pas la paix; M. l'archevesque ne la fera pas. » — « Je suis tout à fait convaincue; je la suis, si j'ose le dire, par le bon sens, et je la suis particulièrement, parce que d'abord j'ai pensé tout comme vous. Il est vrai que je suis changée par les escrits et qu'à présent je crois qu'il ne faut point que les docteurs signent, et que je penche aussi à croire qu'il ne faut pas non plus que les filles le fassent, estant instruites comme elles

le sont. Enfin, j'avoue que je suis très changée sur tout cela. »

Mme de Sablé, qui avait attiré Mme de Longueville au jansénisme, n'y avait point marché du même pas. Quoiqu'elle-même eût eu sa part de la tempête qui avait éclaté sur Port-Royal et qu'elle eût été obligée de quitter la retraite qu'elle s'y était faite [1], fidèle à sa modération ordinaire, elle avait encore confiance dans la bonne conduite, dans d'habiles ménagements; elle n'était pas éloignée d'entrer en accommodement avec Chamillard, et elle attendait beaucoup d'un nouveau mandement que préparait l'archevêque de Paris. Mme de Longueville, malgré sa déférence et sa tendresse pour son amie, est tentée de l'accuser de faiblesse; elle conseille ouvertement la résistance, et elle se joint de toute son âme à Pavillon,

1. Mme de Sablé eut en effet à subir plus d'une tracasserie. Elle craignit un moment que le lieutenant civil, qui était venu s'établir à Port-Royal, ne la mît dans sa procédure. L'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, lui fit, comme dit Mme de Longueville dans une lettre, des querelles d'Allemand. Mme de Sablé songea à se retirer dans quelque couvent raisonnable près de Paris, et elle jeta les yeux sur deux maisons de religieuses situées au village d'Auteuil, dont l'air pur était un grand attrait pour elle. Les lettres de Mme de Longueville contiennent des renseignements sur ces deux couvents de l'Assomption et de la Conception, et dans le tome VII des *Portefeuilles de Valant*, p. 179, est une lettre du curé d'Auteuil à Mme de Sablé, où il célèbre le bon air dont on jouit en ce lieu : « Si une fois, lui dit-il, vous pouvez tant faire que de venir à Auteuil, vous serez longtemps sans retourner à Paris. » Elle y passa quelques étés. Souvent aussi elle allait demander l'hospitalité à son frère le commandeur, ou à Mme de Montausier, à l'hôtel de Rambouillet, rue Saint-Thomas-du-Louvre, ou tout à côté dans la même rue, à Mme de Longueville, ainsi que nous le voyons dans leur correspondance.

évêque d'Alet, qui venait d'écrire au roi, le 25 août 1664, contre la signature du formulaire, une lettre si forte qu'elle avait été déférée au parlement. Cette déclaration de l'intrépide évêque est à ses yeux le signe de la volonté même de Dieu, et en écrivant à Mme de Sablé avec sa simplicité et sa négligence accoutumées, elle monte sans nul effort au ton de l'enthousiasme, et trouve des accents nobles et fiers qui rappellent ceux de Jacqueline Pascal dans la même circonstance [1].

« 16 septembre 1664.

« La nouvelle de la lettre de M. d'Alet me donne toute la joie imaginable, car enfin c'est le plus achevé saint de nostre siècle, et voilà les vraies consolations, quand de telles gens justifient les malheureux. Que le monde les condamne tant qu'il voudra, il n'y a pas lieu de s'en affliger, ni de s'en estonner : c'est son métier de condamner les élus ; mais de voir les saints se déclarer, voilà ce miracle de M. Thomas (Claude Thomas [2], mis en ce temps à la Bastille et mort en exil en Bretagne), c'est-à-dire ce secours du ciel

1. On nous a plus d'une fois reproché notre admiration pour Jacqueline Pascal; mais nous prions les amateurs de la littérature sérieuse, de vouloir bien lire, dans le tome II de la quatrième série de nos ouvrages, pages 327-330, la lettre de Jacqueline Pascal sur la signature du formulaire. Ou nous nous abusons fort, ou quiconque a le sentiment de la grandeur simple et de l'énergie du style exempte de toute rhétorique reconnaîtra dans cet écrit de la sœur de Pascal un écho des *Provinciales*.

2. Sur M. Thomas, voyez le *Nécrologe de Port-Royal*, p. 356.

qu'il attendoit dans cette conjoncture. Non pas que j'espère que cela opère la paix, mais cela montre la violence d'un costé et la justice de l'autre à ceux qui avoient encore quelques ténèbres là-dessus. Pour moi, il y a longtemps que je savois les sentimens de M. d'Alet; mais les sachant en secret, je ne les osois dire. Puisqu'il s'est déclaré, à mon retour je vous donnerai la joie de voir ses lettres. Il a attendu à parler quand il a esté le plus nécessaire de rompre le silence; il a suivi le mouvement de l'esprit de Dieu, et c'est ce que j'honore en lui, car il ne l'a pas prévenu, et n'a cru sur tout ceci ni amis ni ennemis, mais la vérité mesme qui s'est inspirée à lui quand il a esté temps. Louons Dieu de ce secours qu'il donne à son Église persécutée, et commençons un peu d'espérer à l'exemple de M. Thomas, ce que je dis contre moi-mesme qui me laisse trop aller aux découragemens humains, quand je vois les mauvais succès. On me dit qu'on veut faire un nouveau mandement, et je crois que c'est cela dont M. Chamillard vous a parlé comme d'un accommodement. Il me vient en l'esprit que ce peut estre un piége pour désunir ces saintes filles, et pour en gagner quelques-unes à la signature. J'ai voulu vous dire ma pensée là-dessus afin de vous y faire faire quelque réflexion, si vous trouvez qu'elle le mérite, et de vous empescher d'entrer avec M. Chamillard dans quelque chose qui, par l'événement, pourroit estre

une pierre de scandale dans cette sainte maison. Dieu l'a conduite jusqu'ici par la voie de la fermeté; ne nous ingérons jamais de l'affoiblir, car il est certain qu'elles ne sont engagées par nulle puissance légitime de croire un fait. Ainsi il est plus sûr de ne s'engager point à passer du blanc au noir dans le temps de la persécution, qui est un temps où l'affoiblissement plutost que la raison les pourroit faire agir. Il est aisé en ces conjonctures de se faire une conscience qui nous tire de l'oppression pour nous mettre en un état commode. Je n'aurois rien dit si elles avoient signé pour estre convaincues des raisons qu'on leur alléguoit avant que d'avoir souffert; je n'en aurois peut-estre rien pensé non plus; mais à cette heure, je vous advoue que cela me paroistroit une foiblesse, et que je ne pourrois m'empescher de croire que la lassitude de souffrir y auroit plus de part qu'une lumière nouvelle. Je vous assure au moins que j'aurois un grand scrupule d'y avoir part; ainsi je vous conjure de n'y en point prendre. Il me semble que cette affaire-ci est au nombre de celles que Dieu conduit par des voies qui ne sont pas les voies des hommes, et qui montrent que ses pensées ne sont pas nos pensées. Ne les y meslons point, et n'appelons pas la prudence humaine au secours de ces saintes filles. Je vous advoue que depuis que j'ai vu M. d'Alet pour elles, je me suis affermie; car c'est un saint si exempt des motifs qui font agir les

hommes, qu'il me paroist que son approbation est le caractère de la justice de cette cause. Après la paix de l'Église, je n'ai rien tant souhaité que la déclaration publique de M. d'Alet, que je voyois depuis un an qui s'avançoit de jour en jour. Je ne doute pas que vous ne fassiez tous vos efforts pour faire parvenir cette nouvelle jusqu'à la mère Agnès et jusqu'à ma sœur Angélique (la mère Angélique de Saint-Jean). C'est, à mon sens, la plus solide consolation qu'on leur puisse offrir en l'estat où elles sont, car rien ne montre tant le parti de Dieu que de voir les saints d'un costé et le monde de l'autre. Pour moi, cela me convaincroit, si je ne l'estois pas il y a longtemps. »

Mais Mme de Longueville n'était pas femme à se contenter d'écrire des lettres et de gémir en secret sur le sort de ses amis persécutés. Elle se déclara hautement pour eux, et comme on les cherchait pour les mettre en prison, elle les recueillit partout, dans ses châteaux et dans son hôtel. On sait qu'Arnauld et Nicole demeurèrent cinq ans chez elle. Beaucoup d'autres, tels que l'abbé de Lalane, ami particulier de Mme de Sablé, et Fontaine, l'auteur des *Mémoires*, y trouvèrent aussi un refuge. Rappelons en passant que c'est à l'ombre de cette protection puissante que fut continuée et achevée la célèbre traduction du Nouveau-Testament. Cette traduction,

qui ne put même paraître à Paris, et qu'on fut réduit à faire imprimer à Mons, en 1667, est l'ouvrage de cinq personnes, Sacy, Arnauld, Le Maître, Nicole et le duc de Luynes. Sacy y eut la principale part. Mme de Sablé s'intéressait vivement à ce grand travail. Les lettres de Mme de Longueville nous apprennent que Singlin et Barcos, abbé de Saint-Cyran, y étaient opposés[1]; et il fallut bien des efforts et de l'habileté pour procurer à l'Église et aux lettres sacrées ce beau monument, fruit précieux du malheur chrétiennement employé et d'une hospitalité généreuse. Quelle que fût l'audace des ennemis de Port-Royal, elle n'allait pas jusqu'à forcer la demeure d'une princesse du sang; ils se vengeaient du moins par toutes les calomnies qu'ils répandaient sur elle. Ils rappelaient le passé et s'en servaient pour calomnier sa conduite présente et lui donner les couleurs d'une nouvelle rébellion. On l'appelait dans un certain monde le déshonneur du

1. « J'ai parlé pour la sainte écriture. Ce n'est point M. de Singlin tout seul qui n'en veut pas l'impression, c'est M. de Saint-Cyran; et je vois bien que c'est par là que l'autre n'y sauroit consentir. La raison de ce dernier est qu'il y a beaucoup d'endroits qui ont deux sens, et qu'il ne trouve pas qu'on ait pris le véritable; il faudroit donc s'appliquer tout de nouveau à la revoir et à la recorriger; et il n'est pas de cet avis; il en donne mille raisons, que ce n'est pas le temps, qu'on la traiteroit comme le missel, qu'on ne la désire que par une curiosité humaine, qu'elle est assez bien pour les gens qui la veulent lire par pure piété, que si M. de Paris en souhaitoit l'impression, alors on s'y mettroit, etc. Vous voyez bien que ces raisons-là ne sont pas des raisons; mais de dire qu'elle est mal entendue, on ne sauroit répondre à cela, et on ne peut que les prier de s'y appliquer pour la corriger. Il

sang royal. « C'étoit sans doute en secret, dit Villefore [1], que l'on tenoit de pareils discours, car si ceux qui ne l'aimoient pas estoient obligés de paroître devant elle, sa présence les intimidoit. Il n'y avoit dans sa personne ni faste, ni hauteur affectée; mais de l'éclat de son origine il sortoit toujours un air de fierté qui, si l'on ose s'exprimer de la sorte, transpiroit naturellement au travers de sa modestie et forçoit ses ennemis à n'oser lever les yeux devant elle. » Ayant appris que le père Annat n'avait pas craint de la dénoncer à Louis XIV, elle adressa au roi la lettre suivante, jusqu'ici entièrement ignorée, où, avec une liberté respectueuse, elle avoue ses opinions et ses amitiés. Cette lettre nous apprend aussi que Mme de Longueville, croyant tous ses devoirs humains accomplis avec l'éducation de ses enfants, avait résolu de sortir du monde et choisi le Val-de-Grâce pour le lieu de sa retraite.

m'est venu une pensée, que Mme Du Plessis devroit faire des efforts auprès de M. de Saint-Cyran. Si celui-là y consentoit, et se mettoit en devoir de faire ce qu'il faut pour rendre l'ouvrage parfait, M. de Singlin n'y résisteroit pas assurément; il ne me l'a pas dit, mais j'en répondrois bien. Voilà ce que j'ai fait; voyez si j'y puis encore quelque chose. » — Racine, *Fragments sur Port-Royal :* « M. de Sacy n'avoit de déférence au monde que pour M. Singlin, homme en effet merveilleux pour le droit sens et le bon esprit. Celui-ci avoit de grands égards pour M. de Saint-Cyran-Barcos, qui étoit son directeur, homme pur dans sa vie et d'un grand savoir, mais qui avoit souvent des opinions très-particulières, et toujours très-attaché à ses opinions. »

1. *Vie de madame de Longueville,* IIe partie, p. 158.

« AU ROY, MON SOUVERAIN SEIGNEUR,

« Sire,

« J'ai su par Mgr l'archevesque de Paris la bonté qu'a eue vostre majesté de lui parler, comme je l'en avois très-humblement suppliée, du dessein que j'ai d'entrer au Val de Grâce quand mes affaires me le permettront, et j'ai tant de sujet d'être contente de la manière obligeante dont Mgr de Paris en a usé vers moi en cette occasion, que ne pouvant attribuer son changement à mon égard qu'à la bonté que vostre majesté lui a fait paroistre pour moi, je me sens obligée de lui en témoigner ma reconnoissance.

« Elle doit estre, sire, d'autant plus grande, que j'ai su par d'autres voies que le père Annat a fait ce qu'il a pu pour donner d'autres dispositions à vostre majesté. Je croirois manquer à ce que je lui dois et à ce que je me dois à moi-mesme, si, en prenant la liberté de lui dire qu'elle m'a rendu justice (ce que je dis, sire, sans vouloir affoiblir les grâces que je reçois d'elle), je ne faisois ce qui est en mon pouvoir pour aller au-devant des mauvais offices qu'on me peut rendre en mille occasions, puisque, n'y ayant eu nul fondement véritable à ce dernier, par lequel on a essayé de lui rendre ma conduite désagréable, je ne puis jamais estre en sûreté sur mon innocence. S'il suffisoit d'en avoir une très-entière à l'égard de

vostre majesté, mon repos ne séroit troublé par aucune crainte, car je ne pourrois pas raisonnablement appréhender que le père Annat confondît assez ses intérests avec ceux de vostre majesté pour oser me faire un crime envers elle de ce que je suis amie de quelques personnes que ce père n'aime pas. C'est à cet endroit, sire, que j'ose supplier vostre majesté de se remettre en mémoire plusieurs choses que je me suis donné l'honneur de lui dire, lorsque j'eus celui de lui parler du dessein de ma retraite. Si elle s'en souvient, je ne puis craindre qu'elle ait jamais ma fidélité suspecte, et je penserois mesme pouvoir m'assurer que, si elle prenoit le soin de donner des directeurs à ses sujets, elle n'en pourroit pas choisir de plus propres à les maintenir dans leur devoir vers elle que ceux que ce père trouve si dignes de la colère de vostre majesté, parce qu'ils ont attiré la sienne par la nécessité où il les a jetés de se justifier des accusations qu'il a faites contre eux. La bonté qu'a eue vostre majesté de ne se laisser point persuader par lui me devroit faire espérer qu'il ne fera plus aucune tentative contre moi; mais comme le passé me peut faire craindre pour l'avenir, je supplie très-humblement vostre majesté d'agréer que je lui demande de vouloir bien continuer à séparer ce qui ne peut estre joint, c'est-à-dire les choses qui pourront blesser l'attachement que j'ai et que j'aurai toujours pour son service d'avec

ce qui déplaist à des gens à qui il est impossible de plaire sans suivre aveuglément leurs maximes, que je confesse à vostre majesté que je n'ai pas cru devoir prendre pour les règles de ma conduite. Je pense, sire, que vostre majesté sait bien que ce sentiment ne m'est pas particulier, et qu'il m'est commun avec la plus grande partie des gens de bien de son royaume.

« Voilà ce que je n'ai pu me dispenser de dire à vostre majesté par la douleur que me causent les entreprises que l'on fait pour diminuer sa bonté pour moi. S'il ne faut, pour en mériter la continuation, qu'un respect très-profond pour sa personne et un attachement très-sincère et très-inviolable à son service, j'ose croire qu'elle m'en honorera; c'est la chose du monde que je souhaite le plus.

« Je suis, sire, de vostre majesté, la très-humble, très-obéissante et très-fidelle servante et sujette,

« A. G. DE BOURBON. »

« De Paris, le 6 juin 1668. »

Après avoir défendu ses amis avec tant de fermeté et d'énergie, dans les moments les plus difficiles, il restait à Mme de Longueville à les sauver par une habileté supérieure. Dans l'année 1668 et déjà même en 1667, excitée par Mlle de Vertus et secondée par Mme de Sablé, elle saisit une occasion favorable pour entreprendre la grande affaire de

la paix de l'Église. Le pape Alexandre VII, tout dévoué aux jésuites, venait de mourir, et sur le trône pontifical montait Clément IX, âme loyale et généreuse qui annonçait l'intention de pacifier au dedans la chrétienté et de la réunir contre les musulmans. Il appelait l'Europe au secours de Candie, et le jeune duc de Longueville y courait en volontaire, à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes attachés à sa fortune. Auprès du saint-père était, en qualité de secrétaire d'État, le cardinal Azzolini, bien connu par sa modération et par l'agrément de son esprit. L'abbé Rospigliosi, neveu du pape, internonce en Flandre, quittait la Belgique pour aller prendre à Rome le rang de cardinal neveu, et il venait de Bruxelles à Paris présenter ses hommages à Louis XIV. Mme de Sablé avait quelque liaison avec lui. Mme de Longueville sut mettre à profit toutes ces circonstances. Un de ses plus anciens amis, Gondrin, archevêque de Sens, entra dans ses desseins; il s'entendit avec l'évêque de Comminge, l'évêque de Châlons et plusieurs autres évêques, leur fit considérer la disgrâce et l'emprisonnement de M. d'Alet et de ceux qui avaient suivi son exemple comme un deuil pour l'épiscopat français, et tous résolurent de se porter médiateurs entre Port-Royal et les jésuites, et de les désarmer en leur imposant de mutuels sacrifices. Mme de Longueville adressa au pape, le 27 juillet 1667, une longue lettre que les

recueils jansénistes nous ont conservée [1], où elle explique le déplorable différend qui divisait l'Église de France avec une clarté et une modération parfaites, et s'efforce de toucher le cœur du père des fidèles en lui peignant les vertus, la sainteté, la bonne foi et la misère des religieuses de Port-Royal. Elle le conjure de ne pas les abandonner à leurs puissants ennemis et de prêter l'oreille à des personnes désintéressées. « J'espère, dit-elle, que V. S. me fera bien la grâce de me mettre de ce nombre, puisqu'il seroit même difficile d'imaginer quel autre intérêt je pourrois avoir dans cette affaire que celui de la vérité et de la justice. Je puis même l'assurer que j'ai pris soin de rechercher la vérité avec toutes les précautions qui m'ont été possibles. Toutes ces recherches m'ont pleinement persuadée qu'il y a une effroyable différence entre ce qui est et ce qu'on dit, et c'est ce qui m'a donné la pensée d'écrire à V. S. tout ce que j'en sais, non par des traits vagues, mais par mes propres yeux, avec la même sincérité que si je parlois à Dieu dont vous me tenez la place. » Ce mémoire étendu et développé se terminait ainsi : « Je me renferme dans la supplication que j'ai déjà faite à V. S. pour ces bonnes religieuses. Je veux

1. Il y en a des extraits dans Villefore et on la trouvera tout entière avec la lettre au cardinal Azzolini dans la *Relation de ce qui s'est passé dans l'affaire de la paix de l'Église sous le pape Clément IX, avec les lettres, actes, mémoires et autres pièces qui y ont rapport*. 1706, 2 vol. in-12. Tome Ier, p. 72, etc.

espérer que les entrailles de sa charité paternelle en seront émues, et que les regardant d'un œil de compassion comme ses très-humbles filles, elle essuiera leurs larmes et fermera leurs plaies. Je l'en supplie au nom de celui qu'elle représente sur la terre. » Mme de Longueville soutint cette lettre par une autre qu'elle écrivit au cardinal Azzolini. En même temps elle fit agir son frère Condé auprès du roi [1]. On gagna les ministres; on opposa le crédit de tout ce qu'il y avait à la cour d'hommes raisonnables au crédit du père Annat. Louis XIV était jeune alors; il aimait la gloire; il n'avait pas encore subi les tristes influences qui plus tard le poussèrent à la révocation de l'édit de Nantes. Il était environné d'hommes d'État formés à l'école de Mazarin et de Richelieu, et qui ne connaissaient d'autre intérêt que celui de la France. Colbert n'avait pas de goût pour les jésuites, et il en avait beaucoup pour des gens d'autant d'esprit que messieurs de Port-Royal. Louvois lui-même, ayant épousé une nièce de Mme de Sablé, grâce à cet heureux hasard, était du côté de la modération. Louis XIV suivit cette politique généreuse, et quand le père Annat vint lui représenter

1. Voyez dans Villefore, IIe partie, p. 108, la scène comique qui se passa dans le cabinet du roi, et la manière dont Condé se moqua de l'archevêque d'Embrun et de son frère le maréchal de La Feuillade. Celui-ci disait tout haut qu'il couperait le nez à tous les jansénistes. « Ah! monsieur le maréchal, lui dit Condé, je vous demande grâce pour le nez de ma sœur. »

que ce qu'on allait faire était la ruine de la religion et de l'État, le roi lui répondit : « Pour ce qui est de la religion, c'est l'affaire du pape : s'il est content, nous le devons être, vous et moi; pour ce qui est de mon État, je ne vous conseille pas de vous en mettre en peine, je saurai bien faire ce qu'il faudra. »

La correspondance de Mme de Longueville avec Mme de Sablé nous apprend une foule de choses qui ne sont point ailleurs, et témoigne des efforts persévérants qu'elle eut à faire et des obstacles sans cesse renaissants qu'elle rencontrait à chaque pas. Avait-elle obtenu, à force d'adresse, quelque concession du côté de la cour et de Rome? Il lui fallait bien plus d'adresse encore pour la faire accepter de Port-Royal. Arnauld, d'abord si modéré, et qui avait paru faible à Pascal et à sa sœur, aigri par l'injustice, était revenu sur ses pas, et il n'avait plus qu'une crainte, celle de sacrifier la moindre parcelle de la vérité à l'espérance d'un arrangement équivoque. Il troublait trop souvent les négociations commencées par des lettres inopportunes et par des propos qu'on ne manquait pas d'envenimer. L'ancienne ambassadrice de Munster eut grand besoin de sa douceur et de sa patience. Sans cesse elle écrit à Mme de Sablé : « Au nom de Dieu, poussez bien M. Arnauld à se taire. » — « Il est besoin, pour que l'affaire se termine, d'un silence pro-

fond de tous tant que nous sommes. Faites seulement de vostre costé que M. Arnauld ne dise mot du monde. » Mme de Sablé n'épargna pas non plus son crédit et ses démarches. Elle intervint auprès du cardinal Rospigliosi, neveu du saint-père, qu'elle avait connu à Paris, et elle lui écrivit à Rome en faveur de ses saintes voisines, dont tout le crime, dit-elle, est « une tendresse de conscience qui leur fait craindre de blesser la vérité en affirmant que des propositions sont dans un livre qu'elles ne sauroient entendre parce qu'il est dans une autre langue que la leur. » Enfin, grâce à ce concert de généreuses intentions, Mme de Longueville put donner à Mme de Sablé cette bonne nouvelle : « 14 octobre 1668. Je vous apprends que MM. de Sens et de Châlons menèrent hier M. Arnauld chez M. le nonce, qui le traita à merveille. MM. de Lalanne et Nicole y estoient aussi. Voilà proprement le sceau de la paix. La chose est publique. »

La paix fut en effet assurée, en 1669, par une bulle du pape Clément IX et par un édit du roi. Elle dura tant que vécut Mme de Longueville. Port-Royal l'observa scrupuleusement et poussa la fidélité à sa parole jusqu'à retrancher des *Pensées* de Pascal tout ce qui se rapportait aux anciens débats et aux jésuites. La conduite déployée par Mme de Longueville dans toute cette affaire ajouta un caractère nouveau de haute considération à la renommée que la Fronde

lui avait faite. Louis XIV, qui avait éprouvé tour à tour sa sincérité courageuse et son habile modération, la loua publiquement. Les jésuites se turent, ou ne répandirent que de sourdes calomnies. Port-Royal la bénit, et son fidèle et ingénieux historien, Fontaine, en terminant le récit de la longue négociation qui prépara la paix de 1669, ne peut s'empêcher de lever les mains au ciel et de s'écrier dans l'effusion de sa reconnaissance : « Rendez, ô mon Dieu, au centuple à votre servante tout ce qu'elle a fait alors pour votre gloire, pour l'intérêt de votre Église et pour vos très-humbles serviteurs. Elle s'étoit préparée de loin à ce grand ouvrage, en retirant dans son hôtel ceux qui soutenoient votre vérité. Elle cachoit sous ses ailes ceux que l'on cherchoit de toutes parts : son nom étoit comme un bouclier qui paroit tous les traits qu'on s'efforçoit de lancer sur eux..... Vous avez sans doute écrit la récompense de cette princesse dans le ciel où je la regarde présentement, et vous réservez à votre grand jour à la combler de la gloire qu'elle a si justement méritée pour ses bonnes œuvres... Elle a souffert paisiblement les opprobres des superbes : elle a su ce qu'on disoit d'elle par mespris, et qu'on ne rougissoit pas de l'appeler la honte et l'ignominie de la famille royale. Vous ferez voir, Seigneur, qu'elle en a été l'ornement, et saint Louis sans doute n'a pas rougi d'elle dans le ciel. »

CHAPITRE CINQUIÈME.

Fin de la correspondance de Mme de Longueville et de Mme de Sablé. — Les deux enfants de Mme de Longueville, le comte de Dunois et le comte de Saint-Paul. — Condé et toute la famille veulent mettre dans l'Église le comte de Dunois et transporter son titre à son frère. — Résistance de Mme de Longueville. — Comment finit le comte de Dunois. — Le comte de Saint-Paul est tué au passage du Rhin. — Mme de Longueville disparaît dans la solitude et la pénitence. — Mort humble et tranquille de Mme de Sablé.

Une autre partie de la correspondance dont nous rendons compte va nous montrer Mme de Longueville sous un autre aspect, non plus sur un théâtre, faisant face à des ennemis déclarés et poursuivant ouvertement un noble but, mais au sein de sa famille, sous le poids de l'éducation de ses enfants, consumant son courage et une délicatesse magnanime dans des luttes obscures dont Mme de Sablé était la seule confidente, et que nous révèlent les lettres tombées entre nos mains.

Mme de Longueville eut quatre enfants, deux filles qui s'éteignirent fort jeunes, et deux garçons. L'aîné, Charles d'Orléans, comte de Dunois, était né le 12 janvier 1646. Il devait succéder aux titres et aux charges de son père ; mais la nature en avait autrement décidé : il était mal fait de corps et d'esprit, et ne fut à sa mère qu'un long chagrin. Le second était un enfant de la Fronde, et quand elle l'eut,

Mme de Longueville était déjà intimement liée avec La Rochefoucauld. Ceux qui alors menaient le peuple de Paris se défiaient un peu des intentions de la sœur en voyant dans les rangs opposés son frère aîné, le prince de Condé. Il fallait leur donner des gages : elle n'hésita pas et vint, dans une grossesse avancée, avec la jeune et belle duchesse de Bouillon, s'établir à l'Hôtel de Ville [1]. C'est là que, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1649, elle mit au monde ce fils, qui eut pour parrain le prévôt des marchands, pour marraine la duchesse de Bouillon, qui fut baptisé par Retz en l'église Saint-Jean-de-Grève et reçut le nom de Charles Paris, comte de Saint-Paul. Le jeune prince fit bientôt voir qu'il était digne d'être né sous ces orageux et brillants auspices. Il était beau [2], plein d'esprit et de courage. Destiné d'abord à l'Église comme presque tous les cadets de grande maison, et comme l'avait été son oncle le prince de Conti, il se montra de bonne heure passionné pour les plaisirs et pour la guerre, et il fallut bien lui laisser suivre sa vocation. Il devint le favori de Condé, l'espoir de sa famille, la joie, la crainte et la douleur suprême de sa mère.

Après sa conversion, Mme de Longueville, retirée en Normandie avec son mari, lui abandonna l'en-

1. Voyez *La jeunesse de Madame de Longueville*, ch. IV, p. 365.

2. On en a plusieurs portraits gravés : le meilleur est celui de Nanteuil d'après Ferdinand, qui le représente en 1660, à l'âge de onze ans.

tier gouvernement d'elle-même et de ses enfants. M. de Longueville leur composa une maison convenable à leur rang, et mit à sa tête un gentilhomme normand, nommé M. de Fontenai, ami de Mme de Sablé, honnête homme mais homme du monde, et fort occupé de ses propres intérêts. Un jésuite très-distingué et très-aimable, le père Bouhours [1], était le précepteur du comte de Dunois, et l'abbé d'Ailly, avec lequel nous avons déjà fait connaissance, était celui du comte de Saint-Paul. Bientôt M. de Longueville désespéra de faire de son fils aîné un militaire; il songea pour lui à l'Église, et, malgré tout ce que sa femme lui put dire, il le fit entrer au noviciat des jésuites. A la mort de son père, le comte de Dunois, ayant atteint sa dix-huitième année, au lieu de suivre la carrière qu'il avait jusque-là fort bien acceptée, refusa de faire ses vœux. Tout le monde voulait que Mme de Longueville passât outre à cette résistance, qu'elle maintînt son fils aux jésuites, et transportât son titre avec tous ses avantages sur la tête du comte de Saint-Paul. C'était particulièrement l'avis de Condé, chef de la famille, et il pressait vivement sa sœur. La pauvre femme était dans la plus cruelle incertitude. Elle voyait bien que le comte de Saint-Paul pouvait seul sauver sa maison et le

1. Voilà sans doute pourquoi Bouhours à écrit une relation de la mort de *Henri II, duc de Longueville*, Paris 1668, in-4°, reproduite dans ses *Opuscules*.

nom de Longueville, et elle était sensible à cette considération. L'instinct de son cœur la portait aussi de ce côté. Mais elle avait une tendre compassion pour cet enfant si maltraité, et ses misères mêmes l'attachaient à lui davantage : elle espérait qu'il se fortifierait avec l'âge, et elle ne voulait pas le sacrifier à son frère. Et puis elle se faisait scrupule de lui imposer une profession sainte par des motifs humains; avec ses préjugés de janséniste, elle répugnait à faire de son fils un jésuite. Enfin, et c'est un motif qu'elle ose à peine exprimer mais qui devait être bien puissant sur cette âme fière et délicate, la naissance de Charles Paris, le comte de Saint-Paul, en 1649, dans la première vivacité de sa liaison avec La Rochefoucauld, avait donné matière à des bruits fâcheux qui se pouvaient ranimer. Elle savait que son ennemie, la fille que M. de Longueville avait eue de son premier mariage, la duchesse de Nemours, était capable de l'accuser auprès de son fils aîné et de la noircir dans cet esprit faible et crédule. Sa conscience était pleine d'angoisses entre des périls différents. Après bien des combats, elle se décide à laisser le comte de Dunois sortir des jésuites pour venir demeurer avec elle, sans le forcer de choisir encore entre l'Église et l'armée. Ses lettres de ce temps nous la peignent d'abord incertaine, puis résolue, toujours redoutant l'intervention de Mme de Nemours tantôt auprès de son fils aîné, tantôt

auprès de l'autre, et à cette occasion on découvre la plaie ancienne et secrète. Tandis qu'elle est si profondément tourmentée dans son intérieur, elle a encore à déplorer la mort d'une personne qui l'aimait et qu'elle aimait, une fille naturelle de M. de Longueville, dont elle avait pris le plus grand soin et qui était devenue abbesse du monastère de Maubuisson [1]; sans parler des chagrins d'un autre genre, mais fort sérieux aussi, que lui donnait l'implacable persécution dirigée contre ses amis de Port-Royal.

Pendant toute l'année 1664, il n'y a pas un seul point en elle, une seule de ses affections, où elle ne ressente les plus douloureuses atteintes. Elle écrit sans cesse à Mme de Sablé pour lui demander de prier et de faire prier pour elle ; elle réclame ses conseils, lui confie tous ses sentiments, et met ainsi sous nos yeux le plus intime de sa situation et de son cœur. Elle se plaint de M. de Fontenai, le gouverneur de ses enfants, qui, pour se relever lui-même, voulait faire un grand personnage du comte de Saint-Paul. Elle n'a pas la moindre confiance dans l'abbé d'Ailly, ecclésiastique mondain, qui flattait les deux jeunes gens pour se faire bien venir d'eux, et aspirait à devenir précepteur de l'aîné dans l'espérance de le gouverner à sa guise ; mais ce qui la tourmente et la

1. Catherine-Angélique d'Orléans, successivement abbesse de Saint-Pierre de Reims, du monastère du Lieu-Dieu et de Maubuisson, morte le 16 de juillet 1664, âgée de quarante-sept ans.

désole par-dessus tout est l'état de son fils, qu'elle reconnaît de plus en plus sans remède.

« 20 juillet 1664.

« Mon fils arriva ici hier. Que vous puis-je dire de ce pauvre garçon et de la situation de son esprit? Rien n'y est fixé que la résolution de sortir de religion; mais hors cela, ce sont des desseins à perte de vue, qui me font moi-mesme devenir comme lui; car il a une si prodigieuse incapacité de prendre aucune mesure réglée, qu'on n'en peut pas prendre soi-mesme, puisqu'on ne peut le destiner à rien, voyant clair comme le jour qu'il n'exécutera aucun des plans qu'on peut faire. Cependant je l'ai pris par la douceur, car en cela la conscience et la politique vont le mesme chemin, et quand on seroit assez malheureux pour ne pas vouloir suivre les règles de la conscience, qui est de le laisser libre sur sa vocation, il faudroit le faire mesme par habileté, Mme de Nemours lui ayant mis l'esprit en un estat où il est bon de ne le pas laisser. Je lui ai donc dit qu'il sortiroit de religion, mais que pour la suite de sa vie il falloit que j'en conférasse avec messieurs mes frères, que je leur escrirois, et qu'il falloit attendre leur réponse. Il ne veut point d'académie [1], et dit que l'y mettre c'est le faire demeurer en religion, puisqu'il n'est entré en religion que pour éviter l'aca-

1. Sorte d'école préparant à l'état militaire.

démie. Cependant Fontenai est si plein de ses pensées d'ambition pour le comte de Saint-Paul qu'il en devient injuste : il me mande que c'est moi qui ai tout gasté par le dernier entretien que j'ai eu avec le comte de Dunois et en lui laissant la liberté de sortir. Mais si je lui avois parlé autrement, il ne seroit pas moins sorti, j'aurois blessé ma conscience, et mon fils seroit enragé contre moi comme il l'est contre tout le reste. Voilà ce que leur passion leur suggère... Je suis assurée que monsieur mon frère entrera dans tous leurs sentimens là-dessus, et que c'est moi qu'on accusera, parce que je ne menacerai pas mon fils de l'académie, de la guerre et de la cour; mais je ne puis estre d'avis, fait comme il est, qu'on l'expose à ces choses, ou pour mieux dire qu'on s'y expose soi-mesme par les affronts qu'il nous y feroit. Il n'y auroit ni conscience, ni honneur, ni profit, car il s'échapperoit et se jetteroit entre les mains de Mme de Nemours. Ainsi il vaut mieux que je le garde quelque temps auprès de moi. Il dit qu'il veut bien y estre, qu'il veut estre ecclésiastique, qu'il veut estudier. Il le faut prendre au mot pour l'estude, et voir ce qui se pourra faire de lui selon Dieu et selon les sentimens humains qu'on lui doit; car tout misérable qu'il est, il est mon fils, j'ai des devoirs vers lui, il faut les remplir... Hélas! je mérite bien toutes ces peines et de bien plus rudes. La mort de cette pauvre Mme de Maubuisson m'a

touchée sensiblement. J'en ai bien pleuré; elle m'aimoit tendrement, et je suis fort sensible à cela. Je vous escris pour soulager mon cœur de toutes ses angoisses que vous imaginez sans doute. Je vous demande des nouvelles de vos voisines. Mes embarras ne me font point oublier les leurs, et je prétends par là leur donner une grande preuve de mon amitié, car en vérité je suis accablée. »

Quelques jours après, elle mande à Mme de Sablé qu'elle a écrit à son frère Condé, et elle lui envoie une copie de sa lettre. « J'y parle, dit-elle, comme une personne un peu émue. Il est vrai que je la suis, car on a toujours tourné tout ce que j'ai pensé sur la conduite de mes enfans en rêveries de dévote. J'étois décidée à le supporter; mais quand cela va à conduire tout chez moi par des vues différentes des miennes et de la justice, je ne crois pas le devoir souffrir. On a menacé mon fils de M. le Prince; c'est bien violenter les gens, car de lui dire que s'il ne soutient pas l'honneur de sa maison, M. le Prince sera son ennemi, n'est-ce pas lui dire : Ne sortez pas de religion; car le pauvre enfant n'est point un héros. Il ne faut pas espérer de le rendre tel, mais le mener doucement, lui faire faire des choses qui ne lui soient pas disproportionnées et qui soient raisonnables en elles-mêmes, et en laisser après l'événement à Dieu. » Enfin, quand on veut dépouiller le

comte de Dunois de la principauté de Neufchâtel pour la donner au comte de Saint-Paul, elle s'élève énergiquement contre une pareille prétention, et pousse un cri généreux où le secret de sa vie est bien près de lui échapper : « On me demande pour le comte de Saint-Paul des choses injustes et impraticables, comme de faire en sorte que mon fils lui donne Neufchâtel [1]. Voyez si je pourrois en honneur et en conscience lui proposer une telle chose, et mesme en politique, après tout ce qu'on lui a dit de moi. Mais il faut que tout périsse pourvu que le comte de Saint-Paul règne. C'est présentement leur idole; par la grâce de Dieu, ce n'est pas la mienne. »

Voulant tenter un dernier effort en faveur de cet enfant contre lequel tout le monde semblait conspirer, Mme de Longueville avait écrit de nouveau à son frère, et elle avait eu le soin d'adresser à Mme de Sablé une copie de cette seconde lettre comme de la première, en lui disant, ainsi qu'elle a coutume de le faire dans toutes les occasions un peu intéressantes : « Au nom de Dieu, brûlez mes lettres. » Suivant son usage, Mme de Sablé n'en avait rien fait, et nous avons retrouvé dans les portefeuilles de Valant les deux lettres de Mme de Longueville à Condé avec cette note du docteur : « Lettre de Mme de Longueville à M. le Prince sur le sujet de son fils qui vouloit

1. La principauté de Neufchâtel et Walengin appartenait à l'aîné de la maison de Longueville.

sortir des jésuites. — Deuxième lettre de Mme de Longueville du 29 juillet 1664. C'est sur le sujet de M. son fils. Copié. Collationné. » Ces lettres peuvent être considérées comme des espèces de mémoires dont le style est tout simple, naïf, familier, sans l'ombre d'affectation ni de déclamation. Une émotion vraie, à peine marquée; point de traits saillants, pas un mot à effet, une perpétuelle négligence, mais en même temps une force intérieure qui paraît sans jamais se montrer, avec ce haut ton que nous avons déjà signalé. Encore une fois, ce ne sont point les petits chefs-d'œuvre nets, sémillants, étincelants de Mme de Sévigné, ni la simplicité élégante et sobrement parée de Mme de La Fayette et de Mme de Maintenon; c'est l'effusion naturelle d'une grande âme, mal servie par une plume inexpérimentée. Mme de Longueville paraît ici dans toute la délicatesse et la fierté de son caractère. Sans vouloir faire de comparaisons ambitieuses, nous dirons que, si on est à genoux devant la Pauline de Corneille, placée entre Polyeucte et Sévère, et faisant taire le penchant de son cœur pour n'écouter que le devoir, on ne peut refuser son admiration à cette mère généreuse, aux prises avec toute sa famille, pour ne pas faire ce qu'au fond du cœur elle désire, et pour soutenir un malheureux dont elle n'attend rien contre l'avantage évident d'un fils qu'elle adore. A tous les arguments très-fondés de son frère, elle répond simplement

que ce qu'on lui demande étant injuste en soi, par cela seul elle ne croit pas pouvoir le faire. Elle nous donne aussi plus d'un renseignement précieux. Les jésuites eux-mêmes, et cela leur fait honneur, ne voyant pas de vraie vocation, s'étaient d'abord refusés à recevoir parmi eux le comte de Dunois. On avait entouré et séduit cet enfant à moitié imbécile. Tout cela s'était passé du temps et sous l'autorité de M. de Longueville, et c'est Mme de Longueville qui avait défendu son fils contre son mari, comme aujourd'hui elle le défend contre son frère et les suggestions intéressées de domestiques ambitieux. Elle est encore plus réservée avec Condé qu'avec Mme de Sablé dans les allusions qu'elle fait aux bruits semés par Mme de Nemours, mais on sent en elle un trouble auquel elle n'échappe qu'en se réfugiant dans l'inflexible résolution de ne pas sacrifier le fils de M. de Longueville à celui que tout le monde favorise et qu'elle seule refuse de favoriser, avec une obstination dont le secret, nulle part avoué, est partout sensible. Voici ces deux lettres un peu abrégées et encore bien longues.

PREMIÈRE LETTRE A MONSIEUR LE PRINCE.

« De Châteaudun, le 23e juillet 1664.

« J'ai fort entretenu mon fils ; je l'ai trouvé le plus arresté du monde à ne point faire ses vœux, et

comme j'ai une ancienne connoissance de ses sentimens sur ce sujet, parce que je l'ai vu entrer en religion, et que dès ce temps-là je fus convaincue qu'il n'y entroit par aucun mouvement de piété, mais seulement pour éviter l'académie dont on le menaçoit, je n'ai point esté surprise de ce changement, m'y estant quasi toujours attendue dans le fond de l'âme. Je trouvois, laissant la dévotion à part, que la seule prudence mondaine devoit obliger feu monsieur mon mari à ménager l'honneur et la réputation de son fils, et à l'esprouver devant que de le laisser entrer; mais comme on avoit une envie, qui tenoit de la passion, d'enfermer cet enfant, il n'est pas estrange que cette mesme envie aveuglât ceux qui l'avoient, en leur persuadant que je resvois, et que, dès qu'on fait profession de piété, on est fol à lier, en sorte qu'on n'est plus croyable sur rien; aussi tout ce que je dis fut traité de ridicule, on ne m'écouta pas, on enferma mon fils, et voilà ce qui en est arrivé. Mais tout cela est inutile : ce qui est passé est passé; il faut se soumettre à la volonté de Dieu et recevoir les déplaisirs que les fautes d'autrui nous font souffrir, comme si c'estoient les nostres qui nous les eussent attirés. Je vous décharge mon cœur là-dessus, car j'avoue que je l'ai fort oppressé; mais enfin il faut venir au fond de cette affaire. Mon fils ne veut point estre religieux, je ne l'y forcerai donc pas. Il veut sortir des jésuites, mais il ne de-

vient pas un autre homme par ce dessein; ainsi il ne peut pas se résoudre d'aller à l'académie, et j'avoue que quand il le voudroit, j'aimerois mieux mourir que de l'exposer au monde comme il est, et en même temps l'exposer à madame sa sœur, qui lui est dangereuse. Et c'est seulement ce que je regarde; car pour moi elle ne peut pas me faire grand mal, et quand, par impossible, elle me feroit celui de m'oster la conduite de mes enfants, pourvu que ma conscience et mon honneur me permissent une retraite, la vie désagréable que je fais et bien d'autres raisons plus solides [1] m'empescheroient de regarder cela comme un malheur. Mais si elle n'avoit pas ce pouvoir-là, elle auroit assurément celui de perdre son frère. Il faut donc que j'évite sur toutes choses leur communication. Ainsi je ne trouve rien de mieux que faire voyager mon fils un an ou deux; car quand il voudroit bien aller dans le monde, je ne le dois pas vouloir; de le tenir aussi dans une maison des champs à le faire étudier, comme il le propose, pour estre ecclésiastique après, je vois ce dessein ridicule, car il n'estudiera point, et un beau matin il s'enfuira [2], si je ne me tiens toujours auprès de lui à le contraindre et à le faire enrager tout vif. De plus, je ne vois pas que je puisse estre absente

1. Allusion au dessein qu'elle avait de se retirer, et que l'état de sa famille ne lui permit pas d'accomplir.

2. Mme de Longueville avait deviné bien juste, et cette lettre semble écrite après l'événement, tant elle est prévoyante.

un an de Paris, et quitter toutes mes affaires et tous mes autres devoirs, entre lesquels la conduite du comte de Saint-Paul tient le premier rang. Je ne le confinerai pas dans ce désert en tiers avec mon fils aîné et moi, et je ne le laisserai pas aussi tout seul sur sa foi à Paris, avec certaines inclinations qu'il a ; car vous voyez ce que cet enfant si sage a fait et à quoi il s'est porté[1], parce qu'il n'estoit pas sous mes yeux, et parce que peu de gens se soucient de faire leur devoir auprès de lui. Auquel de mes enfans courrai-je donc? De plus, comme mon fils aîné n'est fixé qu'à n'estre point jésuite, et que visiblement il ne propose d'estre ecclésiastique que pour nous faire avaler à tous plus doucement sa sortie, il est certain qu'on ne le peut pas prendre au mot là-dessus, car premièrement il ne désire pas prendre la soutane d'abord, mais seulement après qu'il aura étudié, et vous voyez bien qu'il y auroit autant de violence à la lui donner malgré lui qu'à lui faire faire ses vœux ; et secondement, c'est que cette violence auroit le mesme succès que son entrée en religion : il jetteroit une seconde fois le froc aux orties, et on lui en donneroit sujet par cette conduite. C'est assez d'une escapade en sa vie ; il ne faut pas qu'il en fasse deux. Ainsi je conclus au voyage, si vous l'approuvez. On le lui feroit faire avec un petit train réglé de per-

1. Le comte de Saint-Paul avait alors quinze ans.

sonnes choisies, inconnu, afin de ne le pas exposer aux cours étrangères. Bien des gens en ont usé de mesme pour la raison du rang et de la dépense; ainsi il n'y auroit rien à cela d'extraordinaire. Durant cette année, il ne pourroit prendre nulle confiance avec aucune cabale, soit de sa sœur, soit de mille gens du logis qui ont chacun leurs desseins. Il feroit une chose honneste; on ne lui détermineroit point de condition avec précipitation, et il n'auroit pas sujet de dire que ses parens l'ont sacrifié une seconde fois. Puisqu'il est au monde, il faut le considérer selon sa portée véritable. Enfin il est l'aisné et il le sera malgré nous; il ne faut donc pas lui montrer qu'on le veut abîmer pour son frère. Je parle ici en politique, car cette mesme politique se rapporte parfaitement à la conscience; elles veulent toutes deux la mesme chose et exigent la mesme conduite en cette occasion.

« Je vous expose toutes mes raisons, ne voulant rien faire sans vostre participation et sans vostre conseil. Je trouve cet enfant disposé à m'obéir présentement : il faut profiter de cette situation d'esprit qui changeroit peut-estre, s'il estoit longtemps avec moi. Il est si content de ce que je ne le veux pas violenter à faire ses vœux qu'il se résoudra à tout ce que je lui proposerai, pourvu que l'on ne temporise pas beaucoup. Il meurt de peur de vous, et n'attendant sa paix avec vous que par mon entremise, cela

me le soumet encore davantage. Ce qu'il y a à décider est où l'on le fera voyager. L'Italie me paroît plus propre à cela qu'aucun autre pays, mais c'est à vous à le juger et à le déterminer.

« Je vous supplie de donner part de tout ceci à mon frère le prince de Conti, à qui je mande que je vous rends compte de toutes mes vues. Donnez-moi donc vos conseils au plus tost, et ajoutez à cette bonté celle de parler de mon fils aisné dans le monde comme d'un enfant qui est peu avancé. Ordonnez au comte de Saint-Paul et à ses gens d'en parler ainsi, car quand ils le déshonoreront, ils n'y gagneront rien. De plus il est certain que le comte de Saint-Paul a un intérest extraordinaire de se bien maintenir avec son frère, et qu'il faut qu'il s'y résolve. Comme il vous croit bien plus que moi, je vous dis ce que je crois utile de lui dire, car ce qui vient de vous lui fait bien plus d'impression que ce qui vient de tout autre. Mon fils aisné ne quittera l'habit que quand j'aurai reçu vostre response. Si vous consentez au voyage, mandez-moi quand vous croyez qu'il le doive commencer; et que cela ne se divulgue pas par quelque machine qu'on ne peut prévoir.

« Vous avez une bonté si grande pour moi et pour ma famille, que je m'attends à vos conseils, comme vous les donneriez à vos propres enfants; mais souvenez-vous, en me les donnant, de ne pas tant

regarder d'un costé que vous ne jetiez aussi quelques regards de l'autre. Si on doit plus d'amitié à l'un, on doit justice à l'autre, on se la doit à soi-mesme, selon Dieu, et mesme on la doit à sa réputation dans la conduite de sa famille. Ainsi songez que mon fils aisné est mon fils, de quelque manière qu'il soit fait, et qu'ainsi j'ai mes devoirs vers lui, qu'il faut que je remplisse et en conscience et en honneur; et de plus songez que quand je ne le ferois pas, je n'irois pas mesme à mes fins, car, estant l'aisné et ayant dix-huit ans et demi, il feroit tout malgré moi et me causeroit mille chagrins par sa haine et par les liaisons qu'il prendroit tost ou tard, sans que je l'en pusse empescher, s'il ne trouvoit pas en moi un cœur de mère, c'est-à-dire la compassion, le support de ses défauts et à tout le moins de la justice.

« Vous me pouvez respondre à tout cela que quand mesme j'en userai ainsi avec lui, vous lui croyez l'esprit assez mal fait pour recommencer les mesmes choses. Cela peut estre; mais, outre que cela peut aussi n'estre pas, et qu'il n'est pas le premier qui s'est changé, soit par la grâce de Dieu, soit par l'âge, c'est que j'ai une maxime de faire mon devoir vers les gens indispensablement sans espérance de la rétribution, d'abord par l'amour de mon devoir, et ensuite parce que, quand j'ai fait ce que je suis convaincue qu'il faut faire selon la prudence, je suis beaucoup plus aisée à consoler des mauvais succès.

« Toutes ces raisons me mettent dans la situation d'esprit que je viens de vous dire. Je désire qu'elle ait vostre approbation, car après mon salut et mon devoir vers ma famille, je ne souhaite rien tant au monde que cette mesme approbation et vostre amitié. »

DEUXIÈME LETTRE.

« De Châteaudun, le 29 juillet 1664.

« J'ai reçu vostre lettre. Je vous dirai, en commençant celle-ci, que toutes les bontés que vous me témoignez me consolent autant que je le puis estre dans une conjoncture aussi affligeante. Je vous proteste aussi que je ne combats vos sentiments que par force, et que si, pour les suivre, il ne falloit rien faire que de me gêner moi seule aux choses les plus contraires à mon humeur, je ne balancerois pas; mais, comme je vois clair comme le soleil que, voulant aller au bien de la maison, vous irez à un but tout contraire, je ne puis m'empescher de vous contredire et de vous dire encore mes raisons, après quoi je ne vous dirai plus rien, et je ferai aveuglément ce que vous jugerez que je devrai faire, s'il ne choque que mon sens et point ma conscience.

« Ce que vous me proposez est en soi le plus raisonnable du monde : on ne sauroit y ajouter ni y diminuer une parole, estant pris généralement; mais dès qu'on en veut faire l'application sur le sujet que

nous avons en main, tout est perdu, car enfin mon fils est fait comme il est fait, tous nos dépits, tous nos désespoirs le laissent tel qu'il est. Il faut donc demeurer d'accord que nos desseins lui doivent estre proportionnés. Il ne suffit pas qu'ils soient raisonnables, justes, et selon toutes les règles et de la conscience et de la prudence humaine; il faut qu'il les puisse suivre, autrement c'est parler en l'air. Or il est certain qu'il est aussi peu propre à former un dessein présentement que s'il n'avoit que six ans. Ainsi ne croyez pas que je puisse m'arrester à tout ce qu'il me diroit pour l'Église; cela seroit de la dernière horreur de le prendre au mot, car il n'a non plus de dévotion ni d'instruction qu'un enfant qui vient de naistre; et s'il en prenoit la profession, il la quitteroit six mois après, et il auroit cette rage-là de plus contre nous, que nous l'aurions encore forcé à cette profession, car si on ne l'a forcé à la première, il ne s'en est guère fallu. Vous n'avez pas vu ce qui se passa à Trie, qu'un soir il se dédit quasi, que cependant on poussa la chose, que les jésuites, convaincus de son peu de vocation et de son peu d'avancement d'esprit pour en choisir une avec sens, demandoient du temps, qu'on ne voulut pas leur en donner, et qu'on fit la chose avec une précipitation honteuse, qui est et sera la source des malheurs de cet enfant, de la maison et des miens. Pour l'épée, rien n'est plus aisé que de lui proposer tout ce que

vous désirez, mais il n'a pas l'esprit assez fort ni assez de cœur, car il faut parler franchement, pour se rendre capable de cette profession-là.

« On le tiendra, dites-vous, dans une maison près de Paris, et on lui ostera tout commerce avec sa sœur. Cela est-il possible? Puis-je lui refuser la porte? Puis-je empescher qu'homme vivant ne voye mon fils par qui Mme de Nemours lui escrive et lui fasse parler? Il faut donc que je le tienne en prison. Vous ne me le proposez pas. Vous voyez donc bien que c'est dire le oui et le non, et qu'il ne peut estre à l'abri de sa sœur sans un éclat effroyable qu'en l'esloignant par quelque voyage, pour six mois, si vous trouvez qu'un an soit trop long. J'ai des gens qui seront bons pour le maintenir dans un voyage parce qu'il ne verra qu'eux, qui ne sont pas suffisants à le maintenir quand il sera en proie à sa sœur, et il y sera quand il sera à deux lieues et même à dix de Paris.

« Pour la proposition de donner son bien au comte de Saint-Paul, permettez-moi de vous dire qu'elle sera bonne quand il aura vingt-cinq ans, car auparavant elle ne tiendroit pas, et il est certain qu'il feroit toutes les protestations du monde, comme il en méditoit, s'il eût fait ses vœux. On lui a tant dit que nous voulons tous élever son frère à ses dépens, que ce seroit lui en donner une preuve que de le dépouiller en un instant devant qu'il ait l'âge, devant

qu'on ait vu clairement s'il ne changera pas, c'est-à-dire s'il ne peut devenir un homme ordinaire. Enfin, pour cela, je n'y consentirai de ma vie. Le comte de Saint-Paul est né cadet; tout ne périra pas quand il demeurera dans cette condition. Devant que son frère fût jésuite, il vivait, et nous vivions tous, sans prétendre à cette aînesse précipitée. Si son frère la lui veut donner lorsqu'il sera en âge de le faire librement, voilà qui est fort bien. On peut conduire l'esprit de mon fils à cela si on vit bien et doucement avec lui ; mais si on lui montre clairement qu'on ne songe qu'à son frère et point à lui, mettons-nous en sa place, on ne lui persuadera rien. Au nom de Dieu, allons un peu bride en main. Donnons-lui le temps ou de changer ou de nous faire voir qu'il ne peut changer. S'il change, tant mieux pour nous; s'il ne change point, on sera en estat de lui proposer tout ce qu'on jugera pour le mieux en ce temps-là. Vous dites qu'on ne le pourra plus, et je réponds à cela que, quand mesme on lui feroit faire tous ces pas-là présentement, il les détruiroit alors, car je vous assure qu'il ne les fera que par force...

« Si je n'avois pas des affaires de la dernière importance, je m'en irois vous trouver; mais il faut que je profite du voyage très nécessaire que j'ai fait ici pour restablir cette terre dont quasi la moitié est usurpée. Trois semaines ou un mois termineront tout cela. Ainsi il faut, s'il vous plait, que j'achève. Car,

comme on croit que ma dévotion gaste les affaires de la maison en certaines choses [1], je suis bien aise de faire mon devoir en celles où elle veut que je les ajuste mieux que ne les ont ménagées des gens qu'on n'accusoit pas d'estre dévots; et ce sera un devoir utile à mes enfans...

« Je suis tout à fait touchée de vos bontés et fort en peine de la continuation de vostre goutte. Si, quand vous serez bien guéri, vous pouvez venir jusques à Chartres, je m'y rendrois et nous conférerions de tout. Voilà mes propositions; voyez si elles sont déraisonnables. Je serois fort faschée que vous les trouvassiez telles, car, en vérité, j'ai pour vous tous les sentimens que je dois, c'est-à-dire toute sorte de déférence et de tendresse; mais trouvez bon que je vous dise que je connois fort bien mon fils, et mieux que personne. »

Combien n'est-il pas à regretter que Mme de Longueville, en envoyant à Mme de Sablé ces deux lettres, ne lui ait pas aussi envoyé les réponses de Condé, bien entendu en lui recommandant de les brûler aussi! Grâce à Mme de Sablé et à Valant, on posséderait et on pourrait comparer les lettres de la

1. Il s'agit ici probablement de ses immenses aumônes. Elle faisait rechercher avec soin dans les provinces où elle avait porté la guerre civile, les traces des maux qu'elle avait faits, et envoyait des sommes considérables pour les réparer. Dans un hiver rigoureux, elle avait nourri presque tous les pauvres du Berry.

sœur et du frère. Nous aurions là une sorte de dialogue à la façon de Corneille, où les deux interlocuteurs seraient dignes l'un de l'autre, car Condé avait infiniment d'esprit, et il écrivait comme il parlait, avec la dernière simplicité, mais en prince.

Ces tristes débats se terminèrent par des concessions réciproques : le comte de Dunois ne fut pas contraint de rester en religion, mais on ne lui permit pas de paraître dans le monde. Sa mère le prit avec elle, et lui fit continuer ses études sans que la carrière ecclésiastique lui fût imposée. Elle ne souffrit pas qu'on lui fît violence, mais elle ne l'émancipa pas non plus, et se confia au temps et à ses soins. « Ce pauvre aisné, écrit-elle à Mme de Sablé, devient un vrai mouton pour tout ce que je veux. Il a assurément un fond de bon sens, mais cela se borne à de petits sujets, ne pensant rien du tout sur les choses un peu élevées et ayant un extérieur déplorable. » — « Mon fils étudie assez bien ; son précepteur en est content. Il dit que cette masse informe se développera. » — « Mon fils aîné a quelque esprit, mais dans quoi est-il enchâssé? Cela ne se peut comprendre, il le faut voir ; et ce qu'il y a de pis, quels sentimens a-t-il ? » Lorsqu'elle était à Paris, elle avait grand soin d'introduire ses enfants chez Mme de Sablé, et de les remettre entre les mains de cette aimable et sage personne. Elle lui recommande particulièrement son fils aîné; elle la supplie de l'entretenir le

plus souvent qu'elle pourra, de l'assister de ses conseils, et par cet art de l'insinuation qu'elle possédait si bien, de faire entrer quelque lumière dans cette intelligence disgraciée. Tous les efforts furent inutiles. Cette masse informe ne se développa point, et le peu d'esprit qui pouvait y être ne se trahit que par des caprices extravagants. Un jour, le comte de Dunois s'échappa de la maison de sa mère, s'enfuit à Rome, et y reçut en 1669 l'ordre de prêtrise sous le nom d'abbé d'Orléans, ce qui permit au comte de Saint-Paul de lui succéder régulièrement et de prendre son rang et son titre.

Telle fut la destinée du fils aîné de Mme de Longueville. Celle de son second fils fut plus brillante, sans être plus heureuse, et la pauvre mère, que nous venons de voir tant souffrir par l'un, ne souffrit guère moins par l'autre.

Comme elle le dit elle-même à Mme de Sablé, le comte de Saint-Paul, gâté par tout le monde, excepté par sa mère, avait montré d'assez bonne heure des prétentions, de l'amour-propre et de l'ambition, qu'il déguisait sous des dehors assez chevaleresques. Mme de Longueville le jugeait tout jeune sans aucune illusion : « Le comte de Saint-Paul convient de tout en discourant, mais on sent une résistance intérieure en lui pour ce qui va contre ses intérêts... » — « Le comte de Saint-Paul dit fort bien ; mais, sur ma parole et sans jugement téméraire, son cœur n'est

pas d'accord avec sa raison. » Pendant qu'il faisait ce qu'on appelait alors son académie, il voyait déjà la société, il aimait les plaisirs, voulait être présenté à la cour, mener enfin une vie un peu indépendante. Il négligeait beaucoup sa mère, et ne prenait pas souvent la peine d'aller lui faire visite lorsqu'elle était absente de Paris. Mme de Longueville souffrait de cet oubli; elle ne s'en plaignait point au comte de Saint-Paul, mais elle s'en ouvrait à Mme de Sablé. Elle s'inquiétait des compagnies que fréquentait ce fils sur lequel sa tendresse ne l'aveuglait pas; elle savait qu'il avait rencontré chez Mme de Sablé Mme de La Fayette et La Rochefoucauld. Mme de La Fayette, rendant compte à Mme de Sablé d'une visite que venait de lui faire le comte de Saint-Paul, se montre à la fois frappée de son esprit et pleine de craintes qu'il ne soupçonne son intimité avec La Rochefoucauld [1]. Combien Mme de Longueville ne devait-elle

1. M. Sainte-Beuve, dans un article sur Mme de La Fayette, a, le premier, donné cette lettre curieuse que nous avons lue autrefois nous-même dans les portefeuilles de Valant, et qu'en ces derniers temps nous n'y avons plus retrouvée : « Ce lundi au soir. — Je ne pus hier répondre à votre billet, parce que j'avois du monde, et je crois que je n'y répondrai pas aujourd'hui, parce que je le trouve tr p obligeant. Je suis honteuse des louanges que vous me donnez, et d'un autre côté j'aime que vous ayez bonne opinion de moi, et je ne veux vous rien dire de contraire à ce que vous en pensez. Ainsi, je ne vous répondrai qu'en vous disant que M. le comte de Saint-Paul sort de céans, et que nous avons parlé de vous, une heure durant, comme vous savez que j'en sais parler. Nous avons aussi parlé d'un homme que je prends toujours la liberté de mettre en comparaison avec vous pour l'agrément de l'esprit. Je ne sais si la comparaison vous offense, mais quand elle

pas redouter davantage que l'éclat de ses anciennes relations avec ce même La Rochefoucauld n'allât jusqu'à son fils, et que les femmes à la mode qui attiraient ce jeune homme ne lui apprissent ce qu'elle eût voulu lui dérober à jamais! Elle est à la fois résignée à toutes les conséquences de l'ancienne faute, et affligée d'en trouver la punition dans la froideur que son fils lui témoigne. Elle en est réduite à demander de ses nouvelles à Mme de Sablé; elle la prie de le sonder habilement sur ce qu'il peut savoir d'elle. Le comte de Saint-Paul la surprend-il d'une visite inattendue, elle n'en conçoit pas une très-

vous offenseroit dans la bouche d'un autre, elle est une grande louange dans la mienne si tout ce qu'on dit est vrai. J'ai bien vu que M. le comte de Saint-Paul avoit ouï parler de ces dits-là, et j'y suis un peu entrée avec lui. Mais j'ai peur qu'il n'ait pris tout sérieusement ce que je lui en ai dit. Je vous conjure, la première fois que vous le verrez, de lui parler de vous-même de ces bruits-là. Cela viendra aisément à propos, car je lui ai donné les *Maximes*, et il vous le dira sans doute. Mais je vous prie de lui en parler comme il faut, pour lui mettre dans la tête que ce n'est autre chose qu'une plaisanterie, et je ne suis pas assez assurée de ce que vous en pensez pour répondre que vous direz bien, et je pense qu'il faudroit commencer par persuader l'ambassadeur. Néanmoins, il faut s'en fier à votre habileté, elle est au-dessus des maximes ordinaires; mais enfin persuadez-le. Je hais comme la mort que les gens de son âge puissent croire que j'ai des galanteries. Il leur semble qu'on leur paroit cent ans dès qu'on est plus vieille qu'eux, et ils sont tout propres à s'étonner qu'il soit encore question des gens; et de plus, il croiroit plus aisément ce qu'on lui diroit de M. de La Rochefoucault que d'un autre. Enfin je ne veux pas qu'il en pense rien, sinon qu'il est de mes amis, et je vous prie de n'oublier non plus de lui ôter cela de la tête, si tant est qu'il l'ait, que j'ai oublié votre message. Cela n'est pas généreux de vous faire souvenir d'un service en vous en demandant un autre. » En marge: — « Je ne veux pas oublier de vous dire que j'ai trouvé terriblement de l'esprit au comte de Saint-Paul. »

grande joie, car elle devine aisément que c'est à Mme de Sablé et à son intervention officieuse qu'elle doit cette visite, et cette idée pénible était trop confirmée par l'embarras du comte de Saint-Paul avec elle, par la stérilité de sa conversation, et l'absence totale de confiance et d'abandon. Témoin de ses souffrances maternelles, Mlle de Vertus, écrivant à Mme de Sablé, ne se lasse pas d'admirer son courage; mais dans les lettres de Mme de Longueville, on sent combien ce courage lui coûte, et son vœu le plus intime, qu'elle exprime plus d'une fois, est de quitter un monde qui la comprend si peu et d'aller finir ses jours dans la solitude.

Dès que le comte de Saint-Paul eut achevé son académie, il alla à l'armée et s'y distingua par sa bravoure et son intelligence[1]. Sa première campagne fut celle de Flandre en 1667. L'année suivante, Condé le prit avec lui, et lui fit faire, avec son propre fils, le duc d'Enghien, l'expédition de Franche-Comté. A la paix, ne voulant pas rester oisif, il accompagna La Feuillade en Candie, et montra partout un courage aventureux. Il revint à Paris avec une réputation brillante que relevait sa

1. Le seul historien du comte de Saint-Paul que nous connaissions et puissions citer, est Gilbert de Choiseul, frère du maréchal de Praslin, d'abord évêque de Comminges, puis de Tournai, dans l'oraison funèbre qu'il a faite du jeune duc et qu'il prononça en l'église des Célestins le 9 août 1672. Cette oraison funèbre a été imprimée dans le temps à Paris, in-4°. Les exemplaires en sont fort rares.

bonne mine [1]. On conçoit quels furent ses succès auprès des femmes. Les plaisirs allaient au-devant de lui ; il s'y livra sans mesure, et Mme de Longueville dit à ce propos à Mme de Sablé que son fils gâte l'hiver tout ce qu'il a fait l'été. Tout le monde s'empressait de la féliciter sur la belle conduite du jeune prince : le roi lui-même lui en parla avec estime ; mais elle ne se laisse point éblouir par tous ces éloges, et elle ne cesse d'avoir des craintes sur ce fils qui lui est si cher et qu'elle connaît mieux que personne : « Le roi me fit tous les bons traitemens possible, m'ordonna de disner avec lui et avec la reine, et me parla tant et tant de fois du comte de Saint-Paul, et avec tant de témoignages d'estime et d'agrément qu'on ne peut rien souhaiter de plus

1. Mademoiselle nous en a laissé un portrait peu flatté : « M. de Longueville avoit le visage assez beau, une belle tête, de beaux cheveux, une vilaine taille et l'air peu noble. Les gens qui le connoissoient particulièrement disent qu'il avoit beaucoup d'esprit. Il parloit peu, il avoit l'air de mépriser, ce qui ne le faisoit pas aimer. Mme de Thianges étoit fort de ses amies, la marquise d'Huxelles et beaucoup d'autres : elles vouloient aller en Pologne avec lui. Quand il mourut, elles en portèrent le deuil et témoignèrent une grande douleur. » Rien n'autorise à penser que Mme de Thianges et Mme d'Huxelles, déjà sur le retour, fussent autre chose au comte de Saint-Paul que des amies à peu près sur le pied de Mme de Sablé, qui s'étaient peut-être chargées d'en faire un honnête homme et étaient flattées de ses soins, mais sans aucune prétention. Mme d'Huxelles en particulier, quoique veuve et encore très-agréable, était une femme de trop d'esprit et de goût pour braver le ridicule d'une liaison avec un tout jeune homme. Voici une lettre que lui écrit le comte de Saint-Paul, et qui témoigne de relations à la fois familières et respectueuses. Nous la donnons, parce qu'elle fait pour notre opinion, qu'elle est inédite et autographe, et qu'elle est la seule lettre que nous ayons rencontrée de ce fils de Mme de Longueville, objet

pour des paroles. » — « Vous sçaurez par la voix publique la blessure du comte de Saint-Paul, et comme elle ne lui est que glorieuse, l'ayant reçue en une occasion où il acquit bien de l'honneur. » — « Vous dites des merveilles sur le chapitre de mon fils; mais je vous avoue que je crains déjà de lui voir perdre pour la seconde fois l'applaudissement avec lequel il revient. Sa conduite de cette campagne efface tous les rabaissements de cet hiver, mais présentement je ne vois pas ce qui pourroit le rétablir, s'il prodiguoit tant de biens : cependant il en est capable... »

Ce qui égara le comte de Saint-Paul, ce furent les flatteurs et particulièrement ces beaux-esprits, ces lettrés médiocres qui suivent les grands pour cares-

de tant d'espérances si tôt moissonnées. Bibliothèque nationale. *Supplément français*, n° 376, lettres à Mme d'Huxelles, lettre 30e :

« Ce 20 septembre, de Chambor.

« Vous croyez bien que je ne suis pas moins aise que le roy vous ait donné tout ce que vous lui avez demandé que j'estois alarmé du péril que vous avez couru de ne rien avoir. Tout le monde est si persuadé de l'intérest que je prends à ce qui vous touche, que M. de Rouville me charge de vous faire son compliment, croyant, à ce qu'il dit, que vous le recevrez plus favorablement de moi que de lui. Je m'en acquitte donc : vous lui témoignerez, s'il vous plaist. Je n'ai point de nouvelles du Prince; je lui ai pourtant escrit depuis qu'il est parti; faites ce que vous pourrez pour le résoudre à m'en donner; si vous ne pouvez gagner cela de lui, faites m'en sçavoir. On dit que nous partirons d'ici le 11 du mois prochain. Souvenez-vous toujours, madame la marquise, du meilleur de vos amis; je dirois bien du plus humble de vos serviteurs, mais vous me permettez ces familiarités, au moins en paroles.

Le comte de Saint-Pol. »

ser leurs défauts et en tirer quelque avantage. Comment veut-on qu'un jeune homme riche et beau résiste aux tentations, quand il reçoit souvent des vers tels que ceux-ci?

A MONSEIGNEUR LE COMTE DE SAINT-PAUL.

STANCES.

Prince, j'avois prédit qu'un jour
Vous seriez en tous lieux plus craint que le tonnerre;
Mais, avant d'essayer les travaux de la guerre,
Ne goûterez-vous point les douceurs de l'amour?

Je sais quelle est la récompense
Dont le dieu des combats peut flatter les guerriers;
Mais, quel que soit le prix qu'il donne à leur vaillance,
Les myrtes de l'amour valent bien les lauriers.

Vous reçûtes de la nature
Mille perfections dont le monde est charmé;
Prince, ne souffrez pas que la race future
Trouve en vous le défaut de n'avoir point aimé.

Ne craignez pas pour votre gloire,
Quand vous suivrez les lois de quelque objet charmant.
Il est beau quelquefois de perdre la victoire
Et de faire céder le héros à l'amant.

Si jamais votre cœur soupire
Et quitte pour un temps les desseins généreux,
Amour ne vit jamais dans son aimable empire
De plus digne sujet ni d'amant plus heureux.

Ces petits vers, qui malheureusement font penser à ceux que Théramène adresse à son élève Hippolyte dans la *Phèdre* de Racine, sont-ils aussi du précepteur du comte, l'abbé d'Ailly, ou d'Esprit, ou de quelque autre lettré de la maison? Nous l'ignorons; mais nous voulons croire qu'ils ne viennent ni

de Mlle de Scudéry, ni de Pelisson, ni même de Mme de La Suze, quoique nous les trouvions dans un recueil qui porte leur nom [1].

Le comte de Saint-Paul, jeté de bonne heure dans les voies de cette galanterie vulgaire, fit bien des fautes qui désolèrent sa mère. Il se lia avec une personne de la cour d'une réputation au-dessous du médiocre, et il en eut un fils naturel qu'il reconnut [2] avant son départ pour sa dernière campagne, et qui prit le nom de chevalier de Longueville. Le chevalier servit honorablement et fut tué au siége de Philisbourg, en 1688.

Dès que la carrière du comte de Saint-Paul eut été assurée par le désistement volontaire de son aîné, devenu l'abbé d'Orléans, Mme de Longueville, malgré la résistance de toute sa famille, s'empressa

1. *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de madame la comtesse de La Suze, d'une autre dame et de M. Pelisson;* Paris 1678.

2. Mademoiselle s'exprime ainsi à ce sujet, t. VI, p. 28 : « M. de Longueville déclara un bâtard qu'il avoit au parlement, afin de le rendre capable de posséder les biens qu'il lui vouloit donner; on ne nomma point la mère. Comme il faut pour cela des lettres patentes du roi, elles furent accordées sans peine. La mère du chevalier de Longueville étoit une femme de qualité dont le mari étoit vivant. Il disoit à tout le monde en ce temps-là : Ne savez-vous pas qui est la mère du chevalier de Longueville? Personne ne lui répondoit, quoique tout le monde le sût. » Nous n'avons aujourd'hui aucune raison de nous taire comme Mademoiselle : c'était la duchesse maréchale de La Ferté, la très-digne sœur de la comtesse d'Olonne. Cette manière, jusqu'alors inconnue, de reconnaître un fils sans désigner la mère, fut une complaisance extraordinaire du parlement que Louis XIV autorisa, et dont il se servit plus tard pour faire légitimer aussi les enfants de Mme de Montespan.

de porter au roi la démission des bénéfices considérables qui avaient été conférés à son fils cadet, lorsque d'abord on l'avait destiné à l'Église. Le roi, qui savait tout ce qu'elle avait déjà consumé en restitutions et en aumônes, la pressa de lui proposer quelqu'un pour mettre à la place de son fils. Elle s'en défendit et sacrifia ainsi sans réserve 50,000 écus de rentes; puis elle songea à marier ce fils que tant de tentations environnaient et en qui reposaient toutes les espérances de sa maison : elle jeta les yeux sur Mademoiselle. Celle-ci, occupée de sa passion secrète pour Lauzun, ferma l'oreille à cette proposition[1]. C'est alors que Mme de Longueville s'embarqua, comme dit Mademoiselle, dans l'affaire de Pologne.

La gloire de Condé le désignait, en 1669, aux Polonais pour remplir et relever le trône des Jagellons, et peut-être y serait-il monté si Louis XIV, pour ménager les puissances du Nord dans ses des-

1. *Mémoires de Mademoiselle*, t. VI, p. 280-281 : « Madame de Longueville me fit dire qu'elle me demandoit encore une fois si je voulois faire à son fils l'honneur de l'épouser, qu'il n'y avoit royaume ni sœur d'empereur à quoi elle ne me préférât, que l'affaire de M. de Lauzun n'avoit rien changé à son dessein, que l'affaire rompue j'avois assez de raison pour faire croire que je n'y songerois plus, qu'ainsi elle souhaitoit l'affaire plus que jamais. Je lui répondis que je ne me voulois pas marier, et que cette marque d'estime qu'elle me donnoit m'étoit si sensible que j'en étois touchée de la plus vive reconnoissance que l'on pouvoit sentir. Elle s'embarqua à l'affaire de Pologne, et un gentilhomme de Normandie, nommé Calières, qui étoit entré dans cette négociation, m'a dit depuis que l'affaire étoit faite quand il mourut. »

seins sur les Pays-Bas et la Hollande, n'eût arrêté l'affaire en disant à Condé : « Mon cousin, je vous prie de ne plus penser à la couronne de Pologne ; il y va de l'intérêt de mon État. » Condé se soumit loyalement à cet arrêt, expiant ainsi ses fautes de la Fronde, et le choix de la diète polonaise alla tomber sur le plus indigne. Ce fantôme de roi ayant bientôt disparu, les Polonais s'adressèrent de nouveau à Condé. Il leur offrit son neveu le duc de Longueville, qu'ils acceptèrent avec joie. Louis XIV consentit ou parut consentir cette fois à l'élévation des Condé. Mme de Longueville le dit de la manière la plus positive dans une lettre à Mme de Sablé ; « Je suis bien aise de ne pas retarder davantage à vous apprendre que le roi m'a reçue comme je le pouvois désirer et a donné son agrément à ma proposition comme on le devoit attendre de sa justice. » On sait à quoi tous ces projets aboutirent. Le jeune duc fut tué dans la campagne de Hollande, au passage du Rhin, dans une attaque mal entendue [1], le 12 juin 1672, à peine âgé de vingt-quatre ans, sous les yeux de Condé, blessé lui-même assez grièvement. Il y eut là une des scènes les plus tragiques et les plus touchantes.

1. Pelisson, *Lettres historiques*, t. Ier, p. 142 : « (Après le passage du fleuve) on découvrit quelques restes d'infanterie ennemie qui n'ayant pu se retirer assez vite, s'enfermoient entre des haies et des barrières. Tous nos volontaires y courent, M. le Duc et M. de Longueville avec cette émulation qu'on sait qui étoit entre eux. M. le Prince, ne pouvant d'abord les retenir, court après pour tâcher d'en venir à bout. M. de Marsillac et quelques autres crient à ce reste d'ennemis qu'on

Condé ne voulut pas se séparer de ce neveu qu'il aimait comme son propre fils, le duc d'Enghien, ainsi qu'un peu plus tard il aima son autre neveu, ce jeune prince de Conti, un de ses meilleurs élèves avec Luxembourg, un des premiers capitaines de la fin du XVIIe siècle, et qui lui aussi fut appelé et toucha presque au trône de Pologne. On ne trouva qu'une misérable grange sur le bord du fleuve pour y transporter Condé, souffrant cruellement de sa blessure et le cœur navré de chagrin. Il mit mettre à côté de lui le corps du jeune duc couvert d'un manteau; il n'en pouvait détacher ses regards. Il méprisait ses propres maux et ne pensait qu'à sa sœur. C'est dans cette grange, sur son lit de douleur et devant ce corps, qu'il reçut l'envoyé de la confédération polonaise, qui avait traversé l'Allemagne pour venir saluer le duc de Longueville en qualité de roi, et le conduire à Dantzig, où l'attendaient les grands de la nation [1]. Il était venu chercher un roi, il trouva un cadavre.

La destinée du jeune Longueville excita des regrets universels. On oublia ses défauts pour ne songer qu'à ses brillantes qualités, et sa fin malheu-

leur feroit bon quartier. Une partie avoient déjà mis les armes bas, quand M. de Longueville et ceux qui le suivirent de plus près, croyant avoir trouvé un chemin pour forcer la barrière, commencèrent à crier : Tue, tue, sans quartier. Ce peu d'ennemis, au désespoir, se ravisent, ils font une décharge, où M. de Longueville fut tué tout roide. On lui a trouvé cinq coups de mousquet. »

1. Voyez l'*Histoire de Condé* de Desormeaux, t. IV, p. 309 et 310.

reuse couvrit les torts de sa vie. Nous ne nous arrêterons point au pompeux éloge qu'en fait Mme de Sévigné, car, ainsi que nous l'avons dit, avec la vue la plus perçante sur les plus petits défauts des gens qui lui étaient étrangers ou indifférents, elle était aveugle pour toutes les personnes de sa société, et elle admirait aisément les très-grands seigneurs qui prenaient la peine d'être aimables avec elle. Que ne devait-elle penser et dire du neveu de M. le Prince, du fils de Mme de Longueville, si cher à M. le duc de La Rochefoucauld? Et il faut bien aussi que le jeune duc ait eu quelques grandes qualités, car il fut pleuré de ses camarades, à ce point que l'un d'eux, le chevalier de Montchevreuil, Philippe de Mornay, chevalier de Malte, ne voulut pas qu'on le pansât d'une blessure qu'il avait reçue auprès de son ami, et qu'il en mourut [1]. Toutes les dames qui s'intéressaient au beau jeune homme témoignèrent une grande douleur. Le désespoir de Mme de Longueville ne se peut exprimer, et Mme de Sévigué a pu seule essayer d'en donner une idée avec son cœur de femme et de mère. Pourquoi ne pas reproduire ce récit inimitable [2]? « Mlle de Vertus étoit retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours : on est allé la quérir avec M. Arnauld pour dire cette ter-

1. Villefore, deuxième partie, p. 152.
2. Lettre à Mme de Grignan, du 20 juin 1672, édit. Monmerqué, t. III, p. 6.

rible nouvelle. Mlle de Vertus n'avoit qu'à se montrer : ce retour précipité marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : — Ah ! mademoiselle, comment se porte monsieur mon frère ? Sa pensée n'osa aller plus loin. . Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu combat ? Et mon fils ? — On ne lui répondit rien. — Ah ! mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi : est-il mort ? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah ! mon cher fils ! Est-il mort sur-le-champ ? N'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah ! mon Dieu ! quel sacrifice ! Et là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut faire et par des convulsions et par des évanouissemens et par un silence mortel et par des cris étouffés et par des larmes amères et par des élans vers le ciel et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. » Mme de Sévigné ajoute avec une délicatesse exquise : « Il y a un homme dans le monde qui n'est guères moins touché. J'ai en tête que, s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes que l'on auroit redoublés de bon cœur. »

Mme de Longueville tomba malade ; mais peu à peu il lui fallut bien, puisqu'elle n'avait pu mourir, revoir quelques personnes. En recevant Mme de Sévi-

gné, toujours affectueuse et courageuse, elle lui parla de son fils, le marquis de Sévigné, qui était aussi à l'armée; elle lui parla même de Mme de La Fayette. Cédons encore une fois la parole à l'incomparable narratrice : « J'ai vu enfin Mme de Longueville. Le hasard me plaça près de son lit; elle m'en fit approcher encore davantage et me parla la première, car pour moi je ne sais point de paroles dans une telle occasion. Elle me dit qu'elle ne doutoit pas qu'elle ne m'eût fait pitié, que rien ne manquoit à son malheur; elle me parla de Mme de La Fayette, de M. d'Hacqueville, comme de ceux qui la plaindroient le plus; elle me parla de mon fils et de l'amitié que son fils avoit pour lui [1]. » Viennent ensuite ce peu de lignes, qui sont de trop peut-être, et où perce en se cachant l'inévitable coin d'amour-propre de tout bel-esprit, si délicat et si raffiné qu'il puisse être : « Je ne vous dis point mes réponses; elles furent comme elles devoient être, et, de bonne foi, j'étois si touchée que je ne pouvois pas mal dire [2]. »

1. Lettre du 27 juin, t. III, p. 17.

2. Sur madame de Sévigné, son génie, son caractère et ses petites imperfections, voyez ce que nous en avons dit précédemment, et surtout ce que nous en disons dans l'APPENDICE, deuxième partie. Pour nous faire pardonner les observations que la vérité nous a arrachées, nous donnons ici une lettre d'elle, entièrement inédite et bien différente de celle que nous venons de citer, adressée à Ménage, du temps de sa jeunesse, et certainement de l'année 1656, bien qu'elle ne soit pas datée, puisqu'il y est question de la onzième Provinciale, que Ménage venait de lui envoyer, et qui avait paru le 18 août 1656. Madame de Sévigné, née en 1626, avait donc alors trente ans. Elle était dans

Ce fut une consolation bien sensible à Mme de Longueville d'apprendre avec une suffisante certitude que son fils, avant de partir pour l'armée, s'était préparé à la mort et avait réglé toutes ses affaires de conscience. Cette heureuse persuasion lui donna la

toute la fleur de sa beauté et de sa gaieté. On la voit tout occupée de madrigaux et de chansonnettes, en même temps qu'elle lit avec plaisir les *Provinciales*. Elle est tellement éprise d'une chansonnette italienne, qu'elle veut la mettre sur un air de sa connaissance; et, si elle n'en trouve pas, elle est prête à en faire un, *tant elle a d'envie de la chanter* La lettre est autographe, et signée M(arie) de Rabutin. C'est un in-4° plié en quatre, avec les petites attaches de soie et le cachet parfaitement intact. En voici l'exacte copie :

« A Monsieur, Monsieur Ménage.

« Aux Rochers, ce 12 septembre.

« Je vous suis bien obligée de votre agréable et ponctuelle réponce. Il me semble qu'à un paresseux comme vous cela veut dire quelque chose; mais moy que voulés vous que je vous réponde sur la question que vous me faites, touchant les madrigaux. Ne savés vous pas bien que je suis une écolière qui n'entens rien à la beauté des vers italiens. Ne pouvant donc parler que de la pensée de l'un et de l'autre, je vous diray que celle du Guarini, quoy que fort semblable à celle du Tasse, me plaist davantage, sans que je puisse quasy dire pourquoi. Pour celuy de M. du Rinssy que j'entens un peu mieus, je le trouve admirable, et ne croy pas qu'on en puisse faire un plus beau sur ce sujet. Je l'ay sceu par cœur la seconde fois que je l'ay leu; c'est signe qu'il m'estoit bien demeuré dans la teste. Mais vous sçaurés que la petite *canzonnetta* me paroist la plus jolie du monde. Je tasche de l'ajuster sur quelqu'un de tous les airs que j'ay jamais sceus; et n'y trouvant pas bien mes mesures, je pense que j'entreprendray d'y en faire un, tant j'ai d'envie de la chanter. J'ai leu avec beaucoup de plaisir la unziesme lettre des Jenssenistes. Il me semble qu'elle est fort belle. Mandés moy si ce n'est pas vostre sentiment. Je vous remercie de tout mon cœur du soin que vous avez eu de me l'envoyer avec tant d'agréables choses. Cela divertit extrêmement en tous lieux, mais particulièrement à la campagne. Songés donc que vous ferés une charité, toutes les fois que vous en userés ainsy, et que vous obligerés une per-

force de répondre au compliment de condoléance que lui adressa l'abbé de Saint-Cyran la lettre suivante, où respire une résignation élevée et l'entier détachement de toutes les choses de la terre :

sonne qui vous aime et vous estime beaucoup plus que vous ne pensés. « M. DE RABUTTIN.

« Madame de la Troche est ici qui vous baise les mains. Mes oncles et mes enfants en font de mesme, Mandés-moi bien quelle réception vous aura fait cette belle reine de Suède. »

Si on veut connaître les trois madrigaux dont parle Mme de Sévigné, et la mystification dont elle était dupe, ainsi que Mme de La Fayette, Mlle de Scudery et d'autres beaux esprits du temps, on n'a qu'à ouvrir les *Mescolanze d'Egidio Menagio, in Parigi, appresso Luigi Bilaine*, 1678, in-8°, p. 37 et suivantes. Le madrigal attribué au Tasse était de Ménage et imité d'un madrigal de M. de Rainsi, bel esprit assez à la mode dans toute cette société, et dont on trouve des vers agréables dans les recueils de Sercy. Mme de La Fayette, donnant à plein dans le panneau, avait mis la pièce attribuée au Tasse bien au-dessus des deux autres pièces du Guarini et de M. de Rainsi. Mme de Sévigné, sans peut-être savoir l'italien aussi bien que Mme de La Fayette, mais tout autrement fine et pénétrante, préfère le Guarini au prétendu Tasse, et, par un instinct merveilleux, l'original français de M. de Rainsi à la traduction italienne que Ménage avait voulu accréditer sous le nom du Tasse. On ne devine pas quelle peut être la Canzonnetta qui paraissait à Mme de Sévigné la plus jolie du monde, et qu'elle voulait chanter.

Nous joignons ici par occasion un autre billet inédit, assez insignifiant, il est vrai, mais toujours agréablement tourné, de madame de Sévigné à M. de Gaignières, écuyer de mademoiselle de Guise, que nous trouvons à la Bibliothèque nationale, fonds Gaignières, *Lettres originales*, t. VII.

« Pour Monsieur de Ganière. Mardy.

« J'ai tenté plusieurs fois, Monsieur, d'entrer à l'hôtel de Guise pour vous faire mes sincères compliments, et vous dire la douleur que j'ay moy-mesme de la perte irréparable que nous avons faite. Mais vous savés, Monsieur, come les portes sont fermées. J'ay envoyé un de mes laquais qui ne trouva personne chés vous. Enfin, je suis réduitte à vous dire par ce billet que personne ne peut estre plus sensible que moy à tout ce qui vous touche. « La M. DE SÉVIGNÉ. »

« De Port-Royal, ce 24 juillet (1672)[1].

A M. L'ABBÉ DE SAINT-CYRAN.

« Je connois trop vostre charité pour douter de vos sentimens dans la triste occasion qui vous a obligé de m'escrire, et je suis persuadée que vous avez demandé à Dieu qu'il me soumît profondément à sa sainte volonté, quelque dure qu'elle ait semblé à ma nature. Cependant je vois bien qu'elle est remplie de miséricorde, et que je ne méritois point que Dieu rompît mes liens, puisqu'ils m'estoient plus chers que je ne le croyois moi-mesme, ce que j'éprouve par la douleur que me cause la perte de celui que Dieu vient de m'oster. Il paroît, par les dispositions qu'il lui a données devant son départ pour l'armée, qu'il l'a regardé dans sa miséricorde aussi bien que moi, joint qu'il a retranché sa vie non-seulement à son commencement, mais encore au moment où il alloit estre élevé d'une manière si extraordinaire, qu'il estoit bien à craindre que l'amour du monde ne s'emparât de son cœur et ne le remplît entièrement. Je suppose que vous savez qu'il alloit estre roi de Pologne. Si Dieu, en lui ostant la vie et l'espérance d'une couronne, lui a fait miséricorde, il lui a bien

1. Nous devons la communication de cette lettre à l'un des supérieurs de MM. les frères de Saint-Antoine, qui, avec les sœurs de Sainte-Marthe, représentent aujourd'hui Port-Royal et le continuent dignement dans le service des enfants et des pauvres.

plus donné qu'il ne lui a osté. Ainsi il n'y a qu'à adorer sa conduite et sur mon fils et sur moi ; elle est juste comme tout ce qui part des dispositions de sa providence. Je vous supplie de lui demander pour moi une adhérence entière à toutes ses volontés et un détachement intérieur du monde qui répond à celui qu'il opère extérieurement par le renversement de ma famille. Vostre charité ne me refusera pas cette grâce, et d'autant plus qu'on ne peut révérer vostre vertu et vostre mérite plus véritablement que je fais.

« A. DE BOURBON. »

« Je vous demande vos prières pour le repos de l'âme de mon fils et pour les besoins de monsieur mon frère, aussi bien que ceux de mes neveux, les princes de Conty[1]. »

1. Peut-être sera-t-on bien aise de savoir ce que devint le fils aîné de Mme de Longueville, l'abbé d'Orléans. Il survécut à sa mère au fond d'un cloître, et ne mourut qu'en 1694, même après le fils naturel de son frère, le chevalier de Longueville, emportant avec lui la race et le nom des Dunois. Lorsqu'en 1672, il apprit la mort du comte de Saint-Paul, il réclama les titres qu'il avait cédés, et les obtint, dit-on. De son côté, la duchesse de Nemours éleva des prétentions sur la principauté de Neufchâtel et Valengin, qui venait à l'abbé d'Orléans, non du chef de sa mère, mais de celui de M. de Longueville, dont elle se portait l'unique représentant. Mme de Longueville, curatrice de son dernier fils, à cause de l'état de sa raison, dut défendre ses droits. De là un procès qui dura plus d'un an et donna naissance à divers mémoires pour et contre, lesquels réunis composent un assez gros volume in-4°. Les États de Neufchâtel, qui méritaient bien d'être entendus dans une affaire où l'on disposait d'eux, repoussèrent hautement les prétentions de la duchesse de Nemours et conclurent pour Mme de Longueville. Celle-ci, qui, en soutenant les droits de son fils, ne faisait qu'accomplir un devoir, lasse de tant de mémoires et de procédures, écrivit au Roi

Le désastre qui emporta sa dernière espérance humaine permit à Mme de Longueville d'accomplir enfin son vœu le plus cher et de renoncer entièrement au monde. Elle quitta la rue Saint-Thomas-du-Louvre, alla demeurer aux Carmélites et se fit bâtir un corps de logis à Port-Royal-des-Champs, passant tour à tour sa vie dans ces deux solitudes, parmi des religieuses également, mais diversement saintes, qui répondaient à tous les côtés de son âme : les unes, qui avaient formé sa jeunesse, gardaient les tombes de sa mère et de ses deux filles, et possédèrent jusqu'en 1665 sa plus ancienne amie, Mlle du Vigean ; les autres, qui avaient élevé sa piété en

pour s'en remettre à son jugement. La collection De Camps, de la Bibliothèque nationale, t. LXXIX, nous a conservé une copie de cette lettre :

« 1673.

« M'étant crue obligée de recourir à Votre Majesté pour la supplier de prendre connoissance d'un différend dont les voies de fait auxquelles on étoit venu donnoient lieu d'appréhender de funestes suites, je n'ai point eu d'autres vues que de me soumettre entièrement au jugement qu'elle en portera, sans avoir la moindre pensée de rien excepter de ce qu'elle croiroit devoir y être compris. Je me suis donné l'honneur d'exposer à Votre Majesté les raisons qui m'ont porté à en parler comme j'ai fait dans mes écritures; mais cette réserve que j'y ai gardée, par la considération d'un État souverain qui en pourroit estre troublé, si j'avois parlé d'une autre manière, n'a pas pour but de donner des bornes à Vostre Majesté ni de soustraire rien à sa connoissance. Je me suis pleinement remise à elle de ce qu'elle croira devoir juger ou ne pas juger, en ne me réservant qu'une inviolable obéissance pour tous ses ordres. C'est, Sire, ce que je puis protester à Votre Majesté, avec la même sincérité avec laquelle je continuerai mes vœux et mes prières pour la santé et la prospérité de Votre Majesté.

« Anne-Geneviève DE BOURBON. »

quelque sorte jusqu'à son caractère, en lui faisant voir tout ce qu'il y a dans le christianisme de grandeur héroïque, qui lui avaient donné des directeurs tels que Singlin et Sacy, et au milieu desquels elle trouvait encore Mlle de Vertus et Mme de Sablé, ses confidentes et ses compagnes chéries dans le siècle et dans la pénitence. Elle se consume ainsi lentement dans des austérités toujours croissantes et s'y éteint en 1679.

La correspondance que nous venons de parcourir ne va pas jusque là ; elle finit à peu près où commence une autre et suprême correspondance que Mme de Longueville entretint avec M. Marcel, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, son dernier directeur. Celle-ci contient pour ainsi dire les derniers soupirs de cette âme fatiguée : elle ne se rapporte qu'à Dieu, tandis que la première, avec Mme de Sablé, garde encore, ainsi qu'on l'a vu, un caractère et un intérêt humain. Commençant vers 1660, au retour de Condé en France, et se prolongeant quelques années après la mort du jeune duc de Longueville, elle fournit plus d'un document nouveau sur les affaires de Port-Royal, où les deux amies jouent un si noble rôle ; elle met à découvert pour la première fois l'intérieur de Mme de Longueville et les luttes douloureuses qu'elle eut à soutenir au sujet de ses enfants ; elle nous fait vivre dans son commerce intime, et nous montre sous ses aspects les plus différents cette déli-

cate, affectueuse et forte nature. Nous osons même soutenir qu'au point de vue purement littéraire, cette correspondance a aussi son importance. Mme de Longueville y paraît bien ce qu'elle est, une femme d'un grand esprit et d'un grand cœur, qui, sans avoir reçu l'éducation classique de Mme de Sévigné, de Mme de La Fayette, de Mme de Malnoue, de Mme de Fontevrault, s'est formée à l'école de la plus parfaite compagnie, et parle la meilleure langue, celle qu'elle entendait parler autour d'elle aux plus beaux génies de son temps dans la guerre, dans la politique, dans l'Église. Son style n'a pas, il est vrai, le poli et le fini qui manque aussi à celui de Corneille, et n'appartient qu'aux écrivains de l'époque de Louis XIV; mais il a une flexibilité admirable, de la grâce à la fois et de l'énergie, par-dessus tout le plus grand air et une souveraine distinction. On peut dire enfin qu'elle représente à merveille, dans ses qualités et dans ses défauts, la littérature aristocratique et naïve, haute et négligée, spirituelle et inculte, de la première moitié du XVIIe siècle.

Mme de Sablé a son rang aussi dans cette littérature. Inférieure à son amie par le caractère et par l'âme, elle a plus de goût, elle écrit mieux, ou du moins avec plus de soin, sans aller jamais jusqu'à la recherche. Son don particulier était une raison ingé-

1. APPENDICE, fin de la IIe partie.

nieuse et aimable; son rôle a été d'exciter et de faire valoir l'esprit des autres; son honneur, d'inspirer et de voir sortir de son modeste salon des productions illustres qui protégent sa mémoire. Sur la fin de sa vie, à l'exemple de Mlle de Vertus et de Mme de Longueville, elle se pénétra de jour en jour davantage de l'esprit de Port-Royal, et elle devint plus pénitente, plus résignée, plus tranquille. Elle, qui avait tant redouté la mort, la vit venir avec moins de trouble qu'on n'aurait pu croire, et finit doucement et humblement. Cette fille du maréchal de Souvré, cette femme d'un Montmorency-Laval, cette ancienne amie de Henri de Montmorency, cette élève de l'hôtel de Rambouillet, cette précieuse, cette raffinée, qui avait porté si loin le goût de toutes les délicatesses, mourut en véritable chrétienne. Elle ne voulut pas partager les tombeaux de sa famille, ni même reposer à Port-Royal, à côté de ses saintes et nobles compagnes : elle ordonna qu'on l'enterrât dans le cimetière de sa paroisse comme une personne du peuple, sans pompe et sans cérémonie [1].

Pour nous, sans prétendre l'élever trop haut, nous nous sommes complu à recueillir tout ce qui pouvait rester d'une personne qui a tenu une assez grande place dans son temps, qui a pris part à plus d'une affaire importante, politique, religieuse, littéraire,

1. APPENDICE, les dernières pièces de la 1re partie.

et dont le nom reste attaché à la société charmante qu'elle rassembla et garda longtemps autour d'elle, et que nous avons essayé de faire revivre un moment dans ces légères peintures.

APPENDICE

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRES DIVERSES DE Mme DE SABLÉ OU A Mme DE SABLÉ

TIRÉES DES MANUSCRITS DE CONRART ET DES PORTEFEUILLES DE VALANT.

I.

QUELQUES BILLETS DE LA JEUNESSE DE Mme DE SABLÉ

La Bibliothèque nationale possède un volume in-folio composé des minutes des diverses lettres que Mme de Sablé a écrites à plusieurs époques de sa vie. Tantôt ces minutes sont de la main même de Mme de Sablé, tantôt de la main de Valant avec des corrections de la marquise; quelquefois ce sont de simples copies. Ce volume doit être considéré comme faisant partie de la collection de Valant. On l'en a mal-à-propos détaché pour le mettre au *Supplément français*, 3029,8. Au dos : *Lettres de madame de Sablé.* A la première page : *Lettres de madame la marquise de Sablé à divers.*

Les plus anciens de ces billets remontent à la jeunesse de Mme de Sablé, et sont adressés à un M. Renard dont nous ne savons absolument rien, sinon qu'il était entré assez avant dans l'intimité de la marquise et qu'il lui rendit beaucoup de petits services. Les nombreuses lettres de l'abbesse de Saint-Amand, dans les portefeuilles de Valant, parlent souvent de ce M. Renard comme d'un vieil ami de la famille. Il semblerait qu'entre M. Renard et Mme de Sablé il y aurait eu autrefois un peu de coquetterie, au moins par manière de badinage, à en juger par les premiers billets

qui sont assez singuliers. Il y en a un où il est question de Mlle de Hautefort et de ses chastes amours avec Louis XIII.

1° A M. Renard (billet sans date et déchiré en plusieurs endroits) :

« Vous estes plus fou que (l'on peut l'estre aux) petites maisons. Cela est bien vilain (qu'en) quelque estat que je puisse estre, (vous) ne vouliez pas me voir. Cela est bien contre la générosité. »

2° Autre billet sans date :

« J'accuse maintenant plus tost les soins que vous avez de vostre mignonne Hautefort que notre ancienne brouillerie, de me causer votre oubli, duquel je me plains encore davantage et vous en ai déjà témoigné mon ressentiment... Je vous voulois dire en mesme temps que je me coiffe tous les jours à boucles et ne perds jamais un jour du Cours. J'espère que si je me conserve en l'estat où je suis, vous ne me serez pas si cruel, quoique je mesle à tout cela les prestres, les médecins et les moines. Je vous prie, par l'amitié passée, de m'écrire, mais non pas pour me mander des nouvelles de l'amour du Roi; car encore que je sçai ce qui s'en peut savoir, j'en croi si peu que je la nie tout à fait ou ne lui donne pas un plus long terme que sa première confession. Je me réjouis pourtant que cela ait valu une pension à Mme de La Flote [1], et vous dirois que je trouve la beauté de la petite cousine [2] digne de ce miracle si je n'étois faschée de sentir que vous l'aimez mieux que moi à cette heure. »

3° Autre billet sans date :

« Les paroles étant si fort au dessous du desplaisir que j'ai de la disgrâce de mon frère (le commandeur de Souvré), il seroit inutile d'en employer pour vous l'exprimer. Néantmoins, il faut que je die, pour me soulager, que l'injustice du siècle mérite une punition du ciel, et que je ne suis point assez vertueuse pour m'empescher de la désirer, étant la seule satisfaction que je puisse prendre en ce fâcheux accident... Une lettre que je vous ai écrite, huit jours devant que vous m'ayez appris la nouvelle du retranchement des quatre mille écus, vous a pu

1. Mme de la Flotte était grand'mère de Mlle de Hautefort et dame d'atours de la reine Anne. Voyez les *Mémoires de madame de Motteville*, t. I, p. 60.

2. Si Mlle de Hautefort était cousine de M. Renard, celui-ci devait être un homme de qualité, ou au moins d'une certaine importance.

donner une preuve que mes songes ne sont que trop véritables, puisqu'ils m'avoient représenté mon frère sortant du cabinet du Roi dépouillé jusques à la chemise. Mais tout cela ne m'empêche point de me flatter d'une légère espérance que si vous avez pris la voie de M. le Cardinal pour nous recommander, il ne soit peut estre bien aise de se faire un ami assuré, en remettant mon frère en son premier estat... Si vos affaires vous obligent à partir sans me dire adieu, croyez que j'en aurai beaucoup de regret et que je conserve l'amitié que j'ai pour vous aussi véritablement en vostre absence qu'en vostre présence...»

4° A M. Renard:

« 30 octobre 1668.

« J'ai toujours une grande honte quand on me veut donner quelque chose, et elle devient bien plus grande quand je suis obligée de prendre ce qu'on me donne. Cependant je n'en ai point, de recevoir le présent que vous avez la bonté de me faire, parce que je le regarde comme une véritable marque de vostre estime pour moi, et ainsi j'aurais cru vous offenser de le refuser. Je vous assure qu'encore que j'y considère tout ce qui y est de beau, d'exquis et d'utile, j'y sens bien davantage le mouvement de vostre cœur qui s'est appliqué à remarquer que je donne quelquefois à disner à des gens de considération avec des nappes rapiécées. Mais vous qui êtes aussi économe dans le besoin que magnifique dans l'abondance, comment avez-vous pu me donner cette facilité de ne pas refuser les gens qui sont si frians de mes potages? Je n'entreprens pas de vous remercier, car quelles paroles pourroient exprimer ce que je sens, et ce que je dois sentir pour vous! »

II.

DES LETTRES DE COSTAR A MADAME DE SABLÉ. — UN BILLET INÉDIT DE VOITURE.

On lit dans Tallemant, t. IV, p. 88, l'historiette suivante, sur la lettre de d'Avaux et la réponse de Mme de Sablé que nous avons données au chapitre premier, p. 26-29 :

« M. de Laval ayant été tué à Dunkerque, M. d'Avaux écrivit une lettre bien faite et bien civile à la marquise de Sablé, qui, n'étant pas encore trop en état d'écrire, pria

Costar de répondre pour elle. Lui, qui ne demandoit pas mieux, fit une réponse et la lui porta : elle fit semblant d'en être contente; mais, à peine eut-il le dos tourné, qu'elle s'écria : « Ah! mon Dieu! la méchante lettre! que je n'ai garde de l'envoyer! » Costar, qui n'étoit pas de son avis, en avoit gardé copie, et aussi de celle de M. d'Avaux, et fut ravi d'avoir une occasion de se pouvoir louer en tierce personne. Il va donc chez Mme de Saint-Thomas..... là, il se mit à lire la lettre de M. d'Avaux; on la trouva fort belle. « La réponse, dit-il, est tout autre chose. » Il la prend et en fait admirer jusqu'aux virgules. Il se trouva d'assez sottes gens chez cette femme auxquels pourtant il ne put refuser d'en laisser prendre copie; de sorte que l'une et l'autre lettre coururent bientôt les rues. Quelques jours après, M. de Maisons, le fils, demanda à la marquise s'il n'y avoit point moyen d'avoir copie de la lettre qu'elle avoit écrite à M. d'Avaux. Elle lui dit que jamais de sa vie elle n'avoit donné copie d'aucune lettre qu'elle eût écrite. Le lendemain il y retourne, et lui dit en entrant : « Madame, voilà ce que vous me refusâtes hier. » Elle, bien étonnée, prend le papier, et trouve que c'étoit la réponse de Costar; elle lui conta l'histoire, et qu'elle avoit fait une autre lettre qu'elle avoit envoyée à Munster. »

Costar est un bel esprit d'un ordre inférieur qui s'efforça surtout d'imiter Voiture, et se fit une petite réputation à sa suite, en publiant toute la correspondance qu'il avait eue avec lui : *Les Entretiens de Monsieur de Voiture et de Monsieur Costar*, in-4°, 1654. Un peu plus tard, en 1658 et 1659, il publia aussi, à l'exemple de Balzac, les lettres qu'il avait écrites à diverses personnes de sa connaissance, hommes et femmes, dont la plupart vivaient encore. Parmi ses correspondantes se trouvent avec Mme de Sablé, Mme de Chevreuse, Mme de Guémenée, Mme de Rambouillet, Mme de Nouveau, Mme de La Fayette et Mme de Sévigné elle-même. En général, ces lettres sont d'une extrême fadeur, mais on y peut glaner plus d'un détail nouveau sur la littérature et

la société du temps. Voici ce que nous avons tiré des onze lettres à Mme de Sablé, t. I, p. 362-390.

La première, qui est la 142e du recueil, nous apprend que Mme de Sablé, jeune encore, avait été fort malade de la petite vérole, et avait manqué d'y laisser sa beauté : « Je sais bien que les marques en paraîtront quelque temps encore, et que ce parfait mélange de blanc et de rouge, qui composoit le plus beau teint du monde, sera troublé quelques mois peut-être..... » Outre Mlle de Chalais[1], Mme de Sablé, dans sa jeunesse, avait aussi à son service, comme dame de compagnie, Mlle de Bois d'Amour, que Costar célèbre sur tous les tons. Dans une autre lettre (la 145e, page 369), engageant Mme de Sablé à se consoler de la mort d'une de ses amies, il lui dit, en vrai style de l'abbé Cotin : « Ne gâtez pas les plus beaux yeux de la terre, et vous souvenez qu'il n'y en a point au monde, si ce ne sont ceux de la Jalousie, qui n'ayent intérest à la conservation des vostres..... » Quelquefois on est tout près d'un renseignement curieux, mais on le manque, parce qu'au lieu d'un nom propre, on trouve trois étoiles. Dans le passage suivant est caché le nom d'un des adorateurs de Mme de Sablé. Costar qui, à la manière de Voiture, se donne pour fort épris de la dame, lui dit qu'il surpasse en amour tous ses rivaux : « Je m'assure aussi que monsieur *** même ne me disputeroit pas cette gloire, et s'il avoit vu mon cœur comme il a vu votre visage, il avoueroit que les deux choses les plus approchantes de l'infini, ce sont vos mérites et la passion avec laquelle je suis, etc... » — Lettre 148, p. 377. « ..... La fortune vous blesse aussi souvent qu'elle fait les autres personnes, et ne vous épargne pas davantage; mais il semble qu'elle s'en repente aussitôt, et qu'elle veuille guérir par miracle les plaies qu'elle vient de faire. Elle vous

1. On sait quel crédit avait Mlle de Chalais auprès de sa maîtresse et quel soin en prenaient les beaux esprits qui faisaient leur cour à Mme de Sablé. *Lettres de Costar à Conrart, ibid.* pages 704, 708, 714, 719. Costar lui écrit à elle-même, *ibid.* p. 895.

porte plusieurs coups, mais ils sont tous favorables, et on diroit qu'une plus haute puissance lui retient le bras; un peu plus avant, le cœur ou le foie en eussent été offensés; il ne s'en faut rien que l'artère ne soit coupée : vous voilà pourtant debout un moment après, ou plutôt vous n'en gardez pas seulement le lit. La fièvre quarte vous fait la taille, la petite vérole ne vous gâte point le teint, et on ne jugeroit pas que vous l'eussiez eue, si on ne s'apercevoit que vous la craignez un peu moins que vous ne faisiez. » — Lettre 149 : Il la remercie de l'éloge qu'elle veut bien faire de lui dans le monde : « Si j'ai toujours aimé avec tant de déréglement les louanges que je recevois de vous, lorsqu'elles ne passoient pas votre ruelle et qu'elles n'étoient tout au plus écoutées que de vos femmes, il est impossible que la gloire que vous me donnez à cette heure, au lieu où vous êtes, ne me touche bien davantage sans comparaison. Maintenant où vous parlez ce sont tous échos. Il ne sort pas un seul mot de votre bouche qui ne tombe dans quelque oreille qui en soit digne..... Pour le moins me puis-je promettre que M. de Voiture ne s'opposera point à cette bonne opinion que vous voudrez donner de moi, et que Mme la comtesse de Maure, qui si souvent se rencontre avec vous dans les mêmes songes, ne sera pas en cette occasion d'un avis éloigné du vostre. » — Lettre 151, p. 385 : « Quoi! Madame, vous faites à cette heure réponse comme une autre quand on vous écrit, et on reçoit ponctuellement de ces jolies lettres qui venoient autrefois si tard et qui me coustoient tant d'inquiétudes et d'impatiences, quand je n'étois qu'à dix lieues de vous[1] et que *Saupiquet* me les apportoit? Je m'attends qu'un de ces jours on me mandera que vous allez à Saint-Germain tous les mois et toutes les semaines au Petit-Luxembourg et à l'hôtel de Condé, que même vous n'appréhendez plus le tonnerre, ni tout ce qui

1. Lorsque la marquise était à Sablé, à dix ou douze lieues du Mans, où se trouvait alors Costar, auprès de l'abbé de Lavardin.

tue, et qu'il ne vous reste plus rien de vous que la beauté, l'esprit et la générosité..... Depuis que je suis ici, j'ai beaucoup lu, et n'ai rien écrit qui mérite que vous le lisiez. Je n'ai songé qu'à devenir ce qui s'appelle bien savant, et n'ai guère fait autre chose que de me rendre capable de disputer quelque jour en votre présence contre monsieur de ***, de quelques points de philosophie ou de la plus fine théologie. Nous dirons des mots étranges et nous aurons bien de la peine à nous empêcher de parler latin, ou à expliquer le françois que nous aurons fait. Mais surtout je m'imagine que ce vous sera quelque divertissement de nous voir aux prises, Monsieur *** et moi dans votre petite chambre. Il en suera à grosses gouttes, je vous en réponds, Madame; il changera vingt fois de place, il criera bien haut et frappera même du pied. Monsieur de Voiture sera là qui se moquera de notre jargon, et qui dira là dessus de plaisantes choses. Il fera semblant de nous vouloir accorder, et je suis trompé s'il ne gaste tout. Vous en rirez de bon cœur avec Mlle de Chalais..... »

Les lettres de Voiture à Mme de Sablé sont d'une tout autre qualité que celles de Costar. Nous les avons indiquées au chapitre I, page 9, note 2. Nous en pouvons parler ici avec un peu plus de détail.

Dans la première édition de Voiture, il n'y a pas une seule lettre adressée à Mme de Sablé[1]. C'est dans la seconde[2] que paraissent les sept lettres à la marquise avec un billet à Mlle de Chalais. Depuis, ce nombre n'a pas été augmenté, même dans l'édition de 1745. Il est vraisemblable que ce fut Mme de Sablé qui communiqua ces lettres à l'éditeur, Martin Pinchesne, neveu de Voiture; et en les communiquant elle y introduisit ou exigea bien des changements. On s'en peut assurer en

1. Cette édition in-4° porte le millésime de 1650, mais elle a réellement paru à la fin de 1649. Après le privilége, on lit ces mots : Achevé d'imprimer pour la première fois, le 30 novembre 1649.

2. Elle est de la fin de 1650, et in-4° comme la première. — « Achevé d'imprimer le 30 novembre 1650. » Voyez les lettres XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, LXXXVIII, CVIII.

les comparant avec les copies fidèles que Conrart nous en a conservées, dans ce même tome X, in-4°, où déjà nous avons trouvé la lettre de d'Avaux à Mme de Sablé avec la réponse de celle-ci, le billet en vers de Maulévrier à Mlle de Chalais, et les lettres jusqu'alors inédites de d'Avaux à Voiture sur Mme de Longueville, publiées dans *la Jeunesse de Madame de Longueville*, ch. IV, p. 316. Ce volume précieux, bien des fois signalé par nous à la curiosité des amateurs du XVIIe siècle, nous offre les sept lettres de Voiture à Mme de Sablé, telles qu'elles étaient avant les altérations qu'elles ont subies. On y trouve bien des phrases et quelquefois des pages entières qui manquent dans les éditions; et bien entendu les endroits supprimés sont précisément les plus piquants. Et on ne s'est pas contenté d'altérer les lettres que l'on publiait, soit celles à Mme de Sablé, soit celles à Mme et à Mlle de Rambouillet : on en a très-volontairement négligé un certain nombre. En effet, ce tome X contient une lettre inédite de Voiture à Mme de Rambouillet, commençant par ces mots : « Vous m'avez appris en trois lignes tout ce que je désirois savoir. Selon la brièveté du style et l'importance des matières, il me sembla d'abord que c'estoit une Lacédémonienne qui m'escrivoit, etc..... »; une autre lettre fort curieuse, adressée à Mlle de Rambouillet, le 3 juillet 1642, sur la défaite du parti de Monsieur, Gaston, frère de Louis XIII, après la découverte du complot de Cinq-Mars : « Mademoiselle, Monsieur est perdu, et tous ses gens, d'une perte, à mon avis, infaillible et certaine. Voyez en quel estat doit estre mon esprit, etc..... »; enfin, une lettre nouvelle à Mme de Sablé qui, sans avoir beaucoup d'intérêt quant au fond, a, comme à l'ordinaire, un rare agrément, et nous a paru mériter de voir le jour :

A Mme LA MARQUISE DE SABLÉ.

« Madame,

« Les précautions avec lesquelles vous priez mademoiselle de Chalais de me parler de votre affaire, m'ont semblé estre d'une personne peu

judicieuse et peu généreuse; car vous avez mal jugé de mon cœur, et vous me devez faire présumer que vous ne vous résoudriez pas aisément à me faire un plaisir important, puisque vous avez tant de peine à demander de moi un si léger service. Sur ma part de paradis, j'aurois fait pour maistre Jean ce que vous avez eu peur que je vous refusasse, et quand ce seroit ma vie que vous eussiez désirée, c'eût été encore la demander avec trop de façon que de la demander de la sorte. Je suis bien marri que vous, qui vous vantez dans la mesme lettre d'avoir un bonheur particulier pour connoistre les cœurs, connoissiez si mal le mien, et que vous soyez si loin d'imaginer jusques où va mon affection pour votre service. Mais, ce dites-vous, il y a des personnes... Je vous avoue, Madame, que je ne croyois pas qu'il pût arriver que vous parlassiez jamais de moi en ces termes-là; et, sans mentir, il ne se peut rien de plus offensant. Pour vous dire le vrai, toute cette procédure me semble étrange, et d'une autre que de vous; et je m'étonne que cela soit arrivé à une personne qui a tant de jugement dans toutes les autres choses, et en laquelle je puis dire que je n'avois rien vu jusqu'à cette heure qui pût déplaire. Ne trouvez pas, s'il vous plaist, Madame, que je sois trop rude, ni que j'écrive du stile de Mme de Querveno. Considérez le sujet que j'ai de me plaindre, et si vous voulez que mon ressentiment passe, trouvez bon que je m'en sois déchargé le cœur. Je fus hier voir M. d'Irval, qui est celui que vous appelez M. d'Avaux [1], et qui est surintendant des affaires de M. de Mantoue; je ne pus parler à lui, parce qu'il estoit malade. Je fus trouver de là un nommé M. Pépin, qui est intendant de la mesme maison, fort entendu et fort de mes amis; je lui dis que l'on m'avoit donné avis de telle chose touchant la pairie du Maine. Il me dit qu'il y avoit longtemps qu'il le savoit, et qu'il croyait y avoir remédié. Je lui demandai comment? Il me répondit : En remontrant à M. de Bulion et à M. le garde des sceaux l'injustice que ce seroit, et qu'ils ne sauroient venir à bout de cela, pour ce que ce seroit renverser toutes choses, et que nous nous opposerions partout à la vérification de l'Édit par lequel on voudroit faire passer cela. Et en effet, me dit-il, je crois que c'est une chose qu'ils ne sauroient faire, si ce n'est que le Roi y voulût à toute force employer toute son auto-

1. Jean-Antoine de Mesme, seigneur d'Irval, le frère cadet de Henri de Mesme, président au parlement de Paris, et de Claude de Mesme, comte d'Avaux, le diplomate. C'est M. d'Irval qui a continué la maison des de Mesmes. Il est le père du célèbre de Mesme, membre de l'Académie française, etc. Sur les de Mesme, voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, chap. IV, p. 369.

rité, et qu'il ne croignoit point que cela se fît; que toutes les pairies estoient vérifiées au parlement; qu'ainsi il ne consentiroit jamais à la vérification; que quand bien mesme le Grand Conseil vérifieroit l'Édit, ils ne laisseroient pas de porter toujours les appels de leurs pairies au parlement, qui les recevroit toujours par l'intérest qu'il a à les conserver. Il ajouta qu'ils avoient donné un mémoire à M. le garde des sceaux, par lequel ils lui montrent qu'en tirant quelque chose des justices des bailliages prochaines de Laval et des lieux circonvoisins, ils pourroient faire la mesme chose sans toucher à la pairie du Maine. Je lui demandai si dans ce mémoire Bois Dauphin y estoit. Il me dit que non. Et Sablé? lui dis-je. Pour Sablé, ce dit-il, je n'en sais rien; et après y avoir un peu pensé : Oui, je crois que Sablé y est; oui, il y est. Mais, lui répliquai-je, c'est une pairie. Il me dit qu'il ne le savoit pas. Je lui dis là-dessus que j'estois extrêmement serviteur de Mme la marquise de Sablé; que je serois bien fâché que l'on lui fît tort en cela; que je lui allois écrire pour lui en donner avis, et quel chemin il me conseilloit de vous faire prendre pour empêcher cela. Celui mesme, me dit-il, que nous avons tenu : crier, faire du bruit, parler à M. le cardinal, à M. de Bulion et au garde des sceaux. Il me dit que le garde des sceaux n'en avoit point envie. Voilà, Madame, tout ce que j'ai à vous dire sur cela; si à la suite il faut faire quelque autre chose, et beaucoup plus difficile, commandez-le moi avec autorité, si vous voulez que j'oublie le dépit que vous m'avez fait; et croyez que je ne suis point de ces personnes qui ont peine à parler, à écrire, ou à faire quelque chose pour servir leurs amis. Que cette affaire, au reste, vous confirme en la résolution de venir ici, et vous fasse voir qu'il est toujours bon d'estre à Paris pour mille rencontres. Je vous remercie très-humblement, Madame, de vos melons que je reçus hier, et qui sont bien meilleurs que les autres. Mais je ne suis pas à cette heure en humeur de faire des remerciments; et tout ce que je puis faire, c'est d'assurer Armande et sa secrétaire [1] que je les aime de jour en jour davantage, et que je ne souhaite rien tant que de les voir. Néanmoins, Madame, au milieu de tout mon mécontentement, je ne puis achever cette lettre sans vous dire que jamais personne au monde ne vous respectera, ne vous estimera, ne vous aimera autant que moi. »

1. Armande et sa secrétaire ne peuvent guère être que Mme de Sablé et Mlle de Chalais. Nous ignorons entièrement pourquoi on donnait à Mme de Sablé le nom d'Armande dans la société de l'hôtel de Rambouillet.

III.

Mme DE SABLÉ A CUREAU DE LA CHAMBRE

Mme de Sablé s'occupait trop de sa santé pour ne pas rechercher les médecins celèbres ; aussi était-elle liée avec Cureau de la Chambre, né au Mans en 1594, médecin du chancelier Séguier, puis de Louis XIV, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, mort en 1669, et qui a laissé une foule d'ouvrages de philosophie, de médecine, de physique et de littérature, parmi lesquels on ne lit guère plus aujourd'hui que *les Caractères des passions*, dont il y a une charmante édition elzévirienne en cinq petits volumes in-18. On y joint d'ordinaire *l'Art de connaître les hommes*. Il est le père de l'abbé de la Chambre qui était aussi de la société de Mme de Sablé, ainsi que nous l'avons dit. *Le Supplément français*, 3029,8, contient quelques billets de Mme de Sablé à Cureau de la Chambre qui ne nous ont pas paru indignes d'être conservés.

1° Mme de Sablé à Cureau de la Chambre, avec cette note de Valant : « Mme de Sablé à M. de la Chambre, sur son escrit, *du Souvenir* [1], qu'il avoit laissé à Mme pour deux jours » :

« 17 juillet 1663.

« C'est véritablement en cette occasion qu'on voudroit bien dire qu'on n'est pas esclave de sa parole, car rien n'est plus capable de donner la tentation d'y manquer, que le plaisir que j'aurois de garder vostre escrit un an au lieu d'un jour. Ce ne seroit pas trop pour estudier de si belles et de si grandes choses. Cependant par cet esclavage je vous le renvoye avec un fort grand regret Pour la lettre [2], je crois que vous voulez bien me la laisser. Il n'a jamais esté rien escrit de si beau ni de si galant. »

1. Cet écrit a depuis formé le chapitre II du livre IV du *Système de l'âme, par le sieur de la Chambre*. Paris, 1665, in-12.
2. Vraisemblablement la lettre de dédicace au Roi.

2° A M. de la Chambre :

« 6 novembre 1663.

« Il y a longtemps que l'on dit dans le monde que, quand j'ai peur ou que je suis malade, je n'ai point d'amis. Personne ne pourroit mieux prouver cette vérité que vous, car je ne crois pas en avoir un meilleur. Cependant la peur que j'ai eue que vous eussiez reçu le petit de Coislin [1], jointe à mon mal, m'a tellement troublée que je vous ai reçu comme un indifférent, et à cette heure que j'ai un peu repris mes esprits, je n'attends pas que je puisse vous escrire de ma main pour vous en faire réparation; car je ne puis estre plus d'un quart d'heure sans vous assurer, quoi qu'on die de mes craintes et de mes maladies, que j'aurai toute ma vie la mesme amitié et la mesme estime que j'ai toujours eues pour vous; et quand mon rhume sera passé et que vous serez un peu purifié du mauvais air de ce pauvre petit, j'espère que vous voudrez bien reprendre le fil de l'histoire du coq et de la poule [2]; et comme je sçai que vous aimez les parfums, je vous envoye les meilleures pastilles du monde. En attendant, j'achèverai de lire l'histoire du Nil [3]. »

3° A M. de la Chambre (sans date. Peut-être ce billet, ainsi que le suivant, est-il adressé à l'abbé de la Chambre et non pas à son père) :

« L'espérance que vous m'avez donnée de me faire deux biens tout à la fois m'a fait retarder jusques à cette heure à vous remercier des soins que vous avez eu de faire response à la question que je vous avais envoyée. Mais je crains que le tems que vous prendrez pour accomplir votre promesse soit si long que, si je l'attendois, vous eussiez sujet de douter de ma reconnoissance. Il faut donc vous dire que je voudrois avoir d'aussi belles paroles que vous en méritez pour vous la bien exprimer. Mais comme les soins du plus honnête et du plus paresseux homme du monde ne se peuvent payer, je suis réduite à

1. Le fils que sa belle-fille, la marquise de Laval, avait eu de son premier mari, le marquis de Coislin.

2. La Chambre avait sans doute parlé à Mme de Sablé du Coq et de la Poule, en l'entretenant de son opinion sur la connaissance des animaux. On peut voir, dans les *Caractères des passions*, t. II, le chapitre où il leur accorde le raisonnement et le langage, et les réponses qu'il fait aux objections de Chanet dans le *Traité de la connaissance des animaux*. Paris, 1647, in-4.

3. Autre écrit de Cureau de la Chambre.

vous dire tout simplement que je vous suis infiniment obligée. Vous verrez bien que parmi cette civilité je fais un petit reproche à vostre paresse, parce qu'elle m'a fait beaucoup perdre quand vous ne m'avez pas escrit dans les occasions où il sembloit que vous y estiez obligé, pour ne me laisser pas si longtemps en doute si vous aviez reçu mes lettres et mes questions. Et enfin toute cette petite querelle veut dire que j'aime mieux deux de vos lettres qu'une; et en vérité je crois avoir tant de part aux avantages que vous avez toutes les fois que vous vous montrez tel que vous êtes, qu'il me semble que c'est me dérober quelque chose que de me retrancher ce bien-là. »

4° « Je prends mon tems en ces jours de jubilé pour vous demander pardon et pour vous pardonner aussi; car nous avons l'un et l'autre nos torts : moi, d'avoir esté si engourdie que je n'ai pu me résoudre à vous escrire une seule lettre depuis que vous estes parti; et vous, de vous estre contenté de ne me dire que de petits mots jolis et fort spirituels, au lieu de remplir le vide de vostre solitude par de grandes et braves lettres qui m'apprissent de vos nouvelles, et comme vous portez cette grande retraite, et ce que vous y avez appris qui vous puisse aussi apprendre à bien faire. Je vous assure pourtant, contre toutes les apparences du plus vilain oubli du monde, que je parle souvent de vous, que je vous souhaite sans cesse ici, et que toutes les fois que je vois des esprits de travers et des raisons sans raison, je m'écrie que vous n'êtes pas ainsi... »

IV.

M. DE LA BROSSE A Mme DE SABLÉ SUR LA LOGIQUE DE PORT-ROYAL

« Enfin, j'ai reçu le livre que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Je l'ai lu ou plutôt dévoré avec toute la satisfaction imaginable. Après le jugement que vous en aviez fait, et que vous aviez eu la bonté de me mander, je n'attendois pas autre chose; aussi étoit-ce ce qui me faisoit porter avec impatience le long temps que j'estois à le recevoir J'oserai néantmoins vous dire qu'elle eust été encore bien plus grande, si vous m'en eussiez nommé l'autheur. Mais sans doute que vous vouliez voir si je pourrois le reconnoistre. Je croi, madame

l'avoir fait, et c'est ce qui me donne davantage de vénération, s'il faut ainsi parler, pour cet ouvrage. L'autheur est une personne trop consommée en toutes sortes de sciences pour croire qu'il pût rien sortir de sa plume que de très rare et ensemble très achevé. Cela me fait souhaiter que quelque jour il se veuille donner la peine de traiter la physique sur les principes qu'il semble le plus approuver dans cette logique. Assurément ce seroit pour rendre très-commune cette sorte de philosophie qui, pour estre la plus subtile aussi bien que la plus raisonnable, a besoin d'estre expliquée d'une façon toute particulière, afin de détacher imperceptiblement les esprits des vieilles préoccupations de l'école. Que si jusques à présent elle n'a pas eu autant de sectateurs qu'elle devroit, ou plutost si tous ceux qui se meslent de philosophie ne l'ont pas embrassée, je crois que cela vient en partie de ce que celui qui l'a inventée ou plus tost renouvelée dans ces derniers temps, l'a proposée d'une manière qui n'est pas propre pour s'insinuer dans l'esprit de toutes sortes de personnes. C'estoit un homme qui étoit tout dans la spéculation, et qui, ayant un esprit accoutumé aux abstractions, s'est persuadé que les autres suivoient aisément la force de son génie, et que pourvu qu'il ne dit que des choses tout à fait raisonnables, elles seroient incontinent reçues. Mais il falloit auparavant destruire les préoccupations ordinaires en les prenant dans leur première naissance et en faire voir insensiblement la fausseté. C'est ce que l'autheur de cette logique fait admirablement bien en deux ou trois rencontres de son livre, et ce que je voudrois de tout mon cœur qu'il voulût faire dans un ouvrage entier de physique. Vous pouvez, Madame, beaucoup sur son esprit. Persuadez-le, s'il vous plait, dans le relasche de ses occupations plus sérieuses, de donner quelques heures à ce travail. Quoi que ses ennemis en puissent dire, il a éclairé beaucoup de vérités très importantes en la religion. Il ne doit pas pour cela négliger les vérités de la nature, puisqu'après tout, la vérité est toujours la mesme, soit qu'on nous la propose comme divine ou comme naturelle. Je crois, Madame, qu'il fera cela d'autant plus aisément que c'est une chose qu'il a déjà assez méditée et sur laquelle il a fait toutes les réflexions possibles. Il ne lui reste qu'à les mettre en ordre et à les donner au public.

« Mais puisque je me suis desjà tant étendu sur ce sujet, permettez-moi, Madame, que je vous dise que j'eusse encore souhaité une chose dans la logique que cet excellent autheur nous a donnée. C'est qu'il eût donné quelques règles sur la manière de lire les livres qui sont déjà composés, et sur les principales réflexions qu'on doit faire en les

lisant. Cela sans doute est une partie de la logique, et je suis assuré que ce grand homme ne manque point de quelque méthode particulière à cet égard. N'ayant jamais fait grand cas de la logique comme on la traite dans les écoles, je me suis plus appliqué à celles qui ont esté composées par les Allemands. Ils s'étendent tous fort amplement sur cette matière et en donnent beaucoup de préceptes; mais le plus souvent, ils embrouillent plus l'esprit par leurs continuelles divisions et subdivisions qu'ils ne lui donnent de lumière. Je pense que cet illustre autheur n'auroit pas peu obligé le public, s'il avoit prescrit la méthode qu'on doit suivre en cela, et s'il avoit donné les règles les plus générales qu'on doit observer dans la lecture des livres. J'ai vu beaucoup de personnes qui m'ont témoigné que c'estoit là une des plus grandes difficultés qu'ils eussent dans leurs études. J'avoue, Madame, que ce seroit apprester à rire à toute autre personne de vostre qualité que de l'entretenir de ces sortes de choses. Mais outre qu'il n'y a rien de ce qui regarde les lumières de l'esprit où vous ne preniez une très grande part, m'ayant fait l'honneur de me communiquer un ouvrage de logique, c'est à dire de la partie de la philosophie la plus espineuse, j'ai cru qu'il n'y avoit rien en matière de science dont je ne pusse prendre la liberté de vous parler. C'est, Madame, ce que j'ai fait en partie pour vous témoigner l'estime que je fais de toutes les choses auxquelles vous donnez votre approbation, mais principalement pour vous assurer du respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur,

« De Labrosse. »

Portefeuilles de Valant, t. VII, p. 398.

V.

Mme DE SABLÉ A L'ÉVÊQUE DE COMMINGE, AU CARDINAL ROSPIGLIOSI ET A DIVERSES PERSONNES DE PORT-ROYAL.

Voici diverses pièces que nous tirons du *Supplément français*, 3029,8, pour faire voir quel intérêt constant Mme de Sablé avait pris aux affaires de Port-Royal, et que néanmoins ces messieurs et ces dames ne l'avaient pas toujours trouvée assez zélée, parce que, en leur demeurant

fidèle, elle n'avait pas ouvertement rompu avec tous leurs ennemis. La Mère Angélique de Saint-Jean, qui était à la tête de la partie la plus avancée de Port-Royal, s'était un peu refroidie pour elle; M. d'Andilly, qui d'ailleurs l'aimait tant, lui conserva longtemps un peu de rancune. Il fallut l'intervention de Mme de Schomberg pour les remettre bien ensemble. C'est en quelque sorte un petit chapitre à ajouter à ce que Racine appelle les guerres civiles de Port-Royal. — On voit encore ici que l'excellente Mère Agnès, et le bon mais rude Sévigny ne ménageaient guère les faiblesses de la marquise.

1° Mme de Sablé à M. de Comminge, en faveur de Port-Royal :

« 20 juillet 1664.

« Vous avez trouvé le moyen de me réjouir et de m'affliger tout ensemble. Car rien n'est plus agréable à voir que vostre lettre, ni si affligeant pour ceux qui aiment ces Messieurs, que vos plaintes et vos menaces. Je suis assurée que je les sens bien plus qu'eux, car ils ne croyent point avoir mal fait; mais pour moi qui les aime plus qu'ils ne s'aiment eux-mêmes, je vous avoue qu'il n'y a rien au monde qui me fasche davantage que de voir un prélat aussi habile et aussi homme de bien que vous estes, et des docteurs qui ont les mesmes dons de Dieu, c'est à dire de la piété et de l'habileté, estre opposés en quelque chose. Vous avez, tout lion que vous paroissez dans vostre lettre, l'âme si douce que je ne crains pas de vous dire mes sentimens, encore qu'ils soient contraires aux vostres. Permettez-moi donc, Monsieur, de vous dire que, comme ces Messieurs ne vous ont rien imputé que vous n'ayez vous-mesme publié dans la lettre que vous avez escrite au Roi, ils ne vous ont fait aucun préjudice, C'est pourquoi il me semble que vous pouvez donner à Dieu et à vos amis le silence, puisque le ressentiment que vous avez contre eux ne vous apporteroit aucun bien si vous le suiviez. Cet endroit où vous dites que vous estes obligé par vostre honneur de découvrir des mystères que vous avez couverts jusques à cette heure, ne m'est pas assez clair pour oser en dire mon avis. Mais, quoiqu'il en soit, ne voyant point le tort prétendu que vous vous feriez en vous taisant, j'ose, en attendant que je voye plus clair, vous demander, par l'estime que vous avez eue pour ces gens-là, par leur piété,

et par le bien qu'ils peuvent faire à l'Église, de ne pas tacher leur réputation de la perte de vos bonnes grâces; et après toutes ces choses qui regardent la charité, nous vous demandons encore Mme du Plessis [1], M. le Nain [2] et moi, que vous calmiez un peu vostre esprit qui souffre sans doute quelque violence d'agir si fort contre sa nature. L'on a fait ce que vous avez demandé à l'égard de M. d'Andilly. Je crois que sa seule considération vous doit obliger, par la peine que cela lui feroit, de nous accorder le silence que nous vous demandons, et qu'il vous demanderoit sans doute lui-mesme s'il sçavoit ce que vous avez dessein de faire. Au reste, il me semble que M. le Nain dit si bien tout ce qui est nécessaire pour ménager vos intérests et vostre honneur, que je n'y peux rien ajouter, mais seulement me conformer à lui dans l'attachement que j'ai à tout ce qui vous touche. »

2° Mme de Sablé à M. Rospigliosi :

« 1667.

« Monseigneur,

« La joie que je ressens de la grâce que vous m'avez faite de vous souvenir de moi en partant de Paris est si grande qu'elle a redoublé le déplaisir que j'ai d'avoir esté privée de l'honneur de vous voir. J'estois pleine du plus grand désir d'avoir quelque temps pour vous entretenir; tout ce que j'ai entendu dire de vos belles et grandes qualités estoit suffisant pour me donner ce désir. Mais par ces mêmes qualités qui donnent tant de sujet de prendre toute confiance en Vostre Excellence, j'aurois pris la liberté, Monseigneur, de vous parler sur un sujet où tout le monde doit prendre intérest, je veux dire sur la paix de l'Église, et comme il n'est pas possible de ne la point espérer de sa Sainteté, qui a l'âme si belle, si grande et si douce, j'ai eu d'autant plus de passion de vous en entretenir. J'avois quelque honte, n'étant qu'une femme, d'oser vous parler sur ces choses-là; mais comme j'ai fait bastir une maison dans le Port-Royal pour me retirer quelquefois du monde, et que c'est le lieu où les contestations qui sont dans l'Église ont causé et causent encore plus de divisions, vous ne trouverez pas si étrange que j'entre-

1. Elle était la cousine de M. de Comminges, fille de Charles, maréchal et marquis de Choiseul-Praslin, mariée en 1642 à Henri de Guénégaud, seigneur du Plessis et de Fresnes, secrétaire d'Etat et garde des sceaux, veuve en 1676, morte en 1677. C'était une femme de beaucoup d'esprit, amie de M. de Pomponne, et dont Mme de Sévigné parle bien souvent.

2. Chef du conseil de Mme de Longueville.

prenne de vous dire qu'il y avoit dans cette abbaye cent ou six vingt religieuses, toutes filles excellentes en esprit et en paix, qu'on en a osté quatrevingt qui par tendresse de conscience craignent de blesser la vérité en disant que des propositions sont dans un livre qu'elles ne sçauroient entendre, parce qu'il est dans une autre langue que la leur. Elles sont persuadées que condamnant ces propositions partout où elles se trouveront, même dans Jansénius, si elles s'y trouvent, on ne leur doit pas demander autre chose ; et elles sont si fortement dans cette persuasion qu'elles aiment mieux, pour ne pas blesser la vérité, mourir sans sacremens et sans aucun secours spirituel, que d'en dire davantage. Vous savez, Monseigneur, que plusieurs des plus saints évèques qui sont en France approuvent ce qu'elles font, et que quantité d'habiles docteurs escrivent tous les jours pour le soutenir. Ce sont là les maux dont on attend les remèdes de la douceur de sa Sainteté et de vos bonnes intentions. J'aurois quelque confusion, Monseigneur, de vous dire toutes ces choses, sans que vostre réputation a fait tant d'impression sur moi que vous me pardonnerez cette liberté et celle que je prends aussi de vous dire que personne n'est avec plus de respect et de soumission que je suis, etc. »

3° Mme de Sablé, sur la fin d'une lettre à M. de Sévigny, un des solitaires de Port-Royal :

« 29 août 1669.

« J'ai eu fort envie d'escrire à nostre révérende et si bonne mère pour respondre à tant de bonnes choses qu'elle vous mande pour moi, mais je n'ai osé l'entreprendre, sachant bien qu'on n'aime pas trop les commerces inutiles à Port-Royal des Champs, et moins encore nostre mère Angélique (de Saint-Jean) qui a toujours eu pour moi l'indifférence et le mépris que je mérite. A vostre égard, Monsieur, quelqu'indigne que j'en sois, je crois que vous ne perdrez jamais la charité que vous avez pour moi. »

4° Nous avons donné, chapitre troisième, p. 154, la lettre de la Mère Angélique de Saint-Jean sur cette accusation d'indifférence. Voici la réponse de Mme de Sablé :

« Vous parlez donc, ma très révérende mère, et vous parlez si bien que je vous ai aimé pendant que j'ai lu vostre lettre, quoique vous y ayez touché un endroit sur la fermeté et sur la tendresse, que je dois

prendre pour moi, et vous dire qu'encore que je tasche d'être douce à tout le monde, je suis ferme pour mes amis, sans que ma douceur me puisse affoiblir dans la moindre chose qui regarde leur intérêt. Voilà comme j'ai toujours esté pour vous, j'entends pour toute la maison, circonstances et dépendances. Mais vous avez mieux aimé vous prendre à de méchantes apparences que d'examiner mon fonds. Je suis persuadée que, sans blesser son honneur ni sa conscience, il faut sçavoir vivre avec les vivants. Voilà mon humeur qui vous a déplu et qui vous a rendue si sèche pour moi. Mais quelqu'exclusion que vous me donniez, je serois ravie de vivre toujours avec une telle vivante que vous estes. »

5° M. de Sévigny à Mme de Sablé :

« 1er septembre 1669.

« Le commandement que vous me faites, Madame, m'est si avantageux que je n'ai garde de vous désobéir. Je suis persuadé que le contentement de l'esprit a beaucoup contribué à me redonner ma santé; mais je le suis encore plus que c'est Dieu uniquement qui en est l'autheur, car il ne peut rien refuser aux saintes qui habitent ce désert. Et pour en venir aux causes secondes, assurément l'air d'ici est bon aux personnes d'âge. Depuis que j'y suis, comme M. Valant l'avoit prophétisé, je chante tous les jours l'office comme si je n'avois point eu mal à la poitrine. Je ne manquerai jamais, Madame, d'avoir tout le respect que je vous dois à tant de titres, quoique je ne sois qu'un ver de terre. »

6° La Mère Agnès à Mme de Sablé :

« 2 septembre 1669.

« Je suis bien aise, ma très chère sœur, d'estre obligée de me donner l'honneur de vous escrire, mais bien faschée en même temps du sujet que j'ai de vous rendre compte de la perte de mon odorat, en apprenant que vous êtes menacée de la même privation. Je l'ai perdu à l'âge de dix-huit ans, en la manière qu'on le perd quand on a de grands rhumes, auxquels j'étois fort sujette. Je pensois toujours qu'il reviendroit, mais n'en ayant point eu de nouvelles, je ne m'en suis pas mise en peine; non pas que je n'aime assez tous les sens qui sont nécessaires à la vie, mais je ne mets pas celui-là du nombre; et vous conviendrez avec moi qu'on s'en passe fort bien, puisqu'il y a cinquante huit ans que j'en suis privée. Vous gagneriez à cette perte, ma

très chère sœur, si vous vous en serviez pour satisfaire à Dieu d'avoir pris trop de plaisir dans les bonnes odeurs. »

7° On trouvera au chapitre troisième, p. 179, la réponse de Mme de Sablé à cette lettre. Elle répond ainsi à celle de Sévigny :

« 7 septembre 1669.

« Je suis ravie de vous voir si aise, et au lieu de vous souhaiter ici comme j'ai fait, je me souhaite avec vous, et tout de bon je crois que Dieu me fera la grâce d'y mourir; car si je pouvois, comme il est raisonnable, me déterminer à ne me soucier plus du méchant air, et me persuader que tout lieu est bon pour mourir, quelle consolation n'aurois-je pas de vivre parmi de telles personnes! En vérité je crois que je ne pourrois mieux faire que de tout quitter et de m'en aller là. Mais que deviendroient ces frayeurs de n'avoir pas de médecins à choisir, ni de chirurgien pour me saigner? Tout cela vous semblera impossible, et il me le semble aussi. N'en dites mot à personne, car on n'y croiroit jamais... »

8° M. de Sévigny à Mme de Sablé :

« 12 septembre 1669.

« Il n'y a rien, Madame, de si bien dit que tout ce qui est dans vostre lettre, ni de mieux pensé que ce que vous pensez sur l'obligation que vous avez de donner le reste de votre vie à Dieu, et de vous séparer de tous les biens qui vous attachent si fortement à tout ce qu'on appelle le monde. Vous avez beau faire, vous n'allongerez pas vos jours d'un seul moment au delà du terme que Dieu y a mis. Si vous aviez cette vérité bien fortement imprimée dans l'esprit, je suis persuadé, Madame, que vous ne craindriez pas tant de choses. Mais enfin ne bougez de Paris et faites-y pénitence, en vous souvenant de cette épouvantable parole que Jésus-Christ dit à ses apostres, au sujet de ceux qu'une tour avait écrasés : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous! Expliquez-le comme il vous plaira. Pour moi, cela me feroit trouver beaux les plus vilains lieux du monde, pourvu qu'on y servît Dieu en esprit et en vérité. Si mes prières estoient agréables à Dieu, je vous assure, Madame, que la semaine ne finiroit point que vous ne fussiez aussi exempte des frayeurs de la mort, que la sœur de Sainte-Fare qui a tant désiré mourir. »

9° La Mère Agnès à Mme de Sablé :

« 22 septembre 1669.

« J'admire, ma très chère sœur, que vostre foi vous persuade que vous pourriez vous accomoder en un lieu qui n'est ni haut ni spacieux, et dont la situation seule est capable de donner du dégoust. Je ne sçai que vous dire, sinon que nous désirerions que Dieu fît tous les miracles qui sont nécessaires pour faire réussir vostre dessein. Je le supplie, ma très chère sœur, qu'il bénisse tous ceux que vous avez pour estre entièrement à lui. »

10° Réponse de Mme de Sablé à Sévigny :

« 26 septembre 1669.

« Hélas, mon cher Monsieur, que vous dites vrai en tout ce que vous me faites l'honneur de m'escrire! Nul homme sur la terre ne peut m'estre un remède, si Dieu ne lui donne le pouvoir de le prier efficacement pour moi. Entreprenez-le, s'il vous plaist, avec vostre grande ferveur. Je hais le monde, je le fuis; priez afin que je me haïsse autant moi-mesme, et que je ne songe plus qu'à mon salut. »

11° Mme de Sablé à M. d'Andilly, après que celui-ci lui eut adressé le premier volume de sa traduction de *Joseph :*

« 2 décembre 1666.

« C'est une bonté qui ne se peut trouver qu'en vous, de me donner la plus belle chose du monde presque dans le même temps que vous avez demandé à mes meilleures amies si j'avais encore de l'amitié pour vous; mais je décharge mon cœur en vous faisant plutôt des reproches que des remercimens, car en vérité vos doutes m'ont bien plus touché que vos présens. Je vous avois préparé une apologie que M. de..... vous devoit porter; mais comme j'étois fort dépitée, après y avoir pensé, je pris plutôt le parti de bouder un peu que d'entreprendre de détromper une personne qui n'auroit jamais du se tromper un moment sur une aussi véritable amitié. Je vous escris avec un grand rhume, par l'impatience de vous faire mille remerciemens, non seulement d'un si grand trésor, mais aussi de ce que cela me fait voir que vous me comptez encore entre vos plus chères amies. Je vous assure que j'ai de grands témoins que je n'ai jamais manqué à ce que je vous dois, ni dans les effects ni dans la tendresse. Au reste, je sçai tout ce que vous faites, vos plans, vos promenades, comme vostre chambre est

faite, la place de vostre lit, enfin vostre bonne santé, car je m'en informe très particulièrement à tous ceux qui ont le bien de vous voir. Pour la force et la grandeur de vostre esprit, ils paroissent plus que jamais dans la beauté de vos ouvrages. L'avertissement est admirable. Pour vostre traduction, je la trouve si belle, qu'encore que je n'ai jamais lu Joseph, je suis persuadée que vous l'avez relevé au-dessus de lui-même. »

12° Réponse de M. d'Andilly :

« 9 janvier 1667.

« S'il y avoit autant d'esprit dans l'ouvrage que vous avez si bien reçu qu'il en paroist partout dans vostre lettre, il pourroit mériter les louanges que vous lui donnez; et si j'avois douté d'avoir toujours part en l'honneur de vostre amitié, je ne pourrois me défendre des reproches que vous me faites. Mais permettez moi, s'il vous plait, de vous dire que ce n'est pas là l'estat de la question. Il s'agit de sçavoir si vous avez pu, sans blesser cette ancienne et si grande amitié dont vous honorez tant de personnes qui n'ont rien fait pour s'en rendre indignes, conserver une liaison particulière avec un de leurs plus violents persécuteurs. J'appelle de vous à vous-mesme de ce procédé et en prends pour juge vostre générosité. Je serai trompé si elle me condamne, et si vous croyez que je pusse conserver de l'estime et de l'affection pour ceux que j'aurois reconnu estre vos mortels ennemis. Je ne sçaurois, ce me semble, plus sincèrement vous ouvrir mon cœur; et vous n'aurez pas de peine sans doute à en estre persuadée. Que si néanmoins vous désirez quelque plus grand éclaircissement, vous n'aurez qu'à me le faire sçavoir et vous serez bientôt obéie. Après m'estre justifié, il me reste à vous remercier, au lieu de recevoir les remerciemens que vous avez la bonté de me faire du livre que je ne pouvois manquer à vous envoyer. Je vous les dois parce que je n'ignore pas que, n'aimant guères les histoires, c'est une faveur particulière que vous faites à Joseph pour l'amour de moi de vouloir bien lire quelque chose de la sienne; et je ne le tiendrois pas seulement fort honoré, mais fort heureux s'il vous pouvoit divertir agréablement durant quelques heures. »

13° Mme de Sablé à M. d'Andilly :

« 27 janvier 1667.

« J'ai été si accablée des visites, que la coutume oblige de rendre en ce temps-ci pour se réjouir ou s'affliger sans estre ni bien aise ni fas-

chée, que je n'ai pu respondre à vostre lettre. Flle m'a montré à moi-mesme si imparfaite que j'ai esté toute honteuse d'avoir reçu un présent de vous, en mesme temps que vous avez si mauvaise opinion de moi. Après cela, il me semble que je ne puis garder légitimement vostre Joseph. En vérité, j'ai pensé l'envoyer de vostre part à Mme de Montausier, parce qu'elle me dit que vous l'aviez oubliée; mais comme j'ai sçu par la lettre qu'elle vous escrit que vous lui en avez donné un, je suis toute résolue de rendre le mien à M. Petit, car je ne puis consentir d'avoir un bien si mal acquis. Je vous dirai pourtant, non pas pour avoir un prétexte de ne le point restituer, mais pour la vérité, que vous m'avez ouvert les yeux à une chose que je n'avois point regardée comme une faute, ayant esté toujours parfaitement fidèle à tous les devoirs de l'amitié. Mesme en parlant aux personnes que vous nommez vos ennemis, je vous assure que j'ai fort bien mis chaque chose en son lieu sans en blesser aucune; et en attendant que je vous puisse expliquer tout cela, je vous supplie de croire que j'ai de bons témoins non suspects qui ne m'ont jamais accusée de lâcheté sur aucune des actions que vous me reprochez. Mais enfin, puisque vous en êtes persuadé, il n'est pas juste que je garde votre livre; je ne puis pourtant vous rendre le plaisir qu'il m'a donné. La personne dont je vous envoye la lettre (probablement Mme de Longueville) a bien de la puissance, mais elle n'a pas assurément plus de bonne volonté que moi pour vos intérêts... »

14° Réponse de M. d'Andilly :

« 30 janvier 1667.

« La guerre a assez duré : il est temps de faire la paix. Vostre bonté me désarme, et je ne sçaurois tenir bon contre l'aveu que vous faites, de n'avoir pas envisagé ce qui m'avoit si fort blessé. Si je n'estimois autant que je fais l'amitié dont vous m'honorez, et si la mienne n'y respondoit, je n'aurois pas esté si sensible. Rien ne m'est plus facile que de négliger ce qui ne vient que de ceux pour qui je n'ai pas cette grande estime, ou de qui je ne crois pas estre beaucoup aimé; mais quel moyen de souffrir sans crier les moindres égratignures que l'on croit recevoir des personnes que l'on porte dans son cœur? Puisque vostre lettre les a guéries, voilà donc Joseph à couvert de vos menaces : je dis de vos menaces, car comment auriez-vous pu vous résoudre à lui faire un si grand affront, en suite d'une si grande faveur que celle d'avoir commencé pour lui à prendre quelque plaisir à lire une histoire? S'il est assez heureux pour continuer à vous entretenir agréa-

blement, je lui pardonnerai la peine qu'il m'a donnée et qu'il me donne encore, quelque grande qu'elle soit. Ainsi vous voyez combien il lui importe de vous plaire. Ce n'est pas, ce me semble, une marque que nous soyons maintenant vous et moi trop mal ensemble; mais c'en est une bien grande de la difficulté qu'il y a de condamner ce que vous entreprenez de défendre.

15° Mme de Sablé à M. d'Andilly :

« Février 1667.

« Je ne sçai si vos occupations continuelles vous ont donné assez de liberté pour remarquer que je ne vous ai rien dit sur la plus aimable lettre du monde. Vous ne devinerez jamais ce qui m'en a empeschée; c'est que je ne voulois pas reparoistre devant vous que je ne fusse aussi satisfaite des doutes que vous m'avez donnés contre moi-mesme, que je l'étois à l'égard de la chose dont vous m'avez accusée; et pour cela, j'ai voulu estre jugée par madame de Schomberg, qui est la plus sévère du monde sur la générosité et sur l'amitié. Mais comme elle estoit malade d'un grand rhumatisme, il a fallu attendre qu'elle fût guérie, et ce fut seulement hier au soir que les papiers du procès furent examinés. Elle trouva vos plaintes si belles, et la lettre de raccommodement si douce et si agréable, qu'elle dit qu'elle estoit bien aise de cette dispute, puisqu'elle avoit produit de si belles choses [1]. Elle a aussi jugé, sur tout ce que je lui ai conté de mon procédé, que je suis fort innocente et qu'il s'en faut tenir à la paix que vous m'avez envoyée. »

16° M. d'Andilly à Mme de Sablé :

« 19 février 1667.

« Quand mon application à ce qui m'occupe seroit encore beaucoup plus forte, elle n'auroit pu m'empescher de remarquer combien il s'estoit passé de jours depuis que je m'estois donné l'honneur de vous répondre Il est vrai que vous ne pouviez choisir de juge à qui je voulusse plustôt me rapporter, et puisque c'est une affaire terminée, il ne faut plus y penser. Je ne sçavois rien de ce rhumatisme, et je loue Dieu de tout mon cœur, de ce qu'une personne que j'honore et que j'estime tant en est guérie. Je n'en connois point de qui le cœur responde mieux à l'esprit. Mais ce n'est pas encore assez dire, puisque l'on peut ajouter, ni dont l'âme soit aussi belle que son cœur est noble et que

1. Voyez chapitre deuxième, notes de la page 127 et 128.

son esprit est grand[1]. Vous me faites trop d'honneur de désirer de m'escrire quelquefois, et quand je serois un aussi homme d'estat que je suis éloigné de l'estre, je pense que vous croyez bien qu'il n'y auroit point d'affaires qui me pussent empescher de m'acquitter de ce que je vous dois en y respondant. »

17° A M. d'Andilly :

« 2 novembre 1668.

« Je suis bien combattue entre le désir que j'ai toujours de voir de vos lettres, par le plaisir que j'y prends, et la crainte de vous incommoder, principalement en ces temps où vous recevez des lettres de toutes parts. Cependant vostre dernière m'a tellement attendrie pour vous, par les marques que vous m'avez données de la docilité de vostre esprit et de la tendresse de votre cœur, que je ne puis m'empescher de vous témoigner la joye que j'en ressens. J'ai ajouté une réflexion à la croyance que j'ai toujours eue, que cette affaire ne se pouvoit démeler sans un vrai miracle, c'est qu'il me semble que Dieu n'ait permis toute cette persécution que pour donner lieu à M. Arnault et à ses seconds d'escrire pour la religion des choses dont elle avoit tant de besoin, et que quand cela a esté achevé il les a mis en liberté miraculeusement par le changement de cœur de tant de personnes tout à la fois, sans qu'aucun de ceux qui ne changent point ait pu traverser ce bien-là. Je vous supplie de ne pas ajouter à la fatigue que vous avez de répondre à ceux qui vous escrivent, celle de m'escrire encore une fois. »

18° A M. d'Andilly :

« 13 août 1670.

« Qu'avez-vous pensé de mon silence, Monsieur ? Il semble que c'est la plus grande ingratitude du monde que de se taire si longtemps sur un si beau sujet. Mais j'ai esté si affligée de la mort de Madame[2], qu'elle m'a rendu comme stupide, et tellement incommodée de la chaleur que je ne pouvois lire moi-mesme ni escrire. Je puis pourtant vous assurer que vous avez esté toujours présent à mon esprit, en admirant le vostre, et vostre courage à soutenir un si grand ouvrage, et enfin en vous regardant comme la personne du monde la plus extraordinaire en vous-mesme et à l'égard de vos amis. Toutes ces qualités, parmi la joye que j'ai que vous les possédiez, m'affligent de ce que je

1. Cet éloge de Mme de Schomberg par un juge aussi sévère et aussi éclairé que M. d'Andilly est un témoignage fort considérable et que nous devons relever.
2. Henriette d'Angleterre.

suis privée d'un si grand bien. Car tous ceux que vous me faites renouvellent le déplaisir que j'ai de ne vous plus voir. Faites-moi, s'il vous plaist, la grâce de croire que j'ai une reconnoissance qui ne se peut exprimer de l'honneur que vous me faites de me trouver digne de vos présents; ils sont aussi exquis que le cœur qui les donne. Il me semble que c'est tout dire, et qu'on ne peut mesme louer cette excellente sainte, que par la peine que vous avez voulu prendre de la faire aussi bien parler en français qu'en espagnol [1]. Je vous en rends mille grâces pour elle et pour moi, car je l'ai toujours parfaitement aimée. »

VI.

Mme DE SABLÉ A Mme DE LA MEILLERAYE ET A Mme DE GOUVILLE.

1° Le billet à Mme de La Meilleraye n'est pas daté, mais il doit avoir précédé 1664, puisqu'il y est question du maréchal de La Meilleraye, mort cette année même à l'Arsenal. Mme de La Meilleraye était Marie de Cossé, fille du duc de Brissac, mariée en 1637, morte en 1710. Retz, qui en fut un moment amoureux, dit peu de bien de son esprit, mais elle était fort jolie.

« Je suis bien contrainte par vostre condition, qui m'empesche de vous dire des injures. J'en ai tant d'envie et de sujet, que vostre vénérable personne toute seule ne m'en empescheroit pas. Y a-t-il rien de pareil à vous, de vous estre enfuie sans me dire adieu? En vérité, à moins que de m'apporter quelqu'élixir de vie, je ne vous le pardonnerai jamais. Je voudrois que M. le maréchal fît essayer à quelqu'un les remédes avant que d'en prendre. Je ne crois pas qu'il y ait de mal à cela, car ce ne sera pas leur violence qui fera l'effet; ce sera plutôt quelque vertu spécifique. Avec tout le mal que je vous veux, je n'ai jamais eu tant d'envie de vous voir. » *Supplément français*, 3029,8.

2° Mme de Sablé à Mme de Gouville, le 22 juillet 1663, en lui envoyant un portrait de Mme de La Meilleraye :

« Vous devriez, Madame, avoir plus de honte de vous soucier d'une

1. Sainte Thérèse, dont M. d'Andilly venait de traduire les Œuvres. L'édition la plus répandue de cette traduction est celle d'Anvers, 1707, 5 vol. in-12.

personne qui est si hors de tous les commerces de ce monde, que de l'avoir oubliée. Car, comme vous êtes un de ses plus agréables ornements, ce seroit bien mal employer vostre temps si vous aviez encore quelque soin pour une femme qui ne s'en donne plus aucun. Ainsi, je vous pardonne tout, et pour vous le témoigner je vous envoye de fort bon cœur ce que vous me demandez. Mme de La Meilleraye ressemble plus dans cette peinture de Juste à la reine de Pologne qu'à elle-mesme [1]. Mais M. le comte de Maure a une Flore de Beaubrun, qui est un vrai chef-d'œuvre. Vous verrez comme je lui ai fait ajouter des marques de sainte [2]. J'espère de sa piété qu'elle en donnera dans sa vie; et vous, Madame, qui en avez pris un si bon chemin, où en estes-vous? Voulez-vous bien que je vous donne encore cette marque de mon amitié par cette curiosité, et que par là je racommode un peu ma conscience des louanges que je vous donne, qui sont un peu trop selon le monde.»

Supplément français, 3029,8.

VII.

Mme DE SABLÉ A Mme DE MONTAUSIER, EN FAVEUR DE M. PÉRIER, LE BEAU-FRÈRE DE PASCAL.

« Encore que je sçache bien que vous n'aimez guère à vous faire de feste, je sçai pourtant que vous aimez si fort M. Colbert que vous voudrez bien lui donner un avis qui lui peut estre utile : C'est que le Roi a escrit à la ville de Clermont pour l'affaire des Indes. Cette ville a envoyé la response à un honneste homme qui est présentement ici, qui s'appelle M. Périer, et qui est conseiller à la Cour des Aides de Clermont, pour la porter à M. Colbert. Ils prient M. Périer de leur mander toute l'affaire et de leur donner tous les éclaircissemens. Comme il doit voir M. Colbert, il est bon qu'il sçache que c'est une personne qui a un fort grand pouvoir dans Clermont, qu'on n'y fait quasi rien sans son conseil; qu'il est des plus riches de ce lieu-là, fort habile en affaires et en finances, admirable pour le calcul, car il y sçait des choses toutes

1. Encore un portrait de Juste que nous ignorions. Il n'a pas été gravé. Le seul portrait gravé de la maréchale duchesse de La Meilleraie que nous connaissions est celui de Moncornet, de 1659. Il est vrai qu'il en suppose un autre, Moncornet n'ayant jamais travaillé *ad vivum*, mais toujours sur une autre gravure

2. Mme de La Meilleraie avait en effet fini par être assez dévote.

extraordinaires. Avec cela, il a le cœur fort droit. Si M. Colbert le reçoit favorablement, il pourra en tirer mille services, si on a le dessein de faire entrer la ville de Clermont dans ce trafic. Enfin celui qui portera la lettre et celui qui l'a escrite, sont deux personnes si rares pour la probité et pour la capacité, que c'est rendre service à ceux à qui on les fait connoître. Celui qui la porte n'est pas si poli que celui qui escrit. Mais il a un fort grand sens, et il se connoît en toutes choses. Il a beaucoup de bien, de belles maisons et de fort belles cascades; il est sans intérest et sans ambition. Je ne sçai si vous me croyez assez désintéressée moi-même pour vous dire tout ceci sans intérest. Il est vrai que j'en ai un, qui est que j'aime de tout mon cœur la femme de celui de qui je parle [1]. Elle a toutes sortes de mérite par l'esprit et par la probité, et l'honneur d'avoir esté fort connue de vous autrefois. Enfin, pour vous avouer la vérité, j'ay envie qu'elle demeure à Paris, et peut-être que si cette affaire de Clermont réussit, elle y demeurera. Je vous assure pourtant dans la vérité et en ma conscience que cela ne me fait en rien exagérer leur mérite; que je suis persuadée que c'est rendre un service à M. Colbert de les lui faire connoistre pour l'affaire dont il est question. Je n'aurois garde de vous donner de ces corvées si ce n'estoit point un bien, dont je crois assurément qu'il sera bien aise. »

Supplément français, 3039,8.

VIII.

Mme DE SABLÉ AU MARÉCHAL D'ALBRET AVEC DEUX BILLETS DU MARÉCHAL.

1° A M. le maréchal d'Albret :

« 24 novembre 1670.

« Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de gouverneur de Guienne [2], je dirois quasi de Languedoc, qui pût faire à quelque dame que ce soit une response aussi spirituelle et aussi agréable qu'est celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire [3]. Vous me faites un refus, et tout ensemble des promesses si obligeantes, que, quand je n'entendrois pas

1. Gilberte Pascal, Mme Périer. Sur cette personne aimable et distinguée, voyez *Jacqueline Pascal*.

2. Le maréchal d'Albret était gouverneur de Guienne, et il est mort dans son gouvernement en 1676, âgé de soixante-deux ans.

3. Nous ne l'avons pas trouvée dans les *Portefeuilles de Valant*.

la raison aussi bien que je fais, je ne pourrois m'en plaindre. Mais outre cela, Monsieur, je sens si fort pour vous le plaisir que vous aurez de récompenser un de vos anciens serviteurs, que, si j'eusse sçu que vous eussiez eu un sujet propre à cet emploi, je n'aurois pas mesme voulu former une syllabe contre une si grande justice. Je vous honore, Monsieur, et, si j'ose dire, je vous aime tant, et je prends tant de part à tous les biens que vous faites, que je me sens portée à vous remercier d'estre si reconnoissant. Je vous ai toujours connu pour le plus grand et le meilleur cœur du monde, aussi bien dans la paix que dans la guerre. Mais la reconnoissance est encore plus rare que la bonté, car d'ordinaire l'on aime davantage à faire des grâces qu'à payer ses dettes. Ne croyez pas, s'il vous plaist, me devoir une seconde response; quelqu'agréable qu'elle fût, elle m'affligeroit en l'estat où vous estes, et j'ai donné la liberté à mes pensées sur ce fondement-là que vous ne me devez pas un mot que lorsque je serai vostre voisine et que vous me ferez une visite de convalescence au coin de mon feu. »

Supplément français, 3029,8.

2° Le maréchal d'Albret à Mme de Sablé :

« Je suis trop jaloux de vos faveurs et de vos grâces pour n'apprendre pas avec beaucoup de plaisir que personne ne partage avec moi le compliment que vous me faites sur la charge qu'il a plu au Roi de donner à ma belle-sœur [1]. Ce compliment, Madame, ne pouvoit jamais estre si bien reçu de qui que ce soit au monde que de moi, ni par un cœur si reconnoissant et si sensible qu'est le mien à tout ce qui vient de vous. Il y a longtemps, Madame, que vous avez bonne opinion de mon cœur, et je vous proteste que j'ai tiré plus de vanité du témoignage avantageux que vous en avez rendu en toute sorte d'occasions, que de toutes les autres bonnes fortunes de ma vie. Je ne sçai si un tel aveu n'offensera pas d'autres dames, mais comme il est fort sincère, j'espère au moins qu'il me sera d'un nouveau mérite auprès de vous, et qu'il achèvera de vous persuader que rien ne me peut estre jamais si cher que vostre estime et la continuation de vos bonnes grâces. Personne,

1. Le frère aîné du maréchal, Alexandre d'Albret, Monsieur de Pons, avait épousé Anne du Vigean; celle-ci, restée veuve, épousa un petit-neveu de Richelieu, qui fut substitué au nom de son grand-oncle et devint duc de Richelieu. La duchesse de Richelieu a été dame d'honneur de la reine, puis de Madame la dauphine. C'est d'elle sans doute que parle ici comme de sa belle-sœur le maréchal d'Albret.

Madame, ne vous honore avec tant de respect que je fais, et ne peut estre plus véritablement que je le suis, vostre très humble et très-obéissant serviteur, Le maréchal d'ALBRET. »

« Que de matières d'entretien et de réflexions si j'estois présentement à Paris! mais, Madame, je suis à Bourdeaux sacrifiant mon plaisir à mon devoir. »

« De Bourdeaux, ce 7 décembre 1771. »

3° Le maréchal d'Albret à Mme de Sablé :

« Le 7 janvier 1672.

« La visite que j'avois eu intention de vous rendre, estoit en effet une visite d'adieu, et ce fut pourquoi je m'opiniastrai un peu plus à vostre porte que je n'aurois osé faire en une autre occasion. Je croi, Madame, que le motif qui me le fit faire, porte son excuse et que je n'aurai pas de peine d'en obtenir le pardon que je vous demande. Continuez-moi, s'il vous plaist, Madame, les mesmes bontés dont vous m'avez toujours honoré. Je serai toujours plus sensiblement touché de cette grâce que de toutes celles que la fortune me pourroit jamais faire, car je ne saurai jamais changer de goût ni de sentiment pour tout ce qui vous regarde, et je serai toute ma vie avec autant de passion que de respect, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le maréchal d'ALBRET. »

« Je vis M. de Troisvilles [1], et quoique je le regarde comme un défenseur du parti où il s'est, à ce qu'on dit, un peu trop engagé, je ne laissai pas de le voir avec un grand plaisir. C'est une personne bien digne de vostre amitié, Madame, mais encore plus par son cœur que par son esprit, et pourtant je suis assuré qu'il y a longtemps que vous vous estes bien aperçue qu'il a autant d'esprit qu'on en peut avoir. »

Portefeuilles de Valant, t. II, p. 284.

IX.

Mme DE BRÉGY.

Voici des billets de la comtesse de Brégy à Mme de Sablé et à d'autres personnes, qui pourraient grossir agréable-

1. Tréville, alors janséniste. Dans les manuscrits du temps, on écrit presqu toujours son nom comme le fait ici le maréchal d'Albret.

ment le recueil de lettres et de vers que l'on a de cette dame et qui a été imprimée de son vivant : *les Œuvres galantes de madame la comtesse de Brégy*; Paris, 1666, in-18. Les trois premiers billets, adressés à Mme de Sablé, sont de la main même de Mme de Brégy, de la plus mauvaise écriture et d'une orthographe pire encore, que nous n'avons pas jugé à propos de reproduire. Les deux autres billets sont des copies de Valant.

1° A Mme de Sablé :

« Mercredi 18 janvier 1668.

« Vous voulez bien, Madame, que, prenant part à vos nouvelles, je vous en demande quelquefois, quoique vous ne pensiez guère aux miennes, mais vous voulez bien que l'on fasse pour vous ce que l'on n'en reçoit pas. Au reste, Madame, Monsieur vous aime tellement qu'il ne souffre plus les autres personnes qu'à peine [1]. Pour moi qui l'honore beaucoup, quoi qu'il m'en coute, je suis très-aise de voir qu'il donne la préférence à qui la mérite le mieux, et qu'il soit persuadé d'un mérite qui me fait estre votre très obéissante servante, etc. »

Portefeuilles de Valant, t. II, p. 299.

2° A la même :

« 19 septembre 1675.

« Je vous dis le peu que je sais, seulement, Madame, par esprit de déférence; car je croi que vous sçavez bien mieux les nouvelles que moi. Voilà l'avant-propos qui me sauvera devant vous du ridicule de faire la mieux informée de nous deux. Après cela, je vous dirai que je viens d'apprendre que samedi Monsieur et Madame et les poupons reviennent à Paris, et que pour aujourd'hui, la Reine et Mme de Toscane vont à Saint-Cloud, dont la naturelle beauté sera rehaussée de toutes les musiques possibles et d'un repas magnifique dont je quitterois tous les ragoûts pour une écuelle, non pas de lentilles, mais de votre potage, rien n'étant si délicieux que d'en manger en vous écoutant parler. »

Ibid., t. II, p. 286.

3° A la même :

« Ce lundi, juin 1676.

« De toutes les grâces que vous me sauriez faire, celle que je vous

1. Le frère de Louis XIV. Il y a en effet, dans les *Portefeuilles de Valant*, un assez grand nombre de lettres autographes et inédites de Monsieur à Madame de Sablé, dont le ton est fort amical. Voyez le chapitre troisième, page 152.

demande, Madame, avec le plus d'instance est de vous bien porter et de conserver par là une illustre personne dont le mérite seul peut soutenir le monde dans la décadence où il est; mais son lustre seroit absolument effacé s'il ne vous avoit plus. Demeurez donc encore un siècle, Madame, et réparez les maux de la terre. Le ciel n'a besoin de rien; il est assez paré, et nous avons besoin de vous comme d'une sorte d'ornement qui sert à faire la joie et l'instruction de ceux qui vous écoutent. Voilà bien des louanges, Madame, mais j'ai le plaisir de dire vrai, et vous, celui de voir qu'il n'y a rien de trop. Au reste, Madame, j'ai une prière à vous faire, ne me la refusez pas, car elle est pour une de mes amies, et j'aime bien à les servir. Ce seroit de me pouvoir tirer une lettre de Mademoiselle pour la première présidente de Bordeaux [1], qui defère beaucoup à ses ordres, pour lui recommander un procès pour Mme de Mérague. Mon Dieu! Madame, que vous me feriez plaisir de m'obtenir et de m'envoyer une lettre de recommandation! » *Portefeuilles de Valant*, t. II, p. 390.

4° A M. de Bellefond , en lui envoyant *Epictète* :

« décembre 1668.

« Je vous envoye un de mes chers amis. Faites en, Monsieur, le cas qu'il mérite. Pour moi, si je ne suis pas assez sage pour le suivre, je suis au moins assez juste pour l'admirer. Ce n'est pas qu'il marche avec la pompe des Césars; il n'a pas tant de légions à le suivre; il va accompagné de ses seules vertus. Mais par là il jouit d'une tranquillité que les autres n'ont su ni donner ni prendre, et ne se méprend pas comme eux à sçavoir juger du bonheur. Ne vous attendez donc point qu'il vous dise comme on fait réussir ses prétentions : il apprend seulement à borner ses désirs, et par un chemin plus court et meilleur que celui de l'ambition il sait rendre content. Comme il prend plus de soin de l'âme que du corps, le bonhomme, mal propre et déchiré comme il est, n'ose aller aux Tuileries, si je ne l'avois assuré que nostre Roi aime la vertu par son choix et la magnificence et l'éclat par la nécessité de sa condition, et que s'il a des yeux pour les belles choses il a un cœur pour les bonnes. Sur cette assurance, il est parti pour vous porter ma lettre que je vois bien qui est déjà trop longue; mais je n'ai pas si tost fait quand il est question de louer ceux qu'on aime, et si

1. Mme de Pontac. Voyez son portrait dans les *Portraits* de Mademoiselle.

2. Le maréchal de Bellefond, l'ami de Bossuet, le neveu de la mère Agnès de Jésus-Maria.

c'estoit d'aussi bonne grâce que c'est avec joye, il y auroit plaisir de m'entendre. Mais cela n'estant point, oubliez ma lettre, et vous souvenez seulement que je suis, etc. »

Ibid., p. 288.

5° A M. de Saint-Laurent :

« Juin 1680.

« Je vous renvoye la vie de Socrate, et j'avoue en même temps qu'en lui voyant et tant de raison et tant de vertu, j'ai cru lire la vostre, et lorsque je me suis trouvée à l'endroit du livre où l'on prépare la cigüe, la crainte m'a réveillée et m'est venue tout à propos esclaircir que j'en serois quitte seulement pour Socrate, et que ce n'estoit pas vous qui alliez mourir. J'en demande pardon à ce grand homme si je ne puis m'empêcher d'estre bien aise de voir que ce qui nous demeure en vous, vaut mieux que ce que nous avons perdu en lui. Je n'ai pourtant pas laissé de payer le tribut qu'on lui doit par une grande admiration et mesme par quelque regret de voir sa gloire bornée au souvenir et à la louange des hommes. J'aurois souhaité qu'il eût pu faire comme vous, qu'il eût mis si bon ordre à ses affaires qu'il se fût assuré une gloire et une félicité qui ne finira point avec les siècles. Car il y a un paradis où je ne crois pas que beaucoup de grands hommes ayent une si bonne place que dans l'histoire. »

Ibid., p. 208.

A ces billets inédits de la comtesse de Brégy, joignons une autre pièce de sa main également inédite et d'un genre plus grave, qui dans le temps fut assez estimée, l'épitaphe d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans :

6° « Épitaphe d'Henriette Stuart d'Angleterre, fille de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, et femme de Philippe de France, fils de Louis XIII, roi de France et de Navarre, et frère unique du très-auguste roi Louis XIV, roi de France et de Navarre. »

« Passant, arreste ici tes yeux pour y voir le glorieux tombeau d'Henriette d'Angleterre, illustre par sa naissance, par sa vie, et plus encore par sa mort; et de son avanture fais-toi une règle qui t'apprenne à mépriser les choses qui passent avec la vie. Cette jeune princesse tira de tous costés son origine d'une longue suite d'ayeux qui furent les

maistres du monde, et qui portèrent dignement leurs sceptres et leurs couronnes; mais elle vint au monde avec tant d'autres avantages qu'elle n'eut pas besoin du reste pour estre désirée de tous les princes de son siècle. Philippe de France, la trouvant digne de son choix et de son alliance, l'épousa. Alors sa beauté, son esprit, son rang et sa jeunesse lui promirent une félicité parfaite et durable; mais Dieu qui la destinoit aux plus grands biens, vint borner tous ceux-là, et ne lui en permit point une paisible jouissance. Son noble cœur, aspirant de tous costés à la gloire, alloit par son mérite établissant son empire sur toutes les âmes, et par le droit de ses bonnes qualités elle devint reine du monde entier. Ce règne glorieux estoit parfaitement établi, quand elle eut un fils digne de succéder à cette sorte d'empire, d'estre, comme ceux de qui il tenoit le jour, les délices du monde. Mais bientôt la mort de cet enfant vint avertir sa mère que ce qui estoit aimable, jeune et beau, n'étoit pas immortel et pouvoit facilement entrer dans le tombeau. Après que le temps et l'espérance eurent essuyé ses larmes, elle reprit sa joye, et pour se rendre encore plus digne des hommages qu'on lui rendoit de toutes parts, elle entra dans la glorieuse intention de se servir du pouvoir que le sang et le mérite lui donnoient auprès de deux grands rois pour faire que l'un par l'autre ils procurassent de nouveaux biens à leurs sujets, et surtout elle désiroit establir la gloire de celui qui seul est le maître des rois. De si beaux desseins ne pouvoient qu'ils ne réussissent, estant conduits par une telle princesse; aussi, quand elle revint de cette entreprise, elle se vit adorer de l'un et de l'autre royaume pour qui elle avoit travaillé; quand Dieu, par ses ordres profonds, à qui il faut être soumis sans murmure, voulut trancher ses jours, et l'ayant frappée d'un coup mortel lui osta en un instant les plaisirs, les grandeurs, les autres avantages, enfin tout ce que le monde suit et admire. Les charmes et les grâces, ces compagnes aimables et trompeuses, qui depuis la naissance de cette princesse, avoient suivi ses pas et l'avoient environnée de tous costés l'abandonnèrent, et à leur place les seules douleurs vinrent s'emparer d'elle, et commencèrent à l'orner de toutes les beautés nécessaires pour plaire aux yeux de Dieu et pour oser paroistre devant son redoutable trône, et par un bienheureux échange, ayant tout perdu, elle trouva la grâce. Les agréments, comme infidèles amis, la laissèrent, mais ses vertus la vinrent secourir. Elle les reçut toutes et les exerça avec tant de ferveur, qu'elle se trouva avoir regagné en six heures de temps ce qu'auroit pu mériter une longue suite d'années; et sans regret

de quitter la vie ni de souffrir la mort, elle sortit du monde avec des sentiments qui nous permettent d'espérer son éternel bonheur.

« Passant, après avoir arrosé d'inutiles larmes cette tombe, puisqu tu n'en saurois tirer celle que l'on y vient d'enfermer, ne feras-tu rien pour toi-mesme, et pourras-tu bien voir cette mort sans changer ta vie, puisque le bonheur en est si traversé et la durée si incertaine? Que cela t'inspire le courage de répondre à la dignité du nom chrétien, qui veut que l'on méprise tout ce qui n'est pas éternel, et que l'on ne compte ni pour des biens ni pour des maux ce qui arrive dans la vie dont le seul usage doit estre de nous acquérir un bonheur qui ne finira jamais. »

Manuscrits de Conrart, in-fol., t. XIII, p. 775.

X.

Nous donnons ici ce billet de la maréchale de la Mothe-Houdancourt, alors gouvernante des enfants du roi, tout insignifiant qu'il est, parce qu'il est autographe, et le seul que nous ayons pu découvrir de cette belle et vertueuse personne.

A M. DE SOUVRÉ, GRAND PRIEUR.

« Ce 3 aoust 1663.

« Je n'ai pas douté, Monsieur mon cher oncle, que vous n'eussiez la bonté de plaindre ce pauvre Conty (probablement un domestique de la maison) par l'attachement qu'il avoit pour toute la famille. En mon particulier j'y perds tout ce qu'on peut y perdre. Toutes ses lettres ont été perdues, et ce qui m'a bien fâchée, celles du Roi et de la Reine. Héron (quelque autre domestique), comme vous sçavez, a été pris aussi et toutes ses lettres. Je viens d'avoir des nouvelles d'Arras. La Reine m'a fait l'honneur de me mander elle-mesme la prise d'Oudenarde. Je vous en envoye la relation; peut-estre l'aurez-vous eue, car on va sûrement à Paris; mais je ne veux pas manquer à ce que je vous dois. Je ne doute pas que M. de Rospigliosi ne soit bien content de vous. Son voyage est plus long qu'il ne croyoit. Le nostre est differé, et à vous dire le vrai, je pense que ce sera pour longtemps, car le Roi m'a commandé de l'informer comme va la petite vérole à Saint-Germain. N'en dites rien, s'il vous plaist. Je crois qu'elle sera plus tost passée à Vincennes. Car encore que l'on die que je ne voulois pas y aller, je vous

assure que l'on se trompe. Je ne m'aime pas à Saint-Germain; mais, mon cher oncle, quand on est chargée de personnes aussi précieuses, on craint tout et l'on ne peut pas m'en blâmer. Notre petite princesse a eu mal aux dents et l'a encore; mais elle est mieux. Je pense que la Reine sera bientôt de retour; au moins on me le mande ainsi.

« Je suis, mon cher oncle, toute à vous,

« La maréchalle DE LAMOTTE. »

Portefeuilles de Valant, t. II, p. 253 et 254.

XI.

LETTRES DE Mlle DE VERTUS A Mme DE SABLÉ.

Ainsi que nous l'avons dit, chapitre quatrième, les lettres de Mlle de Vertus sont au tome septième des Portefeuilles de Valant. Il y en a une soixantaine. Malheureusement elles n'ont presque jamais de date. Sans chercher à rétablir leur ordre chronologique, nous les plaçons à peu près entre 1661 et 1667 ou 1668, c'est-à-dire au milieu des persécutions exercées contre Port-Royal. Elles en montrent les commencements, en suivent les progrès, en laissent entrevoir la fin. Hâtons-nous d'avouer qu'écrites fort négligemment et sans prétention aucune, ces lettres ou plutôt ces billets contiennent bien souvent des détails de la vie ordinaire qu'il serait presque ridicule de reproduire : de simples extraits suffiront donc presque toujours.

Il est à remarquer que les biographies les plus étendues n'accordent pas même une ligne à Mlle de Vertus. Moréri la mentionne à peine dans la liste des personnes qui appartiennent à l'illustre maison de Bretagne. Tâchons de suppléer à ce silence en recherchant nous-mêmes et en rassemblant tout ce qu'il sera possible de recueillir sur Mlle de Vertus dans les Mémoires et les auteurs du XVIIe siècle.

Son père était le comte de Vertus, mort gouverneur de Rennes en 1637. Sa mère était la fille de La Varenne-

Fouquet, si célèbre par sa beauté et ses galanteries. Tallemant [1] en raconte une histoire qui peint les mœurs du comte et de la comtesse de Vertus ainsi que celles de leur temps.

« Un gentilhomme d'Anjou, appelé Saint-Germain la Troche, homme d'esprit et de cœur et bien fait de sa personne, fut aimé de la comtesse. Le mari, qui avoit des espions auprès d'elle, fut averti aussitôt de l'affaire. Il estimoit Saint-Germain et faisoit profession d'amitié avec lui; il trouva à propos de lui parler, lui dit qu'il l'excusoit d'être amoureux d'une belle femme, mais qu'il lui feroit plaisir de venir moins souvent chez lui. Saint-Germain s'en trouva quitte à bon marché. Il y venoit moins en apparence, mais il faisoit bien des visites en cachette : c'estoit à Chantocé en Anjou. Le comte savoit tout; il n'en tesmoigna pourtant rien jusqu'à ce que, durant un voyage de dix ou douze jours, le galant eut la hardiesse de coucher dans le chasteau. Les gens dont la dame et lui se servoient estoient gagnés par le mari. Ayant appris cela, il défendit sa maison à Saint-Germain. Cet homme, au désespoir d'estre privé de ses amours, escrit à la belle et la presse de consentir qu'il se desfasse de leur tyran. Les agens gagnés faisoient passer toutes les lettres par les mains du mari, qui avoit l'adresse de lever les cachets sans qu'on s'en apperceut; elle repondit qu'elle ne s'y pouvoit encore resoudre. Il réitère, et lui escrit qu'il mourra de chagrin si elle ne consent à la mort de ce gros pourceau : elle y consent. Et par une troisième lettre, il lui manda que dans ce jour-là elle sera en liberté, que le comte va à Angers, et que sur le chemin il lui dressera une embuscade. Le comte retient cette lettre, se garde bien de partir, et ayant appris que Saint-Germain disnoit en passant dans le bourg de Chantocé, il se résolut de ne pas laisser passer l'occasion. Il lui envoya dire qu'il fera

1. T. III, p. 404 et suivantes.

meilleure chère au chasteau qu'au cabaret, et qu'il le prioit de venir disner avec lui. Le galant, qui ne demandoit qu'à estre introduit de nouveau dans la maison, ne se doutant de rien, s'y en va; il n'avoit pas alors son espée, il l'avoit ostée pour disner, il oublia de la prendre. Dès qu'il fut dans la salle, le comte lui dit . « Tenez, en lui présentant « son dernier billet, connoissez-vous cela? — Oui, res- « pondit Saint-Germain, et j'entends bien ce que cela veut « dire. — Il faut mourir. » Les gens du comte mirent aussitôt l'espée à la main. Le pauvre homme n'eut pour toute ressource qu'un siége pliant; il avoit déjà reçu un grand coup d'espée, quand le mari entra dans la chambre de sa femme, qui n'estoit séparée de la salle que par une antichambre; il la prend par la main et lui dit : « Venez, ne « craignez rien, je vous aime trop pour rien entreprendre « contre vous. » Elle fut obligée de passer sur le corps de son amant qui estoit expiré sur le seuil de la porte. »

La belle et folle comtesse, veuve dès 1637 et morte seulement en 1670 à l'âge de quatre-vingts ans, eux deux fils et cinq ou six filles. Le premier des fils fut Louis de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, mort en 1669 sans avoir eu de postérité de ses deux femmes, Mlle de Lude, « une des plus belles et des plus douces personnes, » dit Tallemant [1], et Mlle de Clermont d'Entragues. Le second fils est Claude de Vertus, comte de Goëtlo ou Goëllo, qui n'a pas fait parler de lui, mais dont on suit la descendance jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. L'aînée des filles était la fameuse duchesse de Montbazon; venait ensuite Mlle de Vertus. Parmi les sœurs cadettes, on compte Mlle de Clisson, morte en 1695; Mlle de Chantocé, morte en 1694, Mlle de Goëtlo, morte en 1707; une autre, abbesse de Malnoue en 1681 et morte en 1711.

Mlle de Vertus s'appelait Françoise-Catherine, et elle était

1. T. III, p. 404 et suiv.

née en 1617, le nécrologe de Port-Royal la faisant mourir le 21 novembre 1692 à l'âge de soixante-quinze ans[1].

Catherine-Françoise n'était point aussi belle que sa sœur aînée Mme de Montbazon; mais après elle, à ce que dit Tallemant[2], elle était la plus belle de ses nombreuses sœurs. Sa mère n'ayant rien fait pour elle, elle se retira chez Mme la comtesse de Soissons, puis chez Mme de Rohan[3], enfin chez Mme de Longueville.

Tallemant parle en ces termes de Mlle de Vertus : « Elle a du mérite, elle sait le latin... elle écrit fort raisonnablement[4]. » Il est vrai qu'il ajoute : « Mais l'affaire de M. de La Rochefoucauld l'a fort décriée. » Il est difficile de comprendre ces paroles. Veulent-elles dire que Mlle de Vertus passait pour avoir servi les amours de La Rochefoucauld et de Mme de Longueville, ou pour avoir tenté de les rapprocher après leur séparation? Cette dernière conjecture s'accorderait assez bien avec une imputation dont Mlle de Vertus se défend dans une lettre à Mme de Sablé que par diverses raisons nous mettons dans l'année 1660 ou 1661 :

« On fait courir le bruit à Fontainebleau que nous nous voyons continuellement, M. de La Rochefoucauld et moi. Je vous mande cette nouvelle parce que je m'accoustume et que j'ai grand plaisir à vous tout dire. »

C'est à ce bruit que se rapportent apparemment ces trois autres billets, sans date aussi, de Mme de Longueville[5] à Mme de Sablé :

« Voulez-vous qu'on aille dîner avec vous aujourd'hui? Nous

1. *Nécrologe de Port-Royal*, p. 438.
2. T. III, p. 404 et suiv.
3. Bien entendu, la duchesse douairière de Rohan, dont la réputation était loin d'être bonne. Aussi Mme de Vertus, apprenant que sa fille se retirait chez Mme de Rohan, dit, à ce que rapporte Tallemant : « A quoi songe ma fille de Vertus de se retirer chez madame de Rohan? Puisqu'elle me quitte, elle devait aller ailleurs. » La mère et la fille étaient en assez grande froideur. « Une fois, dit encore Tallemant, la comtesse écrivoit à sa fille que la grande et la petite Ourse n'étoient pas si gelées qu'elle. »
4. T. III, p. 405.
5. *Suppl. fr.*, no 3029.

parlerons de la belle histoire que mademoiselle de Vertu vous a mandée, qui est si répandue que je suis toute étonnée qu'elle ne soit allée jusqu'à vous que par elle. Quand on ne prétend plus rien en ce monde, on se soucie fort peu de la réputation qu'on y peut avoir. »

« De Trye, ce 23 mai (1662).

«... Rien au monde n'est si faux que cette entrevue dont vous me mandez qu'on a parlé à Fontainebleau. Il n'y a pas mesme de fondement à cette nouvelle, car jamais on ne m'a tesmoigné désirer cela, et vous jugez bien que ce ne sera pas moi qui en ferai les advances. Enfin je vous le dis encore avec cette même vérité dont Dieu me fait la grâce de n'aimer pas à me despartir, et avec laquelle mesme j'ai traité avec vous, quand l'intérest de ma conscience ne m'empeschoit point de mentir quand j'en avois besoin : rien au monde n'est si faux, et vous m'obligerez tout à fait d'en destromper le monde, puisque cela n'estant pas vrai il n'est pas bon qu'on le croye. »

« Je suis fort aise de votre éclaircissement avec mademoiselle de Vertu et de son succès; elle me montre bien de la joye d'estre bien avec vous. Vous ne me mandez point si vous avez destrompé le monde de cette belle entrevue dont l'on parlait. Je vous prie de me mander ce que vous aurez fait là-dessus et si cela a réussi. »

Quoi qu'il en soit, il s'en faut bien que Mlle de Vertus fût le moins du monde décriée; loin de là, elle jouissait et elle avait toujours joui de la meilleure réputation. Segrais, en lui dédiant *Amire*, sa troisième et peut-être sa meilleure églogue, lui disait en 1658 :

Daignez prêter l'oreille à ma muse rustique,
Digne sang de nos dieux et des dieux d'Armorique,
Dont toutes les vertus ont le grand cœur orné,
A qui, jusqu'à leur nom, elles ont tout donné [1].

Assurément pendant sa jeunesse Mlle de Vertus participa à la vie ordinaire du monde, et le nécrologe de Port-Royal avoue que « elle prit trop de part aux intrigues et aux plaisirs qu'elle désapprouvoit. » Mais en quelle mesure le fit-elle? Voilà ce que nous ignorons.

1. *Diverses poésies de Jean Regnault de Segrais, gentilhomme normand.* Paris, MDCLVIII, in-4o. — La deuxième édition est de 1659, in-18, et la troisième, in-12, de 1660.

Nous ne savons pas davantage à quelle époque précise elle se lia avec Mme de Longueville. Était-elle déjà chez elle au commencencement de la Fronde en 1648 et 1649? Partagea-t-elle ses aventures romanesques et politiques de 1650? La suivit-elle à Bordeaux en 1651 et 1652? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une lettre autographe de Mme de Longueville, trouvée par nous dans les papiers de Lenet, à la Bibliothèque nationale, nous montre Mlle de Vertus réunie à Mme de Longueville, lorsque celle-ci, en sortant de Bordeaux en 1653, s'était retirée dans une terre de son mari, pour y attendre les ordres de la cour. Dans cette lettre, de Montreuil-Bellay en Anjou et du 25 octobre 1653, Mme de Longueville écrit à Lenet : « Je ne suis pas dans un si grand désert que vous pensez. J'ai eu ici M. de Richelieu et Mlle de Vertu. Cette dernière a fait la paix de Marigny[1] avec moi. »

Voilà donc Mlle de Vertus sur un grand pied d'amitié avec Mme de Longueville dans l'automne de 1653. Mais elle n'était pas arrivée là en un jour, et ces deux dames devaient se connaître depuis longtemps. Mademoiselle nous représentait en ce temps-là Mlle de Vertus comme « ayant beaucoup d'attachement pour Mme de Longueville et la servant en tout ce qu'elle pouvoit en ses affaires pour son raccommodement avec son mari[2]. » En effet, nous la voyons pendant toute l'année 1654 faire mille courses et se donner toute sorte de mouvements, afin de tirer définitivement son amie de la guerre civile, de faire sa paix avec la cour et de la ramener en Normandie. Mme de Longueville promet bien de renoncer désormais à toute menée politique ; elle veut tenir sa parole, et elle la tient ordinairement. Mais quelquefois la

1. Bel esprit attaché aux Condé, comme Montreuil et Sarrazin, qui par sa conduite à Bordeaux avait fort déplu à Mme de Longueville. Les Mémoires de Lenet, édit. Michaud, contiennent diverses lettres de Lenet et de Marigny sur ce démêlé, p. 560, p. 573-574, p. 577. On a de Marigny un petit recueil, *Œuvres en vers et en prose de M. de Marigny*, in-12, 1674. Sur Marigny, voyez Tallemant, t. IV, p. 256, et Retz, t. I, p. 188, t. II, p. 16, t. III, p. 188.

2. T. III, p. 24, de l'édit. d'Amsterdam, 1735.

passion et le dépit l'emportent, et même à Moulins, auprès de sa tante de Montmorency et dans le couvent des Filles-de-Sainte-Marie, quand elle apprend l'insolent triomphe de Mme de Châtillon et les basses manœuvres de La Rochefoucauld, la pauvre femme éclate en plaintes amères; et, à l'insu de Mlle de Vertus, elle décharge son cœur oppressé dans le sein de la comtesse de Fiesque [1]. Elle tâche de renouer un commerce secret avec son frère Condé; elle conseille de l'exciter et d'exciter aussi Mademoiselle contre Mme de Châtillon, qui s'entendait avec La Rochefoucauld et Mazarin; elle souffre, elle s'agite, elle intrigue, elle est femme; mais c'est son cœur blessé qui la pousse, ce n'est ni l'ambition ni l'esprit de parti; jusqu'à ce que l'excès du malheur et le désespoir la tournent vers Dieu. Mlle de Vertus qui ne connaît pas ces démarches imprudentes, sachant combien Mademoiselle était alors favorable à Condé et mal avec la cour, s'imagine que c'est elle qui met en mouvement Mme de Longueville, et elle lui écrit la lettre suivante que Mademoiselle nous a conservée : « Vous avez une belle amitié pour Mme de Longueville : au lieu de tâcher à la racommoder avec son mari, et de lui conseiller tout ce qui est nécessaire pour cela, comme vous me fîtes l'honneur de me dire, lorsque je passois à Montargis, que c'étoit votre sentiment, vous l'embarrassez dans de nouvelles affaires. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en dirai davantage, et je prendrai la liberté de vous gronder. » Mademoiselle lui répond qu'elle ne sait ce qu'elle veut dire. « Quand je fus arrivée à Saint-Fargeau, dit-elle, Mlle de Vertus y vint; elle s'en alloit à Moulins pour voir Mme de Longueville. Elle me conta que le cardinal Mazarin avoit envoyé quérir la Croisette; c'est un gentilhomme à M. de Longueville, qui est une manière de favori, lequel avoit été

1. Lettre autographe de Mme de Longueville à Mme de Fiesque, du 28 mars 1654, de Moulins.

mal avec Mme de Longueville pendant la prison de messieurs ses frères et de monsieur son mari; elle prétendoit qu'il les avoit très-mal servis et elle aussi; depuis il a bien réparé cela; il se raccommoda avec elle par le moyen de Mlle de Vertus, qui est son amie intime, et il a agi pour faire consentir la cour que Mme de Longueville retournât avec son mari. Comme il travailloit à cela, et qu'il répondoit qu'elle n'avoit point de commerce avec M. le Prince, M. le cardinal Mazarin l'envoya un jour quérir, et lui montra une lettre de M. le Prince et lui dit : « Vous voyez comme ils « n'ont point de commerce. » Par cette lettre il la gourmandoit fort des propositions qu'elle lui avoit fait faire par Beauvais, et il y avoit aussi dedans que, sur ce que je lui avois écrit sur les mêmes propositions, il m'avoit fait réponse avec beaucoup de respect, et suppliée de ne lui en plus faire de cette nature, qu'il voyoit bien que c'étoit ce qui m'avoit obligée de donner cet ordre à Beauvais. M. le Cardinal dit à la Croisette : « Elle ne se contente pas d'avoir « des commerces, elle veut que les autres en aient. » La Croisette ne sut que répondre à cela; il connoissoit l'écriture de M. le Prince. Je fus fort étonnée de tout cela, et quoi que Mlle de Vertus me pût dire, je crois que Mme de Longueville en eut quelque connoissance. »

Mlle de Vertus alla s'enfermer à Moulins avec Mme de Longueville dans le couvent des Filles-de-Sainte-Marie, et c'est là que cette princesse, encouragée par les exemples qu'elle avait sous les yeux, prit la résolution de renoncer au monde et de se donner à Dieu sans retour, le 2 août 1654. Nous savons, par le Nécrologe de Port-Royal, que Mlle de Vertus s'était convertie avant Mme de Longueville, par conséquent avant 1654, mais nous n'en connaissons ni les détails ni le temps précis. Quelque temps après, les deux amies se retirent en Normandie; elles ne s'occupent plus que de bonnes œuvres, du règlement de leur vie, de la grande affaire de leur salut; et si de loin en loin elles repa-

raissent dans le monde et à la cour, c'est seulement pour satisfaire aux nécessités de leur rang.

Mlle de Vertus échappe ici à nos yeux pendant plusieurs années. Comme nous ignorons en quelles circonstances elle se convertit, ainsi nous ignorons quand et comment elle devint janséniste; mais il est certain qu'elle l'était en 1661, et que le jansénisme ne fut pas l'effet mais le fondement de sa liaison avec Mme de Sablé. Voici une lettre qui nous paraît la première de cette correspondance, et nous montre Mlle de Vertus déjà toute dévouée à Port-Royal et désirant s'y retirer. Cette lettre se rapporte à l'année 1661.

« Madame de Longueville m'a tant dit de choses obligeantes de votre part que je ne puis, Madame, estre plus longtemps sans vous en remercier, et sans vous dire qu'en vérité c'est pour moi une très grande joie de pouvoir espérer quelque part en vostre amitié. Je vous la demande donc, Madame, avec toute l'instance possible, et je vous supplie très humblement de croire que je ferai toujours tout ce qui vous pourra obliger à me l'accorder... Si j'osois espérer d'avoir l'honneur de vous voir quand il fera beau, je vous dirois que volontiers on fermera sa porte quand vous l'ordonnerez; mais je ne m'y veux pas attendre, de peur d'estre trop mortifiée si je me trompois. Hélas, que n'ai-je de quoi faire bastir une petite cellule auprès de vous! Voilà précisément où je borne tous mes souhaits et toute mon ambition; mais il n'y faut pas penser. On a tant aimé le monde qu'on mérite bien de ne le pouvoir quitter quand on ne l'aime plus. Pardonnez à la liberté avec laquelle je vous parle de toutes choses. Vous la trouverez sans doute excusable, Madame, si vous voulez bien penser qu'elle ne peut venir que de confiance et d'amitié; le cœur n'est, ce me semble, ainsi ouvert que par là. Soyez donc bien persuadée, s'il vous plaist, que le mien en est rempli pour vous, et que je suis bien sincèrement votre très humble et très obéissante servante,

« CC. DE BRETAIGNE. »

Plusieurs lettres autographes de la sœur aînée de Mlle de Vertus, la duchesse de Montbazon, qui ont passé sous nos yeux, nous montrent cette signature : M(arie) DE BRETAIGNE. La sœur puînée signe de même. Les deux grands C enlacés

signifient Catherine. Le cachet porte les lettres FCVDB mêlées ensemble, c'est-à-dire Françoise-Catherine Vertu De Bretaigne, avec une couronne de comtesse. Ce cachet est souvent encore parfaitement intact. Il y en a aussi un autre plus petit, qui n'a probablement aucune signification.

La liaison s'établit; et les malheurs de Port-Royal, qui l'avaient formée, la resserrent en augmentant.

« J'ai été si malade depuis deux mois que je n'ai pu rien faire de tout ce qui m'est le plus agréable. C'est pourquoi, Madame, je ne vous ai point écrit. Quoique je ne sois guères mieux présentement et qu'il me reste une grande foiblesse, je suis néantmoins si émue de tout ce qui se passe, que je ne sens quasi plus mon propre mal; je n'ai d'application que pour celui des autres, et je vous assure, Madame, que je vous plains infiniment des rigueurs qu'on exerce au lieu où vous estes. Je suis tout à fait tentée de me faire porter à Port-Royal, et dès que j'aurai plus de force, je sens bien que je ne résisterai pas à la tentation. Si je pouvois dans ce petit voyage avoir l'honneur de vous voir, ce me seroit une extrême consolation; car je vous assure, Madame, que j'en ai une extrême envie et de vous pouvoir dire à quel point je suis votre très humble et très obéissante servante,

« C. DE BRETAIGNE. »

« Voulez-vous bien donner dimanche à disner à madame de Longueville? J'ai ordre de le savoir de vous. Elle va la semaine qui vient à Fontainebleau; ainsi c'est une espèce de petit adieu qu'elle vous ira faire, où je prétens me trouver si vous l'avez agréable. Hé bien, Madame, avez-vous un peu songé à moi quand vous avez parlé à nos Mères? Comment va mon affaire? Je ne mérite point ni du costé de Dieu ni du leur qu'elle aille bien, car dans la vérité je me sens fort indigne de la grâce que je demande. Mais j'espère que leur charité passera par dessus mon extrême indignité, et leur fera considérer le besoin qu'une misérable comme moi peut avoir d'un secours comme celui que je demande. J'ai le cœur transi; on me dit qu'il y a de bien mauvaises nouvelles de Rome. Il faut prier Dieu qu'il ait pitié de son Église. Mandez-moi de vos nouvelles, s'il vous plaist. »

Nous savions déjà par Tallemant, par Mademoiselle, par La Rochefoucauld, que la marquise de Sablé était friande

et très-peureuse, qu'elle excellait dans l'art de faire des confitures et les ragoûts les plus raffinés, qu'elle était fort occupée de sa santé, qu'elle fuyait tout ce qui pouvait rappeler l'idée de la mort, qu'elle croyait au mauvais air, à la contagion des maladies les moins contagieuses, jusqu'à se priver de la société de ses meilleurs amis quand ils étaient un peu malades ou même quand ils habitaient des lieux où il y avait des malades. Les lettres de Mlle de Vertus, comme celles de Mme de Longueville, confirment la mauvaise réputation de Mme de Sablé en ce genre. Mlle de Vertus la remercie bien souvent de ses cadeaux de confitures; elle se prive souvent de la voir, par égard pour ses craintes, et elle entre amicalement dans ses inquiétudes et ses maladies.

« Je ne vous ai point remerciée de tous vos présents, et cela est bien vilain. Je le fais donc présentement de tout mon cœur en envoyant sçavoir de vos nouvelles. Dès que je le pourrai, j'en irai apprendre moi-mesme. En attendant, souvenez-vous un peu de moi, et que vous m'avez promis de m'aimer, car je n'aimerois pas que vous l'oubliassiez, ni la manière tendre et sincère avec laquelle je suis à vous. »

« Vous me faites tant de bien en toutes manières, et vous estes si appliquée à trouver les moyens de m'en faire que je ne scai, Madame, comment vous remercier. Si vous pouviez voir le fond de mon cœur, je ne serois pas embarrassée, car vous y trouveriez tant d'amitié et tant de reconnoissance que vous avoueriez que je ne puis rien sentir de mieux que ce que je sens pour vous. Rien n'est si magnifique que vostre présent de confitures. Ce qui seroit une honneste libéralité dans un autre temps est une vraie profusion cette année; je vous en remercie bien humblement. »

« Vos courriers ont toujours si haste qu'il est impossible de vous faire response par eux : ils sont plus tôt au bout de la rue que je n'ai reçu vos lettres; c'est ce qui m'empescha hier de vous faire response, et je n'aurois pas manqué de vous la faire par mon laquais s'il eust été ici; mais comme je n'avois personne à vous envoyer, j'ai esté contrainte d'attendre jusqu'à cette heure à vous donner mon avis sur l'exposé que vous me faites de vostre mal. Puisque vous devez en avoir un, je

vous assure que j'aime mieux que vous ayez celui dont vous vous plaignez qu'aucun autre, quoique en effet il effraie extrêmement; mais c'est purement une vapeur de rate qui vous donne ce que vous sentez, et je ne les compte pour rien, car elles n'attirent rien de plus que ce qu'elles font sentir dans le moment qu'on les a. Ainsi, Madame, il faut se résoudre à dormir quand le jour vient, ni ne vous point inquiéter, si vous pouvez, car assurément ce n'est rien qui puisse avoir quelque suite. Prenez garde seulement que ce mal là porte avec lui la peur et l'inquiétude, et c'est à mon gré le plus méchant effet qu'il fasse....»

« Je vous plains infiniment de sentir comme vous faites les maladies et la mort des personnes que vous avez vues venir dans le monde comme vous, et je comprends très bien, quoique je ne sois pas peureuse, l'impression que cela vous peut faire. Il n'y a que Dieu qui vous puisse délivrer d'un estat si pénible. Il faut espérer qu'il le fera quand cette délivrance vous sera utile. Je vous assure que personne ne le souhaite de meilleur cœur que moi, et que tout ce qui vous touche est quelque chose pour moi de très considérable. »

« Je ne vas ni n'envoye chez vous, Madame, parce que je vois Mme de Caen [1] qui a la fièvre continue, et même assez rémittente, et que mes gens vont sçavoir de ses nouvelles. Sans cela je ne serois pas si longtemps sans vous demander des vostres. »

« Il est vrai que je fus à Port-Royal dimanche, et ce fust en y allant qu'on vous porta ma lettre. Je défendis à mon laquais d'entrer chez vous. Ma servante a esté si malade et avec tant de violence qu'elle a été saignée six fois en quatre jours; elle est guérie et se lève, mais je n'avois garde alors d'aborder vostre logis. »

« J'aurois eu l'honneur de vous voir hier en allant disner chez Mme de Longueville, sans qu'on me dist à mon lever que mon laquais avoit une grosse fièvre. Ainsi je ne voulus pas, sans sçavoir ce que c'estoit, aller chez vous, mes femmes ayant été auprès de lui. On l'oste ce matin d'ici, quoiqu'il n'ait que la fièvre. Ainsi mandez-moi tout franchement si je pourrai avoir l'honneur de vous voir dimanche ou lundi, car j'en ai bien envie. »

Mme de Sablé, qui demeurait à Port-Royal de Paris, fut forcée d'assister à l'expulsion violente des religieuses, ainsi que sa compagne, Mlle d'Atri, nièce de son amie la comtesse

1. Sa nièce, Éléonore de Rohan. Voyez chapitre deuxième, p. 130, etc.

de Maure. Mlle de Vertus la plaint, et elle se plaint elle-même de perdre l'asile qu'elle avait espéré pour ses vieux jours.

« Hélas! ma pauvre Madame, qu'avez-vous vu, et que je vous ai plainte, au milieu de l'extrême douleur et de l'extrême attendrissement où je suis, d'avoir assisté à ce pitoyable spectacle, car c'est y assister que d'entendre à tout moment le bruit qui s'y faisoit. Vous connoissant comme je fais, j'ai bien peur que vous en soyez malade, et la pauvre Mlle d'Atry aussi. Je vous supplie d'avoir la bonté de lui dire que je prends autant de part à sa douleur qu'une personne aussi occupée de la sienne propre que je la suis y peut prendre. Il me semble même que je ne songe à celle des autres que pour qu'elle me serve d'une circonstance pour augmenter la mienne. Ainsi on ne m'est point obligé de la part que j'y prends. »

« Je vas présentement à la sainte communion, parce qu'il est le jour de saint François, et que c'est ma feste; par conséquent je vous assure que je ne vous oublirai pas, quoi que mes prières soient bien indignes d'estre exaucées. Hélas! nos pauvres Mères que deviendront-elles, et que deviendrai-je? Serai-je toute ma vie vagabonde? Permettez-moi d'embrasser ici Mlle d'Atry. Hélas! hélas! ma pauvre Madame, que j'ai le cœur transi! »

Mlle de Vertus s'intéressait si vivement à Port-Royal, elle en prenait la défense avec tant d'énergie en toute occasion, que son zèle la devait rendre suspecte au parti dominant et lui attirer de mauvaises affaires. Elle s'en avise enfin, et elle va même jusqu'à redouter l'exil.

« Je vous supplie de ne dire cela qu'à nos Mères, et surtout que cette nouvelle ne coure point; car je vous assure que tout se redit, et on est dans un tel déchaînement contre moi, on en dit de telles menteries que je pense qu'on me chassera si cela va au petit Roi. Il est vrai que je ne mérite pas de souffrir pour quelque chose de bon. C'est la récompense de la bonne vie. La mienne a été si terrible que je n'ose espérer de souffrances que celles que mes misérables péchés méritent. »

S'il fallait prendre au mot Mlle de Vertus sur sa vie et sur ses péchés, elle donnerait matière ici et ailleurs à bien des

soupçons; mais on connaît l'exagération janséniste qui prodigue les fortes paroles.

Il est bien étrange que Mlle de Vertus craigne pour sa sûreté, si la cour apprend le grand intérêt qu'elle porte aux persécutés, et qu'elle ne comprenne pas d'où vient que sa pension est en péril. La cause en était assez claire et tout près d'elle, et elle va chercher bien loin des causes imaginaires. Ici, ni Mme de Longueville ni Mme de Sablé ne pouvaient rien pour leur amie. Heureusement, il y avait à la cour une personne qui avait acquis un assez grand crédit par des moyens un peu suspects. Une dame d'honneur complaisante [1] vint au secours de l'austère janséniste. Mme de Montausier sauva, du moins en partie, la pension de Mlle de Vertus. Encore fallut-il prouver que cette pension venait du cardinal Mazarin.

« De Trie, ce 29 septembre.

« J'ai toujours oublié de vous mander que je n'aurai point ma pension. Madame de Montausier m'a mandé qu'elle ne m'y avoit pu servir, et qu'il ne falloit point espérer; elle y a fait ce qu'elle a pu, comme vous pouvez croire. Je voudrois bien en savoir la raison, mais elle ne me la mande point; elle escrit à Mme de Longueville qu'elle lui rendra compte de tout quand nous serons à Paris, mais qu'en attendant on ne parle point de cela. Ne faites donc semblant de rien, s'il vous plaist, en cas que vous la voyez. »

« De Trie, ce 14 octobre.

« Mais, ma pauvre Madame, qu'ai-je donc fait qui me fait perdre ma pension? Il faut qu'il y ait quelque mystère à cela, et que ce ne soit pas seulement par espargne qu'on me l'oste; car Mme de Montausier mande qu'elle dira à Mme de Longueville ce que c'est. Vous me mandez la même chose. Il semble donc qu'on ne me l'ose pas escrire. Barbier [2] ne viendra point sans vous voir; si vous nous vouliez mander un mot par lui, vous nous feriez un grand plaisir. Nous bru-

1. Sur Mme de Montausier et sur son mari, voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, chapitre deuxième, p. 189, etc., et plus bas la deuxième partie de cet APPENDICE.

2. Quelque domestique.

lerons la lettre si c'est un secret. Mais je vous avoue que je ne puis comprendre ce que c'est. »

« Le 13 novembre.

« Quant à ma pension, il me semble que je n'ai rien fait, quelqu'examen que je fasse sur ma conduite, si ce n'est d'avoir escrit à Mademoiselle dans son sens sur le mariage de Portugal; hors cela je ne puis rien imaginer sur quoi on m'a pu rendre un mauvais office. Je suis bien obligée à Dieu de ce que dans le temps qu'il permet que ce secours m'est osté, il me donne celui de Mme de Longueville qui me fera la charité de me nourrir.... »

« J'avois bien envie de vous apprendre le retour de ma pension, et j'y ai pensé bien des fois depuis que j'en suis tout à fait assurée. J'ai esté si mal que je n'ai le cœur de rien. Je vous assure pourtant que vous avez esté une des premières personnes à qui j'ai pensé quand cette nouvelle m'est venue, car je n'ai point douté qu'elle ne vous donnast de la joye... »

« Je vous apprends que l'affaire de ma pension est faite. C'est Mme de Montausier toute seule qui en a parlé à la Reine-mère, laquelle en a prié le Roi. Il la lui a accordée pourvu qu'elle fust d'institution de M. le Cardinal. Cela est bien aisé à prouver. Mais je pense qu'on m'ostera mille francs... »

La perte de cette pension eût été un coup bien rude pour Mlle de Vertus, car la noble demoiselle n'avait rien, Mme la comtesse de Vertus s'étant fort mal conduite envers ses enfants, et particulièrement envers sa seconde fille. Tallemant prétend qu'ils plaidèrent contre elle, quand elle fit l'extravagance d'épouser à soixante-treize ans le jeune chevalier de la Porte. Mlle de Vertus demande à Mme de Sablé d'entrer un peu dans cette triste affaire.

« Je crois aisément, Madame, que vous n'avez pas facilement cru la nouvelle qui court par le monde. Une personne comme vous a sans doute de la peine à trouver de certaines choses faisables [1]; celle-là est faite néanmoins; et je vous rends mille grâces de la bonté que vous

1. Le mariage de sa mère avec le chevalier de la Porte. Ce mariage est annoncé à Mme de Sablé par la comtesse de Maure, dans une des lettres inédites de cette éminente personne, conservées aussi dans les portefeuilles de Valant et que peut-être nous ferons connaître un jour.

avez de prendre part à la mortification qu'elle me donne... Mais vous ne songez pas qu'ayant aussi peu de temps à vivre que j'en ai apparemment, on ne me doit pas compter pour quelque chose le peu de regret que j'ai dans la perte d'un bien que la mort m'auroit empesché de posséder quand ma mère ne me l'auroit pas osté. La pauvre femme me fait une grande pitié, et je vous supplie, Madame, de faire prier Dieu pour elle par charité... »

« De Méru, ce 9 janvier.

« Vous avez eu la bonté de me mander des nouvelles de mon affaire devant le temps que j'ai cru que vous y pouviez travailler. Je vous en rends de très-humbles grâces. J'ai bien peur que vous n'en soyez trop importunée, et que mon frère n'aille ou n'envoie trop souvent chez vous. Mais renvoyez-le je vous en supplie; il suffit que vous ayez eu la bonté de recommander l'affaire... »

« La manière dont vous faites les choses adjoute si considérablement au prix des choses mêmes, que rien ne la peut égaler que la parfaite reconnoissance que j'en ai. Je vous assure qu'elle est au dernier point, et que je ne serai jamais contente que je ne vous aye témoigné par mes soins que je n'en suis pas tout à fait indigne, et vous supplie de vous ressouvenir que vous m'avez promis de m'aimer et que cette pensée-là fait ma plus sensible joie. »

Mme de Puisieux était connue au XVIIe siècle pour une personne d'une sévérité poussée jusqu'à la bizarrerie. Elle a exercé la verve malicieuse de Mme de Sévigné et de Bussi. Plus indulgente, Mlle de Vertus parle de Mme de Puisieux comme nous verrons bientôt Mme de Longueville en parler elle-même [1]. Elle refuse de la croire l'auteur des mauvais bruits qu'on répandait contre elle; elle s'entremet pour la réconcilier avec Mme de Sablé; elle s'empresse de l'aller voir, lorsqu'elle tombe malade, et prie Mme de Sablé de lui donner quelques marques de souvenir qui lui puissent être agréables.

« De Trie, ce 14 octobre.

« ..... N'est-ce pas Mme de Puisieux dont vous me voulez parler, à qui on attribue des contes terribles? Je ne sçai rien de tout cela, mais

1. Plus bas, deuxième partie.

je ne sçai d'où vient qu'elle ne m'escrit plus, car je lui ai escrit pour lui demander de ses nouvelles. »

« Ce 13 novembre.

« ... Je ne vous ai rien répondu sur cette pauvre Mme de Puisieux. Je croi comme vous qu'elle n'a point fait tous ces contes. Elle a trouvé Treved...[1] que j'ai renvoyé à Paris, dans une église, et elle lui a dit qu'elle veut estre flattée, qu'elle n'estoit pas contente de ce que je lui avois escrit trop succinctement, et qu'afin que je ne prétende cause d'ignorance de ce qu'elle veut estre flattée, elle me le mandast. Je prie Nostre Seigneur qu'il pardonne ou à elle ou à ceux qui se servent de son nom pour réveiller la grande affaire. On mérite pis que tout cela. »

« Mandez-moi si vous avez vu Mme de Puisieux? Je la vis hier qui me fit, ce me semble, bien la mine... »

« Ce n'est pas tout à fait pour sçavoir de vos nouvelles que je vous escris présentement, c'est pour vous dire que Mme de Puisieux vint hier ici me prier de ménager avec vous une visite. Elle dit qu'elle ne veut point d'éclaircissements, puisque vous n'en voulez point, qu'elle sçait pourquoi vous estes mécontente, mais qu'elle n'en veut pas faire semblant, et que tout cela est faux. Je ne fis aucun semblant d'entendre ce qu'elle me vouloit dire, et enfin nous conclûmes que je vous demanderois si vous ne vouliez pas bien qu'elle vous allât voir, et qu'elle vous menât Mme des Bordes qui a une supplication à vous faire et qui est une personne de condition par elle-mesme. Je ne sçaurois vous dire en quoi tout cela consiste, mais comme je ne pense pas que vous puissiez refuser Mme de Puisieux, elles vous diront ce que c'est. Ayez la bonté de me faire un mot de responce par un des gens de Mme de Longueville que je lui puisse envoyer, car je n'aurai pas de repos d'elle qu'elle ne l'ait. Enfin il n'y a pas de civilités que je ne sois chargée de vous dire de sa part. Elle vous veut voir aux conditions que vous sçavez, c'est-à-dire de ne parler de rien. Voyez si vous la pouvez refuser et croyez-moi toute à vous. »

« ... La pauvre Mme de Puisieux est assez mal. Il est vrai qu'elle a la fièvre continue. Envoyez sçavoir de ses nouvelles, ou escrivez-moi que je vous en mande, afin que son mal ne se passe pas sans qu'elle entende parler de vous... »

Dans cette correspondance de deux personnes retirées

1. Nom de domestique mal écrit.

et livrées à la dévotion, on rencontre pourtant çà et là quelques nouvelles du monde et de la cour.

On sait que l'ambassadeur d'Espagne ayant osé prendre le pas à Londres sur l'ambassadeur de France, Louis XIV exigea une éclatante réparation de cette offense, qu'en vain la reine Anne s'efforça de calmer son fils, que l'Espagne dut céder et faire toutes les réparations exigées devant la menace d'une guerre. A tout ce que dit à cet égard Mme de Motteville, on peut joindre ces deux lignes de Mlle de Vertus :

« ... On me mande que la Reyne-mère a fort pleuré sur ce que le Roy lui a dit touchant les ambassadeurs de France et d'Espagne en Angleterre. Vous sçavez sans doute tout cela mieux que moi. »

A propos du procès de Fouquet :

« M. le Chancelier part la semaine qui vient pour aller à Amboise interroger M. Fouquet. Représentez-vous ce que cet homme endure en paroissant en criminel devant celui de qui il vouloit la charge [1] ! »

Cet intérêt de Mlle de Vertus pour Fouquet nous rappelle que celui-ci, dans la suspension momentanée ou la diminution de sa pension, lui avait fait donner quelque indemnité, et que Mlle de Vertus est inscrite pour une certaine somme dans les papiers de Fouquet [2] conservés à la Bibliothèque Nationale, ainsi d'ailleurs que plusieurs personnes honorables qui n'ont rien à démêler avec d'autres pensionnaires fort suspectes du galant et prodigue surintendant.

Croirait-on qu'au milieu de la vie austère que menaient en Normandie Mme de Longueville et Mlle de Vertus la calomnie ait pu les atteindre, et que Mlle de Vertus ait été accusée d'entretenir un commerce équivoque avec un bel esprit de la société de Mme la comtesse de Fiesque, l'abbé de Belesbat, frère de Mme de Choisy [3] et d'un monsieur de Belesbat

1. Non pas la charge spéciale de chancelier, mais l'autorité principale qui y était ordinairement attachée.

2. *Fonds Baluze*, arm. v, num. 3 : *Trois cents pistoles pour mademoiselle de Vertus.*

3. *Mémoires de Mademoiselle*, t. III, p. 194.

dont parle Tallemant[1] ? C'est pourtant ce que nous apprend Mme de Longueville dans deux lettres à Mme de Sablé[2].

« De Trie, ce 27 mai (1663).

« ... Il faudroit être bien peu curieuse pour ne l'être pas des discours qu'on fait de Mlle de Vertus et de moi. Quelque sots qu'ils puissent être, je vous conjure de me les apprendre... »

« De Trie, ce 1er juin 1663.

« ... Parlons un peu non pas de la sottise du monde mais de sa malice sur ce beau conte de Mlle de Vertus. Je dis de sa malice parce que n'ayant pas revu cet abbé, la chose est inventée d'un bout à l'autre. Elle auroit pu le revoir pour quelque bonne raison une fois et deux fois sans qu'il fût permis aux gens de bon sens de prendre cela de travers, la voyant vivre comme elle vit, surtout à l'égard de la galanterie dont elle évite les apparences les plus éloignées comme les plus prochaines. Enfin ce sot conte n'a rien au monde pour fondement. M. l'abbé de Belesbat a toujours continué à me voir, et pour elle il ne l'a pas vue depuis la rupture que vous sçavez. Vous pouvez donc, sur ma parole, renvoyer cela aussi loin qu'il doit estre renvoyé. »

De ce que dit ici Mme de Longueville, on pourrait conjecturer que les bruits en question avaient au moins un prétexte, et qu'autrefois Mlle de Vertus avait eu quelque liaison avec l'abbé de Belesbat ou qu'elle lui avait un peu trop plu, puisqu'ils avaient dû en venir à une rupture, mot assez grave et qui donne à penser.

Voici encore une autre affaire du même genre que nous apprend Mlle de Vertus elle-même dans une lettre à Mme de Sablé :

« Si je n'estois point malade, j'aurois bien aimé à vous aller conter toute cette belle affaire. Je pense que vous en serez bien choquée; car, à dire la vérité, voilà une grande malice en toute manière; car vous saurez que le chevalier de Montchevreuil[3] ne loge pas céans; il n'y met pas quasi le pied. Je ne l'ai pas vu trois fois dans la chambre de Mme de

1. T. IV, p. 230.
2. *Supplément français*, 3029.
3. Probablement l'ami du comte de Saint-Paul qui voulut mourir avec lui; voyez chapitre cinquième, p. 293.

Longueville depuis que je loge chez elle. Enfin, rien n'a été si ridiculement inventé. »

Quand l'intime amie de Mme de Sablé, la comtesse de Maure, qui n'était pas du tout janséniste, et vécut toujours honnêtement mais sans grande dévotion, mourut en 1663, Mlle de Vertus, tout en rendant justice à la pureté de sa vie, en déplore l'inutilité :

« Cette pauvre comtesse de Maure me fait une grande pitié. Je prie Nostre Seigneur de lui faire miséricorde. Hélas, Madame, l'inutilité de la vie met bien souvent en péril autant que de plus grands péchés; car s'il est vrai qu'on est jugé selon ses œuvres, on trouvera quelquefois que de cinquante ans qu'on a vescu, il n'y aura pas une heure qui puisse estre contée. Je ne parle pas pour elle, quoiqu'il soit vrai que depuis sa mort cela m'ait bien passé par la teste. En vérité, quand on passe sa vie à rien, il est bien ordinaire qu'on ne puisse pas faire quelque chose de bien solide à la mort. La grande innocence console et fait bien espérer... »

Dans cette même année 1663, on perdit aussi M. de Longueville. Les vicissitudes de la maladie de ce prince et la douleur de sa femme sont ici fidèlement marquées. Mlle de Vertus, qui se souvient de la part qu'avait eue Mme de Montausier dans le rétablissement de sa pension, prend soin de lui faire savoir combien elle se félicite que le roi ait choisi M. de Montausier pour commander en Normandie.

(1663.)

« Je reçus hier au soir une lettre de Mme de Longueville qui m'apprend que M. de Longueville est très-mal; son accès a esté accompagné d'un très-long et très-profond assoupissement, de perte de connoissance, de resveries, inégalité et intermission de poulx, mouvements convulsifs; enfin rien ne peut estre plus dangereux. M. Brayer[1] craint beaucoup, et l'alloit faire confesser et communier devant que l'autre accès revienne. M. de Longueville ne sçait point ce qui s'est passé en lui. J'ai cru que je vous devois rendre ce compte et que c'est l'intention de Mme de Longueville. »

« Je n'ai point eu de lettres de Rouen. M. m'a seulement mandé

1. Médecin célèbre du temps.

que M. de Longueville se porte mieux; mais cela m'est suspect, car ce mieux est qu'il a bien reposé, et vous entendez bien que ce n'est pas le sommeil qui lui manque. En vérité, ce seroit un terrible embarras, si cette mort arrive et par la chose en soi et parce que vous et moi connoissons de Mme de Longueville. Jamais son corps ne résistera aux inquiétudes de son esprit... »

« Ce samedi, après midi (1663).

« Comment vous portez-vous, ma pauvre Madame? Vous sçavez sans doute que M. de Longueville reçut hier au matin l'extrême onction. La pauvre Mme de Longueville n'en peut plus. J'ai bien peur qu'elle ne tombe bien malade. Elle viendra ici au cas que le malheur arrive. Je vis hier M. le prince de Conti qui a bien envie de vous retourner voir. Je pense que j'irai à Maubuisson si Mme de Longueville y demeure quelques jours. Je vous le manderai. Je suis toute à vous. »

« Ce 19 mai (1663).

« Quoique j'eusse intention de vous mander des nouvelles de Mme de Longueville, c'est par son ordre que je le fais présentement, parce qu'elle ne le peut faire elle-même. Elle est si abattue et si horriblement accablée qu'elle n'a pas un instant à elle. Ainsi elle ne doute pas que vous ne l'excusiez bien si elle ne vous escrit, et elle vous prie de faire toujours bien cognoistre à Mme et M. de Montausier la satisfaction qu'elle a du choix que le Roi a fait de lui pour commander la Normandie. Pour moi, ma bonne Madame, je me suis tellement attendue que vous leur ferez savoir mes sentiments là-dessus, parce que vous n'oubliez jamais rien de ce qui peut obliger vos amis et vos servantes, que je n'ai pas pensé à leur rien faire dire. Il me sembloit que c'estoit assez que vous sçussiez ce que j'en pensois; ayez la bonté de leur en escrire un mot, je vous en conjure. Je pense que Mme de Longueville ne sera à Paris qu'à la fin de la semaine qui vient. Je vous irai dire de ses nouvelles à mon retour. Croyez-moi en attendant toute à vous. »

(1663.)

« Vous demandez comment je suis sur cette affaire de M. de Montausier [1]. Je vous assure qu'elle me paroist à souhait; et quand Mme de Longueville auroit choisi, elle n'auroit pas, selon mon avis, pris autre chose. Pour moi, je regarde la perte de ce gouvernement comme un

1. Sa nomination comme gouverneur provisoire, en attendant la majorité du fils aîné de M. de Longueville, qui avait la survivance du gouvernement de son père.

grand fardeau hors de dessus ses espaules. Tout cela ne vaut rien pour les gens qui ne songent qu'à se sauver, et je pense qu'elle sera bien dans cette pensée, quoique, pour ne pas manquer à messieurs ses enfants, elle ait demandé autre chose. Hélas! de la manière dont est M. de Montausier, il ne lui donnera toujours que trop de part au soin de ce gouvernement. »

Mme de Longueville fit vers ce temps-là une chute assez dangereuse et une grave maladie. Mlle de Vertus donne de ses nouvelles à Mme de Sablé :

« Mme de Longueville est mieux, Dieu merci. La fièvre la quitta hier sur les onze heures du matin. Elle fust saignée du pied. Hier au soir elle eust un peu de vapeurs. Elle a passé la nuit assez doucement. Ce n'est pas qu'elle ne se soit réveillée plusieurs fois, mais elle dormit six heures. Elle n'a point de fièvre, elle a senti un peu de mal à la teste ce matin. Je crois que si c'est quelque chose, ce sera la fièvre quarte. Il y a beaucoup de vapeurs et d'humeur mélancolique dans tout son mal. M. Brayer croit bien que ce mal a esté esmu par l'effroi du coup, mais qu'il ne voit rien qui donne sujet de craindre avec quelque fondement que le mal soit à la teste; néanmoins il dit que ces sortes de blessures sont si traitresses et qu'elles font des effets si différents, qu'il ne voudroit pas absolument (affirmer) qu'il n'y ait rien du tout à craindre. Voilà, Madame, tout ce que je vous puis dire présentement. Tous les jours je vous manderai des nouvelles. Enfin tous les médecins paroisrent fort en sureté. Quand vous m'escrirez ne me mandez rien qui la puisse espouvanter, car je serai bien ayse de lui pouvoir montrer vos lettres pour la divertir. Je me meurs de mon costé; j'ai passé toute la nuit dans une émotion terrible et sans dormir. Je vous supplie de mander à nos Mères ce que je vous mande; car elles sont, sans doute, en peine de Mme de Longueville. Qu'elles prient pour elle et pour moi, s'il vous plaist. »

Il faut voir dans Mademoiselle quelle confiance Mme de Longueville avait dans l'amitié, la prudence et l'habileté de Mlle de Vertus. Comme celle-ci était fort liée avec Mademoiselle, Mme de Longueville la chargea de deux négociations très-importantes auprès d'elle : d'abord le mariage de son neveu le duc d'Enghien avec Mademoiselle, puis celui de son propre fils le comte de Saint-Paul. Les deux négocia-

tions échouèrent, parce que Mademoiselle avait déjà dans le cœur sa folle passion pour Lauzun, mais elles témoignent du grand cas qu'on faisait de la sagesse de Mlle de Vertus et combien elle était comptée[1].

Comme nous l'avons dit, cette correspondance nous introduit dans le plus intime des affaires de Port-Royal, depuis la persécution de 1660 jusqu'à la paix de 1669.

En écrivant à un ami commun de Mme de Sablé et de Mme de Longueville, Mlle de Vertus lui peint l'intérieur de Port-Royal, le recueillement des religieuses, et leur exemption de tout ressentiment au milieu de leur infortune.

« Vous ne pouvez recommander madame de Sablé aux prières de personnes qui ayent plus d'amitié pour elle qu'on en a céans. Ainsi vous estes assuré qu'on les offrira de bon cœur à nostre Seigneur, afin qu'il lui donne toutes les grâces dont elle a besoin pour estre selon son cœur. Je n'oserois vous dire que je le ferai aussi, car je n'en suis pas digne; mais je vous assure qu'il n'y a peut-estre qui que ce soit qui désire plus que je ne fais tout ce qui lui est bon et utile, car je l'aime tendrement. Je n'ai point de nouvelles à vous mander de tout le monde. Je garde en ce temps un silence si exact qu'on ne croit pas habiter avec des gens qui aient la rage de la parole. Ainsi je n'ai veu que la Mère Agnès qui est très enrhumée, et qu'on n'oseroit faire parler un peu, la Mère abbesse, la Mère du Fargis, et ma Sr Angélique, mais simplement pour s'acquitter de ce qu'on doit à l'hospitalité. Ce que je vous puis dire de leur conversation est que j'y ai remarqué qu'il n'y a pas un de leurs amis qui ne soit plus occupé de leurs affaires qu'elles-mesmes. Elles n'en parlent que pour répondre à ce qu'on leur en dit et d'une manière si pleine de charité pour les auteurs du mal qu'on leur fait que, quoiqu'on s'y attende, on en est surpris; car on voit que le fond de leur cœur est encore mieux, s'il se peut, que ce qui paroist. Je vous supplie d'avoir la bonté de faire mes très respectueux compliments à Mme la Princesse; on a ici une profonde vénération pour elle et une grande reconnoissance de ses bontés. Assurez, s'il vous plaist, M. de Lavergne[2] de mon service; je me recommande à ses prières et aux vostres. DC. DE BRETAIGNE. »

1. *Mémoires*, t. V, p. 281, et t. VI, p. 281.
2. M. l'abbé de Lavergne était le directeur de la marquise de Portes et de ma-

Sur les jésuites, le Formulaire, le Mandement, la mort de la Mère Angélique, etc. :

« ... Je vous avoue que je ne reviens point d'estonnement sur le procédé des Jésuites. Je loue Dieu de ce que tous les gens de bien sont contents de nos amis, et de ce que, dans la persécution qu'ils vont souffrir, ils auront la satisfaction de n'avoir rien omis de ce qu'ils ont pu faire en conscience pour procurer la paix à l'Église. Ce tesmoignage qu'ils se rendront à eux-mêmes donne, à mon avis, une grande paix au milieu de toutes sortes de dégouts. Votre pauvre ami, M. de la Lane, me mande qu'il n'est point trop abattu; nos pauvres Mères me donnent plus de peine, car elles seront exposées à la persécution. Je prie notre Seigneur qu'il conduise tout pour sa gloire et pour notre salut. »

« Je viens de recevoir une lettre de Mme de Longueville qui me transit; elle me mande que M. le Nonce est enfin parti de Fontainebleau pour venir ici, et que M. le procureur du roi y est pour recevoir des ordres contre nos amis. J'ai cru qu'il falloit vous en avertir promptement, afin qu'ils le sachent; car il ne nuit jamais de se précautionner. Je vous avoue, ma bonne Madame, que je suis toute troublée de cette nouvelle là : la volonté de Dieu soit faite. Je ne vous l'apprendrois pas sans que j'ai cru qu'il estoit nécessaire que vous la sçussiez pour en avertir nos Mères. J'ai peur qu'on ne les cherche enfin. C'est peut-estre une fausse alarme, mais en ce temps ici tout est à craindre. Dieu vous bénisse. Je n'ai rien eu dans la teste pendant mon mal que ma retraite à P. R., et cette pensée me consoloit de tout. Vraiment elle est en bon chemin ! »

« Hélas ! Madame, je plains bien les bonnes Mères de la perte qu'elles font de la Mère Angélique [1] ; car pour elle je me réjouirois quasi de voir finir tous ses maux, si je ne considérois qu'elle toute seule. »

« ... Je trouve admirable qu'on blasme nos amis en avouant qu'on a tort de leur demander ce qu'on leur demande (la signature du Formulaire et la reconnaissance de ce fait que les propositions condamnées étaient dans le livre de Jansénius). Il faut avoir bien envie, ce

dame la princesse de Conti, l'ami de Pavillon, évêque d'Aleth, et de M. Arnauld. Voyez, sur cet abbé, le *Supplément au nécrologe de Port-Royal*, p. 523-538, et dans le *Recueil de pièces*, Utrecht, 1740, une lettre de Sainte-Marthe sur sa mort.

1. La mère Angélique Arnauld, morte en 1661.

me semble, de condamner les gens à quelque prix que ce soit, et je pense qu'il ne s'est jamais vu une chose de cette nature, qu'on veuille que les gens fassent une chose qu'ils ne croyent pas pouvoir faire en conscience, en convenant qu'on a tort de la leur demander et que c'est une tyrannie; mais comme on n'oseroit condamner les jésuites de l'exercer, il faut bien retomber sur ces pauvres gens. Quand même leur scrupule seroit trop grand, puisqu'on ne leur doit pas demander ce qu'on leur demande, ils ne peuvent être coupables de s'y refuser; car enfin on ne l'est pas de ne pas faire une chose qu'on n'est pas obligé de faire. Et peuvent-ils être plus soumis que d'offrir de faire comme la Faculté le commande? Le Pape a esté très content. Enfin je vous avoue que je suis plus contrariée contre ceux qui leur donnent tort en convenant qu'on leur demande trop, que je ne le serois contre des gens qui seroient persuadés qu'ils doivent en conscience faire ce qu'on leur demande. Mais c'est assez rabrouer. Vous dites et vous pensez bien mieux que moi, et il ne m'appartient pas de vous dire mes sentiments là dessus... »

«... Je viens d'envoyer tous vos imprimés à Mme de Longueville. Elle ne sera pas comme moi, car je ne doute pas qu'elle ne soit bien aise de les voir. Sa teste n'est pas si estrange que la mienne, et elle ne voit point de péril à lire toutes ces choses. »

« Hélas! que m'avez-vous envoyé, ma pauvre Madame! Et monsieur de Comminges [1] n'est-il pas bien affligé d'avoir esté l'instrument dont les jésuites se sont servis pour tendre un tel piége à nos amis! Je vous avoue que je ne croyois pas encore ces premiers capables d'une telle tromperie. Je prie nostre Seigneur qu'il leur pardonne et qu'il donne son esprit à tous ceux qui doivent agir dans cette affaire, afin qu'il ne s'y fasse rien que pour sa gloire et le bien de son Église. Enfin, je ne puis, toutes les fois que j'y pense, et c'est très souvent, m'empescher de dire : Quel coupe-gorge, mon Dieu! Je plains bien nostre ami M. de la Lane, car il est exposé à tout ce qu'on lui voudra faire. Je ne voi pas qu'on puisse estre nécessaire à Paris. Les évesques qui sont capables d'estre gouvernés ou d'agir par considération en auront plus pour la Cour que pour des gens qui leur sont inutiles, et celui dont vous me parlez ne voit plus Mme de Longueville. Pour moi, je trouve qu'il n'y a qu'à prier Dieu qu'il inspire le Roi. Ce seroit bien heureux s'il se vouloit esclairer par lui-mesme de toute cette affaire;

1. M. de Choiseuil, évêque de Comminges.

mais il ne le faut pas espérer. Je crois que nos pauvres Mères redoublent bien leurs prières pour lui. Enfin il semble que ce soit ici la crise de tous nos maux. Si vous sçavez quelque chose, faites le nous escrire. »

« Comme j'ai montré soigneusement vos lettres à Mme de Longueville, elle y a vu tous les compliments de Mme du Plessis; ainsi ne soyez point en doute qu'elle les ignore. Je n'aurois garde de manquer à vos ordres ni à rendre un service à Mme du Plessis, quand je serai assez heureuse pour en trouver l'occasion. Je vous avoue que j'ai esté en grande détresse quand j'ai su que votre ami [1] estoit résolu d'aller à cette Assemblée, s'il y estoit appelé, car je croyois qu'on le pourroit mettre à la Bastille. Je rends grâces à Dieu de tout mon cœur de ce qu'il a détourné ce coup. Vous auriez esté bien contente de moi pour ce chagrin là, car je vous assure qu'il m'a mise bien mal à mon aise..... »

« ... Vostre petit ami n'est plus ici [2], et je vous avoue que j'en suis toute mortifiée, car il m'estoit d'une grande consolation. M. le Nonce a dit à un évesque que l'on n'iroit pas si viste parce qu'on voyoit trop de gens s'émouvoir. Hélas! si quatre évesques escrivoient, ils sauveroient tout. »

« Vous estes une bonne créature d'avoir tant de soin de M. de la Lane. Je vous avoue que je suis bien mortifiée de tout ce qu'on dit contre nos amis. Il paroist qu'on leur donne volontiers le tort, et que mesme les choses qu'on allègue pour montrer qu'ils l'ont ne sont pas bien sincèrement rapportées. On m'a dit qu'on a tellement impressionné [3] Mme de Montausier contre eux qu'elle leur est présentement fort opposée [4]. Songez un peu à cela, si vous pouvez, sans rien gaster, et surtout ne me nommez point. Il seroit à désirer qu'on dit les choses purement et simplement comme elles se sont passées, et assurément tout ne se dit pas tout à fait ainsi. Je crois qu'il peut y avoir du mal entendu. Vous, ma bonne Madame, qui voyez les gens qui peuvent parler, ne pouvez-vous point rectifier tout cela, et mesme faire quelques petites plaintes? Enfin, je vous expose simplement ma peine; c'est à vous à voir s'il y a quelque ordre à donner. Il faudroit seulement

1. L'abbé de la Lane.
2. La Lane s'était réfugié avec bien d'autres, chez Mme de Longueville.
3. Je ne connais pas d'autre exemple de ce mot au XVIIe siècle.
4. Selon son habitude de chercher la faveur de la cour.

qu'on sçut ce que ces Messieurs offrent et les raisons pourquoi ils ne croyent pas pouvoir passer outre. On allègue que ceux de Louvain les condamnent; cela n'est pas, et voilà ce qui m'est suspect et qui me fait craindre qu'on aime mieux leur donner le tort qu'aux autres. Car pourquoi dire que ceux de Louvain leur ont mandé qu'ils se gardassent bien de rejeter ce qu'on leur offre? Cette lettre dit seulement qu'ils ne doivent point faire la défense de signer, et vous sçavez qu'ils ne demandent pas mieux que de signer. Cependant on crie là dessus; cela me déplait infiniment. »

« Je suis trop en peine des visites du lieutenant civil (à Port-Royal) pour ne vous pas demander s'il ne vous en a pas encore rendu une. Tout cela m'a bien l'air d'une querelle d'allemand qu'on veut faire à nos pauvres Mères afin de les tirer de là. Quand on songe qu'il n'arrive rien que Dieu ne veuille et qui ne soit pour sa gloire, on se calme un peu, car j'avoue que je suis si misérable que toutes mes reflexions ne me mettent pas dans un entier repos... »

«... Je fus bien mortifiée de ne vous point entretenir sur la visite que vous avez reçue. Nous sommes dans un temps où on est à la merci de gens si passionnés qu'en vérité on passe par dessus toutes les sortes d'égards et de bienséances. Il en faut bénir Dieu; on mérite bien tout cela, mais quand je sçus qu'on avoit été chez vous, mon cœur s'enfla terriblement. Il est très fâcheux qu'il n'y ait pas un seul homme de qualité dans le Conseil de conscience... »

« Je suis transie de ce que vous me mandez. En vérité rien n'est plus inhumain. Dieu nous fasse la grâce de nous bien soumettre à ses ordres. Je serai fort aise que vous me fassiez chercher un logis avec le vostre. Je serois bien heureuse d'estre auprès de vous. »

«... Je suis bien en peine de ma sœur de Saint-Jean [1]; car il me semble qu'elle est plus confinée que les autres, puisqu'outre qu'elle est en prison comme elles, le couvent où on l'a mise a quelque chose encore par lui-mesme de plus éloigné du monde, car celles qui l'habitent ne vont jamais au parloir: ainsi on n'en entendra jamais parler. Mais il faut quitter ce discours pour vous dire que Mme de Longueville a escrit à M. de Commenge une lettre très forte. Je ne sçai si elle servira de quelque chose. Enfin on y aura fait ce qu'on aura pu. Si vous faites sçavoir quelque chose à la Mère A(gnès), je vous conjure de lui faire dire que je me recommande à ses prières et à celles de la

1. Angélique de Saint-Jean, fille de M. d'Andilly.

pauvre petite Sœur Thérèse[1]. Elles ne doutent pas de ce que je sens pour elles; c'est pourquoi je n'en dis rien. »

« M. le prince de Conti vint hier à l'hostel de Longueville. Il tesmoigna estre bien aise quand on lui dit que vous le vouliez bien voir. Aprestez-vous donc à en recevoir une visite, dès que vous ne craindrez plus le mauvais air. Je vous avoue que je suis fort aise qu'il vous en rende une, car vous prendrez un peu de soin de lui justifier nos amis. Il n'y a que vous que je trouve bien sur tout cela. Ainsi il me semble qu'il n'y a que vous propre à leur faire cette charité... »

« Avez-vous ouï dire que cette lettre que M. le cardinal de Retz écrivoit au Père Annat contenoit qu'il vouloit absolument qu'on signât sans restriction, quoiqu'en effet on ne peut pas obliger à croire un fait, mais que pour la paix de l'Église il ordonnoit qu'on signât comme il avoit esté résolu à l'Assemblée? Si cela est, le bonhomme est bien payé de ses avances, car jamais le Père Annat ne voulut l'écouter. En vérité, Madame, ce que vous me disiez l'autre jour est bien certain : il se faut moquer de la générosité qui n'est pas accompagnée de piété.»

On voit, par le ton de ces lettres, de quel jansénisme Mlle de Vertus était possédée. Mme de Sablé n'était pas moins vive. Mme de Longueville se trouvait donc attirée vers Port-Royal par les deux personnes qui étaient le plus avant dans son esprit et dans son cœur. Dans les voyages qu'elle fit à Paris dès 1660 après la rentrée de Condé en France, en allant visiter Mme de Sablé à Port-Royal, elle entendit et vit bien des choses qui la touchèrent et l'édifièrent. Ses deux amies, qui la voyaient souffrir entre les mains de confesseurs médiocres, lui conseillèrent de voir M. l'abbé Singlin, directeur de Port-Royal.

Voici cinq lettres de Mlle de Vertus qui prouvent à quel point se trompe Fontaines, d'ailleurs si véridique et si bien informé, lorsqu'il prétend que c'est Singlin qui donna Mlle de Vertus à Mme de Longueville, pour l'aider à se soutenir dans le pénible chemin de la perfection chrétienne; tandis qu'au contraire c'est Mlle de Vertus, de concert avec Mme de Sablé, qui donna Singlin à Mme de Longueville.

1. Vraisemblablement une des filles de M. d'Andilly.

Ces lettres renferment quelques détails nouveaux et qui ne sont pas sans intérêt. On y voit que Singlin prenait le nom de Montigny à l'hôtel de Longueville, que Mlle de Vertus était liée avec Mme Périer, avec Jacqueline Pascal, et avec Pascal lui-même. Il y est fait de nouveau mention du cardinal de Retz comme cherchant à se réconcilier avec la cour et n'y parvenant pas aisément, parce qu'il lui répugnait de sacrifier Port-Royal aussi pleinement que le Père Annat l'exigeait.

« .... Mme de Longueville ira dimanche faire ses dévotions à P. R., et y commencer une neuvaine pour ce que vous sçavez. Faites bien prier pour cela, s'il vous plaist. Il semble que Dieu la veuille entre les mains de cette personne.

« Il n'y a rien d'égal à tout ce qui arrive; je croi que c'est un artifice du démon. Je reçois une lettre de Mme de Longueville dans le moment qu'on me donne la vostre qui m'apprend ce que vous lui mandez et qu'elle ne peut prendre de mesures, parce qu'elle est embarrassée avec M. le prince de Conti, duquel elle s'estoit défaite pour aujourd'hui. Elle me mande qu'elle fera ce qu'elle pourra pour venir demain, mais qu'elle ne peut respondre de rien parce qu'elle leur a promis à dîner aujourd'hui avec elle. Il est vrai que je lui ai envoyé une lettre de l'homme que vous sçavez. Il escrit à vostre petit amy les difficultés qu'il fait de prendre l'emploi qu'on lui propose; mais tout cela est si bien que j'en aurois plus d'envie, et je crus même qu'il estoit bon de la lui monstrer pour qu'elle se préparast à lever les difficultés en lui parlant aujourd'hui. Il me semble, selon ce qu'elle me mande, qu'elle n'ira pas chez vous, si elle peut mener le prince et la princesse de Conti disner chez elle. La lestre est escrite d'hier au soir; elle me paroît si renversée et si chagrine, qu'elle m'en fait de la peine. Je vais lui envoyer la vostre aux Carmélites où elle sera, et je lui manderai que si elle résout quelque chose pour aujourd'hui elle vous le mande des Carmélites. Ma bonne Madame, faites bien prier Dieu; car je regarde tout ceci comme une invention du démon qui s'oppose au bien de ceste pauvre femme.

« Enfin je recus hier au soir un billet de la Dame. On vous supplie de faire en sorte que vostre ami vienne demain ici afin qu'on n'ait pas l'inquiétude qu'il soit connu dans son quartier. Il faut venir en

chaise et renvoyer ses porteurs, et je lui donnerai les miens pour le reporter où il lui plaira. S'il lui plaist de venir disner, on le mettra dans une chambre où personne ne le verra qui le connoisse, et il est mieux, ce me semble, qu'il vienne d'assez bonne heure, c'est-à-dire entre dix et onze heures au plus tard. Il y a encore moins à craindre plus matin, mais j'aurois peur qu'il s'ennuyast de tant attendre. Enfin il ne faut pas à mon avis qu'il vienne passé midi. Une fille l'attendra sur la porte de la salle. On ne lui demandera pas qui il est. Ainsi, ma bonne Madame, il ne doit craindre aucun embarras. Je demande seulement de sçavoir l'heure précise, afin de me défaire des étrangers qui peuvent être avec moi. C'est pourquoi je vous supplie de me le faire sçavoir, et de lui faire comprendre qu'il faut qu'il vienne disner ici. Je renvoyerai à quatre heures sçavoir vostre response afin que vous n'ayez pas la peine de l'envoyer. S'il vient en chaise, il faut qu'elle entre dans la cour tout droit. J'ai grande envie que cela soit fait; car cette pauvre femme n'a pas de repos. Faites bien prier Dieu, je vous en conjure. Si je la puis voir en de si bonnes mains, j'aurai une grande joie, je vous l'avoue. Il me semble que je serai comme ces personnes qui voient leurs amies pourvues, et qui n'ont plus qu'à se tenir en repos pour elles. C'est que dans la vérité cette personne se fait d'étranges peines qu'elle n'aura plus quand elle sera fixée. J'ai bien peur que vostre ami ait trop de dureté pour nous. Enfin il faut prier Dieu et lui bien recommander cette affaire..... »

« Tout se passa le mieux du monde. On a pris du temps jusqu'au retour de Fontainebleau; mais je suis persuadée que le besoin que vostre ami a reconnu que vostre amie a de lui l'obligera à en prendre le loisir. Elle est tellement satisfaite de la conversation qui dura trois heures, qu'elle n'estoit plus elle-même quand je la retrouvai. Je passai quelques petits moments avec lui; mais comme il avoit besoin de parler longtemps avec vostre amie, je ne voulus pas user sa voix, et je me mortifiai en le quittant, car il me disoit des choses admirables. J'espère bien profiter de tout cela, s'il plaist à Dieu. Il est certain que le Roy, ou pour mieux dire le Conseil de conscience, est si mal satisfait du bref du Pape, qu'il a escrit à Rome pour en avoir autre chose. Cela est pitoyable et contre l'esprit de justice, car ils estoient résolus de s'en tenir à ce que le Pape diroit, parce qu'ils croyoient qu'il extermineroit tout, et dès que cela n'est pas ils ne s'y veulent plus soumettre. Dieu les bénisse! Ils attendent des responses de Rome qu'ils espèrent cette fois comme ils les désirent. L'accommode-

ment du cardinal de Retz ne se fait point, et on n'est pas en estat de lui demander la renonciation des grands vicaires..... »

« ..... Vous sçaurez plus particulièrement de Mme de Longueville comme elle est satisfaite de la conversation de M. de Montigni. Elle me dit qu'elle avoit trouvé la dernière facilité avec lui et une solidité admirable, enfin tout ce qui est nécessaire à un véritable directeur. Nous en parlerons plus à fond quand j'aurai l'honneur de vous voir. Je ne sçai rien du tout des affaires de nos amis, et je ne sçai pourquoi j'ai peur; mais il s'est jeté une espèce de terreur panique dans ma teste qui me fait attendre de jour en jour quelques misères. Je prie Dieu que ce ne soit que mon imagination blessée qui me fasse prévoir cela. Je suis faschée de la mort de ma Sœur Eufémie[1], comme si elle m'estoit quelque chose de bien proche. Il me semble que j'ai fait une vraie perte, tant je me suis liée aux personnes qui en sont à la mort. Si j'osois, je vous supplierois de dire un petit mot de moi à M. Pascal et à Mlle Perier; je l'irois voir si j'estois dans un autre estat. Je suis toute à vous, ma bonne Madame, et à nos Mères, s'il vous plaist. »

Sous la direction de Singlin, Mme de Longueville et Mlle de Vertus firent des progrès rapides. « On vit avec admiration, dit Fontaine, deux personnes considérables dans le monde conspirer ensemble dans la même vie et entrer dans les mêmes pensées... Elles se faisoient une solitude au milieu de Paris, et on n'en trouve guère de semblable dans les monastères. De quelque embarras et de quelque tumulte d'affaires que le démon s'efforçât de les troubler, dès qu'elles se revoyoient seules ensemble, tout étoit en paix. Il suffisoit à l'une de voir la sérénité de l'autre pour être tout à fait tranquille. » Singlin leur manqua bientôt : il mourut le 17 avril 1664. Fontaine nous peint en ces termes la douleur de Mlle de Vertus : « Dès que l'on sut cette mort à l'hôtel de Longueville, une heure après qu'elle fut arrivée, Mlle de Vertus abîmée dans la douleur eut cet avantage sur Mme de Longueville, que sa qualité retenoit : elle vint tout éplorée au logis. Sa foi ardente l'éleva au-dessus des frayeurs que donne aux âmes tendres la vue d'un corps mort. Elle lui

1. Jacqueline Pascal, morte le 4 octobre 1661.

fit découvrir le visage, le baisa en fondant en larmes, et contempla longtemps dans l'amertume de son cœur un homme dont Dieu s'étoit servi pour lui procurer de grands biens. »

Sacy, qui succéda à Singlin dans la direction de la conscience des deux amies, pensa, comme lui, que Mme de Longueville devait regarder l'éducation de ses enfants comme sa plus grande affaire. Elle s'y dévoua tout entière après la mort de son mari, et Mlle de Vertus l'y servit beaucoup.

Cette éducation donna mille soucis à Mme de Longueville. Nous avons tâché de peindre, au chapitre cinquième, la cruelle situation où elle se trouva depuis la fin de l'année 1663 jusqu'en 1669. Cherchant avec courage son vrai devoir, dans cette conspiration formée autour d'elle en faveur d'un fils qu'elle préférait aussi par plus d'un motif, elle s'attacha à la justice, et se refusa avec une constance admirable à sacrifier son fils aîné, parce qu'il n'avait ni esprit ni beauté, à son cadet, le comte de Saint-Paul, parce que celui-ci était bien fait, spirituel et aimable, et que l'ambition conseillait de l'élever sur les ruines de son frère. C'est sur ces années pleines d'angoisses maternelles que tombent cinq ou six lettres de Mlle de Vertus à Mme de Sablé. Comme tout le monde, ces deux dames étaient pour le comte de Saint-Paul. Elles s'affligeaient de voir qu'il courait risque de n'être rien, et elles le favorisaient de tous leurs vœux. Témoin des embarras et des chagrins domestiques de Mme de Longueville, Mlle de Vertus admire son courage; elle plaint le comte de Dunois qu'on appelait M. de Longueville depuis la mort de son père et sa sortie des jésuites, mais son cœur penche évidemment du côté de son jeune frère.

« Ce 26 juillet (1663).

« ... Je suis, je vous assure, dans la dernière consternation de cette grande affaire; car il n'y a pas de désagrémens ni d'embarras que je ne prévoie pour Mme de Longueville. Vous admireriez sa vertu, si vous étiez auprès d'elle. Je plains ce pauvre enfant. Il n'est pourtant pis qu'il

estoit il y a deux ans que dans votre imagination. J'ai beau me dire cela, je ne me puis quasi persuader qu'il ne soit pas bien à plaindre, et comme je l'aime, j'en suis touchée... »

(1663.)

« La fermeté de ma main pour escrire n'est pas une marque de ma santé, car il est vrai que depuis que j'ai quitté Paris j'ai encore esté plus mal, ce semble. Il faut souffrir, puisqu'il plaît à nostre Seigneur; les autres sont bien plus à plaindre que moi. La mauvaise santé ne me paroît pas un grand mal auprès de toutes les peines d'esprit que les afflictions et les embarras de famille causent. Je vous avoue que je ne vois rien de pareil à celui-ci. Je voudrois que vous pussiez voir les choses comme je les vois. La vertu de Mme de Longueville est admirable. Je mande à M. le comte de Saint-Paul les merveilles que vous escrivez de lui à madame sa mère. Le pauvre enfant est digne de compassion; et vous et moi sçavons mieux que personne qu'il n'y a point de ressource pour lui du costé du bien. Ainsi je ne vois point ce qu'il fera, les grandes obligations de madame sa mère l'empeschant de trouver du secours en elle pour soutenir sa qualité. »

« De Meru, ce 9 janvier (1665).

« ... Vous avez assez de bonté pour moi pour que je vous mande de mes nouvelles. Le séjour de Méru m'est tellement contraire que j'y ai toujours esté malade, de sorte que je vas à Trie attendre Mme de Longueville qui y doit bientost aller. Je la quitte avec bien du regret, mais je ne veux pas ajouter aux peines qu'elle a ici celle de m'avoir malade tout à fait, qu'elle auroit sans doute la bonté de ressentir. Elle est résolue de faire venir M. de Longueville à Trie, et il le veut bien aussi en partie à cause de l'incommodité que j'ai ici. Je l'ai trouvé mieux que nous ne l'avions laissé, et assurément son esprit se démesle; il a plus de conversation : on n'a pas tant de peur qu'il parle devant le monde; il monte à cheval; il veut bien tirer des armes; enfin j'espère que ce cahos se développera petit à petit. M. le comte de Saint-Paul fait des choses admirables; il monte mieux à cheval qu'un escolier de six mois à ce qu'on dit... »

« De Trie, ce 19 septembre (1665).

« Il n'y a pas moyen d'estre plus longtemps sans vous demander de vos nouvelles. Je me suis chargée de le faire pour Mme de Longueville et pour moi. Il faut vous dire aussi des siennes. Je la trouve en assez bonne santé, Dieu merci, et bien plus en repos qu'à Paris. Monsieur

son fils[1] est auprès d'elle, qui en verité est une très-aimable créature. Je voudrois que vous fussiez tesmoin de tout ce qu'il dit. C'est une chose surprenante pour son âge. Il fait grand' pitié; car il a tout ce qu'il faut pour aimer le monde et pour en estre aimé. Je vous fais premièrement les compliments de Madame, de M. le comte de Saint-Paul, et puis de Mlle de Mouchy, de M. de Fontenay, et de M. l'abbé d'Hailly[2]. Je suis assurée qu'il n'y a point de lieu où on vous adore davantage, et où tant de gens ayent autant d'amitié et de respect pour vous qu'en celui-ci. Je ne vous dirai pas un mot de moi. Il me semble que vous sçavez trop bien comme je suis et comme je dois estre pour vous, pour que je prenne aucun soin de vous le persuader, et ce n'est seulement que pour vous en faire souvenir que je vous assure que je suis toute à vous. »

Nous savons par les lettres de Mme de Longueville à Mme de Sablé quel prix elle avait mis à introduire le comte de Saint-Paul auprès de cette amie, dont la conversation et la société étaient une école de parfaite honnêteté, de bon goût et de bonnes manières. Le comte de Saint-Paul, qui avait seize ans en 1665 et entrait dans le monde, rencontra chez Mme de Sablé M. de La Rochefoucauld et Mme de La Fayette. Celle-ci témoigna à l'aimable jeune homme un intérêt dont le secret n'est pas difficile à pénétrer. Dans la première vivacité de sa liaison avec l'auteur des *Maximes*, elle aimait tout ce qui lui tenait de près ou de loin, et un bruit fort répandu donnait le comte de Saint-Paul à La Rochefoucauld. Mme de La Fayette l'attirait chez elle, et elle lui prêta les *Maximes* qui venaient de paraître[3]. On comprend que Mme de Longueville et Mlle de Vertus ne voyaient pas d'un très-bon œil ces relations du comte de Saint-Paul avec la dernière amie de La Rochefoucauld, et que la lecture des *Maximes* ne leur semblait pas merveilleusement propre à former le cœur d'un jeune homme déjà entouré de flatteurs, dont le penchant pour le plaisir

1. Évidemment le comte de Saint-Paul.
2. On voit ici tout l'intérieur de la maison de Mme de Longueville.
3. Voyez chapitre cinquième, p. 283.

s'était déclaré de bonne heure, et qui ne comptait pas la modestie et le désintéressement parmi ses qualités principales. C'est probablement à tout cela que se rapporte ce passage d'une lettre de Mlle de Vertus à Mme de Sablé, où elle lui parle de *Maximes* qu'on voulait faire lire au comte de Saint-Paul, et d'un M. de Neuré, ami de Ménage et mauvais bel esprit, dont le vrai nom était Laurent de Mesme [1], d'abord chartreux, puis philosophe, qui fut attaché quelque temps à l'éducation des enfants de Mme de Longueville, que celle-ci congédia bien vite, et qui cherchait, dans des intentions suspectes, à gagner la confiance du jeune comte.

« ... Que me dites-vous de ces Maximes qu'on a montrées à M. le comte de Saint-Paul? Je ne sçai ce que c'est; mais il me semble qu'il ne faudroit pas trop le laisser entretenir par ce M. de Neuré, car c'est une personne qui apparemment n'est pas contente de Mme de Longueville, et qui a bien envie, à ce qu'on me dit, de rentrer dans cette maison. Si vous disiez à M. le comte de Saint-Paul qu'il ne faut pas qu'il s'amuse à les lire, il a une grande déférence pour vous, et ainsi cela lui deviendroit moins suspect... »

En 1669, Mlle de Vertus voyant les deux grandes affaires auxquelles elle avait pris tant d'intérêt accomplies, Port-Royal sauvé et de nouveau florissant, et Mme de Longueville délivrée de ses embarras domestiques par l'entrée définitive de son fils aîné dans l'Église, et par la translation de son titre sur la tête du comte de Saint-Paul, Mlle de Vertus, disons-nous, sentant qu'elle n'était plus aussi nécessaire à son amie, la quitta pour aller chercher à Port-Royal la retraite qu'elle y avait si vivement désirée et qu'elle y méritait si bien.

Elle commença par s'acclimater, pour ainsi dire, à Port-Royal-des-Champs par des séjours prolongés. Elle y désirait et y appelait Mme de Longueville. Le recueil de Marguerite Périer [2] contient une lettre de Mlle de Vertus à la mère Agnès Arnauld, du 18 juin 1671, où elle lui annonce la

1. Voyez la *Biographie universelle*, au mot *Mesme*.
2. Sur ce recueil, voyez IVe série de nos écrits, t. II, p. 373, etc.

consolation que Mme de Longueville a trouvée dans une visite qu'elle vient de faire au saint monastère :

« Ce 28 juin 1791.

« Quoique ce ne soit pas un miracle de revenir contente de chez vous, ma chère Mère, il est certain que ce qui s'est passé dans la visite que Mme de Longueville vous a rendue, en est, à mon avis, un si grand qu'il y en a très-peu où la puissance de Dieu paroisse plus visiblement que dans tout ce que je vois là-dessus. Vous en conviendrez avec moi, ma chère Mère, quand je vous entretiendrai, et je suis assurée que ce ne sera pas à mes prières que vous attribuerez un tel succès : il en faut de plus efficaces et de plus agréables à Dieu que les miennes. Je vous conjure de l'en bien remercier par avance. Je m'en retournerai bientôt à Paris, quand je pourrai souffrir la fatigue du chemin, car je ne suis pas encore en état de m'y exposer. Voilà une lettre de Mme de Longueville[1]. Plus je lui parle et plus je la vois contente de vous et de toute votre maison. J'ai bien envie de voir celle qu'elle y veut faire bâtir prête à être habitée, et je me trouve bien heureuse de n'avoir besoin ni d'architecte ni de maçons pour m'aller enfermer auprès de ma chère Mère. Je la supplie de demander à notre Seigneur qu'il lève tous les petits obstacles qui me pourroient retarder ce bien; et permettez-moi, ma chère Mère, de faire ici mes très-humbles complimens à toutes les personnes à qui j'en dois.

« Ce que je vous mande de Mme de Longueville n'est que pour vous et pour ma chère Sœur Angélique de Saint-Jean que j'embrasse de tout mon cœur. »

Une fois entrée à Port-Royal, Mlle de Vertus n'en sortit plus que dans des circonstances rares et extraordinaires. Elle se soumit à la règle austère de la maison, à tous ses exercices, et aux plus dures pratiques. Sa santé, qui depuis longtemps était très-mauvaise, le devint de plus en plus sous les mortifications continuelles qu'elle s'imposait, et le reste de sa vie ne fut guère qu'une longue agonie.

Lorsqu'en 1672, au passage du Rhin, ce jeune et beau duc de Longueville, objet de tant d'affections et de tant d'espérances, fut tué à vingt-trois ans sous les yeux de Condé,

1. Nous avons publié cette lettre au tome III de la IVe série, p. 264.

au moment même où ses brillantes qualités lui ouvraient le plus magnifique avenir et l'allaient faire roi de Pologne, personne à Port-Royal et aux Carmélites n'osait se charger de donner cette nouvelle à la pauvre mère, et Arnauld eut besoin d'être assisté par Mlle de Vertus. Nous avons reproduit dans le chapitre cinquième le récit que Mme de Sévigné a fait de cette scène pathétique.

Depuis 1672, Mlle de Vertus disparaît entièrement de l'histoire. Du fond de sa solitude de Port-Royal-des-Champs, elle vit mourir successivement Mme de Sablé en 1678, Mme de Longueville en 1679, La Rochefoucauld en 1680, Condé en 1686; elle survécut à tout ce qu'elle avait connu et aimé, et se traîna languissante jusqu'en 1692. Elle voulut être enterrée dans le cimetière des religieuses, où on lui dressa cette épitaphe, conservée dans le *Nécrologe de Port-Royal-des-Champs*[1], et à laquelle nous avons déjà emprunté quelques traits :

« Ici repose Catherine-Françoise de Bretagne, demoiselle de Vertus. Elle fut sérieuse, constante, généreuse dès l'enfance. Elle passa sa plus grande jeunesse pratiquant par piété la règle de Saint-Benoît dans un monastère. Elle en fut tirée par les flatteries de la cour, où elle prit trop de part aux plaisirs et aux intrigues qu'elle désapprouvoit. Mais Dieu la fit enfin ressouvenir de ses premiers sentiments, et elle lui rendit tout son cœur. Il lui montra le sentier droit qui mène à la vie; et la princesse Anne de Bourbon l'y ayant suivie, elle la consola par l'exemple de sa joie dans les austérités d'un jeûne continuel, et la soutint par sa tranquillité au milieu de la tempête qui agitoit alors l'Église. Son application aux besoins de l'Épouse de Jésus-Christ la rendit digne de contribuer à la paix de ses enfants. Après quoi n'ayant plus rien à faire sur la terre qu'à se préparer

1. P. 438. — Dans les dernières éditions de Racine, cette épitaphe, non terminée, mais un peu plus développée, est attribuée à l'auteur d'*Athalie*. Voyez l'édition de M. Aimé-Martin, t. VII, p. 393.

à la mort, elle se retira dans ce monastère, où elle se seroit engagée sans ses infirmités. Elles l'attachèrent au lit durant les dernières années de sa vie, mais elles n'interrompirent ni sa régularité à la récitation de l'office, à toutes les heures de la Communauté, ni son attention aux besoins du prochain, ni le progrès de son amour pour Dieu et pour son Église. Elle passa de ce monde après vingt-un ans de clôture et de souffrances, âgée de soixante-quinze ans, ayant disposé en faveur des pauvres du peu que ses grandes et continuelles aumônes lui avoient laissé, le 21 novembre 1692. »

XII.

DIVERS TÉMOIGNAGES SUR LA VIE, LE CARACTÈRE ET LA MORT DE Mme DE SABLÉ.

1° *Nécrologe de Port-Royal*, page 34 : « Ce même jour (16 janvier 1678) mourut dame Madeleine de Souvré, veuve de messire Philippe de Laval, marquis de Sablé, amie très-particulière et bienfaitrice de notre maison de Paris, où elle s'étoit fait bâtir le corps de logis qui est au bout du chœur, et dont le chapitre fait partie. C'est dans cet appartement qu'elle a fini ses jours, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Elle a eu sa sépulture dans le cimetière de la paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas, comme son humilité le lui avoit fait ordonner par son testament. »

2° Nous trouvons dans les *Portefeuilles de Valant*, t. VII, p. 177 et 178, une lettre d'un M. Lebon, qui nous est entièrement inconnu, mais qui apprécie le caractère de M. de Sablé d'une façon très-remarquable, et la peint dégagée de tout préjugé de naissance et de rang.

« Je ne sçai si vous sentez assez vivement la perte de Mme la marquise de Sablé. Si cela est, vous estes fort à plaindre, persuadé que vostre douleur est sans bornes comme est son mérite. Rien n'en marque

mieux l'étendue que le peu de sentiment qu'elle avoit pour toutes les grandeurs d'establissement. Quoiqu'elle en fût tous les jours environnée, elle en recevoit si peu d'impression qu'il sembloit qu'elle ne les voyoit pas. Son goust n'estoit que pour les grandeurs naturelles, qu'elle réduisoit à la justesse de l'esprit et à l'équité du cœur. La personne qui avoit ces deux qualités, avoit toute son estime. Vous savez, Madame, combien elle estoit inimitable dans sa façon d'obliger. Le moyen le plus aisé d'entrer dans son cœur, estoit de lui donner occasion de rendre un service, et la manière dont elle le rendoit en augmentoit toujours le prix. Elle n'estoit pas moins inimitable en parlant et en escrivant. Ses pensées et ses expressions estoient simples et propres. Quand elle louoit c'estoit sans compliment, et on découvroit toute la justesse de son esprit; et quand elle blâmoit, ce qui estoit rare, on sentoit toute la bonté de son cœur. Un avantage si peu commun venoit de ce qu'elle s'estoit accoutumée à ne rien voir u-dessus d'elle que la raison, et c'est la source de toutes les maximes solides dontj e vous ai fait voir le recueil. Pour ces craintes qu'on lui reprochoit comme des foiblesses, je ne puis les désapprouver : ayant plus d'esprit que les autres, elle pouvoit voir des périls où les autres n'en voyoient pas. Vous regretterez longtemps la mort de Mme la marquise de Sablé, si vos regrets ne cessent que lorsque vous aurez réparé cette perte. Il y a des personnes qui sont du nombre des prodiges; on en voit rarement. Tâchez donc, Madame, de vous consoler; il faut que les réflexions de la religion arrestent le cours de vos larmes. »

3° Citons enfin la notice que l'abbé d'Ailly a mise en tête des *Maximes* de Mme de Sablé, publiées en 1678, l'année même où elle mourut.

« L'illustre personne qui a composé les maximes qu'on donne au public, avoit des qualités si grandes et si extraordinaires qu'il est bien difficile de les exprimer par des paroles, quoiqu'on les sente bien et qu'on en soit vivement touché, pour peu qu'on ait eu l'honneur de la connoître. Elle a convaincu les honnêtes gens de son siècle qu'un mérite essentiel et achevé n'est pas de la nature de ces choses qui flattent en vain les espérances des hommes. Elle a été également honorée des grands et des particuliers, et elle avoit établi une espèce d'empire sur les uns et sur les autres par une supériorité naturelle à laquelle tout le monde se soumettoit aisément.

« Sans biens, presque sans crédit, même aux dernières années de sa

vie, elle avoit une cour nombreuse de personnes choisies de tout âge et de tout sexe, qui ne sortoient jamais d'auprès d'elle que plus heureux, et comme charmés de l'avoir vue. Plusieurs même, par des établissements considérables selon leurs différentes conditions, ont éprouvé ce que pouvoit son extrême bonté, toujours agissante, toujours ingénieuse et si féconde en mille moyens de faire du bien que les bons succès ont presque toujours suivi l'application constante qu'elle avoit à rendre de bons offices à ses amis. Sa vie a été presque toute occupée à leur faire plaisir, et son sommeil même, quelque précieux qu'il lui fût, n'étoit jamais interrompu qu'elle n'en remplît les intervalles par de nouveaux soins de leur procurer quelques avantages. Cette bonté étoit si pure et si délicate, qu'elle ne pouvoit souffrir les moindres médisances et les moindres railleries : elle les regardoit comme de grandes marques de petitesse d'esprit et de malignité.

« Sa charité égaloit sa bonté, ou, pour mieux dire, il y avoit un si juste mélange de l'une avec l'autre qu'elle étoit toujours également préparée à soulager le prochain, et même à prévenir ses désirs et ses besoins, autant qu'elle étoit en état d'y satisfaire. Elle avoit si bien trouvé cette parfaite union de toutes les vertus de la société civile avec les vertus chrétiennes, qu'elle étoit également respectée des solitaires et des gens du monde.

« Jamais un grand cœur ne fut conduit par un esprit plus vaste et plus éclairé. Elle l'avoit rempli de toutes les belles connoissances qui peuvent instruire et polir tout ensemble la raison. Elle savoit très-bien les langues espagnole et italienne, et surtout la véritable morale : les maximes qu'elle en a faites, sont des leçons admirables pour se conduire dans le commerce du monde. Elle écrivoit parfaitement bien : la bonté de son esprit et celle de son cœur lui donnoient une éloquence naturelle et inimitable. Ses sentimens étoient si justes et si raisonnables que, pour toutes les choses de bon sens et de bon goût, ils étoient autant d'arrêts souverains qui décidoient du prix et du mérite de tout ce qu'on soumettoit à son jugement.

« Elle avoit une raison si droite et tellement dégagée de tout ce qui trouble ordinairement les autres, que, bien loin d'être prévenue par des opinions particulières, elle estimoit la vertu et les bonnes choses partout où elle les trouvoit, dans les personnes et dans les livres, également ennemie de l'opiniâtreté et de l'indignation qui vient de l'opposition des sentimens, toujours prête à recevoir la vérité de quelque côté qu'elle lui fût présentée. Sa conversation avoit tant de charmes et étoit si

pleine de choses si utiles, si agréables et si insinuantes, que tout le monde y trouvoit son compte; et on ne la quittoit jamais qu'on ne se trouvât beaucoup plus honnête, avec plus d'esprit et des sentimens plus élevés.

« Jamais personne n'a porté la politesse à un plus haut point de perfection : elle étoit répandue en tout son procédé, dans les petites comme dans les grandes choses. Elle avoit une fermeté et une fidélité extrêmes à garder le secret de ses amis, et une discrétion si fine, si circonspecte et si juste pour tout ce qui regardoit leurs intérêts, qu'on ne peut rien imaginer au-delà. Tant de rares qualités lui avoient acquis l'estime et la bienveillance d'un grand prince [1], qui lui en a donné des marques essentielles jusques à la mort.

« Ces grands soins de conserver sa santé, que tant de personnes qui ne la voyoient point accusoient de foiblesse, étoient justifiés lorsqu'on la voyoit de près. La grandeur de son esprit, qui lui donnoit tant de vues inconnues aux autres, jointe à une longue expérience, l'avoit si bien instruite de mille voies secrètes qui pouvoient altérer ou conserver la santé, que ses amis ont sujet de croire qu'elle leur auroit encore épargné la douleur de l'avoir perdue, si Dieu n'avoit limité nos jours, en leur prescrivant des bornes certaines que toute la science et toute l'industrie des hommes ne peuvent passer.

« Une si belle et si glorieuse vie a été enfin terminée par une mort très-chrétienne. Cette crainte de la mort, qu'elle avoit fait paroître tant de fois, mais qui étoit beaucoup plus dans ses discours que dans ses sentimens, après quelques derniers efforts, cessa enfin lorsqu'elle vit ce terme fatal de plus près. Elle s'abandonna aux décrets de la Providence de Dieu, avec des sentimens si religieux et si dévots que, pensant uniquement à son salut, elle compta le reste pour rien. De là vint cette humilité profonde qui lui fit ordonner qu'on l'enterrât dans un cimetière, comme une personne du peuple, sans pompe et sans cérémonie.

« Pour finir son éloge, on peut dire d'elle qu'elle a été l'ornement de son siècle, les délices de ses amis, un bien général, et qu'elle laisse par sa mort un si grand vide dans le monde pour les personnes qui avoient le bonheur de la voir et de la connoître, qu'il n'y a pas lieu d'espérer qu'on le puisse jamais remplir dignement. »

1. Monsieur, duc d'Orléans.

DEUXIÈME PARTIE.

LETTRES DE Mme DE LONGUEVILLE A Mme DE SABLÉ

TIRÉES DES PAPIERS DE VALANT,
Supplément français, 3029, 2 volumes in-4°.

I.

SENTIMENTS DE Mme DE LONGUEVILLE SUR LA COMÉDIE.

Tant que vécut son mari, nous voyons Mme de Longueville garder un certain milieu entre une piété exagérée et la morale du monde. Comme son frère, le prince de Conti, et toutes les personnes de dévotion au XVIIe siècle, elle désapprouvait la comédie [1], et, quoiqu'elle tînt à Rouen, chef-lieu du gouvernement de son mari, un fort grand état de maison, elle ne donnait pas la comédie, et elle ne voulait pas que ses enfants la donnassent. Mais elle n'empêchait nullement que la princesse de Condé, qui demeurait alors avec elle, allât à la comédie; elle condescendait même à remercier les gens qui procuraient ce plaisir à sa belle-sœur. Elle explique à Mme de Sablé et défend ainsi sa conduite :

« De Rouen, ce 21 mai (1660).

« ... Je sçai qu'on a fait un conte bien excessif de ma sévérité sur la comédie. Voici la vérité de cette histoire : On embarqua mes enfants à donner une comédie à madame ma belle-sœur (la princesse de Condé), et cela sans m'en dire un mot. La première nouvelle que j'en sçus, ce fut que l'affaire estoit réglée. J'en fus étonnée parce que, quand M. de Longueville n'est point en mesme lieu que moi, et que mes enfants sont sous ma conduite, je ne souffre point qu'ils aillent ni au bal ni à la comédie, parce que je suis convaincue qu'à moins qu'il y ait une nécessité indispensable à ces sortes d'actions, il y a du péché. J'avoue donc que, estant joint l'exemple que cela donneroit dans une ville où j'ai quelque autorité, la contradiction que je me ferois moi-

1. Voyez le livre du prince de Conti : *Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Église*. Paris, 1667.

mesme en condamnant la comédie par mes discours et en souffrant en mesme temps que mes enfants la donnassent, me fit résoudre de leur dire de s'en excuser. Cette sévérité ne tomboit que sur mes enfants, car pour madame ma belle-sœur, sur laquelle je n'ai aucune sorte de pouvoir, je n'ai point empesché que d'autres personnes de la ville ne lui en donnassent; et mesme en quelqu'occasion j'ai remercié les gens qui ont pris soin de la divertir. Vous jugez donc bien que ma régularité ne s'est étendue que sur ceux de qui je dois répondre à Dieu, et non point sur les autres. Et cela est tellement ainsi que, dès que M. de Longueville revient, je n'empesche plus mes enfants de ces choses-là, estant juste qu'il conduise la famille quand il est présent. Je ne me soucie pas trop présentement des dits du monde; mais comme je sçai qu'on me fait dire ou faire ce que je n'ai ni fait ni dit, je suis bien aise que vous sçachiez la vérité de cette histoire pour la dire dans les occasions, mais néanmoins sans les rechercher beaucoup. »

II.

RÉCIT D'UN ORAGE.

Ce petit récit nous a paru assez bien tourné pour être conservé :

« De Montargis, ce 28 juin.

« ... Imaginez-vous que le tonnerre tomba il y a une heure après que je fus arrivée. Rien au monde ne peut estre égal à nostre frayeur; nous en avons esté quittes pour cela, Dieu merci. Est-ce pas là une terrible aventure? Je suis assurée que vous en frémirez... »

« Du Bouchet, ce 3 juillet.

« ... Il est temps de vous faire la relation du tonnerre. Elle sera courte, car je ne vis rien et j'entendis seulement. Vous sçaurez donc que comme j'arrivai, environ une heure après il s'éleva un tourbillon de vent épouvantable qui amena une horrible nuée à nos fenestres. Le tonnerre se mesla à cette tempête, mais seulement une espèce de roulement fort médiocre. Néanmoins comme la nuée estoit très-grosse et très-noire, qu'il faisoit grand chaud et qu'il ne pleuvoit point, je crus que le tonnerre alloit estre très-grand. Je me postai donc le plus avantageusement que je pus, et je pris un coin qui estoit enfoncé auprès de

la cheminée; j'avois le nez contre la muraille, et je priois Dieu. Mlle de Vertus estoit appuyée sur la table, le dos contre deux fenestres, qui prioit Dieu aussi. Nous n'eûmes pas esté là un *Miserere* qu'il vint un coup affreux qui fit tout comme si c'eut esté un coup de canon et qui fut suivi d'un certain sifflement comme celui d'une longue fusée. Ce coup me parut estre dans mon oreille, car ce son vint par la cheminée, et le sifflement comme si la fusée eust été dans ma chambre; mais comme je ne pouvois rien voir parce que j'avois le visage fourré dans un coin, je ne vis rien. Mlle de Vertus entendit le mesme coup et le sifflement, et vit la lueur d'un grand feu. Mes femmes et des religieuses qui estoient ailleurs virent le feu mesme; il mourut dans le jardin. Pour moi, je me tins comme j'estois, et Mlle de Vertus où elle estoit aussi; nous ne dîmes pas un mot et ne jetâmes aucun cri, car cela fut si tost passé que nous eûmes plus tost sujet de louer Dieu que de craindre, car on sentit qu'on n'estoit pas mort; mais en vérité il m'en resta tout le soir une espèce d'horreur fort sensible. Voilà ce qui s'en peut escrire à la première vue. »

III.

AUTRES LETTRES D'AMITIÉ A JOINDRE A CELLES DÉJA CITÉES AU CHAPITRE TROISIÈME.

Il est difficile de concevoir un commerce plus aimable. L'amitié de Mme de Longueville s'anime encore dès que Mme de Sablé est un peu sérieusement malade. Elle entre dans toutes ses appréhensions, les ménage et les partage: la moindre saignée l'inquiète. Pour ne pas incommoder Mme de Sablé, elle s'adresse quelquefois à sa femme de compagnie, Mlle de Chalais, et, quand celle-ci meurt, elle ressent l'affliction de son amie, et ne fait qu'un cœur avec elle pour tous ses chagrins.

« De l'Isle-Adam, ce 3 aoust.

« L'horrible chaud qu'il a fait m'ayant paru une très-légitime cause de vostre silence, je n'ai point voulu vous donner la fatigue de le rompre, ou la contrainte de me faire une espèce de petite incivilité en ne me respondant pas un mot; mais à cette heure qu'il est un peu

passé, et que de plus je voi que vous écrivez à M. de la Vergne [1], je ne puis m'empescher de vous demander de vos nouvelles. C'est une chose mesme qui ne vous déplaira pas que ce soit par une espèce de jalousie des douceurs que vous écrivez à M. de la Vergne quand vous ne me dites pas un mot, que je romps mon silence pour vous gronder du vostre. Mandez-moi donc un peu combien il eût duré si je ne vous en eusse fait des reproches... »

« De Paris.

« Jugez de mon accablement depuis mon retour, puisque je n'ai pas encore pu trouver le temps de respondre à vos lettres. En vérité, rien n'est pareil à mes embarras, et à l'heure que je vous parle j'attends encore les Suisses sans que cela les empesche de revenir disner ici mercredi [2]. J'ai par-dessus tout cela les apprêts du mariage de mon neveu [3]. Enfin je ne sçai quand je serai libre, mais je sçai bien qu'une des raisons qui me donnent la plus grande envie de l'estre, c'est de vous pouvoir aller voir et pour ma satisfaction et pour la vostre, car j'ai assez de vanité pour croire qu'on adoucira un peu vos chagrins au moins par la grande part qu'on y prend et par la grande envie qu'on auroit de les soulager... »

« Je vous assure que je suis plus peinée de ne pouvoir vous aller entretenir que de tout ce qui m'en empesche, quoi que ce soit les choses du monde les plus désagréables et les plus accablantes. Car en vérité on ne peut estre plus remplie du désir de cette satisfaction que je la suis, et il n'y a guères de chose que je désirasse plus que d'estre vostre voisine pour courir chez vous au moins des moments, quand je ne pourrois pas y estre des journées entières. J'espère que la semaine qui vient, je serai plus libre, et par conséquent plus en estat d'aller vous dire combien on sent et vos peines et leur soulagement. »

« Tous vos maux me mettent en peine, non pas que je les trouve propres à rien faire craindre pour vous que vostre inquiétude; mais cela seul est assez incommode pour tourmenter les gens qui sentent ce qui vous touche comme je fais. Je ne puis donc me passer de vous témoigner que tout de bon vostre chagrin me donne une vraie souffrance et m'est tout à fait sensible. Ne vous contraignez pas à me rien

1. Sur M. de Lavergne, voyez plus haut, p. 362, note 2.

2. En qualité de princesse de Neufchatel et Walengin. Voyez Villefore, t. II, p. 58.

3. Le mariage du duc d'Enghien avec la fille de la princesse Palatine.

dire là-dessus tant qu'il durera, car vraiment on ne voudroit pour rien au monde ajouster une contrainte à vos autres maux. Je souhaite de tout mon cœur qu'ils finissent bientost et que vous en soyez delivrée. »

« On ne sçauroit sçavoir que vous avez esté saignée sans estre en peine de vous, quoique vous mandiez à Mlle de Vertus que vous ne l'avez esté que pour un accident qui vous est assez ordinaire depuis quelque temps. Cependant tout ce qui vous met en peine estant un assez grand mal pour vous, touche ceux qui comme moi sont sensibles à vos inquiétudes, et j'envoie sçavoir comment vous estes aujourd'hui. »

« On me dit hier que vous estiez malade. J'en suis en peine et j'envoie apprendre des nouvelles de vostre santé. Mais si elle n'est pas meilleure aujourd'hui que ces jours passés, ne m'en mandez point vous-mesme, car je sçai combien cela vous incommoderoit, mais ordonnez à Mlle de Chalais de m'en mander ou à M. Valant. »

« Pour Mlle de Chalais.

« Je suis tout à fait en peine de ce que Mme de Saint-Loup me vient de dire que Mme de Sablé est malade; je vous prie de m'éclaircir ce que ce peut estre, car ce mot de malade m'a effrayée, et d'autant plus qu'elle m'a fait quelque mention de fièvre. Tout ce qui tourne sur ce ton là est effrayant pour ceux qui sentent pour Mme de Sablé ce que je sens. Nos noces m'ont tellement occupée que je n'ai pu retourner la voir. J'espère que ce sera après la bonne feste, si devant cela elle n'avoit besoin de moi, car en ce cas je quitterois tout. »

« A Mme de Sablé.

« Mon Dieu! vous m'effrayez terriblement et pour vous et pour nostre pauvre amie. Je courrois chez vous dès aujourd'hui si je n'estois engagée pour tout le jour à des choses nécessaires que je ne puis quitter. Ce sera pour demain sans faute, ou le matin ou l'après-diné, et nous résoudrons tout ce qu'il y aura à faire là-dessus. Je vous donne le bonjour. »

« Je suis des dernières sans doute à vous faire mes doléances sur la mort de cette pauvre Mlle de Chalais, parce que je ne sçus qu'hier bien tard que vous la sçaviez, et que je ne voulois pas courir fortune de vous apprendre une si fâcheuse nouvelle. Elle a tellement toutes les conditions qu'il faut pour vous affliger que j'en suis affligée moi-mesme, tant je comprends bien l'impression qu'elle vous doit faire, et par l'amitié et par une telle vision de la mort, qui s'est approchée si près de vous, en enlevant une personne qui vous estoit si unie. Elle a donné

en mourant des marques si touchantes de son affection pour vous, et de la bonté de son cœur, que toutes les personnes qui sont propres à estre touchées des bonnes actions doivent estre attendries de sa perte. Je vous assure que je la suis tout à fait, et que j'entre autant qu'il se peut dans tous vos sentiments là-dessus. »

« Mon Dieu, que cette mort est pitoyable de la manière que vous en parlez ! on y prend toute la part que vous voulez qu'on y prenne. Mais, en vérité, il n'y a rien à faire en ce monde que de s'en séparer le plus qu'on pourra, afin que, quand cette heure là viendra pour nous, tout soit quasi mort en nous, puisqu'il faut que cela arrive. Il ne faut regarder la vie que comme une préparation à ce passage, et par conséquent il ne faut point mettre sur son conte de la passer agréablement. »

IV.

DEUX LETTRES DE Mme DE LONGUEVILLE SUR UN PROJET DE RETRAITE, SUR UNE VISITE A LA COUR, ET SUR SON FRÈRE CONDÉ.

Voici deux lettres de l'année 1667 qui nous apprennent que Mme de Longueville avait songé à se retirer entièrement du monde, qu'elle avait même commencé à prendre quelques mesures à cet égard, et que Mme de Sablé, l'ayant su, avait été blessée de ne pas être comprise dans ce plan de retraite. Mme de Longueville s'excuse sur l'extrême difficulté de trouver une solitude qui réponde à leurs diverses convenances. Elle lui parle en même temps de sa visite à la cour, de la façon dont le Roi l'a reçue, des progrès qu'elle a remarqués dans son ton et dans ses manières, et de la nomination de son frère le prince de Condé au commandement de l'armée chargée de l'expédition de Franche-Comté. Ces deux lettres ont, ce semble, un véritable intérêt historique.

« De Trie, ce 15 septembre (1667).

« Je n'ai garde d'estre faschée qu'on vous ait parlé de mon dessein, puisque vous sçavez que je vous en ai parlé moi-mesme, et que j'avois mesme prié Mlle de Vertus de vous rendre conte de l'estat où est la

chose. Mais je ne puis comprendre qui vous en a parlé, et il m'est important de le sçavoir, et ce que l'on vous en a dit. Je vous prie de me le mander, et d'estre assurée que s'il ne faut pas le dire, je n'en parlerai point du tout. Mais qu'est-ce que vous trouvez là qui vous puisse donner sujet d'appeler cela à vostre esgard des petites duretés? Car on sçait bien qu'on ne prend pas ensemble ces résolutions là à jour nommé, à moins qu'on ait vécu longtemps ensemble, et qu'on soit propre à prendre les mesmes mesures et le mesme plan de vie. Or, on ne pense pas qu'il soit aisé de vous trouver tout ce qu'il vous faut, et assurément il ne m'est point entré dans l'esprit que ce fût là une chose possible. Je penserois bien que si jamais la retraite vous la devenoit, et que je fusse déjà dans une qui vous put estre convenable, par toutes les conditions dont vous ne pouvez vous passer[1], ce vous seroit une chose qui vous la rendroit supportable que de la faire où je serois. Mais il faut que je vous marque les logis, et que je soie fixée auparavant[2] que vous preniez une vraie résolution. Voilà ce qui m'entre dans l'esprit sur l'ouverture que vous me faites, à laquelle j'avoue que je n'avais nullement pensé, n'ayant point regardé comme une chose pratiquable que vous puissiez jamais vous fixer à exécuter une résolution qui a de l'air de se mettre dans son tombeau. Si je me trompe, redressez-moi, mais ne vous trompez pas vous-mesme, et ne pensez pas de vous des choses incroyables; et surtout ne trouvez pas mauvais qu'on ne les ait pas pénétrées, si elles sont vraies. Au reste, il faut vous dire des nouvelles de la cour. J'y fus la semaine passée, et c'est mesme mon voyage qui a fait que je ne vous ai pas escrit plus tost. Nous fûmes donc à Saint-Germain, Mme la princesse de Conty et moi. Je trouvai le Roi encore plus civil qu'il n'estoit, je veux dire de cette civilité d'ouverture et d'entretien qui est plus obligeante que celle qu'il avoit devant, qui ne consistoit qu'en révérences et à respondre très-honnestement quand on lui parloit. Mais à cette heure ce n'est plus ainsi; il commence et soutient la conversation comme un autre homme. Il est le plus modeste du monde sur les louanges qu'on lui donne. Enfin le personnage de conquérant qu'il pourroit faire[3] l'adoucit plustost qu'il ne lui donne de la fierté; cela est fort honneste. Je pense qu'il

1. Le bon air, etc.

2. Mme de Longueville avait sérieusement pensé à se retirer au Val-de-Grâce, à côté du grand couvent des Carmélites. Voyez chapitre quatrième, p. 250, sa lettre au Roi.

3. Après la campagne de Flandre.

vous faut dire quelque chose sur vostre bon ami Monsieur[1], qui s'est acquis une très-agréable réputation, et cela sans flatterie. Mandez-moi que vous n'estes plus faschée; car quoique je voie bien que vous ne la pouvez estre, je n'aime pas que vous ne me le disiez point. »

« De Trie, ce 5 octobre (1667).

« On s'ennuie fort quand on n'a point de vos lettres; mais on ne soupçonne jamais que vostre silence soit causé par défaut d'amitié. On ne peut vous faire cette injustice en se faisant le mal de se persuader une chose qui desplairoit autant que celle-là; mais on croit ou que quelque peur ou que quelque rhume vous empesche d'escrire et d'aller: on vous plaint et on se plaint soi-mesme. On ne peut plus parler par lettre d'une des matières de la dernière des miennes et de la vostre[2]: il faut estre teste à teste pour cela; mais en attendant je vous dirai seulement que si on regardoit vos desseins on se formeroit une idée bien agréable de l'estat où on projette d'entrer; mais, comme je viens de vous dire, le commerce des lettres ne comporte point cette sorte d'entretien... M. le Prince est aussi content qu'on le peut estre, le Roi ayant accompagné la grâce qu'il lui a faite de tous les agréments qui se peuvent imaginer. Pour moi vous jugez bien que mon cœur estant pour lui tel qu'il est, je ne puis estre insensible à sa satisfaction. Mais j'avoue que cette mesme amitié fait que j'eus le cœur serré en apprenant cette nouvelle, parce que j'aime mieux sa personne que l'augmentation de sa gloire et de sa considération, et que je trouve la première très-exposée par le peu de santé qu'il a quand il ne fait pas une vie réglée, et que cela me paroît affreux de le voir engagé aux fatigues de la guerre. Ajoutez à cela les vues que la foi donne qui font trembler pour les gens qui ne tremblent point, quand on les voit dans des engagements nouveaux avec le monde, et dans des situations qui, au lieu d'éteindre leurs passions, les allument tout de nouveau, et aparemment pour le reste de leurs jours. Voilà tout ce que j'ai pensé là-dessus, dont je vous fais part. »

1. C'était Monsieur qui avait commandé l'armée sous le Roi, et avec Turenne, et s'était fort bien conduit. Cette expression, *vostre bon ami Monsieur*, revient plusieurs fois dans les lettres de Mme de Longueville. Sur l'amitié de Monsieur pour Mme de Sablé, voyez le chapitre troisième, page 152, et dans la première partie de l'Appendice, IX, la lettre de Mme de Brégy et la note.

2. Le projet de se retirer du monde.

V.

PETITES QUERELLES DES DEUX AMIES [1].

« Vraiment, si vous avez ri de ma lettre, je n'en ai pas fait autant de la vostre. Elle m'a fait grand dépit; car j'ai tout entendu, et devant mesme que de l'avoir reçue. M. Esprit est témoin que je lui dis que vous estiez propre à croire qu'on vous avoit mandé cela pour n'avoir pas envie que vous vinssiez. Néantmoins, je traite ce soupçon comme un jugement téméraire, me croyant plus établie auprès de vous sur l'amitié et sur la vérité qu'il ne la faut estre pour que vous pensiez de telles choses. Mais il n'y a rien qu'on ne doive penser de vous, parce qu'il n'y a rien que vous ne puissiez penser des gens. Mais quelqu'en colère qu'on soit contre vous, on a envie de vous voir. Venez donc puisque rien ne s'y oppose, et que vos perquisitions vous mettent en sureté du bon air. Il est certain qu'il y a eu une ou deux maisons où le mal a esté; mais puisqu'il n'y est plus, de votre science, il ne faut pas avoir plus peur pour vous que vous-mesme. »

« J'ai vu dans une lettre que vous avez escrite à Mlle de Vertus que vous avez de grandes gronderies à me faire. Comme assurément elles sont très-mal fondées, je les préviens en vous en demandant le sujet, et ne les attends pas. Qu'ai-je donc fait, ou que n'ai-je pas fait? car il y a des péchés de commission et d'omission; je puis bien en avoir fait de ces derniers parce que j'ai des objets si désagréables et si attachants que je puis omettre bien des choses durant que je suis occupée de celles-là, que vous entendrez bien sans que je vous l'explique. Je suis donc dans l'attente de sçavoir ma faute, et je vous en demande déjà pardon.»

« Il est vrai, Madame, que ce sont de grands crimes que de grandes affaires, et que trois voyages en un mois, d'où l'on ne revient que pour des tracas qui vous occupent depuis le matin jusqu'au soir, sont des fautes si terribles vers ses amies, qu'on mérite la responce que vous me venez de faire. J'advoue que mon esprit ne se soumet point à ces procédés, et qu'il les sent autant que mon cœur. Je croi mesme que c'est un peu trop, et que trouvant cette manière difficile avec ses amies si choquante et si impossible à suporter, je devrois aussi n'en pas prendre une avec vous qui vous le sera sans doute tout autant, qui est de vous monstrer mon sentiment tel qu'il est. Mais je ne m'en puis tenir, ni de vous dire que je voi bien qu'à tous les moments où je ne ferai pas

1. Chapitre troisième, p. 190, etc.

tout juste comme vous croyez qu'il faut faire, tout ce que je croyois avoir effacé dans vostre esprit y reviendra, je veux dire les soupçons que vous eûtes il y a quelque temps. »

VI.

ADDITION AUX DIVERS PASSAGES DES CHAPITRES DEUXIÈME ET TROISIÈME, SUR LES CRAINTES QUE Mme DE SABLÉ AVAIT DE LA MORT, SUR LES SOINS QU'ELLE PRENAIT DE SA SANTÉ, ET SUR SON GOUT POUR LES DÉLICATESSES DE LA TABLE.

Mademoiselle, dans l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*, nous apprend que Mme de Sablé, la princesse Parthénie, s'entendait merveilleusement en bonne chère. « La « princesse Parthénie avoit le goût aussi délicat que l'esprit : « rien n'égaloit la magnificence des festins qu'elle faisoit; « tous les mets en étoient exquis, et sa propreté a été au « delà de tout ce qui s'en peut imaginer. » Tallemant dit aussi : « Depuis qu'elle est dévote, c'est la plus grande « friande qui soit au monde. Elle prétend qu'il n'y a per- « sonne qui ait le goût si fin qu'elle, et ne fait nul cas des « gens qui ne goûtent point les bonnes choses. Elle invente « toujours quelque nouvelle friandise. On l'a vue pester « contre le livre intitulé *le Cuisinier françois*, qu'a fait le « cuisinier de M. d'Uxelles : il ne fait rien qui vaille, disoit- « elle; il le faudroit punir d'abuser ainsi le monde. » La Rochefoucauld s'adresse souvent à Mme de Sablé pour avoir la recette de ses friandises. Mme de Longueville diffère essentiellement de La Rochefoucauld en cela comme en tout le reste. Elle aime les dîners de Mme de Sablé, mais elle en fuit les superfluités et les recherches. Les scrupules qu'elle expriment en disent autant sur les habitudes un peu gourmandes de Mme de Sablé que les requêtes épicuriennes de La Rochefoucauld.

« J'envoie sçavoir si en cas que je n'aye point une affaire qui me retienne céans aujourd'hui, vous voulez bien que j'aille disner avec

vous... Je vous demande, au nom de Dieu, que vous ne me prépariez aucun ragoust, car cela me fait mal, mais seulement de la viande bouillie et rostie. Je ne mange que de cela. »

« J'envoie sçavoir de vos nouvelles, et si vous voudriez me donner à disner demain, c'est-à-dire une vraie portion de vos religieuses; car en caresme moins qu'en un autre temps, il ne faut pas faire bonne chère. »

« ... Dites-moi quel jour vous aimez mieux que je prenne pour vous faire visite, de demain ou après-demain. Ce sera pour disner, s'il vous plait; mais, au nom de Dieu, qu'il n'y ait rien que ce qu'on peut manger, car vous sçavez que cela est inutile pour moi. De plus j'en ai scrupule, et surtout en ce temps ici, où je croi qu'il faut faire tout le contraire de ce que le monde fait. »

« Vraiment, vous n'avez nul besoin de me faire souvenir de la parole que je vous ai donnée, ou plus tost que je me suis donnée à moi-mesme. Mon cœur fera toujours cet office sans vous, et d'une manière à se faire obéir infailliblement. Mais, quoique la conversation que nous avons ne blesse rien de tout ce qu'on doit à Dieu, je n'irai point néantmoins la chercher par esprit de retraite; car véritablement ce n'est pas le moyen de faire pénitence que d'aller vous entretenir. Je le ferai jeudi, s'il plait à Dieu; vous me donnerez donc ce jour-là une portion de religieuse. Vous sçavez qu'outre les bonnes raisons qui vous doivent empescher de me donner un festin, c'est que j'en suis indigne par mon misérable goust. »

Mademoiselle et Tallemant s'accordent aussi à nous donner une idée extraordinaire des soins que Mme de Sablé prenait de sa santé et de la peur que lui faisait tout ce qui lui rappelait la mort. Mme de Longueville, qui connaît sa faiblesse, y entre avec des complaisances infinies.

« Vostre bonté m'est si sensible que vous me feriez un grand tort de m'en priver dans toutes les occasions où vous avez le mouvement de m'en donner des marques. La mort est assurément toujours terrible dans quelque sujet qu'on la voie, parce que ce qu'elle a de plus redoutable se rencontre également en tout le monde. Il est vrai pourtant que les impressions qu'elle fait ne sont pas si grandes quand on voit mourir des gens quasi morts, comme sont les personnes dans l'extrême vieillesse où estoit ma tante [1]. Mais c'est trop vous parler de

1. Sa tante de Montmorency, morte à l'âge de soixante-six ans, en 1666, ce qui donne à peu près la date de cette lettre.

la mort, et plus vous vous estes appliquée à y songer pour l'amour des gens, plus doivent-ils vous détourner promptement de cette pensée. »

« De Trie, ce 27 octobre.

« On ne peut, en vérité, estre plus touchée que je la suis de l'estat de votre esprit sur les incommodités de votre corps, que nous voyons, Dieu merci, bien moins considérables que vous ne les croyez, ce qui console les gens qui prennent autant de part que je fais à tout ce qui vous touche. Mais ces peines que vous souffrez par vous croire plus malade que vous n'estes sont si réelles que je ne puis les sçavoir sans en estre vraiment touchée. Je prie Nostre Seigneur qu'il vous fortifie; je voudrois de bon cœur porter la moitié de vos peines pour vous en décharger. »

« J'ai esté toujours assez incommodée depuis que je ne vous ai vue; mon frère le prince de Conty a esté en retraite, et ainsi je n'ai pu vous aller voir; en voici présentement un nouvel obstacle : car mon neveu a la rougeolle. Je ne le voi point, mais je voi des gens qui le voient. Mandez-moi donc si, quand je pourrai vous voir par ma santé, cela ne vous empeschera point de le vouloir, et quand vous voudrez aussi de mon frère, car il va à l'hostel de Condé sans voir pourtant mon neveu. »

« Je ne sçai point certainement si on entroit hier chez mon neveu; mais, selon que je connois monsieur mon frère, je respondrois que non, car il est le plus discret du monde sur ces choses-là; et de plus je sçai bien que dans de moindres maladies on n'entre pas dans la chambre de mon neveu, car il n'aime pas cela. Mais, à tout hasard, je prendrois de l'eau si j'estois à vostre place; et si vous voulez, je m'informerai de la chose au vrai et vous la manderai, en cas toutes fois que cela ne vous fasse pas trop peur, si vous apprenez que ce que vous craignez soit vrai. Ordonnez : je sçaurai, je vous manderai ou je ne vous manderai pas, comme vous l'aimerez le mieux. »

« ... Je suis tout à fait aise de votre si prompte guérison, de la découverte et du remède qui a produit cet effet; car j'aime tout à fait que l'on trouve ce qu'il y a assurément dans la nature pour la guérison des maux, sans se fier aux routines établies par la paresse des médecins... »

« J'envoie sçavoir si vous me voulez demain, car comme la cour ne s'en va point encore, j'ai la journée de demain libre, et je serai bien aise de vous la donner si vous n'en estes point incommodée. Je crois pourtant que l'envie que j'ai de vous voir ne doit point surpasser la fidélité qui me doit obliger de vous dire que mon neveu est malade de la fièvre tierce; elle n'est accompagnée de nul mauvais accident, et mesme le dernier accès qu'il a eu, qui a esté aujourd'hui, a esté bien

moindre que les deux autres, en sorte qu'on croit que le quatrième, qui sera lundi, ne sera qu'un très-petit ressentiment. Voilà l'estat de la chose, sur quoi vous prononcerez sans vous contraindre; car, quelqu'envie que j'aye de vous voir, j'aime mieux retarder que de vous faire quelque peine. »

« Croyez-vous qu'on a pu espérer de vous voir, et s'estre privée de cette joie, en respectant assez vos craintes pour avoir la sincérité de dire à vostre médecin qu'il y avoit au commencement de ce village un homme qui avoit le flux de sang. Mais j'aurois voulu au moins vous demander de vos nouvelles, et vous dire que vous agissez un peu trop en morte à mon esgard; car vraiment il falloit au moins faire quelque petit signe de vie pour dire aux gens qu'on estoit bien fasché de ne les pouvoir aller voir. On ne s'apercevroit pas de ce procédé dans toutes sortes de gens, et on se passe bien de leur souvenir, mais sans mentir, du vostre il n'y a pas moyen. »

« Puisque vous n'avez point peur de mes lettres, je ne puis plus me passer de vous escrire, pour vous dire qu'on ne peut avoir plus d'envie de vous voir que j'en ai, et que ce sera une de mes premières sorties. Quand on n'auroit pas cette envie par ce qui me la rend toujours plus sensible, je veux dire par l'amitié qu'on a pour vous, qui est, je vous assure, la plus tendre du monde, il me semble que tout ce qui se traite présentement augmenteroit bien ce désir, car je vous advoue que je voudrois toujours parler et entendre parler de cela, et sur tout à vous... »

VII.

INFLUENCE DE Mme DE SABLÉ SUR Mme DE LONGUEVILLE ET DANS SA MAISON. — COMPLAISANCE DE CELLE-CI. — LE COMTE DE MAURE.

Il nous faut aussi dire un mot d'un autre genre de relations des deux amies : l'une ne cessait de demander, et l'autre ne cessait de prodiguer des services de toute espèce. Mme de Longueville était inépuisable de bonté. Ses affaires étaient très-embarrassées, et avec les grandes restitutions qu'elle s'était imposées envers les provinces ravagées par les guerres civiles où elle croyait avoir eu part, avec les im-

menses charités qu'elle répandait en Normandie et dans tous ses domaines, avec le poids de l'éducation de ses enfants, et après les 50,000 écus de bénéfices qu'elle avait remis entre les mains du roi, elle était souvent fort gênée, et condamnée à regarder de très-près à ses dépenses. Cependant, nous trouvons ici des traces perpétuelles de sa générosité. Elle se plaint de ne pas faire davantage, et elle cache autant qu'elle peut ce qu'elle fait. Quand elle donne, c'est toujours au nom de son amie. Elle met à tout moment à ses ordres, sa voiture, son hôtel et son jardin pour aller s'y loger et y prendre le frais. Mme de Sablé ayant peur du couchant, on ne sait pourquoi, Mme de Longueville lui écrit : « Je vous offre tout de nouveau ma maison, pour vous sau- « ver du couchant. » Elle prend à son service des gens que Mme de de Sablé lui recommande :

« Il y a déjà longtemps que j'ai consenti que ce garçon dont vous me parlez, demeure quelque temps avec mon fils pour lui apprendre l'espagnol [1]; ainsi voilà une affaire faite, de cette manière là, s'il vous plaist, car il n'est pas en estat de le prendre pour toujours, ayant beaucoup de gens, et beaucoup de raisons pour retrancher son train au lieu de l'augmenter.»

Elle voudrait bien prendre auprès d'elle le célèbre janséniste M. Sainte-Beuve, trouver une place à M. Périer, le beau-frère de Pascal, et satisfaire ainsi aux vives sollicitations de Mme de Sablé [2] :

« J'ai reçu toutes vos lettres, je vous y respondrai fort succinctement, puisque vous m'en donnez la permission. Plut à Dieu pouvoir faire ce que vous désirez pour M. Sainte-Beuve ! Je n'aurois pas besoin qu'on m'en avisât. Mais M. Esprit à qui vous en aviez parlé a demeuré d'accord avec moi que cela ne se pouvoit. Mais ce qui se pourra, et à quoi j'ai songé il y a longtemps, c'est que si le malheur veut que mon fils ait Saint-Denis, M. de Longueville ne me refusera pas quelque bénéfice qui en dépendra... »

1. Reconnaissons encore ici le goût de Mme de Sablé pour les choses espagnoles.
2. Voyez dans la première partie de l'Appendice, p. 331, une lettre de Mme de Sablé sur M. Périer.

«... Je n'attendrai pas jusqu'à cette heure à vous dire que vostre pensée sur le beau-frère de M. Pascal est fort bonne, et que nous examinerons la chose en temps et lieu; mais vous sçavez qu'il y a tant de convenances à concerter devant que l'on s'engage, quelqu'avantage qu'il parut à s'engager à cela, qu'il ne faut faire nulle avance là dessus, et seulement se réserver l'examen de ce choix, quand on aura besoin d'en faire un. Vous dites bien, quand vous dites que les gens accomplis font fort bien dans les affaires, quelles qu'elles soient, cela est vrai, mais il ne suffit pas que les gens soient accomplis, il faut qu'ils conviennent à ceux à qui on les propose. Or, il y a des personnes à qui les gens trop accomplis ne conviendroient pas. Je ne scai si vous entendrez bien ma pensée, mais nous parlerons de tout cela, et l'expliquerons mieux teste à teste que par lettre. »

Nous verrons, quand nous parlerons de l'éducation de ses enfants, que les personnes qui y étaient attachées s'appuyaient sur Mme de Sablé, et que Mme de Longueville devait compter avec celle-ci pour tout ce qui les regardait. M. de Fontenai, qui paraît le gouverneur principal, est un de ses amis particuliers. Songe-t-il à se marier[1] ? Mme de Sablé s'adresse elle-même à M. de Longueville pour obtenir quelque marque considérable de générosité. Souvent c'est par Mme de Sablé que Mme de Longueville fait savoir sa volonté à Fontenai :

«... Il ne se passe rien entre Fontenay et moi qui le peut faire gronder contre vous. Quand il me voulut parler de ses affaires et mesme des demandes qu'il avoit fait faire à M. de Longueville par le comte de Saint-Paul, dont il commença le discours le premier (car je n'avois garde de le commencer), je lui dis seulement sans entrer en matière : Je vous renvoie à madame la marquise de Sablé, à qui j'ai dit mes sentiments sur vos affaires. Et comme il voulut continuer, je lui fis la mesme response deux ou trois fois. Il ne me parut point chagrin, ni en général, ni en particulier contre vous... »

Le précepteur du comte de Saint-Paul, l'abbé d'Ailly, est

1. Avec Mlle de Frotté, qui tenait aux Marillac, c'est-à-dire à Mme la comtesse de Maure, nièce du maréchal.

tout autant à la marquise qu'à Mme de Longueville. Ce sont encore des amis de Mme de Sablé qui ont la haute main dans la maison du prince de Conti : l'abbé de la Vergne, directeur de la princesse, et Esprit, attaché aux enfants. Il faut que Mme de Longueville veille sur leurs intérêts. Après la mort du prince de Conti, au milieu de tous ses soucis, elle doit s'occuper de faire maintenir dans leurs emplois les protégés de son amie.

« Ce que M. Esprit touchoit de mon frère, n'estoit point comme gouverneur, mais comme maître; ainsi M. Esprit demeurera sans doute dans son emploi d'intendant du petit comte de Pezenas[1]. Pour M. de la Vergne, mon frère ne lui donnoit rien du tout, et il a seulement sa subsistance chez mon frère quand il est en même lieu que lui. Mais comme ce n'estoit point par rapport à mon frère, mais par rapport à ma belle-sœur, cela subsistera toujours; et ainsi M. de la Vergne ne perd rien du côté de l'intérest. »

Quelque temps après, il prit fantaisie à Esprit de passer du service de Mme la princesse de Conti dans celui de Mme de Longueville, et Mme de Sablé se chargea de cette négociation. Mais Mme de Longueville trouva qu'elle avait bien assez dans sa maison d'un bel esprit médiocre et d'un abbé mondain en la personne de d'Ailly. En même temps elle a tellement peur de blesser un ami de Mme de Sablé, qu'elle la supplie de persuader elle-même à Esprit de ne pas former une pareille demande, afin qu'elle n'ait pas le désagrément de le refuser.

« Je suis au désespoir de cette pensée qu'a M. Esprit, car pour mille raisons elle est impraticable. Je vous en entretiendrai; mais, en attendant, je voudrois que de vous mesme vous montrassiez cela très-difficile parce que vous croyez mes plans tout faits et fort retrécis, et que lui et sa famille, grande comme elle est, ne peuvent guères entrer dans un plan qu'on fait pour se retrancher et pour ne garder que le seul nécessaire. Enfin, si vous pouviez ne m'en point parler de sa part et me

1. Un des fils du prince de Conti, ainsi nommé de la ville de Pézénas, où il naquit pendant le gouvernement de son père en Languedoc.

sauver ce refus, j'en serois ravie; car il est très dur à faire; je dis dur en toutes façons : car on voudroit pouvoir la chose qui seroit très gréable, et ne la pouvant pas on voudroit au moins qu'il ne la crut pas faisable, et qu'ainsi il n'eut pas le déplaisir qu'il s'attirera par ce refus très pénible à faire, à cause de l'amitié que j'ai pour lui, et même par honnesteté. Enfin, essayez de me préserver de ce désagrément et de l'en préserver lui-mesme. »

« Pour M. Esprit, nous en aurons de grandes conversations. Ce refus me fait transsir, si on m'oblige de le faire en cette forme, je dis même par amitié. »

Mme de Longueville savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la capacité d'Esprit comme précepteur.

«... Vous ne m'avez pas mandé que vous avez engagé M. Dubois auprès de M. de Guise. Un vilain tour que vous nous avez fait là. Car on auroit pu prendre M. Dubois (pour les jeunes de Conti), si en le voyant de près, comme on en avoit le dessein, on eut trouvé en lui moins de défauts qu'à M. Esprit... »

Pour être juste, il faut ajouter que, si Mme de Sablé exerce une grande influence dans l'intérieur de Mme de Longueville, celle-ci en retour a la douceur de lui pouvoir parler de ses chagrins domestiques, et l'avantage d'employer quelquefois son autorité auprès de ses enfants, car, à ce qu'il paraît, Mme de Sablé possédait au plus haut degré cette insinuation dans les entretiens que Bossuet célèbre tant dans la princesse Palatine.

Une des affaires où Mme de Longueville s'est donné le plus de mal est le projet de mariage de la petite fille de Mme de Sablé, Mlle de Laval, avec le fils de la duchesse de Ventadour. Nous avons ici plus de cinquante lettres sur ce sujet. Les deux suivantes introduisent dans le cœur de cette affaire, et en laissent pressentir le dénoûment.

« Je suis toute étonnée de ce que madame de Laval ne vous a pas rendu compte de ce qui se passa chez moi l'autre jour. Madame de Vantadour et elle s'y trouvèrent. La première donna parole à l'autre que tant que son fils seroit dans les sentimens où il est pour la petite de Laval, elle demeureroit constamment dans le désir de cette alliance

qu'elle tenoit à honneur, disant fort bien sur tout cela. J'avoue que cela me déplut qu'elle souhaiteroit la chose tant que son fils la voudroit; car si elle n'estoit pas de bonne foi (ce que je ne crois pas), elle pourroit, trouvant son compte ailleurs, dire : mon fils ne veut plus cette petite, et ainsi tout iroit à vau-l'eau. Mais qu'y-a-t-il à faire à cela? Car on ne peut pas dire que cela ne soit pas raisonnable, et à une personne dont on ne douteroit pas, on se contenteroit; mais j'avoue qu'aux gens dont on ne voit pas l'intérieur comme le sien propre, c'est une condition qui peut mettre à couvert bien des ménagements de paroles. Songez y donc et voiez en tout cas ce que je puis faire; car vous ne doutez pas que je ne sois prête à tout. »

« Je fis si bien des hier que je fis revenir ici madame de Vantadour. Je la remis sur le chapitre de ce qui s'estoit passé chez moi dernièrement. Elle me respondit, avec un ton qui me plut tout à fait, que c'estoit son intention, et cela très sincèrement. Et comme je lui parlai de cette condition de la volonté de son fils, elle y demeura ferme; mais elle assura qu'elle avertiroit si cela changeoit; et en s'offensant quasi de ce que j'en doutois, elle me dit qu'elle prenoit cette affaire comme le plus grand intérest qu'elle put avoir au monde, puisqu'elle voyoit bien qu'il y alloit de son honneur et de sa conscience de ne pas laisser cette petite, au moins ses parents, dans une pensée qui ne se pourroit pas effectuer. Elle me parla de cela, comme je vous ai déjà dit, du meilleur ton du monde. C'est ce que j'ai à vous apprendre là dessus. Il est certain que c'est tout ce qui s'y peut faire, car il faut bien croire les gens sur leur parole; mais il est certain aussi que cette condition peut ouvrir de terribles chemins, si on en vouloit prendre. Je pense que c'est une affaire qu'il faut tenir de près et en estre témoin soi mesme. »

Ce mariage tant souhaité échoua, et Mlle de Laval épousa M. de Rochefort, que le roi prit fort en gré, et qui, grâce à la protection de Le Tellier, et aussi à celle de Louvois, son parent d'alliance, Louvois ayant épousé Mlle de Souvré, devint capitaine des gardes du corps et plus tard maréchal de France.

Nous avons déjà parlé de M. le comte de Maure, dont l'humeur difficile gâtait toutes les bonnes qualités. Mme de Longueville le supportait pour sa femme, qui avait réellement beaucoup d'esprit avec quelques ridicules, à cause

aussi des services qu'il avait rendus autrefois au prince de Condé dans la seconde guerre de Guyenne, surtout en considération de Mme de Sablé dont Mme de Maure était la plus intime amie. Après la mort de celle-ci, en 1663, le poids devint de plus en plus lourd. Sans trop entrer dans le détail de ces tracasseries, disons seulement que M. le comte de Maure avait une nièce, Mlle d'Atrie, avec laquelle il ne vivait pas trop bien, et dont il aurait fait volontiers une religieuse. Mme de Sablé eut l'idée d'emprunter à Mme de Longueville le plus habile des précepteurs de ses enfants, un M. du Trouillar, pour le mettre quelque temps auprès de cette nièce. Mme de Longueville eut la bonté de leur céder un homme dont elle avait elle-même grand besoin; elle le regrettait fort, le redemandait sans cesse, et Mme de Sablé et le comte de Maure le gardaient toujours. Ce M. du Trouillar, fort honnête homme, ne craignit pas de donner tort à M. le comte de Maure, qui, ne voulant pas être désapprouvé par Mme de Longueville, lui adressait des lettres justificatives, de vrais Mémoires, que la pauvre femme était obligée de subir. Quelquefois sa patience était à bout, et elle renvoyait à Mme de Sablé toutes ces paperasses. Le comte de Maure se permettait de lire les lettres que Mme de Sablé laissait traîner; il allait même jusqu'à décacheter celles qu'on le chargeait de remettre. Mme de Longueville aurait bien eu le droit de se fâcher d'un procédé aussi étrange; elle ne le fit point, et elle montra dans toutes ces misères, qui s'ajoutaient péniblement à tant d'autres chagrins sérieux, une longanimité touchante pour ne pas faire de peine à son amie.

« De Trie, ce 25 juin.

« M. le comte de Maure m'envoya hier un laquais qui m'apporta deux de ses lettres de mille pages chacune, écrites comme un chat les auroit écrites, dont on ne pouvoit pas lire deux lignes de suite, sur son mécontentement de M. du Trouillar et de mademoiselle d'Atrie. Je ne puis pénétrer à quelle intention il m'escrivoit ainsi. Je les lui ai renvoyées, car je ne lus quasi rien, et l'ai prié de tirer de ces deux lettres

ce qu'il juge que je dois sçavoir pour estre en estat de le servir, si c'est quelque office qu'il me demande, et de faire escrire cela par quelqu'un qui escrive mieux que lui. C'est que, dans la vérité, on ne pourroit pas venir à bout de lire cela en deux jours, quand cela seroit lisible, et de plus c'est un vrai grimoire; mais je ne m'en dois pas plaindre, puisque cela me donne non seulement un prétexte mais une raison de ne pas lire de telles pancartes. On en liroit de plus grosses si cela estoit utile; mais comme assurément il y a plus de choses superflues que de nécessaires dans ces écritures, on peut, sans manquer d'amitié, s'éviter cette peine. Il m'envoia de vos lettres aussi qui ne m'apprirent rien, sinon que M. du Trouillar estoit parti. S'il vous en parle, vous lui direz que je lui ai mandé n'avoir pu lire ses lettres, et que j'attends la copie de ce qui me pourra mettre en estat de le servir. Mais, je vous prie, mandez moi entre nous si M. du Trouillar a donc si grand tort et si M. le comte de Maure a raison; car lui, qui en a tant en toutes choses, en manque quelquefois en ses propres affaires. La retraite de M. du Trouillar me met dans un abandon incroyable. Brulez cette lettre au nom de Dieu, à cause de ce que je vous dis de M. le comte de Maure, et mandez moi qu'elle est bruslée, car j'ai peur qu'il la trouve. »

« De Trie, ce 7 juillet.

« Je vous avoue que vous me donnez le plus grand de tous les embarras du monde en me proposant ce que vous me proposez. L'absence de M. du Trouillar me jette dans un besoin pour la conduite de mon fils qui ne peut estre réparé depuis deux mois. Outre cela, je ne puis partir pour mes voyages à cause que je ne puis laisser mon fils tout seul. Ce retardement renverse toutes mes affaires et toutes mes mesures, et quand j'attends M. du Trouillar dans quatre jours pour partir dans huit, vous me proposez de le retenir à Paris pour des affaires sans fin, qu'un autre feroit aussi bien que lui. Cependant, pourvu qu'il ne faille que douze ou quinze jours, je les donne à M. le comte de Maure, et je lui donnerois mesme davantage si il n'y alloit que de mon intérest; mais comme tous mes devoirs s'opposent à donner plus de temps, je ne puis pas donner un quart d'heure davantage. Faites donc là dessus ce que vous jugerez à propos, mais croyez que je ne puis faire un plus grand sacrifice à M. le comte de Maure; car je ne sçai plus que faire de mon fils, ni par conséquent de moi, qui suis assurément par là dans de terribles embarras. Si vous pouvez accourcir le temps, vous me donnerez la vie. Vous direz ceci à M. le comte de Maure, car je lui

mande que je vous fais response sur sa prop sition; mais tout de bon je donne quinze jours de bon cœur; au nom de Dieu n'en prenez pas plus, et moins s'il vous est possible. »

« De Trie, ce 22 juillet.

« Mon Dieu, ma pauvre Madame, qu'est-ce que les pancartes que M. le comte de Maure m'envoie? Je lui mande par mon laquais que cela ne se peut juger ici, parce qu'il n'y a ni juge, ni partie, ni personne qui sçache cette affaire. M. Trouillar nie tout ce que M. le comte de Maure avance; il le prouve mesme. J'en mande quelque chose à M. le comte de Maure. Que faire à cela? Il ne conseillera jamais à mademoiselle d'Atrie de donner son bien à M. le comte de Maure; il ne l'y peut condamner, puisqu'il croit la chose injuste, et je ne peux lui dire de faire une chose qu'il croit telle. En vérité, rien ne me fasche tant que cela. Je ne lui renvoie donc point vostre mémoire. Qu'en feroit-il, quand il l'auroit? N'estant pas signé, il ne le produiroit pas en justice; et puis, quand il vous feroit interroger, vous seriez obligée de dire ce qu'il contient. Mais n'importe, le voilà; s'il me le redemande, je dirai que je vous l'ai renvoyé, sans dire que vous me l'avez demandé. Ce pauvre M. du Trouillar est bien malheureux, et vous aussi, de ce qu'il s'est chargé de cette fille, car voilà qui va pour durer cent ans. Si cela aboutissoit à pouvoir nous mestre en estat de servir M. le comte de Maure, nous lirions sans doute, vous et moi, douze pancartes par jour; mais quand on voit que cela ne va à rien, on ne sçauroit perdre son temps à cela, ni se tuer les yeux pour ne lui estre bonne à rien du tout. »

« De Trie, ce 25 juillet.

« Ce que j'avois prévu est arrivé : M. le comte de Maure me demande le mémoire que je vous ai renvoyé; ainsi je n'ai pas pu m'empescher de lui dire ces paroles : « J'ai renvoyé à madame de Sablé ce mémoire que vous me demandez, car c'estoit une chose d'elle à moi; si cela vous est nécessaire, elle ne manquera pas de vous le rendre. » C'est qu'en effet je lui dois rendre ce papier quand il le désire, ou il croiroit que j'ai eu de la meschante foi et que je l'avois gardé en faveur de M. du Trouillar. Je tiens que vous le lui devez redonner; car n'estant pas signé, il ne peut s'en servir en justice, et quand il s'en voudroit servir, je vous tiendrois encore obligée de lui rendre, car vous devez rendre ce témoignage à la vérité en sa faveur, s'il l'exige de vous. Au nom de Dieu, rendez-le lui donc, car il ne me le pardonneroit jamais, et qui pis est, il me croiroit de meschante foi. »

« Ce 29 juillet.

« Je me repens de mon indiscrétion de vous avoir envoyé cette lettre par M. le comte de Maure, mais j'avoue qu'il ne me venoit pas dans l'esprit que ce pauvre homme allât jusqu'à l'ouverture des lettres; mais me voilà avertie pour l'avenir, et j'espère que je ne ferai plus cette faute. Je m'en vais vous escrire une lettre pour lui montrer, dans laquelle tout ce que je vous ai dit est la pure vérité. Je plie mes lettres différemment, afin que vous ne vous mépreniez pas en montrant celle que vous ferez voir. »

« De Trie, ce 29 juillet.

« Je vous envoie une lettre que M. du Trouillar m'a escrite, pour vous montrer ce qu'il me mande sur l'affaire de Mlle d'Atrie et de M. le comte de Maure. Il me fait une proposition que je ne comprends pas trop, car comment dire à M. le comte de Maure que, pourvu qu'il vive bien avec Mlle d'Atrie, on fera l'affaire des Ursulines : car, premièrement, cette affaire est juste ou injuste; si elle est juste, qu'il vive bien avec elle ou qu'il y vive mal, il la faut faire, et ce ne doit pas estre le prix de sa manière d'agir avec cette fille; si elle est injuste, on ne la doit pas exiger d'elle. Ainsi je ne vois pas ce que M. du Trouillar veut dire. De plus, vous entendez bien que M. le comte de Maure seroit bien choqué de cette manière de négociation, car il prétend y avoir fort bien vécu; et en effet elle et sa famille lui ont de grandes obligations. »

« De Trie, ce 9 aoust.

« Je ne trouve point possible de mander cela à M. le comte de Maure, car comment lui ajuster que Mlle d'Atrie lui donnera quelque chose, qu'elle ne lui doit point, comme une grâce? Lui ayant dit quelque chose de pareil dans une de mes lettres, il ne le trouva pas bon, disant que son humeur ne le portoit pas à souhaiter des présents. Et puis, comment lui dirois-je que je porterois Mlle d'Atrie à cela, elle et M. du Trouillar n'estant pas avec moi, n'ayant nulle personne qui entende cette affaire, et estant nécessitée par là de négocier cela moi mesme de cent lieues, sans y rien comprendre; car je vous jure que je n'y entends rien, et que je ne pourrois pas former un jugement sur tout cela, si ce n'est qu'il me semble qu'une conférence ne se devoit pas refuser, et que M. du Trouillar eût bien fait, devant que de venir ici, de suivre sur cela mon sentiment : il eût mis M. le comte de Maure dans son tort devant vous; et si j'eusse été à Paris, c'est-à-

dire en lieu où il y eût des gens d'affaires qui n'eussent esté ni pour ni contre les uns et les autres, j'aurois très bien voulu estre présente à une conférence. Mais il est vrai que de ne voir que des lettres de M. du Trouillard, sans que quelque personne neutre m'expliquât tout cela, en dix mille ans je n'aurois pas pu entrer dans cette affaire conduite ainsi. »

« De Tancarville, ce 9 octobre.

« .... Mon Dieu, que je suis choquée de ces sottises sur Mlle d'Atrie, et que le monde mérite peu qu'on soit hypocrite pour lui, puisqu'il fait de tels jugements! C'est cette injustice dont il est rempli qui m'a toujours penchée à ne pas beaucoup craindre sa censure. Mais M. du Trouillar avoit-il promis de faire faire cette affaire des Ursulines à cette pauvre fille? Pour moi, il me semble que non, et qu'il m'avoit seulement mandé que si je voulois proposer à M. le comte de Maure de vivre bien avec sa nièce, on lui feroit faire cette affaire. Mais comme je crus que c'estoit lui faire une estrange harangue, parce qu'il prétend toujours y avoir bien vescu, et que d'ailleurs cette affaire estant juste (si elle l'est), doit toujours estre faite, et ne doit pas despendre du bon procédé de M. le comte de Maure, je vous mandai d'éviter tout cela, mais que pour moi je ne lui proposerois pas. Je ne lui en ai rien mandé, ni à M. du Trouillar par conséquent, qui n'a donc que la faute de ne pas faire cette affaire s'il la croit juste, mais qui n'a pas celle de manquer à une parole puisqu'il n'en a donné qu'une conditionnelle; sur quoi mesme on ne lui a rien respondu, au moins moi. Voilà ce que j'ai à vous respondre là dessus... »

Mais autant Mme de Longueville est empressée à servir Mme de Sablé et ses amis dans les choses ordinaires, même aux dépens de son plus légitime amour-propre et de ses intérêts, autant elle est ferme et invincible dans ses refus, dès que sa conscience et sa religion y sont engagées. Sa piété n'étant pas une piété de parade, mais une règle souveraine à laquelle elle soumettait sa conduite et sa vie autant qu'il était en elle, elle avait pris au sérieux et pratiquait inviolablement cette vieille prescription de l'Église de n'accorder de benéfices ecclésiastiques qu'à ceux qui s'abstiennent de les solliciter. Elle n'avait pas craint d'opposer cette prescription aux sollicitations de l'archevêque de

Rouen, M. de Harlay[1]. Elle renouvelle, à l'égard de Mme de Sablé et d'un de ses amis, le même refus, fondé sur le même motif.

« Puisque je ne pus vous voir hier, et que je ne le puis encore aujourd'hui, il est juste que je vous rende response pour M. de Laigues[2], et que je vous die que j'ai desjà donné cette cure. Il est vrai que comme c'est une personne où il y a quelque mystère et des mesures à observer, la chose ne sera pas encore si tost publique, et c'est ce que je vous voulois expliquer; mais dans la vérité elle est donnée. De plus, je vous avoue qu'une de mes règles inviolables pour la distribution des bénéfices, et surtout de ceux qui sont à charge d'ame, c'est de ne les point donner à ceux qui les demandent, quelque dignité qu'ils puissent avoir d'ailleurs; et j'ai cette règle parce que c'en est une de l'Église, et que c'est un vrai mal d'en user autrement. M. de Laigues a tant de piété qu'il ne se fascheroit pas sans doute d'un refus fondé sur une raison de conscience, quand mesme cette cure ne seroit pas donnée comme elle l'est; et je m'assure qu'il entreroit mesme dans mon scrupule pour en user de mesme à l'avenir, et qu'il croira bien qu'il n'y a que ma conscience qui me puisse empescher de lui accorder ce qu'il souhaiteroit de moi. »

VIII.

DIVERSES PERSONNES DONT IL EST QUESTION DANS CETTE CORRESPONDANCE : 1° Mme DE CHATILLON; 2° LA PALATINE; 3° Mme DE RAMBOUILLET, M. ET Mme DE MONTAUSIER; 4° LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE CONTI; 5° Mme DE SÉVIGNÉ ET Mme DE PUISIEUX; 6° Mme DE SAINT-LOUP.

1° Nous avons fait connaître ailleurs[3] Isabelle-Angélique de Montmorency, fille aînée de Montmorency-Boutteville, sœur de Mme de Valençay et du maréchal de Luxembourg. On sait quelle rivalité de beauté, d'ambition, de coquetterie

1. IVe série de nos ouvrages, t. III, p. 272.
2. Sur M. de Laigues, voyez plus bas, IX, *Affaires de Port-Royal.*
3. *La Jeunesse de madame de Longueville*, chapitre deuxième, page 193, etc.

fut longtemps entre elle et Mme de Longueville. Mais dès que Mme de Longueville fut convertie, à l'inimitié la plus méritée succéda la plus parfaite indifférence. Elle ne pouvait ni estimer ni aimer une personne d'un pareil caractère; mais au retour de Condé en France, en 1660, elle la revit sans nul embarras; elle en fait mention deux ou trois fois dans cette correspondance; elle ne refuse pas de la mener chez Mme de Sablé; elle offre de s'adresser à elle pour rendre son frère favorable à une affaire qui intéressait fort son amie, ce qui nous apprend accessoirement que Mme de Châtillon avait conservé tout son crédit sur Condé.

« ... Mme de Chatillon a fort envie que je vous la mène, il y a fort longtemps, et c'est à moi qu'il a tenu qu'elle ne vous aie été revoir... »

« Pour l'affaire de la petite de Laval[1], je n'en sçai rien du tout. Si j'en apprends quelque chose, je vous le manderai; et si vous souhaitez que je m'y emploie en quelque chose aussi, mandez-le moi. Vous pouvez juger si je ne ferai pas tout ce qui sera en mon pouvoir. Je croi que M. le Prince entendra bien raison, quand on lui dira que vous estes engagée, et mesme l'estant à une personne qui lui est aussi proche que M. de Vantadour. Il ne voudra pas traverser cette affaire. J'en parlerai mesme tout droit à Mme de Chatillon, si vous vouliez. Enfin voyez ce qu'il faut faire, et on le fera. »

2° On pouvait s'attendre à trouver souvent ici le nom de la princesse Palatine, qui avait été si liée avec Mme de Longueville pendant la Fronde, qui lui donna asile en 1650 lorsqu'elle manqua d'être arrêtée avec son mari et ses frères, et de chez qui elle partit avec La Rochefoucauld pour s'en aller courir les aventures. Mme de Longueville avait en elle une confiance sans bornes. Mme de Sablé avait dû aussi la beaucoup connaître, et nous espérions bien rencontrer dans ces papiers quelque lettre de cette éminente personne dont il nous reste si peu de chose. Nous aurions été heureux de recueillir le moindre billet échappé de sa plume ou quelque renseignement nouveau sur son compte; mais

1. Voyez plus haut, page 398, etc.

il n'y a pas une seule ligne de sa main dans les portefeuilles de Valant, et à peine si, dans notre correspondance, il est question d'elle deux ou trois fois, et seulement à l'occasion du mariage[1] de la seconde de ses filles avec le fils de Condé, Henri Jules de Bourbon, duc d'Enghien.

« La response que Mme la princesse Palatine attendoit d'Allemagne est arrivée. Elle estoit douteuse pour le parti qui avoit esté proposé pour mademoiselle sa fille. Ainsi elle a pris celui d'accepter nostre recherche. La chose est donc assurée; mais ne la dites point, s'il vous plaît, parce que nous ne voulons point qu'elle se divulgue par nous ni par nos amis, jusqu'à ce que nous ayons été à Fontainebleau demander au Roi son agrément, ce que nous ferons lundi ou mardi. Je n'ai pas sçu plus tost la conclusion de cette affaire que j'ai eu bien haste de vous la mander. Priez Dieu qu'il la bénisse. »

« ... Cela ne m'empeschera pas d'aller faire ce soir la demande de Mlle Bénédicte en cérémonie, c'est-à-dire avec monsieur mon frère et Mme de Nemours. »

A peine quelques mots insignifiants sur le cardinal de Retz[2], ici pour se réjouir de son accommodement, là pour craindre qu'on ne le tourne contre Port-Royal.

Mme de Guemené[3] est une fois nommée avec amitié, mais sans rien de particulier; et on voit que l'ancienne défiance envers Mme de Chevreuse n'est pas effacée.

« ... Je vous conjure de faire pour moi des compliments à Mme de Guemenay sur la maladie de monsieur son fils, et mesme sur ce qu'elle a dit à Mme de Nemours, si vous le jugez à propos... »

« Je vous supplie que Mme de Chevreuse ne voye pas mes lettres... »

3° Il n'en est point ainsi de Mme de Rambouillet, dont le célèbre hôtel avait été le théâtre des premiers succès de Mme de Longueville : sa mort est ici annoncée avec tous les témoignages de respect et d'affection bien dus à cette per-

1. Pour ce mariage, voyez ce qu'en dit Mademoiselle, t. V, p. 207. La sœur de la princesse Palatine, la princesse Marie, reine de Pologne, traita sa nièce comme sa propre fille, et les noces furent de la plus grande magnificence.

2. Mlle de Vertus exprime les mêmes craintes, plus haut, p. 367.

3. Sur Mme de Guemené, voyez chapitre deuxième, p. 82.

sonne si considérable dans l'histoire de l'esprit et des mœurs au XVIIe siècle.

« (derniers jours de 1665 ou commencement de 1666).

« ... Voilà nostre disné de Mme de Montausier et de moi chez vous un peu retardé par la mort de cette pauvre Mme de Rambouillet[1]. Quoiqu'elle ne fut point au monde pour vous, je ne doute pas que vous ne soyez fachée qu'elle n'y soit plus pour les autres. Premièrement pour sa famille que vous aimez ; mais je dis mesme parce qu'on est bien aise de sentir des gens de ce mérite-là et fâché quand Dieu les retire, quoiqu'on ne profitât point de leur vie ni de leur présence. »

A propos de Mme de Rambouillet, nous ne pouvons oublier sa fille aînée, la fameuse Julie, son gendre Montausier, et le jugement sévère, mais vrai, qu'en porte Mme de Longueville, ainsi que la bienveillante, mais honnête et sincère Mme de Motteville. Mme de Montausier ayant été nommée, en 1661, gouvernante du Dauphin, Mme de Motteville s'en exprime en ces termes[2] : « Cette dame ne haïssoit pas la cour. Elle désiroit l'approbation générale, et plus ardemment encore de ceux qui avoient du crédit, car naturellement elle avait de l'apreté pour tout ce qui s'appelle la faveur. » En 1664, Mme de Montausier ne fit pas difficulté de prendre la place de la vertueuse duchesse de Navailles, qui ne s'était point prêtée aux amours du roi et de Mlle de La Vallière. « Selon ce que j'ai dit de Mme de Montausier, continue Mme de Motteville[3], il est aisé de juger qu'elle devoit être agéable au Roi, non-seulement parce qu'elle avoit de belles qualités, mais à cause que le mérite qui étoit en elle étoit entièrement tourné à la mode du monde, et que son esprit étoit plus occupé du désir de plaire et de jouir ici-bas de la faveur que des austères douceurs qui, par des maximes chrétiennes, nous promettent des félicités éternelles. » En

1. Morte le 27 décembre 1665 à l'âge de soixante-dix-huit ans. Elle était Catherine de Vivonne, fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani. Voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, chapitre deuxième, page 136, etc.

2. T VI, p. 105.

3. T. VI, p. 167.

effet, Mme de Montausier et son mari furent très-accommodants. Un jour que la reine-mère avait reçu malgré elle Mlle de La Vallière, Mme de Montausier applaudit à cette condescendance, qui avait pénétré de douleur la reine Marie-Thérèse. « Je ne puis en cet endroit, dit Mme de Motteville [1], m'empêcher de dire une chose qui peut faire voir combien les gens de la cour, pour l'ordinaire, ont le cœur et l'esprit gastés. Dans ce même moment que la reine m'avoit commandé d'aller parler à la reine sa mère, je rencontrai Mme de Montausier qui étoit ravie de ce dont la reine étoit au désespoir. Elle me dit avec une exclamation de joie : Voyez-vous, madame, la reine-mère a fait une action admirable d'avoir voulu voir La Vallière. Voilà le tour d'une très-habile femme et d'une bonne politique. Mais, ajouta cette dame, elle est si faible, que nous ne pouvons pas espérer qu'elle soutienne cette action comme elle le devroit. Véritablement je fus estonnée de voir dans la comédie de ce monde combien la différence des sentiments fait jouer de différents personnages, et ne voulant pas lui répondre, je la quittai... Le duc de Montausier, qui étoit en réputation d'homme d'honneur, me donna quasi en mesme temps une pareille peine, car, en parlant du chagrin que la reine-mère avoit eu contre la comtesse de Brancas, il me dit ces mots : Ah! vraiment la reine est bien plaisante d'avoir trouvé mauvais que Mme de Brancas ait eu de la complaisance pour le roi en tenant compagnie à Mlle de La Vallière. Si elle estoit habile et sage, elle devroit estre bien aise que le roi fût amoureux de Mlle de Brancas; car étant fille d'un homme qui est à elle (le comte de Brancas était chevalier d'honneur de la reine-mère) et son premier domestique, lui, sa femme et sa fille, lui rendroient de bons offices auprès du roi. »

Quand vinrent les amours du roi avec Mme de Montespan, Mme de Montausier ne fut pas plus sévère. C'est maintenant à Mademoiselle à parler, t. V, p. 254 : « Mme de Montespan

1. *Ibid* p. 167.

s'en alloit demeurer dans la chambre qui estoit l'appartement de Mme de Montausier, proche de celle du roi; et l'on avoit remarqué que l'on avoit oté une sentinelle que l'on avoit mise jusque-là dans un degré qui avoit communication du logement du roi à celui de Mme de Montespan..... On me mande, dit la reine, que c'est Mme de Montausier qui conduit cette intrigue, qu'elle me trompe, que le roi ne bougeoit d'avec Mme de Montespan chez elle. Mme de Montausier dit à la reine : Puisqu'on a voulu faire savoir à Votre Majesté que je donne des maîtresses au roi, que ne peut-on faire contre tout le monde? La reine lui répondit en termes équivoques : J'en sais plus qu'on ne croit, je ne suis la dupe de personne. » Toutes les apparences étaient contre Mme de Montausier. Aussi, plus tard, Montespan, qui avait le mauvais esprit de très-mal prendre l'honneur que faisait le roi à sa femme, fit à Mme de Montausier une scène des plus désagréables. Mme de Montausier s'en plaignit au roi, qui fit chercher Montespan pour le mettre en prison. Mademoiselle termine son récit de cette façon, t. VI, p. 82 : « Cette affaire fit un grand bruit dans le monde, parce que l'outrage étoit extraordinaire à supporter pour une femme qui jusque-là avoit une bonne réputation. M. de Montausier étoit à Rambouillet; il n'apprit pas cette affaire, on disoit même qu'on la lui avoit cachée; d'autres imaginoient qu'il la savoit, qu'habilement il lui étoit avantageux de l'ignorer. Peu de temps après il fut fait gouverneur de M. le Dauphin. Ses envieux et ses ennemis voulurent gloser sur ce choix et en établissoient les raisons. Ceux qui savoient le bon goût du roi, et connoissoient le mérite de M. de Montausier étoient persuadés que personne de tout le royaume ne s'en acquitteroit si bien que lui. »

Toutes ces citations étaient indispensables pour bien faire comprendre les passages suivants de Mme de Longueville sur M. et Mme de Montausier :

« Voilà donc de nouvelles plaintes de M. de Montausier pour la lettre

de Montreuil-Bellay[1]. Il peut en dire tout ce qu'il voudra sans courre fortune d'estre dédit; car vraiment je ne me souviens plus de tout cela; mais apparemment il l'avoit oublié aussi, puisque nous estions raccommodés[2]. Mais pour la visite, s'il dit en quoi consista ce prétendu mauvais traitement, je tascherai de le satisfaire. En verité, ils mettent les gens au désespoir; car ils relèvent tout ce qu'on fait, et ne content rien de tout ce qu'ils font. Je ne sçai plus où j'en suis, c'est-à-dire, je ne sçai plus ce que je leur dois en conscience. Si vous voulez l'examiner et me le dire, je ferai tout ce que vous voudrez.».

« ... Pour M. de Montausier[3], il n'a guères d'invention s'il ne trouve pas celle de ne pas amener son cortège : il n'a qu'à le laisser à une lieue de moi, s'il passe où je suis. Mais il n'y passera pas apparemment. Et de plus, je ne me soucie point de cela, et il n'y a que lui qui s'en doive soucier, parce que cela ne seroit pas bien pour lui, comme cent petites choses qu'il fait, demandant à tous les instants si on faisoit ainsi à M. de Longueville, et croyant que cela est tout égal. Vous jugez bien qu'à moi cela ne me fait rien : ce sont de petites gloires qui ne font tort qu'à lui. »

« Rien n'est pareil à M. de Montausier. Après que non-seulement moi, mais mon fils, lui avons escrit pour qu'il détruisit ses sollicitations sur l'affaire de Fontenai, et qu'il voit clair que cela désoblige au lieu d'obliger, il pousse sa pointe, et ne veut pas faire ce dont on le prie. Jamais il n'y eut un tel travers d'esprit. »

« L'affaire de Fontenai est finie le plus honnestement du monde de son costé. Après que je lui en eus fait scrupule, il s'est desisté; mais ça esté un peu tard, car M. de Montausier a sollicité, et puis il a désollicité. Je l'avois prié de ne le point faire; mais, par un travers d'esprit qui ne se peut comprendre, il a poussé sa pointe, et en grondant de toute sa force, il a pourtant fini comme on l'en a prié. Tout cela seroit aussi long à vous conter que le sont les lettres de M. le comte de Maure[4]... »

« ..... Que dites-vous du gouvernement de M. le Dauphin, et que dites-vous de la mortification qui est venue troubler cette joie, j'entends

1. Terre de M. de Longueville en Anjou.

2. En effet, dans les lettres inédites de Mme la comtesse de Maure à Mme de Sablé, il est fait mention d'un raccommodement ménagé entre Mme de Montausier et Mme de Longueville par Mme de Sablé.

3. M. de Montausier avait eu par commission le gouvernement de Normandie après la mort de M. de Longueville, en attendant la majorité de son fils aîné.

4. Voyez plus haut, p. 400, etc.

l'affaire de M. de Montespan? Avez-vous fait des compliments là-dessus à Mme de Montausier? Pour moi, ma pente alloit à ne lui en pas faire, car à mon sens il ne faut pas la faire souvenir jamais d'un tel désagrément. Mais pourtant on m'a dit qu'elle prendroit peut-estre mal mon silence : ainsi je lui ai escrit trois lignes de galimatias. Quelqu'un a dit là-dessus une chose que je trouve bien, que c'estoit lui avoir mis de la cendre sur la teste. En effet, c'est les faire souvenir bien durement qu'ils sont hommes, ceste nouvelle élévation pouvant fort bien leur en avoir osté la mémoire. Elle a dit que cela faisoit souvenir de ces gens qui triomphoient jadis, qui avoient après leur char des esclaves qui leur disoient des injures. Quelque pompeuse que soit cette comparaison, j'avoue que la première partie ne me consoleroit pas de la dernière, et que de toutes les aventures qui peuvent arriver à une vieille dame d'honneur, voilà la plus humiliante de toutes. »

4° On sait combien Mme de Longueville avait eu à se plaindre, sur la fin de la Fronde, du prince de Conti, comment celui-ci, après avoir eu ou affecté pour elle une passion plus grande qu'il n'appartenait à un frère, l'avait tout à coup abandonnée, et de quel mauvais œil elle avait vu son mariage avec une des nièces du cardinal Mazarin. Mais elle s'était peu à peu réconciliée avec lui, et les vertus solides et aimables de sa belle-sœur l'avaient aisément pénétrée de la plus tendre estime.

Le prince de Conti[1], qui avait étudié pour être d'église, était revenu, sur la fin de sa vie, à la théologie. Il n'avait pris parti ni pour les jésuites ni pour les jansénistes, par sagesse ou par politique. Mme de Longueville nous apprend qu'il avait beaucoup écrit, qu'elle se proposait de rassembler tous les ouvrages qu'il avait laissés, et d'en faire une publication complète, qui fût une sorte de monument à sa mémoire. Mais elle n'a point exécuté ce dessein, et on a

1. Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1629, après avoir pris part aux troubles de la Fronde, et avoir été arrêté avec son frère aîné le prince de Condé, fit ses soumissions, épousa Mlle Martinozzi, et fut nommé successivement gouverneur de Guyenne, en 1654, commandant de l'armée française en Catalogne, puis en Italie en 1657, enfin gouverneur du Languedoc ; il mourut à Pézénas, le 21 février 1666.

donné successivement et séparément le *Traité des Devoirs des grands*[1], celui de la *Comédie*[2], et une controverse en forme de correspondance avec le père jésuite De Champs sur la vraie doctrine de la grâce de saint Augustin[3]. Ces divers ouvrages ne sont point sans mérite. Il est assez curieux de voir que l'ancien camarade de Molière au collége de Clermont, celui qui, pendant son gouvernement de Languedoc, rencontrant Molière et sa troupe à Pézénas le protégea, et très-probablement le recommanda plus tard à son frère, le prince de Condé, et à Monsieur, lorsqu'il vint s'établir à Paris, soit l'auteur d'un écrit très-vif contre la comédie. Cet écrit est une paraphrase de la 81e maxime de Mme de Sablé sur la comédie[4], avec une foule de citations de Pères de

1. On l'imprima d'abord malgré la famille, avec un grand éloge du prince, comme on le voit dans un *Avis au lecteur* en tête de la bonne édition qui parut à Paris en 1667 : *Les Devoirs des grands, par Monseigneur le prince de Conty, avec son testament.* Sur le titre sont les armes du prince. L'édition est donnée au nom de la princesse de Conti, et le privilége accordé à M. du Vigan, gouverneur des pages du défunt. Voici quelques passages de cet écrit : P. 2. « La grandeur n'est point donnée pour la personne qui en est revêtue, mais elle est toute pour les autres; et ce n'est qu'un moyen dont Dieu se sert pour attirer les peuples au respect nécessaire, afin que les grands exécutent avec plus de facilité et d'autorité les fonctions de leur ministère qui est de gouverner ceux qui leur sont soumis avec piété et justice; et Dieu leur demandera un compte sévère de l'usage qu'ils en auront fait... » P. 26. « Un grand doit se croire encore plus obligé à l'amour du prochain qu'un autre chrestien, puisque par sa vocation il est principalement l'homme du prochain, n'etant fait que pour lui, pour le soulager dans ses besoins, le consoler dans ses afflictions, le corriger dans ses manquemens, lui rendre justice, le tirer de l'oppression, le garantir et le venger de la violence. Si la grandeur n'était pas toute pour le prochain, et que celui qui la possède put la garder comme une chose qui lui appartient, elle seroit le plus grand de tous les maux, puisqu'elle n'auroit plus d'autre usage ou d'autre emploi que d'estre la pâture de l'orgueil et de l'amour-propre. Un grand doit donc être pleinement persuadé qu'il renverse l'ordre que Dieu a établi dans le monde, et surtout dans le monde chrestien, quand il croit que ses inférieurs sont faits pour lui, en sorte qu'il puisse disposer d'eux comme il lui plait, et sans un sujet raisonnable qui ait un véritable rapport à l'avantage de ces mesmes inférieurs; mais c'est plutost lui qui leur appartient et qui doit être tout à tous, etc. »

2. Même année 1667 : *Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Église*, grand in-8, avec un portrait du prince de Conti.

3. Notre exemplaire est de Cologne, 1689, in-12, sous ce titre : *Lettres du prince de Conty, ou l'accord du libre arbitre avec la grace de Jesus-Christ.*

4. Voyez le chapitre deuxième, page 83.

l'Église à l'appui. Les *Devoirs des grands* feraient penser quelquefois au *Petit Carême* de Massillon, si le style n'en était pas trop médiocre. A ces deux Traités nous préférons la défense ingénieuse et vraiment savante de la doctrine de saint Augustin [1].

La princesse de Conti, Anne-Marie Martinozzi, joignait à une rare beauté [2] une douceur charmante. Elle se maintint pure et vertueuse au milieu de toutes les séductions et devant les exemples de bien des personnes de sa famille. Il paraît qu'en 1661, lorsqu'elle n'avait encore que vingt-quatre ans, on voulut lui donner un grand poste à la cour. Mme de Longueville, avec une tendresse toute maternelle, redoute les dangers qu'elle y va courir. Nous voyons par un autre billet, que la princesse de Conti était assez étrangère aux façons du monde. Après la mort de son mari, en 1666, elle vécut toute jeune encore en veuve chrétienne, et mourut comme une sainte, en 1672, à l'âge de trente-six ans. A l'exemple de Mme de Longueville, elle pratiquait des charités immenses, et dans une année malheureuse, elle vendit ses pierreries pour soulager les pauvres du Berry.

« De Rouen, ce 22 juin (1661).

« ... Vraiment si la princesse de Conty pouvoit subsister à la cour dans la vertu qu'elle a, je voudrois qu'elle y fût, mais le moyen? Et n'est-ce pas exposer les gens à des périls certains que de les mettre dans de tels postes à vingt-quatre ans, belle, heureuse, et au milieu de la grandeur et du plaisir? Et vouloir qu'on sorte sain et sauf de telles choses! Cela est au-dessus de la nature. C'est pourquoi je ne voudrois pas y contribuer, mais je ne voudrois pas aussi l'en détourner, parce

1. Le prince de Conti avait aussi composé un *Règlement* pour sa maison, qui ne paraît pas avoir été imprimé.

2. Il y a d'elle dans la galerie de Versailles un portrait ravissant. Il faut voir aussi le joli émail de Petitot, fort bien gravé par Vangelisty. Les portraits si connus de Larmessin et de Moncornet sont des copies de celui de Beaubrun, admirablement gravé par Regnesson, et qui est en tête du premier volume du *Grand Scipion*, roman dédié à la princesse de Conti; et comme le premier volume de ce roman a paru en 1656, il nous offre les traits de la princesse à cette époque, c'est-à-dire quand elle avait à peu près vingt ans, étant née en 1637. L'auteur, Vaumorière, déclare que sous le nom d'Émilie il a voulu représenter la princesse.

que Dieu peut avoir ses desseins, et qu'il la peut garder en ce lieu, s'il se veut servir d'elle pour le sanctifier, comme il garda les trois enfants dans la fournaise de Babylone... »

« De Trie, 24 juin (sans date).

« ... Je suis honteuse de ce que vous me mandez de la princesse de Conty vers Mme de La Meilleraye. Elle ne fait pas cela par dessein de manquer aux gens, mais il est vrai qu'elle ne sçait pas comment il faut procéder avec le monde. Je n'avois pas ouï parler de cela. Quand vous verrez Mme de La Meilleraye, dites-lui bien, s'il vous plaît, que je suis bien faschée que ce procédé ait esté tenu vers elle par une personne qui m'est si proche... »

(1666)

« J'ai esté si extrèmement accablée et de l'affliction que m'a causée la mort de mon frère (le prince de Conti) et des suites que cette malheureuse rencontre a attirées après elle, que voici le premier moment où j'ai esté en estat de vous escrire. Je vous avoue que cette douleur et par elle et par ses circonstances est si pénétrante pour moi que j'en suis tout à fait renversée. J'ai grande impatience de pouvoir aller soulager mon cœur avec vous et de vous l'ouvrir sur tout ce qui fait ma peine. Au reste, j'ai ouï dire que M. le marquis de Sourdis [1] veut faire imprimer l'escrit que mon pauvre frère avoit fait du *Devoir des grands*. On dit mesme qu'il y a fait une préface. Je vous conjure de le prier de ma part de ne le point faire imprimer parce que j'ai mille autres ouvrages de mon frère que je veux faire imprimer ensemble, ce qui sera, comme vous voyez, beaucoup mieux Je vous supplie donc, au nom de Dieu, qu'il ne le fasse point, car cela déconcerteroit tout le plan que je fais pour cette impression, qui sera une fort belle chose. Il n'y faut pas perdre de temps, car il a la mine de se depescher [2]. »

(1666.)

« J'ai reçu une lettre de Mme la princesse de Conty qui me prie de vous faire de grands compliments sur ce qu'elle ne vous a pas fait response; elle croit que vous recevrez bien ses excuses. Elle me prie d'aller au devant d'elle à une grande journée de Paris. Ce sera pour

1. Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, ancien gouverneur d'Orléans, devint, sur la fin de sa vie, un des habitués du salon de Mme de Sablé. Il est auteur de quelques portraits dans les Portraits de Mademoiselle, et de plusieurs écrits inédits qui sont dans les portefeuilles de Valant.

2. Cela permettrait de rapporter à Sourdis la première édition des *Devoirs des grands*.

demain. Je crains furieusement cette entrevue, car il n'y a rien de plus terrible que de revoir tout ce qui est parti avec mon pauvre frère, et qu'il n'y ait que lui qui manque à cette troupe... Songez à mon visage de demain... »

« Du Bouchet, ce 3 juillet (1669).

« Le mal de ma sœur m'a fait revenir de Montargis plustost que je n'aurois fait, car il n'y avoit pas moyen de ne pas accourir pour voir dans une telle rencontre une personne aussi chère que m'est celle-là. Je l'ai trouvée hors d'affaire pour cette fois. Mais le fond de ce malheureux mal subsistant, qu'on croyoit, si ce n'est entièrement guéri, du du moins diminué considérablement, il n'y a pas moyen d'estre en repos; car cela peut toujours revenir, et si cela revient souvent, cela l'emportera[1]. Pour moi, je n'y puis songer sans une frayeur très-pénétrante et par la vraie amitié que j'ai pour elle et pour les suites qu'auroit une telle perte pour ses pauvres enfans[2]. Car pour l'engagement où vous croyez que cela me mettroit, je le craindrois furieusement, si je le jugeois possible; mais comme le Roi est fait, il me soulageroit de cette peine, et ne laisseroit pas des princes du sang à la merci d'une janséniste[3]. Mais cela mesme me fait frémir pour mes pauvres neveux; car jugez ce qu'ils deviendroient. Mais il ne faut pas prévenir les maux, et c'est là où il faut appliquer et pratiquer ce mot de l'Évangile : A chaque jour suffit sa malice. »

A ces détails sur la princesse de Conti, joignons-en quelques autres que nous tirons d'un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale, fond de Gaignières, n° 2800, in-4°, qui comprend des *Lettres de la princesse de Conti à son mari et à son directeur M. l'abbé de la Vergne.*

Les lettres de la princesse à son mari commencent presque après leur mariage. La première est du 8 juin 1654; la dernière du 29 octobre 1657. Ce sont des billets d'une toute jeune femme, assez bien tournés pour une étran-

1. La princesse de Conti ne mourut qu'en 1672. Sur cette mort, voyez Mme de Sévigné, lettres du 3 et du 5 février 1672, t. II, p. 314, 316 et 317 de l'édition Monmerqué.

2. L'aîné épousa Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière; il est mort sans enfants en 1685. Le second, si cher au grand Condé, déploya de grands talents militaires.

3. La princesse de Conti laissa, par testament, l'éducation de ses enfants à Mme de Longueville. Voyez Mme de Sévigné, *ibid.*

gère, remplis de l'affection la plus légitime, mais vides de nouvelles politiques, et qui ne font guères connaître que le cœur tendre et pur de l'aimable princesse. Voici le peu qui se rapporte à Mme de Longueville :

« 17 juin 1654. L'on m'a dit que Mme de Longueville a escrit à un de ses amis une lettre où elle ne parle que de moi, et l'on m'a promis de me la montrer. Elle a dit qu'à cette heure elle n'est pas si mal avec vous que l'on croit, et que vous commencez à vous radoucir. Je sçai bien ce que je dois croire là-dessus. » — « 18 septembre 1654. Les gens qui m'avoient dit que Mme de Longueville avoit escrit à M. le cardinal n'estoient pas bien informés : j'ai sçu depuis que cela n'estoit pas vrai, et que S. E. ne veut pas d'accommodement avec elle. » — « 24 octobre 1654. J'ai esté la personne du monde la plus surprise en apprenant qu'on vous a escrit que j'avois dit à la reine que, quoique vous fussiez brouillé avec Mme de Longueville, je ne laisse pas de souhaiter qu'elle retourne avec monsieur son mari. Je croyois estre assez connue de vous pour estre à l'abri des mauvais offices, et j'ai toujours espéré que vous me feriez cette justice d'estre persuadé que je n'aurai jamais d'autres sentiments que les vostres. Le temps et toute ma conduite vous feront assez connoître cette vérité, sans qu'il soit nécessaire que je m'en justifie; pourtant pour vous satisfaire sur ce sujet, je vous dirai que de ma vie je n'ai parlé de Mme de Longueville à la reine. » — « 28 octobre 1654. Mlle de Longueville me vint voir hier et me dit qu'elle partiroit bientôt pour aller trouver Mme de Longueville à G., maison qui est à La Croisette, où M. de Longueville se trouvera. A ce que je peux connoître, elles ne sont pas fort bien ensemble. Elle me dit que Mme de Longueville est fort mal satisfaite de vous. » — « 11 mai 1657. M. de Longueville a esté à Paris et m'a esté voir. Il est allé à la cour; il m'a dit que le mariage de sa fille (avec le duc de Nemours) se fera à son retour. » — « 26 septembre 1657. Je viens de recevoir des lettres de Mme de Longueville et de monsieur son mari qui me font un compliment sur des poursuites qu'ils nous veulent faire pour avoir les cent mille escus. Celle de vostre sœur est tout à fait obligeante. Je crois qu'ils vous ont escrit aussi. »

Ainsi c'est vers la fin de 1657 que Mme de Longueville et son frère Conti se rapprochent, et depuis leur amitié n'a plus été troublée. Autres renseignements :

« De Rhétel, ce 24 juin. On a pris des lettres que le gouverneur de Stenay escrivoit à M. le prince, qui est à Bruxelles, fort amoureux de Mme de Sainte-Croix. » — « Péronne, 1er septembre 1654. Vous me demandez des nouvelles du mariage de Mlle de Mancini [1]. Comme il n'y a point de difficultés, je crois qu'il se fera assurément, mais pas encore, la sortie du cardinal de Retz ayant forcé le grand-maître de demeurer auprès de son père pour voir ce qu'il y aura à faire. Le maréchal de la Meilleraie est fort emporté contre sa femme, ayant su qu'elle avait aidé à la sortie du cardinal... » — « 24 septembre 1654. On a mis à la Bastille M. de Fosseuse à cause du cardinal de Retz. On a envoyé ici le portrait de la princesse Marguerite de Savoie, qui jusqu'à cette heure semble avoir la meilleure part de toutes celles dont on parle pour le mariage du Roi [2]. » — « 8 mai 1657. On avait investi Cambray, où il n'y avait que 500 hommes dedans. M. le Prince venoit avec 4,000 chevaux au secours d'une autre ville qu'on disoit assiégée; on lui dit par le chemin que c'étoit Cambray, et il prit des guides pour s'y en aller, et entra dans la place... Il n'y a eu de pris que le sieur de Barbezière [3] que le malheur suit en tout lieu. » — « 15 mai 1657. Barbezière est présentement à la Bastille » — « 27 juin 1657... Barbezière avoit enlevé Girardin et l'a mené à M. le Prince. Il vouloit prendre aussi la Bazinière, mais il le manqua. Mme de Longueville a demandé à M. le Prince Girardin. On dit qu'on lui veut faire payer 300,000 livres de rançon. » — « 10 octobre 1657. Barbezière a eu le cou coupé mardi.»

Sur Esprit, chargé de l'éducation de ses enfants :

« 17 juin 1655. Je ne puis assez vous dire quel soin a eu de moi, pendant que je me suis trouvée mal, M. Esprit, et comme je crois que c'est pour l'amour de vous, je vous supplie de vouloir bien le remercier. » — « 18 mai 1657. M. Esprit s'en est allé avec M. de Chalons pour quelque temps. Il ne m'a pas dit pourquoi; mais on m'assure qu'il est allé pour voir une fille que M. de Chalons lui veut faire épouser. Si cela est vrai, voilà la pauvre B. abandonnée. Voilà ce que c'est que le monde : allez vous y fier. Nous ne sommes pas très-bien ensemble, il

1. Le mariage d'Hortense Mancini avec le fils du maréchal de la Meilleraie, déjà grand-maître de l'artillerie, et qui depuis prit le titre de duc de Mazarin.

2. Il fut si fort question de ce mariage que la mère de la princesse, Madame Royale, vint elle-même à Lyon pour en conférer avec Mazarin et le Roi, et ce furent ces avances qui, habilement ménagées par Mazarin, inquiétèrent l'Espagne et précipitèrent le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV.

3. Sur Barbezière et ses diverses aventures, voyez Tallemant.

boude; mais vous savez comme cela m'inquiète. » — « 27 juin 1657. Le mariage de M. Esprit est rompu avec Mlle de B. Il commence à cette heure à parler de quelqu'autre, et apparemment il passera sa vie à traiter des mariages. »

Le prince de Conti avait été assez heureux en Catalogne; il réussit moins en Italie, et après avoir été forcé de lever le siége d'Alexandrie, il quitta la carrière militaire et se borna à son gouvernement de Languedoc. Pendant ces diverses absences, on peut suivre dans les lettres de la princesse de Conti le progrès de la dévotion qui la saisit de bonne heure et qui se mêle à la tendresse qu'elle avait pour son mari. Toutes ces lettres sont marquées de ce double caractère. Elles peuvent se réduire à ces deux phrases : Je ne puis plus supporter votre absence; faisons toute notre affaire de nous aimer et d'aimer Dieu. Le langage de cette tendresse si vive et si profonde, tout monotone qu'il est, ne laisse pas d'être assez touchant.

« Paris, 20 juin 1657. J'ai votre portrait avec moi. Je n'ai jamais rien vu de si ressemblant. Je l'aime tant, et quand je veux un peu me réjouir, je regarde un peu ce pauvre enfant que j'aime avec une si grande tendresse. » — « De Metz, 2 septembre 1657. Je t'envoie, mon cher mari, un bracelet de mes cheveux. » — « Metz, 5 septembre 1657. Mon cher mari, l'impatience que j'ai de vous voir croît à tout moment; les jours me durent des années, en attendant ce bonheur. Je crois que je mourrai de joie quand je reverrai mon cher enfant, mon tout. Nous serons bien aises quand nous serons ensemble. Je ne te veux plus quitter. Je veux toujours estre auprès de mon cher mari, pour avoir soin de lui, pour le divertir. Je suis bien assurée que tant qu'il aura sa chère femme auprès de lui, rien ne le pourra chagriner. Je suis bien en peine de votre santé. Conserve-la, mon cher enfant, pour l'amour de moi. Je crois que ma lettre vous trouvera à Lyon. Dès que le courrier que vous m'avez promis de m'envoyer pour m'avertir du jour de votre départ sera arrivé, je partirai tout aussitôt pour aller trouver mon cher mari, que j'ai une impatience extrême d'embrasser de tout mon cœur. Il ne faut plus songer dès que nous serons ensemble qu'à nous donner bien à Dieu. Priez-le bien pour moi, je vous en supplie. Bon soir, mon tout; aimez-moi bien, et soyez as-

suré que l'amour et la tendresse que j'ai pour vous surpassent toutes choses. Qu'il me tarde que je ne te voye! J'en meurs d'envie; je vous embrasse mille fois, mon tout, mon cher mari, tout ce que j'ai de cher au monde. » — « Metz, 19 octobre 1757... Il ne faut plus songer qu'à la joie que nous aurons de nous revoir, et de nous faire mille amitiés. Il ne faut plus nous quitter, mon cher; nous ne saurions plus vivre l'un sans l'autre; vous estes toute ma joye et tout ce que j'aime au monde. Tout le reste n'est rien. Enfin, mon enfant, après six mois de chagrins et d'une absence insupportable, nous aurons la joye de nous revoir. Je verserai mon cœur dans le vostre. Je dirai à mon cher mari tout ce qu'il m'a fait souffrir; combien il est cruel d'estre séparé de ce qu'on aime, avec une tendresse aussi grande que celle que j'ai pour lui. Quand je songe que je vous verrai, je suis toute hors de moi de joie. Mon cher, il ne faut plus nous quitter. Quand je vous verrai, je vous dirai mille choses qui me chagrinent et qui me donnent un tel dégoût pour le monde qu'il me devient insupportable. Quand j'aurai mon cher mari pour décharger mon cœur, rien ne me fera plus de peine. Nous nous consolerons aisément de tous les malheurs qui pourront nous arriver. Ce sera assez de nous voir pour dissiper nos plus grands chagrins quand nous en aurons. Il faudra les souffrir pour l'amour de Dieu. » — « Mon cher enfant, moquez-vous de tous les gens qui vous écriront qu'il faut que je m'en aille à Paris; que l'air de ce pays-ci ne me vaut rien; car vous sçavez comme ils seroient aises s'ils pouvoient nous oster le peu de ce temps que nous avons à estre ensemble, qui est la seule joie que nous ayons dans ce monde. Je voudrois bien sçavoir si quand ces gens-là estoient amoureux, on leur auroit fait plaisir de les empescher de voir la personne qu'ils aimoient. Ils en parlent bien à leur aise, croyez-moi, et seroit bien fou qui les croiroit. Revenez donc bientôt, mon cher amour, et je veux mourir de joie entre vos bras. Adieu, mon tout, aimez bien vostre chère enfant qui meurt d'amour pour son cher mari. »

Cette petite correspondance est suivie, dans le volume qui est sous nos yeux, de lettres de la princesse écrites à son directeur, l'abbé de la Vergne. On y voit croître de jour en jour sa dévotion, et elle fait des aumônes immenses.

« Je suis de votre avis pour ce qui regarde les pauvres du Berry, lui écrit-elle, mais je ne me suis pas mise en peine, parce que nous avons 500,000 livres que l'on nous a données; c'est la moitié de ce

qu'il nous faut; nous avons encore bien des espérances et du temps devant nous. » — « Nous travaillons pour nos pauvres du Berry, et j'espère, s'il plaît à Dieu de bénir nos soins, que nous les empêcherons de mourir de faim. » — « 9 janvier 1665. Je ne vous ai pas escrit jusqu'à présent le détail des aumônes que j'ai faites parce que je ne croyois pas que vous le souhaitassiez. J'ai tâché seulement d'en faire selon vos vues, et comme j'ai cru que vous me les auriez fait faire si vous eussiez esté ici. J'ai donné presque tout le revenu de cette année; il reste peu de chose, c'est-à-dire environ 10,000 livres, et je crois en avoir bien donné 600,000. M. de Sainte-Beuve a esté d'avis que hors que les misères fussent extrêmes, c'est-à-dire que l'on mourut de faim, il n'estoit pas d'avis que j'empruntasse sur l'année présente; et à cet effet M. Chéron est allé en Berry pour voir lui-mesme l'estat de toutes choses et nous en rendre compte. Je vous informerai plus exactement à l'avenir de tout ce qui se fera pour les pauvres. « — « Nous avons des nouvelles de M. Chéron. Les misères sont extrêmes. On a trouvé des gens morts de faim, d'autres qui se vouloient tuer, et un nombre infini qui mourront de faim, si on ne leur donne du pain. M. de Sainte-Beuve dit pourtant que je ne puis pas beaucoup emprunter, parce que, si je venois à mourir, ce seroit autant de perdu pour monsieur son mari. Je crois que je ne leur donnerai donc que 20,000 livres, et demain nous travaillerons pour trouver les moyens de procurer du secours à ces pauvres gens. » — « Paris, 17 décembre (1655). Nous avons appris qu'il y a 17,000 pauvres en Berry qui meurent de faim et on a trouvé trente morts, et l'on croit, par ce que l'on a appris, qu'ils sont morts de faim. Il faut, pour les empescher de mourir, à ne leur donner que 2 liards par jour, près de 4,000 livres toutes les semaines. On n'a nul fond, il faut donc trouver des moyens pour les secourir. Pour cela il faut voir du monde, il faut trouver des expédients; ceux que j'ai trouvés jusqu'ici ont réussi fort bien; je m'occupe donc de cela. Mais au lieu de ne le faire qu'en vue de Dieu, j'en parle, je suis bien aise d'en estre estimée, je me dissipe; enfin je ne fais rien qui vaille. Je fais de même dans les autres choses que Dieu m'envoye pour servir le prochain. Il faut que je sois souvent au Louvre, et je crains que ce commerce avec le monde, quoiqu'avec de bonnes intentions, me fasse perdre cette précieuse familiarité, que notre Seigneur m'a donnée avec lui.... Mme de Longueville est allée passer l'hiver à Méru. Nous sommes fort bien ensemble, et bien mieux que vous ne nous avez vues. »

Il paraît que la princesse de Conti était liée avec les Carmélites :

« Nous allons coucher ce soir à la petite maison des Carmélites, où nous passerons la nuit. »

Puisqu'elle était liée avec les Carmélites, il n'est pas étonnant qu'elle ait connu la sœur Marthe, Mlle du Vigean; c'est probablement d'elle qu'elle parle, lorsqu'elle écrit à l'abbé de la Vergne :

« Ma sœur Marthe est toujours fort mal. » — « J'ai esté bien touchée de la lettre de nostre chère sœur Marthe en voyant les grandes miséricordes que Dieu lui fait. Je me suis cachée dans mon cabinet, de peur qu'on ne vit mes larmes. Rien n'est si saint que le chemin dans lequel elle est. Que Dieu soit béni à jamais ! J'ai esté une demi-heure devant le Saint-Sacrement, à l'hôpital, où j'ai été servir les malades. Nous sommes bien heureux d'avoir part aux prières de cette sainte fille. Dieu est bien aimable et adorable en ses saints. » — « Ma sœur Marthe est fort mal, et, selon toutes les apparences, elle ne reviendra pas de cette maladie. Que l'on est heureuse de mourir après avoir été une sainte Carmélite [1] ! »

Elle met son âme à nu devant son confesseur. Elle s'accuse de bagatelles qui prouvent à quel point elle était pure et vertueuse. Bien des passages édifiants. Raffinements sur l'amour de Dieu qu'elle ressent, dit-elle, d'une manière trop sensible. Dévotion de plus en plus exaltée. Détails sur la santé de son mari qui était malade et qui mourut, comme on sait, l'année suivante.

5° Il est assez souvent question, dans la correspondance de Mme de Longueville et de Mme de Sablé, de Mme de Puisieux. Par ce qu'on en dit, il est évident qu'il s'agit de Charlotte d'Étampes de Valençay, sœur de l'archevêque de Reims, qui épousa le fils du chancelier Sillery-Brulart, M. de Puisieux, secrétaire d'État sous Richelieu, et mourut en 1677,

1. Mlle du Vigean mourut le 25 avril 1665. Voyez *la Jeunesse de madame de Longueville*, chapitre deuxième, p. 295, et aussi APPENDICE, p. 397, et p. 456-475.

âgée de quatre-vingts ans. Son fils, le marquis de Sillery, épousa, je crois, une La Rochefoucauld, et sa fille, le marquis de Maulny, fils du maréchal d'Étampes, son proche parent. Tallemant, qui prend toujours les gens par leurs mauvais côtés, traite assez mal Mme de Puisieux : « Elle a été belle, dit-il, mais toujours extravagante[1]. » C'était, à ce qu'il paraît, une personne un peu singulière, mais obligeante et sincère, et qui mettait dans toutes ses paroles et ses actions une droiture qu'elle exigeait aussi de ses amis, ce qui n'arrangeait pas tout le monde, Bussy, par exemple, qui la déchire après sa mort, et Mme de Sévigné elle-même qui la livre aux plaisanteries de Bussy, après l'avoir fort ménagée pendant sa vie, quand elle croyait en avoir besoin. Telle est, en effet, il faut bien le dire, Mme de Sévigné : c'est l'esprit et la raison même; mais une certaine hauteur d'âme lui manque. Elle adore sa fille : pour la servir ou lui plaire, elle sacrifierait le monde entier. Elle admire, elle célèbre quiconque est de sa société. La Rochefouchauld lui est le premier des hommes, même pour le caractère, qu'en sa qualité de femme elle confond avec les manières. Il n'y a pas jusqu'à Corbinelli, dont elle ne fasse quelque chose, et en vérité ce n'était rien. Elle est très-sensible à la puissance et à la faveur. Frondeuse dans sa jeunesse, quand le roi lui fait l'honneur de danser avec elle, elle en perd la tête. Elle excelle dans l'art de faire ses affaires sans descendre jamais à rien de bas. Elle s'est fort bien conduite envers Fouquet, mais avec une prudence merveilleuse et des ménagements infinis[2]. Mme de Grignan n'a ni la verve ni la grâce de sa mère; mais, outre qu'elle est

1. T. I, p. 294.

2. Il s'est vendu à Sens, en 1849, à la vente de M. Tarbé, une lettre inédite et très-curieuse de Mme de Sévigné à Ménage, où elle le prie, comme un de ses plus anciens amis, de dire partout que les billets qu'elle a écrits à Fouquet sont fort innocents. Elle paraît très-occupée de sa réputation, et elle se plaint que M. Fouquet l'ait mise dans *la cassette de ses poulets*. Cette lettre est aujourd'hui à M. Feuillet, ainsi que la correspondance de Ménage et de Mme de La Fayette dont nous avons parlé dans *la Jeunesse de madame de Longueville*, Introduction, p. 23.

beaucoup plus belle, elle a du caractère et un sérieux particulier. Elle exprime ses opinions avec une liberté qui épouvante la prudente marquise. Elle soutient le cartésianisme persécuté. Elle est ouvertement contre les jésuites. Si nous possédions un plus grand nombre de ses lettres, je soupçonne qu'elles la mettraient assez haut et justifieraient les éloges de La Fontaine. Il faut tenir compte aussi à Mme de Sévigné de son insurmontable et inépuisable besoin de rire et de badiner. Elle a toujours eu un faible pour son cousin Bussy, parce qu'il la divertissait. Il était dans sa nature vive et prompte de se mettre à l'unisson de ceux qui l'entretenaient : elle est frivole avec Coulange; elle eût été assez gaillarde avec Ninon, austère avec Pascal, sublime avec Bossuet, compassée même avec Mme de Maintenon; avec Bussy, sa malice excitée n'épargne personne. Ainsi elle écrit d'abord à sa fille sur madame de Puisieux qu'elle en attend beaucoup dans une affaire importante, très-difficile, et qu'elle seule peut mener à bien : « Elle se picque, dit-elle, de faire des choses impossibles[1]. » Recevant ensuite la fausse nouvelle de sa mort, au commencement de 1675, elle s'écrie : « Cette bonne Puisieux nous auroit rendu mille « services contre les Mirepoix, et la voilà morte[2] ! » Mais, quand Bussy, venant à la traverse, lui parle de la mort « de la vieille Puisieux », et lui dit, avec sa bonté connue : « Nous en voilà délivrés. Ne trouvez-vous pas qu'elle contraignoit un peu trop ses amis? il falloit marcher droit avec elle. » Mme de Sévigné lui répond[3] : « Cette Puisieux étoit bien épineuse. Dieu veuille avoir son âme! Il falloit, comme vous dites, charrier bien droit avec elle. » Et elle rappelle un mot plaisant qu'elle avait dit : « Quand elle fut prête à mourir, l'an passé, je disois, en voyant sa triste convalescence et sa décrépitude : Mon Dieu! elle mourra

1. Édition Monmerqué, t. III, p. 422.
2. *Ibid.* t. IV, p. 146.
3. *Ibid.* t. V, p. 255.

deux fois bien près l'une de l'autre. Ne disois-je pas vrai? » Voilà une belle oraison funèbre pour *cette bonne Puisieux*, qui, pour ses amis, ne connaissait pas de *choses impossibles*. Comme Mme de Grignan, Mme de Longueville n'a pas tant d'esprit, mais elle a du cœur, mais, quand elle a demandé et accepté un service, elle en est touchée et s'empresse de le rendre avec usure.

Mme de Puisieux s'était beaucoup entremise, ainsi que Mlle de Vertus, dans le projet de mariage du second fils de Mme de Longueville, le comte de Saint-Paul, avec Mademoiselle; nous le savons par Mademoiselle elle-même : « Le jour[1] que je fus saignée, mesdames d'Épernon, de Puisieux et de Rambure étoient avec moi. Mme de Puisieux me regardoit et me dit : Vous feriez une bonne femme, et celui qui vous épouseroit ne seroit pas malheureux. Mme d'Épernon lui répondit qu'elle croyoit que je ne ferois jamais cette bonne fortune à personne, parce que je ne me marierois point, que j'avois refusé de trop bons partis. Mme de Puisieux lui répliqua : Ce n'est pas avec un roi que je voudrois la marier. Elle s'adressa à moi, et me dit avec sa manière d'autorité ordinaire : N'est-il pas vrai, grande princesse, que vous seriez touchée d'avoir élevé un honnête homme? Je lui dis que oui, que j'avois été si malheureuse jusque-là, que peut-être serois-je plus heureuse dans le mariage; qu'au moins j'aurois le plaisir d'être aimée de quelqu'un. Mme de Puisieux me dit brusquement : Épousez M. de Longueville. L'aîné est prêtre; celui-ci est un parfait honnête homme, bien fait, qui vivra divinement bien avec vous. Mme de Longueville sera sensible au dernier point à l'honneur que vous aurez fait à M. son fils. » — « Lorsque Mme de Puisieux me vint dire

1. T. VI, p. 42. Est-ce de la même Mme de Puisieux que Mademoiselle dit, t. III, p. 41 : « Madame de Puisieux étoit à Blois dans les filles de Sainte-Marie. « C'est une femme d'un esprit assez bizarre et qui a des boutades plaisantes et « agréables. Je la voyois souvent; elle étoit aimée de Goulas, et j'aprenois toujours « quelques nouvelles d'elle. »

adieu[1], elle me dit qu'elle avoit conté à Mme de Longueville la conversation qu'elle avoit eue avec moi sur le mariage de son fils, qu'elle avoit levé les yeux au ciel et joint les mains, et lui avoit dit : Je n'ai que cela à répondre. Moi qui dis tout ce que je pense, je trouve que c'est ce qui convient le mieux à tous deux; je tiens cela faisable, et le souhaite avec passion. » — « Lorsque je fus[2] à Paris, Mme de Puisieux me vint voir, elle me dit.... Je veux encore, grande princesse, ajouter que vous trouverez dans la personne de Monsieur[3] bien des circonstances qui vous déplaisent. Je prie Dieu de tout mon cœur de vous inspirer de vouloir M. de Longueville. Si j'étois aussi assurée que vous le voudrez épouser que je suis certaine que vous n'épouserez pas Monsieur, j'avoue que je m'en retournerois bien contente de vous; j'ai toujours cette folie dans la tête que c'est votre affaire et la sienne de vous marier ensemble. » — « Mme de Puisieux[4] me vint voir et me dit : Je ne saurois me rétracter de ma prophétie, et je vous répète que le mariage de Monsieur avec vous ne se fera pas. Vous m'allez trouver bien hardie d'oser vous demander si vous ne voulez pas épouser M. de Longueville lorsque l'autre affaire sera tout à fait manquée. Elle me dit avec un air d'autorité qu'elle prenoit avec tout le monde : Vous seriez une bonne princesse si vous m'en vouliez donner votre parole. » Nous ne prétendons pas qu'il n'y eût point quelque importunité dans les manières de Mme de Puisieux; ce défaut, à son âge, était plus excusable, et, en tout cas, ce n'était pas à ceux qui en profitaient à s'en moquer, surtout après sa mort, et tous les bons mots du monde sont assez peu de mise en cette occasion. Mme de Longueville, qui, en fait de tact et de bon ton, en savait autant, je pense, que Bussy et même sa cousine,

1. *Ibid.* p. 56.
2. *Ibid.* p. 90.
3. Cela se passait donc après la mort de madame Henriette, arrivée en 1670.
4. *Ibid.* p. 94.

pouvait sourire des façons un peu bizarres de la bonne, sincère et opiniâtre Puisieux, mais elle est sensible avant tout à son amitié, et elle cherche à lui donner des preuves de la sienne, comme on le voit dans les deux lettres suivantes que nous trouvons dans les papiers de Lenet à la Bibliothèque nationale[1].

« A Madame de Puisieulx,

« De Trie, ce 10 septembre.

« C'est à deux de vos lettres que je fais response. Je reçus la penultième la veille que je partis pour Saint-Germain, et la dernière tout à cette heure que j'en arrive. J'y ai esté très-bien reçue, on ne peut mieux; tout y est en joye et en triomphe. Vous verrez cela quand vous irez. Je me réjouis de vostre mariage. Mandez-moi quand on pourra s'en réjouir entre les intéressés. Mon fils n'a point esté au dernier combat. Vous croyez qu'il est partout. Il est demeuré à l'armée et y demeurera le dernier. Le roi m'en a dit les choses du monde les plus obligeantes. Voilà tout ce que j'ai le loisir de vous dire en arrivant. »

« A Monsieur Lenet,

« De Paris, ce 12 janvier.

« Vous ne serez pas surpris que je vous convie de travailler à l'affaire dont madame de Puisieulx vous a escrit. Vous estes si officieux et vous l'aimez tant que je suis persuadée que vous ferez (tout) soit pour faire réussir la chose, soit pour la faire réussir d'une bonne manière, et pour y faire entrer M. mon frère si cela s'avance un peu. Mais il n'y a rien à vous dire; il n'y a qu'à vous charger d'une commission, et vous la laisser executer selon vos lumières et les expedients qui vous naitront dans l'esprit, qui seront assurément fort bons, si la chose est faisable. Je suis fort aise d'avoir cette occasion de vous renouveler les assurances de mon amitié. »

Mme de Puisieux avait pour très-proche parent le bailli de Valençay[2], neveu du cardinal de Valençay, d'abord chevalier, puis bailli de Valençay et grand-prieur de Champagne, qui était assez mal avec son supérieur, le grand-prieur du Temple, le commandeur de Souvré, frère de

1. Papiers de Lenet, t. XXVII.
2. Sur ce bailli de Valençay, voyez entre autres Tallemant, t. II, p 202.

Mme de Sablé. Mme de Longueville intervint auprès de celle-ci pour qu'elle fléchît son frère. Mme de Sablé y réussit, et Mme de Longueville la remercie avec effusion en son nom et au nom de Mme de Puisieux.

« Madame de Puisieulx veut que je vous dise bien des choses sur ce que M. le grand prieur s'est enfin laissé vaincre dans l'affaire de M. le bailli de Valençay. On ne peut douter que vous n'ayez beaucoup contribué à lui oster les dispositions qui ont fait place à celles qu'il a témoignées en obtenant du Roi le retour de celui qu'il avoit fait éloigner. Ainsi il faut bien vous remercier, et je le fais aussi de tout mon cœur. »

6° Mme de Saint-Loup, Mlle Chateignier de La Roche-Posay, était très-belle, très-vaine, très-intrigante, et, comme les femmes de son temps, elle unissait volontiers la dévotion et la galanterie. Elle avait été un des ornements de la petite cour de Chantilly [1], et avait eu pour adorateur passionné le duc de Candale, fils du duc d'Épernon, qu'elle gouvernait absolument, comme on le voit dans les Mémoires de Lenet [2]. Après la Fronde et la mort du duc de Candale, elle se lia avec Langlade, qui avait été d'abord secrétaire

1. Sarrazin, édition de 1656, in-4°, p. 233 : « Hier au soir je rencontrai dans la « grande route de Chantilli Madame la Princesse qui s'y promenoit et qui n'eut « jamais tant de santé, accompagnée de Mme de Longueville, qui n'eut jamais tant « de beauté, et de Mme de Saint-Loup qui n'eut jamais tant de gayeté... »

2. Lenet, collection Michaud, p. 347 : « Le duc de Candale prit ce pretexte pour « aller voir la dame de Saint-Loup, de la maison de la Roche-Posay, belle, jeune, « d'un esprit vif et enjoué, et pour qui il mouroit d'amour. » P. 433 : « Pour peu « qu'une femme soit dans le commerce du monde, elle veut le faire paroistre. « Madame de Saint-Loup avoit un pouvoir absolu sur l'esprit du duc de Candale. « Elle me fit écrire par Montreuil (secrétaire du prince de Conti) qu'il seroit bien « aise de conférer avec moi... Si je n'avois eu sa maitresse pour garant, difficile- « ment me serois-je expliqué avec lui, et je ne m'expliquai qu'à mesure qu'il me « parloit librement ; il en vint jusque-là qu'il me dit qu'il étoit maître du régiment « des gardes, et que si l'on vouloit lui faire avoir l'effet d'une pensée qu'il avoit, « qu'il m'expliqueroit à Paris en présence de madame de Saint Loup, il m'offroit « d'enlever une nuit le cardinal... Je le pressai fort de me faire connoître sa préten- « tion... il ne le voulut jamais... me disant qu'il ne pouvoit me la confier qu'en « présence de cette dame, qui seroit la caution réciproque de notre secret et de notre « liaison. »

Il y a contre madame de Saint-Loup une chanson un peu vive dans le Recueil de

du duc de Bouillon, s'était ensuite attaché à Mazarin et était devenu secrétaire du cabinet. Gourville, dans ses Mémoires, raconte de Mme de Saint-Loup une scène plaisante, ou plutôt ridicule, qu'il nous faut mettre sous les yeux du lecteur pour qu'il puisse apprécier et même comprendre ce qu'en dira tout à l'heure Mme de Longueville : « Si d'un costé[1] Mme de Saint-Loup craignoit le diable, de l'autre elle trouvoit tant de commodités à l'empire qu'elle exerçoit sur M. de Langlade, qu'elle ne pouvoit se resoudre à le perdre. Apparemment elle songea au moyen d'accommoder tout cela ensemble, et pour y parvenir elle en choisit un qui lui réussit extrêmement bien.... Elle m'envoya prier, à deux heures après minuit, de ne pas partir sans la voir, et y étant allé sur le champ pour voir ce que pouvoit estre, je la trouvai au coin de son feu, appuyée sur une table, avec un air triste et dolent.... Elle me dit qu'après s'estre couchée et avoir fait sa prière, commençant à s'assoupir, elle avoit entendu tirer son rideau; qu'ayant sorti sa main dessus sa couverture, elle avoit senti quelque chose à cette main, et, s'estant fait apporter de la lumière, elle y avoit trouvé une croix, qu'elle me montra,

Maurepas, t. II, p. 395, à l'année 1666, et voici deux couplets que nous tirons de recueils manuscrits de *Chansons historiques*, conservés à la bibliothèque de l'Arsenal, *Belles-lettres fr.* in-fol. n° 80, p. 67 :

Saint-Loup, dans ce trouble icy
Formeroit un tiers party.
Qu'elle aimeroit la cabale
Qui lui rendroit son Candale !
Elle pendroit son mari.

Belles-lettres fr. n° 79, p. 16 :

Saint-Loup, vostre esprit s'embarasse
Entre l'amourette et la grace,
Ce qui cause vostre chagrin ;
Car vous aimez le blond Candale,
Vous craignez le père Gillain,
Le Port-Royal et sa cabale.

1. *Mémoires de Gourville*, collection Petitot, t. LII, p. 304.

parfaitement bien faite. Je n'ai jamais pu savoir si elle s'étoit servie pour cela d'un fer chaud ou de quelque eau brûlante. La première chose qui me vint dans l'esprit, c'est que le miracle auroit pu se faire les rideaux fermés; en un mot je ne la crus nullement. Elle me dit qu'elle croyoit que ce miracle ne s'étoit pas fait pour elle seule.... Je m'en allai, dans un grand embarras, conter l'aventure à M. de Langlade. S'étant aussitôt levé, nous y fumes ensemble. Ce furent de grands cris et beaucoup de larmes de leur part. Elle repeta à M. de Langlade que ce miracle n'avoit pas été fait pour elle seule. Il dit que son cœur le lui marquoit bien, puisqu'il se trouvoit déjà tout changé.... A mon retour de Guyenne, j'allai voir Mme de Saint-Loup. Je trouvai sa tapisserie couverte de petits cadres où il y avoit des sentences et des dictums pleins de dévotion, avec un assez gros chapelet qui pendoit sur un écran. Elle me dit qu'elle avoit bien prié Dieu pour moi, et qu'elle souhaitoit fort que je fisse mon profit de ce qui lui étoit arrivé, comme avoit fait M. de Langlade. Je la remerciai de ses vœux et de ses prières, ne me trouvant pas encore touché; mais, quand l'heure du diner fut venue, je le fus encore bien moins, en voyant servir deux potages, l'un à la viande pour eux et un maigre pour moi, me disant qu'ils avoient esté bien faché de rompre le caresme, à cause de leurs indispositions. On ota les potages, et on servit une poularde devant eux avec un petit morceau de morue pour moi. Mme de Saint-Loup, voyant que je la regardois, me dit qu'elle auroit mieux aimé manger ma morue que sa poularde. M. de Langlade citoit à tout propos Saint-Augustin; elle le faisoit souvenir des passages de ce saint, et tous deux me jetoient de temps en temps des propos de dévotion... Le temps qui s'étoit écoulé avoit effacé la croix; mais, ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'elle supposa que, par un autre miracle, la croix avoit été renouvelée. Elle disoit qu'étant aux Pères de l'Oratoire, fort attentive, comme on levoit le saint Sacrement, elle avoit encore senti à sa main, qui

étoit gantée, la mesme chose que la première fois, et qu'ayant oté son gant, elle avoit trouvé la croix très-bien refaite. Mon étonnement augmenta beaucoup; mais M. de Langlade parut si persuadé de ce second miracle, qu'il l'attestoit avec des sermens effroyables. Cela n'empescha que, quelque temps après, il ne songea à se marier.... Je n'ai pas su si M. de Langlade avoit esté désabusé des miracles de Mme de Saint-Loup; pour elle, l'ayant mise quelque temps après sur ce chapitre, elle me les abandonna volontiers... Mme de Liancourt etant venue à mourir [1], elle s'estoit persuadée que M. de Liancourt ne pouvoit jamais mieux faire que de l'épouser; mais, n'ayant pas trouvé jour à pouvoir réussir, elle me parla fort souvent, et croyoit me dire de fort bonnes raisons pour me prouver que je serois trop heureux en l'épousant.... Après tout, il faut convenir qu'elle avoit l'esprit fort amusant dans la conversation, et qu'elle a eu toujours beaucoup d'amis. Elle n'ignoroit rien de ce que savoit M. de Langlade, et je lui dois cette justice que je n'ai jamais appris qu'elle eut parlé de ce qu'on lui avoit confié. »

On conçoit qu'une pareille personne, avec ces comédies dévotes et ce désir de se marier, ne pouvait convenir à Mme de Longueville. L'ayant connue autrefois, elle croyait devoir ne pas rompre avec elle, mais elle la tenait à distance et à sa place, tandis que Mme de Saint-Loup aurait bien voulu retenir un peu de familiarité avec une princesse du sang. Elle avait mêlé Mme de Longueville dans quelques bavardages, ou, du moins, on l'en accusait. Il est curieux de voir avec quelle humilité Mme de Longueville se résigne à la calomnie, et avec quelle superbe elle repousse la seule idée de la moindre intimité avec Mme de Saint-Loup :

« Rien n'est plus répandu que cette belle histoire contre moi. Il faut benir Dieu de ce qu'il permet qu'on nous oste tout de nouveau

1. Jeanne de Schomberg, duchesse de Liancourt, dont nous avons parlé, chapitre deuxième, p. 120.

une réputation où on pouvoit avoir trop d'attachement, et lui demander qu'il pardonne à ceux qui essayent de la détruire. On est bien heureux qu'ils s'appliquent à nous humilier, nous qui ne le ferions peut-estre pas nous mesmes. »

« (1664).

« Je pense que madame de Saint-Loup vous aura dit que je lui escrivis dès le lendemain du jour que j'a lai disner chez vous, et peut estre mesme qu'elle vous aura montré ma lettre. Je vous assure que j'ai quelque mérite de ne croire point que ce soit elle ou son amie qui ait répandu ces mauvais bruits, car c'est une telle voix publique que l'on ne fait pas un pas sans ouïr quelqu'un qui dit cela de ces deux dames. Ainsi je ne croi pas qu'elle ait sujet de se plaindre de moi, parce qu'elle en a de se plaindre du public; mais au contraire, je croi qu'elle s'en pourroit louer, puisque de bonne foi je dis à tous ceux qui m'en parlent que je ne la croi nullement capable d'une telle chose. C'est, je pense, tout ce qu'on peut désirer de moi. Je serai fort aise qu'elle en soit contente. J'ai eu mesme un grand éclaircissement là dessus avec madame la princesse Palatine en présence de M. mon frère qui entend bien raison, et qui voit bien que je ne puis pas empescher que tout le monde ne lui donne cette belle histoire, et que tout ce que je puis faire c'est de ne la pas croire. On n'est pas maitre de quelques soupçons. Vous m'avouerez que pour en estre exempte en ce cas, il faut avoir une ame bien nette et une conduite ou chrétienne ou au moins morale qui ait esté bien remplie de probité. On n'oseroit dire cela aux gens, mais s'ils sont justes, ils se le doivent dire eux-mesmes. »

« 9 décembre 1664.

« Je voulois envoyer chez vous pour vous dire adieu par un billet, puisque je n'ai pu moi-mesme vous le dire. Je hais autant cela que vous, mais on aime à voir les gens le plus qu'on peut, c'est-à-dire les gens tels que vous à qui on est toujours ravie de tout conter et de tout dire. J'eusse esté bien aise de vous reparler encore de madame de Saint-Loup, et de vous expliquer pourquoi ma lettre est si mesurée. Je croi pourtant que vous le devinez bien, et que vous concevez aisément qu'outre qu'on ne veut dire, en escrivant aussi bien qu'en parlant, que ce qu'on sent, c'est encore que je ne veux pas qu'il se promène par les maisons une de mes lettres qui montre que j'estime et que j'aime madame de Saint-Loup, comme les gens que j'aime et que j'estime le plus. Il y a bien des années que je mesure tout avec elle, parce qu'il

n'y a pas d'air de vanite qu'elle ne prenne sur de certaines amitiés, dont la mienne est du nombre, et je n'ai point trouvé cela convenable. Ainsi je n'ai pas voulu nourrir cet air là, et je l'ai si peu nourri que quand elle a esté des temps très longs sans me voir et sans m'escrire, j'ai tout laissé mourir sans esmouvoir avec elle aucun recommencement [1], et je me suis contentée quand je l'ai vue de la traiter avec la mesme familiarité et de la mesme sorte. Voilà la conduite que j'ai eue avec elle, dont elle ne s'est pas vantée; mais cela est ainsi et tout fraichement. Je vous assure qu'il y avoit bien deux mois que je n'avois oui parler d'elle, devant que je partisse pour Chateaudun, qu'elle ne m'a point escrit durant tout mon voyage, mesme sur tout ce qui est arrivé dans ma famille, et que je n'eusse rien relevé de tout cela à mon retour, prétendant me contenter de la traiter comme si de rien n'eut esté. Or, vous jugez bien qu'en cette occasion je ne puis pas me redemesurer [2] d'amitié pour elle, ni m'embarquer à mille billets sur une telle affaire; car elle eut fait durer dix ans la réplique et la duplique, si j'y eusse donné lieu; et j'avoue que je n'aime point à faire aucune scène avec elle, ni proprement à entretenir le monde de nos procédés et de nos querelles. Je me suis donc contentée de lui faire justice, premièrement en ne croyant pas ce beau conte, secondement en le disant du meilleur ton du monde à tout ce qui m'en parle, et en troisième lieu en lui escrivant d'une façon proportionnée à la sorte d'amitié et d'estime que j'ai pour elle, et disproportionnée seulement à sa vanité, que je ne suis pas obligée de satisfaire, surtout à mes dépens. Je voudrois bien sçavoir comment vous trouvez ce que je vous mande là-dessus. Je ne puis encore m'empescher de vous dire, pour respondre à une lettre que vous m'escrivites, que je suis tout comme vous, que je sçai à quoi m'en tenir de mes amis, et que je suis incapable d'en soupçonner de certains, pouvant, ce me semble, à point nommé juger de quoi ils sont capables et de quoi ils ne le sont pas. Et mesme je porte ce jugement là plus loin que mes amis; car il y a d'autres gens de qui je le ferois aussi à point nommé. Mais Mme de Saint-Loup n'en est pas, c'est-à-dire elle n'est pas au nombre de ceux que je ne peux pas soupçonner; elle est de ceux de qui je ne croi pas certaines choses d'une créance certaine; mais le doute n'est pas exclus ni l'examen. Je conclus qu'elle n'est pas coupable; je trouve que c'est la mettre en son rang, au moins

1. Encore un fréquentatif excellent et perdu.
2. Se redemesurer, changer de mesure, fréquentatif moins heureux.

en celui où je l'ai mise dans mon esprit, surtout depuis la croix[1]. Car quoi qu'elle dise que cela ne faisoit mal à personne, je maintiens que toute personne capable de cette comédie en une matière de religion, ne met guère de bornes à ses prétentions quand cela lui est nécessaire. J'envoirai demain quérir la response à cette lettre ci. Je vous demande de vos nouvelles bien souvent durant mon voyage. »

IX.

AFFAIRES DE PORT-ROYAL.

Mme de Longueville exprime à Mme de Sablé le désir de faire connaissance avec la mère Angélique. Du commencement de l'année 1661 :

« Vraiment non, je n'ai point perdu la pensée d'aller demain disner chez vous; car outre l'envie que j'ai toujours de vous voir, j'ai encore celle de voir ces pauvres filles, c'est-à-dire la mère Angélique avec laquelle cette disgrâce m'a déterminée de faire connoissance. Je voudrois fort entrer dans le couvent après disner, pourvu que ce ne soit pas une affaire; si c'en est une, je me contenterai de voir la mère Angélique à la grille de vostre parloir. Hélas! que je suis touchée de ce que vous me dites, et de n'estre point en estat de soulager cette nécessité où ces pauvres créatures vont tomber, dans le moment que je l'apprends[2]! J'ai autant d'envie d'avoir de l'argent pour leur en donner, que les avares en ont d'en avoir pour le serrer dans leur coffre. »

« De Trie, ce 23 mai (1661).

« ... Je vous prie de me donner la response de M. d'Andilly à la mère sous-prieure, s'il en fait[3]. »

« De Trie, ce 31 mai (1661).

« ... Je vous supplie de continuer à me mander des nouvelles de tout

1. Voyez plus haut l'endroit cité de Gourville.

2. M. de Longueville vivait encore. Sa femme ne disposait point de sa fortune. Elle avait d'ailleurs bien des charges et dépensait beaucoup en restitutions et en aumônes.

3. Ces derniers mots se rapportent à la lettre que la sous-prieure de Port-Royal des Champs, Jacqueline Pascal, sœur Sainte-Euphémie, écrivit contre la signature. Cette lettre avait donc aussi frappé Mme de Longueville, et nous ne nous en étonnons point. Voyez IVe série de nos ouvrages, t. II, p. 331.

ce qui regarde les affaires de nos amis... Je vous prie de me mander comment on n'a pas eu assez de crédit auprès de MM. les grands-vicaires (qui, en l'absence du cardinal de Retz, archevêque de Paris, gouvernaient le diocèse) pour gagner sur eux qu'ils donnassent au moins un homme indifférent sur les matières du temps pour supérieur de vos bonnes religieuses. Car j'ai ouï dire que M. Bail est tout-à-fait opposé, et je ne sçai si on ne m'a pas dit mesme jusqu'au déchainement. »

« Ce 13 juin (1661).

« ... Je ne crois point du tout la nouvelle qu'on vous a dite du cardinal de Retz [1] : elle seroit bien terrible pour nos pauvres gens. Je me réjouis du retour à la vie de la mère Angélique [2]. Sa lettre est admirable [3]. Comment font les gens qui reçoivent de telles choses, pour n'entrer pas en doute s'ils ne font pas des violences à ces pauvres filles? »

« De Trie, ce 24 juin (1661).

« Il est vrai que le mandement [4] m'a donné une grande joie mais je prends tant d'intérest à toute cette affaire que je ne suis pas contente de vous de ne m'en pas mander les suites, c'est-à-dire si on a signé, comment cela est reçu, et si apparemment cela mettra fin à la persécution. Quand je dis si on a signé, je veux dire M. de Singlin, M. Arnauld, vos bonnes filles, et bref tous les persécutés. Au nom de Dieu, mandez-nous le détail de tout cela. »

(1661.)

« Une personne qui m'a appris la nouvelle que je vais vous dire m'a assuré qu'elle l'a dite à une autre personne qui la dira au Port-Royal; néanmoins je ne crois pas la devoir sçavoir plus longtemps sans vous en donner avis. Le Roi, hier, devant que de partir, envoya quérir MM. les grands-vicaires pour leur ordonner d'oster du Port-Royal le supérieur et le confesseur. Ces messieurs dirent qu'ils ne le pouvoient faire, parce qu'ils estoient mis par M. leur archevesque. Le Roi dit à cela qu'ils missent par escrit les raisons qu'ils avoient de ne pouvoir exécuter cet ordre qu'il leur donnoit, et de les mettre entre les mains de M. Letel-

1. Cette nouvelle est expliquée dans deux passages des lettres de Mlle de Vertus à Mme de Sablé que nous avons citée plus haut, page 367 et 370.

2. Elle mourut le 6 août suivant.

3. La lettre à la reine-mère. Racine, *Histoire de Port-Royal*, p. 242.

4. Évidemment le premier mandement des grands vicaires, qui était fort modéré. Racine, p. 258.

lier qui demeuroit ici. Une autre personne me vint dire qu'on estoit résolu d'oster les pensionnaires Je vous mande tout, croyant qu'il vaut m eux que vous sçachiez ces choses deux fois que point, et que peut-estre on ne vous les a pas mandées. Vous en ferez l'usage qu'il vous plaira. Je vous prie de faire mes compliments à M. de Singlin; je vous les fais à vous, s'il vous plaist. »

(1662.)

« Mon Dieu, n'estes-vous pas en colère contre M. de Saint-Amour[1] qui a esté malheureusement publier son livre, qui va tout gaster ! »

(1662.)

« ... Je dis de mon mieux à M. de Paris (Hardouin de Péréfixe), mais je suis toujours si découragée des gens qui n'agissent point en cette affaire par leur conviction, mais seulement par l'inspiration des puissances, que je n'ai pas le cœur de faire de grands efforts de raisonnement; car quand ils seroient persuadés, on n'auroit rien gagné. Mais enfin, quoi qu'il en soit, je dis assez bien, ce me semble. M. de Paris me parut très surpris quand je lui dis qu'on parloit de Mme de Fontevrault[2]. Il faudroit tout quitter si cela estoit; il ne lui vient à lui en pensée que les filles de Sainte-Marie. »

« De Trie, ce 1er juillet (1662).

« ... Je prie notre Seigneur qu'il bénisse le dessein de mettre toutes nos pauvres sœurs à Port-Royal-des-Champs ; car quoiqu'il ne soit pas bon pour ceux qui le prennent, parce qu'ils pouvoient et devoient en prendre un meilleur, néantmoins, comme c'est le plus favorable qu'on pouvoit attendre d'eux, et qu'il n'est pas mauvais pour nos sœurs, on s'en doit resjouir. Je ne sçai si vous sçavez le mandement de M. de Noyon : il y distingue clairement le droit et le fait; il est publié à Paris, c'est pourquoi je ne vous l'envoie pas. Voilà encore un évesque qui fait son devoir, qu'on ne peut accuser d'estre janséniste. Cela doit faire grand dépit à ce pauvre M. de Paris, qui avoit la paix en ses mains et qui ne l'a pas voulu donner à l'Église. Voilà d'étranges jugements de Dieu. »

« De Châteaudun, ce 11 septembre (1662).

« ... Je ne trouve point ces querelles d'allemand que M. l'archevesque vous fait, agréables, et cela montre, il me semble, qu'il est fort aigri,

1. Le journal de M. de Saint-Amour parut à la fin de 1662.

2. Cette abbesse de Fontevrault n'est point du tout, comme on le pense bien, Mlle de Mortemart, qui le devint seulement en 1670.

et que son aigreur est causée par la cour ou du moins appuyée par elle. Pour moi, je n'ai point douté que tout ceci n'allât mal, car il me semble que dès qu'on s'est porté à une violence, plus on la voit telle, plus on cherche à l'appuyer par toutes les raisons qu'on peut trouver, bonnes ou mauvaises. La méchante honte qui empesche d'avouer et de réparer ses fautes fait toujours cet effet; et en cette occasion, estant jointe à l'intérest qui a déterminé M. l'archevêque de plaire à la cour à quelque prix que ce fût, que ne fera-t-elle point, et ne doit-on pas attendre de cette première démarche toutes les suites sinistres et emportées que les jésuites voudront? Ils ont rendu M. l'archevesque le plus grand persécuteur qu'aient encore eu les disciples de saint Augustin, et par là ils s'engagent à une haine implacable contre eux, si Dieu n'y met la main, car rien n'irrite tant les gens de cette sorte que quand ils croient avoir offensé mortellement quelqu'un. Enfin, tout cela est entre les mains de Dieu, il faut se soumettre à tout ce qu'il en ordonnera. »

(Vers 1663.)

« Je vous escris cet autre billet pour que vous le puissiez montrer à M. de Laigues[1]; mais à vous, je vous dirai que personne n'a de crédit pour ces choses-là chez monsieur mon frère, parce qu'en matières d'affaires domestiques ses gens sont les maîtres[2], et je ne vois personne qui puisse rien auprès d'eux, et entre ceux qui n'y peuvent rien je tiens assurément le premier rang. Néantmoins j'en ai cherché un qui est un peu plus de mes amis, qui me fera donner une response la plus civile qu'il pourra, s'il ne peut obtenir mieux. C'est tout ce que je puis en cette occasion, dont je suis bien fâchée, car j'estime tout-à-fait M de Laigues. Ne sçavez-vous donc rien de la grande affaire? Sa longueur me met au désespoir, et pourtant on craint sa conclusion, de peur qu'elle ne soit pas comme on la désire. Avec tout cela, les choses qu'on a éclaircies sont déjà très-avantageuses, quoi qu'il arrive, car si on a reconnu ces messieurs catholiques durant la conférence[3], le moyen

1. Le marquis de Laigues, le dernier favori de la duchesse de Chevreuse. Dans plusieurs lettres, Mme de Longueville le fait remercier de l'intérêt qu'il avait témoigné pour la bonne cause. On sait que le fils de Mme de Chevreuse, M. de Luynes, était fort janséniste, et qu'il avait fait élever ses enfants à Port-Royal. De là vraisemblablement les démarches de Mme de Chevreuse et de son favori en faveur de la sainte maison, bien que tous deux, à ce qu'il semble au moins, ne fussent ni jansénistes ni même dévots le moins du monde.

2. Aussi la fortune de Condé était-elle dans un désordre affreux que Gourville seul put faire cesser par son habileté et son énergie.

3. Sur les conférences qui se tinrent alors voyez Racine, p. 290, etc.

que, sans changer d'opinion, ils redeviennent hérétiques, quand elle sera rompue? Et c'est toujours beaucoup qu'on ne puisse pas les traiter ainsi. »

(1663.)

« Voilà le portrait de Mme la comtesse de Maure que je vous renvoie[1]. Je ne sçai si vous sçavez que M. de Cominge[2] a escrit au Roi une lettre admirable, mais on ne l'a point donnée par une histoire que je ne puis pas escrire, parce qu'elle est trop longue. Assurément c'est un vrai meurtre de ne pas donner cette lettre, surtout en cette conjoncture : ces nouvelles raisons feraient un admirable effet. »

Nous avons publié une lettre énergique de Mme de Longueville sur celle que Pavillon, évêque d'Alet, avait écrite au roi contre la signature du Formulaire. En voici une seconde sur le même sujet. Il paraît que Mme de Sablé, qui tenait toujours pour la signature avec la distinction du fait et du droit, avait répondu à Mme de Longueville qu'elle ne concevait pas trop comment M. d'Alet qui d'abord avait été comme elle pour la signature y était maintenant opposé, et qu'il avait changé bien moins par ses propres lumières que par les exemples et les suggestions de messieurs de Port-Royal. Mme de Longueville prend en ces termes la défense du célèbre évêque :

« De Châteaudun, ce 29 septembre (1664).

« . . . Pour M. d'Alet, je l'estime d'avoir changé, car cela montre une grande exemption de préoccupation. Mais pour respondre à ce que vous dites, que vous aimeriez mieux que ce fut par ses lumières que par celles de ces Messieurs, j'ai à vous dire que s'il estoit aussi sçavant qu'eux, je l'aimerois mieux aussi; mais ne l'estant pas, il

1. Il ne peut pas être question ici du *portrait* de la comtesse de Maure par le marquis de Sourdis dans les *Divers Portraits* de Mademoiselle, car cet écrit avait paru en 1659 et ne pouvait guères intéresser Mme de Longueville en 1663. Il est donc à croire qu'il s'agit d'un véritable portrait peint de la comtesse de Maure, qui, à la mort de celle-ci, arrivée à la fin d'avril de cette même année 1663, devait avoir un nouveau prix aux yeux des deux amies.

2. Sur Gilbert du Plessis-Praslin, évêque de Comminge, voyez le chapitre troisième, p. 150, et dans le chapitre cinquième, la note de la page 285. Sa lettre au Roi se trouve dans tous les recueils jansénistes.

ne pouvoit changer que par cette voie; et on peut dire que ce n'est pas seulement par leurs raisons, mais que c'est par la pleine connoissance de la doctrine de l'Église, que ces beaux escrits lui ont donnée, et qu'il n'avoit pas au degré où il l'a présentement. Car non-seulement il a lu ces escrits, mais par eux il s'est mis à estudier, et il l'a fait en priant beaucoup : voilà comme il s'est esclairé, et la voie légitime et sûre qu'il y a en ce monde pour changer d'avis, sans qué ce soit par légèreté. Ce qui le montre clairement, ce sont les motifs qu'il a de l'avoir fait; en voici, ce me semble, une partie. Ces Messieurs, je veux dire les disciples de saint Augustin, ont levé tous les soupçons raisonnables qu'on pouvoit avoir contre eux sur l'hérésie, par cette profession de foi si claire et si nette qu'ils ont faite et envoyée au pape par la voie de M. de Cominge. L'affaire ne tombe donc plus que sur le fait. D'un autre côté les jésuites, tirant advantage du silence des évesques, osent soutenir cette thèse du collége de Clermont [1], où ils prétendent établir l'infaillibilité du pape, comme celle de Jésus-Christ. C'est véritablement une hérésie. Cela change l'affaire de face, et fait que les évesques doivent parler pour les uns et contre les autres. Voilà les raisons de son changement, qui me paroissent très-bonnes. De plus, il a toujours dit que ceux qui auroient une vraie évidence de la fausseté feroient mal de signer, mais il trouvoit impossible d'avoir cette vraie évidence en cette occasion ici; et peut-estre que les escrits lui ont montré que ces Messieurs l'ont entière, et ainsi il est changé. De plus, il faut aller plus haut, et croire que Dieu l'a éclairé quand il a esté temps, et que, comme un vrai instrument pour défendre sa vérité et son Église, il lui a donné les lumières qu'il lui a tant et si saintement demandées. Car comme je vous ai dit, il a prié pour cela si persévéramment en estudiant que l'on voit clairement, quand on a sçu la suite de sa conduite, que tout cela s'est fait comme cela s'est dû faire, et comme nous voyons des choses de cette nature se passer en l'histoire ecclésiastique dans la conduite des saints prélats qui ont soutenu l'Église au temps des persécutions. Vous aurez assurément du plaisir à voir les lettres qu'il m'a escrites sur tout cela, que mon frère le prince de Conty n'a pas vues, et dont vous ne lui parlerez pas, s'il vous plaist, si vous le voyez devant moi, pour des raisons que je vous dirai.

« En relisant ma lettre, il m'a semblé que je n'ai pas assez bien

1. Racine, p. 273.

expliqué les raisons du changement de M. d'Alet je m'en vais essayer à le mieux faire. Il dit donc que tout soupçon estant cessé à l'esgard de ces Messieurs, et n'estant plus si nécessaire d'aller bride en main avec eux, et d'un autre côté les jésuites abusant du silence des évesques, et en abusant jusqu'au point de fonder sur cela la publication d'nne vraie hérésie, qui est d'attribuer l'infaillibilité au pape comme à Jésus-Christ, et la prouvant par l'inséparabilité du fait et du droit de Jansenius, il est important et mesme nécessaire de s'élever contre cela, et de se déclarer, l'affaire estant par toutes ces choses si changée de face, puisque les uns en se développant se montrent innocents, et les autres en se développant aussi se montrent coupables. Il n'y a point de lettre de M. d'Alet qui exprime toutes ces choses dans ces mesmes termes, mais c'est le sens de plusieurs. Voilà ce que je vous en puis dire : j'ai peur que cela soit mal. »

En cette même année 1664, Mme de Longueville perdit son directeur, M. de Singlin. Cette perte la rejeta dans les perplexités et les troubles de conscience qui l'avaient autrefois rendue si malheureuse. Elle n'en sortit qu'en se remettant entre les mains de M. de Sacy.

« 18 avril 1664.

« J'estois incertaine si vous sçaviez la perte que nous avons faite; ainsi je ne vous escrivois point. En vérité, j'en suis tout à fait touchée, car outre l'obligation que j'avois à ce saint homme de sa charité pour moi, me revoilà [1] tombée dans l'embarras où j'estois avant que de l'avoir trouvé, c'est-à-dire d'avoir besoin de quelqu'un et de ne sçavoir qui prendre. Je vous prie de bien prier Dieu pour moi. Je ne doute pas que vous ne soyez bien touchée aussi, et qu'outre le touchement [2] d'amitié, vous ne la soyez aussi par voir la mort dans un de vos amis, qui est quasi la voir en soi mesme. Il faut essayer de se fortifier par le recours à Dieu et par la prière. Vos pauvres voisines me font grande pitié; voici un terrible coup, et surtout dans la conjoncture des bulles où le conseil de ce pauvre homme leur eut esté utile; mais enfin, Dieu est le maistre. Je vous irai voir un des jours de la semaine qui vient, et vous

1. *Revoilà* ne se dit plus qu'en conversation. Nous ne savons pas pourquoi on s'est privé d'un mot si clair et si commode.

2. *Touchement*, pour émotion, se voit très-souvent dans le style dévot au XVIIe siècle.

menerai l'abbé de Roquette [1]. Je ne sçai rien du père du Breuil [2]; je ne sçai où est ce bon homme que vous me recommandates, ni où il loge. Comment se porte M. de Sévigny [3]? »

(1668.)

« Je pensois vous envoyer demander à disner aujourd'huy, et mon frère [4] fut venu chez vous après disné; mais il faut que j'aille voir le Roi qui m'a donné heure aussitost après disné, de sorte qu'en cas que vous vouliez bien nous voir, mon frère et moi, aujourd'huy, nous n'irons chez vous que sur les trois heures ou trois heures et demie. Mandez donc oui ou non; mais en attendant que je vous voie, je ne puis m'empescher de vous dire que si vous n'y mettez ordre, les amis de M. Arnault gasteront l'affaire, car ils prosnent tant qu'il n'en est point, et la montrent si mauvaise par là que, si Dieu n'y met la main, cela est tout propre à obliger soit les jésuites, soit quelque dévot d'écrire à Rome, que M. Arnault n'en est point, et qu'il faut que le pape fasse quelque chose qui donne moyen de le faire expliquer. Or vous sçavez que si on pousse la chose, ce n'est pas le compte de ceux mesme qui ont signé, parce qu'on pourroit exiger telle chose d'eux qu'ils ne pouroient pas en convenir; et le vrai moyen de faire exiger ces choses-là c'est de dire que M. Arnault n'est point de ce qui a esté fait. N. [5] est bien propre à estre de ces diseurs-là; il me semble mesme qu'on me l'a nommé. Je vous mande ceci en cas que vous ne vouliez pas qu'on vous voie. »

(1668.)

« Comme j'ai vu une intention à M. de C (omminges) de vous aller voir un de ces jours, je crois estre obligée de vous dire mes pensées, afin que vous en usiez avec lui en conformité de ce que j'ai fait, parce qu'il me semble que je ne vous l'expliquai pas assez hier. Comme il ne me dit point que M. A (rnault) lui eut escrit, je ne lui montrai point aussi que je le sçavois; mais pour le faire parler là-dessus, et pour penetrer si ces démarches-là de M. A. ne gastoient point l'affaire, je lui dis que je vous venois de voir, et sans lui rien apprendre de la lettre que M. A. vous avoit escrite, je lui dis que vous craigniez qu'il ne voulust point entrer dans le nouveau projet de paix. Il me dit là-dessus

1. Abbé fort mondain, attaché à la maison de Condé, et qui, devenu évêque d'Autun, fit, en 1679, l'éloge funèbre de Mme de Longueville.
2. De l'Oratoire, longtemps persécuté.
3. Un des solitaires de Port-Royal, dont nous avons parlé plus haut.
4. Condé ; le prince de Conti étant mort en 1666.
5. Il y avait ici un nom propre que Mme de Sablé a effacé.

qu'il n'importoit pas, et que pourvu que M. A. gardast un silence exact, cela ne pouvoit rien gaster, parce qu'il ne diroit point (j'entends lui, M de C.), que M. A. en estoit ni n'en estoit point, et qu'il n'estoit pas necessaire de faire cette explication, qu'on ne la lui demanderoit pas mesme, puisqu'il n'y avoit jamais eu que deux de ces messieurs qui avoient paru, et qui paroissant encore, cela suffiroit et osteroit tout subjet de questions; qu'ainsi il suffisoit du silence et de M. A. et de tous tant que nous estions qui sçavions la chose. Je vis donc que ce qu'a fait M. A. jusqu'ici n'a rien gasté. Ainsi je ne lui dis point qu'il vous ait escrit, et je croi que vous ne devez point lui dire qu'il l'ait fait, ni par conséquent lui monstrer vostre lettre, mais, suivant ce que je lui ai dit, lui dire seulement que vous aviez su que M. A. avoit peine à entrer là-dedans, mais que depuis vous avez appris qu'il estoit resolu au silence. Je croi qu'il ne lui faut point faire voir que vous savez que M. A. lui a escrit, afin qu'il ne croie point la chose éclatée, et que par là il n'entre pas en descouragement sur le secret qu'il desire qu'on observe. Il me dit encore que tout en dependoit, parce que si ce qui viendra de R (ome) est bon, ceux qui n'approuvent pas, comme ceux qui approuvent, jouiroient du bénéfice de la paix. Voilà ce que j'ai cru vous devoir expliquer tout du long. Au nom de Dieu, poussez bien M. A. à se taire. »

« M. de Cominge ne demande rien à M. Arnault, sinon qu'il se taise et qu'il laisse faire les autres, et cela par les mesmes raisons que nous vous dismes hier. Il ne m'a pas dit qu'il lui ait escrit; mais sur ce que je lui dis que vous craignez qu'il n'entrat pas là dedans, il me respondit ce que je vous viens de dire qu'il est besoin qu'il se taise seulement; de sorte que j'eus raison de vous dire que l'affaire n'est nullement rompue. Néanmoins il est besoin pour qu'elle se termine d'un silence profond de tous tant que nous sommes. Faites seulement de vostre côté que M. Arnault ne dise mot du monde. La lettre qu'il vous a escrite l'a esté devant l'acte signé de ces messieurs. Cela est donc en fort bon chemin; mais il faut un silence profond.

Au haut du billet suivant est écrit de la main de Mme de Sablé :

« 14e octobre 1668. M. Arnault voit M. le Nonce. »

« Ce dimanche matin.

« Voulez-vous qu'on alle disner avec vous? Il n'y a pas moyen d'attendre à vous voir que vous soyez en nostre quartier. Mais au hasard,

si vous le voudrez ou non, il faut bien vous apprendre que MM. de Sens et de Chalons menèrent hier M. Arnault chez M. le Nonce, qui le traita à merveille. MM. de la Lanne et Nicole y estoient aussi. Voilà proprement le sceau de la paix. La chose est publique. »

X.

INTÉRIEUR DE Mme DE LONGUEVILLE.

Nous avons dit que M. de Longueville avait mis à la tête de l'éducation de ses enfants un gentilhomme normand, nommé M. de Fontenai, ami de Mme de Sablé. Comme si le mari et la femme étaient condamnés à ne jamais s'entendre, même alors qu'ils en avaient le plus grand désir, et dans la dévotion comme dans tout le reste, M. de Longueville inclinait pour les jésuites, tandis que Mme de Longueville se rapprocha peu à peu de Port-Royal. Celui-ci préposa à l'éducation littéraire et religieuse de ses deux fils, et particulièrement de l'aîné, le jésuite Bouhours. L'abbé d'Ailly était le précepteur du fils cadet. Au lieu de le gouverner, il le flattait, ainsi que son frère, pour obtenir, avec un accroissement de crédit, des avantages qu'il aurait dû attendre de ses succès et de la juste reconnaissance de la famille. Tous ces détails sont aujourd'hui de peu d'intérêt, mais il y faut entrer en une certaine mesure pour apprécier la situation et surtout le caractère de Mme de Longueville.

C'est elle qui, encore du vivant de son mari, introduisit l'abbé d'Ailly auprès de Mme de Sablé, à la prière de celle-ci, sans doute à cause de leur goût commun pour le bel esprit. Elle ne lui connaît alors qu'un défaut, celui qu'on avait dans toute sa maison, sous M. de Longueville et grâce vraisemblablement à l'influence du père Bouhours, c'était d'être un peu jésuite. Elle compte bien sur Mme de Sablé pour éclairer l'abbé d'Ailly et l'attirer du côté de Port-Royal.

« ... Il y a déjà longtemps que je pense à vous mander que l'abbé

d'Ailly, qui est au comte de Saint-Paul, a un goût pour vous le plus juste mais le plus grand du monde, et qui me semble que vous lui feriez grande charité de le redresser un peu sur nos amis, car il en est le plus pauvrement instruit. Il ne connoît de science que celle des jésuites, et ne sait que ce qu'ils disent là dessus. Je pense que vous pourriez plus que personne le redresser, et que le temps que vous lui donnez ne sçauroit estre mieux employé qu'à cela. . »

Mais Mme de Longueville ne tarda pas à se convaincre que le bel esprit ne suffit pas à faire un bon précepteur, et qu'un abbé mondain, léger et paresseux, n'était pas l'homme qu'il fallait pour diriger un jeune prince, léger aussi et qui n'avait pas grand goût au travail. Elle se plaint de la conduite de l'abbé d'Ailly, et en s'en plaignant elle nous fait connaître les diverses personnes qui étaient alors auprès du comte de Saint-Paul.

« Voici une autre affaire dont je vous charge pour la faire délicatement. Mon fils et l'abbé d'Ailly ont fait sans moi un petit plan, que ce dernier viendroit s'établir ici (à Trie) dès que je serois partie. Je ne m'oppose pas à des visites de temps en temps, d'un jour ou de deux; mais pour des établissements, je ne les ai pas voulus pour mille raisons. Je ne suis pas changée parce que mes raisons subsistent. Ainsi je ne veux pas ces petites entreprises là. Je serois donc bien aise qu'adroitement vous en empeschiez l'exécution. En vérité, rien n'est pareil à mon tracas domestique. Les gens du comte de Saint-Paul, n'estant point dans mes principes et n'estant bons, nonobstant leur bel esprit, qu'à tout déranger, m'incommodent quasi autant que mon fils aîné... »

« De Trie, ce 9 aoust.

« Je n'ai vu M. l'abbé d'Ailly qu'un seul moment. Il auroit grand tort s'il disoit qu'il est venu ici pour m'y voir. Je ne l'accuse point de méchans sentimens, mais d'une vie fort oisive qui devient par là peu estimable, même selon le monde, et qui est aussi par là peu utile à mon fils qui a besoin de gens sérieux et solides pour mettre un frein, non pas à sa gaieté, car elle n'est pas grande, mais à sa paresse, qui, sans sa raison, le porteroit fort à ne s'occuper de rien... »

« De Longueville, ce 25 aoust.

« Je ne pus respondre à vos dernières lettres, estant sur le point de partir de Trie. L'abbé d'Ailly m'en escrivit une d'éclaircissement aussi

longue que celles d'affaires de M. le comte de Maure. Il me paroist qu'il sçait les pensées que j'ai eues de son voyage à Trie. Je vous supplie que je sçache si c'est de vous, et jusqu'où vous lui en avez apris. La response en est très embarrassante pour moi; car je ne puis lui dire ce que j'ai sur le cœur, et il paroît de l'injustice à cela; je ne puis aussi lui dire que je n'ai rien, car je mentirois. Je me tiendrai donc sur d'autres choses dont il m'ouvre le chemin, comme vous verrez dans ma lettre; car je ne doute pas qu'il ne vous la montre. Le pauvre feu M. de Singlin avoit une grande aversion pour lui sans le connoistre, c'est-à-dire sur notre rapport; car il haïssoit sur toutes choses ces abbés mondains qui vivent en laïques et qui ne satisfont à aucun de leurs devoirs, et il pensoit qu'une telle compagnie auprès de mon fils estoit pis qu'inutile. Quand vous sçaurez de quoi il s'agit, vous verrez bien que l'abbé n'est pas bon auprès du comte de Saint-Paul. De plus, il y a bien des gens auprès de lui, qui lui sont nécessaires; car outre Fontenai, M. Ervoit est celui qui lui apprend à monter à cheval; je lui ai encore laissé M. l'abbé de Bridieu, archidiacre de Beauvais, pour avoir soin de lui et de toute la maison en mon absence; car on ne peut se reposer de rien sur Fontenai, non seulement pour ce qui s'appelle piété qui est le principal, mais encore pour ce qui s'appelle règle de maison. Ainsi mon fils ne peut pas avoir plus de gens que cela, et la dépense est déjà si grande que je ne dois pas l'augmenter, sans que cela soit pour des choses qui servent à son bien. Et je vous puis dire ce petit mot en passant, dont vous ne sillerez pas l'œil à l'abbé d'Ailly, qu'il n'augmenteroit pas celui de mon fils s'il demeuroit auprès de lui. Je ne suis point contente de Fontenai non plus, et en vérité j'éprouve bien l'impossibilité qu'il y a de se fier à des gens qui n'ont point pour règle de leur vie les principes chrétiens. Ils disent des merveilles, mais ils ne font rien. Je ne sçai si l'establissement de M. Bridieu ne leur a pas un peu desplu, car cela marque mon peu de confiance en eux; c'est un homme d'une grande piété, et d'un esprit très-bien fait, et fort sçavant... »

L'abbé d'Ailly, voyant que sa place auprès du comte de Saint-Paul chancelait, s'était insinué auprès de son frère, et lui avait persuadé de demander à sa mère, de son propre mouvement, de le mettre auprès de lui sur un grand pied et avec un grand train de maison. Il en avait tant fait que l'élève, éclairé sur les manœuvres intéressées de son maître, s'en était entièrement dégoûté.

« Du Plessis, ce 30 août.

« J'étois assez contente de l'abbé d'Ailly. Ce contentement n'a guères duré. Il est tel ici qu'il a esté à Paris, et il bat du pied [1] en cette occasion, comme il a toujours fait en toutes les autres. Il ne quitte point mon fils aîné, et j'en estois bien aise, je l'y exhortois même, afin de le tirer des mains des valets et d'essayer à lui donner quelque politesse. Mais vraiment il a passé bien plus avant, car il a prié mon fils de me parler de le mettre auprès de lui, qui est un étrange procédé; car, s'il a ce dessein, il ne le doit pas conduire par là, ni entrer auprès de mon fils par lui et non par moi. Il a dit à mon fils qu'il lui falloit une bonne pension, qu'il fut bien logé à l'hostel de Longueville, qu'on lui nourrit deux valets; enfin il a fait toutes ses conditions avec mon fils sans moi, car c'est les faire sans moi que de me les faire proposer par mon fils. A tout cela j'ai répondu à mon fils que je n'avais encore pris nulle résolution et qu'il ne s'engageat ni à l'abbé d'Ailly ni à âme vivante. Je vous prie de ne lui rien écrire encore là-dessus, jusqu'à ce que je vous aye mandé de le faire. Je ne suis pas sans embarras, je vous assure; priez Dieu pour moi. »

« De Chateaudun, ce 4 septembre.

« Je vous ai déjà mandé les beaux discours que l'abbé d'Ailly a tenus à mon fils; il lui en dit encore bien d'autres, car il lui insinua de prendre un gentilhomme du logis qui est son ami intime et lui dit de n'en pas prendre un autre. Il lui montra qu'il falloit qu'il fut proprement le maître de la maison, qu'il eut son carrosse et ses chevaux à tout moment, qu'il commandât à tous ses gens, qu'il le prioit de le mettre bien avec son contrôleur qui est le favori de mon fils; enfin il lui fit toutes ses conditions qui estoient très-bonnes; il fit si bien qu'il a dégoûté mon fils de lui, et d'une telle manière qu'il nous est venu conter tout cela; à quoi il ajouta des réflextions plus judicieuses qu'à lui n'appartient. Voyez au nom de Dieu quel effet voilà de son âpreté, car il s'est détruit par là auprès de mon fils, et m'a fort desobligée, estant un terrible procedé de se mettre auprès de mon fils sans moi et d'arranger toute sa maison sans moi aussi. Ne lui en mandez encore rien, car je ne veux pas qu'on en vienne sitost à l'éclaircissement. Au reste mon fils a du dégoût pour lui par le voir dans une conduite si opposée à sa profession, n'estant propre, à ce qu'il dit, qu'à lui lire de petits vers et des lettres de Voiture. Et à ce propos, trouvez bon que je vous dise que

1. Pour : il s'agite, il intrigue.

vous le gastez en lui mandant qu'il escrit comme Voiture, et en le nourrissant dans la bonne opinion qu'il a de lui-mesme sur ce fondement. Car il regarde cela comme un fort grand mérite, et méprise les autres qui lui manquent et qui sont de sa profession, se croyant assez fort par celui-là. Je vous en fais donc un grand scrupule, car en vérité cela le perd. »

« De Chateaudun, ce 9 septembre.

« Je vous ai mandé la conduite qu'a eue l'abbé d'Ailly, par deux lettres de suite : ainsi je ne vous escris celle-ci que pour vous dire que sa conduite ayant dégoûté mon fils de lui, je ne doute point que mon fils n'en ait pris une avec lui qui l'aura aussi dégoûté de lui, et qui est sans doute la cause de la résolution qu'il a prise de s'en retourner demain à Paris, avec MM. le Nain et de Sainte-Beuve. Comme je vous avois mandé de ne lui rien escrire là-dessus, parce que je ne voulois point d'éclaircissement, ni de dits et de redits, en supposant qu'il demeurât ici, je vous escris pour vous dire que, puisqu'il s'en va, vous lui en pouvez parler, comme l'ayant sçu par moi. Je suis bien aise que, puisque c'est mon fils qui s'en est dégoûté sans moi, l'abbé d'Ailly ne croie pas que c'est moi; car si cela estoit, je ne m'en justifierois pas: mais puisque la vérité m'est favorable, je suis bien aise qu'il la sache. Il est vrai que je suis bien aise aussi que, quand il verra mon fils, qui, à ce qu'on m'a dit, a mis tout sur moi en lui parlant, n'osant par foiblesse lui dire son changement, il ne lui montre pas en sçavoir davantage; car je ne veux pas que M. de Longueville [1] croie que je ne veux pas porter cette petite charge pour son soulagement. Ce pauvre abbé d'Ailly a esté bien abandonné de son bon sens en cette occasion; car, outre tout ce que je vous en ai mandé, il a encore dit à mon fils qu'il n'avoit point esté de tous les conseils du comte de Saint-Paul et de Fontenai, montrant donc par là qu'il y en a eu et de mauvais, puisqu'il s'en défend, de sorte que tout à la fois il a dégoûté mon fils aîné et m'a désobligée, et le comte de Saint-Paul aussi. Jugez ce que c'est que l'aspreté de se poster, et ce qu'elle fait faire aux gens qui ont le plus d'esprit quand cette aspreté domine. Je vous ai, je pense, mandé que mon fils a quitté l'habit [2], que messieurs mes frères jugeant qu'il lui est plus utile d'estre dans une maison des champs à estudier et à apprendre ses exercices que de voya-

1. Elle désigne ainsi non son mari, qui était mort, mais son fils, héritier du titre de son père, et qui, ayant quitté les Jésuites, pouvait reparaitre dans le monde et y figurer en son rang.

2. Des Jésuites.

ger, je me suis rendue à ce sentiment, et résolue à aller passer l'hiver avec lui en un lieu plus près de Paris que celui-ci, pour essayer de cultiver les lueurs d'esprit et de bonne intention que nous lui voyons. Priez pour le succès de mon entreprise. Je vous verrai, s'il plaist à Dieu, devant que de l'exécuter, et en ce temps nous parlerons de toutes choses. »

« Vraiment le pauvre abbé d'Ailly avoit fait de bonnes affaires. On vous contera tout cela, mais c'est dans le dernier secret; car toutes ces choses, quand elles sont réparées et éloignées pour l'avenir, doivent estre ensevelies. Mais encore une fois, rien n'est si dangereux auprès des enfans que les gens mondains et qui ne regardent pas Dieu. »

« ... En parlant à l'abbé d'Ailly, je lui montrerai aisément qu'il s'est lui-même rendu de méchants offices par toutes ses prétentions qui me l'ont fait découvrir intéressé et sortant de sa place; et ces prétentions je les ai sçues par mon fils lui-même, par Mme de Maubuisson, et enfin par la voix publique. Ajoutez à cela ses petits vers que j'ai sçus par d'autres que par vous... »

« Je suis ravie de la manière dont l'affaire de M. l'abbé d'Ailly s'est terminée. Elle me deslace [1]. C'est très bien. »

Mme de Longueville songea à mettre auprès de son fils de gens plus graves, un M. du Trouillard et un M. Le Prévost, qui réussirent fort bien, mais qu'elle perdit successivement. C'est vraisemblablement grâce à cela et faute de mieux que l'abbé d'Ailly resta auprès du fils aîné de Mme de Longueville, ou du moins dans la maison; car, à quelque temps de là, ce malheureux jeune homme, après avoir quitté les Jésuites, ayant aussi quitté sa mère et s'étant enfui à Rome, l'abbé d'Ailly se proposa pour aller l'y rejoindre et le ramener en France. Mais il fit cette proposition dans des vues si profanes et avec de telles façons, que Mme de Longueville ne voulut pas qu'il s'établit à Rome avec son fils, e consentit seulement à ce qu'il allât le prendre au sortir de Rome et l'accompagnât dans son voyage de retour. Et à cette occasion elle fait à Mme de Sablé, pour justifier son refus, des insinuations sur les mœurs de l'abbé d'Ailly

1. Pour : elle me dégage, me délivre.

qui nous permettent de comprendre comment, dans ses maximes, il a pu montrer une telle expérience en fait de galanterie.

« Je vous escrivis hier sur l'affaire de M. l'abbé d'Ailly. Je donnai ma lettre à Mlle de Vertus, qui, je croi, vous l'a envoyée. Il m'a escrit une lettre que je vous envoie aussi bien que la response que je lui fais. A quoi j'ajouterai seulement ce mot qui est que s'il veut aller en Italie sans me fascher, il faut qu'il attende que mon fils soit parti de Rome. En vérité, je suis si peu en colère que je suis la plus faschée du monde de ce qu'il m'oblige à le pousser, car je n'aime point à avoir ces sortes de conduites. »

« Voilà ma response pour M. l'abbé d'Ailly, qui contient la vérité, je vous en assure. Il est très-assuré qu'il est le maître de mon procédé avec lui, et que s'il se conduit un peu terre à terre et qu'il ne veuille pas tout gouverner à tort et à travers, il demeurera ami de mon fils et dans mes bonnes grâces. Ce que je lui mande sur Fontenai qui, jusqu'au jour de la mort de M. de Longueville, a esté son favori et qui en a toujours bien usé avec moi, est très-véritable; il a souhaité d'aller en voyage, il me l'a demandé, je le lui ai refusé, il n'a pas pris la campagne pour cela. Mille autres pareillement qui avoient chacun leur mérite, et qui n'avoient nul démérite auprès de moi, ont eu la mesme destinée et ont tenu la mesme conduite. Il n'y a que M. l'abbé d'Ailly qui vouloit estre maître, et s'aller divertir à Rome avec la petite Lebrun; et tout cela aux dépens de mes résolutions pour ma famille qui n'ont pas du dépendre des impétuosités de ce pauvre garçon. Je vous dis tout ceci pour que vous l'empeschiez à l'advenir de se faire à tous momens des affaires et de m'en faire aussi; car, en vérité, il m'en a plus donné depuis deux ans et a eu plus d'éclaircissemens avec moi que tout le reste de ma maison ensemble. »

Mais il est temps de passer des précepteurs aux élèves, et après avoir indiqué les tracasseries domestiques de Mme de Longueville, d'arriver aux amers chagrins qui empoisonnèrent la dernière partie de sa vie.

Charles d'Orléans, appelé d'abord le comte de Dunois, puis l'abbé d'Orléans, né en 1646, avait dix-sept ans à la mort de son père en 1663; et son cadet, Charles Paris, comte de Saint-Paul, en avait alors quatorze.

Mme de Longueville, restée veuve à l'âge de quarante-quatre ans, était fort embarrassée, comme nous l'avons vu, entre deux enfants de dispositions si différentes, l'un presque imbécile, l'autre fort léger, avec des maîtres incapables, et sans autre secours que la fidèle amitié de Mlle de Vertus. Elle réclame sans cesse des conseils, elle en remercie, elle les suit autant qu'elle le peut; surtout elle écoute les inspirations de son cœur et de sa conscience.

La dernière moitié de l'année 1664 s'écoula dans les discussions que nous avons racontées, et dont la conclusion fut au moins qu'on laisserait le comte de Dunois sortir du noviciat des Jésuites sans avoir fait ses vœux et étudier quelque temps auprès de sa mère, avant d'embrasser aucune carrière.

Dès qu'il est établi auprès d'elle, Mme de Longueville en prend le soin le plus tendre. Elle en parle sans cesse à Mme de Sablé, et lui fait de ce malheureux jeune homme le portrait le plus triste.

« De Châteaudun, ce 4 septembre (1664).

« Mon fils étudie assez bien. M. du Trouillard prend la peine de s'y appliquer et en est content. Il dit qu'il a plus d'esprit qu'on ne pense, et que cette masse informe se développera. Il est vrai qu'il m'en redit des choses de bon sens, et que mesme Mlle de Vertus et moi lui en avons ouï dire. Il a pris M. du Trouillard en amitié, et m'en a dit toutes les raisons, qui sont aussi bonnes que celles qu'il allègue pour fonder son dégoût de l'abbé d'Ailly. Enfin, j'en ai quelques lueurs d'espérance. Je vous supplie, au nom de Dieu, de prier et de faire prier beaucoup pour lui. Il a fait une très-bonne action. Un petit écolier, neveu d'un jésuite, et apparemment député de Mme de Nemours, est venu ici qui lui a dit que je ne l'aimois point, que j'estois au désespoir de sa sortie, que je ne l'avois consentie que parce que je me serois déshonorée dans le monde si j'en avois usé autrement, que personne ne l'aimoit dans la famille que Mme de Nemours, qu'il se garde bien de prendre des gens à moi ou à son frère, ni surtout donnés par M. Lenain et M. de Sainte-Beuve, et mille sottises de cette force. Il est venu déclarer tout cela à Mlle de Vertus et à moi, et a chassé ce petit homme,

devant mesme que de me conter ses beaux dits, et à l'heure mesme que Mlle de Vertus lui eut conseillé. Enfin il paroit m'aimer et me vouloir croire, et comprendre que c'est son seul parti. Mais tous ces bons mouvemens sont enchassés dans un tel désagrément qu'on ne le peut exprimer. Je vous dis tout ceci connoissant vos bontés, et estant ravie de vous faire part de tout. »

« De Châteaudun, ce 29 septembre (1664).

« ... J'ai une grande envie de vous entretenir sur mes enfants, de vous faire juger de tout ce qui les regarde, et de vous bien demander vos avis pour former ma conduite avec eux. Ce pauvre aîné devient un vrai mouton pour tout ce que je veux. Il a assurément un fond de bon sens, mais cela se borne sur de petits sujets, ne pensant rien du tout sur les choses un peu élevées, et ayant un extérieur déplorable; mais, encore une fois, il a du bon sens sur les matières sur quoi il pense quelque chose. Il étudie volontiers et bien. Voilà ce que je vous en puis dire par une lettre. J'ai bien envie d'enfoncer toutes ces matières avec vous. »

Dans une autre lettre, peut-être antérieure aux précédentes, Mme de Longueville parle de même de son fils aîné. Elle se plaint de Mme de Nemours; elle a l'air de se louer de Mme de Guémené; elle se défie de Mme de Chevreuse; elle s'inquiète un peu de ce que le roi a pu dire d'elle à Mme de Châtillon; et elle s'afflige de l'état du comte de Dunois sans être fort contente du comte de Saint-Paul.

« Mme de Nemours dit vrai en disant qu'elle n'a point fait sortir son frère. Ce n'est point cela qu'elle a fait; ou ce n'est rien ou c'est bien pis. Je voudrois que ce fut le premier; mais il est bon qu'elle le désavoue, en signe qu'elle le désapprouve. Il faut prier Dieu pour elle. Je vous conjure de faire pour moi des complimens à Mme de Guemenay sur la maladie de monsieur son fils, et mesme sur ce qu'elle a dit à Mme de Nemours, si vous le jugez à propos. Je vous suplie que Mme de Chevreuse ne voie point mes lettres. En voilà une pour M. de Laigues. Vraiment, je suis quasi faschée contre vous de ce que vostre silence sur ses sentimens a causé si longtemps le mien sur lui, et de ce que par là il m'a dû croire indigne de ces offres si bonnes et si obligeantes qu'il m'a faites sur le sujet de mon fils... Je n'ai point entendu dire que j'estois maîtresse de faire aller mon fils à l'académie, mais seulement de le faire voyager ou monter à cheval dans une maison de campagne;

et je prévois de terribles peines pour moi entre mes deux enfants. L'aîné nous montre, à son frère et à moi, une amitié très-grande, et n'a point encore changé de pensée touchant la soumission qu'il projette d'avoir pour moi. Il semble qu'on lui voit des lueurs de raison, qu'il connoît dans de certains momens le bon chemin, et qu'il a envie de le prendre. Mais cela est si terriblement enveloppé, ce peu de bien est entouré de tant de maux, que je n'ose me flatter de rien. Fontenai n'a esté que deux jours ici sans s'ouvrir, ni à moi, pour me faire quelque espèce d'éclaircissement et d'excuse, à quoi je lui ai donné ouverture, ni à Mlle de Vertus, ni à Mlle de Mouchy, et s'en est allé en basse-Normandie dans ce silence-là. En vérité, ce garçon là est bien passionné, puisque sa grande raison est toute opprimée sous ses sentimens, et qu'il n'agit que par ceux-ci. J'ai bien peur que le comte de Saint-Paul soit de mesme, car il convient de tout en discourant, mais on sent pourtant une résistance intérieure en lui pour ce qui va contre ses intérêts, et un peu mesme contre ses jugemens, ce qui ne me plait pas. Il se préoccupe contre les gens; il prend mal tout ce qu'ils font, et quoi qu'on lui dise et qu'il dise lui-mesme, il ne revient point. Cela n'est pas bien assurément. Enfin je ne ne suis pas sans affaire à les ménager tous pour leur bien, sans y prétendre aucun succès, l'un d'une façon, l'autre de l'autre. L'abbé d'Ailly se conduit mieux; je lui ai dit que vous m'aviez mandé qu'il avoit bien dit à Paris, et que je lui en sçaurois gré. Au reste, je voudrois fort sçavoir ce que le roi a dit à Mme de Chatillon, vous me le ferez fort bien entendre si vous voulez. Il faut toujours laisser mourir ces dits-là, mais il est bon de les sçavoir. »

Lorsqu'elle était à Paris, elle avait grand soin d'introduire ses enfants chez Mme de Sablé et de les remettre entre les mains de cette aimable et sage personne. Elle lui recommande particulièrement son fils aîné :

« Mon fils aîné s'en va demain et désire de vous voir aujourd'hui; il voudroit bien mesme aller disner chez vous. Je vous supplie de le bien vouloir, et de l'entretenir comme vous sçavez si bien faire, afin que vous m'en puissiez dire votre jugement quand je pourrai avoir la joie de vous voir, dont je meurs d'envie. »

Tous les soins de Mme de Longueville furent sans succès. Un jour, comme l'avait prévu sa mère, le comte de Dunois lui échappa. On n'avait pas voulu le faire voyager: il prit la

fuite. Les détails de cette affaire sont restés obscurs. Ce qu'on sait bien, c'est qu'il s'en alla à Rome, et que là il embrassa hautement la carrière ecclésiastique. Il prit la soutane et les ordres mineurs. Mme de Longueville entra dans les désirs librement exprimés de son fils, mais elle refusa de lui demander immédiatement sa démission de ses titres, et la famille prit patience en voyant l'avenir du comte de Saint-Paul à peu près assuré.

« Les lettres d'Italie viennent d'arriver. Mon fils escrira par M. le Prince à Mme la princesse de Conty, à son frère, à Mme de Nemours et à moi pour nous déclarer son dessein. Il a pris la soutane; de sorte que voilà une affaire faite. Je l'ai déclarée à monsieur mon frère, qui l'a prise de la manière du monde qui me tire le plus d'embarras; car il dit que le gouvernement [1] n'est point vaquant par cette démarche de mon fils, que plusieurs prestres ont eu des gouvernemens, que M. de Montauzier a recommencé son second triennal, et qu'ainsi il n'y a pas apparence qu'on le lui veuille oster pour le donner à un autre, et que comme nous ne sommes pas assez en faveur pour l'obtenir pour le comte de Saint-Paul, il n'en faut point faire d'avance à la cour, et laisser les choses au point où elles sont, attendant les conjonctures desquelles on pourra profiter. Vous m'avouerez que voila ce que je pouvois désirer, puisque cela ne me force pas à leur déclarer que je ne puis servir le comte de Saint-Paul, ce que j'aurois dû faire, s'ils m'eussent poussée à agir, et ce qui eut esté très-désagréable pour moi... Quand vous verrez le comte de Saint-Paul, il faut lui parler dans ce sens là, je veux dire qu'il ne faut point montrer qu'on croit le gouvernement vaquant, puisqu'on n'est point en estat de l'obtenir pour lui, et que les deux ans et demi que durera encore la seconde commission de M. de Montauzier mettront peut-estre les choses dans une situation plus avantageuse pour ses prétentions, et qu'il faut qu'il emploie ce temps là à se rendre tel que le Roi lui puisse confier un gouvernement. Vous ne parlerez point encore de tout ceci au monde. Pour l'abbé d'Ailly, il n'y a pas de danger, en lui insinuant tout ce que je vous viens de dire, afin qu'après en estre persuadé il le puisse persuader au comte de Saint-Paul. »

Le comte de Dunois prit le nom d'abbé d'Orléans, il

1. Le gouvernement de Normandie.

reçut l'ordre de prêtrise en 1669, et laissa ses titres et ses droits au comte de Saint-Paul, comme celui-ci l'avait toujours espéré. Les flatteurs dont il était entouré lui avaient mis dans la tête, vers 1664, que, son aîné restant aux Jésuites, il prendrait sa place. Quand au lieu de cela, le comte de Saint-Paul vit son frère sortir du noviciat des Jésuites, reparaître dans le monde et s'essayer à y tenir son rang, il en fut fort contrarié, tout en faisant bonne mine à mauvais jeu et en tenant les meilleurs propos.

« De Chateaudun, ce 25 aoust.

« . . . Mon fils aîné a quitté l'habit; les suites n'en sont pas résolues, n'ayant pas encore les sentimens de MM. mes frères là dessus. Cependant le comte de Saint-Paul dit fort bien; mais, sur ma parole et sans jugement téméraire, son cœur n'est pas d'accord avec sa raison. »

Mme de Longueville était obligée d'aller très-fréquemment dans ses différentes terres dont elle avait pris courageusement l'administration. Pendant ce temps-là le comte de Saint-Paul restait à Paris et faisait son académie, mais il ne s'occupait pas seulement de ses études; déjà il voyait le monde, et, comme nous l'avons dit, il voulait être présenté à la cour, faire des voyages, avoir toute sa liberté. Mme de Longueville s'y refusait dans l'intérêt bien entendu de son fils. Elle écrit à Mme de Sablé :

« De Tancarville, le 9 octobre (1665).

« . . . Vous me dites bien que le comte de Saint-Paul fait de grandes clameurs, mais vous ne me dites pas sur quoi, et je ne me le puis figurer. Car de croire qu'il veuille au milieu de mon voyage s'en aller courir à la cour sans rime ni raison, je ne le puis imaginer; de croire aussi qu'il veuille voyager, il me semble qu'il peut attendre que je sois revenue pour donner cours à ses désirs; de croire enfin qu'il trouve son temps d'académie trop long, je ne puis non plus me le figurer, car assurément bien des gens en font deux ans; mais nul homme vivant n'en fait moins d'un an, et il n'y a que neuf mois qu'il a commencé. Je ne sçai donc ce qu'il veut dire, ni sur quoi il me fait le sacrifice de se soumettre à mes volontés, puisqu'à son égard j'en ai de toutes ordi-

naires. Si vous voulez m'expliquer cela, je suis, il me semble, assez discrète pour porter ce secret; et assurément j'ai besoin de savoir la situation de son esprit pour prendre mes mesures avec lui »

Le comte de Saint-Paul se répandit si bien dans le monde, qu'il négligeait beaucoup sa mère et tenait à son égard une conduite froide et embarrassée. Les sentiments pénibles qu'éprouvait la pauvre mère sont peints au naturel dans les lettres suivantes :

« De Coulommiers, ce 30 octobre (1666).

« . . . Après vous avoir demandé de vos nouvelles, trouvez bon que je vous en demande du comte de Saint-Paul. Quelle terre habite-t-il, et est-il mort ou croit-il que je sois morte? Il y a si longtemps que je n'ai ouï parler de lui qu'enfin la curiosité l'emporte sur le dessein que j'avois pris de voir jusqu'où cela iroit. Je suis comme persuadée, non-seulement par là mais par bien d'autres choses, que des gens m'ont servie à souhait auprès de lui. Comme je ne fonde aucune espérance de joie sur mon fils, cela ne me fait aucun mal; mais cela lui en peut faire à lui, en le rendant moins honneste homme, car c'est l'estre peu que de manquer ainsi à ses devoirs. L'abbé d'Ailly peut vous instruire là dessus, car il n'y a plus que lui pour qui mon fils ait conservé une sorte de procédé. Ne lui dites pas pourtant que je pense avoir quelque sujet de me plaindre, mais seulement que je vous ai demandé de ses nouvelles. Vous pourriez mesme, comme de vous mesme, enfoncer un peu, et voir si mon fils est aussi instruit que j'ai sujet de le croire sur bien des choses qui me regardent. En vérité, on est bien heureuse de ne fonder nulle espérance en ce monde, car on auroit souvent de grands chagrins, et quand on ne s'attend à rien on voit les choses les plus désagréables sans qu'elles fassent impression sur le cœur. »

« Ce 3 novembre.

« Depuis ma lettre escrite, le comte de Saint-Paul a envoyé sçavoir de mes nouvelles. Ne dites point ce que je vous ai mandé là dessus, mais essayez de sçavoir le reste. »

« De Coulommiers, ce 13 novembre.

« Si vous n'estiez telle que vous estes, c'est-à-dire la plus fidèle du monde, comment pourroit-on ne pas soupçonner que la visite que le comte de Saint-Paul me vint rendre lundi ne soit un effet de vos soins? Il me manda hier que je lui envoyasse un relais pour ce jour là, et

j'avoue que je trouvai cela si à point nommé, après ce que je vous avois mandé, que j'eus besoin de la connoissance que j'ai de vous pour ne pas croire ou du moins soupçonner que vous avez fort contribué à ce voyage; mais je ne le crois pas, et n'ai nulle nécessité que vous me respondiez là dessus. Je n'acheverai point cette lettre que je ne l'aie vu, car je vous veux mander ce qu'il me dira de son grand oubli. J'estois en grand estonnement de ce que vous ne me faisiez point response, et j'avois grand peur que ma lettre fût perdue; car il y avoit de certaines choses que je n'eusse pas aimé que d'autres que vous eussent vues. J'escris ce commencement de lettre à mon loisir, et l'acheverai aussi à mon loisir quand le comte de Saint-Paul sera venu. »

« Ce 17.

« Le comte de Saint-Paul arriva hier soir. Rien n'est pareil à sa froideur pour moi. Il ne m'a pas fait une justification de son oubli. C'est un embarras incroyable pour trouver quelque chose à me dire; il ne trouve, après avoir bien cherché, que des choses si communes, qu'elles se pourroient dire à son laquais comme à moi. Il lui paroist un grand ennui avec moi. Je me réponds à une partie de ces choses moi mesme en sa faveur que, comme je suis froide de mon costé, le respect qu'il a pour moi lui donne cette froideur et cet embarras; que, comme il n'est plein que de choses qui ne me sont pas propres, il en nait cette stérilité de conversation et cet ennui; mais je ne sçai d'où viennent ces choses si communes, car il est impossible qu'il n'en sache quelqu'une qui lui donne au moins quelque espérance ou quelque crainte pour sa fortune; et si je manque d'agrément, au moins je ne manque pas de discrétion, et il doit croire que je ne manque pas non plus d'affection pour ses intérests. Enfin c'est un changement qui m'estonneroit bien, si je ne l'avois pas prévu il y a longtemps. Il ordonne de tout sans moi, et je suis persuadée que bientost il sera bien aise d'estre le maitre. Je vous dis tout ceci non pas pour lui dire, ni à l'abbé d'Ailly, mais seulement pour insinuer au dernier, dans les occasions naturelles, qu'il faudra qu'il conduise mon fils sur d'autres principes, car assurément ceux-là lui feront prendre un procédé qui le rendra moins estimable. Comme l'abbé d'Ailly ne le quitte pas, et que constamment il a toujours voulu le gouverner, et toujours malgré moi, j'avoue que je lui attribue une partie de la conduite de mon fils. Enfin il m'est fort dur de recevoir ce traitement là du comte de Saint-Paul. Tout ce que Dieu ordonne est juste, mais quelque soumise que j'y sois par la volonté, je confesse que j'ai bien haste d'estre loin d'eux tous, et de les délivrer et moi aussi

des peines qu'ils ont et de celle que j'ai moi mesme d'estre obligée de me mesler de leurs affaires. J'espère vous voir bientost et parler de tout cela à fond avec vous. »

CONCLUSION.

Nous avons accumulé toutes ces citations pour qu'elles puissent tenir à peu près la place de la longue correspondance conservée à la Bibliothèque nationale, et qui forme, ainsi que nous l'avons déjà dit, deux volumes in-4°. On ne peut nier que cette correspondance ne soit très-précieuse à tous égards. Elle nous introduit dans la connaissance intime de deux personnes célèbres et considérables à des titres différents. Mme de Longueville en particulier y paraît sous un jour nouveau. Jusqu'à présent on connaissait l'élève de l'hôtel de Rambouillet et l'héroïne de la Fronde; on ignorait entièrement la mère de famille et sa conduite généreuse et délicate dans la situation la plus difficile. On trouve encore ici de curieux renseignements sur diverses affaires importantes où Mme de Longueville a été mêlée, parmi lesquelles sont au premier rang celles de Port-Royal. On apprend aussi à voir par d'autres yeux que ceux de Mme de Sévigné ou de Mme de Motteville ou de Mademoiselle, bien des personnages et en général toute la société de ce temps. Enfin, ces deux volumes contiennent des pages écrites d'un style familier, mais toujours agréable, quelquefois plein de grandeur et de force, qui rappelle de la façon la plus fidèle et la plus vive les conversations et le ton de la bonne compagnie au XVIIe siècle. Désormais, ce nous semble, on voudra bien reconnaître que Mme de Longueville, sans être un écrivain, à proprement parler, mérite une place et fort peu commune dans cette littérature féminine qui n'est pas une petite partie de notre gloire nationale. On en reste toujours à Mme de Sévigné, à Mme de La Fayette et à Mme de Maintenon. On n'a pas l'air

de se douter, et il faut pourtant bien admettre, que ces trois éminentes personnes n'ont pu briller comme elles l'ont fait que parmi beaucoup d'autres, qui leur servent de cortége, et dont quelques-unes, avec un peu plus de culture, eussent pu devenir au moins leurs égales.

C'est ici que nous devons rappeler et qu'il importe de ne pas perdre de vue une distinction essentielle, qu'ailleurs[1] nous avons déjà indiquée, et sans laquelle il est impossible de rien entendre à la littérature du XVIIe siècle, à savoir la distinction de la littérature de Louis XIII et de la Reine Anne et de la littérature de Louis XIV : celle-ci, où la langue est arrivée à une netteté, à une précision, à une souplesse, à une politesse, à un agrément sans pareil; celle-là où la langue manque encore, il est vrai, des qualités de l'âge qui va suivre, mais possède abondamment toutes celles de la jeunesse, entre autres la naïveté et la force, mêlées d'un peu de rudesse et de négligence. C'est donc un anachronisme ridicule de demander aux contemporaines les mieux douées de Corneille et de Pascal le même style qu'aux contemporaines de Racine et de Fénelon. Heureuses celles qui, comme Mme de Sévigné, participent de l'une et de l'autre époque! Mme de Longueville appartient tout entière à la première moitié du XVIIe siècle : elle n'a pas même vu le temps où, ayant perdu ou plutôt rejeté Colbert, le dernier des hommes d'État de la grande génération, Louis XIV remplit de ses inspirations personnelles, et des hommes formés par lui et assouplis à ses desseins et à ses mœurs, les trente dernières années de son règne La littérature et la langue changent alors comme la société elle-même. Parmi ces changements, celui qui a le plus contribué à rendre le langage plus net et plus aisé, est la décomposition de la vieille phrase française, profondément synthétique,

1. *La Jeunesse de madame de Longueville*, partout et principalement dans *Avant-propos*.

en une multitude de petites phrases qui forment un parfait contraste avec l'ancienne et longue période de Rabelais et de Montaigne, dont les immenses anneaux se déroulent comme ceux de la période grecque. Il y avait eu une époque intermédiaire où la phrase, encore synthétique et toujours ample, était déjà devenue fort claire par l'habile et forte disposition de ses différents membres : telle était la langue sortie des mains de Descartes, que Pascal semblait avoir fixée, que Bossuet avait portée à sa perfection, mais qui ne s'est pas plus arrêtée que tout le reste, et s'est allée perdre dans l'analyse un peu mesquine, la correction un peu sèche, et la grâce amollie de la fin de Louis XIV et du commencement de Louis XV. Sous Louis XIII et sous la Reine Anne dominent les défauts opposés à ceux-là ; et ces défauts sont très-marqués dans le style de Mme de Longueville. Elle n'écrit que pour dire ce qu'elle a besoin de dire, mais pour cela même il y a un art, un art difficile qu'elle n'a point appris, et souvent elle s'embarrasse dans les longs replis d'une phrase qu'elle ne sait pas très-bien gouverner. Aussi avons-nous été réduits plus d'une fois à couper ces immenses périodes en leur appliquant la ponctuation analytique d'un temps plus moderne. Un autre caractère du style de Mme de Longueville, c'est qu'elle ne se gêne pas le moins du monde, quand elle ne peut exprimer sa pensée avec des mots usités, pour en former de nouveaux, comme on faisait au XVIIe siècle ainsi qu'en Grèce, en suivant l'analogie, et en tirant le terme nouveau d'un autre parfaitement connu. De là ces fréquentes compositions de mots, presque toujours claires et naturelles, signes certains d'une langue qui n'est pas morte et pétrifiée, mais qui vit, qui s'accroît et se développe sans cesse. Ajoutez qu'une perpétuelle négligence sème ici partout les imperfections. Mais, quand cette négligence est contenue, relevée et animée par un sentiment un peu vif, elle devient la source d'un agrément inexprimable, celui qu'on éprouve à se sentir non plus devant un auteur,

mais en présence d'une personne, d'un esprit, d'une âme dont on suit tous les mouvements sous le vêtement léger d'un style naïf qui n'y ôte et surtout n'y ajoute absolument rien. En effet, Mme de Longueville est parfaitement naïve, c'est là un trait particulier de son esprit et de son style, qui disparaît vers la fin du siècle; elle est naïve, comme Corneille au sein même de ses subtilités et de ses raffinements. Car il ne faut pas confondre la naïveté avec la simplicité : la simplicité est le fruit de l'étude, la naïveté est un don de la nature. Voltaire est simple, il n'est pas naïf; Corneille est naïf et n'est pas toujours simple. Il en est de même de Bossuet dans ses premiers Sermons. Chez Mme de Longueville, la naïveté se sent partout, à travers les délicatesses excessives d'une personne formée à l'école de l'hôtel de Rambouillet. Puis, de temps en temps vous rencontrez des passages d'une vigueur et d'une grandeur admirables, avec des échappées de grâces négligées et inattendues qui trahissent un esprit charmant.

Telle nous a paru Mme de Longueville, et telle, nous le croyons, elle paraîtra à quiconque se donnera la peine de lire avec un peu d'attention les nombreux fragments de ses lettres répandus dans le texte et les notes de cet ouvrage.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... I

CHAPITRE PREMIER.

Des sources auxquelles nous avons puisé. — Naissance et famille de Madeleine de Souvré. — Son mariage avec Montmorency-Laval, marquis de Sablé, fils du maréchal de Bois-Dauphin. — Sa personne, son esprit, son caractère. — Sa liaison avec Henri de Montmorency. — Tendre amitié de Mme de Sablé et de la comtesse de Maure. — Sa crainte extrême de la contagion. — Mort de son mari en 1640, et de son fils Guy de Laval en 1646 : les petits maîtres. — Elle quitte le quartier du Louvre pour la Place-Royale et prend part aux *Samedi* de Mlle de Scudéry. — Et à la société de Mademoiselle. — Mme de Sablé se convertit, devient janséniste, et se retire à Port-Royal de Paris..... 1

CHAPITRE DEUXIÈME.

Mme de Sablé à Port-Royal. — Occupations de la compagnie qui se rassemblait chez elle. — Ouvrages inédits de Mme de Sablé : *De l'Éducation des Enfants*, *De l'Amitié*. — Ses *Maximes*. — Celles de l'abbé d'Ailly. — Celles d'Esprit. — Pensées de Domat; Pensées de Pascal et Discours sur l'Amour. — La Rochefoucauld; l'Homme, l'Écrivain; ses premiers essais. — Comment ses Maximes ont été composées. — Leur valeur philosophique et leur valeur littéraire. — Mme de Sablé les communique à diverses personnes pour en avoir leur opinion. Les hommes sont partagés. Toutes les femmes sont contre La Rochefoucauld. — Opinion de la comtesse de Maure, — de la princesse de Guémené, — de la duchesse de Liancourt, — de la duchesse de Schomberg, — de

Mlle de Montbazon, abbesse de Malnoue, de Mme de La Fayette. Article de Mme de Sablé, dans le *Journal des Savants*, sur le livre des Maximes. — Dernier jugement porté sur ce livre par le petit-fils de l'auteur 64

CHAPITRE TROISIÈME.

Commerce épistolaire de Mme de Sablé, depuis sa retraite à Port-Royal, avec des hommes célèbres de la cour, de l'église, de l'armée; — avec des religieuses, telles que la mère Agnès de Port-Royal, la mère Agnès la Carmélite, l'abbesse de Fontevrault; — avec d'autres dames, et particulièrement avec Mme de Longueville. — Caractère et importance de cette dernière correspondance. — Vie pénitente de Mme de Longueville. — Son indulgente tendresse pour Mme de Sablé. — Les Mémoires de La Rochefoucauld en 1662. — Douloureux effet de cet ouvrage sur Mme de Longueville. — Sa profonde humilité. — Son renoncement au bel esprit et à toute occupation littéraire 149

CHAPITRE QUATRIÈME

Suite de la correspondance de Mme de Sablé et de Mme de Longueville. — C'est Mme de Sablé et Mlle de Vertus qui, vers 1661, ont rendu Mme de Longueville janséniste. — Progrès du jansénisme de Mme de Longueville. — Le formulaire. — Persécution de Port-Royal. — Conduite généreuse de Mme de Longueville. — Son zèle et son habileté dans la négociation de la paix de 1669... 222

CHAPITRE CINQUIÈME.

Fin de la correspondance de Mme de Longueville et de Mme de Sablé. Les deux enfants de Mme de Longueville, le comte de Dunois et le comte de Saint-Paul. — Condé et toute la famille veulent mettre dans l'Église le comte de Dunois, et transporter son titre à son frère. — Résistance de Mme de Longueville. — Comment finit le comte de Dunois. — Le comte de Saint-Paul est tué au passage du Rhin. — Mme de Longueville disparaît dans la solitude et la pénitence. — Mort humble et tranquille de Mme de Sablé 259

APPENDICE.

PREMIÈRE PARTIE. — *Lettres diverses de madame de Sablé ou à madame de Sablé, tirées des manuscrits de Conrart et des portefeuilles de Valant.*

I. Quelques billets de la jeunesse de Mme de Sablé..... 305
II. Des lettres de Costar à Mme de Sablé. — Un billet inédit de Voiture..... 307
III. Mme de Sablé à Cureau de la Chambre..... 315
IV. M. de la Brosse à Mme de Sablé sur la logique de Port-Royal..... 317
V. Mme de Sablé à l'évêque de Comminge, au cardinal Rospigliosi, et à diverses personnes de Port-Royal..... 319
VI. Mme de Sablé à Mme de la Meilleraie et à Mme de Gouville.. 330
VII. Mme de Sablé à Mme Montausier en faveur de M. Perier, le beau-frère de Pascal..... 331
VIII. Mme de Sablé au maréchal d'Albret, avec deux billets du maréchal..... 332
IX. Mme de Brégy..... 334
X. Un billet de la maréchale de la Mothe Houdancourt..... 339
XI. Lettres de Mlle de Vertus à Mme de Sablé..... 340
XII. Divers témoignages sur la vie, le caractère et la mort de Mme de Sablé..... 377

DEUXIÈME PARTIE. — *Lettres de madame de Longueville à madame de Sablé, tirées des papiers de Valant.*

I. Sentiments de Mme de Longueville sur la comédie..... 381
II. Récit d'un orage..... 382
III. Lettres d'amitié à joindre à celles déjà citées au chapitre IIIe. 383
IV. Deux lettres de Mme de Longueville sur un projet de retraite, sur une visite à la cour et sur son frère Condé..... 386
V. Petites querelles des deux amies..... 389
VI. Addition aux divers passages des chapitres deuxième et troisième sur les craintes que Mme de Sablé avait de la mort, sur les soins qu'elle prenait de sa santé, et sur son goût pour les délicatesses de la table..... 390
VII. Influence de Mme de Sablé sur Mme de Longueville et dans

sa maison. — Complaisance de celle-ci. — Le comte de Maure 393
VIII. Diverses personnes dont il est question dans cette correspondance : 1° Mme de Chatillon; 2° la Palatine; 3° Mme de Rambouillet; M. et Mme de Montausier; 4° le prince et la princesse de Conti; 5° Mme de Sévigné et Mme de Puisieux; 6° Mme de Saint-Loup 404
IX. Affaires de Port-Royal 433
X. Intérieur de Mme de Longueville 442
CONCLUSION 456

FIN DE LA TABLE.

IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOÎT, 7.

JAN 9 - 1939